Le Livre

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

Le
Livre

REVUE MENSUELLE

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

DEUXIEME ANNEE



PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1881

LES GRANDES COLLECTIONS

DU XVIIIe SIÈCLE

LE CABINET DES FÉES [1]

VII

Les deux précédents chapitres ont été consacrés exclusivement à Mmes d'Aulnoy et de Murat, attendu que par le nombre et la variété de leurs compositions littéraires, ces dames se détachent du groupe des autres femmes auteurs dont les contes ont été recueillis dans *le Cabinet des fées;* et à ce titre elles méritaient d'être présentées à part. Leurs émules ont, en effet, beaucoup moins écrit dans le genre qui nous occupe; aussi allons-nous les réunir aujourd'hui dans un chapitre collectif, où nous essayerons d'esquisser les traits particuliers de leur physionomie et d'indiquer, chemin faisant, les mérites relatifs de leurs œuvres.

En premier lieu, nous introduirons sur la scène Mlle de La Force, petite-fille de ce Jacques-Nompar de Caumont de La Force, qui échappa comme par miracle aux massacres de la Saint-Barthélemy, et auquel Voltaire a consacré quelques beaux vers au chant II de *la Henriade.*

1. Voir les 2e, 4e et 7e livraisons du *Livre* (1re année).

Mlle de La Force (Charlotte-Rose) naquit au château de Casenove, près de Bazas, vers 1650, et mourut à Paris en 1724. Elle avait épousé, le 7 juin 1687 (c'est-à-dire à l'âge de trente-sept ans), le fils du président de Brion. Dix jours après, — on ne sait pourquoi, — ce mariage fut déclaré nul, et les époux se séparèrent.

Charlotte-Rose de La Force se livra alors à son goût pour la littérature et les arts. Elle écrivit également en prose et en vers, et l'on a d'elle, sous la première forme, plusieurs histoires : celle de la *Bourgogne,* 1696, 2 vol. in-12 ; celle de *Marguerite de Valois,* 1719, 4 vol. in-12 ; *Mémoires historiques* de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, 1 vol. in-12 ; tous ouvrages dont le fond est historique, mais enjolivé, agrémenté d'une broderie romanesque. Parmi ses compositions poétiques, on distingue une épître à Mme de Maintenon et un poème intitulé : *Château en Espagne,* dédié à la princesse de Conti.

Son inclination pour la fiction devait la porter naturellement à composer des contes. Aussi en a-t-elle publié un volume in-12, sous le titre de *Contes des Contes,* et auquel *le Cabinet des fées* a emprunté les suivants : *Plus belle que fée, Persinette, l'Enchanteur, Tourbillon, Vert et Bleus, le Pays des délices, la Puissance de l'Amour, la Bonne Femme.*

Écrits avec autant de légèreté que de finesse, ces contes rentrent un peu dans la manière de Perrault, et rappellent surtout la naïveté aimable et familière de Mme d'Aulnoy. Ils sont entrecoupés de vers et généralement terminés par une réflexion morale ou pratique dans le genre de celle-ci :

Quelques défauts qui soient en vous,
Volontiers on les souffre tous
Si la bonté du cœur se montre toute pleine,
Si vous savez à point servir un malheureux,
Et si vous êtes généreux
Sans réflexion et sans peine.
Un ami d'un tel prix est bientôt éprouvé.
Heureux celui qui l'a trouvé !

Et encore :

Tendres époux, apprenez par ceux-ci
Qu'il est avantageux d'être toujours fidèles.
Les peines, les travaux, le plus cuisant souci,
Tout enfin se trouve adouci
Quand les ardeurs sont mutuelles.
On brave la fortune, on surmonte le sort,
Tant que deux époux sont d'accord.

Du reste, au rebours de Mme de Murat qui, on s'en souvient peut-être, abhorrait le mariage au point d'en éloigner avec soin ses héros et ses héroïnes, Mlle de La Force se plaît à unir les siens et à leur prédire des jours heureux. Et cependant elle devait avoir gardé un triste souvenir de

son mariage, qui n'avait pas même fait disparaître son nom de famille ; on continua à l'appeler Mlle de La Force, ce qui lui donna toujours un air de vieille fille, et c'est là un titre qu'une femme n'accepte pas volontiers, surtout quand elle n'a rien négligé pour le perdre.

Une chose qu'une de ses parentes, la comtesse d'Auneuil, femme de lettres comme elle, ne pardonnait pas non plus volontiers, c'était l'usage cruel que faisaient de leur pouvoir les enchanteurs et les fées. Lasse de les voir se moquer du pauvre genre humain, contrecarrer les projets, les désirs des amants, protéger le vice, la laideur aux dépens de la beauté et des qualités aimables ; impatientée enfin d'assister au triomphe de ces espèces de génies malfaisants, entassant victimes sur victimes et faisant si peu d'heureux, Mme d'Auneuil voulut réagir contre de tels abus, neutraliser tout au moins un aussi tyrannique pouvoir. A cet effet, elle suscita une princesse belle à miracle et douée de la puissance souveraine, laquelle vint combler de ses bienfaits les gens que les fées et les enchanteurs avaient persécutés, et remettre dans leur premier état ceux qu'ils avaient transformés en loups, en dragons, en serpents, même en compagnons d'Ulysse, et rétablir enfin les choses sur un pied régulier et naturel.

Sous le titre de : *la Tyrannie des fées détruite*, Mme d'Auneuil publia donc, pour la plus grande gloire des amants infortunés et à la honte de leurs persécuteurs, un roman ou plutôt un volume contenant six contes de fées dédiés à la duchesse de Bourgogne et écrits avec une pointe d'ironie piquante et originale. Mais la réaction qu'elle inaugura ainsi eut peu d'imitateurs. Bientôt conteurs et conteuses s'abandonnèrent de nouveau aux caprices, à la puissance des fées, et leur mirent la bride sur le cou. D'ailleurs, les fées elles-mêmes, par une loi de leur nature et sans doute dans un esprit d'expiation, étaient soumises aussi à des transformations étranges, qui duraient un temps plus ou moins long. Dans le conte d'*Anguillette,* Mme de Murat a parfaitement expliqué cela. « Quelque savantes que fussent les fées, dit-elle, elles n'avaient pu trouver le secret de se garantir du malheur de changer de figure pendant quelques jours de chaque mois, en prenant celle d'un animal terrestre, céleste, ou de ceux qui vivent dans les eaux. »

Ainsi les fées étaient punies par où elles avaient péché : la loi du talion leur était appliquée, et c'était *bien employé,* pour parler comme Mme de Sévigné.

Revenons à Mme d'Auneuil, dont le nom patronymique était de Bossigny. Elle avait épousé le comte d'Auneuil dont la maison était alliée à celle de La Force, et elle avait ouvert dans son hôtel un salon que fréquentaient tous les beaux esprits de l'un et l'autre sexe. C'était, paraît-il, une grande dame à laquelle rang, fortune et illustration avaient souri dès le berceau.

VIII

D'une condition plus humble était Louise Cavelier, née à Rouen en 1703 et morte à Paris en 1745. Fille d'un procureur au parlement de Normandie, elle épousa un gendarme du roi, nommé L'Évêque, qu'elle suivit à Paris. Là, sa jolie figure et son esprit vif et enjoué la mirent en rapport avec plusieurs littérateurs qui l'encouragèrent dans son goût pour les arts et facilitèrent ses premières publications. Elle composait également en prose et en vers. Romans, poèmes sérieux ou badins, chansons, mémoires, opéras, comédies, elle s'essaya à peu près dans tous les genres et se distingua principalement dans le conte féerique. On a d'elle : *le Prince des Aigues-Marines* et *le Prince invisible*. Le premier est d'un bon jet, style net, coloré, fable assez bien conçue ; le second a de la facilité, de la grâce que relèvent çà et là des vers agréables semés dans le récit.

Nous voilà, cette fois, en présence d'une véritable vieille fille, — Mlle L'Héritier de Villandon. — Sa *sagesse,* son talent et sa pauvreté nous sont attestés par Desforges-Maillard, dans l'épitaphe qu'il fit pour elle et dont nous citerons quatre vers :

> Les neuf savantes immortelles
> La comblèrent de leurs faveurs.
> Elle vécut, ô temps! ô mœurs!
> Docte, vierge et pauvre comme elles.

A la bonne heure ! Voilà un certificat qui, pour n'être pas sur parchemin comme celui dont parle Voltaire, n'est pas d'une nature moins rassurante, et l'ombre de notre dixième Muse a dû en tressaillir de joie.

Née à Paris en 1664, Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon hérita de son père, auteur tragique, le goût de la poésie, et elle composa des ouvrages qui lui valurent son admission à l'Académie des Jeux floraux et à celle des Ricovrati de Padoue, de même que l'amitié de la duchesse de Longueville, de Mme Deshoulières et de Mlle de Scudéry ; et notez que, malgré ces illustres relations, Mlle de Villandon se trouvait souvent dans la gêne, au point que le garde des sceaux Chauvelin fut obligé de lui accorder pour vivre une pension de quatre cents livres. Cela n'empêche pas un de ses biographes de raconter sérieusement que le dimanche et le mercredi de chaque semaine, elle donnait à souper à des littérateurs et à des hommes de qualité qui se réunissaient dans son salon.

Ce souper bi-hebdomadaire nous rend rêveur ; il nous paraît un tour de force inouï au point de vue de l'économie domestique, étant données les ressources dont disposait l'amphitryonne. Après tout, il faut croire que ses convives, — tous gens ordinairement *bien endentés* cependant, comme

dit La Fontaine, — étaient attirés chez Mlle L'Héritier moins par les parfums de sa cuisine que par la bonne odeur de sa vertu et le charme de son esprit, absolument comme les familiers de Mlle de Lespinasse ; mais celle-ci du moins ne donnait pas de soupers : son état de fortune le lui interdisait, ainsi que l'a dit plaisamment Grimm dans sa *circulaire* aux fidèles de la petite Église : « Mlle de Lespinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet d'offrir ni à dîner ni à souper, et qu'elle n'en a pas moins envie de réunir chez elle les *frères* qui voudraient y venir digérer. »

C'est probablement ce que faisaient les amis de Mlle L'Héritier... Ils allaient chez elle pour digérer...

Le même biographe nous apprend aussi qu'elle adressa un sonnet à Louis XIV « pour le louer de la révocation de l'édit de Nantes ». Elle n'aura pas nos félicitations pour avoir eu ce triste courage ; mais nous ne les lui refuserons pas pour certaines autres de ses publications tant en prose qu'en vers, et parmi lesquelles on remarque la traduction des *Épîtres héroïques* d'Ovide. Nous citerons spécialement, comme rentrant dans le cadre de notre travail, *la Tour ténébreuse* et *les Jours lumineux,* subdivisés en deux narrations différentes. Il s'agit, en effet, de la réunion de deux historiettes intitulées *Ricdin-Ricdon* et *la Robe de sincérité,* que Richard Cœur-de-Lion est censé avoir écrites dans sa prison pour charmer ses tristesses, et qu'il raconte à son fidèle Blondel. Le récit a la forme du conte de fée et toutes les surprises, les hardiesses et la fantaisie que comporte le genre.

Mlle L'Héritier de Villandon mourut à Paris en 1734.

Quelquefois, dans leurs fictions, dans leurs narrations plus ou moins fantastiques, les femmes auteurs introduisaient, sans mot dire et sous le voile de l'anonyme, leur propre individualité. Là, à l'abri d'un complaisant *incognito,* elles retraçaient les traits de leur visage et de leur caractère, ou les principales circonstances de leur vie, tout en ayant l'air de faire le portrait de leur héroïne, fée ou princesse, selon le cas. Il en a été de même, du reste, à toutes les époques, et il en sera ainsi chaque fois que les écrivains de l'un ou de l'autre sexe sentiront le besoin de poser devant la postérité avec plus ou moins de discrétion et de modestie. Or c'est ce que l'une de nos narratrices, Mme Fagnan, voulut faire en composant, sous le titre de : *Minet-Bleu et Louvette,* un conte dont le but était de démontrer « qu'il ne peut y avoir de laideur réelle pour les femmes qui ont de l'âme, du sentiment et une véritable tendresse ». On savait que Mme Fagnan n'était pas jolie : on apprit qu'elle avait l'âme tendre, et c'est une chose qu'une femme ne doit pas toujours dire. Au surplus, après avoir publié quelques ouvrages où l'on reconnaît assez d'invention et un intérêt délicatement amené, elle vécut dans la retraite et préféra une douce obscurité à la carrière littéraire. Elle mourut à Paris vers 1770.

L'époque de sa naissance est ignorée, de même que les autres détails biographiques la concernant.

Il en est ainsi de M[me] la comtesse de Lintot (Catherine Cailleau, ou Caillot ou Caillet), morte un peu plus tard et qui a laissé trois contes de fées, savoir : *Timandre et Bleuette, le Prince Sincer*, *Tendrebrun et Constance.* Des détails ingénieux, un style coulant et pittoresque rendent encore agréable la lecture de ces opuscules.

Croirait-on que le plagiat se pratiquait alors, pour de simples contes de fées, comme il se pratiqua plus tard et comme il se pratique de nos jours pour des ouvrages sérieux, pour des livres de science et d'érudition ? A ce propos nous ferons remarquer qu'il existe une lacune dans la bibliographie française ; un livre nous manque qui aurait pour objet de rechercher sans passion, sans esprit de parti et en remontant le plus possible dans le passé, les *emprunts anonymes,* autrement dit les *plagiats* accomplis en matière d'histoire, de littérature, de philosophie, et même de théâtre et de roman ; livre dans le goût de ce curieux ouvrage que Cailhava a publié [1], en vue d'indiquer les *imitations* faites par Molière, les sources où il a si abondamment puisé, soit dit sans attenter à la gloire du grand homme ; au contraire, le travail auquel s'est livré Cailhava l'a fait ressortir plus vive, plus éclatante encore, en montrant avec quel art le *contemplateur* a su embellir, ennoblir ses emprunts, renchérir sur les originaux et faire des diamants avec du strass, de l'or avec du cuivre. Mais quoi ! pour accomplir la tâche dont nous parlons, il faudrait l'application patiente d'un bénédictin comme on n'en voit plus, et l'érudition variée d'un philologue comme on en voit peu : d'où il suit que le livre en question ne se fera pas de sitôt. En attendant, parlons du fait qui a donné lieu à cette petite digression.

M[me] Le Marchand, fille de Duché, membre de l'Académie des inscriptions, ayant publié, en gardant l'anonyme et sous le titre de *Boca,* un conte qui obtint quelque succès, une dame Husson se l'appropria et le fit réimprimer sous son nom, en y ajoutant pour sous-titre ces mots : *ou la vertu récompensée.* M[me] Le Marchand dédaigna de protester contre cette fausse attribution de paternité, mais le larcin fut dévoilé par une lettre anonyme insérée dans *l'Année littéraire.* M[me] Husson avoua alors son *peccavi*, et y mit tant de bonne grâce et de gentillesse, qu'elle obtint son pardon du public. Il faut dire aussi que notre plagiaire était jeune et très jolie, et c'est plus qu'il n'en faut pour désarmer certains lecteurs. Toutefois,

1. *De l'Art de la Comédie,* par Cailhava. Paris, Pierres, 1786. 2 vol. in-8. Un travail analogue a été fait pour Shakespeare par le savant critique Malone, un de ses éditeurs, qui a reconnu que, sur 6043 vers, 1899 seulement appartenaient en propre à Shakespeare, les autres ayant été écrits par des auteurs antérieurs ou refaits par lui. V. les *Curiosités littéraires,* par Ludovic Lalanne. Paris, Deshays, 1857, in-18, p. 105.

l'anecdote avait fait assez de bruit pour que l'abbé de Lattaignant, cet aimable et facile rimeur, moitié sacré, moitié profane, crût devoir s'en emparer et la mettre en chanson. Nous citerons deux de ces couplets, où Mme Husson est appelée Vénus et Mme Le Marchand Minerve :

Un jour Vénus prit à Minerve
    Sur son bureau,
Un petit roman de sa verve
    Fruit tout nouveau.
Et cette belle sous son nom
En fit faire l'impression.
. . . .
. . . .
Ce que Minerve peut écrire
    Est ennuyeux
Au prix de ce qu'on aime à lire
    Dans deux beaux yeux.
Trois grâces pour les connaisseurs
Valent mieux que les doctes sœurs.

Mariée à un receveur général des domaines de Soissons, Mme Le Marchand avait fait de sa maison le rendez-vous des personnages célèbres de son temps, parmi lesquels était Coypel, qui y venait lire ses compositions dramatiques. Elle fit elle-même deux comédies : *le Mystérieux* et *le Défiant,* et mourut vers 1754.

IX

De même que Mme Husson, Mlle de Lussan se para quelquefois des plumes du paon, mais elle en retirait profit et gloire. Deux ou trois auteurs de ses amis, — La Serre, l'abbé de Boismorand, Boudot de Juilly, — furent tour à tour, dit-on, ses fournisseurs ou ses *teinturiers,* et purent dès lors revendiquer une assez large part dans le succès de quelques-uns de ses écrits. L'origine de Mlle de Lussan est peu connue. Les uns la font naître d'un cocher et de la Fleury, diseuse de bonne aventure ; selon d'autres, elle serait fille naturelle du frère du prince Eugène, Thomas de Savoie, comte de Soissons et d'une courtisane inconnue.

Quoi qu'il en soit, à l'âge de vingt-cinq ans, elle se lia d'amitié avec le savant Huet, évêque d'Avranches, qui, n'ayant pu lui inspirer le goût des études religieuses, lui conseilla de composer des romans. Une fois entrée dans cette voie, vers laquelle la portaient ses inclinations et ses aptitudes, elle publia coup sur coup, tantôt seule, tantôt avec la collaboration des écrivains cités plus haut, mais toujours sous son nom, une série de romans historiques dont nous mentionnerons les principaux : *Histoire de la comtesse de Gondis,* 2 vol. in-12 ; *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII,* 1741, in-12 ; *Anecdotes*

de la cour de François Ier, 1748, 3 vol. in-12; *Annales galantes de la cour de Henri II,* 1749, 2 vol. in-12; *Histoire de la vie et du règne de Charles VI,* 1753, 9 vol. in-12; *Histoire du règne de Louis XI,* 1755, 6 vol. in-12, etc., etc.; et, dans l'intervalle, elle fit paraître *les Veillées de Thessalie.* Ce dernier opuscule est un recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses qui ont été insérées daus le *Cabinet des fées.*

Le Dictionnaire historique de Chaudon et Delandine, à qui nous en laissons la responsabilité, contient ce qui suit : « La figure de Mlle de Lussan n'annonçait point ce que cette agréable romancière devait à la nature. Elle était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air n'appartenaient point à son sexe, mais elle en avait l'âme. Elle était sensible, compatissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié, sujette à la colère, jamais à la haine. Elle eut des faiblesses, mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle était vive, gaie et malheureusement fort gourmande. » Il paraît même qu'elle mourut d'une prosaïque indigestion, fin peu digne d'une Muse, d'une romancière habituée à vivre dans le monde du rêve et du sentiment. En fin de compte, si elle a aimé les plaisirs de la table, elle a eu cela de commun avec d'autres femmes de lettres, Mme du Deffant et Mme Duchâtelet, par exemple, lesquelles, malgré leur essence éthérée, leur nature de sylphides intellectuelles, ne comprenaient pas qu'on pût suffisamment désaltérer sa lèvre et nourrir son corps avec le nectar et l'ambroisie du vieil Olympe[1].

Née à Paris en 1682, Mlle de Lussan y mourut le 31 mai 1758.

Voici venir de nouveau une vieille fille, Mlle Lubert, qui mourut sexagénaire vers 1780, mais sans emporter dans la tombe le certificat de Desforges-Maillard. Cependant Voltaire lui avait donné le surnom de *Muse* et de *Grâce,* ce qui pouvait valoir un double brevet de sagesse, les Muses et les Grâces étant alors de chastes personnes, des vestales immaculées ; mais depuis cette époque, sous le prétexte de leur faire la cour, tant de grimauds leur ont fait subir des outrages, qu'ils en ont fait des vertus équivoques, dont le nom n'excite plus que le doute et le sourire. Quoi qu'il en soit, Mlle Lubert, fille d'un président du parlement, fut une personne distinguée et que ses contemporains honorèrent, non seulement à cause de son esprit, mais aussi en raison de son caractère.

Préférant la liberté au mariage et aimant l'étude avec passion, elle profita des loisirs que lui faisait une fortune indépendante pour composer plusieurs petits ouvrages de féerie et rajeunir d'anciens romans.

1. La Harpe dit quelque part que Mme du Deffant était très gourmande. Montesquieu, dans une lettre du 12 septembre 1741, adressée à cette dame, la plaisante sur le même sujet. On doit croire que la marquise du Châtelet était également portée sur sa bouche, si l'on prend au pied de la lettre ce qu'elle écrivait à Maupertuis les 3 octobre et 24 décembre 1735 et 11 décembre 1738. Voyez les *Lettres inédites de la marquise* et *Supplément* à la *Correspondance* de Voltaire. Lefebvre, 1818. 1 vol. in-8°.

Elle publia d'abord quelques pièces de vers, — entre autres une *Épître sur le Parnasse,* — qui lui valurent des éloges d'autant plus flatteurs qu'elle avait eu la modestie de garder l'anonyme. Elle cacha si bien sa vie, selon le précepte du sage, qu'on ignora sa mort, ce qui donna lieu à un article inséré dans *l'Almanach des dames illustres,* où l'on parlait d'elle comme si elle eût été vivante, ce à quoi un plaisant répondit par une lettre datée des *sombres bosquets de l'Élysée,* et dans laquelle on faisait parler *l'ombre* de Mlle Lubert.

On lui attribue un assez grand nombre de contes de fées, mais nous ne citerons que ceux qui figurent dans la Collection dont nous avons entrepris la monographie, savoir : *Lionnette et Coquerico, le Prince glacé et la princesse Camion, Nourjahad.*

Sans être dénuées d'intérêt, les compositions féeriques de Mlle Lubert n'ont pas la familiarité pénétrante des contes de Mme d'Aulnoy, ni la mordante énergie de ceux de Mme de Murat. C'est un genre mixte où l'on trouve des idées fines et les agréments d'une narration rapide, mais l'allégorie et l'enseignement moral n'y ont pas une place assez large.

Veuve d'un lieutenant-colonel d'infanterie, Mme Gaalon de Villeneuve vécut longtemps avec Crébillon père, et devint ainsi la commensale des légions de chats que nourrissait l'auteur d'*Atrée et Thieste.* Si elle prit à ces félins quelque chose de leur grâce et de leur gentillesse, elle se conforma facilement, d'un autre côté, au goût du maître qui, loin d'avoir l'humeur sombre et lugubre qu'on pouvait lui supposer d'après ses ouvrages, était au contraire, si l'on en croit son ami Favart, d'un commerce aimable, enjoué, lançant le mot plaisant et la gaudriole gauloise. Mme de Villeneuve avait elle-même beaucoup de gaieté et d'aménité dans le caractère, et elle préluda à des travaux plus sérieux par des poésies légères qui parurent dans *le Mercure.* Plusieurs de ses romans eurent du succès, notamment *la Jardinière de Vincennes,* qu'on lisait encore avec avidité dans les premières années de ce siècle, et qui est un tableau animé des caprices de l'amour et de la fortune. Elle a laissé un conte de fées qui, en raison de l'intérêt et de la portée morale qu'il présente, fait regretter que l'auteur n'ait pas plus produit en ce genre.

Une femme très distinguée et plus rapprochée de nous que toutes celles qui viennent de défiler sous nos yeux, se présente à son tour ; et c'est par elle que nous finirons cet article. Il s'agit de Mme Le Prince de Beaumont. Née à Rouen en 1711, elle se maria de bonne heure, et, peu de temps après, ayant fait déclarer nul son mariage par suite de l'inconduite de son mari, elle se rendit en Angleterre, où elle séjourna plusieurs années. S'étant consacrée à l'instruction de la jeunesse, carrière où Mme de Genlis devait bientôt après briller d'un vif éclat, Mme de Beaumont publia des ouvrages qu'on cite encore comme des modèles de morale, de méthode et de judicieux enseignement. Les titres des principaux sont : *le*

Magasin des enfants, 4 vol. in-12 ; *le Magasin des adolescents,* 4 vol. in-12; *le Magasin des artisans et des gens de la campagne,* 2 vol. in-12. On lui doit, en outre, un grand nombre d'opuscules relatifs à divers objets : histoire, religion, philosophie. En retranchant de ses œuvres, qui ne forment pas moins de soixante-dix volumes, certains détails oiseux, quelques digressions théologiques et autres présentant des longueurs, des hors-d'œuvre, on pourrait trouver matière à publier une nouvelle édition digne d'être mise encore entre les mains des mères de famille.

Enfin Mme de Beaumont a écrit une dizaine de contes de fées, dont le titre seul réveille encore agréablement nos souvenirs d'enfance : *le Prince chéri, le Prince charmant, Joliette, Fatal et Fortuné, Bellotte et Laidronnette,* etc. Revenue en France, elle se maria en secondes noces, et mourut en 1780 dans sa petite terre de Chenavoi, qu'elle avait acquise et où elle s'était retirée dès 1768.

Mme de Beaumont ferme le cortège des femmes auteurs dont les contes sont consignés dans le *Cabinet des fées.* Un assez grand nombre d'autres femmes, dont le talent est plus ou moins accentué, ont écrit des contes analogues[1]; mais ces compositions n'ayant pas été reproduites dans la collection dont nous nous occupons, nous les avons éliminées de notre travail, qui ne doit présenter que *l'effectif,* si l'on peut dire, des écrivains, hommes et femmes, dont le nom figure dans le *Cabinet des fées.*

En conséquence, dans un dernier article, qui suivra celui-ci, nous passerons en revue les hommes de lettres dont les productions ont été également insérées dans le Recueil en question; et nous y trouverons des noms aimés et vénérés parmi les plus illustres : Fénelon, J.-J. Rousseau, Duclos, le comte de Caylus, etc. En procédant ainsi, nous poursuivons notre but et l'accomplissement de notre tâche, qui est de faire la monographie du *Cabinet des fées.* Il n'est pas sans intérêt de rappeler au lecteur les auteurs des deux sexes qui ont cultivé et fait fleurir une forme littéraire qui a si longtemps égayé, exulté nos pères, et dont le goût va se perdant de plus en plus parmi nous, grâce à nos mœurs positives et à notre littérature dédaigneuse du passé, laquelle nous conduira, si l'on n'y prend garde, à un genre qui ne sera pas le modèle de l'avenir.

HONORÉ BONHOMME.

1. Nous citerons ici quelques-unes de ces femmes auteurs : Mmes Dreuillet, Durand, Dussieux, Mazarelli, Monet, Mortemart, Riccoboni, Mlles Fault ou Fauques, Morville, Malfontaine, etc.



J. P. Le Bas inv. et Sculp.

PREUVES CURIEUSES

DE L'AUTHENTICITÉ DES

MÉMOIRES DE JACQUES CASANOVA DE SEINGALT

D'APRÈS DES RECHERCHES EN DIVERSES ARCHIVES

I

Au temps où j'étais à Venise et que je consacrais les heures de mes journées à des explorations diverses dans les archives de l'ancienne République, la curiosité me vint, en l'année 1867, de rechercher les pièces qui pouvaient s'y trouver conservées sur la personne singulière de Giacomo Casanova, dit de Seingalt, auteur des *Mémoires* devenus célèbres. J'avais, du reste, été souvent questionné par des amis lettrés. Plusieurs, mon regretté et savant ami Édouard Fournier, entre autres, s'étaient montrés pressants et j'eus alors à échanger de nombreuses correspondances à ce sujet. « Qu'y a-t-il de véritable, me disait-on, dans le seul récit de la captivité sous les *Plombs* et dans celui de la fuite? Y a-t-il eu procès, information? Les inquisiteurs d'État n'ont-ils pas cherché à suivre les traces du fugitif? L'ont-ils fait observer dans les pays étrangers? Vous êtes sur le théâtre de ces prétendus faits et dans la place. Vous avez accès à toutes les archives de la République. Vous êtes chez les Dix; vous avez séance chez les Inquisiteurs. Détournez-vous pour un

moment des correspondances des ambassadeurs. Faites part de vos rencontres. » Il se trouva qu'alors le petit et piquant répertoire de curiosité appelé « *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* » faisait force questions sur les *Mémoires* de Casanova. Étaient-ils véritables? N'était-ce point un ouvrage apocryphe? Un habile homme ne s'était-il pas servi de notes laissées par un autre, et n'avait-il pas ingénieusement bâti sur elles, avec tous les frais d'une imagination féconde à créer des aventures galantes, politiques, littéraires et de toute nature, bâti, dis-je, les mémoires, invraisemblables en tant de leurs parties, qui ont été mis au jour sous le nom de ce prétendu M. de Seingalt? Ces dires, ces propos, ces questions étaient choses faites pour exciter la curiosité qui m'est naturelle. Je fis mes apprêts. Je relus les *Mémoires*. Je groupai avec soin les faits énoncés qui me parurent avoir pu donner lieu à l'existence de preuves authentiques, de pièces d'archives, de dossiers et de correspondances[1].

Je me rendis compte tout d'abord que, malgré les divers voyages entrepris çà et là par Casanova, pendant sa première absence de Venise, je n'aurais que peu de chance à rencontrer, ne serait-ce même que son nom, dans les papiers de l'État, jusqu'à la période où les circonstances de sa conduite le rendirent sujet à l'attention des rapporteurs de police, humbles serviteurs secrets de messieurs les Inquisiteurs. Cependant les curieux épisodes de sa première visite à Rome et à Naples (1743), de son voyage à Constantinople (1744), auraient pu, par suite de circonstances personnelles, éveiller l'attention souvent ombrageuse des ambassadeurs ou des secrétaires de Venise sur ce jeune prédestiné aux intrigues et aux aventures. Il en serait alors résulté quelques-unes de ces notes particulières, d'un genre bien connu aux explorateurs de tous les anciens papiers issus de la chancellerie des ambassades ou résidences. Je consultai donc les correspondances et les pièces annexes de Rome, de Naples, de Constantinople; et ce fut vainement.

La seconde période des pérégrinations de Casanova se présente en 1748 et s'étend jusqu'en 1753. Elle comporte diverses allées et venues en Italie, puis un séjour en France et un séjour en Allemagne. Je n'ai pas vu qu'il ait fait parler de lui dans les dépêches et les pièces annexes fournies par les résidents ses compatriotes. Le voilà à Venise en 1753, arrivé tout à point pour prendre part au carnaval d'été, je veux dire celui qui s'ouvrait avec la fête de l'Ascension et qui était le plus couru, le plus visité, le plus brillant. Cette fois, lorsqu'il quittera Venise, trois ans plus tard, ce sera sous l'habit d'un fugitif..., et quel fugitif? Un échappé de la prison dite des Plombs, prison affectée aux justiciables du conseil des Dix et de messieurs les Trois, les inquisiteurs d'État.

Sa conduite à Venise depuis 1753, ses aventures amoureuses, sa fréquentation de la personne d'ambassadeurs tels que l'abbé de Bernis pour la France, de M. Murray pour l'Angleterre, ses entreprises de joueur, ses factures de diatribes et de sonnets querelleurs répandus dans les cafés et les *casini*, son rôle de magicien consommé dans l'intérieur de maisons patriciennes, ses abus par suite de

1. C'est seulement dans la troisième partie de ce travail qu'est traitée la question bibliographique proprement dite des *Mémoires,* avec l'histoire du *manuscrit original,* et des notices sur chacun des autres ouvrages de Casanova, mais publiés, de son vivant, à Turin, Trieste, Venise, Leipzig, Dresde et Prague.

l'ensorcellement où il avait captivé l'esprit de plusieurs de leurs chefs des plus illustres, toutes les conditions enfin d'aventurier qu'il remplissait avec avantage, indiquaient, qu'en somme, la seule source d'informations où il serait possible de le rencontrer authentiquement, découlerait des archives proprement dites du tribunal des inquisiteurs d'État. C'était au secrétaire de ce tribunal que se déféraient les rapports des agents observateurs « *osservatori* » comme on les appelait. Je me portai vers ces archives, je pourrais dire vers les débris et les épaves de ces archives.

Je m'explique.

Rien de moins complet, en effet, dans les archives de Venise, devenues considérables depuis 1815 par la concentration de tous les papiers des anciennes magistratures, rien de moins complet que le recueil des archives particulières de l'ancien tribunal des inquisiteurs d'État. Dans le mouvement populaire qui eut lieu en 1797, pendant la journée où s'effectua la chute de la République des Vénitiens, la partie du palais des Doges, où fonctionnaient le conseil des Dix et le tribunal des Trois, fut envahie et fort maltraitée. On s'en prit principalement aux papiers des Inquisiteurs, et malgré la rapidité avec laquelle ce mouvement factieux fut apaisé, la préservation des vieux dossiers, des correspondances, des rapports, véritable arsenal de haute police, se trouva fort mal de l'envahissement qu'avaient favorisé les novateurs. Puis vinrent les mutations de lieu, les transports des registres, cartons, liasses, un jour ici, un jour là : ce sont choses dangereuses pour la conservation des grimoires, des registres, des feuilles volantes, des cahiers et autres membres de la famille des manuscrits. Bref, de tous les papiers de l'ancienne République sérénissime, ce furent les plus bouleversés et les plus diminués, et le port salutaire qui les abrite aujourd'hui, je veux dire l'imposant établissement des Archives Générales dans l'ancien couvent de Sainte-Marie-Glorieuse des Frères conventuels, n'a pu nous les présenter autrement que dans l'état assez déconfit où il les avait reçus. Actuellement même, depuis très peu de temps, ces débris, ces épaves du tribunal des Trois, sont classés, rangés et répartis dans l'ordre voulu. A l'époque où je les consultai, ils ne l'étaient que fort relativement, et un peu à l'aventure. Je les examinai tels quels, et les résultats furent ceux que je dirai plus loin en ce qui concerne la personne de Giacomo Casanova.

II

Les pièces que j'indiquerai par le menu, et que même je présenterai traduites pour la plupart, peuvent donc être regardées comme étant les seules qu'il y ait à chercher et à demander parmi les anciens papiers du tribunal des Inquisiteurs. Si peu nombreuses qu'elles soient, elles sont néanmoins des preuves incontestables que les épisodes de l'observation des agents sur sa personne, de l'arrestation, de la captivité et de la fuite, fort développés dans les *Mémoires,* ne sont pas de l'invention d'un quidam ayant vu en cela fort bonne matière à se rendre intéressant.

Si je dis que ces pièces sont désormais *les seules,* en ce qui concerne la procédure de l'arrestation et la fuite, à demander aux archives des

Inquisiteurs, c'est par un motif très valable et important. Je puis, en effet, appeler en témoignage de chercheur vénitien aussi perspicace que diligent, M. l'abbé Rinaldo Fulin, membre de l'institut royal des sciences, lettres et arts de Venise.

Dans les deux années qui suivirent ma dernière exploration des archives vénitiennes, — elle date du printemps de l'an 1867, — M. l'abbé Fulin, qui était loin déjà de ses débuts dans l'érudition des choses de Venise et dans le succès des recherches parmi les papiers authentiques, fut amené à faire le même examen des papiers du tribunal des Inquisiteurs, et il les trouva dans le même état de classement approximatif et peu défini où je les avais reçus moi-même, liasse par liasse, carton par carton, registre par registre. Sa curiosité fort louablement active ne lui a pas fait rencontrer d'autres preuves que celles qui m'étaient passées sous les yeux, et s'il en avait existé d'autres pour toute cette partie dramatique de la vie de Casanova à Venise, il les aurait certainement remarquées comme pouvant être de bon service pour l'intéressant et recommandable *Mémoire* qu'il a lu à messieurs les membres de l'Institut royal de Venise, publié dans les actes de ce même Institut, puis imprimé sous forme d'opuscule extrait desdits actes, en 1877, portant ce titre : *Giacomo Casanova e gl' Inquisitori di Stato*[1]. Je donne ces informations précises parce qu'il est d'abord de mon devoir de rendre hommage à mon savant confrère, puis pour que tous ceux qui marquent de la curiosité pour la personne de Casanova ou un intérêt littéraire pour ses ouvrages, connaissent exactement toutes les sources produites. Le *Mémoire* de M. l'abbé Fulin n'est pas une production documentaire absolument. C'est chose écrite dans une intention de discussion curieuse et intéressante, avec toute la réserve aussi qu'il appartenait au caractère personnel de cet érudit d'avoir avec un auteur aussi libre en pensées et allures que l'a été ce Vénitien, dans les récits étonnants qui lui ont assuré une place fort particulière parmi les mémorialistes du XVIIIe siècle. N'eût été le soin de cette réserve, M. l'abbé Fulin aurait même développé bien autrement le travail qu'il avait, un moment, pensé faire à la suite d'une publication de cinq documents originaux[2] appartenant à une époque beaucoup plus tardive, et fort triste du reste, de la vie de Casanova, dont nous aurons à parler en dernier lieu. « Mais, dit-il, en recueillant un peu à la fois les matériaux nécessaires à ce travail, je changeai d'avis, et estimant que certains noms et certains faits ne méritaient pas de commentaires spéciaux, je laissai tout de côté. »

Je pourrais dire que j'ai beaucoup suivi l'exemple de M. l'abbé Fulin, non pas que je fusse ou que je sois obligé à la même réserve par mon caractère personnel, mais par cette raison que si j'avais donné suite au premier plan que j'avais conçu, ce ne seraient pas seulement des preuves que j'aurais à fournir de l'authenticité de certains faits et de certaines dates avancés par Casanova dans ses *Mémoires*, ce serait tout un travail sur la vie et les mœurs à Venise, étudié et développé, en prenant pour base de commentaires le texte des cha-

1. *Venezia*. Typogr. di G. Antonelli. (Brochure in-8° de 35 pages.)

2. *Venezia*. Typogr. M. Visentini, 1869. *Cinque scritture di G. Casanova*. (Brochure in-8° de 19 pages, publiée à l'occasion des noces Sarzoni et Parolari.)

pitres ayant trait aux choses vénitiennes. Or, les années, les études nouvelles, les circonstances diverses modifient beaucoup dans l'esprit les plans conçus en d'autres occasions de temps et de lieu. Et pour en finir avec ce que j'avais promis en mes entretiens passés, en mes correspondances littéraires ou familières, en un de mes ouvrages même où je me suis occupé tout spécialement des archives des Inquisiteurs [1], j'ai résolu de m'en tenir à l'unique exposé du résultat de mes recherches sur l'authenticité des *Mémoires*. Voici donc la production des pièces que j'ai rencontrées non seulement à Venise, mais en divers autres endroits, et tendant les unes et les autres non seulement à combattre mais à détruire les suppositions, les assertions mêmes que les *Mémoires* ont été l'œuvre d'un inventeur de faits et aventures, qui n'a eu d'autre ressource que l'audace dans le propos, l'intempérance dans l'image, qui fut habile à dire, encore plus à mentir, et qui n'aurait pas été Giacomo Casanova.

III

Jusqu'au mois de novembre de l'année 1754, nul document de provenance intérieure ou extérieure.

Le 11 novembre, première note de l'observateur secret, Jean-Baptiste Manuzzi, sur Casanova.

Le 16 et le 30 novembre, autres notes du même observateur.

Jusqu'au 22 mars 1755, absence de documents. A cette date, nouvelle note de l'observateur J.-B. Manuzzi.

Les 17, 21 et 24 juillet, autres notes du même sur le même.

Le 27 juillet, acte authentique de l'arrestation de Casanova par le grand-commissaire (*Messer Grande*).

Le 1er août, menu compte de dépenses établi par le geôlier pour le prisonnier.

Le 2 août, note d'un sieur Baptiste Zini sur les agissements passés de l'accusé Casanova.

Le 29 août, précis de deux témoignages pris en note par Domenico Cavalli, secrétaire du tribunal des Inquisiteurs.

Le 21 août, annotation des Inquisiteurs qui confirme l'arrestation et en précise le motif.

Autre annotation précisant la condamnation à cinq années de détention sous les Plombs.

Jusqu'à la fin d'octobre 1756, époque de la fuite du prisonnier, nulle trace de documents.

Preuves concordant avec la date de la fuite précisée par Casanova dans son récit : 1° une reconnaissance d'une dette contractée par le père Balbi, compagnon de captivité de Casanova et son associé dans sa fuite, envers le prisonnier Asquini, 31 octobre 1756 ; 2° annotation des chefs des Dix concernant des poursuites contre le capitaine et les gardiens des prisons, 3 novembre 1756 ;

1. Voy. *Histoire de la chancellerie secrète de la République de Venise.* (Un volume in-8°. H. Plon, édit. Paris, 1870.)

3° notes de réparations faites à une cellule sous les Plombs et à une fenêtre de la chancellerie, 2 et 6 novembre 1756; 4° annotation des Inquisiteurs relative à la condamnation de Lorenzo Bassadonna, dans laquelle est authentiquement rappelée la date de la fuite des deux prisonniers Balbi et Casanova.

Rien de plus, en fait de documents officiels, sur ces épisodes de la vie de Casanova, de 1753 à 1756, lesquels assurément avaient dû occasionner un nombre beaucoup plus considérable d'actes de procédure.

Nous avons dit que Giacomo Casanova était de retour à Venise depuis l'été de 1753 et que nous le trouvons l'objet d'une surveillance secrète en novembre 1754. Le voilà donc sujet à dossier, matière à archives d'un tribunal qui avait de son appartenance les mœurs et coutumes, les affaires des particuliers concernant l'ordre public, et bien d'autres choses, car le ressort est souple et facile à étendre. Le tribunal a des agents secrets qui explorent la ville, les cafés, observent les masques, les alentours des maisons des ambassadeurs, écoutent les propos, signalent les individus, font des rapports. Le premier agent dont nous trouvons la première *riferta* (c'était le mot pour désigner ces rapports) signe « G.-B. Manuzzi ». Ce nom n'est pas indifférent. Car, si vous vous reportez aux *Mémoires*, vous trouverez à cette époque même et pour toutes ces circonstances, toute l'histoire dudit G.-B. Manuzzi. C'est le même nom, c'est le personnage du même emploi, et Casanova expose, comme il l'entend, les motifs de l'inimitié qu'il ressentait pour lui. Écoutez ce premier rapport dudit Manuzzi à leurs Excellences les inquisiteurs :

Illustrissimes et excellentissimes seigneurs, par commission reçue... je rapporte que Giacomo Casanova est fils de Zanetta comédienne, dite La Buranella; son père aussi était comédien et s'appelait Gaëtan. Le père mort, le susdit Giacomo, encore en âge tendre, fut confié aux soins de sa grand'mère maternelle, sa mère étant partie pour la cour de Dresde. Il habitait à Saint-Samuel, se fit prêtre et déposa l'habit. On dit qu'il est lettré, mais d'un esprit fécond pour la cabale; qu'il s'était introduit chez le noble Zuan Bragadin, à Santa-Marina, et qu'il lui mangea force argent; qu'il a voyagé en Angleterre, est allé à Paris, où il s'est produit chez des dames et des seigneurs, tirant des profits illicites, ayant toujours vécu aux frais du prochain et cultivé gens faciles à tout croire ou enclins au libertinage, et dont il secondait les passions déréglées. Il est joueur, fréquente des patriciens et des étrangers et personnes de tout genre. Présentement il pratique fort le noble Bernardo Memo. Le N.-H. Benedetto Pisani m'a dit que ce Casanova est un *iperbolano* (cabaliste), et que c'est à force de mensonges, avec ses tours d'esprit, qu'il vit aux dépens de celui-ci et de celui-là, qu'il a été la ruine du noble Zuanne Bragadin, lui faisant croire que l'ange de la lumière apparaîtrait, et qu'on ne peut comprendre comment un homme qui, dans l'État, a fait si grande figure, a pu se laisser tromper par un tel imposteur. Ledit Casanova fréquente le café qui était à Menegazzo dans la Mercerie et Philippe, maître dudit café, m'a dit que ce même Casanova a de fréquents entretiens avec Marc-Antonio Zorzi, Bernardo Memo, Antonio Braida et qu'il croit même qu'ils composent des satires contre l'abbé Chiari...[1]

Ce rapport offre cela de curieux que les principaux détails se trouvent avoir fourni à Casanova lui-même la matière de plusieurs des chapitres qu'il a consa-

1. Voy. *Archives de Venise*, papiers des Inquisiteurs d'État. *Riferte e Lettere dei confidenti.* Il va de soi que ce document et tous les suivants, en ce chapitre, sont en langue italienne dans l'original. L'indication de cette source se trouvant la même pour les autres pièces, nous ne la répéterons pas pour chaque document.

crés au récit de ses incartades, de ses tours de magie, de ses opérations satiriques contre le poète abbé Chiari, et il a cru devoir ne rien réserver de toute l'histoire invraisemblable, et véritable cependant, de la manière dont il avait capté et presque dérangé l'esprit d'un des plus illustres patriciens avec ses fameuses promesses de l'apparition de l'Ange de la lumière. Tous les noms des patriciens désignés ici, Memo, Zorzi, se retrouvent parfaitement les mêmes dans les chapitres de ses *Mémoires* concordant avec la date du rapport de l'agent Manuzzi.

La seconde *riferta* est du 16 novembre. Elle roule tout entière sur les propos tenus par tels ou tels sur le dernier ouvrage dramatique de l'abbé Chiari. Ce Manuzzi fait l'agent lettré. Il recueille l'opinion des groupes, toujours dans ce café de Menegazzo où il y a compagnie patricienne d'assez libre pensée. Il relève que Casanova est un des meneurs de l'opinion contraire à Chiari, il lui a entendu dire à lui-même que la dernière comédie est détestable, qu'elle est la cause du désordre qui s'est produit, que les sentiments y sont barbares, les vers faux, nombreux; les discours philosophiques et les définitions des caractères, hors de propos. On parle beaucoup de Casanova dans ces réunions, parce qu'il veut prophétiser, prêcher sur les compositions de Chiari.

La troisième *riferta* traite cette fois d'une satire contre l'abbé. L'auteur désigné est Giacomo Casanova, et l'agent Manuzzi, naturellement, expose aux Inquisiteurs les démarches qu'il a faites et fait faire pour avoir la copie de cette satire prétendue terrible.

Les rapports suivants sont de l'année 1755. Les Inquisiteurs ont eu besoin, paraît-il, de nouvelles informations sur ce Giacomo Casanova, et le fidèle Manuzzi fait à peu près son même récit sur les origines, le caractère « cabalon », les tours de sorcellerie. Je relève ce fait, précisé dans les *Mémoires*, qu'après avoir déposé l'habit d'église, il s'était fait joueur de violon au théâtre de Saint-Samuel, puis qu'avec le titre d'homme de lettres il avait voyagé çà et là. Toutefois Manuzzi dit ignorer quelle est la religion que Casanova professe actuellement. Il s'est mis en bons termes avec don Giovanni Battista Zini, de la paroisse de Saint-Samuel, ami de Casanova. Il l'a fait parler, et après avoir tiré de lui quelques propos sur les tours de cartes dont il lui aurait donné le conseil de se détourner, et tenant à citer les relations de son ami parmi les patriciens, il dit croire que l'amitié qu'il a contractée avec les Memo, les Zorzi et autres, tient à ce qu'ils sont tous philosophes de la même manière. Manuzzi poussa alors don Zini à s'expliquer, et don Zini lui dit : « Ils sont épicuriens ! »

Jusque-là, ce sont rapports anodins. Mais, à la suite du rapport du 17 juillet, la liberté personnelle de Casanova est dans le plus grand péril. L'observateur Manuzzi ne ménage plus ses termes. Il représente Casanova comme un véritable ennemi public, il signale l'importance qu'il a acquise parmi des patriciens trop crédules, il le montre corrupteur de la jeunesse, d'une irréligion profonde et déclarée, d'une influence d'autant plus dangereuse qu'elle grandit chaque jour. Il a ses partisans, la fortune lui sourit, sa science de la cabale est complète, tous les plaisirs lui sont faciles, il fréquente quantité de femmes, et est toujours à la veille de tenter quelque grand coup de fortune. L'observateur, s'échauffant sans doute aux belles périodes de son rapport, et voulant préciser davantage, dit : « Lundi soir, au café de *Rinaldo trionfante*, Casanova a lu une composition

impie en dialecte vénitien. Je ne sais rien de plus énorme qui se puisse penser et dire contre la religion ; l'auteur considère faibles et débiles esprits ceux qui croient à Jésus-Christ. A traiter avec Casanova et à le fréquenter, on ne peut trouver que réunies en lui l'impiété, l'imposture, la débauche et la volupté, à un degré tel qu'on ne peut en concevoir que de l'horreur. »

Par le rapport suivant (du 21 juillet), on voit que Manuzzi s'était fait fort d'avoir une copie de l'impie composition de Casanova. Il se l'est rendu familier, il est allé chez lui le matin même. L'auteur a voulu lui lire quelque autre chose qui ne s'est pas retrouvée, ayant dans sa chambre divers écrits en profusion sur une table et dans une armoire. L'ayant recherchée dans un coffre, mais inutilement, il en retira une peau blanche en forme de petite ceinture. « Je lui demandai quel en était l'usage, il me répondit qu'on l'employait lorsqu'on pénétrait dans un certain lieu où étaient des chaînes et où on s'habillait de noir. Je lui demandai où étaient ces chaînes et cet habillement ? — Dans une loge, dit-il, car il y aurait danger à les avoir chez soi. — Je me souvins alors que Casanova m'avait parlé précédemment de la secte des francs-maçons ; me racontant les honneurs à recevoir et les avantages à trouver, comme associé ; que le noble Marco Donado pensait à faire partie de la secte, mais que la manière dont on y était introduit la première fois lui ayant paru trop risquée, il n'a voulu s'y hasarder ; que l'on s'y laisse conduire les yeux bandés. Je n'ai pas connaissance de la chose, je ne puis donc définir si Casanova m'a dit la vérité ou non, je crois toutefois de mon devoir de présenter humblement tout ce que lui-même m'a dit. »

Trois jours après (24 juillet), autre rapport concluant de plus en plus à l'impiété de la composition, mais déclarant en même temps qu'il n'a été possible d'aucune manière d'en avoir la copie, ne fût-ce même que d'une huitaine de vers (une octave). Casanova s'était excusé sur le danger de la matière, disant que, dans cette œuvre, il y a du surprenant, du stupéfiant (*del stupendo*), et que sa vie serait en trop grand péril.

Ce même jour (24 juillet), fut donné l'ordre au grand-commissaire d'arrêter Giacomo Casanova, de saisir tous ses papiers et de le conduire sous les Plombs.

Et, pour éviter toute erreur, l'observateur Manuzzi avait donné l'exacte indication du domicile :

« Derrière la *Cavalerizza,* dans la *calle di Mezzo,* la quatrième porte à main droite. Après ladite porte est un mur qui fait saillie à une cheminée. On m'a dit que le maître de la maison est la femme de feu Léopold dal Pozzo, qui travaillait en mosaïque. Sa chambre est celle qui se trouve après une table sur laquelle est une boîte en lapis-lazuli et autres pierres de couleur ; la table est en face l'escalier. Il m'a paru que, dans sa chambre, il y a une autre porte couverte de tableaux, et correspondant à un autre lieu. »

Le grand-commissaire, celui qu'on appelait à Venise le « Messer Grande », ayant exécuté les ordres des Inquisiteurs, leur rendit compte de l'arrestation, en ces termes aussi brefs que pleins de cérémonie. C'était sans doute la formule d'usage.

Illustrissimes et excellentissimes seigneurs inquisiteurs d'État,

Pour obéir aux ordres vénérés de vos Excellences, j'ai arrêté et conduit dans les prisons Giacomo Casanova, et, ayant fait une attentive perquisition dans son habitation, j'ai retrouvé tous les papiers que je remets humblement à vos Excellences. C'est aussi humblement que je vous en réfère et avec la plus entière soumission je m'incline.

MATTIO VARUTI, capitaine Grand.

Le 25 juillet 1755.

Il eût été particulièrement intéressant de retrouver l'interrogatoire auquel a dû être soumis l'accusé. Je n'en ai pas rencontré la trace. Le document officiel qui suit appartient au registre dit des *Annotazioni*[1], sorte de carnet des Inquisiteurs où le secrétaire consignait, de la façon la plus brève, les décisions de ses patrons. A la date du 21 août 1755, on lit :

Venues à la connaissance du tribunal les très graves fautes (*molto ripressibili colpe*) de Giacomo Casanova, principalement pour cause de mépris public pour la Sainte Religion, leurs Excellences l'ont fait arrêter et passer sous les Plombs.

Puis, en marge même de cette « annotazione », on lit :

Le ci-dessus indiqué Casanova condamné pour cinq ans sous les Plombs.

Quelques témoins avaient été appelés : don Zuane-Battista Zini, ce prêtre de San-Samuele, son ami, et un certain Césarino, entre autres. Mais leurs témoignages sont fort pâles après les rapports de Manuzzi. Don Zini toutefois dit ceci de curieux, qu'un livre étant venu récemment à paraître sous le titre de : *la Comica infortuna,* où Casanova était dépeint au vif, il s'en irrita fort et dit publiquement qu'il se voulait rendre à Milan pout tuer l'auteur, qui est l'abbé Chiari. Un témoignage insignifiant est celui du patron de *la Malvasia,* café dans la Frezzeria, que Casanova fréquentait en compagnie de gentilshommes et d'étrangers. La seule remarque à faire est que le témoin dit que Casanova parlait presque toujours en français. Déjà à cette époque il savait donc cette langue dans laquelle, trente ans plus tard, il devait écrire ses *Mémoires.*

Il y avait quinze mois qu'il était prisonnier sous les Plombs, lorsqu'après avoir médité sa fuite, il l'exécuta, « une heure avant minuit, sans lumière, dans le cachot du comte Asquini, *le 31 octobre,* » dit-il. Ici se présente, comme égarée dans les liasses des papiers, une toute petite note dont la date fait tout le mérite, pour marquer l'exactitude de celle que le fugitif a donnée dans son récit. Un moine de l'ordre des Somasques, le père Balbi, qu'il avait associé à son plan, prisonnier comme lui et compagnon de cachot d'un comte Asquini, laissa à ce dernier, assurément sur sa demande, un reçu d'une somme représentant les prêts et avances qu'il lui avait faits pendant le temps qu'il avait partagé sa prison. Le moine devant fuir, l'Asquini, se refusant à tenter l'aventure, avait pensé prendre les garanties de son prêt sous la forme d'un reçu *poco prima di sua fuga.* Or ce reçu est daté du 31 octobre 1756.

1. M. Bazzoni, érudit et écrivain distingué dans la carrière diplomatique en Italie, a publié il y a quelques années, dans l'*Archivio storico italiano,* un très intéressant travail sur les documents appelés *Annotazioni* par les Inquisiteurs.

La fuite reconnue, les Inquisiteurs formèrent aussitôt une procédure d'information qui était bien légitime. Et dès le 3 novembre, nous en trouvons la preuve dans cet ordre du conseil des Dix :

« Que le procès formé contre les capitaines et les gardes des prisons soit inscrit sur le registre neuf jusqu'à ce que la justice ait été plus complètement éclairée. »

Toute l'instruction officielle de la fuite si extraordinairement accomplie par Casanova et le moine Somasque, son compagnon, n'a point laissé de traces dans les papiers des Inquisiteurs et du conseil des Dix. Nous l'avons cherchée et recherchée, sans succès aucun. Et pour nous, le document dont le détail contient encore les preuves les moins contestables est *l'État des dépenses et ouvrages faits par le sieur Battista Picini dans une cellule* (camerotto) *sous les Plombs par ordre de leurs Excellences*[1]. Ce document, il est vrai, porte la date du deuxième jour de novembre. On serait en droit de se demander comment il eût été possible qu'un ouvrage de réparation entraînant une somme de 686 livres eût été accompli en un seul jour et déjà présenté au solde, puisque la date de la fuite est d'une heure avant minuit, le 31 octobre? Mais pour peu qu'on y fasse attention, on conclura à l'erreur de la plume du maître ouvrier qui a écrit novembre pour décembre, et le fait est si véritable que, si vous regardez au visa de l'expert auquel ce compte fut soumis, vous trouverez qu'il est du 9 décembre. A quelque temps de là, du reste, se rencontre une « annotation » dans l'un des registres d'office, qui constate le fait même de la fuite de Giacomo Casanova et du père Balbi de la prison des Plombs, effectuée le 1er novembre...

IV

Depuis cette époque (1756) jusqu'en l'année 1763, le nom et la trace de Giacomo Casanova disparaissent complètement des documents vénitiens.

Deux mois après sa fuite de la prison des Plombs, il est à Paris, où il dit s'être présenté à l'abbé de Bernis, son ancienne connaissance, devenu ministre secrétaire d'État des affaires étrangères. Il précise l'heure de son premier entretien, à deux heures après-midi, peu de jours après son arrivée (janvier 1757), et il assure que ce ministre l'ayant prié d'écrire le récit de sa fuite, il se mit à l'ouvrage et le lui apporta achevé dans la huitaine. Cette assertion est piquante et de nature à occasionner une recherche qui pourrait tenter l'esprit curieux et alerte du récent publicateur des *Mémoires du cardinal de Bernis*[2], M. Frédéric Masson, obligeamment autorisé par M. le général comte de Bernis à qui sont échus les papiers de l'abbé, plus tard cardinal. Ce serait, en effet, vers les papiers de la famille et non vers ceux de la secrétairerie d'État qu'il faudrait se porter, et, en même temps faire en sorte de reconnaître s'il se rencontrerait encore aucune trace des relations que Casanova dit avoir eues avec l'abbé, non seulement pendant qu'il était ambassadeur à Venise, mais depuis son retour en France. Il

1. Voir les avis et observations contraires de M. l'abbé Fulin, dans son *Mémoire* cité, p. 21. Il y a un autre compte plus développé de la dépense générale pour les réparations.

2. Deux volumes in-8° avec une *Introduction* qui est toute une étude. (Paris, Plon, édit., 1878.)

est bon toutefois de faire remarquer que, pour le récit de la fuite présenté en manuscrit à l'abbé de Bernis, Casanova dit que ce dernier lui apprit ensuite qu'il avait donné son histoire à Mme de Pompadour. En tous cas, la recherche serait plaisante à faire pour M. Fréderic Masson, surtout s'il la pouvait étendre aux lettres, aux notes de carnet, à ces riens que parfois on a négligé de détruire et qui servent fort pour affirmer telle ou telle circonstance.

Ce fut aussi le temps où ce Vénitien, installé à Paris, eut la fructueuse idée de proposer l'établissement de la *Loterie de l'école militaire*. Il a présenté un mémoire sur cette opération fort opportune alors. En connaît-on les termes ? Un *Mémoire* de ce genre existe parmi les *Papiers de France* aux archives des affaires étrangères, mais il ne porte pas de signature, il est d'une main qui paraît être celle d'un metteur au net. Ce document est-il le sien ? Quelqu'un en a-t-il fait la rencontre ailleurs ? Pour ma part, c'est vainement que j'ai fait enquête. Pas plus de succès pour la rencontre des pièces de la mission secrète qu'il aurait reçue de l'abbé de La Ville, premier commis des affaires étrangères auprès de l'abbé de Bernis, pour se rendre à Dunkerque et faire une reconnaissance de la flotte anglaise, mission qui lui aurait valu un don de cinq cents louis. Là encore il parle d'un *Mémoire* remis à M. de Crémille, ministre de la marine. Soit dit en passant, ce fut de ce même temps que data en France l'illustration du nom de Casanova, dans et par la personne de son frère François, le célèbre peintre de batailles. « Mon frère, dit-il, avait été reçu à l'académie de peinture par acclamation, après l'exposition d'un tableau de bataille qui fit l'admiration de tous les connaisseurs. L'académie en fit l'acquisition pour cinq cents louis. » Mais celui-ci fut « Francesco », revenons à « Giacomo ».

C'est le moment où il place le récit de son premier voyage en Hollande (fin de l'an 1757 et premiers mois de 1758) pour une mission financière. Il dit avoir eu des relations avec le ministre résident, M. d'Affri, et nous verrons plus loin, à propos d'un second voyage et d'une nouvelle mission au même pays, qu'il dit vrai. La précision des dates indiquées par lui concorde parfaitement avec les lettres officielles du résident qui donne de ses nouvelles et que nous avons retrouvées dans la correspondance (série *Hollande*) conservée aux archives des affaires étrangères.

Entre le premier et le second voyage en Hollande (1758-1759), revenu à Paris, il fonde une maison de commerce dans le quartier du Temple pour l'impression des étoffes. Sa maison a pour enseigne « La petite Pologne ». C'est une manufacture que, peu de temps après, il est obligé de vendre avec le bureau de loterie de la rue Saint-Denis dont il était toujours titulaire. Il doit y avoir dans les archives des notaires à Paris quelques minutes concernant ces affaires-là.

Le second voyage en Hollande est porté dans les *Mémoires* aux derniers mois de l'année 1759. Casanova fait mention de lettres de recommandation qu'il aurait eu à montrer au résident de France et qui lui auraient été remises à Paris. C'est parfaitement exact. Le vicomte de Choiseul les avait demandées à son parent le duc, ministre, et la demande et la réponse sont encore aux archives où j'en ai pris copie :

29 septembre 1759.

Le sieur de Casanova, Vénitien, homme de lettres, voyage pour s'instruire dans la littérature et le commerce depuis quelque temps. Ayant le projet de partir tout à l'heure

pour la Hollande, malgré les bontés que lui a marquées l'année passée M. d'Affry, il désireroit avoir une lettre de recommandation de M. le duc de Choiseul auprès de ce ministre, comme un titre sûr pour en être bien traité. Le vicomte de Choiseul prie M. le duc de Choiseul de vouloir bien rendre ce service à M. de Casanova et d'avoir la bonté de luy faire remettre sa lettre par ce ministre.

LE VICOMTE DE CHOISEUL[1].

Et la lettre demandée fut écrite le même jour et adressée à M. d'Affri, ministre du Roi en Hollande :

Versailles, le 29 septembre.

Le sieur de Casanova, Vénitien, qui est déjà connu de vous, Monsieur, se propose de retoucher en Hollande où il a déjà éprouvé vos bontés dans un premier voyage qu'il y a fait. Vous savez que c'est un homme de lettres dont l'objet est de perfectionner ses connoissances, surtout dans la partie du commerce, et je suis bien persuadé que vous luy accorderez vos bons offices dans les occasions qui le mettroient dans le cas d'y avoir recours. Je vous serai obligé en mon particulier de l'accueil favorable que vous voudrez bien lui faire...

LE DUC DE CHOISEUL.

Mais voici le curieux accusé de réception que monsieur le résident en Hollande fit à M. le duc de Choiseul, son ministre :

15 octobre, La Haye.

Monsieur le Duc,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 29 de septembre, par laquelle vous voulez bien me recommander M. Casanova, Vénitien.

Cet homme est venu effectivement ici, il y a quinze ou dix-huit mois. Le jeune comte de Brulh, neveu du premier ministre, lui avait donné une lettre pour M. Kauderbach qui me le présenta. Il nous conta une partie de ses aventures et nous dit qu'il avoit été long tems dans les prisons à Venise d'où il avoit eu le bonheur de s'échapper. Il nous parut fort indiscret dans ses propos, et comme il vouloit les étendre beaucoup plus loin que le territoire de Venise, je me vis obligé de lui en dire mon avis. Il resta quelque tems encore ici, il passa ensuite à Amsterdam, et on m'a dit qu'il y avoit beaucoup perdu au jeu. Il retourna à Paris et je n'en avois pas ouï parler depuis.

Il y a environ trois semaines que deux Vénitiens passèrent ici. Ils me dirent qu'il étoit encore à Paris et qu'il y fesoit même un rôle assez peu décent, mais ils peuvent avoir exagéré, et comme il dit beaucoup de mal de ses compatriotes, il est très possible qu'ils se croyent en droit d'en dire de lui.

Je vous serai très obligé, monsieur le Duc, si vous voulez bien me dire jusqu'à quel point vous honorez M. Casanova de vos bontés, parce que, s'il les mérite, il éprouvera combien j'ai à cœur de vous plaire et de vous marquer ma déférence, mais j'ai cru devoir vous communiquer ce que je sais de cet homme, dans le cas où il n'auroit pas l'honneur d'être connu de vous et où il vous auroit fait demander par un tiers la lettre que vous m'avez fait l'honneur de me mander à son sujet.

Je lui ai demandé quel étoit l'objet de son voyage, il m'a dit qu'il venoit ici pour des affaires d'intérêt et pour y négocier des papiers puisqu'on perdoit trop à vouloir se défaire des nôtres. Je lui ai répondu que j'espérois qu'il ne venoit pas en Hollande pour leur donner du discrédit et que s'il connoissoit les manèges de notre place, comme il disoit, il devoit savoir que la baisse de nos papiers n'étoit qu'un artifice d'usuriers qui ne les discréditoient que pour les acheter à bas prix et en tirer de gros intérêts. Il est convenu que cela étoit vrai, et il m'a dit que l'objet principal de son voyage étoit de voir à Amsterdam s'il ne pouvoit pas tirer de Suède des cuivres pour du papier qu'il

1. *Archives des affaires étrangères*, série *Hollande*, année *1759*; et de même pour les lettres suivantes.

auroit à y envoyer. Il m'a paru en tout fort léger en ses projets ou fort adroit à me cacher celui qui l'a déterminé à venir ici.

Un des deux Vénitiens dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans cette lettre est un M. Cornet qui y réside pour messsieurs les électeurs de Bavière et de Cologne et qui a dit publiquement chez moi que M. de Casanova étoit fils d'une comédienne.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur le Duc, etc.

D'AFFRY.

La réponse fut que c'était M. le vicomte de Choiseul qui avait recommandé Casanova à lui duc de Choiseul, qu'il ne le connaissait point et que M. d'Affri ferait bien de faire fermer sa porte à cet aventurier.

De La Haye, l'entreprenant Casanova, toujours fort des relations personnelles qu'il s'était créées à Paris avec des personnes de qualité, était parti pour l'Allemagne et nous le suivons à Bonn, à Cologne, où un nouveau bruit d'aventures le signale à l'attention du résident de France, qui lui consacre quelques parties de ses dépêches. Le voilà donc à Bonn et à Cologne dans ses *Mémoires* tout à fait en corrélation avec les dates et dans les circonstances produites par les lettres officielles du même temps. On ne saurait demander des preuves plus authentiques. Voyons les dépêches. Certes, elles ne l'absolvent pas, elles le chargent même fortement, mais on pense bien que je n'ai pas pour but de me donner le ridicule de plaider pour lui. Je le répète, je ne m'avance ici qu'avec cette question sous les yeux : Rencontre-t-on quelque part des preuves incontestables qui permettent de regarder les *Mémoires* comme étant basés sur des faits avérés? Casanova fut-il l'aventurier qu'il a dit lui-même avoir été et qui s'est dépeint comme tel? Les *Mémoires* sont-ils de lui? Je ne veux point sortir de ce programme.

Au volume quatrième de son récit, et à l'année 1760, à la mi-mars, Casanova se dit donc à Cologne venant de Bonn à la veille de se rendre ailleurs. Or la dépêche du résident de France à Bonn est en date du 1er mars 1760 :

Monseigneur,

Un Vénitien inconnu a passé icy. Il y a demeuré peu de jours. Il a fait de la dépense, étalé des diamants et joué gros jeu. Il a parlé de Paris et de Versailles en homme qui y avoit des habitudes. Il est actuellement à Cologne. J'ai écrit à M. le comte de Torci pour découvrir ce que c'étoit. Il m'a répondu que ce Vénitien était établi à Paris depuis dix ans, qu'il y avoit une maison de campagne où son équipage étoit resté pendant le voyage qu'il a fait en Hollande, et qu'il devoit retourner à Paris aujourd'hui. M. de Torci ajoute qu'un des banquiers de Cologne lui en a répondu [1]. »

Puis, le 9 mars :

Monseigneur,

Le Vénitien dont j'ai eu l'honneur de vous parler se nomme Casanova. On dit qu'il avait ci-devant à Paris un bureau de la loterie de l'École militaire. Il vient de lui arriver à Cologne une aventure qui a fait du bruit.

Un inconnu qui se nomme le baron de Vidau a présenté requête au juge de Cologne pour faire arrêter Casanova qui lui était débiteur de 5.000 florins. Casanova a été arrêté comme il sortoit de chez M. le comte de Torci où il avoit dîné. Il a nié la dette, mais pour éviter la prison, il a consigné une bague, une boëte et une montre d'or, vingt-cinq louis et une lettre de change de 3.800 florins. Le juge a délivré tout cela au baron

1. *Archives des affaires étrangères*, série *Cologne*, année 1760.

de Vidau qui est venu ici, a déposé la lettre de change chez un procureur pour la faire acquitter, et est parti tout de suite pour Mayence.

Casanova a porté plainte à l'Électeur qui a fait déposer sa lettre de change au greffe du conseil aulique. Casanova est actuellement ici à demander justice. Il s'est faufilé avec M. de Francken, conseiller aulique, qui le protège ouvertement.

M. de Bausset, ministre titulaire de France à Cologne, mais encore en congé à Paris, écrit ensuite à M. de Choiseul le résultat d'un entretien qu'il a eu la veille chez M. de Van-Eick (ministre de Bavière) avec M. de Kettler, général-major au service de leurs majestés impériales. Casanova en a fait tous les frais. M. de Kettler prétend qu'on doit le veiller très exactement et qu'il y a longtemps qu'il ne le perd pas de vue. Il dit être parvenu à avoir connaissance de quelques papiers de sa cassette qui désignent un complot effrayant, etc... M. de Bausset se dit prêt à exécuter les ordres qui lui seraient donnés, soit pour que M. de Kettler ait l'honneur de rendre compte lui-même à M. de Choiseul de ce qu'il sait, soit pour que lui, M. de Bausset, s'en éclaircisse davantage ou que le ministre ne croie pas nécessaire de prendre à ce sujet de plus grandes informations. M. de Bausset ajoutait enfin pour post-scriptum :

Mon secrétaire m'ayant mandé que ce Casanova avoit porté à M. de Torci, commandant à Cologne, une lettre de recommandation de Madame de Rumain, j'ay pris quelques informations et j'ay appris que, pendant son séjour ici, il avoit beaucoup vu Mesdames de Rumain et de Rieux. Il se mêlait alors de donner la bonne aventure et de tirer l'horoscope. On a ajouté que Mme la marquise de Rieux eut l'honneur de vous demander un passe-port pour luy que vous ne jugeâtes pas à propos de luy accorder.

M. de Choiseul fut d'avis que les projets que pouvait former le sieur de Casanova étaient bien moins à redouter qu'à dédaigner, et il écrivit à M. de Bausset qu'il serait inutile de faire aucune démarche auprès de M. de Kettler. Il est à croire que M. le duc de Choiseul, qui connaissait fort les marquises de Rumain et de Rieux, apprit d'elles ce qu'il y avait à redouter et à ne pas redouter du sieur de Casanova, et que ce qu'il apprit lui permit de se rassurer sur les manœuvres effrayantes dont M. de Kettler avait parlé à M. de Bausset. Puis, comme M. Casanova quitta Bonn et Cologne, le secrétaire Laugier se tint quitte de toutes autres informations, en écrivant le 13 avril que M. de Casanova n'était plus à Bonn, qu'il ignorait où il était allé, qu'ainsi son départ a prévenu l'arrivée des lettres qui devaient achever de le démasquer.

Mais M. *de* Casanova — pour parler noblement comme M. Laugier — a pris soin de nous dire la route qu'il avait suivie. Il s'était porté vers la Suisse par le Wurtemberg, dont il dit que la cour, grâce au gros subside que la France payait alors au prince, était à cette époque la plus brillante de l'Europe. Il est à Soleure et à Berne au mois d'août, et l'un des plus curieux chapitres de ses *Mémoires* lui est entièrement fourni par le récit de son séjour à Genève, à propos de la visite si piquante qu'il fit à M. de Voltaire et de l'extraordinaire entretien qu'il rapporte avoir eu avec lui à Ferney.

(*A suivre.*) ARMAND BASCHET.



L. Roussel. sc — Imp. A. Quantin.

PORTRAIT DE D. ELZEVIER
d'après une grisaille à l'huile
découverte récemment en Italie

ÉTUDES
ET
DOCUMENTS NOUVEAUX
SUR LES LIVRES A CLEF

(2e article.)

Avanture historique, écrite par l'ordre de madame de P***, à Paris, l'an 1679. Mense August. Petit in-12.

M. G. Brunet dit « qu'une clef contenant seize noms est au catalogue Peignot, nº 1761 ». Malheureusement, ledit catalogue mentionne seulement ceci : « avec une clef contenant seize noms ». Nous ne savons rien sur cet écrit dont Barbier ne parle pas. Clef à rechercher.

CADRE STYLE RENAISSANCE ITALIENNE

Avantures (Les) satyriques de Florinde, habitant de la basse région de la Lune. S. L. Imprimé l'an 1625. In-8°, de 212 pages.

Ce roman en prose mêlée de vers est, dit la bibliographie Gay (t. 1, p. 356), « un ouvrage singulier et qui aurait besoin d'une clef pour être bien compris. Les aventures érotiques qui y sont racontées sont parfois écrites d'un style très libre, ce qui explique pourquoi le livre ne porte ni nom de lieu, ni nom de libraire. Les vers qui sont mêlés à la prose portent le même cachet. » M. P. Lacroix a publié, au sujet de ce livre qui est très rare, un curieux article dans le *Bulletin du bibliophile* (janvier 1859). La clef est à chercher.

Bluette dramatique en trois tableaux, chronique locale. A propos des propos tenus ces jours-ci sur la politique réelle par certains factotums oubliés, qui se proposaient de faire comme jadis la pluie et le beau temps dans notre bonne ville. Au Puy, chez F.-M. Clet, 1840. In-8°.

Qui pourra donner la clef de cette pièce satirique en vers? Qui se souvient encore, au Puy, et des incidents qui en forment le fond, et des personnes qui y sont visées? Voici, d'après le catalogue de Soleinne (n° 3827), les noms des personnages de la comédie : le baron *Dubruit; Georges Ballon* et *Luc Brulot,* médecins; *Quintin Tire-pied,* tabellion ; *Jean Croc-en-jambe,* procureur; *Claude Lebattu,* avocat ; *Pierre Refrogné,* dit Barbe-Bleue, conseiller; dame *Velaune,* sorcière. Que d'illustres inconnus à découvrir!

Borlanda (La) impasticciata, composta per estro, d'all' *Incognito d'eritrea Pedsol,* riconosciuta, festosamente raccolta e fatta dare in luce dall' *Abitatore Disabitato* academico Bontempista, ed accresciuta di opportune annotazzioni per opera di varj suoi, coacademici amici. Milano, Agnelli, 1751. In-4°.

« Cet opuscule curieux et agréable est l'œuvre du comte *Pietro Verri;* l'auteur le regardait comme un véritable péché de jeunesse, bien que ses contemporains l'eussent accueilli unanimement avec le plus grand plaisir. » Tel est le jugement rapporté, d'après Bianchi, dans le « Dictionnaire des anonymes et pseudonymes italiens » de G. Melzi (pages 324 à 326). Dans l'article qu'il a consacré à cet ouvrage, Melzi nous fait connaître qu'il fut dirigé contre un certain docteur Plodes (dont *Pedsol* est l'anagramme), que Verri voulut ridiculiser en collaboration avec plusieurs de ses amis. Voici, telle qu'elle est donnée par Melzi, la clef des noms sous lesquels se cachèrent « Disabitato Abitatore e varj suoi coacademici amici », pour composer les pièces de ce recueil satirique :

Abitatore Disabitato, — le comte P. Verri.
Chalco-cefalo chalcochitone, — l'abbé Villa.
Luca Lucano Lucchese, — le marquis Morigia.
Cocco Biricocco da Baricoccone, — le comte Imbonati.
Ino Rentino Fiorentino, — le marquis Morigia.
Castruccio castracane di Castres, — l'abbé Passeroni.
Messer nomininfilzo de' Litaniosi, — D. Peppo Casati.

Frondaligero Terramovente, — l'abbé Villa.
Palicrondo cronista d'Élicona, — l'abbé Salandri.
Confusio de' Confusi, — D. Gaetano Caccia.
Paffo Segiuppe academico Lilliputese, } le marquis Foppa.
E Poeta attuale delle Mummie d'Egitto, }
Calocero Cococero da Colofone, — le comte Giulini.
Mincio Mincioncinida Mincioncione, — l'abbé G.-J. Villa.
Vier Lasciatelo passare, — le prieur Zane.
Deifolco Degli Dei Del Divano, — l'abbé A.-T. Villa.
Chrysoglotta da Figine, — le docteur Bicetti.
Chalcocefalo argyroglotto Pedante, — le comte Giulini.
Momolo dal Carbon Venezian, — le chanoine Agudi.
Nane Barcariol dal Buso Venezian, — le docteur Gandini.
Cencio Cenciosi da Cenciano Romanesco, — le docteur Gandini.
Masillo Lazarelli dalla Cerra Napoletano, — le docteur Gandini.
Demetrio De' Giurgenti Siciliano, — le chanoine Irico.
Meneghin di Meneghin de Meneghelta Milanes, — Balestrieri.
Galatin Tridura Parmsan, — le docteur Fogliazzi.
Pedrolin delle Vallade Bergamasche, — le docteur Cassio.
Anasse Glandi Raspolient d'an Zanevre Monferrino, — le chanoine Irico.
Poeta Balin de Zena, — le chanoine Irico.
Franz Fren Freunddeswein di Schwitzerland, — le chanoine Irico.
Lamentanza d'un Lauzo, — le prieur Vaï.
Sandolio Protopapas de Drino albanese, — le chanoine Irico.
Bacciarone Dietajuti da Firenze, — le chanoine Guttierez.
Ruben Rabbino di Rabata, — Giuseppe Bassani.
Brachini Brachylogi e Gallia Braccata, — l'abbé A.-T. Villa.
Mossen Ghiglianfraugno Badoi, — l'abbé Ruggeri.
M. Moulin Moulinier de la Moulinière, — Brini.
D. Ramirez de Guadalupe, — (inconnu).
D. Sevastien dos Algarves Academico, — Gianorini.
Incognito di Eritrea Pedsol Riconosciuto, — P. Verri.
Polistone Poliistrichide di Pola d'Istria, — l'abbé A.-T. Villa.

Nous avons dû retrancher de cette longue clef plusieurs indications d'un intérêt d'autant plus secondaire que, l'ouvrage étant aujourd'hui fort rare, peu de lecteurs auront à chercher le secret des pseudonymes ; nous avons d'ailleurs exactement reproduit tous les noms, dont la forme grotesque et parfois étrange montre suffisamment dans quel esprit de facétie a été composé le recueil dirigé contre le pauvre avocat *Plodes.*

Bureau (Le) d'esprit, comédie en cinq actes et en prose, P. M. L. C. R. G. A. (par *M. le chevalier de Rutlidge*). Liège, Boubers, 1777. In-8°. Seconde édition revue, corrigée et augmentée. Londres, 1777. In-8° de 151 pages. Titre gravé.

Cette pièce du fécond chevalier baronnet Jean-Jacques Rutlidge est une satire assez mordante contre Mme Geoffrin et contre les habitués de son salon. Un exemplaire de la deuxième édition est décrit au n° 2130 du catalogue de

Soleinne, dont le savant rédacteur s'exprime en ces termes : « Çette pièce n'est pas commune; elle ne se trouve ni dans la *bibliothèque du Théâtre-Français,* ni dans le *Catalogue de Pont-de-Vesle.* Une main moderne, que nous croyons reconnaître pour celle de Mercier de Compiègne, a mis en marge de la liste des acteurs les noms véritables des personnages » ; ce sont :

Mme de Folincourt, — Mme Geoffrin.
M. Cocus, — M. Capperonnier.
Cucurbitin, — Cadet.
M. Curviligne, — d'Alembert.
Le marquis d'Orsimont, — Condorcet.
M. Calcas, — Thomas ou l'abbé Arnaud.
M. Version, — Diderot.
M. Faribole, — Marmontel.
M. Duluth, — La Harpe.

(Voir aussi plus bas l'article « Les Comédiens ».)

Callophile, histoire traduite du scythe en latin, par un vieux philosophe visigoth. Eutaxie, Paris, 1759. In-12.

Cette traduction supposée n'est autre chose qu'un roman allégorique, dont l'auteur est *Barthès* ou Barthez, avocat, né à Narbonne. C'est une clef à trouver.

Candeur (La) bibliographique ou le Libraire honnête homme. Récit dédié à la Pucelle, belle-sœur d'Emmanuel, etc., etc. A Bibliopolis, chez Thomas le Véridique, à l'enseigne de la Vérité, M. DCC. LXXVI. Petit in-8° de VI-108 pages.

Cet écrit satirique, attribué à *l'abbé J. Dulaurens,* n'est autre chose qu'une diatribe dirigée contre *Emmanuel Flon,* libraire de Bruxelles, sur le compte duquel on peut consulter le *Bulletin du Bibliophile belge* (t. III, p. 258). Ce petit ouvrage, et surtout le Catalogue de livres (imaginaires) de MM. *Emmanuel* et *Kirie*, auraient besoin d'une bonne clef des noms. Il en est de même, d'ailleurs, de presque toutes les « bibliothèques imaginaires ».

Carithée (La), contenant sous des temps, des provinces et des noms supposez, plusieurs rares et veritables histoires de nostre temps, par *Marin le Roy, sieur de Gomberville.* Paris, 1621 et 1622.

Ce roman allégorique, en prose et en vers, et mêlé de chansons, est aussi peu lu aujourd'hui et presque aussi peu connu que les autres volumineux romans du même auteur, le *Polexandre* et la *Cythérée.* Sans doute il gagnerait en intérêt si l'on en pouvait trouver une bonne clef, et il nous ferait mieux apprécier certaines personnalités de ce temps-là. La Carithée est assez rare. Un très bel exemplaire était coté 24 fr. au catalogue J. Techener (1855, n° 3432).

(A suivre.) FERNAND DRUJON.

N° 10



Hré Fragonard Inv. et Del. Jques Aliamet Sculpt. J. de Mare Aqua.

A femme avare galant escroc

L. CONQUET EDITEUR Imp. Ch. Chardon.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos GRAVURES. — Fidèles à notre programme et voulant introduire dans ce recueil un élément de perpétuelle variété par des gravures hors texte obtenues de tous les procédés connus : eau-forte, chromotypographie, chromolithographie et héliogravure, nous sommes heureux de pouvoir offrir aujourd'hui aux amateurs un très curieux portrait inédit de D. Elzevier, découvert il y a quelques mois en Italie par notre collaborateur Ch.-L. Livet. L'original de ce portrait est peint en grisaille sur un panneau de bois, avec le nom du célèbre imprimeur. Nous avons fait graver, dans un cartouche décoratif, une figure si sympathique aux bibliophiles. Cette belle eau-forte pourra donc servir désormais de frontispice au volume publié dernièrement en Belgique par M. Willem, car nous ne croyons pas qu'il existe jusqu'à ce jour de portrait gravé de ce maître typographe.

Il nous est très agréable de pouvoir donner également un tirage hors texte d'une des planches de la très remarquable collection en réduction des vingt estampes dessinées par Fragonard et Touzé, pour les *Contes de La Fontàine*, que vient de publier M. L. Conquet, le libraire-bibliophile de la rue Drouot.

On se souvient de l'article de notre collaborateur J. Le Petit relativement aux éditions des *Contes de La Fontaine, illustrés par Fragonard*. Ces vingt estampes furent composées primitivement pour l'édition de F. Didot, 1795, 2 vol. in-4°. Mais nous ne craignons pas de dire que, réduite ainsi au format in-8° ou in-18, elles offrent plus de fini, de légèreté, d'agrément, et qu'elles ont l'immense avantage de pouvoir illustrer les éditions les plus précieuses des contes du *Bonhomme* et s'ajouter, par exemple, aux magnifiques éditions in-8°, renommées à différents titres, qui portent les dates de 1762, 1764, 1767, 1770, 1777 et même aux réimpressions plus récentes faites au cours de ce siècle.

Il fallait un artiste graveur aussi habile qu'amoureux du XVIIIe siècle pour mener à bien l'entreprise de M. Conquet, et l'on peut affirmer que M. Tiburce de Mare a rendu aussi merveilleusement que possible l'interprétation qui lui était confiée, en mariant très ingénieusement l'eau-forte au burin. Aliamet, Dambrun, J.-L. Delignon, Dupréel, Halbou, Lingée, Patas et autres graveurs de génie de l'édition originale n'auraient qu'à s'incliner devant l'œuvre de M. T. de Mare. Impossible de faire plus doux, plus fin, plus galamment et à la fois plus sobrement ces galantes eaux-fortes dont nous aurons à reparler par la suite, sans insister sur des éloges qui pourraient passer pour des réclames.

Le cadre de la gravure a 99 millimètres de hauteur sur 70 de largeur et le tirage est fait sur papier de format in-4°, ce qui permettra aux amateurs d'étudier leurs éditions pour y intercaler ces illustrations.

La publication de ces 20 planches sera faite en 4 livraisons : la 1re est en vente et les 3 autres suivront régulièrement. Le tout aura paru en avril ou mai prochain *au plus tard*. — Cette 1re livraison renferme :

1° Le titre de la publication avec justification du tirage et le numéro de l'exemplaire; — 2° le fleuron de Choffard, de l'édition de P. Didot, de même réduit et gravé à l'eau-forte par T. de Mare; — 3° les estampes suivantes : — *A Femme avare galant escroc; — Belphégor; — Le Calendrier des vieillards; — Le Magnifique; — Le Baiser rendu.*

Toutes les collections de 1er état : eaux-fortes pures sur japon blanc, épreuves terminées avec noms à la pointe, etc., sont souscrites à l'avance et si M. Conquet ne dépasse pas le chiffre total de 500 qu'il a fixé pour le tirage, les collections avec lettre seront tôt épuisées.

Livres aux enchères. — De toutes les ventes qui ont eu lieu dernièrement, la plus intéressante est, sans contredit, celle dirigée par M. Labitte, le 6 décembre, à l'hôtel Drouot. Le catalogue ne comportait que quatre-vingt-huit numéros, tous fort intéressants; parmi les plus remarquables nous citerons : une *Sainte Bible*, Paris, Lefèvre (impr. Didot) 1828-1834, 13 volumes. Cet exemplaire, sur papier jésus vélin, renfermant les figures de Devéria et la suite des gravures de Marillier avant la lettre, a été adjugé au prix de 1,310 francs. Les *Heures de Rouen*, 1497, 310 francs. Le *Musée Royal*, publié par H. Laurent, 1818, 2 volumes in-folio, exemplaire sur vélin avec les épreuves avant la lettre, 1,250 francs. La *Galerie de Florence*, Paris, 1789-1821, 4 volumes in-folio, exemplaire sur vélin avec les épreuves avant la lettre, 850 francs. Les dessins originaux de Geffroy, suite pour le théâtre de Voltaire, ont trouvé acquéreur à 1,050 francs. Vingt estampes de Fragonard pour illustrer les *Contes* de La Fontaine, 255 francs. Les *Fables* de cet auteur, 1755-1759, 4 volumes in-folio, avec les figures d'Oudry, se sont vendues 790 francs. Un Pierre Corneille, Elzevier, 1664-76, 5 volumes petit in-12, a coûté 1,000 francs à son acquéreur. Une jolie édition de Molière en 6 volumes, Elzevir, 1675-1684, a été adjugée 1,105 francs. Signalons encore un Voltaire, 4 volumes in-12, 1740, exemplaire renfermant des notes nombreuses et intéressantes de Voltaire et des corrections autographes, 250 francs. Cent quatre miniatures italiennes, en partie sur vélin, datant des xvie et xviie siècles, 800 francs. Un manuscrit français sur vélin, remontant au xve siècle et intitulé : *Chroniques de Jehan de Coucy*, 500 francs. Enfin le dernier numéro du catalogue, la *Généalogie et les alliances de la famille de Hornes*, manuscrit en 3 volumes in-folio sur vélin et sur papier, curieux monument historique d'une famille princière alliée aux plus grandes maisons d'Europe, a été adjugé 1,780 francs. Le total de la vente, pour ces 88 numéros, s'est élevé à 21,687 francs.

Du 1er au 18 décembre, l'une des plus belles collections de livres orientaux qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps s'est dispersée au vent des enchères. M. Thonnelier avait consacré sa vie entière à former cette bibliothèque, elle abondait en livres rares, dont un certain nombre avaient été acquis aux

ventes de Sylvestre de Sacy et de Klaprothe. Le catalogue, qui ne comportait pas moins de 4200 numéros, est un véritable monument bibliographique et sa rédaction fait le plus grand honneur à M. Leroux, le savant éditeur de la Société asiatique.

Signalons, à titre de curiosité, la vente d'un nombre assez considérable de lettres autographes de Gabriel Peignot, le célèbre bibliographe bourguignon. La plus grande partie d'entre elles a été imprimée sous ce titre : *Lettres de Gabriel Peignot à son ami Baulmont, mises en ordre et publiées par Émile Peignot, son petit-fils.* Dijon, 1857, in-8°. Cette publication serait, paraît-il, assez incorrecte, si l'on compare les originaux avec le texte imprimé. Quant aux autres lettres, elles sont inédites et contiennent quantité de faits curieux relatifs à Peignot et à ses travaux de bibliographie; elles se rapportent principalement aux *Recherches sur les danses des Morts* et aux *Testaments remarquables.* Tous ces documents ont été vendus 50 francs.

Une coquille tenace. — La coquille dont nous allons parler est d'origine hollandaise. Elle a été constamment reproduite depuis plus de deux cents ans sans que personne s'en soit jamais aperçu. Dans toutes les éditions de l'opuscule intitulé : *Le Palais-Royal ou les Amours de Madame de la Vallière* se lit ce qui suit : « Le roi la pressait incessamment de vouloir prendre une maison à elle, et enfin elle y consentit afin de le voir, disait-elle, plus commodément; il lui donna le palais *Biron.* » Ce petit roman, dans lequel il y a beaucoup de vérité, et dont la lecture est plus agréable que celle des histoires galantes placées à la suite de l'*Histoire amoureuse* des Gaules, a été imprimé bien des fois, tant en France qu'à l'étranger. Toujours on y voit figurer le palais *Biron.* Les chercheurs modernes ont essayé de découvrir l'emplacement de ce fameux palais. M. Auguste Poitevin (t. 1, p. 184) avoue franchement qu'il n'a rien trouvé ni dans les *Antiquités de Paris,* de Sauval, ni dans les *Recherches sur Paris* de Jaillot. M. Livet, qui n'a pas été plus heureux, a écrit que le palais Biron était un des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain. C'est bientôt dit; mais la preuve! Elle n'est nulle part.

L'aveu d'impuissance de M. Auguste Poitevin et l'erreur de M. Livet ont pour cause une coquille, une simple transposition de lettre. L'auteur, quel qu'il soit, des *Amours de Madame de la Vallière* connaissait à merveille la topographie du toit qui abrita, pendant quelques années, les secrètes amours du roi et de la fille d'honneur de Madame. Il avait parfaitement écrit le palais *Brion,* dont un copiste ou un compositeur fit le palais *Biron*, ce dernier nom étant plus connu que celui du futur duc de Damville.

Il est certain que Mlle de la Vallière n'eut jamais, au faubourg Saint-Germain, d'autre demeure que le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. La vérité, quant à son habitation en 1661, est qu'il s'agissait d'une dépendance du Palais-Royal, fort différent alors de ce qu'il est aujourd'hui. A la mort de Richelieu, il se composait de deux parties distinctes. Le Palais-Cardinal proprement dit avait été légué au roi avec ses jardins; puis une partie des bâtiments élevés par le ministre de Louis XIII avait été réservée à ses héritiers, qui la rétrocédèrent à la reine mère. Cette dernière partie comprenait tout le pâté occupé aujourd'hui par le Théâtre-Français, la galerie où se trouvent les maga-

sins de Chevet, le commencement de la rue Montpensier qui n'existait pas alors, et aussi une faible portion de la galerie d'Orléans actuelle. Le plan de Gomboust (1652) indique cette division du *Palais-Royal* proprement dit et de « l'Hostel de Richelieu ». Les deux édifices communiquaient entre eux par une grande galerie à l'extrémité de laquelle, sur la rue de Richelieu, se trouvait un pavillon dont la jouissance avait été abandonnée au comte de Brion, ami du jeune roi, à la charge de le décorer. Louis XIV y venait très souvent, avant le mariage de son frère, et y faisait des parties. Il continua ses visites après que le duc d'Orléans et Madame furent installés au Palais-Royal. Ses assiduités auprès de sa belle-sœur dissimulaient celles beaucoup plus intimes qu'il avait avec la fille d'honneur.

Même après la découverte de l'intrigue amoureuse, Louis XIV, bravant la colère de sa belle-sœur, fit quitter à sa maîtresse son service de fille d'honneur Il fit plus, il s'installa tout près du *Palais-Royal* dans ce qu'on appelait alors le *palais Brion.* Ce n'était à vrai dire qu'un pavillon moins vaste et surtout moins élevé que celui de Flore qui terminait, du côté des Tuileries; la galerie bâtie par Henri IV. Après avoir largement indemnisé Brion, qui se prêta de bonne grâce à sa dépossession, le roi fit garnir les appartements d'un mobilier somptueux qu'on renouvelait souvent. Ce fut là que naquirent les premiers enfants de Mlle de la Vallière. Louis XIV pouvait entrer dans ce nid d'amour soit par les appartements du Palais-Royal, soit plus ordinairement par la porte principale du pavillon ouvrant sur la rue Richelieu, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui le bureau de location du Théâtre-Français.

Voilà comment s'explique l'erreur produite par la simple transposition d'une seule lettre, erreur qui a mis à la torture les annotateurs de l'histoire galante et qui impose une longue rectification.

C'est, croyons-nous, le savant et regretté Pierre Clément qui a fait connaître pour la première fois la vérité par cette phrase d'une notice sur la duchesse de la Vallière placée en tête des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* (Techener, 1860). On y lit page LXIX : « Le roi lui avait donné l'hôtel Brion contigu au jardin du Palais-Royal. « Voilà la vérité vraie qui se trouve confirmée par les détails que l'aimable et sagace Édouard Fournier a donnés dans son dernier ouvrage *le Palais-Royal,* auquel il a pu mettre la dernière main quelques jours avant de mourir.

Avant d'écrire les pages qui précèdent, nous avons parcouru les nombreuses biographies composées sur Mlle de la Vallière. Aucune ne nous a satisfait. Plusieurs sont inexactes, prétentieusement écrites ou remplies de détails parasites. Le chef-d'œuvre du genre est celle d'un bon abbé qui a trouvé séant de forger des lettres de plusieurs pages que Mlle de la Vallière *aurait dû écrire* au roi pour repousser son amour. La meilleure biographie est, à notre avis, celle de Pierre Clément. Elle est bien écrite, très exacte ; son seul défaut est d'être trop courte. Qui donc nous donnera un volume écrit simplement, sans phrases comme celle où l'on représente l'héroïne « gravissant les alpes de la passion pour tomber dans les neiges expiatoires de la pénitence ». Ce que l'on doit désirer, c'est une histoire où les faits incertains seraient éclaircis, ou du moins discutés avec la perspicacité de la critique moderne. Voilà un livre à entreprendre. Avis à ceux qui voudront le bien faire. E. MEAUME.

LA RELIURE ILLUSTRÉE

REPRENONS pour cette présente année notre série d'études sur ce nouvel Armorial du Bibliophile qui a été si bien accueilli dès son apparition dans cette Revue :

FIG. 72. — BRÉGET (*Philippe*), baron de l'empire germanique, chevalier, commandeur et prévôt, maître des cérémonies des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, conseiller et doyen du grand conseil. Né le 24 août 1695, mort vers 1774. Il avait épousé, en 1729, Françoise-Suzanne Cassini.

La bibliothèque de cet amateur peu connu renfermait spécialement, et en grand nombre, les ouvrages sur l'histoire héraldique, nobiliaire et généalogique de la France, et même des pays étrangers. On y voyait aussi quelques manuscrits et des spécimens typographiques datant du berceau de l'imprimerie.

Sa marque est assez rare, et nous ne l'avons trouvée que sur l'*Armorial général des Ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, par Vincent Thomassin, avocat au parlement de Paris;* ouvrage manuscrit figurant, sous le nº 740, dans le catalogue de Martial Milet. — *Paris, Bachelin-Deflorenne,* 1872, in-12.

Fig. 73. — Breuilly (de). Quel est le collectionneur qui frappait ses volumes d'un si joli fer? Nous avons vainement cherché, fouillé, compulsé, écrit : mystère et blason! Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous n'avons trouvé qu'une seule famille à laquelle cet écusson pouvait se rapporter : c'est celle de Breuilly, dont le chef actuel de nom et d'armes est M. Edmond-Louis-Wilhem de Breuilly, fils de Louis-François-Joseph et d'Eugénie-Marie-Antoinette Mosselmann. Maintenant, si toutefois nous avons rencontré juste, à qui l'écusson? Au père, au fils, à l'aïeul? *That is the question.*

Fig. 74. — Bruhl (*Henri, comte* de), chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie et comte de l'empire, le trop complaisant et trop fastueux ministre d'Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe. Il était né le 13 août 1700, à Weissenfels, en Saxe, où son père exerçait la charge de maréchal de la cour et de conseiller intime du duc de Saxe-Weissenfels, et mourut à Dresde, le 23 août 1763.

Il y a bibliophiles et bibliophiles. On peut posséder une riche et nombreuse collection de livres, avoir des volumes, rares même, recouverts par les plus habiles ouvriers passés et présents, et ne pas se douter le moins du monde de cette passion si délicate et si attachante que l'on nomme bibliophilie. Tel fut le courtisan damné du roi de Pologne. Toujours occupé du stérile soin de prévenir les désirs de son maître, à satisfaire ses moindres caprices, emporté lui-même par les jouissances mondaines, le comte de Bruhl n'eut guère le loisir ou plutôt le goût de s'adonner à cette science qu'ont illustrée Mercier de Saint-Léger, La Monnoye, Brunet, Beuchot, Nodier et autres connus de tous. Il avait une bibliothèque comme tout grand seigneur du XVIII[e] siècle était tenu d'avoir : affaire de mode et de décoration mobilière. Avec toutes ses richesses et ce faste asiatique qu'il affectait, on s'étonne à bon droit qu'il n'ait pas eu l'idée d'accaparer ce que contenaient de plus beau toutes les bibliothèques de son temps. A celui qui possédait trois cents habits complets, et en double, autant de chaussures et de coiffures, de cannes et de tabatières, voire des montres; deux cents domestiques pour le servir; une garde plus magnifiquement payée que celle du roi; une galerie de tableaux sans égale; un cabinet de potasserie et de bimbeloterie, comme pas un jusqu'à lui n'en avait eu, rien ne devait être impossible; il tenait en bourse, sinon dans l'esprit, le moyen de se créer une place unique dans les annales bibliographiques. Mais, selon Frédéric, « il eut plus de perruques que de tête. »

Quoi qu'il en soit, il laissa en mourant soixante-deux mille volumes de toute taille! Les avait-il vus seulement? Le catalogue qui en fut dressé ne contient que les ouvrages concernant l'histoire ancienne et moderne, et forme pourtant quatre volumes in-folio. Jugez du reste!

La collection tout entière fut acquise par le prince Xavier de Saxe, au prix de 180,000 liv., soit 900,000 francs de notre monnaie actuelle. Elle forme aujourd'hui le fonds principal de la bibliothèque publique de Dresde.

Catalogus bibliothecæ bruhlianæ. — Dresdæ, 1751-1756, 4 vol. in-fol., avec une charmante vignette emblématique au commencement et à la fin de chaque volume, gravée par L. Zucchi, d'après S. Torrelli.

Empreinte prise sur : *Pasquillorum tomi duo,* conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote : *Inv. D*², 3473 *bis*.

Fig. 75. — Brulart (*Pierre*), marquis de Puisieux, fils du chancelier Brulart de Sillery, grand trésorier des ordres du roi et secrétaire d'État, mort le 22 avril 1740, âgé de cinquante-sept ans.

Pierre Brulart laissa la réputation d'un homme intègre et zélé pour les devoirs de sa charge. Fatigué des tracasseries que lui suscitait l'envie, désabusé en quelque sorte du monde, il se réfugia dans les lettres et se composa une belle bibliothèque, où il oubliait la politique et les intrigues écœurantes de la cour. A tous les avantages physiques le marquis de Puisieux joignait beaucoup d'esprit, une instruction solide et une grande capacité pour les affaires.

Sa bibliothèque se ressentait de ses qualités naturelles, car on y trouvait les chefs-d'œuvre littéraires de tous les pays vivant côte à côte avec les lourds traités sur le droit des gens, et les rebutantes élucubrations financières. Les livres à la marque de cet amateur sont peu communs, mais tous sont remarquables par le bon goût de l'habillement.

Fig. 76. — Brunet de Montforan (*François*), baron de Thoisy, conseiller au parlement de Paris et président de la chambre des comptes de la même ville, où il mourut le 26 avril 1696, âgé de cinquante ans. C'était le quatrième enfant de Philbert Brunet, sieur de Chailly, secrétaire du roi, et l'oncle de Pierre Brunet, président en la chambre des comptes, dont nous avons parlé dans l'*Armorial du bibliophile,* t. I, p. 129.

François Brunet fut un collectionneur dans la plus large et la plus généreuse acception du mot, si l'on en juge par les sujets que les bibliophiles s'arrachent au poids de l'or. Nous n'avons pas de détails précis sur la bibliothèque de cet amateur délicat, du moins nous n'en avons pas trouvé jusqu'à ce jour. Ce que l'on peut dire, c'est que ses reliures provenaient en majeure partie de Clovis et Nicolas Ève, de Roffet, dit le Faulcheur, de Ruette et de Le Gascon. D'après le *Mercure* (mai 1696, p. 299), il aimait avec autant de passion les sciences et les beaux-arts que les livres, et s'était formé un magnifique cabinet de tableaux, bustes, bronzes, porcelaines, meubles et autres objets de curiosité des plus rares.

Sa marque a été relevée sur : *L. T. Florus... — Salmurii,* 1672,

in-8°, conservé à la Bibliothèque nationale, sous la cote : *J. Falc.*, 14542. Au haut du titre de ce volume se lit aisément la signature autographe.

Fig. 77. — Budé (*Guillaume*), fils de Jean Budé, secrétaire du roi et audiencier à la chancellerie de France, et de Catherine Le Picart. Chacun sait que Budé, ce prodige de la France, pour parler comme Érasme, appartient à cette race d'hommes dont les travaux, l'érudition et le caractère honorent l'humanité. Et ce qui doit le rendre cher à tout savant et lettré, c'est que le fondateur du Collège de France fut aussi, en quelque sorte, le créateur de ce merveilleux dépôt littéraire appelé aujourd'hui Bibliothèque nationale.

En fait de bibliothèque princière, tout se bornait, de son temps, à celle de Blois, établie par Charles d'Orléans. Budé inspira à François Ier l'idée d'en créer une à Fontainebleau, qui, par ses développements successifs, devait devenir la plus riche du monde. Nommé « garde de la librairie royale », Budé s'acquitta de ses fonctions avec un zèle tel que le célèbre philologue Lascaris lui adressa le distique suivant, afin de perpétuer la part qu'il avait eue dans cette importante création :

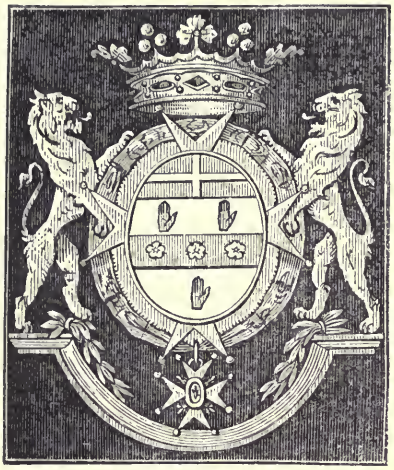
Augusti ut Varro, Francisci bibliothecam
Auget Budeus, Palladis auspiciis.

Brantôme ajoute : « Monsieur Budé, l'un des doctes personnages de la chrestienté, en fut quelque temps le premier gardien pour, de jour en jour, l'embellir de nouveaux volumes. »

Sans négliger la « librairie royale », Budé ne laissait pas de s'occuper activement de la sienne propre. Jean Budé, son père, grand acheteur de livres, *librorum emacissimus,* ainsi qu'il le dit lui-même, lui avait légué par testament tous ses manuscrits. La Bibliothèque nationale conserve de cette provenance vingt-sept manuscrits curieux, dont la plupart sont accompagnés de ses armes peintes au commencement du volume. A la fin de chacun se trouve, pour l'ordinaire, sa signature, précédée de cette légende, écrite tantôt en latin, tantôt en français : *Ce livre appartient à Jean Budé, conseiller du roi et audiencier de France, fait...* ou *acquis...* Suit la date de la transcription ou de l'acquisition.

Muni de ce premier fonds, Guillaume Budé s'efforça de répondre au vœu paternel. Mais, malgré tous ses soins, il ne semble pas toutefois avoir beaucoup augmenté sa collection, soit en manuscrits, soit en livres imprimés. D'ailleurs l'imprimerie venait de naître, et les « librairies », comme l'on désignait à cette époque les bibliothèques, continuaient encore de se former particulièrement de manuscrits, toujours très difficiles à se procurer. En 1528, Jacques Sadolet, l'humaniste italien, lui demande la liste des ouvrages grecs en sa possession. « Votre demande, répondit-il, me couvre de confusion, car je n'ai pas d'autres livres que ceux que l'on trouve partout : *Rubore me suffusum esse scito, quippe*

Fig. 72. — Bréget.



D'argent, à la fasce de gueules chargée de trois roses du champ, accompagnée de trois mains dextres appaumées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe. Le chef surmonté de la croix de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

Fig. 73. — Breuilly.



D'azur au chef cousu de gueules, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de même.

Fig. 74. — Bruhl.



Écartelé : au 1 et 4, parti d'or, et de gueules, à l'aigle éployée de sable sur or, et d'argent sur gueules, couronnée d'or; au 2 et 3, d'azur au chevron d'argent.

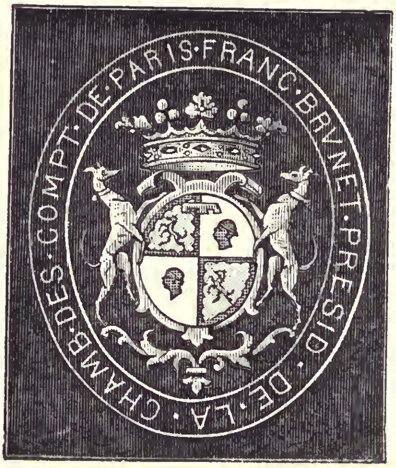
Fig. 75. — Brulart.



De gueules à la bande d'or chargée d'une traînée de cinq barillets de sable.

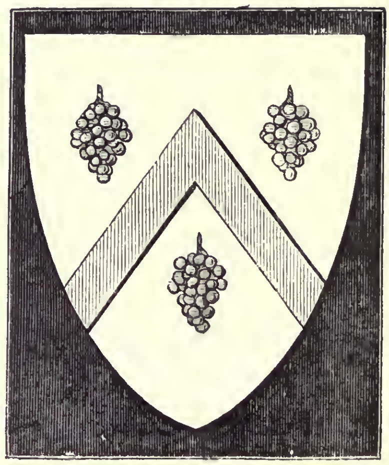
nullos alios libros habeam, præter eos qui in chalcographorum sunt, ne hujusmodi quidem omnes. »

Fig. 76. — Brunet.



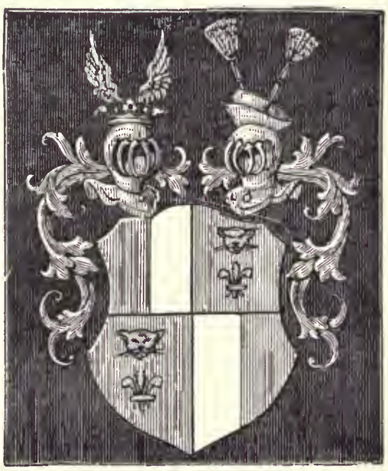
Écartelé : au 1 et 4 d'or chargé d'une levrette de gueules, à la bordure componnée de sable; au 2 et 3 d'argent, à une tête de More de sable, tortillée d'argent. En chef, un lambel à trois pendants de gueules brochant, comme brisure.

Fig. 77. — Budé.



D'argent au chevron de gueules accompagné de trois grappes de raisin d'azur posées 2 et 1.

Fig. 78. — Bunau.



Écartelé : au 1 et 4, parti de gueules et d'argent; au 2 et 3, de gueules chargé d'un mufle de tigre d'or, soutenu d'une fleur de lys du même.

Fig. 79. — Bunau.



Comme le précédent.

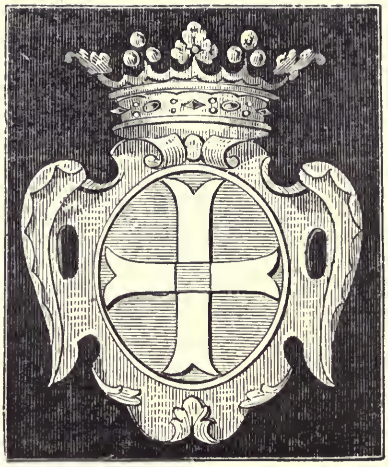
Budé entrait alors dans la soixante et unième année de son âge. D'où l'on peut inférer qu'à sa mort, arrivée onze ans plus tard, outre

Fig. 80. — Burckhard.



D'or chappé de sable, à 3 feuilles de palmier de l'un en l'autre, la tige naissant de la pointe de l'écu.

Fig. 81. — Cabart.



D'azur à la croix neslée et moulinée d'argent.

les manuscrits, il n'avait guère amassé que des productions typographiques en vente chez tous les libraires.

Néanmoins, parmi ses richesses littéraires figurait un exemplaire de la fameuse édition princeps d'Homère (*Florentia,* 1488, 2 vol. in-fol.). Cet exemplaire portait en tête de chaque volume les armes enluminées de la famille Budé, et les marges, *de vertice ad calcem,* étaient littéralement couvertes de scholies manuscrites de la main de Guillaume et de Louis, son frère.

Vers 1725, Boivin, de qui nous tenons ces détails, disait ne connaître de cette édition que quatre exemplaires, dont deux reliés aux armes d'Henri II, et conservés à la Bibliothèque royale. Des deux derniers, l'un appartenait au chancelier d'Aguesseau; l'autre, celui de Budé, à l'académicien de Boze, à la vente duquel il fut vendu 600 livres.

Depuis, on a retrouvé de cette rarissime édition deux ou trois autres exemplaires au plus. Mais celui de Budé, que devint-il ? Malgré toutes nos investigations, nous n'avons pu découvrir le lieu où le caprice des enchères a poussé cet inappréciable monument bibliographique. Si jamais ces lignes tombent sous les yeux de l'heureux possesseur, au nom de la république des lettres, nous l'adjurons de se faire connaître afin que le travail commun de Guillaume et de Louis Budé reprenne au jour la place qui lui appartient.

De son côté, le P. Jacob nous apprend qu'à la mort de Guillaume Budé, tous ses livres devinrent la propriété de François de Saint-André, président à mortier au parlement de Paris, dont la bibliothèque se fondit

en celle des jésuites du collège de Clermont, dispersée à la suite de l'expulsion de cette compagnie.

Né en 1467, Guillaume Budé mourut le 23 août 1540. Paris, la province et l'étranger retentirent de ses éloges. Leroy en fit un recueil curieux. Entre toutes les pièces laudatives à son sujet, celle de Mélin de Saint-Gelais fut sur les lèvres de tous ses contemporains; la voici :

Qui est ce corps que si grand peuple suit?
— Las! c'est Budé au cercueil étendu!
Que ne font donc les cloches plus grand bruit?
— Son bruit sans cloche est assez épandu.
Que n'a-t-on plus en torches dépendu,
Suivant la mode accoûtumée et sainte?
— Afin qu'il soit par obscur entendu
Que des François la lumière est esteînte.

Fig. 78 et 79. — Bunau (*Henri, comte* de), conseiller intime d'Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe. Né à Weissenfels en Saxe, le 2 juillet 1697, mort le 7 avril 1762 en sa terre d'Ossmannstadt, dans le duché de Saxe-Weimar.

Diplomate distingué, historien profond, le comte de Bunau fut aussi un amateur ardent et éclairé. Il commença de bonne heure à collectionner livres, tableaux, marbres et autres curiosités artistiques. Le peu de loisir que lui laissaient les soucis de la diplomatie, il l'employait à sa bibliothèque, où, indépendamment des manuscrits, l'on comptait 35,000 volumes imprimés, dont quelques-uns rares et la plupart sous de riches et élégantes reliures.

La similitude des goûts rapproche les hommes; aussi le comte de Bunau communiquait-il avec tous les chercheurs de son temps, ce qui lui donnait la facilité d'obtenir par voie d'échange ou d'achat les ouvrages manquant à ses collections. Quelquefois il se défaisait d'un exemplaire pour un autre plus grand de marge ou plus beau d'habillement. A l'exemple du président Lamoignon, il se faisait faire un tirage à part d'une publication nouvelle, sur du papier fabriqué pour lui. Les échanges et les ventes partielles expliquent cette foule de livres à sa marque qui figurent dans les bibliothèques publiques et particulières.

La fièvre du livre n'éteignait pas en lui toute autre généreuse aspiration : bon et serviable, il aimait et recherchait et de ses deniers même aidait ses rivaux en bibliophilie. Il s'efforçait aussi, à ce qu'on rapporte, de propager l'instruction parmi ses concitoyens; et plusieurs jeunes gens dont les ressources pécuniaires ne leur permettaient point de continuer leurs études furent soutenus par lui. Le monde savant lui est redevable ainsi du célèbre Winckelmann.

Tous ces trésors littéraires ne furent pas dispersés après la mort du possesseur. Le prince Xavier de Saxe, par sentiment patriotique, les

acheta pour la somme de 130,000 livres et les réunit à la bibliothèque publique de Dresde.

Le savant Jean-Michel Franck, bibliothécaire du comte, en dressa le catalogue au point de vue seulement de l'histoire et de la philologie. Il forme néanmoins sept volumes in-4° et a été publié sous ce titre :

Catalogus bibliothecæ Bunavianæ. — Lipsiæ, 1750-1756, 7 vol. in-4°.

Marque prise sur : *Historia vera de morte sancti Joannis Diazii Hispani,* 1546, in-12, tiré de la collection Morante.

Fig. 80. — BURCKHARD (*Jean-Henri*), médecin et botaniste. D'après la préface de son catalogue, il naquit à Wolfenbüttel et mourut en 1738, à l'âge de soixante-deux ans. Il ne serait donc pas né en 1672, comme l'affirment les *Biographies,* mais bien en 1676.

Quoique doué d'une immense érudition, Burckhard n'est guère connu des savants que par sa lettre à Leibniz sur le *caractère des plantes.* Mais la bibliophilie le sauva de l'oubli. Sa collection embrassait toutes les branches des connaissances humaines, et les livres qui la composaient étaient habillés avec soin, sinon avec goût.

Bibliothecæ Burckhardianæ, pars I-IV. — *Helsmtadii,* 1743-1744, 4 vol. in-8°, comprenant environ 12,000 articles.

Fig. 81. — CABART (*Esprit* DE), marquis de Villermont, gouverneur des îles d'Hyères et lieutenant général à Cayenne, mort des suites d'une chute, le 17 octobre 1707, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait épousé Éléonore de Broë, fille de Bon-André de Broë, chevalier seigneur de la Guette, conseiller d'État ordinaire.

Le marquis de Villermont s'était créé de nombreuses relations qui lui permirent de recevoir des informations sur tous les sujets. Pendant près de cinquante années, il entretint une correspondance fort active avec les plus hauts personnages de son époque. Cette correspondance, soigneusement conservée par Cabart, contenant de curieux détails pour l'histoire de la seconde moitié du XVIIe siècle, fut recueillie par l'abbé Dangeau, et passa ensuite, après la mort de celui-ci, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

La plupart de ses livres étaient frappés à ses armes. Nous les avons trouvées sur les plats de : *Historia del descubrimiento y conquista de las provincias del Perù. — Sevilla,* 1587, in-4°, ouvrage conservé à la Bibliothèque nationale sous le numéro *Ol. 763. Rés.*

JOANNIS GUIGARD.

PREUVES CURIEUSES

DE L'AUTHENTICITÉ DES

MÉMOIRES DE JACQUES CASANOVA DE SEINGALT

D'APRÈS DES RECHERCHES EN DIVERSES ARCHIVES

(DEUXIÈME ARTICLE)

V

Les documents vénitiens, avons-nous dit dans un chapitre précédent, ne comportent aucune nouvelle de Casanova depuis l'époque de sa fuite jusqu'à l'année 1763.

A cette date, en effet, au mois de novembre 1763, une lettre entière de sa main se présente, isolée, parmi les papiers des Inquisiteurs d'État. Cette lettre n'a cependant pas été adressée à Leurs Excellences, et elle est loin de contenir matière de criminalité. Mais si pacifique et si industrielle qu'elle soit, l'auteur a été justiciable du tribunal des Trois, il a échappé par la fuite à la durée de sa peine; jusqu'au jour donc où il sera rentré en grâce, — si jamais il doit y rentrer, — tout document le concernant doit être produit aux Inquisiteurs.

Où, d'après ses *Mémoires,* à l'automne de l'année 1763, Casanova se trouvait-il ? En Angleterre, à Londres, où il était arrivé au mois de septembre. De quel lieu est datée cette lettre de sa main que nous trouvons conservée aux archives vénitiennes ? De Londres, le 18 novembre 1763.

Il est manifeste que le fugitif des Plombs, le condamné des Inquisiteurs, malgré la succession incroyable de ses aventures étourdissantes, aspirait de temps à autre à retrouver la patrie, à revoir cette Venise qui avait été son berceau, puis le théâtre de tant de circonstances dont, après tout, la singularité, le genre même ne devaient que vivifier ses souvenirs. Certes, il ne pouvait regretter d'avoir échappé à la main d'une justice sévère; mais il aurait aimé que cette même main s'ouvrît pour lui toute favorable et lui marquât sa faveur par le libellé et la signature d'un sauf-conduit d'abord et d'un décret de grâce ensuite. Il ne cherchait donc que des occasions pour manifester son désir. Ingénieux comme il l'était, il estima que la proposition d'une industrie qui n'aurait que des avantages commerciaux pour l'État pourrait être agréée, et que, l'étant, cet agrément des maîtres s'étendrait à la personne du sujet. Il exposa, dans les termes suivants, les avantages d'une invention nouvelle pour la teinture du coton et adressa sa proposition aux magistrats préposés au commerce appelés à Venise *I cinque Savii alla mercanzia.* Cette lettre leur parvint; mais à la vue du nom du signataire, elle fut envoyée aux Inquisiteurs, et c'est ainsi que nous l'avons trouvée parmi leurs papiers. Casanova connaissait son protocole, il savait que toute lettre intéressant les choses même les plus ordinaires de l'État vénitien devait être adressée au « Sérénissime Prince ». C'était la formule générale, et selon l'objet dont elle traitait, elle passait aux mains des magistrats que la chose concernait. Celle-ci étant chose d'industrie et de commerce, Casanova avait pris le soin d'indiquer, sous le protocole d'usage, la direction de la magistrature que sa lettre devait prendre. On va voir que sa plume n'avait pas été embarrassée et que, bien que la question concernât le coton, il sut la présenter d'une façon peu ordinaire.

A la Sérénissime République de Venise.

Sérénissime Prince,

Les Orientaux ont toujours été en possession de l'industrie qui consiste à teindre le coton avec la graine même dont on fait l'écarlate. Les Phéniciens leur ont donné le secret de cet art et les Européens, après mille innovations de différents états, bien qu'ils se soient occupés du soin si sage de perfectionner les manufactures, n'ont jamais pu arriver à découvrir cet important secret.

Tous les États de l'Europe qui ont eu besoin de mouchoirs et de tissus de coton rouge ont été obligés de recourir aux Indes pour les avoir, envoyant ainsi en ces mondes nouveaux un numéraire effectif qui nous privait d'autant d'espèces métalliques. Mes recherches, mes voyages et mes études m'ont rendu maître de ce secret. Je l'offre aujourd'hui à ma patrie. Je lui offre la teinture écarlate des cotons plus belle que celle qui se fait en Orient et qui pourra se livrer à cinquante pour cent de moins que l'autre. C'est une chose manifeste que tous ceux qui s'emploient dans les expérimentations physiques ou chimiques se vantent toujours d'avoir réussi à faire des découvertes que d'autres n'ont su faire : moi, pour me mettre à l'abri de ce soupçon, je m'offre de faire personnellement les preuves en présence et dans la maison de l'illustrissime seigneur Girolamo Zuccato, résident de Venise en cette ville de Londres. Les échantillons mêmes seront envoyés par ce ministre à mon sérénissime Prince, afin que des experts désignés les examinent et fassent sur ces échantillons toutes les épreuves qui rendront indubitable la solidité de cette teinture.

C'est une chose facile que de l'éprouver avec les acides les plus forts, de faire bouillir les échantillons et de les passer au savon.

Pour apprécier l'avantage que ma patrie obtiendra de cette recette, qu'on réfléchisse qu'avec la valeur intrinsèque de dix sols, on fait un mouchoir qui se vend aujour-

d'hui six livres. Lorsque ces fabriques de toiles rouges seront introduites dans l'État vénitien, il sortira de l'État moins d'argent, mais là n'est pas le seul avantage.

On pourra établir des fabriques de mouchoirs et autres articles de toile rouge à la mode indienne, et on en exportera pour les pays étrangers, en Allemagne, en Espagne et en Portugal; donc l'argent entrera, quand auparavant il sortait, et ce sera une nouvelle source de richesses pour l'État.

Pour faciliter l'établissement de ces manufactures, je m'offre de me rendre à Venise et d'y conduire avec moi des ouvriers de France et d'Angleterre, bons à en instruire et former d'autres.

La récompense, quelle qu'elle soit, que mon sérénissime Prince croira devoir m'accorder sera tenue par moi comme une grâce souveraine toujours supérieure à mon mérite. Ma plus grande satisfaction (en qualité de sujet disgracié mais fidèle) sera de m'être rendu utile à ma patrie.

Londres, 18 novembre 1763[1].

GIACOMO CASANOVA.

VI

De l'année 1763 jusqu'à la fin de l'année 1769, aucun document officiel que nous puissions mettre en concordance avec les chapitres des *Mémoires*, pour cet espace de temps, ne nous est connu. D'après ses propres récits, parsemés comme toujours d'aventures dans tous les genres, Casanova en quittant l'Angleterre se rend en Belgique, puis en Allemagne; il passe à Brunswick, séjourne à Berlin en 1765, est à Saint-Pétersbourg à la fin de cette année, puis en 1766 à Moscou, à Varsovie, à Dresde, à Prague et à Vienne. Il est à Munich en 1767, reparaît à Cologne, à Aix-la-Chapelle, puis à Paris en octobre, d'où il se rend en Espagne. Il passe dans ce royaume toute l'année 1768, dont quarante-trois jours, enfermé dans le donjon de Barcelone. Ce fut là qu'il dit avoir rédigé, de mémoire, au crayon, la *Réfutation complète de l'Histoire du gouvernement de Venise*, qu'avait publiée l'écrivain français Amelot de la Houssaye[2], après avoir servi comme secrétaire particulier le président de Saint-André, ambassadeur du roi Louis XIV auprès de la république des Vénitiens. Il avait laissé en blanc les citations. Ce fait est important pour nos preuves, car c'est précisément par la mention et l'envoi de cet ouvrage de Casanova que nous allons retrouver son personnage dans la correspondance originale du résident de la République sérénissime à Turin, où l'auteur reparaît à la fin de décembre 1769, revenu d'Espagne par Perpignan, Nîmes, Aix, Marseille et Nice.

Arrivé à Turin, il ne fit d'abord que traverser la ville et se dirigea vers Lugano, dans le Tessin, pour s'entendre avec l'imprimeur Agnelli et régler avec lui les conditions pécuniaires de l'impression de sa *Réfutation complète* de l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye que ce dernier, dit-il, avait écrite en haine des Vénitiens, « tissu de grossières calomnies entremêlées de quelques recherches savantes ». L'ouvrage circulait depuis quatre-vingts ans, et personne n'avait

1. Archives de Venise. Papiers *Inquisitori di Stato*. Cette pièce est la première des *Cinque scritture di Giacomo Casanova*, publiés à l'occasion des noces *Parolari-Garzoni*. Venise, 1869. Tip. Visentini.

2. Paris, 1677. Deux volumes in-12, chez Léouard. Supplément, *idem*, in-8°. Une traduction en italien a paru à Cologne (1681).

songé à le réfuter. Casanova justifie bien ici lui-même ce que nous avons exprimé du vif désir qui l'animait depuis longtemps, de se retrouver libre à Venise. « Mon principal but, dit-il, en composant cet ouvrage, avait été de me réconcilier avec les Inquisiteurs d'État de Venise. Après avoir erré dans toute l'Europe, j'éprouvais le désir bien naturel de revoir ma patrie : cette envie était parfois tellement violente que je m'imaginais ne pouvoir plus vivre ailleurs. »

Cet ouvrage donc achevé et imprimé, Casanova était retourné à Turin et s'était présenté, sous de puissants auspices, à M. de Berlendis, envoyé de la République de Venise auprès du gouvernement sarde. Mais ici, pour que la concordance de cet endroit des *Mémoires* de Casanova avec les lettres officielles soit plus manifeste, nous emprunterons encore ce passage à leur texte : « Je parlai à M. de Berlendis de la publication de mon ouvrage, et il consentit à l'envoyer officiellement aux Inquisiteurs d'État[1]. La réponse qu'il en reçut était des plus singulières : le secrétaire du terrible tribunal lui mandait qu'il avait adressé mon ouvrage à la cour de justice, et que le titre seul suffisait pour attester l'étourderie ou les mauvaises intentions de son auteur; qu'on allait l'examiner, et qu'en attendant il était chargé de recommander à M. de Berlendis de me surveiller et de se refuser à toute démarche ultérieure qui pourrait faire croire que j'étais placé sous sa protection : aussi, craignant de compromettre Berlendis par ma présence à ses fêtes, je n'allais plus le voir que le matin, et en secret. »

Il était naturel que de telles assertions nous fissent nous porter vers la correspondance originale de cet envoyé de la République avec les Inquisiteurs, et voici les pièces que nous y avons rencontrées :

Illustrissimes et Excellentissimes Seigneurs, mes patrons très respectés,

Casanova est de nouveau arrivé dans cette ville, et il m'a remis un exemplaire de son ouvrage intitulé *Confutazione di Amelot* duquel, il y a déjà du temps, j'ai eu l'honneur de signaler à Vos Excellences l'impression que l'auteur en faisait faire à Lugano.

Je crois qu'il est de mon attention dévouée de présenter l'ouvrage même à Vos Excellences qui, mieux que tous autres, sauront apprécier le mérite et le zèle de l'écrivain.

J'apprends qu'il doit séjourner ici quelque temps, dans le but de s'insinuer dans la faveur du duc de Savoie, bien qu'on ne sache pas par quels moyens il aura cette fortune et cet honneur. Je ne le perdrai certainement pas de vue et rendrai Vos Excellences instruites des progrès de sa situation, pour attester aussi en cette circonstance la respectueuse soumission avec laquelle je me flatte d'être,

De Vos Excellences,

Le très humble et très dévoué serviteur,

GIOVANNI BERLENDIS[2].

Turin, 30 décembre 1769.

Aux seigneurs Inquisiteurs d'État.

(Avec trois exemplaires.)

1. Le titre exact est : *Confutazione della Storia del Governo veneto,* d'Amelot de la Houssaye, *divisa in tre parti.* Amsterdam, 1769. (Presso Pietro Mortier.) On trouvera, dans la troisième partie de notre travail, la description minutieuse de cet ouvrage.

2. Archives de Venise. Papiers inquisiteurs. *Correspondance* de Turin. De même pour les deux documents suivants.

A cette déclaration, les seigneurs Inquisiteurs répondirent à l'envoyé de la République :

L'exemplaire de l'ouvrage de Casanova intitulé *Confutazione di Amelot* nous est parvenu la semaine dernière, avec votre lettre du 30 décembre. Notre tribunal approuve que Votre Seigneurie Illustrissime donne suite à la parfaite observation qu'elle a promis de faire de chaque pas du personnage, et de même, qu'elle veille bien à s'abstenir de tout ce qui peut indiquer ou provoquer la moindre faveur envers lui.

Flaminio Corner, Inq^r.
Barbarigo, Inq^r.
Alvise Renier, Inq^r.

Au Résident à Turin. Le 27 janvier 1770.

Le 3 février, M. de Berlendis écrivait de nouveau :

Comprenant que c'est chose peu régulière et contraire à mon devoir d'avoir aucun égard pour une personne qui a encouru la disgrâce de l'auguste Tribunal, je me suis tenu dans la plus grande réserve avec Casanova malgré les bons offices faits auprès de moi en sa faveur par le chevalier Raiberti et autres personnages de considération auprès desquels il a trouvé accès. Selon les ordres vénérés de Vos Excellences, j'éviterai avec toute attention tout ce qui pourrait laisser supposer la moindre faveur, et ne manquerai pas d'observer tous ses mouvements dont j'instruirai Vos Excellences, afin de donner la preuve de mon exacte obéissance et de la soumission avec laquelle j'ai l'honneur de me dire, etc.

Giovanni Berlendis.

Turin, 3 février 1770.
Aux Excellentissimes Seigneurs
les Inquisiteurs d'État.

L'envoyé de la République ne manqua pas, en effet, à l'observation des mouvements de Casanova qui, peut-être, lui en donna lui-même part. Toujours est-il qu'en date du 17 mars 1770, il donnait avis à Leurs Excellences que Casanova avait pris la route de Plaisance et s'était embarqué la veille sur le bateau des grands marchands de Livourne, qu'il doit aller à Parme et à Bologne, pour se rendre à Livourne avec l'intention de se procurer quelque emploi dans l'escadre russe, qu'il prendra toutefois ses dispositions pour quitter le service dans le cas où les Russes feraient mine de vouloir attaquer le territoire vénitien, et qu'il se vante d'avoir connu le comte Orloff pendant son séjour à Saint-Pétersbourg.

A la date du 30 mars, M. de Berlendis écrit qu'il ne sait plus rien de Casanova; mais le 14 avril, il avise que son personnage a fait savoir son arrivée à Livourne dans les premiers jours du mois. Le 28, Casanova écrit encore de Florence que son espoir de trouver emploi dans l'escadre russe était resté sans effet, et que son intention était de se rendre à Rome.

Or, ouvrez les *Mémoires*, au chapitre qui correspond aux dates des informations données par M. le résident de Venise, et vous trouverez ceci :

« Mon travail terminé, n'ayant alors *aucune affaire de cœur*, dégoûté du jeu à cause de ses mauvaises chances, et ne sachant à quelle idée me vouer, j'eus la fantaisie d'aller offrir mes services au comte Alexis Orloff, qui commandait l'escadre mouillée à Livourne et en destination pour Constantinople. . . . . Je passai par Parme et soupai chez M. Dubois, directeur des monnaies de l'Infant, homme ridiculement vaniteux, malgré tout son esprit. Notre liaison datait de loin, car je le connus en même temps que cette Henriette que j'ai

tant aimée. . . . . Je trouvai à Livourne la flotte russe retenue encore par les vents contraires. Le consul d'Angleterre me présenta sur-le-champ au comte Orloff, qui habitait son hôtel. Il m'avait connu à Saint-Pétersbourg, et il voulut bien me déclarer qu'il se réjouirait de m'avoir à son bord. . . . » (Suit le récit des empêchements de l'accord entre Orloff et lui.) — Puis l'avis de son retour à Parme pour se rendre à Rome, où il fit un assez long séjour pendant lequel il se retrouva avec Bernis, devenu cardinal et ambassadeur pour le Roi très chrétien auprès du Pape. — Les réflexions sur la rencontre sont même très curieuses. « . . . . . Tout philosophe insouciant qu'il semblait être, l'âge et les honneurs avaient fait de M. de Bernis un tout autre homme : ce n'était plus là le petit abbé qui partageait sans façon avec plusieurs autres les bonnes grâces d'une M. M... Son Éminence était encore aussi bien portante qu'elle l'était treize ans auparavant, lors de mon séjour à Paris; aussi lui fis-je compliment sur sa bonne santé.

« — Je paye encore de mine, me répondit-il. La vérité est que je ne suis plus le même; les dames en savent quelque chose. Je suis toujours leur serviteur, mais le plus humble de tous. Hélas! j'ai cinquante-cinq ans.

« — On a l'âge que l'on paraît avoir, et point d'autre..., etc. »

De Rome, Casanova était passé à Florence et de là à Bologne, où il arriva le premier jour de l'an 1772, où, dit-il, il se trouva encore incapable de maîtriser la violence de ses passions, déclaration promptement suivie de cette autre qui le peint si au vif : « Je rirais volontiers au nez des innocents qui, sur ce point comme sur tant d'autres, me demanderaient des conseils, sachant par avance qu'ils ne sauraient être suivis. L'homme est un animal qui ne s'instruit que par sa propre expérience. C'est en vertu de cette disposition générale que le monde, aussi longtemps qu'il durera, est voué au désordre et à tous les excès. Sur les milliers d'hommes que j'ai rencontrés dans mes courses vagabondes, combien en est-il de sages et d'expérimentés ?

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer,

et je ne suis pas du nombre. »

Décidé, dans le courant de cette même année, à aller passer quelque temps à Trieste, Casanova ne pouvant s'y rendre par terre, puisqu'il lui eût fallu traverser le territoire vénitien, se dirigea par Pesaro vers Ancône, pour s'y embarquer. Il y resta toutefois deux mois, pendant lesquels, désigné à l'agent de Venise en cette ville, son personnage offrit ainsi l'occasion à ce chargé des intérêts de l'État vénitien de faire le bon serviteur, en adressant au secrétaire du Conseil des Dix la curieuse lettre que voici (je devrais dire le curieux portrait) :

Très surprenante m'a paru la nouvelle de la présence en cette ville, depuis quelques jours, de ce triste contumace de la justice de l'auguste conseil, je veux dire de Casanova, celui qui s'enfuit, il y a des années, avec d'autres coupables, des prisons d'en haut (les Plombs).

Je l'ai vu de mes yeux, d'après quelques indications, je ne l'avais jamais vu auparavant, il va et vient partout, le visage franc et la tête haute, et bien équipé (*con buoni arnesi*). Il est admis dans plusieurs maisons et répand le bruit qu'il a l'intention de partir dans quelques semaines pour Trieste, et de là en Allemagne. C'est un homme de quarante ans au plus, grand de taille, de bon et vigoureux aspect, très brun de peau,

l'œil vivace. Il porte la perruque courte et chataigne. D'après ce qu'on m'a dit, il est d'un caractère hardi et dédaigneux, mais surtout il est plein de faconde, et d'une faconde spirituelle et instruite.

Pour ne pas charger ma responsabilité de cette découverte accidentelle, j'en fais humblement part à l'État et je me déclare avec respect,

de Votre Seigneurie Illustrissime,
le très humble et très obéissant serviteur,

George M. Bandiera.

Ancône, 12 octobre 1772.

Au Très Illustre Seigneur Giovanni Zon,
secrétaire de l'auguste Conseil des X,
à Venise[1].

« Je quittai Ancône le 14 novembre 1772, après un séjour de deux mois ; au bout de vingt-quatre heures de navigation, j'entrais dans Trieste..... » dit Casanova dans ses *Mémoires.* Ici encore, la précision des dates est en parfait accord avec la vérité des faits.

VII

Nous arrivons aux dernières preuves fournies par des documents, aux dernières preuves de la véracité des faits dont Casanova a rappelé le souvenir dans les dernières pages du *manuscrit* des *Mémoires*, en l'état incomplet où il a été conservé et imprimé. Pour ces derniers faits, ces preuves si formelles, si authentiques, si officielles sont nombreuses dans les archives des Inquisiteurs.

Nous avons laissé Casanova arrivant à Trieste en décembre 1772.

Bien présenté et appuyé, il se répand beaucoup, il voit du monde, approche le comte de Cobenzel, des conseillers de la ville, et s'accrédite. Débarrassé de ses premières visites, il se rappelle qu'il est homme de lettres et presque historien, il met en ordre tous les documents qu'il avait rassemblés à Varsovie relativement aux événements de Pologne depuis la mort de l'impératrice de Russie, Élisabeth Petrowna, « car, dit-il, je voulais écrire l'histoire des troubles de cet État depuis leur origine jusqu'au premier partage du royaume, partage injuste qui menaçait d'embraser l'Europe. J'avais prédit cet événement dans un petit écrit imprimé à l'époque où la diète, en plaçant Poniatowski sur le trône, avait reconnu la feue czarine comme impératrice de toutes les Russies, et l'électeur de Brandebourg comme roi de Prusse. Mon but principal était de faire connaître au monde les conséquences que ce partage devait avoir. L'ouvrage fut fait conformément à ce plan, mais je ne pus donner au public que les trois premières parties, parce que mon imprimeur manqua à ses engagements.... » Ces trois premières parties parurent en effet, comme il le dit, imprimées à Trieste en 1773, chez Valerio Valeri.

Ce fut pendant cette année 1773 que se présentèrent et se développèrent pour lui les circonstances dont la fin devait être sa rentrée en grâce auprès du tribunal des Inquisiteurs, et par suite son retour en sa patrie. Rien de plus

1. Archives de Venise. Papiers *Inquisitori di Stato.*

exact que la plupart des détails qu'il a exposés et résumés. L'accueil du consul de Venise à Trieste, Marco Monti, la proposition que celui-ci lui fit de demander aux Inquisiteurs à l'employer dans une négociation délicate et fort policière, relative à l'entreprise de prêtres arméniens qui s'étaient retirés du territoire vénitien pour fonder à Trieste une imprimerie considérée comme préjudiciable aux intérêts de la République, la correspondance qui s'établit à ce propos entre le tribunal des Inquisiteurs et le consulat, l'intervention de Casanova auprès des autorités impériales à Trieste, pour obtenir la réforme de certaines conventions de douane entre les deux États limitrophes, les rémunérations de ses premiers services autorisées par les Inquisiteurs, la permission d'espérer la grâce.... tout absolument ce dont il fait le récit se trouve vérifié par les documents du temps conservés officiellement et que nous avons passés en revue un à un, et copiés dans le cours de notre examen des papiers originaux.

Fastidieuse au plus haut degré serait la traduction de ces pièces : à peine même une citation progressive sommaire offrirait-elle de l'intérêt. Disons seulement que depuis le 27 octobre 1773, date de la première pièce, jusqu'au 18 septembre 1774, date de l'avis du retour de Casanova à Venise, elles sont au nombre de dix-neuf, ayant plus ou moins d'étendue. Parmi elles se trouvent les rapports écrits de la main de Casanova et remis par lui au consul, qui les envoyait successivement aux Inquisiteurs. Ce consul appuyait sans cesse d'un mot particulier et favorable la demande du retour en grâce pour l'ancien fugitif de la prison des Plombs. Et certes, lorsque Casanova dit, au chapitre XVII du dernier volume des *Mémoires,* « qu'il a eu le bonheur de gagner l'amitié de cet excellent homme et que c'est à lui qu'il a dû en partie sa grâce et son rappel, l'unique objet de ses vœux, » il ne se trompait point, et le témoignage de la vérité se trouve dans tout le cours des propres lettres de ce Marco Monti, « homme plein d'esprit, éprouvé par de longs malheurs qui ne lui avaient rien ôté de sa gaieté naturelle, parlant mieux qu'un livre bien écrit, etc. »

Tout ce chapitre, en un mot, est si concluant à l'authenticité des *Mémoires* confrontés avec les pièces officielles, qu'il suffirait à lui seul pour la démontrer et pour ne pas permettre de douter que Casanova en est seul l'auteur.

Le manuscrit des *Mémoires,* tel qu'il a été imprimé, s'arrête brusquement. Il se termine au moment même où la suite du récit eût mis le lecteur à même de connaître les impressions qui durent émouvoir l'âme du revenant, quand, à la faveur d'un sauf-conduit bien libellé, il se trouva en présence du tribunal secret qui venait de lui rendre son pays après « un pèlerinage de vingt années dans toutes les contrées de l'Europe », selon la complaisante expression du narrateur. Je dirai plus loin, dans le chapitre final, comment j'estime qu'on peut expliquer cette interruption, aussi soudaine qu'anormale, d'un récit de six cents pages in-folio auquel une seule de plus eût suffi pour lui donner au moins les limites naturelles d'une conclusion trouvée dans les faits eux-mêmes.

La soudaineté de l'interruption du récit original rend d'autant plus curieuse la recherche de la suite des destins de cet homme singulier. Les documents ne sont pas assez complets pour permettre de le suivre dans la marche du temps, comme on peut le faire à l'aide de ses *Mémoires.* Il en existe toutefois assez pour que l'on puisse représenter les phases principales qui auraient fourni matière au

récit des vingt dernières années de ce narrateur audacieux qu'un critique habile a jugé, fort justement, « penseur profond, écrivain ingénieux, voyageur infatigable qui eut la trempe de caractère et les ressources d'esprit de Figaro avec les aventures de Gil Blas ».

VIII

Le point biographique où s'arrêtent les *Mémoires* est celui de l'expectative d'une grâce, qui permette au voyageur aventureux de se rendre dans le seul endroit du monde où il n'aurait pu paraître, sans que la main du commissaire ne l'appréhendât au corps, je veux dire à Venise, sa patrie. C'est donc du moment même de cette expectative qu'il faut faire dater les recherches pour donner suite l'élément biographique de l'ouvrage de Casanova.

Le désir profond qu'il avait de rentrer à Venise le faisait parfois atteindre à l'éloquence sentimentale dans les lettres que la mission qu'il avait acceptée l'obligeait d'adresser au consul devenu son protecteur. Il exalte cette impatience, il dit qu'il la conserve ardente pour servir, heureux de l'éprouver, puisqu'elle lui prépare la route au terme de laquelle s'effacera une tache qui le rend équivoque à tous et insupportable à lui-même. Il invoque toutes les raisons imaginables pour presser la clémence des magistrats, dont la lenteur le désespère ; le climat de Trieste est fatal à sa santé, la langueur. le chagrin dévorant, tout concourra à lui faire terminer son infortunée carrière, loin sans doute et en disgrâce de la patrie. Il invoque jusqu'à l'insuffisance de la philosophie qui ne lui fournira pas assez de forces pour contempler une telle mort avec les regards d'un stoïcien. Cependant il est d'avis que la saine morale veut qu'avant de penser à obtenir de Dieu le pardon de ses fautes, il l'obtienne de son prince, juste et clément. On reconnaîtra volontiers qu'il est difficile d'être plus correct en ses exigences temporelles et spirituelles.

C'était le 26 août 1774 que Casanova se représentait ainsi, désespéré et languissant, et ce fut la dernière fois qu'il eut la peine de recourir à de tels cris du cœur pour toucher l'âme du prince. Le 3 septembre, en effet, le prince, — c'est-à-dire les Inquisiteurs, — que des patriciens demeurés fidèles, à travers les temps, à Casanova, avaient d'ailleurs bien disposés, —libellèrent un sauf-conduit qu'ils adressèrent à leur consul à Trieste et dont voici les termes :

> Nous, Inquisiteurs d'État, pour des raisons qui ont ému nos esprits, accordons libre sauf-conduit à Giacomo Casanova, valable pour tout le mois, afin que, sauf obstacle, il puisse venir, aller, séjourner, revenir et se présenter en tous lieux, sans qu'il lui en puisse résulter nul ennui : telle étant notre volonté[1].

Évidemment, c'était la grâce entière sous une forme non encore déclarée. Ce même jour, en effet, 3 septembre, le registre des *Annotazioni* du tribunal porte le décret de grâce dont voici les considérants :

1. Archives de Venise. Papiers *Inquisitori di Stato*. De même pour le document suivant. Année 1774.

3 septembre 1774.

Pour les fautes énoncées dans l'*annotazione* du registre, le 11 août 1753, Giacomo Casanova a été condamné à cinq ans sous les Plombs. Il lui réussit de fuir après trois ans et plus, déjà, de captivité. Il fut errant, dans les pays étrangers, pendant plus de dix-huit ans, languissant dans l'infortune, se procurant les moyens d'existence par ses propres talents, faisant paraître quelques ouvrages de sa composition, principalement celui des *Réfutations* d'Amelot, manifestant amour et passion pour la patrie, rendant hommage et respect à de nombreux citoyens que leurs mérites avaient illustrés. Il s'était transporté en ces derniers temps à Trieste, où s'étaient aussi rendus quelques moines arméniens, mécontents du gouvernement du saint-siège, fugitifs de leur monastère de San Lazaro de Venise, avec l'intention d'en établir un autre, sous la protection de l'impératrice-reine, avec la faculté d'administrer les sacrements à leurs nationaux et de fonder une imprimerie dont l'établissement pouvait nuire à nos intérêts commerciaux. Le tribunal ayant, en conséquence, chargé le consul vénitien d'user de toute industrie pour faire échouer autant que possible les projets de ces moines, celui-ci eut recours à Casanova qui, pendant plusieurs mois, avec tout le dévouement d'un véritable sujet, s'est exposé à de grands risques dans des tentatives de tout genre pour réussir à rendre difficile l'exécution desdits projets de ces Arméniens.

Dans le but donc de l'entendre expliquer de vive voix ses moyens, pour l'enlever au péril auquel il s'est exposé afin de bien servir et de mériter la grâce désirée du pardon de sa fuite..., afin aussi de ne pas perdre pour toujours un sujet qui, par ses talents, a été et peut être utilement employé, puisque, contraint par le désespoir, il était à la veille de s'éloigner de Trieste pour tenter ailleurs une nouvelle fortune, le tribunal a chargé le consul, en lui envoyant un sauf-conduit, de le faire venir ici avec l'ordre de se présenter au secrétaire qui, à son arrivée, devra lui donner part du pardon de sa fuite et de sa complète libération, à la condition qu'il retournera, si besoin est, à Trieste, pour l'affaire dans laquelle il s'est habilement employé ou pour tout autre service qu'on pourrait croire utile. C'est ce dont on fait ici la présente *annotation*, pour la propre sécurité de Casanova et pour que nos successeurs soient éclairés.

Francesco Grimani, Inq^{r} d'État.
Francesco Sagredo, Inq^{r} d'État.
Paulo Bembo, Inq^{r} d'État.

Le consul de Trieste donna avis, le 10 septembre, au tribunal des Inquisiteurs de la prompte remise qu'il avait faite du bienfaisant document à Casanova qui le lut, le relut, le baisa plusieurs fois, et, après quelques rapides instants de recueillement (*concentrazione*) et de silence, fondit en larmes, plein de reconnaissance et de bonheur pour cet acte de grâce.

Casanova partit le lendemain pour se mettre entièrement à la disposition de l'État.

Le dernier document de cette période des aventures du fugitif pardonné est la lettre des Inquisiteurs au consul pour lui donner avis de l'arrivée de Casanova à Venise, de sa visite au tribunal et du retour qu'il allait faire à Trieste pour terminer, par son intervention et son industrie, l'entreprise délicate dans laquelle il avait accepté de s'employer.

IX

« A l'âge de quarante-neuf ans que j'atteignais alors, dit Casanova à l'avant-dernière page des *Mémoires*, je comprenais parfaitement qu'il n'y avait plus rien à demander à la fortune, déesse impitoyable pour l'âge mûr. Vivant à

Venise, je pensais pouvoir désormais braver ses rigueurs et, grâce à mes talents, me suffire à moi-même. Ma longue expérience me mettait désormais à l'abri des prestiges de la vanité. Je n'ambitionne plus ni titres, ni honneurs, ni la splendeur d'une grande existence; tout ce qu'il me fallait, c'était un emploi obscur dont les revenus m'eussent procuré le strict nécessaire, car désormais j'étais résolu de m'en contenter[1]. »

Quand le fugitif pensait ainsi, il n'était qu'à la veille d'obtenir cette grâce; c'était donc en prévision et avec l'assurance de l'obtenir bientôt qu'il se façonnait ce programme modeste. Et quand il se parlait ainsi de l'emploi obscur, il ne se représentait pas, sans doute, quel emploi, en effet, trop obscur lui serait offert et qu'il accepterait. Oui, trop obscur, et misérable même fut l'emploi. Il devint l'agent secret du tribunal des Inquisiteurs pour le service intérieur de Venise ! Et de nombreux textes de ses rapports sur les mœurs, sur les émotions politiques, sur les ouvrages prohibés, sont restés d'assez lamentables témoignages de sa condition.

De 1775 à 1782 il fut l'agent au service secret. Il avait d'abord demandé, pour le cas où le landgrave de Hesse-Cassel, sur l'entremise d'un ami, le chargerait de ses intérêts à Venise, il avait, dis-je, d'abord demandé aux Inquisiteurs leur assentiment; Leurs Excellences lui avaient fait répondre que « le prince », c'est-à-dire eux, Inquisiteurs, ne consentaient ni ne se refusaient à ce qu'il assumât cette charge d'agent du landgrave, et l'affaire n'eut point de suite. La forme de sa demande était même des plus correctes[2]. « Ma situation présente, dit-il, m'obligeant à chercher quelque emploi dans lequel je puisse honnêtement passer le reste de mes jours avec toute tranquillité d'esprit, dans la ville adorée où je naquis, et l'occasion se présentant sans doute favorable, je n'ose la seconder ni disposer de moi-même sans le gracieux consentement du tribunal suprême, duquel tout récemment j'ai éprouvé la clémence. Le sérénissime landgrave de Hesse-Cassel voudrait avoir ici un agent particulier....; un seigneur étranger de beaucoup de considération, qui a la bonté de me protéger, me fait espérer ce petit poste avec quelque salaire. Je n'ai rien de la fortune et je ne puis espérer que peu de l'industrie, vu la faiblesse de mes talents et l'âge qui s'avance. Mais bien que beaucoup d'agents des princes d'Allemagne se trouvent ainsi dans cette capitale, et que cette commission pourrait être confiée à d'autres par ce même landgrave, je ne crois pouvoir faire aucun pas dans cette vue sans obtenir d'abord l'assentiment de Leurs Excellences, puisque le plus glorieux titre auquel j'aspire est de dépendre entièrement des lois vénérées de mon sérénissime souverain naturel. »

Lorsqu'il écrivit et adressa cette lettre au tribunal souverain, était-il déjà son serviteur assuré et stipendié? Je l'ignore. Il ne se faisait point de contrat pour être admis à la profession secrète, et la plupart des affaires se traitaient personnellement avec le secrétaire des Inquisiteurs. Une trentaine de ses rapports sont aux archives[3]. Il les signait de ses nom et prénoms, *Giacomo Casa-*

1. *Mémoires,* édit. Rozez, de Bruxelles, 1860. Tome VI, chapitre XVIII, page 395.
2. Sa lettre du 18 décembre 1774, adressée au secrétaire du tribunal souverain des Inquisiteurs.
3. Nous en avons l'entière copie pratiquée aux Archives de Venise, en avril 1867.

nova, quelquefois de ses initiales seulement. Lorsqu'il en avait un de préparé, il le faisait porter par un gondolier qui ne le connaissait pas et il se tenait enfermé dans la gondole, à distance du palais. Si le secrétaire des Inquisiteurs avait à lui écrire, le nom convenu pour l'adresse était : *Signor Antonio Pratolini* et la demeure *al Casino di sua Eccellenza Marco Dandolo nella corte passato il Ponte di Legno presso corte delle Colonne.* Le plus souvent il a voulu donner à ses rapports une forme plus élevée que celle qui suffit aux vulgaires bulletins d'un vil espionnage, et il a pris la plume de l'observateur philosophe et discoureur, il a pris le ton de l'écrivain réformateur, il a signalé ce que l'expérience lui indiquait être des abus. S'il avait rempli sa charge clandestine de cette seule manière et dans cette seule voie, toute clandestine qu'elle fût, elle n'eût pas été absolument méprisable. Mais, plus d'une fois, pendant cette période où il est si triste serviteur, on ne peut se dissimuler qu'il dut descendre à un degré bien bas dans l'exécution des devoirs qu'imposent ces fonctions que les États policés disent nécessaires, mais que les cœurs loyaux mépriseront toujours. Son voyage en compagnie d'un consul de l'État pontifical est un des plus tristes épisodes. Toute la couleur qu'il emploie pour se représenter que c'est pour le bien de l'État qu'il dépense ainsi ses facultés intelligentes, ne suffit point pour en faire à nos yeux un autre personnage qu'il ne fut pendant ces six ans-là (1775-1781). Il est heureux pour lui qu'en 1782, il se soit attiré une disgrâce nouvelle qui eut pour conséquence de lui faire chercher une autre fortune. Avant, du reste, qu'il n'ait encouru cette disgrâce, le peu de résultat de ses services lui avait attiré la froideur de ses patrons. Depuis qu'il était entré dans la profession secrète, ses *honoraires* avaient été, les uns ordinaires, les autres extraordinaires. Les premiers consistaient en un certain nombre de ducats soldés régulièrement, les seconds étaient en raison des dépenses faites pour des expéditions désignées, l'une en Dalmatie, l'autre dans les Romagnes, dont, à vrai dire, les choses commerciales étaient l'objet, plutôt que la chose politique. La formule de présentation de ses *Rapports* n'est pas sans curiosité. Elle varie selon la matière traitée. *Moi Giacomo Casanova, serviteur et sujet de Vos Excellences, je leur fais savoir qu'en conséquence de l'ordre vénéré que j'ai reçu, j'ai trouvé le moyen de...*[1] Cela est pour le compte-rendu de mission ou de commission assez pitoyable. Mais voici qui est pour la matière philosophique : on dirait d'un dignitaire qui rend compte à son prince ; il aurait reçu l'ordre de traiter de l'esprit des lois qu'il n'aurait pas eu un début plus solennel : *Admis, pour la fortune de mon sort, moi Giacomo Casanova, sujet vénitien, à l'honneur de mettre ma fidélité et mes faibles lumières au service de l'Inquisition occulte de ce tribunal souverain, je ne me suis pas senti découragé lorsque, recueilli en moi-même, j'ai contemplé les vastes et importantes causes soumises à sa vigilance et à sa responsabilité,* etc. Et il continue sur ce beau ton. Une autre fois, il parle de haut au pouvoir secret ; l'émotion qui s'est produite dans le patriciat à la suite d'une séance du grand conseil a gagné son esprit et l'a fait réfléchir, et il s'exprime avec une véhémence singulière, quoique respectueuse, sur la politique intérieure[2]. Le

1. Année 1779.
2. 1776, 26 novembre. « Prima di esponere la mia idea a VV. EE. alla di cui sapienza... »

7 octobre 1780, par un arrêté des Inquisiteurs, Casanova fut salarié mensuellement, et comme attaché plus encore au service secret dont le personnel était jugé aussi insuffisant que peu capable; mais cette élévation dans la charge fut de courte durée. Soit, en effet, que Casanova fît trop du philosophe et pas assez de l'agent observateur, — ce qui serait à sa recommandation dans la postérité — les Inquisiteurs décidèrent, trois mois après, qu'il ne serait plus admis au service qu'extraordinairement et que les rémunérations ne lui seraient désormais accordées qu'en raison et à mesure des services rendus. C'était lui donner congé. Depuis cette époque, en effet, le nom de Casanova ne se trouve plus parmi les signataires des rapports secrets.

Peu de mois, du reste, le séparent alors du jour où il quittera de nouveau sa patrie, et cette fois pour ne plus la revoir, bien qu'il dût encore vivre plus de vingt ans. C'est ce départ qu'il précise sans l'expliquer, lorsque, dans le premier récit de sa fuite des Plombs, publié en 1787, il l'attribue à « un fort désagrément » éprouvé dans l'année 1782 et qui l'a excité à une vengeance à la suite de laquelle, bien que n'ayant pas blessé les lois, il s'était rendu ennemie toute la noblesse. La noblesse irritée fit cause commune contre lui, et sans ce puissant motif, il n'aurait jamais eu la force de s'éloigner de sa patrie.

Quel avait pu être ce « fort désagrément » ? La cause nous serait sans doute encore inconnue, sans l'heureux secours de M. l'abbé Fulin, qui a trouvé la clef de l'énigme dans un recueil de lettres originales adressées, de temps en temps, de Venise à l'ambassadeur vénitien en France par le sieur Ballerini, son correspondant particulier. Ce fait, raconté avec développement, se peut ainsi résumer. Le patricien Gian Carlo Grimani, fort connu alors, avait un casino que fréquentait Casanova. Un débat d'intérêt se produisit entre Casanova et un sieur Carletti. La cause est déférée au patricien Grimani. M. Grimani donne tort à Casanova. Celui-ci s'en trouve blessé et médite une vengeance. La plus violente diatribe sera son arme. Il l'écrit sous forme de roman allégorique. Le titre est : *Ne Amori ne Donne ovvero la Stalla d'Augia ripulita* (Ni Amours ni Femmes, ou les Écuries d'Augias nettoyées). La chose paraît. Peu d'attention d'abord de la part du public. Mais les personnages figurants sont tous fort connus à Venise. Les allusions se découvrent. L'ouvrage est enlevé en peu d'heures. Le cri public est partout soulevé contre l'insolence de l'auteur. Or l'auteur est Casanova. Ce serait à la suite de cette indignation générale parmi les patriciens que Casanova aurait quitté Venise. Il a fait plus tard l'amende honorable la plus complète et je dirai même la plus éloquente dans une fort curieuse lettre adressée à ce même patricien Grimani, publiée aussi par l'abbé Fulin, à qui un obligeant amateur d'autographes, M. Luigi Artelli, l'a communiquée, et nous aurons à la retrouver et à la citer plus loin comme une pièce d'une particulière importance pour l'historique de la composition des *Mémoires*.

(*A suivre.*) ARMAND BASCHET.



JAMET LE JEUNE

(DEUXIÈME ARTICLE)



Nous avons pris un peu d'avance sur le temps dans ces développements; mais je tenais à bien faire connaître celles des relations de Jamet dont sa biographie doit tenir compte.

C'est à nouer ces relations, à former et accroître sa bibliothèque, que fut occupé Jamet tant qu'il resta auprès de M. de la Galaizière; je dois ajouter que c'est aussi dans le même temps qu'il composa quelques-unes des petites dissertations arrachées, par ses amis sans doute, à son dilettantisme, et surtout qu'il confectionna le célèbre recueil auquel il donna d'abord le nom si bien approprié de *Cahos* et ensuite celui de *Stromates*, sous lequel il 'est devenu fameux. Nul mieux que Weiss n'a caractérisé ce recueil informe où se trouvent insérés, « sans ordre et sans choix », des récits, des détails purement personnels, de petits imprimés, des copies de brochures ou de feuilles volantes, des fragments de périodiques.

« Jamet, dit Weiss, y a groupé toutes les pièces rares ou singulières qui lui tombaient sous la main. Ainsi l'on y trouve, pêle-mêle, des arrêts du parlement, des pamphlets jansénistes, des chansons ordurières, des priapées de Blot et de Grécourt ; la *Chartreuse,* de Gresset ; le *Paris ridicule,* de Cl. Petit; des extraits des *Nouvelles ecclésiastiques.* Cet ouvrage forme deux volumes in-4°, de 2,136 pages, le premier commençant à 1730 et le second à 1740. »

Tout cela est parfaitement exact. Le savant bibliographe à qui je suis redevable de précieuses communications pour cette étude, M. Gustave Brunet, qui a

tenu dans ses mains et compulsé les *Stromates*, confirme de tout point le dire de Weiss.

« C'est un journal, écrit-il, dans lequel Jamet enregistre une foule de circonstances relatives à sa vie intime, avec des morceaux qui circulaient clandestinement. La poésie pis que légère et les querelles des jansénistes y occupent une large place. » (*Fantaisies bibliographiques*, 1864, in-12, page 253.)

Et ailleurs :

« Les *Stromates* contiennent la copie de bien des pièces en vers ou en prose, qui circulaient dans les cafés de Paris. Nombre d'entre elles sont imprimées dans les œuvres de J.-B. Rousseau, de Grécourt, de Voltaire; il ne serait pas sans intérêt de vérifier ce qu'il peut y avoir d'inédit. » (*Maranzakiniana*, 1875, in-16, page 30.)

Enfin, dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser sur le même sujet :

« Je ne crois pas que les *Stromates* renferment des détails de quelque importance... Jamet y insérait et y copiait surtout les contes, épigrammes, pièces de divers genres circulant dans la société d'alors... »

Après cela, que penser de l'appréciation de Rodier ?

« Moins indifférent, dit-il, sur les notes échappées à sa plume qu'on ne le croirait au peu de soin qu'il a mis à leur rédaction, Jamet en avait recueilli un nombre immense sous le titre peu commun de stromates... C'était là qu'il déposait ordinairement les premières pensées que ses lectures lui suggéraient. » (*Mél.*, 1829, page 46.)

On voit que Nodier parle ici sur le témoignage de son imagination. Évidemment, il n'avait ni parcouru ni vu ces *Miscellanées*, œuvre de prédilection de Jamet, premier fruit de sa veine, trame ourdie par sa maîtresse passion et où les plus vulgaires incidents de sa vie se trouvent associés à son butin de collectionneur comme dans une même contexture. Il s'identifiait ainsi à ces feuilles bigarrées que dès ses débuts, encore néophyte, il s'était plu à recueillir. Aussi, Jamet y revint-il toujours avec délices : il les cite en mille endroits de ses annotations, et jusque dans les dernières années de sa vie, il s'amuse à y faire des additions et des commentaires[1].

1. La célébrité des *Stromates* en a fait surgir d'autres : *il en est jusqu'à trois...*

1° F. Noël, qui nous a élevés dans le respect « des lois de l'adjectif avec le substantif », et qui s'est fait, par son *Catalogue*, 1841, une célébrité d'un tout autre genre, a laissé un ample recueil manuscrit en 4 volumes, deux in-8° et deux in-4°. Dans ces recueils, sous ce titre : *Mes Stromates*, il imite de fort près l'œuvre de Jamet; toutefois, les détails autobiographiques et anecdotiques y sont beaucoup plus clairsemés.

2° C'est Brunet (dans son *Manuel*, t. III, col. 1800), qui nous a révélé que M. L.-J. Hubaud, l'un de ses collaborateurs anonymes les plus éminents, avait aussi colligé des *Stromates*. La révélation est faite pour piquer vivement la curiosité, car les petites brochures de ce bibliophile marseillais, aussi excellentes que rares, lui ont acquis une légitime notoriété parmi ses confrères. Le possesseur actuel des incomparables trésors bibliographiques de M. Hubaud, M. A. Tollon, dont les commentaires de M. Le Roux de Lincy sur l'*Heptaméron* ont fait connaître l'aimable courtoisie et le goût éclairé, a bien voulu me détromper sur les rêves que m'avait fait faire le *Manuel*. Il n'existe à proprement parler aucun recueil émané de M. Hubaud, qui puisse se parer du titre de stromates; tout au plus, peut-on attribuer à l'auteur de la *Dissertation sur deux petits poèmes satiriques italiens* et de la *Notice sur un recueil de sonnets de P. Arétin* la pensée de coordonner un jour sous ce titre un assez grand nombre de notes bibliographiques transcrites sur de petites cartes, sans développements, sans ordre systématique, sans lien apparent entre elles. Qu'on me pardonne la longueur de cette explication, qui épargnera des tortures aux Brunets futurs.

Ce recueil s'acheva chez M. de la Galaizière. Vers le temps où il y mettait la dernière main, Jamet perdit son protecteur[1]. Il avait déjà presque atteint la cinquantaine.

Quand M. de la Galaizière quitta l'intendance de Lorraine, Jamet était-il toujours auprès de lui, ou bien se trouvait-il à Lunéville sous les armes? En tout cas, à quelle époque l'auteur des *Stromates* est-il entré dans la carrière militaire ? Combien de temps y a-t-il passé ?

Weiss, le mieux informé de ses biographes, est entièrement muet sur ce point. Il est certain, toutefois, que Jamet quitta les rangs des gens de lettres pour entrer dans ceux des gens d'armes, à Lunéville.

Ch. Nodier n'a pas manqué de rapporter ce fait et d'en tirer des conclusions, au sujet de l'érudition toute spéciale d'un annotateur qui, si souvent, brave l'honnêteté. Cette logique fort naturelle, mais qui malheureusement a contre elle la vérité des faits (car les notes de Jamet, à toutes dates, sont salies de gravelures), paraît avoir impressionné vivement tous ceux qui ont eu à s'occuper de notre collectionneur. Un de ses biographes l'appelle le *gendarme bibliophile*, et très fréquemment on le trouve ainsi désigné : Jamet *de Lunéville*, tant cette bizarre circonstance de régime militaire et de garnison a fait échec à tout le reste de sa biographie, et jusqu'au point de donner le change sur le lieu même de son origine.

Quoi qu'il en soit, que Jamet ait plus ou moins vécu sous l'habit du soldat et au milieu de la littérature des corps de garde, il est sûr du moins qu'il fut exempt du petit-collet. C'est l'exact et méticuleux Quérard qui a commis cette amusante méprise d'attribuer à l'auteur des *Stromates* le titre d'abbé. Mais il n'est pas d'erreur en ce monde qui ne fasse son chemin : j'en ai sous les yeux la preuve dans la note d'un savant bibliophile en tête d'un très curieux exemplaire du *Voltariana*, ayant appartenu à Jamet, et où celui-ci est très obstinément qualifié d'*abbé*. Ce titre plaisant lui est encore concédé dans les tables du catalogue Leber (1852, t. IV, p. 293). N'est-il pas permis de croire que cette faute de Quérard est imputable à ses fréquentations d'ecclésiastiques qui groupèrent tant d'abbés autour de Jamet? Quérard ne distingue plus. De fait, à voir Jamet dans cet entourage, entre l'abbé de Saint-Pierre et l'abbé de Grécourt, la

3° Par contre, feu Ed. Tricotel, qui a tant de traits de ressemblance avec notre Jamet, a exécuté de véritables Stromates dans son recueil intitulé : *Mélanges* (7 vol. in-8°, voy. son *Catalogue*, n° 683). Ce recueil, éminemment curieux, se compose des éléments les plus hétérogènes : des notices biographiques, d'interminables listes de livres, y coudoient des copies de pièces inédites ou d'imprimés rares, le tout ordinairement saupoudré des épices les plus incendiaires. Mais cet imperturbable noircisseur de papier, qu'on rencontrait dans toutes les bibliothèques, explorant les réserves ou fouillant les enfers, — dos voûté, épaules pliées, avec des allures de caniche tombé à l'eau, — était devenu insensible à tous les excès de plume. Les saveurs les plus âcres le laissaient indifférent : faut-il l'absoudre? Suivant l'énergique expression populaire, il avait le palais doublé de fer-blanc.

N'est-il pas curieux de remarquer que tous ces faiseurs de Stromates ont, comme leur ancêtre Jamet, accordé une large part de leurs prédilections aux productions sotadiques.

1. Suivant les renseignements que je dois à l'obligeance de M. H. Lepage, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, Antoine-Martin Chaumont de la Galaizière fut remplacé comme intendant, en 1758, par son fils aîné, qui était à la cour de Stanislas depuis 1752. Le prince avait donné, en 1749, à M. de la Galaizière la terre de Nouviller-sur-Moselle et l'érigea en comté. C'est là que l'intendant de Lorraine se retira, en conservant son titre de chancelier, quand son fils lui succéda.

confusion est aisée. Mais le joyeux pantagruéliste n'a jamais brigué de bénéfices... que celui de l'abbaye de Thélème.

Quand Jamet déposa les armes, n'ayant plus d'attaches matérielles en Lorraine, vivant et ayant toujours vécu en célibataire, sans lien ni souci de famille, il s'empressa de gagner Paris, le paradis des bouquineurs et sa véritable terre promise. A quelle époque vint-il y prendre sa retraite? Il y était certainement en 1763, date de sa lettre à Le Franc de Pompignan, rapportée ci-dessus; mais j'ai lieu de penser que son séjour remontait à quelques années au delà. Il n'avait, du reste, jamais pu se résigner à se confiner entièrement en province; dans le temps de ses fonctions auprès de M. de la Galaizière, il faisait de fréquentes échappées vers la grande cité où tout ce qu'il aimait en ce monde l'attirait et où il a voulu mourir. Ses livres gardent curieusement le témoignage de ses excursions parisiennes : ainsi, sur le titre de son exemplaire des « Plus belles pensées de saint Augustin, trad. par Cl. le Petit », on lit : *Emptus Parisiis, 1 julii 1748;* sur celui du « Clerc tonsuré » : *Donné par l'abbé Lebeuf, à Paris, ce 8 février 1754;* à la fin du *De Nodierno statu græcæ ecclesiæ:* « M. Lebeuf me l'a donné *à Paris, 5 juin 1756.* »

Fixé à Paris, il semble que Jamet, en possession de ce qu'il avait le plus ardemment souhaité, songe à jouir plus complètement de ses trésors; c'est alors qu'il se plaît surtout à surcharger ses livres d'annotations. La mort le surprit dans la soixante-neuvième année de son âge, encore occupé à cette besogne, le 30 août 1778.

Je ne sais si, vers la fin, sa foi de bibliophile ne se trouva pas profondément atteinte aussi; du moins, sa ferveur était singulièrement diminuée, et l'on peut croire qu'il était tout à fait blasé (ou désabusé), lorsqu'on lit au premier feuillet de l'un de ses plus curieux recueils : *les Bigarrures sur les livrées et les mœurs cléricales :* « Renonçant au monde et à ses pompes, *à mes bouquins anciens et modernes,* à qui de mes amis puis-je donner celui-ci plus pertinemment qu'à l'aimable M. Molé? 25 avril 1778. » Il est vrai qu'il n'avait plus que quatre mois à vivre! Mais d'où lui venait ce dégoût? D'autre part, notons ce don *in extremis* « à l'aimable M. Molé ». Il s'agit évidemment du célèbre acteur. Ce nom nous révèle tout un autre côté des fréquentations de Jamet à Paris; il témoigne aussi que l'auteur des *Stromates* n'a cessé d'avoir jusqu'au bout des relations dans un certain monde de plaisirs et de vie facile.

Au reste, cette seconde partie de l'existence de Jamet est demeurée plus obscure peut-être que la première. Aucun événement ne s'y fait jour; elle paraît remplie presque tout entière par la multiplicité de ces petits commentaires manuscrits dont la constatation est le dernier devoir du biographe et marque la fin de sa tâche.

III

Avant d'examiner la composition de la bibliothèque de Jamet, sa biographie terminée, je voudrais achever la peinture du personnage, en le montrant à l'œuvre et dans le commerce de ses livres. Je vais donc essayer d'ouvrir, aussi large que possible, la porte de son cabinet et de le surprendre dans cet humble

milieu où il fut le plus réellement lui-même. Préalablement, je tâcherai de donner le secret de ses préférences et d'exposer ses procédés de collectionneur et la diversité de ses goûts.

Au revers de la biographie, plaçons l'histoire psychologique du bibliomane.

Dans sa retraite de Paris, comme durant le cours de ses fonctions en Lorraine, c'est au milieu de lectures incessantes et de recherches multipliées que Jamet laissa couler doucement une existence qui paraît avoir été très uniforme.

Vrai bénédictin laïque, sauf bien entendu le chapitre de la continence, il menait la vie de ces insatiables mangeurs de livres, *helluones librorum*, dont la race n'est pas tout à fait perdue, mais qui ne s'offre plus à nous, par rapport à leurs devanciers, que comme nos respectables pachydermes en face des immenses mastodontes des temps primordiaux.

Jamet ne fut pas du nombre des plus formidables, mais assurément il compte parmi les plus voraces : acquérir des livres, les dévorer, c'était l'emploi de toutes ses journées. Je l'ai dit, il ne fit acte d'écrivain que par accident; avant tout c'était un collectionneur, non pas un collectionneur par amour du livre *pour le livre*, mais par passion de lecture. Lire sans cesse, réunir sur un sujet de lecture tous les livres et tous les documents possibles, tel était son programme.

Fort jeune, nous l'avons vu, Jamet se montre atteint, comme c'est l'ordinaire chez les collectionneurs par vocation, de cette inguérissable manie qui met une sorte d'influence magnétique et fascinatrice dans les feuillets du moindre bouquin, et fait resplendir aux yeux du bibliomane les étalages les plus enfumés. C'est là surtout que, peu favorisé de la fortune, Jamet cherche et prend ce qui va à ses goûts, mais sans dessein prémédité. Il pourchasse les livres non pour la nourriture et la discipline de son esprit, mais pour satisfaire cette sorte de boulimie qui n'est inquiète que de se mettre du nouveau sous la dent[1].

Soit donc qu'il fût en instance auprès de ses amis pour obtenir quelque volume convoité, soit qu'il recommençât ses battues dans les fourrés des bouquineries provinciales, Jamet, n'obéissant ni à une idée fixe et nettement déterminée, ni au désir de posséder la vraie science, n'apportait aucun choix dans ses acquisitions. Dans la grande famille des amis des livres, il n'est qu'un CURIEUX.

C'est si positivement la marque distinctive de Jamet bibliophile, que je m'arrêterai à définir aussi exactement que possible cette classe à part dont il est un des types les plus complets. Le curieux, c'est à la fois un savant et un fantaisiste. L'inconnu, avant tout, l'attire et le fascine : c'est sa raison et son mobile suprêmes. L'inouï, le monstrueux même, exerce sur lui une attraction en raison directe de leur étrangeté. Ce n'est ni le bibliophile sincère qui forme avec goût une réunion admirable de tout ce que l'esprit humain a produit de plus parfait en tous les genres, ni le raffiné qui ne veut que les raretés les plus

1. C'est bien à Jamet que pouvait aussi s'adresser prophétiquement un de nos vieux poètes, dans le propos rapporté par le *Scaligerana* : « Telles gens sont les crocheteurs des hommes doctes, qui amassent tout. » (Éd. de 1669, in-12, p. 204.)

insignes et les plus exquises. Son dessein est moins élevé et sa passion moins exclusive. Chez lui, aucun plan tracé d'avance ne limite l'essor de sa fantaisie. Il prend de toutes mains, nullement scrupuleux dans ses choix, dès que sa curiosité est mise en éveil par la nouveauté du sujet, la découverte la plus insignifiante, une particularité bizarre, souvent tout extrinsèque et matérielle, comme le chiffre du tirage, le choix du papier, etc. Un de ses traits les plus caractéristiques, c'est la constante mutabilité de son humeur : sa fureur inquiète se porte de tous les côtés, cherchant les points d'interrogation à résoudre et les inconnues à dégager. Rien ne lui répugne, rien ne l'arrête, pourvu qu'il ait le mot de l'énigme et qu'il ait touché la borne extrême où le champ vient à manquer (*ubi defuit orbis*). Là est l'explication de sa prédilection marquée pour les livres honteux que repousse l'honnêteté des liseurs ordinaires; c'est cette curiosité effrénée, bien plus que le goût de l'ordure, qui l'attire vers eux et le presse de chercher, dans une perpétuelle enquête, la limite où ont pu s'arrêter les folies d'une imagination débauchée. Cependant, formée d'éléments incohérents et multiples, la bibliothèque du curieux s'accroît, son édifice s'élève sans ordre, sans harmonie, sans que rien en puisse faire prévoir l'achèvement; que dis-je ? une des jouissances du possesseur est de songer qu'il ajoutera, sans achever jamais. Sa passion se plaît à ce dessein dont les moyens d'exécution se trouvent partout et le but nulle part; elle aime, en ses heures de rêverie, ces échappées infinies où se perdent le regard et le désir humains. Ici l'œuvre s'avance, là elle commence à peine; elle s'étend et se développe sur un autre point : le curieux embrasse tout cela avec délices dans une seule perspective, un peu confuse, sans s'offusquer ni des disparates ni des lacunes.

(A suivre.) GUSTAVE MOURAVIT.



C. p. marillier inv. E. De Ghendt sc.

Reproduction gravée par de Ghendt

C. P. MARILLIER



Dessin original de Marillier

LE STYLE LOUIS XV

A Quantin. Imp Edit

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos gravures. — C'est pour les *Idylles de Saint-Cyr* ou *l'Hommage du cœur* (qui font partie des *Mélanges de Dorat,* Delalain, 1771, in-8°), que le gracieux frontispice, que nous donnons en gravures hors texte, a été composé.

L'intérêt de cette planche est tout entier dans le contraste du charmant dessin original de Marillier, si lourdement interprété par le taille-doucier flamand qui eut nom de Ghendt.

L'original de cette facile et ingénieuse composition de Marillier fait partie de la collection de M. Ch. Wagner.

De Ghendt a immobilisé dans la glace de son dur burin cette flamme vive et légère de l'artiste créateur : il a creusé un sillon brutal où Marillier avait à peine effleuré le papier. Rien ne saurait mieux prouver combien il est intéressant et instructif à la fois de faire passer sous les yeux des amateurs les œuvres originales des maîtres martyrisées par l'interprétation de certains graveurs.

Livres aux enchères. — La vente de la seconde partie de la bibliothèque de M. Tonnelier a eu lieu du 20 au 28 décembre dernier. Moins étendue que la première dont nous avons précédemment parlé, moins nombreuse en livres de valeur, cette seconde collection ne comprenait cependant pas moins de 1,373 numéros parmi lesquels plusieurs se distinguaient aussi bien par la date de leur édition que par leur excellente condition.

Nous citerons parmi les ouvrages qui ont atteint les prix les plus élevés : *Olivier Maillard,* 1515, 29 fr. ; *Bulletin de la Société géologique de France,* 1830-1860, 33 vol., 310 fr.; *The art journal,* London, 1849-1860, 10 vol., 141 fr.; *Musée de sculpture,* par le comte de Clarac, Paris, Imprimerie impériale, 1841-1850, 6 vol., 200 fr.; *Passerat,* 1608, in-folio, exemplaire de dédicace au duc de Sully, 85 fr.; Rousseau, *Œuvres,* Paris, 1795, 4 vol., exemplaire sur papier vélin, et figures avant la lettre, 140 fr.; Roucher, *les Mois,* Paris, 1779, 2 vol. in-4°, aux armes de la comtesse d'Artois, 305 fr.; *Orlando furioso,* Birmingham, 1772, 4 vol. avec figures de Moreau et d'Eisen, 156 fr. ; Racine, *Œuvres,* Paris, 1796, 4 vol., figures de Lebarbier, avant la lettre, 240 fr.; Regnard, *Œuvres,* Paris, 1799, 4 vol., figures de Borel, 299 fr.; Delille, *Œuvres,*

Paris, 1802, 16 vol. in-8°, grand papier, figures avant la lettre, reliure maroquin, 301 fr.; Baudran, *Géographie*, Paris, 1681-1682, 2 vol. in-folio, aux armes du grand Dauphin, 91 fr.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Héber, dont la vente a eu lieu dans la première semaine de janvier, sous la direction de M. Chossonnery, offrait peu de livres remarquables. Il convient toutefois de mentionner plus spécialement les ouvrages suivants. La neuvième édition des *Caractères* de La Bruyère, Paris, 1696, a été vendue 150 fr., l'*Histoire des arts industriels au moyen âge et à la Renaissance*, par M. J. Labarte, a été adjugée au même prix; les *Traits de l'histoire universelle*, par Le Maire, Paris, 1760, 6 vol., 40 fr.; une vue de la galerie de bois du Palais-Royal, estampe très rare, a été vendue 49 fr.; Joachim du Bellay, *Œuvres*, Lyon, 1575, petit in-8°, 30 fr.; Boileau, *Œuvres*, Paris, 1675, 1 vol. in-12, 45 fr.; une édition originale de *Manon Lescaut*, 60 fr.; Giraldi, *Vie de Henri IV*, 1610, petit in-folio, 90 fr.; le *Nouveau armorial universel*, Paris, 1660, petit in-folio, 109 fr. Cette bibliothèque contenait le manuscrit original de *Rome àu siècle d'Auguste;* cet intéressant manuscrit n'a point été mis sur table.

Plus considérable était la bibliothèque de M. Sazerac de Forge, dont M. Chossonnery termine la vente au moment où nous écrivons ces lignes. Nous pourrions, dès aujourd'hui, citer quelques prix d'adjudication; mais nous préférons être complet et remettre au mois prochain le compte rendu de cette vente. Nous aurons également à parler de la collection de M. Édouard Fournier. Il y a eu, croyons-nous, de nombreuses déceptions à la lecture du catalogue de la bibliothèque du regretté savant. Nombre de livres, en effet, y figurent qui ne méritaient pas l'honneur d'une mention spéciale.

A Bruxelles, du 7 au 12 février, le libraire Olivier vendra la bibliothèque de M. Campan, l'un des fondateurs de l'*Indépendance belge*. Le catalogue comprend 2,717 numéros parmi lesquels on remarque une collection importante de documents relatifs à la Révolution française.

— D'ici quelques jours, M. Labitte mettra en vente publique l'importante bibliothèque réunie par M. Émile Michelot, amateur des plus fervents, décédé à Bordeaux, au mois de décembre 1879.

Le catalogue comprend 2,500 numéros environ; 200 sont réservés pour une vente qui aura lieu à la salle Drouot; les autres passeront à la salle Silvestre.

Les beaux-arts, les contes et facéties, la bibliographie occupent une place importante dans cette collection; citons à peu près au hasard les *Galeries* de Dresde, du Palais-Royal, de Florence, de Versailles, les *Tableaux historiques de la Révolution*, le *Sacre de Louis XV* et celui de Louis XVI, le *Rabelais* de 1741, 3 vol. in-4°.

M. Michelot avait un goût prononcé pour les livres du XVIIIe siècle, illustrés par Eisen, Moreau, Marillier et autres charmants artistes; nous trouvons chez lui les *Chansons* de La Borde payées si cher depuis quelques années, les *Fables* et les *Baisers* de Dorat, les *Liaisons dangereuses* de 1796, les *Contes* de La Fontaine, 1762; le *Molière* de Bret, 6 vol. in-8° et bien d'autres.

En fait de livres de divers genres et justement recherchés, nous n'en mentionnons que trois : le volume si curieux et si savant de M. Léon de Laborde, *notes* jointes à l'une des *lettres* de cet écrivain remarquable *sur le palais Mazarin;* le *Livre d'amour* de Sainte-Beuve et les *Tablettes gastronomiques,* 2 vol. de menus réunis par un prince russe.

Inutile d'ajouter que tous les livres de M. Michelot sont dans la meilleure des conditions ; il en est qui sont revêtus de belles reliures anciennes ; on ne dédaignera certainement pas quelques volumes sur les plats desquels se montrent les trois tours de Mme de Pompadour.

— On a lieu d'espérer la publication prochaine de la *Vie du comte d'Hoym* par M. le baron Jérôme Pichon. Inutile de rappeler que le comte d'Hoym, ambassadeur du roi de Pologne à Paris, au commencement du règne de Louis XV, occupe une place des plus distinguées parmi les bibliophiles du siècle dernier ; les livres qui portent ses armes se couvrent de pièces d'or, lorsqu'ils paraissent dans quelques ventes publiques. Il y a d'ailleurs longtemps que le savant et aimable président de la Société des bibliophiles français a dirigé son attention de ce côté, car nous connaissons une intéressante notice relative à la bibliothèque, notice qui, sous le pseudonyme de Claude Gaucher, fut, il y a plus de quarante ans, insérée dans le *Bulletin du bibliophile* édité par Joseph Techener.

— M. E. Socard, conservateur de la Bibliothèque de Troyes, vient de rédiger pour la partie historique le catalogue des imprimés de cette bibliothèque. Il lui a consacré 6 volumes qui renferment ensemble près de 14,000 numéros. Certains d'entre eux forment des recueils importants. Nous devons citer parmi les séries les plus intéressantes un nombre considérable de pièces sur l'histoire du jansénisme, une importante réunion de six à sept cents factums, plaquettes politiques et satiriques du règne de Louis XIII, plus de 1,800 mazarinades, dont 102 étaient inconnues et ont fourni à M. Socard les éléments d'un *Supplément à la bibliographie des mazarinades*, qu'il a publié en 1876. L'histoire locale est largement représentée dans ce catalogue : 700 numéros sont consacrés à la seule ville de Troyes. Les six volumes du catalogue sont accompagnés d'une table alphabétique pour les noms d'auteurs et d'ouvrages anonymes. M. Socard se propose maintenant de publier deux volumes consacrés à la bibliographie locale.

— M. Dufresne, élève de l'école des Chartes, se propose, pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe, de soutenir une thèse qui a pour sujet : *De la reliure depuis les temps primitifs jusqu'à la période de la Renaissance.*

— Le *Messager du gouvernement d'Orlof* appelle l'attention des lettrés sur des collections de livres rares ou de documents précieux qui se trouvent dans certains villages de ce gouvernement. Ainsi, à Moldovan, autrefois la propriété de Téplof, ministre de Catherine II, il y a plusieurs liasses de lettres échangées entre Téplof et Voltaire.

— On vient de retrouver, dans une bibliothèque provinciale de Russie, de

nombreuses lettres inédites de Voltaire. Elles forment une grande partie de la correspondance du célèbre écrivain avec Kasumowsti, le secrétaire de Catherine.

La publication de ces précieux manuscrits n'a pas encore été autorisée.

— A l'une des dernières séances de la Société d'archéologie biblique de Londres, sous la direction du docteur Samuel Birch, M. Th. Pinchec, du British Museum, a donné lecture d'un mémoire sous ce titre : « Nouvelle liste des rois babyloniens, de l'an 2000 à l'an 1200 avant J.-C. » Ce mémoire contient des observations intéressantes sur la place, dans la chronologie de l'Orient, de certains rois babyloniens, dont les noms ont été récemment découverts et qui comblent des lacunes de la chronologie et de l'histoire de ce pays. Les tablettes sur lesquelles on a retrouvé ces noms proviennent en grande partie des fouilles opérées par les ordres de M. Rassam, sur l'emplacement de l'ancienne Babylone.

La principale tablette est en argile non cuite, de très petites proportions, mais dans un état de conservation presque complète. Le revers, qui contient la principale liste, donne les noms de onze rois de Babylone avec la durée de leur règne et il est le duplicata de la tablette publiée par M. George Smith sous le titre de : « Fragments d'une inscription donnant une partie de la chronologie d'où le canon de Bérose a été copié. »

— Le *Messager d'Ortel* signale une découverte précieuse : il s'agit d'œuvres inédites de Voltaire. C'est une correspondance entre Voltaire, Téplof et Kasamowsti, secrétaire de la czarine Catherine II.

Les journaux allemands annoncent également la découverte, par le directeur du gymnase de Zerbst (duché d'Anhalt), d'un important manuscrit contenant une minutieuse description du second voyage de Vasco de Gama dans l'Inde en 1502-1503.

Cette relation est due à un compagnon de Vasco de Gama et elle est écrite non en espagnol, mais en hollandais.

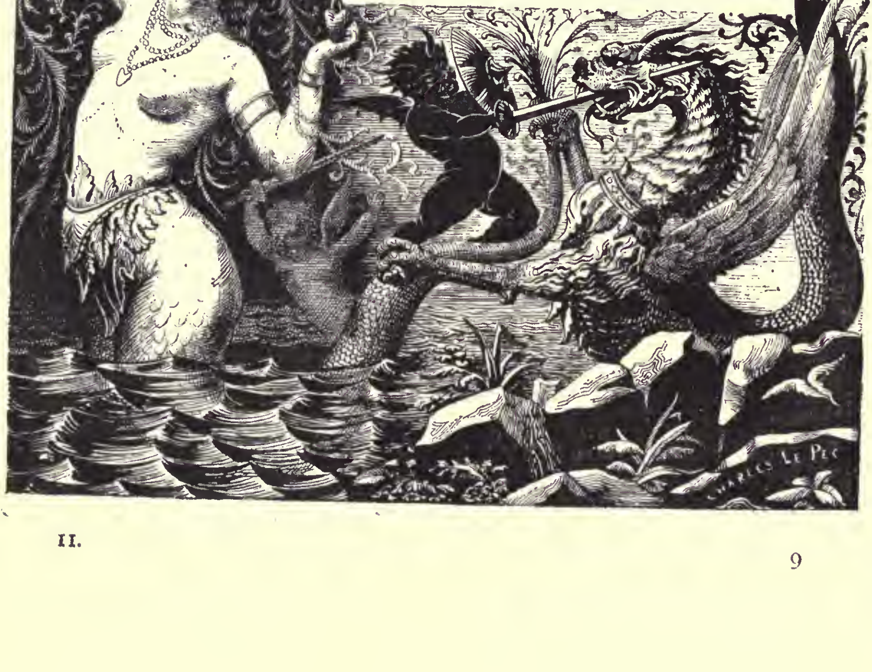


BAUDELAIRE INCONNU

PRÉFACES INÉDITES

DES « FLEURS DU MAL »

DANS un numéro du *Figaro,* le 30 août dernier, je consacrais une étude au courant de la plume sur des pièces inédites du traducteur d'Edgar Poë, qu'aucune indiscrétion n'avait encore livrées au public. — Au cours de cet article, j'expliquais comment il m'avait été loisible de transcrire la majeure



partie de ces fragments manuscrits, lors de visites successives à l'ex-éditeur Poulet-Malassis, lequel, on se le rappelle, avait réuni dans son cabinet de la rue de Grenelle la plus intéressante série de documents originaux relatifs à son fantaisiste camarade d'exil.

Dans le *Catalogue de la bibliothèque, portraits, dessins, autographes d'Auguste Poulet-Malassis,* dont la vente fut faite par le libraire Baür le 1er juillet 1878 et trois jours suivants, on retrouve sous la rubrique *Autographes* une mention détaillée des manuscrits de Baudelaire, en quinze lots différents, formant, pour la plupart, des recueils factices, revêtus d'élégants cartonnages de toile.

Je ne parlerai point de la *Correspondance*, toute relative aux ouvrages de Baudelaire et dont la teneur fournit les plus précieux renseignements sur sa vie littéraire de 1850 à 1866. Je veux ici circonscrire ces notes sur quelques pièces originales et principalement sur deux projets de préface destinée aux *Fleurs du Mal,* sans égarer pour le moment les lecteurs du *Livre* dans les étranges révélations que je pourrais mettre au jour, à l'aide des feuillets inédits que je tiens sous la main. Voici donc, pour mémoire, avec autant de concision que possible, l'exposé des faits bibliographiques qui se rattachent à la publication des *Fleurs du Mal.*

Ces poésies, qui resteront le chef-d'œuvre de Baudelaire, furent écrites en partie de 1845 à 1855 et publiées séparément dans plusieurs journaux et revues, avec annonce de publication intégrale dont on retrouve les titres variés sur la couverture de quelques magazines. Tour à tour le poète flotta entre ces différents titres : *Les Lesbiennes, le Cathéchisme de la Femme aimée* et *les Limbes*[1]. Ce ne fut qu'après l'insertion de plusieurs de ses pièces dans le numéro de juin 1855 de la *Revue des Deux Mondes* que l'auteur se décida à opter pour ce titre : *Les Fleurs du Mal,* qui flamboyait en tête de ses extraits dans la revue de Buloz, où Baudelaire ne devait plus jamais collaborer.

Les Fleurs du Mal furent enfin publiées vers la fin dù mois de juin 1857, chez Poulet-Malassis, que Baudelaire appelait plaisamment, par allusion à sa marque typographique, « Coco mal perché ». L'édition était tirée à mille exemplaires, plus dix sur papier vergé de Hollande. Ce livre fut accueilli avec enthousiasme par ce public délicat, mais, hélas! trop restreint, qui sut reconnaître dès l'origine le tempérament génial du fantastique poète. Les fragments déjà parus dans les journaux avaient

1. Sur la couverture du Salon de 1846, nous lisons l'annonce des poésies de Baudelaire sous ce titre : *Les Lesbiennes,* et plus loin : *Le Catéchisme de la Femme aimée.* D'autre part, un numéro du *Magasin des Familles* fait suivre l'insertion du *Châtiment de l'Orgueil* et du *Vin des honnêtes gens* de cette mention : « Ces deux morceaux inédits sont tirés d'un livre intitulé : *Les Limbes,* qui paraîtra très prochainement, et qui est destiné à représenter les agitations et les mélancolies de la jeunesse moderne. »

excité une singulière curiosité ; on fut frappé de l'audace du débutant, de l'allure splendide de ses vers, et les sots, qu'on ne brave jamais en vain en affichant une puissante originalité, les sots crièrent à l'immoralité jusqu'à attirer l'attention du parquet. Le bruit d'une saisie des *Fleurs du Mal* courut bientôt dans Paris :

« Vite, cachez, mais cachez bien toute l'édition, écrivait Baudelaire à Malassis dans un billet daté du 11 juillet 1857. Vous devez avoir neuf cents exemplaires en feuilles. Il y en avait encore cent chez L... ; ces messieurs ont paru fort étonnés que je voulusse en sauver cinquante. Je les ai mis en lieu sûr et j'ai signé un reçu. Restent donc cinquante pour nourrir le cerbère Justice. Je viens de voir L... et V... ; ils ont poussé la platitude jusqu'à faire la remise de librairie à « M. l'inspecteur de la presse » pour le séduire !!! »

La saisie eut lieu en effet, mais pour ainsi dire fictivement, au grand scandale des vrais amis de la littérature, et le 21 août 1857, Baudelaire, Poulet-Malassis et de Broise comparaissaient devant la sixième chambre correctionnelle sous la prévention d'offense à la morale religieuse et d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs ; « le premier pour avoir publié un ouvrage intitulé : *Les Fleurs du Mal,* dont il est l'auteur, Poulet-Malassis en l'imprimant et de Broise en le mettant en vente. »

M. Dupaty présidait et Me Chaix d'Est-Ange fils présentait la défense de Baudelaire. Le tribunal, sur les réquisitions de l'avocat impérial Pinard, rendit le jugement suivant, que je me permettrai de citer ici en entier comme une pièce peu connue et digne d'être conservée :

« En ce qui touche le délit d'offense à la morale religieuse :

« Attendu que la prévention n'est pas établie, renvoie les prévenus des fins des poursuites;

« En ce qui touche la prévention d'offenses à la morale publique et aux bonnes mœurs :

« Attendu que l'erreur du poète, dans le but qu'il voulait atteindre et dans la route qu'il a suivie, quelque effort de style qu'il ait pu faire, quel que soit le blâme qui précède ou qui suit ses peintures, ne saurait détruire l'effet funeste des tableaux qu'il présente au lecteur, et qui, dans les pièces incriminées, conduisent nécessairement à l'excitation des sens par un réalisme grossier et offensant pour la pudeur;

« Attendu que Baudelaire, Poulet-Malassis et Debroise ont commis le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, savoir : Baudelaire en publiant, Malassis et Debroise en publiant, vendant et mettant en vente à Paris et à Alençon l'ouvrage intitulé : *Les Fleurs du Mal,* lequel contient des passages et expressions obscènes et immorales;

« Que lesdits passages sont contenus dans les pièces portant les nos 20, 30, 39, 80, 81 et 87 du recueil;

« Vu l'art. 8 de la loi du 17 mai 1819, l'art. 26 de la loi du 26 mai 1819 ;

« Vu également l'art. 463 du code pénal;

« Condamne Baudelaire à 300 fr. d'amende;

« Poulet-Malassis et Debroise, chacun à 100 fr. d'amende;

« Ordonne la suppression des pièces portant les nos 20, 30, 39, 80. 81 et 87 du recueil;

« Et condamne les prévenus solidairement aux frais. »

Les six pièces condamnées portaient ces titres : *Lesbos, Femmes damnées, le Léthé, A celle qui est trop gaie, les Bijoux* et *les Métamor-*



PORTRAIT DE BAUDELAIRE EN 1861

phoses du Vampire. Après la condamnation, deux cents exemplaires qui étaient conservés en réserve furent modifiés conformément au jugement.

Pour Baudelaire, ce procès ne fut jamais qu'un malentendu. « Vous vous attendiez à être acquitté? lui disait son ami Asselineau au sortir de l'audience. — Acquitté! qu'est-ce à dire? reprit le poète; je m'attendais qu'on me ferait réparation d'honneur. »

Les plus grands critiques plaidèrent pour Baudelaire dans des articles remarquables. J. Barbey d'Aurevilly au *Pays,* Édouard Thierry au *Moniteur,* lui consacrèrent de brillants feuilletons, et Émile Deschamps,

dans la revue *le Présent,* rima une longue satire dont je me rappelle ce passage :

> ... Un livre qui met sur son front : *Fleurs du Mal!*
> Ne dit-il pas d'abord tout ce qu'il porte au ventre ?
> Aux couvents, aux salons, son nom défend qu'il entre,
> Et sombre exception! — comme certain traité
> Des docteurs de l'Église ou de la Faculté,
> Il proclame très haut, par sa seule cocarde,
> Que le monde avec lui doit se tenir en garde,
> Et qu'enfin sa légende horrible il ne la dit
> Qu'au philosophe artiste, au penseur érudit.

Mais je ne saurais m'arrêter ici aux curieuses polémiques que souleva dans la presse le procès des *Fleurs du Mal,* dont la seconde édition parut seulement quatre ans plus tard en 1861, chez Malassis, avec un portrait de l'auteur par Bracquemond, dont nous reproduisons plus haut la physionomie. Cette édition était augmentée de trente-cinq poèmes nouveaux. Elle fut tirée à quinze cents exemplaires et quelques papiers de choix, et elle est aujourd'hui, on le sait, encore très recherchée.

Ce qu'on ignore, — et me voici sans plus tarder arrivé au but qui nous occupe, — c'est que Baudelaire et Malassis avaient formé le projet d'une troisième édition de grand luxe pour laquelle Braquemond dessina un frontispice, des têtes de pages et des culs-de-lampe historiés de devises latines composées par le poète. Ces dessins existeraient, paraît-il, bien qu'il n'en ait pas été fait mention dans le catalogue de la vente après décès du libraire Malassis.

De ces projets, ce qui reste, ce sont trois remarquables ébauches de préface où Baudelaire se retrouve en entier, avec son sublime mépris de la sottise, dans tout l'abandon de son esprit fatigué. Voici la première dont Asselineau, dans sa *Vie de Baudelaire,* n'a donné qu'un faible extrait :

S'il y a quelque gloire à n'être pas compris, ou à ne l'être que très peu, je peux dire sans vanterie que, par ce petit livre, je l'ai acquise et méritée d'un seul coup. Offert plusieurs fois de suite à divers éditeurs qui le repoussaient avec horreur, poursuivi, mutilé en 1857 par suite d'un malentendu fort bizarre, lentement rajeuni, accru et fortifié pendant quelques années de silence, disparu de nouveau, grâce à mon insouciance, ce produit discordant de la muse des derniers jours, avivé par quelques nouvelles couches violentes, ose encore affronter aujourd'hui pour la troisième fois le soleil de la sottise.

Ce n'est pas ma faute; c'est celle d'un éditeur insistant qui se croit assez fort pour braver le dégoût public. « Ce livre restera sur toute votre vie comme une tache », me prédisait, dès le commencement, un de mes amis qui est un grand poète. En effet, toutes mes mésaventures lui ont, jusqu'à présent, donné raison. Mais j'ai un de ces heureux caractères qui tirent une jouissance de la haine et qui se glorifient dans le mépris.

Mon goût diaboliquement passionné de la bêtise me fait trouver des plaisirs particuliers dans les travestissements de la calomnie. Chaste comme le papier, sobre comme l'eau, porté à la dévotion comme une communiante, inoffensif comme une victime, il ne me déplairait pas de passer pour un débauché, un ivrogne, un impie et un assassin.

Mon éditeur prétend qu'il y aurait quelque utilité, pour moi comme pour lui, à expliquer pourquoi et comment j'ai fait ce livre, quels ont été mon but et mes moyens, mon dessin et ma méthode. Un tel travail de critique aurait sans doute quelques chances d'amuser les esprits amoureux de la rhétorique profonde.

Pour ceux-là, peut-être l'écrirai-je plus tard, et le ferai-je tirer à une dizaine d'exemplaires. Mais, à un meilleur examen, ne serait-il pas évident que ce serait là une besogne tout à fait superflue, pour les uns comme pour les autres, puisque les uns savent ou devinent, et que les autres ne comprendront jamais ? Pour insuffler au peuple l'intelligence d'un objet d'art, j'ai une trop grande peur du ridicule, et je craindrais, en cette matière, d'égaler les utopistes qui veulent, par un décret, rendre tous les Français riches et vertueux d'un seul coup. Et puis, ma suprême, ma meilleure raison, est que cela m'ennuie et me déplaît. Mène-t-on la foule dans les ateliers de l'habilleuse et du décorateur, dans la loge de la comédienne ? montre-t-on au public affolé aujourd'hui, indifférent demain, le mécanisme des trucs ? Lui explique-t-on les retouches et les variantes improvisées aux répétitions, et jusqu'à quelle dose l'instinct et la sincérité sont mêlés aux rubriques et au charlatanisme indispensable dans l'amalgame de l'œuvre ? Lui révèle-t-on toutes les loques, les fards, les poulies, les chaînes, les épreuves barbouillées, bref toutes les horreurs qui composent le sanctuaire de l'art ?

D'ailleurs, telle n'est pas aujourd'hui mon humeur. Je n'ai désir ni de démontrer, ni d'étonner, ni d'amuser, ni de persuader, j'ai mes nerfs, mes vapeurs, j'aspire à un repos absolu et à une nuit continue.

Chantre des voluptés folles du vin et de l'opium, je n'ai soif que d'une liqueur inconnue sur la terre, et que la pharmaceutique céleste elle-même ne pourrait pas m'offrir, — d'une liqueur qui ne contiendrait ni la vitalité ni la mort, ni l'excitation ni le néant. Ne rien savoir, ne rien assigner, ne rien vouloir, ne rien sentir, dormir et encore dormir, tel est aujourd'hui mon unique vœu. Vœu infâme et dégoûtant, mais sincère.

Toutefois, comme un goût supérieur nous apprend à ne pas craindre de nous contredire un peu nous-mêmes, j'ai rassemblé à la fin de ce livre abominable le témoignage de sympathie de quelques-uns des hommes que je prise le plus, pour qu'un lecteur impartial en puisse inférer que je ne suis pas absolument digne d'excommunication et qu'ayant su me faire aimer de quelques-uns, mon cœur, quoi qu'en ait dit je ne sais plus quel torchon imprimé, n'a peut-être pas « l'épouvantable laideur de mon visage ».

A cette curieuse ébauche de préface, que je viens de reproduire selon la vraie physionomie du manuscrit, et sans y changer ou ajouter quoi que ce soit, Baudelaire rêvait de joindre une manière de dédicace très étrange dont les principaux arguments sont tracés par lui sur un feuillet blanc qui précède la copie de cette pièce, et qui dut être écrite vraisemblablement vers 1863. On comprendra aisément les développements que pouvaient comporter ces thèses si nettement issues de sa plume acérée et la filiation qui devait relier les unes aux autres ces analyses du poète.

DÉDICACE

Pour connaître le bonheur, il faut avoir le courage de l'avaler. — Le bonheur vomitif. — Oreste et Électre. — Angoisses. — De l'Utilité de la douleur. — La Femme naturelle. — La Volupté artificielle.

Je désire que cette dédicace soit inintelligible.

Ne doit-on pas regretter ces projets abandonnés, qui, revus, condensés, mis à leur point, eussent assurément complété l'ensemble du livre sans rival qu'ils devaient précéder ? Mais dans le cerveau du poète, cette profession de foi littéraire prenait une plus grande envergure; non seulement il comptait mettre hardiment son indépendance et sa personnalité en avant, mais encore il était tourmenté par l'idée de faire l'exposition de sa méthode et de sa dôctrine poétique, ainsi que l'on peut s'en convaincre en réunissant l'énoncé de deux nouveaux projets de préface que je réunirai ici, bien que les originaux soient sur feuillets séparés :

Ce n'est pas pour mes femmes, mes filles ou mes sœurs que ce livre a été écrit, non plus que pour les femmes, les filles ou les sœurs de mon voisin. Je laisse cette fonction à ceux qui ont intérêt à confondre les bonnes actions avec le beau langage.

Je sais que l'amant passionné du beau s'expose à la haine des multitudes. Mais aucun respect humain, aucune fausse pudeur, aucune coalition, aucun suffrage universel ne me contraindront à parler le patois incomparable de ce siècle, ni à confondre l'encre avec la vertu.

Des poètes illustres s'étaient partagé depuis longtemps les provinces les plus fleuries du domaine poétique. Il m'a paru plaisant, et d'autant plus agréable que la tâche était plus difficile, d'extraire la *beauté* du MAL.

Ce livre, essentiellement inutile et absolument innocent, n'a pas été fait dans un autre but que de me divertir et d'exercer mon goût passionné de l'obstacle. Quelques-uns m'ont dit que ces poésies pouvaient faire du mal, je ne m'en suis pas réjoui ; d'autres, de bonnes âmes, qu'elles pouvaient faire du bien ; et cela ne m'a pas affligé. La crainte des uns et l'espérance des autres m'ont également étonné, et n'ont servi qu'à me prouver une fois de plus que ce siècle avait désappris toutes les notions classiques relatives à la littérature.

Malgré les secours que quelques cuistres célèbres ont apportés à la sottise naturelle de l'homme, je n'aurais pas cru que notre patrie pût marcher avec une telle vélocité dans la voie du progrès. Ce monde a acquis une épaisseur de vulgarité qui donne au mépris de l'homme spirituel la violence d'une passion. Mais il est des carapaces heureuses que le poison lui-même n'entamerait pas.

C'est après cette hautaine déclaration que se placent les diverses notes dont je parle plus haut, lesquelles tendent à montrer les idées mêmes de Baudelaire sur l'esthétique en général et la poésie en particulier :

Comment, par une série d'efforts déterminée, l'artiste peut s'élever à une originalité proportionnelle; comment la poésie touche à la musique par une prosodie dont les racines plongent plus avant dans l'âme humaine que ne l'indique aucune théorie classique ;

Pourquoi tout poète qui ne sait pas au juste combien chaque mot comporte de rimes est incapable d'exprimer une idée quelconque ;

Que la phrase poétique peut imiter (et par là elle touche à l'art musical et à la science mathématique) la ligne horizontale, la ligne droite ascendante, la ligne droite descendante ; qu'elle peut monter à pic vers le ciel, sans essoufflement, ou descendre perpendiculairement vers l'enfer avec la vélocité de toute pesanteur ; qu'elle peut suivre la spirale, décrire la parabole, ou le zigzag figurant une série d'angles superposés ;

Que la poésie se rattache aux arts de la peinture, de la cuisine et du cosmétique par la possibilité d'exprimer toute sensation de suavité ou d'amertume, de béatitude ou d'horreur par l'accouplement de tel substantif avec tel adjectif, analogue ou contraire ;

Comment, appuyé sur mes principes et disposant de la science que je me charge de lui enseigner en vingt leçons, tout homme devient capable de composer une tragédie qui ne sera pas plus sifflée qu'une autre, ou d'aligner un poème de la longueur nécessaire pour être aussi ennuyeux que tout poème épique connu.

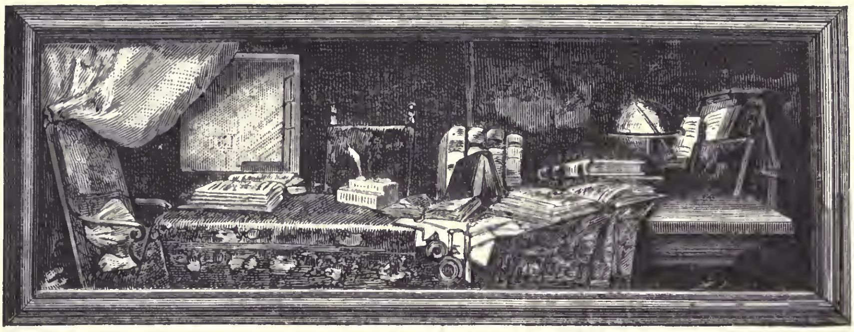
J'avais primitivement l'intention de répondre à de nombreuses critiques, et en même temps d'expliquer quelques questions très simples, totalement obscurcies par la lumière moderne : Qu'est-ce que la poésie ? Quel est son but ? de la distinction du bien d'avec le Beau ; de la beauté dans le MAL ; que le rythme et la rime dans l'homme répondent aux immortels besoins de monotonie, de symétrie et de surprise ; de l'adaptation du style au sujet ; de la vanité et du danger de l'inspiration, etc., etc. ; mais j'ai eu l'imprudence de lire ce matin quelques feuilles publiques ; soudain une indolence du poids de vingt atmosphères s'est abattue sur moi, et je me suis arrêté devant l'épouvantable inutilité d'expliquer quoi que ce soit. Ceux qui savent me devinent, et pour ceux qui peuvent et ne veulent pas comprendre, j'amoncelerais sans fruit les explications.

Tâche difficile que de s'élever vers cette impassibilité divine ! car, moi-même, malgré les plus louables efforts, je n'ai su résister au désir de plaire à mes contemporains, comme l'attestent ces quelques endroits, apposés comme un fard, certaines basses flatteries adressées à la démocratie, et même quelques ordures destinées à me faire pardonner la tristesse de mon sujet. Mais MM. les journalistes s'étant montrés ingrats envers les caresses de ce genre, j'en ai supprimé la trace autant qu'il m'a été possible dans cette nouvelle édition.

Je m'arrêterai à ces quelques citations ; aujourd'hui je n'ai pu présenter, grâce à ces feuillets inédits, qu'un des côtés intimes de l'auteur des *Fleurs du Mal.* Par la suite, nous retrouverons Baudelaire sous un aspect tout nouveau, et, en dehors de l'étude complète que je donnerai sans doute quelque jour aux lecteurs du *Livre,* je compte prochainement parler du journaliste-directeur d'une gazette hebdomadaire qui eut presque un commencement d'exécution, sous ce titre d'une bizarrerie charmante : *le Hibou philosophe.*

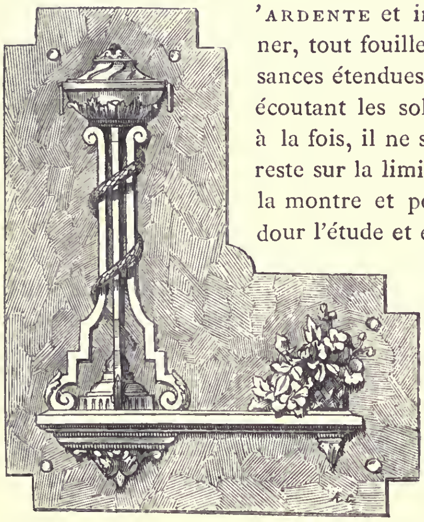
Octave Uzanne.

Paris, 25 février 1881.



JAMET LE JEUNE

(TROISIÈME ARTICLE)



L'ARDENTE et inquiète fureur qui le porte à tout examiner, tout fouiller, tout exhumer, lui acquiert des connaissances étendues. Mais, toujours pressé de passer ailleurs, écoutant les sollicitations qui lui arrivent de mille côtés à la fois, il ne se donne le temps de rien approfondir. Il reste sur la limite qui sépare ceux qui ont des livres pour la montre et pour l'apparat, de ceux qui les possèdent dour l'étude et en vue des hautes satisfactions de l'esprit; supérieur parfois aux uns et aux autres, sans pouvoir établir sur eux sa suprématie. De Thou, La Vallière, A. F. Didot ont été des bibliophiles éclairés et magnifiques; Grolier, Longepierre, M. Quantin-Bauchart, des amateurs somptueux. Ch. Nodier fut un curieux, assurément le plus admirable et le plus accompli des curieux.

A un degré inférieur, Jamet, son prédécesseur, ne fut aussi qu'un curieux, mais un curieux universel, fureteur, avisé, insatiable, qui affectionne surtout les recoins et les lieux mal famés. C'est en cela seul qu'il laisse voir une prédilection particulière : son dada, sa *spécialité,* comme nous disons aujourd'hui, ce sont ces livres que notre euphémisme qualifie de *singuliers.* Heureux et complaisant euphémisme qui englobe tant de choses peu favorables et permet de placer sur une tablette, qui n'est pas toujours la moins prisée, un tas de livres grotesques ou monstrueux, œuvres de bêtise et d'ineptie, que suit inévitablement l'arrière-bande des livres cyniques et crapuleux.

C'est avec ceux-là que Jamet est à l'aise! Le malheureux, il n'était pas encore gendarme que, dans la fréquentation de cette bohème, il avait contracté l'odeur suspecte qui se dégage des moindres volumes qu'il a touchés, et son vocabulaire s'était grossi des nettes et éclatantes incongruités qui retentissent aux halles.

Malgré tout cela, un de ses savants biographes, regrettant que le long séjour à Rancy de notre bibliophile l'eût privé d'acquérir autant qu'il aurait voulu et tout ce qu'il aurait voulu, ajoute que, possesseur d'une « assez jolie collection » quand il vint habiter Paris, Jamet « y devint l'oracle des ventes de livres, *où il se distinguait* par la délicatesse de son goût! » Voilà une affirmation singulièrement fantaisiste. J'avoue qu'après avoir vu passer sous mes yeux une grande partie des collections de Jamet, cette appréciation dégagée sur la « délicatesse de son goût » m'a causé une inextinguible hilarité, à laquelle ce drôle de corps se serait, bien sûr, associé, non sans y mêler quelques-uns de ces vocables énergiques que mon érudition moins spéciale et moins familière (autant pour le moins que le respect du lecteur) m'interdit ici.

En somme, Jamet cherchait les livres un peu à l'aventure, s'arrêtant plus volontiers aux bonnes pièces qui dégagent un fumet de faisandé, et sans fermer le nez aux exhalaisons scatologiques. A vrai dire, les dons de ses amis ont un peu mitigé ses écarts sur ce poiut; car il n'achetait pas toujours : comme nous l'avons vu, Lebeuf, Calmet, Sallier, vingt autres, furent mis à contribution pour enrichir sa bibliothèque. Ce fait si remarquable, presque unique dans les proportions où il s'accuse, mérite qu'on s'y arrête et réclame une explication. Les sympathies que put s'attirer notre bibliophile, parmi ses doctes amis, eux-mêmes peu fortunés, ne suffit pas à donner le mot de ces incessantes libéralités. La vérité, c'est que l'insatiable Jamet s'ingéniait à les provoquer, sous la pression de la modicité de ses ressources et sous l'aiguillon des difficultés où sa passion se heurtait dans le fond de la province, qui n'offrait alors sur le marché de la librairie qu'un stock peu abondant et peu varié.

En rangeant ses chers livres, toujours à son gré trop à l'aise sur leurs rayons; en poursuivant une lecture qui lui suggérait le titre d'un volume désiré, en se rappelant le livre inconnu qu'il avait découvert sur les tablettes d'un ami, que de combinaisons machiavéliques l'ont arrêté sur place et ont bercé sa rêverie, jusqu'à ce qu'il eût tendu ses toiles, combiné ses ruses, trouvé le moyen de placer ses gluaux, de faire miroiter une proposition d'échange. Çar, il faut l'avouer, Jamet ne demandait pas toujours en pur don, il savait sacrifier une curiosité au besoin (j'en ai fourni deux exemples[1], j'en pourrais produire d'autres) en vue d'une acquisition présente, souvent pour se ménager des ouvertures dans l'avenir. Ah! le fin limier!

Tel était l'homme dans l'œuvre de la formation de sa bibliothèque. Voyons-le maintenant au milieu de ses livres.

Donnés ou acquis, ces volumes, au nombre de quelques centaines, formaient tout l'ornement de son modeste cabinet, de ce *buen retiro*, où Jamet a passé plus de cinquante ans de son existence. Je ne crois pas qu'à aucune époque, pas

1. Voir ci-dessus la lettre à Le Franc de Pompignan, et le don du *Maranzakiniana* à Lebeuf.

même à la nôtre, les bibliophiles de sa lignée aient fait de leur cabinet une charmante retraite, parée, embellie par la main des arts, et où tout respire cette fleur d'élégance dont les émanations disposent si bien l'esprit à goûter le charme de la biblophilie. Les collectionneurs à la Jamet ne sont pas de ces raffinés du vice élégant qui logent leur exquise maîtresse dans un boudoir coquet et parfumé : ils ont les amours libres et quelque peu populacières ; à eux aussi il ne faut que « du pain, du fromage et la première venue, » qu'ils emmènent dans leur réduit, où l'on ne va point pour se distraire aux beaux dehors et s'éparpiller aux mille soins et aux plaisirs du luxe.

Une chambre plus ou moins éclairée, plus ou moins nue ; quelques étagères, une table et, tout auprès, une chaise, peut-être unique ; des bouquins se pressant désordonnément sur leurs rayons, errant un peu partout, jetés à monceaux sur le parquet, les marges débordantes de bouts de papier ; vingt volumes ouverts çà et là, des paperasses dispersées ici, amoncelées là-bas : voilà le temple où vivaient avec délices les Goujet, les Josse Le Clerc, ces infatigables ressasseurs de livres, et où se prélassait leur contemporain Jamet.

Je le retrouve là, à toute heure, avant le soleil levé et quand le sommeil a plongé la ville entière dans le silence. Si, par occasion, il s'absente dès son retour il court à sa *librairie :* canne et tricorne jetés à la hâte, il extrait de ses poches, volumes grands ou petits, brochures anciennes ou nouvelles. Tout cela n'est pas brillant à l'extérieur, ni bien *pur* au dedans ; la condition est souvent plus que médiocre. Jamet ne s'en émeut point. Il n'était guère difficile dans ses acquisitions : il suffit pour s'en convaincre, et malgré les trop complaisantes affirmations de Nodier sur ce point, d'avoir vérifié le premier venu des volumes qui lui ont appartenu. Quant aux livres qu'il devait aux libéralités de ses amis, ces derniers n'étaient pas généralement assez riches pour lui octroyer des exemplaires qui valussent mieux que les siens.

Eh ! que lui importe ? si d'ailleurs il a eu le bonheur de réintégrer quelque enfant perdu dans sa petite famille bibliographique, de grossir son recueil favori sur les femmes, ou de fournir de nouveaux matériaux à ses *Stromates ?* La grande occupation de Jamet n'est pas de caresser de la main et du regard des livres bien alignés, de vérifier, pour la millième fois, l'exemplaire de choix ou le volume rarissime conquis à force de persévérance et destinés à s'abriter, pour le plaisir des yeux et la sécurité de la précieuse relique, sous un somptueux maroquin : c'est affaire aux Longepierre et aux Rothelin de son temps.

Pour lui, il entend et il aime le livre d'une toute autre façon. Il veut pouvoir le prendre, le manier à son gré. Il faut de vieux routiers, des vétérans éprouvés dans cette bibliothèque de combat. Gare les horions, les coins effrités, les dos brisés, les pages écornées, les éraflures, les éclaboussures ! Jamet ne leur laisse pas un instant de repos : « Mon ami, approchez ! tenez-vous là, et si, de quelque recoin, l'un de vos camarades me fait signe ; si je cours à lui pour ménager le temps et saisir le mot au passage, Dieu vous garde de malencontre et des hasards de la bousculade ! »

Ah ! c'est un maître qui a la main rude et le geste prompt. Il lui faut des soldats endurcis ; sans égards pour leurs vieux services, il les mène et les surmène. Il ne craint pas pour eux les trop brusques évolutions ; ils en ont vu bien

d'autres! C'est ainsi qu'il les veut et qu'il les lui faut pour le mouvement rapide, les détours et retours de ses colloques bibliographiques. Il aime les prendre à partie; il les interroge, les redresse, les morigène : « Tu passes bien fier, mon cher auteur, avec ce beau mot en guise de panache! Mais on l'avait dit avant toi, et puis un tel encore. Je ne suis pas de « ceux qui donnent à Plutarque une nazarde sur le nez d'autrui, » et je te « saurais bien déplumer. » — Quelle est cette expression bizarre ou archaïque? est-ce une énigme? Je suis Œdipe, et voilà ma réponse. — Et toi, beau débrideur de discours sans suc et sans moelle, prends-tu bien garde, en bavardant sur ceci, que tu oublies cela? — Toi, franc raillard, docteur en « gentilles polissonneries, » sais-tu les généalogies de toutes tes joyeusetés? Je vais les coucher ici tout au long. — Mais toi, sournois « Messelier », vilain sermonneur, « barbichon de la gent tartufienne [1], » que me veux-tu? Viens-tu m'interloquer et verser la poudre dans mon encrier? Ah! tu crois arrêter ma plume et couper court à ma gaîté? Je suis le fils du siècle qui rit et qui nie, et je vais te dire gaillardement ton fait! »

Voilà les thèmes habituels de ces petits colloques que Jamet poursuit, la plume à la main, avec ses livres. Car il associe toujours sa plume à ses lectures; en elle, il a une compagne et une confidente qui ne le quitte pas. Il lit et relit, presque sans trêve; il confère et compulse avec délices, semant sur les marges, d'une main hâtive, des réflexions, des souvenirs, des suggessions de liseur infatigable.

Je ne sais s'il a fait en cela véritablement œuvre de savant; on l'a dit. Mais je mettrai tout à l'heure à nu ses procédés, je produirai quelques portions inédites de son travail d'annotateur, et l'on pourra juger, pièces en mains, de la valeur de l'appréciation.

J'ai montré Jamet lisant et annotant ses livres, je ne dois pas omettre de rapporter aussi qu'il copiait avec une ferveur que rien ne rebutait. C'était une de ses plus chères occupations et de ses plus anciennes habitudes ; nous l'avons constaté à propos des *Stromates*. Ce qu'il a transcrit de dissertations, de factums, de lettres, de pièces volantes en prose ou en vers, est considérable. Il conservait ainsi ce qu'il désespérait de se procurer, ou ce qu'il avait renoncé à acquérir. Mais ce travail de transcription était une œuvre absolument dépendante et subordonnée; c'était encore un tribut payé à sa bibliomanie. Les copies qu'il tirait n'avaient d'autre destination que d'aller compléter un recueil d'imprimés, ou de s'adjoindre, comme appendice, à tel ou tel volume. C'est en cela qu'il diffère du seul émule que je lui connaisse en ce genre, mais un émule qui l'a surpassé prodigieusement : je veux parler d'Édouard Tricotel, cet enragé copiste qui a fait passer sous sa plume et d'une seule traite des volumes entiers [2]!

Je viens de faire allusion aux recueils spéciaux, si nombreux dans la bibliothèque de Jamet. Il manquerait un trait à sa physionomie de bibliomane, si je passais sous silence cette autre forme de sa passion, dont il offre peut-être un

1. J'emprunte, dans tout ceci, les formes et les expressions mêmes des annotations de Jamet.

2. Voir *Catalogue* des livres de feu Éd. Tricotel, 1878, in-8°, n°s 188, 194 à 197, 345, 406, 466, 683 à 686, 740 à 743, 856.

exemple unique. Je ne sache pas, en effet, qu'aucun amateur ait possédé à un égal degré le goût des recueils factices.

Les recueils factices! Ce n'est pas moi qui voudrais en médire : faits intelligemment, avec science et avec goût, ils sont l'ornement le plus agréable, en même temps que l'instrument le plus précieux, dans une bibliothèque fidèle à sa vraie destination, qui est d'éclairer et de fournir à l'étude des matériaux bien groupés. Aussi le goût des recueils factices se rencontre-t-il surtout chez les bibliophiles studieux qui savent mettre l'intérêt de la science d'accord avec les satisfactions de leur passion. Mais lorsque Jamet colligeait les pièces de toute sorte en vue de ses recueils, il y apportait le même esprit que dans la formation du reste de sa bibliothèque. Les sujets venaient à lui, conduits par la main du hasard; une ou deux brochures trouvées dans un lot, en voilà assez pour le déterminer et donner naissance à l'un de ces nombreux petits édifices qu'il mettait en construction dans son atelier de stromates. Alors, il accumule pièces sur pièces, de toute valeur, de tout esprit, et, le plus souvent, aucune cohésion ne règne dans ces recueils où tout est factice, jusqu'au lien même qui les unit. Sans s'en inquiéter, Jamet s'est plu à les multiplier : il en a fait sur tous les sujets et les a créés (car beaucoup sont de vraies créations) par tous les moyens à sa portée. Son zèle en pareil cas ne connaît pas d'obstacle. Les disparates extérieures ne le choquent point : il associe tous les formats, accouple les manuscrits aux imprimés, mêle toutes les langues, ajoute (c'est le seul tribut qu'il paye au plaisir des yeux) parfois des portraits, souvent des figures singulières; et si, de fortune, il a rencontré dans un ouvrage quelque partie, fût-ce un simple chapitre, qui aille à son but, le malheureux volume est immédiatement dépecé; vrai prosecteur, il opère sans hésitation, sans rémission, sans remords. Il plie, il taille, il rogne à plaisir. Jamais sa main ne se montre plus impitoyable que dans ces opérations, où rien ne résiste à l'accomplissement de son dessein. Ah! qu'il révèle bien ici l'acuité de sa passion, et ce peu de respect et d'amour du livre — au sens véritablement bibliophilique — dont il nous a déjà fourni des preuves.

Il est sorti de ces agrégations bibliographiques de grands ou de petits groupes, — parfois simples et rudimentaires ébauches, parfois aussi surabondantes agglomérations, — qui s'offrent à nous aujourd'hui comme une traduction matérielle de quelques fragments des tables méthodiques du *Manuel*. C'est, au total, un singulier résultat, dans l'ensemble plus bizarre et séduisant d'aspect que réellement utile, quoique certaines séries soient, il faut l'avouer, véritablement curieuses [1].

La bibliothèque de la rue Richelieu possède une suite considérable de ces

1. Je ne voudrais rien exagérer. Il est aisé, je le sais, d'être sévère en pareille matière, car c'est un labeur ingrat et difficile que la formation de bons recueils spéciaux. Il y faut apporter des qualités que Jamet n'avait point. Il savait beaucoup, mais il ne savait pas assez bien; or il faut à une telle œuvre un savant éclairé, doublé d'un bibliophile plein de sagacité et de flair, sachant attendre et saisir l'occasion, et, par-dessus tout cela, accompagné de cette bonne chance qui est la grâce d'état des collectionneurs : assurément, c'est trop demander à Jamet en une fois. Avait-il suffisamment médité cette sentence de son auteur favori : « Est-ce pas faire une muraille sans pierres ou chose semblable, que de bastir des livres sans science et sans art? » (Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. II.)

Mélanges, entre autres le recueil, vingt fois cité, sur *les Femmes,* formant 57 volumes in-12; une série d'écrits sur Rabelais; enfin une collection in-8° contenant quelques pièces rares et peu connues, ainsi le *Cocuage de Molière,* qui n'est point mentionné dans la dernière édition de la *Bibliographie moliéresque.*

Je citerai les autres petites familles bibliographiques improvisées par la fantaisie de Jamet et qui sont arrivées jusqu'à nous; je donnerai, comme types, des détails concernant la composition de quelques-unes et renverrai aux sources pour les autres.

Voici cette liste :

1° *Stromates pour et contre la comédie* (1684-1760), 9 vol. in-12. (Voir *Biblioth. dramatiq.* de M. de Soleinne, t. V, p. 155-156.)

2° *Stromates sacrés.* Décrits sous le n° 88 et dernier du supplément à la quatrième partie du catalogue des frères de Bure (1834-1840, 7 fasc. in-8°) [1].

3° *Bigarrures ou stromates* [2] *sur les livrées et les mœurs cléricales et monacales,* in-12. Recueil de 21 pièces. Le titre est factice et de la composition de Jamet. (*Catal. Potier,* 1872, gr. in-8°, n° 2335.)

4° *Pièces relatives à la médecine,* avec notes manuscrites et figures ajoutées. 9 pièces in-8°, savoir : D'où viennent les marques que les enfants apportent du ventre de leur mère. — Portrait de de Lorme, médecin de Henri IV (1682). — Fécondité surprenante (1755). — Histoire de frère Jacques, lithotomiste (1756). — Lettre sur un événement extraordinaire (1759). — Le purgatif rafraîchissant (1765). — Éloge de la pharmacie. — Enfant d'une figure extraordinaire (1771). — Lequel est l'aîné de deux jumeaux ?

5° *Recueil sur l'impuissance,* composé de quatre petits ouvrages en 1 vol. in-12. (V. *Catal. des Livres de M. P****, 1836, n° 90.)

6° *Recueil d'opuscules sur la patience,* en 1 vol. petit in-8°. (V. *Catal. des Livres de M. le comte Le Hon,* 1880, n° 63.)

7° *Recueil philologique,* en un volume composé comme suit : *Dissertatio inauguralis medica de vinis auth. Schosulan* (1767). — Anecdotes physiques et morales (extr. d'un volume). — Petit essai sur la réunion des sentiments de Descartes et de Newton sur la lumière (1748). — Discours académique du ris (extr. des *Jeux de l'Inc.,* 1637). — Discours du ridicule (*id.*). — Traité des causes physiques et morales du rire (1768).

8° *Recueil sur la peinture,* comprenant divers opuscules, extraits, tirages à part, additions manuscrites, concernant surtout l'*Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture,* de Bachaumont, qui est en tête du recueil, 1 vol. in-8°, fig. (V. *Catal. de M.* *** [Chardin], 1823, n° 962.)

9° *Recueil sur l'architecture,* 1 vol. in-8° comprenant : Essai sur l'architecture, par P. Laugier (1755). — Règle des cinq ordres, par Vignole (1697). — Plaisanterie instructive ou avis aux artistes. (Extr. du *Mercure,* 1754.) — Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture, par Blondel (1754). — Discours

1. Ce supplément ne contient que des livres annotés par divers savants : Mercier, de Saint-Léger, Millin, Brunck, etc.

2. Ce titre de *Stromates* était, on le voit, particulièrement cher à Jamet.

sur l'architecture, par Patte (1754). — Abrégé de la vie de Boffrand, architecte. — Vente de livres d'architecture (1757).

10° *Recueil mer....*, *foireux, etc.*, avec notes manuscrites, nombreuses pièces et figures ajoutées, en 1 vol. petit in-8°. (V. *Catal. des Livres* de M. C. Leber, 1839-1852, 4 vol. in-8°, t. Ier, n° 2597.)

11° *Cythereana,* assemblage d'imprimés, copies manuscrites, feuilles volantes, figures, avec des notes concernant les femmes et l'amour; le tout, tel qu'on peut l'attendre de Jamet sur un pareil sujet. Nombreuses pièces en 1 vol. petit in-8°. (V. même catalogue, t. Ier, n° 2777.)

12° *Recueil sur deux poèmes de Voltaire*, en 1 vol. in-12, comprenant : La Ligue, poème, *Amsterdam,* 1724. — La Henriade travestie, *Berlin,* 1753. — La Pucelle, poème, *Louvain,* 1755. — Lettre du P. Grisbourdon à Voltaire, fig. ajoutées.

13° *Voltariana,* recueil sur Voltaire, composé du « Voltariana » de 1748, et de mémoires, factums, brochures, copies diverses, formant un ensemble de plus de cinquante pièces en 1 vol. in-8°[1].

14° *Diverses pièces sur Cartouche et sur Mandrin*, en 1 vol. petit in-8°. (V. *Catal. de M.* *** [Chardin], 1823, n° 2762.)

15° *Recueil particulier de pièces de littérature, de critique et d'histoire.* In-8°. Nombreuses pièces manuscrites, brochures, extraits de périodiques. (V. *Catal. Leber*, t. Ier, n° 2829, p. 448-449[2].)

16° *Pièces historiques,* avec des copies et des notes de Jamet, entre autres : Mémoires sur les manuscrits de du Cange; Voyage des terres austral., etc., 1 vol. in-8°. (V. *Catal. des Livres* de M. de Monmerqué, 1851, n° 2051.)

17° *Pièces curieuses sur divers sujets relatifs à l'histoire de France.* In-8°. Brochures et extraits nombreux d'écrits parus de 1615 à 1762. (V. *Catal. Leber,* t. III, n° 5630.)

Nous connaissons maintenant Jamet comme bibliophile. Il nous reste à examiner en lui l'érudit, et même l'écrivain; car nous savons que s'il a surtout écrit pour lui-même, il a quelquefois fait part au public de ses élucubrations.

Jamet savait beaucoup, « étant de ces liseurs qui, les livres rongeant, se font savants jusques aux dents ». Mais comme il ne lisait que pour son plaisir, il ne s'est point inquiété de méthode; il n'a apporté ni préparation, ni méditation dans ses lectures. Il n'a rien discuté, rien scruté, rien approfondi; il n'a jamais imposé à son intelligence cette austère discipline qui la fortifie et l'agrandit, ce principe d'émulation qui la jette dans la carrière, l'y pousse avec énergie jusqu'à ce qu'elle ait atteint le but, l'éprouve enfin, chaque jour, en la mettant aux prises avec les plus mâles esprits. C'était trop de labeur.

1. Ce volume, qui est en ma possession, porte sur le dos, poussé en or : VOL. Ier. Jamet a-t-il eu simplement l'intention de donner une suite à ce recueil, ou bien a-t-il réellement exécuté son projet? Quel est alors le possesseur du tome II?

1. En renvoyant à la longue note de ce catalogue, je ne veux pas omettre de remarquer qu'on y trouve l'indication de la liste des ouvrages et opuscules de Dreux du Radier, tout entière de la main de Jamet. Est-ce un souvenir de son amitié et de sa collaboration avec l'un des auteurs de l'*Essai historique sur les lanternes?*

Jamet n'en avait ni le goût ni la volonté. Rendons-lui, d'ailleurs, pleine justice : il n'a jamais prétendu au titre de savant de profession; il ne se piquait, en quelque sorte, que de ne rien ignorer. Il ne réclamait guère, en faveur de sa compétence, que dans les matières grasses. De fait, son érudition sotadique est réellement fort vaste, et il a su assez de tout le reste pour en pouvoir dire son mot à l'occasion. Si donc on ne peut nier qu'il ait eu la mémoire très abondamment meublée; s'il faut souscrire, en un sens et non sans quelques restrictions, à l'appréciation de Barbier souvent reproduite depuis : « Jamet a des connaissances très étendues et très variées[1] », il n'en est pas moins certain qu'on ne saurait voir en lui un esprit studieux et bien nourri. Il est tout à fait de ces savants dont parle Montaigne : « Ceux-ci, pour se vouloir eslever de ce sçavoir qui nage en la superficie de leur cervelle, vont s'embarrassant et empestrant sans cesse...; ils ont la souvenance assez pleine, mais le jugement entièrement creux. » (*Essais*, liv. Ier, chap. xxiv.)

D'autre part, il n'avait que très peu d'entraînement et de pente vers les œuvres et les hommes qui ont le plus honoré la littérature ou la science. Il délaissait volontiers les palais pour les masures, et s'adonnait aux petites choses qui occupent sans absorber et ont leur attrait de nouveauté parce que la plupart les dédaignent. De toute l'antiquité, il n'a guère connu d'un peu près qu'Horace, et, après lui, Juvénal et Ovide. Parmi les modernes, Rabelais et Montaigne ont su le retenir : ce sont assurément ses auteurs favoris et il les sait par le menu; mais il cite presque aussi abondamment Tabourot, Bouchet, du Fail, B. de Verville, Lasphrise, les poètes des *Cabinet* et *Parnasse satyriques*, jusqu'à Cl. Petit et Blot, toute cette lubrique phalange de la littérature gaillarde des xvie et xviie siècles. Parfois il remonte de ces bas-fonds jusqu'à un La Mothe Le Vayer, dont le scepticisme le charme; mais il paraît ignorer tous les classiques du grand siècle, Molière compris; il ne nomme Bossuet et Fénelon que pour les salir[2]; il appelle l'auteur des *Fables choisies mises en vers* « le fameux La Fontaine[3] »; parmi ses contemporains même, le nom de J.-J. Rousseau ne lui suggère que l'épithète de « savant[4] ». Il était d'ailleurs peu au courant — comme c'est trop l'ordinaire chez les philologues bourrés d'études rétrospectives — des hommes et des choses de la littérature de son temps : ainsi il accable d'éloges et attribue sans hésitation à Diderot la *Berlue* de Poinsinet de Sivry[5]; il donne le *Polissonniana* de l'abbé Cherrier à l'abbé des Fontaines[6]. Du reste, et cela se comprend après ce que je viens de dire,

1. *Dict. des anonymes*, 3e édit., t. II, col. 269. Ne pas oublier que Barbier possédait quelques volumes de Jamet dans sa bibliothèque, comme son très curieux catalogue en fait foi.

2. Dans ses annotations sur la *Lettre de B. Ismaël-ben-Abraham, juif converti, à l'abbé d'Houteville*. Paris, 1722. In-12.

3. Dans son commentaire sur les *Nouvelles et plais. imagin.*, de Bruscambille, à propos d'un passage de la page 46. (Édit. de *Bruxelles*, 1864.)

4. *Fantaisies*, de Bruscambille. *Bruxelles*, 1863. Petit in-12, p. 310.

5. Dans ses commentaires sur Bruscambille.

6. Dans ses notes sur le *Maranzakiniana*. Il a, d'autre part, et dans une citation des *Dialogues satyriques* (1688, in-12), enrichi Bussy-Rabutin du célèbre pamphlet *le Cochon mitré*; cette attribution toute gratuite n'a pas été relevée. Voir *Dict. des anonymes*, 3e édition, t. Ier, col. 619.

à une époque où l'on a tant écrit et disserté sur le goût, où le goût a souvent pu tenir lieu de génie, Jamet a ignoré sinon le mot, du moins très certainement la chose. Les belles œuvres le touchent peu ; il cite Homère et Shakespeare de seconde main ; il laisse volontiers les profondes et radieuses splendeurs du sanctuaire aux adorateurs; pour lui, il s'amuse tout à l'entrée du temple, sur le seuil, et plus encore dans ces retours où de bas et vulgaires profanateurs ont déposé sans vergogne leurs œuvres honteuses. Il se plaît à remuer et à fouiller cela; quoi d'étonnant que ses sens oblitérés ne perçoivent nettement que les âcres et écœurantes senteurs ?

Ces allégations n'ont rien de gratuit : tout à l'heure, en étudiant les annotations de Jamet, je citerai les témoignages de tout ce que je viens d'avancer. Qu'on ne nous parle donc plus de son « vaste savoir », de « son art de deviner les étymologies » (comme si une étymologie se traitait à la façon d'une devinette); que sais-je encore ? Il y a exagération et ignorance dans tous ces jugements.

De même qu'en bibliophilie Jamet n'est qu'un curieux très alerte et très en éveil, de même en érudition il n'est qu'un fureteur dans les petits sentiers perdus, un amateur « des sciences stériles et espineuses », et, par-dessus tout cela, un commentateur à perpétuité, mais un commentateur suivant son caprice et sa fantaisie; il ne se met guère à l'œuvre qu'armé du microscope, car il pourchasse de préférence les infiniment petits qui se dérobent sous le texte. Prompt à se décider, facile dans ses déterminations, restant rarement court, il fait ses commentaires un peu comme les recueils factices dont j'ai parlé ci-dessus, en créant des rapprochements à plaisir ou se contentant de rapports accidentels. Il vit beaucoup sur sa mémoire, et sa science philologique réside, pour le reste, dans un casier dûment étiqueté, où les notes s'empilent au jour le jour, et où, dans quelques sujets, certaines sources sont seules et exclusivement admises, comme, par exemple, le P. Niceron, pour tout ce qui tient à la biographie littéraire.

En somme, ses lectures, mal conduites et insuffisamment digérées, le rendaient peu propre à faire œuvre d'écrivain et de savant. Ses travaux, en général de courte haleine, ne sont que des études d'amateurs ou de curieux. Les sujets en sont peu relevés; ce sont toutes dissertations sur des points d'érudition oubliés ou dédaignés, sur des questions bizarres ou inouïes, quelquefois même puériles. Il faut chercher dans l'*Année littéraire*, le *Journal de Trévoux*, le *Conservateur* surtout, les rares articles échappés à Jamet, entre deux lectures ou deux transcriptions, et qui s'intitulent : « Observations sur la tragédie d'Hirza » ; « Lettre sur un microscope singulier » ; autre, « Sur une aversion (non moins singulière) de Louis XIII » ; « Fragment d'une lettre de Philippe d'Orléans sur le cardinal Alberoni », etc. Je lui saurais plus de gré de sa « Bibliothèque des livres sur la chasse », œuvre digne d'un bibliophile, si cette petite monographie, moins écourtée, était d'ailleurs plus scientifique. Quant à sa part de collaboration dans l'amusant « Essai historique sur les lanternes », — un de ces sujets qui avaient toute sa prédilection, — on peut la dégager sans trop de peine : évidemment, il est resté étranger à la rédaction, assez vive et spirituelle, de cette facétie; mais il a fourni la part la plus notable des documents sur les-

quels a été brodée cette longue plaisanterie complotée entre de graves érudits, tous ses amis, et dont il avait peut-être donné l'idée [1].

Je ne veux pas clore cette revue des œuvres de Jamet qui ont été livrées à la presse, sans remarquer qu'il n'a laissé intacte aucune des spécialités cultivées par les bibliophiles qui se mêlent d'écrire : il s'est donc fait l'éditeur responsable, en 1761, du « Journal du voyage de Mesdames, par Fillon de Chavigneux ».

Ainsi, brochures, articles, dissertations spéciales, publications inédites, commentaires, revisions de textes, Jamet a parcouru le cercle entier de cette sphère à demi suspecte de l'érudition d'amateur. Je ne critique point, je constate simplement un fait; car la critique aurait beau jeu contre un dilettante qui n'a jamais voulu se poser en homme du métier et qui n'aspirait nullement à cette autorité, à cette notoriété, pour parler plus juste, que lui ont bénévolement accordée les enthousiasmes ou les complaisances des bibliophiles.

(A suivre.) GUSTAVE MOURAVIT.

1. Les principaux auteurs ou collaborateurs de l'*Essai* ont été : Dreux du Radier, l'abbé Lebeuf, le médecin Ant. Le Camus. Antérieurement sans doute à l'édition in-12 de 1755, il avait été publié, *sans lieu ni date*, une édition in-8° de 70 pages, précédée de l'*Épître dédic. au Dr Swift* et que je ne trouve citée nulle part.

CHARLES NODIER

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Je voudrais démêler la vérité sur Nodier à travers les dithyrambes du lendemain de la mort et les articles en sens contraire d'un homme comme Quérard (voir les *Supercheries littéraires dévoilées*, t. Ier, p. 1262), d'un publiciste comme Michaud. Il est certain qu'il y a deux versions. La première nous représente Nodier comme un descendant de Sterne et du distrait La Fontaine; ce Nodier-là mériterait l'épithète de Nodier le Bon et, s'il avait été roi de France, le sobriquet lui serait resté dans les annales; d'autre part, quelques personnes — elles ont assurément tort — doutent de la « bonhomie » en question et prétendent qu'elle ne fut rien moins que sincère; nous avons entendu raconter à ce sujet l'anecdote suivante:

Les soirées du dimanche, à l'Arsenal, étaient célèbres; tout ce qui possédait un nom dans les lettres ou dans les arts se réunissait chez Nodier; être admis dans cette société d'élite constituait déjà un brevet de notoriété. Par exemple, il fallait se mettre au courant des habitudes de la maison et ne jamais interrompre le maître du logis quand il se décidait à conter une de ces histoires qu'il disait si bien.

Un beau jour, un jeune Franc-Comtois, fraîchement débarqué dans la capitale et avide de se faire une réputation d'auteur, se présente chez son compatriote Nodier, de Besançon comme lui. Il y avait beaucoup de monde dans les salons du poète académicien. A peine le jeune homme s'est-il nommé et a-t-il remis une lettre de recommandation que Nodier ouvre ses bras au nouveau venu, en s'écriant avec l'accent de la tendresse la plus vive :

— Vous ! mon enfant, c'est vous !... le fils de mon meilleur ami. Ah ! que votre

père a donc bien fait de compter sur moi ; que je lui suis reconnaissant de vous avoir envoyé ! Et se tournant vers l'assistance :

— Le père de monsieur est un des hommes les plus éminents, les plus spirituels que je connaisse ; un de mes vieux camarades d'enfance. Il me semble que je le retrouve en contemplant ce fils qui le rappelle trait pour trait.

Après cet accueil chaleureux, ce jeune Franc-Comtois se dit *in petto* :

— Ma fortune est faite !.. Me voilà dans l'intimité d'un bibliophile illustre.

Cependant les personnes qui étaient là supplient Nodier de raconter une histoire ; il résiste d'abord, on le presse davantage, il finit par céder, et il commence d'une voix flûtée :

— Quand j'étais corsaire...

— Vous avez été corsaire ! demande naïvement le jeune provincial, surpris par cette brusque entrée en matière.

Nodier lance à l'interrupteur un regard foudroyant, inoubliable ; puis il continue, comme si de rien n'était :

— Quand j'étais corsaire...

L'histoire achevée, le Franc-Comtois sent qu'il a commis quelque forfait, que les dispositions de l'auditoire sont changées, qu'il a à se faire pardonner une bévue dont il ne connaît point l'importance et dont il ne devine pas l'origine. Il préfère se retirer, accompagné jusque sur le palier par l'amphitryon.

Nodier revient, très courroucé vers ses hôtes :

— Hé bien ! lui dit-on, il est charmant, ce jeune homme...

Alors Nodier, l'œil brillant, le poing tendu vers la porte par où le fâcheux a disparu :

— Lui ! s'écrie-t-il ; lui, charmant ?.. Aussi bête que son père !

Peut-être le récit de cette aventure, en passant de bouche en bouche, a-t-il été quelque peu enjolivé.

La correspondance de Nodier, publiée par fragments dans le *Bulletin du Bibliophile* de M. Techener et recueillie ensuite par M. Estignard, jette une lumière assez inattendue sur certains événements intimes, jusqu'ici ignorés du public. La lecture de ces lettres, qui sont autant de documents précieux, nous révèle de petites faiblesses auxquelles nous n'attacherons pas plus d'importance qu'il ne convient : nous cherchons la vérité dans l'histoire et non la méchanceté dans le pamphlet.

Il paraît que Nodier avait la particule et que, de plus, il était « chevalier » ; quand il demandait quelque chose aux puissants du jour, il ne se recommandait pas des titres réels qu'il avait à l'estime publique, il ne parlait ni de ses excellents travaux de linguistique ni de ses délicieux romans ; il se targuait de sa noblesse. Je suppose même qu'il scellait de ses armes les messages qu'il envoyait aux Tuileries, notamment à M. Charles de Vèze, secrétaire intime de *Monsieur*, frère du roi. Voici un échantillon de cette correspondance semi-officielle :

« Monsieur,

« J'espère que vous me pardonnerez la démarche que je prends la liberté de faire auprès de vous, en vous rappelant que la plus vive amitié m'unit à Taylor et à Cailleux, qui sont malheureusement absents tous deux.

« L'un et l'autre prennent un très vif intérêt à la position de M. Alaux et connaissent la justice incontestable de ses prétentions. C'est en leur nom, et comme chargé de mission auprès de vous par deux personnes que vous honorez de votre bienveillance, que je viens implorer votre intercession auprès de *Monsieur*, dans une affaire dont dépend l'existence d'une honnête famille, bien connue d'ailleurs par la pureté éprouvée de ses sentiments. Si j'avais l'honneur d'être connu personnellement de vous, monsieur, je me flatterais peut-être d'augmenter l'intérêt que j'ose vous demander en sa faveur, en ajoutant que mon propre bien-être est lié au succès de sa demande, et que toutes les ressources que la révolution m'a laissées dépendent de son résultat.

« Je vous supplie d'agréer l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« Le chevalier Charles Nodier,
« Rue de Provence, n° 4. »

Ce fut à cette lettre écrite pour un ami, M. Alaux, que Nodier dut sa nomination de bibliothécaire à l'Arsenal. M. de Vèze s'employa très activement pour M. Alaux auprès du duc de Fitz-James; Nodier, introduit aux Tuileries, y fit la connaissance du duc. Celui-ci lui donna la place et le logement de M. Tréneuil, à la mort de ce fonctionnaire, survenue peu de temps après.

Le fameux salon de Nodier, à l'Arsenal, existe encore; il sert maintenant de dépôt des gravures. La cheminée de marbre blanc n'a pas été changée; c'était sur la table de cette cheminée que Nodier s'appuyait pour narrer des historiettes qu'il récitait « sans rature, » selon l'expression que j'ai entendu employer par un témoin. Grand, un peu courbé, les mains dans les poches, il parlait doucement, fièrement, ne soulignait pas trop, ne se répétait jamais; c'était un causeur charmant. On l'écoutait, surtout lorsqu'il avait abandonné le jeu du whist, où le destin lui était habituellement contraire. Tout le monde faisait silence; c'était un régal pour les délicats.

Cependant on ne causait pas toujours dans les salons de l'Arsenal, on y dansait aussi. La jeune génération littéraire de 1840 se souvient d'avoir assisté à un bal travesti où brillaient les deux Dumas, le fils en débardeur, le père costumé en postillon de Longjumeau. Postillon colossal et superbe, ajoute la tradition. Un quadrille fut exécuté dans lequel l'auteur d'*Antony* fournit la réplique au futur auteur de la *Dame aux camélias*. Ce serait à ce propos que Dumas fils, préludant à ses succès d'esprit, aurait prononcé le mot connu :

« Un père est un vis-à-vis donné par la nature. »

Précédant le salon de réception, la salle à manger, restée telle quelle, offrait à l'œil du visiteur de nombreuses panoplies sculptées sur des lambris jaunes. Un véritable attirail dans le genre du XVIIIe siècle : des cuirasses de guerriers romains, des flèches de sauvages, des carquois, des épées, des plumes, des massues. En face, au-dessus d'une console Louis XVI, un tableau de fleurs et de fruits excitait l'appétit et réjouissait la vue des convives.

Mais la pièce la plus curieuse de l'appartement était le cabinet de travail de Nodier. Cette chambre, assez étroite, donnait sur les terrains vagues qui avoisinaient la Seine, terrains que la spéculation moderne n'avait pas alors encombrés de maisons à six étages. Au cabinet de travail attenait une alcôve

fermée par une porte à deux vantaux; on a conservé la rainure dans laquelle s'insinuait la languette de fer appelée *noix* par les serruriers.

C'est dans cette alcôve que Nodier est mort.

Pour se distraire de ses souffrances pendant la maladie d'épuisement qui finit par le tuer, il avait fait suspendre au-dessus de son lit une cinquantaine de pantins dont il s'amusait à tirer les ficelles. Il avait toujours manifesté beaucoup de goût pour les marionnettes. Elles furent son dernier spectacle de même qu'elles avaient été son premier amour dramatique. Il ne cessa de les tourmenter, de leur faire jouer des scènes composées par lui, que lorsque la souffrance le contraignit à ne plus bouger.

Jusqu'à son dernier moment, il conserva une grande placidité d'âme :

— Prenez bien soin de vos enfants, disait-il à sa fille; la saison est si mauvaise.

Il conseillait ensuite à Mme Ménessier de relire Tacite et Fénelon. La veille de sa mort, Nodier recevait la visite de l'éditeur Techener et il apprenait que les braves gens du quartier s'inquiétaient des progrès de sa maladie : — Mon Dieu! s'écriait-il, que je suis touché de toutes les sympathies que l'on me témoigne!... J'ai eu bon cœur et voilà tout!

Il était d'ailleurs depuis longtemps préparé à la mort, si nous en jugeons d'après ce fragment de lettre adressée à M. Weiss, l'ami des bons et des mauvais jours :

« Je ne t'écris aujourd'hui que pour te remercier de ton envoi. Je suis trop malade pour employer beaucoup de temps à écrire et pas assez pour être pressé de faire la confession générale que je t'ai promise.

« Une maudite rechute à laquelle je suis à peine échappé m'a remis tout à fait sur les dents. On dit que je suis tout à fait méconnaissable, et je conçois que l'on puisse changer à moins.

« J'ai maintenant les jambes plus grosses que le corps, mais j'ai le corps diablement mince; à part une forte oppression et de vilaines douleurs dans les os, je me trouve d'ailleurs assez bien, car j'ai du sommeil et de l'appétit. Quoi qu'il en soit, j'ai vu de près un grand trou, et avec calme, je t'en réponds, quand j'en ai été le plus voisin. Je voudrais bien savoir pourquoi je suis demeuré au bord. »

A présent la grande réputation de Charles Nodier n'existe, pour ainsi dire, qu'à l'état de souvenir. Les petits, tout petits journalistes, qui gagnent en un mois ce que le pauvre Nodier (toujours gêné dans ses affaires) gagnait en une année, demandent ce qu'il a fait, pourquoi il était de l'Académie, ce qu'il a laissé à la postérité.

Cet oubli est profondément injuste.

Pendant trente ans, le charmant auteur de la *Fée aux Miettes* a passé pour un expert en matière de langue française; il a joué au XIXe siècle l'emploi de Boileau-Despréaux, avec moins de sécheresse dans les manières, plus de fantaisie et d'originalité dans l'esprit.

Boileau a condensé son œuvre complète en quelques pages qui suffisent à former un unique volume; Nodier, au contraire, s'est éparpillé. Il a jeté aux

quatre vents du ciel des articles qui étaient de véritables consultations d'avocat sur le génie de notre idiome national.

Je voudrais que ces papiers fussent rassemblés par un éditeur intelligent; leur réunion constituerait, je crois, une grammaire bien supérieure à celle qu'on met entre les mains des collégiens ou des étrangers.

Le romancier sans doute est inférieur au scoliaste; il n'en est pas moins vrai que bien des auteurs d'ouvrages d'imagination ont vécu des débris de *Smarra* et de *François les Bas bleus.* Le fantastique, dit-on, a disparu avec le romantisme épris du moyen âge; les lithographies de Devéria et de Boulanger, voire d'Eugène Delacroix, ne présentent plus qu'un intérêt archaïque.

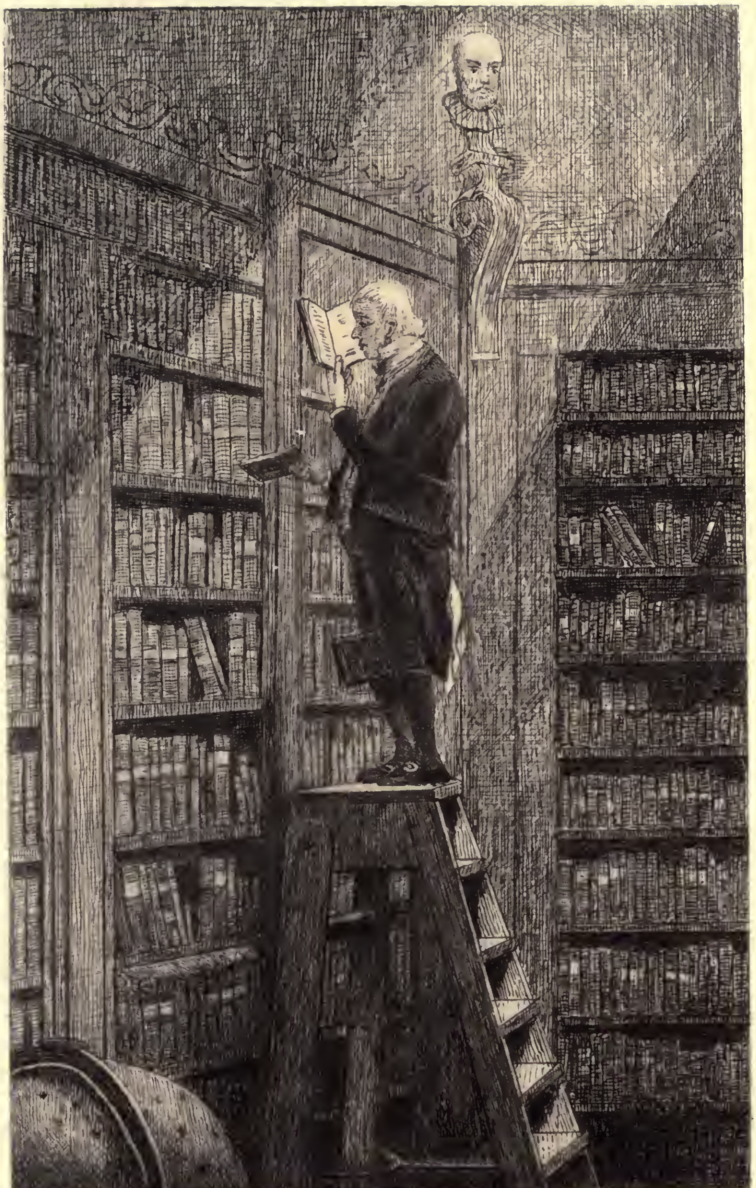
C'est possible; seulement ce qui n'a pas vieilli, ce qui reste jeune et durable, c'est le style de Nodier, — ce style clair, aimable, bon enfant, subtil, avec des goûts de terroir franc-comtois et des rusticités voulues de montagnard poétique. On ne peut pas se débarrasser si lestement d'un écrivain pareil. Ses livres, un instant couverts de poussière, seront secoués par le plumeau de la critique à venir. Nodier est un modèle; il demeurera tel, en dépit des fluctuations de la littérature et des modes du jour. Certains bagages arrivent au port, tandis que certains autres sont arrêtés en route; le bagage de Nodier est intact et il n'a pas souffert des péripéties du voyage à travers nos révolutions politiques et littéraires.

Daniel Bernard.

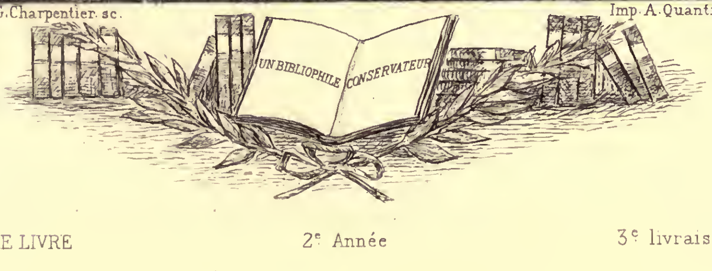
UN BIBLIOMANE CONSERVATEUR

Feu Boulard possédait au faubourg Saint-Germain
Un hôtel confortable et d'un produit honnête,
Qu'il laissait, en mourant, comblé jusques au faîte
De livres au hasard acquis de toute main.
Notre homme, le matin, commençait sa tournée,
Et rapportait chez lui, plusieurs fois la journée,
Les produits de sa chasse empilés sous son bras,
Dans des poches exprès faites pour cet usage;
Gouffres traditionnels où les plus gros formats,
Les massifs in-quarto trouvaient libre passage.
Bientôt il eut rempli tout le premier étage
De ses hôtes poudreux : salle à manger, salons,
Cabinets, corridors, regorgeaient de rayons;
Il fallut émigrer plus haut; le locataire
Du second eut congé. Notre propriétaire
Fut à peine installé dans son nouveau logis
Qu'il était encombré de nouveaux favoris.
Pendant six mois, réduit à la portion congrue,
Maître Boulard, à moins de coucher dans la rue,
N'avait pu lâcher bride à son goût encombrant :
Désormais possesseur d'un vaste appartement,
En homme qui s'était privé du nécessaire,
Plein d'une ardeur nouvelle il se donna carrière.
Il nettoya les quais, dépouilla les auvents,
Mit l'épicier à sec..... Bref, au bout de trois ans,
Il fermait le second et montait au troisième.
Rien ne troublait la paix de sa maison : lui-même,
Du calme sanctuaire hôte silencieux,
Avec recueillement il adorait ses dieux.
Dans ce temple rempli d'innombrables fétiches,
L'araignée ourdissait les toiles les plus riches;
Les mites effrangeaient les tentures; les rats
Y mettaient le couvert pour leurs quatre repas.
Leur riche pourvoyeur, amphitryon aimable,
Ne leur disputait pas les restes de sa table.
L'âge n'avait en rien apaisé ses ardeurs;
Trente mille bouquins peuplaient sa nécropole;
S'il n'eût fallu payer à Caron son obole,
Il eût cédé la place à cet envahisseur.
Et faute d'un réduit, à son heure dernière,
Il eût enfin rendu l'âme dans la gouttière.
Tel bijou, qui n'était chez Boulard qu'un bouquin,
Aujourd'hui, par mes soins vêtu de maroquin,
Triomphe au premier rang dans ma petite église :
Pauci sed electi, telle est notre devise;
Mais ces amis de choix, pendant plus de vingt ans,
Ont flotté sur les quais, battus des quatre vents,
Avant qu'on leur ouvrît nos petites chapelles :
Bien des cœurs étaient sourds, bien des esprits rebelles !
L'héroïque vieillard, en ces jours de langueur,
Dédaignant noblement les critiques frivoles,
Ouvrit son panthéon à nos chères idoles,
Et pour nous le sauver se fit conservateur.

G. H. J.



G. Charpentier sc. Imp. A. Quantin



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos Gravures. — Il y a près de dix ans déjà qu'un curieux dessin à la mine de plomb, représentant *feu Boulard* le Bibliotaphe, tomba entre nos mains, portant au dos, pour légende (sous ce titre : *un Bibliophile conservateur*), la pièce de vers que nous reproduisons avec l'assurance qu'elle est inédite.

Notre eau-forte, un peu à la manière noire, mérite donc de fixer l'attention. Le dessin n'était point signé et les initiales de la pièce de vers nous sont inconnues. Nous offrons donc l'hospitalité à nos abonnés au sujet des détails qu'ils nous pourraient adresser sur feu Boulard, son portraitiste humoriste et le poète qui se dissimule sous ces initiales : G. H. G.

Livres aux enchères. — Depuis quelque temps, il ne s'est guère passé de semaine sans que nous ayons eu à constater la dispersion d'une ou même de plusieurs bibliothèques.

Fidèle à notre promesse, nous parlerons tout d'abord des collections Sazerac de Forge et Édouard Fournier. Dans le premier de ces deux catalogues, citons, comme ayant atteint les prix les plus élevés, les ouvrages suivants : *Les Saintes Prières de l'ann. chrestienne*, Paris, 1649, in-12 : 102 fr.; un petit manuscrit in-16, de 66 feuillets, intitulé : *Réflexions morales*, ayant, nous dit le catalogue, appartenu au duc de La Rochefoucauld et pouvant être considéré comme le premier essai de son recueil de *Maximes :* 335 fr.; *Monuments anciens et modernes*, par Gailhabaud, Paris, Didot : 118 fr.; *Le séjour d'honneur*, superbe exemplaire d'un rare et curieux volume : 425 fr.; les *Œuvres* de J. de La Péruse, Paris, 1573, in-16 : 152 fr.; *Les diverses poésies* du sieur Vauquelin de la Fresnaie, pet. in-8, Caen, 1612 : 201 fr.; *Recueil des meilleurs contes en vers*, Londres (Liège), 1778, 4 vol. in-18 : 240 fr.; *le Triomphe de Pradon sur les* Satires sur sieur D.., La Haye (à la sphère), 1686, in-12 : 200 fr.; *Choix de chansons* par M. de La Borde, Paris, de Lormel, 1773, 4 tomes in-8 : 570 fr.; *Chansons* de Béranger, Paris, Beaudouin et Perrotin, 1828-1833 : 100 fr.; *Rodogune*, au nord, 1716, in-4 : 575 fr.; *Daphnis et Chloé*, texte grec, Paris, Didot, 1802 : 190 fr.; *Les marguerites de la Marguerite*, Lyon, 1547, 2 part. en 1 vol. in-8 : 400 fr.; la première édition de l'*Heptaméron* incomplète de quelques feuillets : 450 fr. (ce même volume avait été adjugé pour le

prix de 820 fr. à la vente Solar); un exemplaire de la seconde édition du même ouvrage : 200 fr.; *le Tombeau de Marguerite de Valois*, Paris, 1551 : 400 fr.; *Oraison funèbre de l'incomparable Marguerite*, Paris, 1550 : 330 fr.; *Jugements rendus par le tribunal révolutionnaire séant à Paris,* 1,217 pièces en 15 vol. in-4 : 1,000 fr.; *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* par le P. Anselme, Paris, 1726, 9 volumes in-folio : 685 fr.

Quant à la collection de M. Édouard Fournier, composée de livres de travail, fatigués pour la plupart, elle ne comprenait aucun de ces livres que se disputent les bibliophiles.

Les 4 et 5 février, M. Labitte a vendu à l'hôtel Drouot 401 numéros qui ont atteint ensemble la somme de 40,796 fr.; parmi les ouvrages les plus convoités, il convient de mentionner : *Sainte Bible*, Paris, Didot, 1828-1834, 13 vol. gr. in-8, fig. de Devéria, gravures de Marillier ajoutées : 600 fr.; petit manuscrit in-16 de la fin du xve siècle intitulé *Preces Piæ* : 800 fr.; *Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Imprimerie impériale, 1855, grand in-folio : 1,450 fr.; *Lettres à Émilie*, Paris, Renouard, 1,801, 3 vol. in-8, pap. vél. : 1,805 fr.; *le Pastissier francois,* Elzevier, 1655, pet. in-12 : 1,006 fr.; *Galerie de Florence,* Paris, 1789-1821, 4 vol, in-folio : 660 fr.; La Fontaine : *Fables*, Paris, 1755, 4 vol. in-folio : 1,505 fr.; *Contes et nouvelles en vers,* par M. de La Fontaine, Amsterdam, 1762, 2 vol. in-8 : 690 fr.; *la Henriade*, Londres, 1741, in-4 : 1,400 fr.; cet exemplaire en grand papier fut offert par Voltaire à l'Impératrice Petrowna, fille de Pierre le Grand. On lit sur une des gardes du volume des vers de la main de Voltaire. *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile,* Paris, 1782-1786, 5 vol. in-folio : 599 fr.; Jehan Boccace; *les Nobles Dames*, manuscrit sur vélin du xvie siècle, orné de 40 miniatures : 1,200 fr.; *Vie de Madame la duchesse de Montmorency*, Paris, 1684, in-8 : 1,160 fr. Les deux jours suivants M. Labitte mettait en vente la première partie des livres composant la bibliothèque de M. Michelot. Deux cents numéros seulement figuraient au catalogue. Nous avons remarqué : *Galerie du Palais-Royal*, Paris, 1786-1808, 3 vol. in-folio : 445 fr.; *Peintures de Charles le Brun et d'Eustache Le Sueur*, Paris, 1740, in-folio : 205 fr.; *Galeries historiques de Versailles*, Paris, 1838, 13 vol. in-folio : 355 fr.; *Galerie royale de Dresde*, Dresde, 1753-57, un vol. in-folio : 472 fr.; Berain : *Collection de 69 pièces d'ornementation*, in-folio : 490 fr.; *les Métamorphoses* d'Ovide, Paris, 1767-1771, 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Lemire, Gravelot : 1,100 fr.; La Fontaine : *Contes et nouvelles en vers*, Paris, Didot, 1795, 2 vol. in-4 avec planches de Fragonard : 980 fr.; *les Baisers,* La Haye, 1770, grand in-8, fig. d'Eisen, exemplaire provenant de la bibliothèque Didot : 1,000 fr.; *Choix de chansons,* par M. de La Borde, Paris, 1773, 4 tomes en 2 vol. grand in-8 : 2,500 fr.; Crébillon : *Œuvres*, Paris, 1785, 3 vol, in-8, fig. de Peyron et Marillier avant la lettre : 400 fr.; *le Sacre de Louis XV* : 380 fr., etc. Le total de cette vente s'est élevé à 22,623 fr.

Du 9 au 12 février s'est dispersée, à la salle Sylvestre, la bibliothèque de M. Jules Labarte. *Les Arts au moyen âge*, Paris 1838-1846, 2 vol. in-8, ont été adjugés 1,999 fr.; *les Gemmes et joyaux de la Couronne*, Paris, 1865, 2 vol. in-folio : 250 fr.; *l'Union des Arts et de l'Industrie,* Paris, 1856, 2 vol. : 260 fr.; *Histoire des arts industriels,* Paris, 1864-1866 : 770 fr.; *Glossarium mediæ et in næ latinitatis,* Paris, 1840-1850, 7 vol. : 311 fr. etc.

Deux ventes, celles de M. le comte d'Es... et de M. Quentin-Bauchard, ont tout spécialement attiré l'attention des bibliophiles. La première de ces collections, composée de 123 ouvrages, a été vendue moyennant le prix de 73,820 fr.; la seconde ne comportait que 60 numéros; le total de la vente s'est élevé au chiffre fabuleux de 105,306 fr. 50. Il nous faudrait décrire chacun de ces 183 vol.; l'espace nous fait malheureusement défaut et force nous est de ne citer que les plus rares et les plus précieux de la vente de M. le comte d'Es...

Orlando furioso, Birmingham, 1773, 4 vol. gr. in-4. Riche reliure de Derôme. Édition ornée de 46 fig. d'après Eisen, Cochin, Moreau, Greuze : 8,000 fr. ; *les Métamorphoses* d'Ovide, Paris, 1767-1771, 4 vol. in-4. Exemplaire en papier fort de Hollande, reliure de Derôme, fig. d'après Eisen, Moreau, Boucher, Marillier, etc. : 8,400 fr. ; *Marguerite de la Marguerite des Princesses*, Lyon, 1547; *Suyte des Marguerites*, Lyon 1547, 1 vol. pet. in-8, reliure de Trautz-Bauzonnet : 4,450 fr. ; *l'Eschole de Salerne en vers burlesques*, jolie et très rare édition elzevirienne, superbe exemplaire, grand de marges, revêtu d'une magnifique reliure doublée de Trautz : 3,000 fr.; *les Baisers*, La Haye, 1770, figures et vignettes d'Eisen, reliure de Trautz : 2,100 fr. ; *Fables nouvelles*, par Dorat, 1773, in-8, reliure de Trautz : 2,400 fr.; *Œuvres* de Racine, Paris, Cl. Barbin, 1687, avec *Esther* et *Athalie*, 1689-1691, ensemble 3 vol. in-12, très bien reliés par Trautz : 1,200 fr. ; *Heptaméron de la Reine de Navarre*, 1780-1781, 3 vol. in-8, reliure de Trautz : 2,310 fr. ; *Manon Lescaut*, 1753, 2 vol. in-12 : 1,000 fr.; *Daphnis et Chloé*, Paris, 1718, petit in-8, reliure de Trautz-Bauzonnet : 800 fr. ; *Contes* de La Fontaine, édition des fermiers généraux, 2 vol. in-8, belle reliure ancienne : 1,400 fr. *Œuvres* de Regnard, Paris, 1708, 2 vol. in-12, reliure Trautz-Bauzonnet, 1,480 fr.

Vente de M. Quentin-Bauchard :

Les Amours Pastorales de Daphnis et Chloé, le plus bel exemplaire connu de l'édition de 1718, en grand vélin, relié par Padeloup : 17,500 fr. On trouvera sur ce volume des renseignements dans la *Gazette des Beaux-Arts*, oct. 1879, et la *Reliure française* de MM. Marius Michel ; il y a deux ans, cet ouvrage avait été vendu 2,000 fr. Villon, *Œuvres*, Lyon, 1538, petit in-8, reliure mosaïque de Trautz : 7,500 fr. ; *le Trésor de la cité des Dames*, Paris, 1536, petit in-8, reliure de Trautz : 4,800 fr.; *Traité sur les devoirs des grands*, Paris, 1666-1667, 2 tomes en 1 vol. in-12, reliure de Padeloup : 2,850 fr.; Œuvres de Catulle, Tibulle et Properce, Paris, 1577 : 4,000 fr.; *les Métamorphoses* d'Ovide, Paris, Delalain, 1767-1771, 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Boucher, Moreau, etc. reliure ancienne : 3,300 fr. ; *Heures de Notre-Dame*, petit in-8, goth., reliure de Trautz : 3,400 fr. ; La Fontaine : *Contes et nouvelles en vers* (Amsterdam, Paris, Barbou), 1762, 2 vol. in-8, reliure de Derôme : 6,050 fr.; *l'Origine des Puces*, Londres (Paris), 1749, pet. in-12 ; exemplaire aux armes de Mme de Pompadour : 1,410 fr. ; *les Baisers*, 1770, in-8, papier de Hollande : 4,250; Dorat : *Fables nouvelles*, 1773, 2 tomes en 1 vol. in-8, papier de Hollande, front., vignettes et culs-de-lampe par Marillier, reliure de Trautz-Bauzonnet : 3,950 fr.; *les Amours de Psyché et de Cupidon*, Paris, an III, grand in-4, reliure Bradel Derôme : 2,800 fr. ; *le Temple de Gnide*, Paris, 1772, grand in-8, papier de Hollande, reliure de Trautz, très belles épreuves des figures d'Eisen : 3,900 fr. ; *Manon Lescaut*, 1797, 2 vol. in-18, reliure de Trautz-Bauzonnet ; un des 100 exem-

plaires sur grand papier vélin : 4,450 fr.; *le Décaméron de Jean Boccace,* 1757-1767, 5 vol. in-8, front., port. et fig. dessinés par Gravelot, Eisen, Cochin et Boucher, reliure de Derôme : 5,200 fr.

Nous devons encore mentionner la vente d'une bibliothèque dans laquelle se trouvaient quantité de papiers ayant appartenu à Beaumarchais et qui ont été vendus pour la somme de 310 fr.; dans ces papiers figurait le journal de la vente du Voltaire de Kehl.

Les collectionneurs d'autographes se sont vivement disputé, le 5 février, les lettres d'une collection vendue à l'hôtel Drouot sous la direction MM. Charavay et Thibaudeau. La collection comprenait 237 lettres; le total des prix d'adjudication est de 29,486 fr. 50, sans les frais.

Le chiffre le plus important a été atteint par 22 lettres du prince de Metternich, adjugées 5,000 fr.

Parmi les autres lettres, citons celles de Mirabeau, adjugées 40 fr.; de Meyerbeer, 70 fr.; de Méry, 10 fr.; de Napoléon Ier à Oudinot, 25 fr.; du maréchal Ney, 20 fr.; du pape Pie IX, 30 fr.; de Pierre le Grand 85 fr.; de Rachel, 410 fr.; du cardinal de Richelieu, 40 fr.; de Sainte-Beuve, 42 fr.; de Ristori, 15 fr.; de Talleyrand, 31 fr.: de Mlle Mars, 7 fr.

Une lettre du comte de Chambord à M. Villemain a atteint 995 fr.

Citons encore les lettres de Mme de Maintenon, adjugées 390 fr.; une de Louis XIV, 300 fr.; de Louis XVIII, 22 fr.; de Lamartine, 16 fr.; de J. Janin, 40 fr.; de François II, 48 fr.; de Charles VII, 63 fr.; du prince de Condé, 410 fr.; de Bossuet, 70 fr.; de Buffon 18 fr.; etc.

Signalons également la vente à l'hôtel Drouot de l'exemplaire original du journal *Paris-Murcie :* il a été adjugé à 12,300 fr.

— Parmi les manuscrits et les livres rares ayant fait partie de la bibliothèque de feu lord Clare, qui viennent d'être vendus à Londres, se trouvait le manuscrit de *Guy Mannering*, entièrement de la main de Walter Scott; c'est un in-quarto daté de 1814-1815, très nettement écrit, sans altérations ou additions; il a été vivement disputé et finalement adjugé à un Américain au prix de 9,750 fr.

— M. le baron L. Double, dont tous les journaux ont annoncé la mort au commencemeut du mois dernier, n'était pas seulement un collectionneur d'objets d'art du XVIIIe siècle, c'était aussi un fervent bibliophile.

Sa première bibliothèque, vendue au mois de mars 1863, se composait de 396 ouvrages qui atteignirent ensemble la somme, jugée excessive alors, de 340,000 fr.

Dans cette collection formée en quatre ans, au prix de grands sacrifices d'argent, on remarquait : l'exemplaire des *Diverses leçons de Pierre Messée* (Paris, Micard, 1572, in-16, mar.-bleu, aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche). Acheté 180 fr., le volume fut plus tard revendu 1,100 fr.; l'exemplaire des *Marguerites de la Marguerite des Princesses* (Paris, Jean de Tournes, 1547, 2 vol. in-8, ancienne reliure, mar. rouge). Adjugé à 900 fr., cet ouvrage trouva, neuf ans après, acquéreur moyennant le prix de 2,600 fr. Le joyau de cette bibliothèque était un exemplaire unique des *Œuvres de Voltaire*, édition

de Kehl, que Beaumarchais avait fait tirer de format in-4, sur papier de Hollande, et relier par Anguerrand, en maroquin rouge doublé de tabis, avec les 110 dessins originaux de Moreau, pour l'offrir en présent à l'impératrice Catherine II de Russie. Ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de savoir comment fut détruit cet exemplaire monumental n'ont qu'à lire l'article que lui a consacré M. P. Lacroix dans *le Bibliophile Français* (t. VI, p. 260).

M. Double était trop admirateur des choses du XVIIIe siècle pour ne pas acquérir, quelque temps après la vente dont nous venons de parler, un magnifique exemplaire des *Baisers* de Dorat, relié en maroquin vert aux armes de Marie-Antoinette. Ce livre fut, selon l'expression du bibliophile Jacob, « la pierre angulaire » de la seconde bibliothèque de M. Double. A ce volume vinrent s'ajouter : *Epiphanii episcopi Constantiæ Cypri contra octoginta hæreses opus et alia opuscula* (Basileæ, J. Hervagius, 1544, in-folio, relié en maroquin citron à compartiments, avec les chiffres et emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers). Ce volume avait fait partie de la première collection de M. Double et avait été vendu 2,000 fr.; son ancien propriétaire le racheta pour 5,000 fr. *Lettres de Madame la Princesse de G.* (Gonzagues) *à ses amis pendant ses voyages en Italie en 1779 et années suivantes* (Paris, Duplain, 1790, in-12, maroquin rouge); *l'Almanach des Muses pour 1785* (Paris, Delalain, in-18, maroquin rouge). M. Double possédait également de nombreux volumes reliés en maroquin aux armes des princes et princesses, surtout des dauphins, depuis Gaston d'Orléans, fils de Henri IV, jusqu'à l'infortuné dauphin fils de Louis XVI. Parmi ces ouvrages, livres de classe en général, M. P. Lacroix, à qui nous empruntons tous ces renseignements, cite : la Grammaire espagnole (*Espexo general de la grammatica en dialogos.* (Rouen, Morrout, 1614, aux armes de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII.) *L'Introduction à la langue grecque*, à l'usage des collèges (la Rochelle et Paris, Thiboust, 1751, in-12, maroquin rouge), aux armes du grand dauphin, fils de Louis XV; *Les leçons de Grammaire dédiées à Monseigneur le Dauphin*, par l'abbé Gaultier (Paris, l'auteur, 1787, in-8), aux armes du dauphin Louis XVII. Il nous faut encore citer, comme ayant appartenu à Marguerite de Valois, un *Cicéron* (Lugduni, apud Petrum Santandream, 1585, 2 vol. in-folio), relié en maroquin citron, semé de marguerites sur les plats, avec un soleil d'un côté et un entrelacs de chaînes de l'autre côté, sur fond de peinture émaillée, outre un écusson doré, représentant le portrait de Marguerite elle-même; un *Psautier* qui, sur une reliure molle en maroquin noir, porte la devise de Henri III et l'emblème de la confrérie des pénitents Poursuivant son énumération, M. P. Lacroix, dans son article sur la bibliothèque de M. Double (V. *Bibliophile français*, t. VI, p. 268 et suiv.), nous apprend que cet amateur possédait encore un *Patelin*, édition originale; des *Ordonnances royaux*, aux armes de François Ier; un *Malherbe*, du comte d'Hoym; un *Récit des guerres de Cent ans*, vieux manuscrit français dont les 32 miniatures ont été feuilletées par Anne de Bretagne[1]; un *Juvénal* de Robert Estienne, exemplaire de dédicace; les *Premières armes* de de Thou, etc.

1. L'une d'elles, représentant l'entrée de Charles VII à Rouen, a été reproduite dans les *Sciences et Lettres au moyen âge*, de M. P. Lacroix. Paris, Didot, 1877.

Nous croyons savoir qu'il entre dans les intentions de M. Lucien Double, fils du regretté collectionneur, de conserver la bibliothèque de son père.

— Parmi les catalogues de vente qui ont vu le jour cette saison, il n'en est guère de plus remarquable, au point de vue de l'étendue et de la beauté des livres, que celui de M. J. Renard, de Lyon; 1,587 articles, offrant dans toutes les divisions des ouvrages rares et d'un grand prix. Reliures élégantes dues aux artistes contemporains les plus habiles, quelques-unes anciennes et d'une exécution fort précieuse.

Les beaux livres ont leur généalogie; presque tous ceux de M. Renard ont fait partie des collections fameuses, aujourd'hui dispersées, qu'avaient réunies des amateurs tels que Solar, Yemeniz, J.-Ch. Brunet, M. le baron Pichon et bien d'autres. Nous avons compté plus de cinquante ouvrages provenant de la bibliothèque Nodier, dont la vente, en 1844, fut un événement dans le monde des bibliophiles. Ajoutons que des notes instructives se rencontrent souvent dans le catalogue dont nous parlons. Voir, entre autres, les numéros 269 (*la Nef des princes*); 337 (*les Simulachres et historiées, faces de la mort*); 367 (*Publicius, Oratoriæ artis Epitomata*), etc.

— Plusieurs de nos abonnés nous prient de les renseigner sur la paternité d'un coquet petit volume de contes, dans le goût des *Contes rémois*, publié sous ce titre il y a deux ans : *Grappillons*, par un Bourguignon salé. — Paris, Arnaud et Labat, éditeurs. Cet ouvrage, tiré à 500 exemplaires, est très recherché aujourd'hui et mériterait d'être réimprimé. L'auteur, M. V.-C., est un des plus spirituels Auxerrois, bien connu de tous ses concitoyens de l'Yonne et que nous regrettons de ne pouvoir désigner plus amplement.

— Dans son édition des *Vaux de Vire* de Jean Le Houx, M. Gasté (p. 248) avait signalé un livre ayant appartenu au spirituel chansonnier virois. Bien plus, comparant l'*ex-libris* écrit sur le feuillet de garde : « Pour M. Jean Le Houx, licencié aux lois, advocat, » avec l'écriture du ms. des *Vaux de Vire* conservé à la bibliothèque de Caen, il avait trouvé un nouvel argument pour sa thèse, et conclu que le ms. de Caen était bien le ms. autographe du poète virois. Ce livre, le seul, croyons-nous, qui porte la signature de Jean Le Houx, était resté enfoui dans une vieille bibliothèque viroise. Comment s'est-il trouvé tout récemment à la salle des ventes à Caen ? Nous l'ignorons. Heureusement M. Gasté l'a vu et acheté. Il ne pouvait tomber en de meilleures mains.

— On sait que les livres et les manuscrits sont fréquemment attaqués par des insectes de plusieurs sortes. Un naturaliste anglais, le professeur Westwood, dans un rapport à la *British Association*, a fait l'histoire de ces destructeurs. Il y a parmi eux de petites chenilles de plusieurs papillons des genres *Aglossa* et *Depressaria;* une petite mite particulière ronge le papier des volumes qu'on n'a pas soin de tenir dans des endroits secs. — Un petit coléoptère très gracieux, que les naturalistes appellent *Hypotheneme Erudit.*, creuse des galeries étroites dans les couvertures. Il y a aussi des blattes, des fourmis blanches, etc., qui s'attaquent de préférence aux vieux auteurs et aux vieilles reliures. Certains de

ces insectes percent le papier et la reliure de part en part, et l'on cite le fait de vingt-sept volumes alignés et pressés sur une même tablette — vingt-sept in-folio, s'il vous plaît ! — qui furent si bien percés par la larve d'un *Anobium pertinax*, animal qui effraye les gens superstitieux en leur faisant entendre, la nuit, des *horloges de mort* dans les murs, qu'on put passer une ficelle du premier au dernier volume par la galerie que l'animal avait creusée.

Pour détruire ces insectes, il faut placer les volumes dans une caisse bien fermée avec de petites soucoupes contenant de la benzine ou de l'acide phénique. On peut aussi employer la vapeur de soufre (acide sulfureux), mais l'inconvénient est que les couleurs des reliures peuvent être attaquées par l'acide sulfureux. Enfin, un procédé curieux, — mais peu pratique, — c'est de placer le volume attaqué par les larves sous la cloche d'une machine pneumatique et de faire le vide ; une heure après, les larves seront mortes et le volume sauvé.

— Les amateurs ont pu remarquer, dans l'ouvrage du bibliophile Jacob *Mœurs et Coutumes du moyen âge*, un splendide chromo représentant une miniature ayant appartenu au fameux livre d'heures de Jehan Fouquet, exécutée par Étienne Chevalier, et ayant pour sujet : « Sainte Anne avec ses trois filles et la postérité de ces trois filles. »

Ce précieux spécimen de l'art français a été offert à la Bibliothèque nationale par son propriétaire, le duc de la Trémoille.

— On se rappelle l'incendie qui détruisit, il y a quelques mois, la bibliothèque du professeur Mommsen, l'auteur de l'*Histoire romaine* et du grand ouvrage le *Corpus inscriptionum latinarum*. La direction générale des fouilles, celle des musées et la commission des antiquités, à Rome, viennent de décider que, pour réparer cette perte, il lui serait adressé un exemplaire de toutes les publications de ces différents établissements, publications concernant l'épigraphie.

— Un professeur de Berne, le docteur Hagen, vient de découvrir, dans un manuscrit bernois du xe siècle, une épigramme, jusqu'ici inconnue, de l'empereur Auguste. La plus grande partie de cette épigramme est écrite en caractères tironiens, anciens signes sténographiques inventés par Tiron, affranchi de Cicéron.

Le docteur Hagen a lu ces vers, dont le style est d'une grande élégance, ainsi qu'il suit :

Octaviani Augusti

Convivæ tetricas hodie secludite curas,
  Ne macŭlent niveum nubila corda diem.
Omnia sollicitæ pellantur murmura mentis,
  Ut vacet indomitum pectus amicitiæ.
Non semper gaudere licet. Fugit hora. Jocemur.
  Difficile est fatis subripuisse diem.

Un recueil d'épigrammes d'Auguste est mentionné dans Suétone et dans Martial (Épigr. xi). On suppose que celle-ci en faisait partie.

— On annonce la publication d'un nouveau journal, à l'usage des aveugles, que M. *A. Mill*, imprimeur à Bombay, se propose de faire éditer.

Le journal paraîtra prochainement ; il aura pour rédacteur M. *Hohevke*.

directeur de l'institution des aveugles-nés, et prendra pour titre : *Erhoolungs stuuder* (Heures de loisir).

L'imprimeur a adopté le système *Braille*, c'est-à-dire que les caractères, en forme de petits trous, sont enfoncés dans le papier (du carton très fort) ; de sorte que les aveugles puissent les sentir facilement et ainsi jouir du plaisir de la lecture.

— Le pape Léon XIII vient de commencer la publication des manuscrits rares qui se trouvent au Vatican. L'impression est confiée à l'imprimerie de la *Propaganda Fide*. Le pape donne son concours à la correction de ces précieux manuscrits.

Il y a environ quinze ans, un compositeur faisait au gouvernement italien la proposition de publier les manuscrits les plus précieux qui sont conservés dans les diverses bibliothèques du royaume, afin de les préserver des accidents. Cette demande fut appuyée par de nombreuses commissions, nommées à cet effet par le gouvernement ; ces commissions publièrent de nombreux mémoires en faveur de cette idée. Dans le courant de ce mois, un congrès aura lieu à Milan, dirigé par plusieurs membres de ces commissions, dans le but d'organiser cet important travail.

Les adjudications pour les impressions du gouvernement ont eu lieu, à Rome, les 30 juillet et 17 août; elles produisent un changement important dans trois des plus grandes imprimeries de la ville. L'imprimerie royale sera obligée de s'occuper de labeurs et de travaux de commerce ou de devenir éditrice, si son propriétaire, M. Molina, veut utiliser le matériel considérable qu'il possède, car l'adjudication ne lui a laissé aucun des travaux de l'État. L'impression des budgets, des comptes rendus, situation du Trésor, calculée à 200,000 francs par an, est échue à l'imprimeur Botta, qui a fait un rabais de 26/25 pour cent, en outre de l'obligation de monter une nouvelle imprimerie pourvue de quatorze machines, de presses à bras et de 60,000 kilog de caractères, dans un rayon rapproché du ministère des finances. Ce rabais est expliqué par le fait que l'imprimerie Botta devait chaque année recomposer les budgets pour les faire passer dans les comptes rendus de la Chambre des députés.

L'impression du *Recueil des Lois*, calculée à 300,000 francs par an, a été adjugée à l'imprimerie coopérative de Florence, qui a offert un rabais de 37,80 pour cent !

LA RELIURE ILLUSTRÉE

Fig. 82. — Bret (*Paul-Charles* Cardin le), greffier en chef du civil au parlement de Paris, et conseiller du roi. Nommé en mars 1774, il conserva ses fonctions jusqu'en 1791, époque à laquelle il émigra. Il avait épousé, le 6 juillet 1769, N... Hue de Miroménil, fille d'Armand Thomas de Miroménil, président au parlement de Bordeaux.

Cardin Le Bret, inconnu aujourd'hui, fut pourtant un chercheur émérite. Il s'était créé une remarquable collection composée de livres, la plupart reliés par d'anciens maîtres. On y trouvait une belle série d'Elzeviers, beaucoup d'ouvrages *Ad usum Delphini,* quelques manuscrits sur velin ornés de miniatures, et une suite d'estampes et de portraits.

Marque frappée sur *Idylles et romances* de Berquin, 1775-1776, élégamment habillé.

Fig. 83. — Broglie (*Charles-Maurice* de), docteur en théologie, abbé commendataire des abbayes du Mont-Saint-Michel, diocèse d'Avranches; de Vaux-de-Cernay, diocèse de Paris, et de Baume-les-Moines, diocèse de Besançon, où il mourut le 21 avril 1766, dans la quatre-vingtième année de son âge.

Quatre mille volumes environ sur tous les sujets, et particulièrement sur les matières ecclésiastiques qu'il connaissait à fond, formaient la bibliothèque du docte abbé de Broglie.

Empreinte prise sur un *Almanach royal* 1765, du cabinet de M. L. Bouland, docteur-médecin, à Paris.

Fig. 84. — Broussoré (*Jean-Baptiste*), seigneur du Puget de Virargues, secrétaire des commandements de Marie Leczinska, mort à Paris, le 12 décembre 1739, âgé de cinquante-sept ans.

Les livres à cette marque que nous avons vus se distinguaient tous par une jolie reliure, tantôt en maroquin, tantôt en veau plein. Broussoré était un collectionneur passionné, et ses goûts de bibliophile le firent remarquer de la reine qui l'employa, dit-on, à constituer sa propre bibliothèque.

Fig. 85. — CALONNE (*Charles-Alexandre* DE), le célèbre contrôleur général des finances dont les opérations malheureuses précipitèrent la chute de l'ancien régime. Il naquit le 20 janvier 1734, à Douai, où son père exerçait la charge de premier président au parlement de Flandres, et mourut à Paris, le 29 octobre 1802.

Au sein des fêtes et des plaisirs, la France obérée, la ruine et la faim partout, de Calonne trouvait le moyen de s'enrichir et de s'élever une splendide collection de livres, de tableaux et d'objets de curiosité.

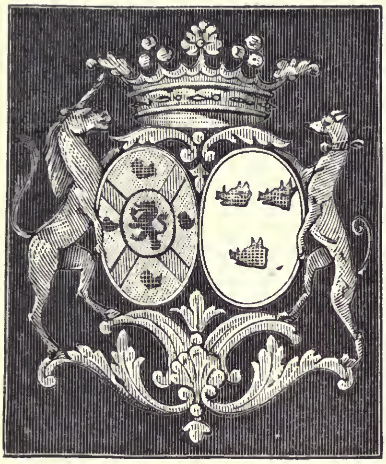
Léger, mais prévoyant, aux premiers signes de l'orage il s'empressa d'expédier en Angleterre ses richesses littéraires et artistiques.

Sa bibliothèque fut d'abord vendue et produisit peu, quoique nombreuse. Lettré, écrivain distingué lui-même, l'ancien ministre des finances ne semble pas cependant avoir été saisi de cette manie délicate et charmante qui caractérise le bibliophile de race. Ses livres étaient bons et beaux, et presque tous sous un élégant habit; mais les éditions princeps, les incunables, les raretés et les singularités bibliographiques n'eurent guère le privilège de le captiver.

La collection de tableaux eut à peu près le même sort : la vente n'atteignit pas le chiffre que faisaient légitimement espérer les sujets dont elle était composée. Les experts anglais Skinner et Dyke n'avaient pourtant rien négligé pour la faire réussir. On peut en juger par le titre du catalogue rédigé en anglais, bien entendu, qui montre comment nos voisins d'outre-Manche entendent la réclame. Voici ce titre tant bien que mal traduit :

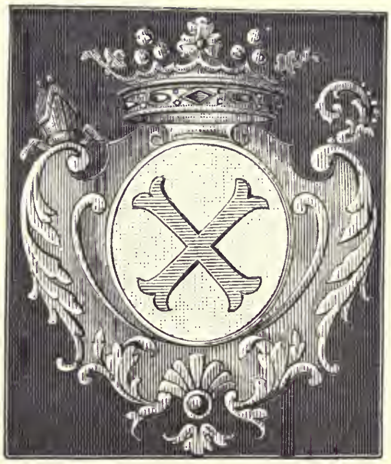
« Catalogue de la noble et très magnifique collection d'inappréciables tableaux appartenant au très honorable Charles-Alexandre de Calonne, dernier premier ministre de France, formée avec autant de goût que de jugement et de dépenses pendant son séjour en Angleterre, au prix immense de soixante mille guinées (c'est-à-dire un million cinq cent soixante-quinze mille livres). On y a ajouté la remarquable collection que lui avait léguée M. d'Arveley, trésorier de France. L'ensemble présentant une suite de tableaux la plus extraordinaire qu'on ait vue jusqu'à ce jour en Europe, laquelle devait orner une somptueuse galerie en son hôtel de Piccadilly et renfermant les toiles les plus estimées des maîtres les plus connus des écoles de Rome, de Florence, de Bologne, de Venise, et aussi des écoles espagnole, française, hollandaise et anglaise. 1794. »

Fig. 82. — Bret.



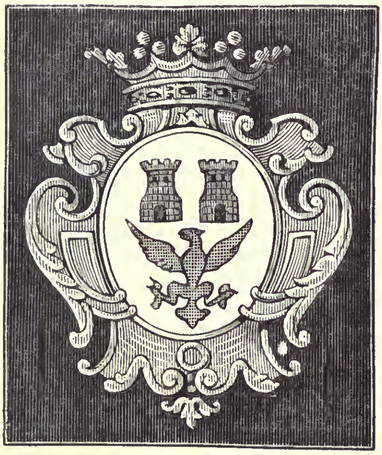
D'or au sautoir de gueules chargé d'un lion de sable; armé et lampassé de gueules et cantonné de quatre merlettes de sable; accolé de Hue de Miroménil, *qui est d'argent à trois hures de sanglier de sable.*

Fig. 83. — Broglie.



D'or au sautoir ancré d'azur.

Fig. 84. — Broussoré.



D'argent à l'aigle de sable accompagnée en chef de deux tours de gueules maçonnées et ajourées de sable.

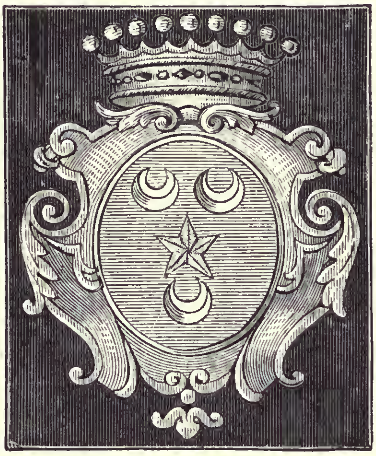
Fig. 85. — Calonne.



D'azur à deux aigles éployées d'or, au franc quartier d'argent chargé d'un lion de sable.

Ces coups de clairon poussés, on pouvait croire que de tous les points du monde artiste les amateurs allaient se ruer les uns sur les

Fig. 86. — Camus de Pontcarré.



D'azur à trois croissants d'argent accompagnés d'une étoile d'or en cœur.

Fig. 87. — Camus de Pontcarré.



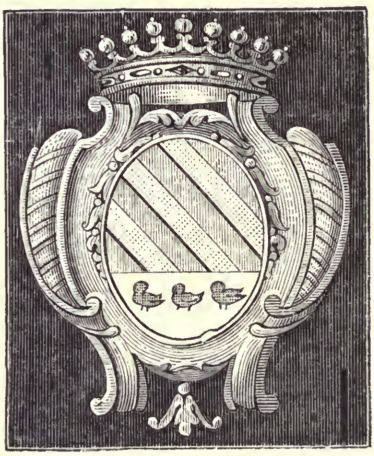
Comme le précédent.

Fig. 88. — Canaye.



D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent mal ordonnées en chef, et en pointe d'une grenade tigée et feuillée du même.

Fig. 89. — Canclaux.



De gueules à trois bandes d'or à la plaine d'argent chargée de trois merlettes de sable mises en fasce.

autres et s'arracher les... toiles au milieu de flots d'or. Hélas! non. L'*auction* ne répondit pas à la pompe de l'annonce. Toutefois, il faut le dire, il y avait là, entre autres tableaux de prix, dix Titien, trois Paul Véronèse, six Tintoret, trois Giorgione, puis une merveille : le *Téniers*

Fig. 90. — Canillac.



Ecartelé : au **1** *et* **4** *contre-écartelé : au 1 et 4, d'azur à une tour d'or donjonnée de même; au 2 et 3, d'or à une fasce de sable. Au* **2** *et* **3**, *parti de deux traits : au 1, de sinople, à l'étoile d'argent; au 2, d'argent à la palme de sinople, au 3, d'azur à l'étoile d'or.*

Fig. 91. — Cano.



Ecartelé : au 1 et 4, d'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules en orle, qui est de Roger de Beaufort; *au 2 et 3, d'azur au lévrier rampant d'argent armé, et colleté de gueules, à la bordure crénelée d'or, qui est* de Canillac; *sur le tout : d'or semé de croisettes de sable, au lion rampant, de même brochant, qui est* de Montboissier.

aux chaudrons, qui fut adjugé au duc de Bedford pour la somme de dix-huit mille soixante-quinze francs : c'était bien le quart de ce que cette œuvre valait.

Nous allions oublier de dire que de Calonne était chevalier des ordres du roi, comme l'indique son écusson que nous avons relevé sur l'*Histoire de Henri III,* par l'abbé de Sauvigny, 1787. Ce volume, vêtu de maroquin rouge avec filets et tranche dorée, figure sous le numéro 1173 dans le *Catalogue .... de la collection de M. C... de Marseille; Paris, Bachelin-Deflorenne*, 1876, in-8°.

Fig. 86. — Camus de Pontcarré (*Geoffroy-Macé*), baron de Maffliers, conseiller, maître des requêtes de l'hôtel du roi, puis premier président au parlement de Normandie. Né le 29 septembre 1698, mort le 8 janvier 1767. Il était fils de Pierre-Nicolas Camus de Pontcarré, premier président à la même cour, et de Anne-Auguste-Claude Le Boulanger, fille d'Auguste-Macé Le Boulanger, baron de Maffliers et de Viarmes, président au grand conseil.

Les membres de cette famille importante dans les fastes de la magistrature française se distinguent presque tous par leur amour des livres.

Par état, chacun avait une bibliothèque qu'exigeaient les besoins de sa charge. Mais plusieurs ont été de véritables amateurs. L'*Armorial du bibliophile,* t. I[er], p. 134, signale déjà un Nicolas Camus de Pontcarré, conseiller au parlement de Paris, mort en 1660. Après Nicolas vient Geoffroy-Macé. Celui-ci fut un ardent collectionneur. Avec des recherches infinies et des dépenses considérables, il se constitua une collection de livres que les connaisseurs estimaient l'une des plus riches de son temps. Le catalogue, dressé du vivant et pour l'usage spécial du possesseur, mentionne une foule de raretés et de sujets précieux en tout genre. En 1758, lorsque, par suite de circonstances que nous ne pouvons apprécier, le baron de Maffliers fut obligé de se séparer de sa chère collection, on fit un autre catalogue, en vue de la vente, qui contenait trois mille deux cent quarante numéros.

Les volumes à cette marque sont assez communs, et l'on en trouve dans presque toutes nos bibliothèques publiques et particulières.

« Catalogue des livres qui composent la bibliothèque de messire Geoffroy-Macé Camus de Pontcarré, chevalier seigneur de Pontcarré, conseiller du roy en tous ses conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel et premier président au parlement de Normandie. — *Rouen, Jacques Boisjouvin,* 1739, in-8° de 384 pages. »

« Catalogue des livres de la bibliothèque de M. *** (Camus de Pontcarré), dont la vente se fera... le lundy 20 février 1758. — *Paris,* 1758, in-8° de 256 pages, le supplément compris.

Marque prise sur : *Arrests svr qvelqves qvestiōns notables prononcez... av parlement de Provence par le S. D. V. Pr. Pr. avdict parl. (Du Vair).* — *Paris,* 1606, in-8° relié en veau fauve plein.

Fig. 87. — Camus de Pontcarré de Viarmes (*Jean-Baptiste-Élie*), frère du précédent, conseiller d'État ordinaire, prévôt des marchands de Paris de 1758 à 1763, et l'un des fondateurs et organisateurs de l'ancienne bibliothèque de cette ville. Né le 20 mars 1702, il mourut le 22 du même mois, en 1775.

La collection de cet amateur, sans être ni aussi belle ni aussi nombreuse que celle de son frère, n'en contenait pas moins des pièces dignes d'un amateur de goût. Le catalogue de sa vente ne renfermait que onze cent vingt et un articles; mais d'après nos informations, il possédait beaucoup d'autres ouvrages qui furent acquis en bloc avant les enchères. Quelques manuscrits à miniatures restèrent dans la famille.

« Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Camus de Pontcarré de Viarmes, conseiller d'État, ancien prévôt des marchands de la ville de Paris... — *Paris, Knapen,* 1775, in-8° de 92 pages.

Fig. 88. — Canaye (*Étienne* de), seigneur de Montereau-sur-Montreuil, de Molval, etc., doyen du parlement de Paris, où il avait été reçu

conseiller le 28 janvier 1685. Fils de Jacques Canaye, sous-doyen à ladite cour, il avait épousé Marie-Jeanne Garnier, dame de Montereau, fille de Mathieu Garnier, président à mortier au parlement de Metz, dont Jacques-Étienne, décédé sans enfants, et Étienne, dit l'abbé de Canaye, qui fut prêtre de la congrégation de l'Oratoire, et membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Avec celui-ci s'éteignit la postérité des Canaye, qui, pendant près de trois siècles, avait été l'une des familles de robe les plus considérables de Paris.

Le 19 janvier 1744, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, Canaye cessa de vivre ou plutôt cessa de lire : la mort surprit notre bibliophile, le livre à la main. Il succomba, l'arme au poing, comme le brave sur le champ de bataille. Pendant le cours d'une aussi longue carrière, il ne manqua pas un seul jour de venir passer quelques heures dans sa bibliothèque, en compagnie de ses « vieux amis ». (Ainsi nommait-il ses livres.)

La pratique du droit et les devoirs de sa charge ne gênaient en rien ses goûts de lettré. Outre les ouvrages sur la jurisprudence, il avait amassé une grande quantité de productions littéraires anciennes et modernes, françaises et étrangères. A sa mort, tous ses livres furent dispersés, et l'on en rencontre encore quelques-uns à sa marque dans les bibliothèques publiques du nord de la France.

Empreinte communiquée par M. Tausin, de Saint-Quentin.

Fig. 89. — Canclaux (*Joseph*), conseiller au grand conseil général des hôpitaux de Paris, mort vers 1777. Il avait épousé, le 19 août 1722, Élisabeth de Bragelongne, fille de Jean-Baptiste-Camille de Bragelongne, seigneur du Saussey, conseiller au parlement de Paris, dont Jean-Baptiste-Casimir, comte de Canclaux, qui fut général pendant la République et pair de France sous la Restauration.

La collection Canclaux réunissait beaucoup de volumes du meilleur choix et en partie bien reliés. Son cabinet renfermait plusieurs objets rares et de prix, et une série d'estampes dues à la pointe de maîtres célèbres.

Fig. 90. — Camillac (*Philippe-Claude* de Beaufort), dit *le comte de Montboissier,* fut successivement cornette, enseigne, sous-lieutenant, brigadier de cavalerie, maréchal de camp et lieutenant général; puis, comme récompense de ses longs services, nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 26 mai 1776.

Quoique élevé au milieu des camps, guerroyant toujours, le comte de Montboissier ne laissait pas de collectionner pendant les courts loisirs que pouvait lui faire le dieu des combats. Il semblait augmenter le nombre de ses livres au fur et à mesure de ses grades. A chaque étape, soit en France, soit à l'étranger, le service fait, son premier soin était de

parcourir la ville, de visiter les librairies et les bibliothèques publiques, furetant partout, ainsi qu'aurait fait le plus acharné bibliomane. C'est dans une de ces pacifiques expéditions qu'il découvrit un exemplaire des *Discours politiques et militaires* de Lanoue, dit *Bras-de-Fer,* dont les marges étaient bourrées de notes manuscrites de la main de Frédéric II. Qu'est devenu ce précieux exemplaire ? Pour notre part, nous l'ignorons complètement. Peut-être est-il rentré dans la collection de son premier possesseur.

Ce bibliophile éperonné, sans négliger les ouvrages de littérature, recherchait de préférence ceux ayant trait à l'histoire et à l'art militaire.

Au moment de la Révolution, il vendit tout et quitta la France. Né le 21 décembre 1712, il mourut à Londres en 1797.

Marque prise sur : *Acte de notoriété...*, inscrit au catalogue *Sinéty,* 1880, sous le numéro 481.

Fig. 91. — Cano (*Philippe-Joseph* de), seigneur de Moll, Baelen, Deschel (Belgique), doyen de la cathédrale d'Anvers, où il mourut en 1759.

Les livres de Cano se rattachaient particulièrement à l'histoire de son pays, à la jurisprudence, à la théologie, au droit canonique et à la controverse religieuse. Son catalogue accuse seize cents articles, dont vingt et un manuscrits et cinquante-deux ouvrages à gravures.

« Catalogus librorum... Philippi-Josephi de Cano, toparchiæ de Moll, ... decani ecclesiæ cathedralis B. M. V. — *Antuerpiæ, typis J. Grangé,* 1759, in-12.

Joannis Guigard.



PREUVES CURIEUSES

DE L'AUTHENTICITÉ DES

MÉMOIRES DE JACQUES CASANOVA DE SEINGALT

D'APRÈS DES RECHERCHES EN DIVERSES ARCHIVES

(TROISIÈME ARTICLE)



Nous approchons de l'époque où *signor* Giacomo Casanova, à bout d'aventures, et ayant eu cette fortune inespérée et imméritée de trouver un repos doré par la bienveillance d'un grand seigneur, pensera, pour charmer sa retraite, à écrire les *Mémoires de sa vie.*

Avant de le trouver installé dans le manoir du comte de Waldstein avec le titre, les fonctions et les honoraires de bibliothécaire du château, voyons quels furent ses destins, depuis l'éclat de la querelle qui l'obligea à quitter Venise. Les faits curieux que nous allons dire sont peu connus.

Nous avons laissé « messer Giacomo » en disgrâce complète. Disgrâce auprès des Inquisiteurs que déjà depuis longtemps il servait mal ; disgrâce auprès des patriciens et de tout le monde vénitien qu'il avait irrité par d'injustes diatribes, par de misérables pamphlets produits sur la personne de l'un des plus estimés et honorés seigneurs de la nation. Qu'aurait-il fait en demeurant plus longtemps à Venise? Assurément l'État n'eût point attenté de nouveau à sa liberté personnelle, mais sa fréquentation ordinaire des *botteghe di caffe* et des *casini,* où il faisait le beau parleur, où il tranchait du nouvelliste, parmi les beaux esprits et avec les *viveurs* du temps, ne lui eût plus été possible. L'agent particulier de

Son Excellence M. Dolfin, ambassadeur de Venise à Paris, signor Ballerini, écrit à son patron, le 31 août, que certainement Casanova devra s'absenter de la ville, et en effet, le 27 septembre, en une autre lettre à son maître, il le dit parti.

Où Casanova s'était-il porté tout d'abord? Quatre mots fort précis dans une sienne lettre du 11 octobre nous indiquent que ce fut à Trieste. Voulut-il tenter de faire revenir à lui la bonne grâce des Inquisiteurs en leur adressant quelques menus rapports sur l'état commercial de la ville impériale dont Venise ne pouvait assurément pas voir sans ombrage s'établir la fortune ? C'est chose à croire, puisque, sans qu'il en eût commission, il leur adressa deux lettres dont le texte se trouve aux archives de Venise et auxquelles il ne paraît pas que Leurs Excellences aient fait aucune réponse.

Pendant un récent séjour d'un mois en cette ville, dit-il, j'observai qu'il n'y a pas apparence d'une prospérité bien grande, puisque le numéraire manque et que le luxe va s'augmentant de jour en jour. J'ai vu des spéculations basées sur l'astuce et l'imposture, dont tout le but est d'enlever à Venise ses avantages pour en profiter. Il m'a semblé voir Trieste toute portée à attaquer le commerce vénitien, à l'offenser par des embûches, pendant que celui-ci ne fait que se défendre, peut-être même avec trop peu d'action [1].

Je n'ai point trouvé que le secrétaire du tribunal des Inquisiteurs ait eu à noter sur ses registres-journaux le texte ou l'analyse d'aucune réponse au voyageur trop complaisant. Aussi, après ces deux lettres du 11 et du 31 octobre 1782, le silence le plus complet existe-t-il sur la personne et les mouvements de Giacomo Casanova dans les documents officiels du gouvernement de la République. C'est donc ailleurs, c'est à ses lettres, c'est aux lettres d'autrui, que nous devons demander des nouvelles de ce bon compagnon.

De Trieste il a dû se rendre à Vienne et y faire essai de résidence. Voici le cas étrange que rapporte, le 21 mai 1783, le sieur Schlick, secrétaire de France à Venise, dans quelques-unes des dépêches de sa correspondance ordinaire avec le comte de Vergennes, alors ministre des affaires étrangères [2].

Venise, le 21 mai 1783.

..... La semaine dernière il est parvenu aux Inquisiteurs d'État une lettre anonyme qui porte que le 25 de ce mois un tremblement de terre plus terrible que celui de Messine détruira Venise de fond en comble. Cette lettre a transpiré et répandu ici une terreur panique. Plusieurs patriciens se sont éloignés de cette capitale et leur exemple en entraînera d'autres.....

Certes, c'était là un jeu et un tour bien tragiques. Quel avait pu être l'auteur de cet avis destiné à répandre l'effroi dans tant d'esprits trop crédules? On l'a deviné déjà, sans nul doute. A croire, en effet, M. le secrétaire de France, cet auteur audacieux et fallacieux, ce prophète à court délai d'une déperdition générale de l'archiséculaire Venise, ne fut autre que signor Giacomo. Le secrétaire de France a-t-il dit vrai ? En tout cas, il fut l'écho vraisemblable de tous

1. Archives de Venise. Papiers des *Inquisitori di Stato*.
2. Archives des Affaires étrangères à Paris. Correspondance de Venise, année 1783.

les bruits du jour, et voici ce qu'il dit, en l'une de ses lettres, à M. le comte de Vergennes son maître.

L'auteur de la lettre anonyme aux Inquisiteurs d'État qui nous menace à Venise d'un tremblement de terre funeste pour le 25 de ce mois est découvert; c'est un nommé Casanova qui l'a écrite de Vienne et a trouvé le moyen de la glisser dans le paquet même de l'ambassadeur[1].

Et quelques jours plus tard, le 10 juin, le sieur Schlick écrit encore :

Si le sieur Casanova, qui s'est plu à inquiéter les Vénitiens en annonçant un tremblement de terre, est le même qui a fait parler de lui en Saxe, en Pologne et en Russie, il y a apparence qu'il a voulu se venger d'avoir été mis sous les Plombs, il y a une vingtaine d'années[2].

Si ces faits sont véritables, — je n'ai pu les confirmer par autres preuves, — il faut avouer que c'était là une manière bien singulière à un citoyen de donner de ses nouvelles à la chère patrie.

De mai à septembre de cette même année 1783, nous ne connaissons rien du *héros*. Mais à la date du 6 septembre, et peu de jours avant qu'il arrive à Paris, où le sort devait lui ménager une rencontre si heureuse pour le reste de ses jours, apparaît une lettre de lui Casanova qui est extrêmement curieuse et toute remplie de faits personnels. Datée d'Anvers, adressée à son bon ami M. l'abbé Eusebio della Lena, cette lettre nous initie à une nouvelle odyssée où figure une Anglaise, de qualité sans doute, qui veut soumettre le voyageur à des épreuves dont l'espèce est facile à comprendre, quoiqu'elles ne soient pas affirmées absolument. Cette curieuse missive se trouve reproduite en son texte original italien dans les notes d'un article biographique du bon lettré Gamba. La voici fidèlement traduite :

Anvers, 6 septembre 1783.

Après trois mois de continuelles alternatives, je me vois enfin dans le cœur une lueur de paix qui m'est nécessaire pour vous écrire longuement. Vous aurez sans doute su que j'ai passé huit jours à Udine où j'eus l'honneur de dîner avec Son Excellence le chevalier Nicolo Foscarini. Je passai de là à Venise où je voulus avoir le capricieux divertissement de n'aller pas ailleurs que chez moi, et puis à Mestre, puis à Bassano pour y retrouver le père Boscovith. Je m'arrêtai ensuite à Trente, puis à Inspruck où j'eus un long entretien avec la sérénissime infante de Parme, puis à Augsbourg où je trouvai que tous mes amis étaient morts, puis à Francfort et à Mayence où je vis le comte Duzazzo. Pour me joindre à lui, j'abandonnai ma place de la chaise de poste, tout heureux de pouvoir l'accompagner à Cologne et épargner six sequins. Il alla en Hollande et moi à Aix-la-Chapelle où je perdis huit jours avec l'administration qui ne voulut pas entendre à tout le bien d'une très utile proposition que je lui fis et qui m'aurait procuré de grands avantages. Je passai de là à Spa où je ne sais par quelle convention se donnent rendez-vous une fois par an, chaque été, toutes les nations de l'Europe pour y faire mille folies. J'y fis aussi les miennes, et mon séjour fut d'un mois. Il y avait le noble Nicolo Venier, le marquis Manzi, la Bonafini, le baron Thugut, l'ambassadeur de Venise Dolfino avec son fils et le musicien Pachiarotti qui donna un concert public. Une dame anglaise, qui avait la rage de parler latin

1. Archives des Affaires étrangères à Paris. Correspondance de Venise, année 1783.
2. Id. *Ibidem.*

m'engagea à l'accompagner jusqu'à Amsterdam, et il était question que je dusse voyager avec elle pendant quatre ans.

Lundi, à dîner à Saardam, tête-à-tête, elle me tint un discours qui me fit changer d'idée. Je restai une demi-heure plongé dans mes pensées, sans qu'elle me pressât de lui répondre. Revenu à moi, je lui dis : « Permettez-moi, madame, qu'aussitôt revenus à l'hôtel, je vous quitte pour ne vous revoir jamais, et que je m'en aille où il me plaira. Cette étrange femme ne me répondit pas autrement qu'en latin par ces trois mots: *Sequere voluntatem tuam,* et sur l'heure elle me remit un ordre sur son banquier de vingt-cinq guinées, et me laissa seul.

Je revins à la maison et partis une heure après. Je passai un jour à La Haye, un autre à Rotterdam, et arrivai ici avant-hier. Pour le 20 courant, je serai à Paris, d'où je vous ferai connaître mon sort, et si à la fin de mars je ne me résolvais pas à aller à Madagascar, je retournerai une fois encore en Italie, mais en Italie je ne resterai pas. *Fata viam invenient.* Je ne raconterai jamais à qui que ce soit quel a été le propos de la dame anglaise, mais un grand événement pourrait, avec le temps, vous le faire deviner, ainsi qu'à tout autre qui aurait été informé de mon union avec elle [1].

Voilà donc « messer Giacomo » ou « M. le chevalier de Seingalt », — c'est comme on voudra, — revenu à Paris, à Paris la grande ville, à laquelle il a fait l'honneur de dire que « l'on ne vit qu'à Paris et l'on végète ailleurs ». Toutefois ce sort dont il parlait ne devait point l'y attacher longtemps. L'abbé Eusebio della Lena, qui avait ainsi l'agrément de ses confidences, a dû venir l'y retrouver promptement. Ce fut lui, en effet, au dire de l'écrivain Gamba, qui présenta son bon ami, un beau jour de l'année 1784, au comte Waldstein, neveu du prince de Ligne, chez l'ambassadeur de Venise. Cette présentation eut des conséquences bien inattendues. Elle assura une situation à l'aventurier en lui ouvrant les portes d'un beau château qui n'était pas en Espagne, mais bien réellement en Bohême, et qui devint sa résidence. Voici comment advint ce changement à vue dans l'existence de ce cosmopolite.

Casanova n'aurait pas été le Casanova qu'il fut, s'il n'avait eu l'étoffe d'un magicien. Il aimait à traiter des sciences occultes. Il aurait eu certes bonne place aux tables tournantes, s'il avait vécu de notre temps et aurait fait se fort ébahir les coureuses d'oracles. Il connaissait à fond tous les classiques en ce genre de savoir inutile et trompeur. M. le comte de Waldstein, de son côté, était fort engagé dans ces mêmes sciences; il croyait sérieusement à la cabale, il y croyait non pas à la façon de Casanova qui savait bien ce qu'en valait l'aune, mais à la façon d'un adepte plein de ferveur. Ces deux messieurs eurent beau jeu pour se complaire et s'entendre en cette première rencontre chez M. l'ambassadeur de Venise à Paris. Quelque jour, sans doute, on retrouvera quelque plaisante lettre de Casanova racontant lui-même l'épisode de cette relation nouvelle, basée sur un goût réciproque des connaissances cabalistiques et fortifiée bientôt par un contrat qui lui assurait chez les Waldstein le gîte, les vivres et de convenables honoraires. La demeure s'appelait Dux, près Tœplitz, en Bohême; la charge à lui confiée était celle de bibliothécaire, les honoraires étaient de mille florins l'an.

Casanova se rendit à Dux en 1784. Ce fut où il mourut, en 1798. Il y vécut

1. *Biografia di illustai Italiani,* publiée par E. de Tipaldi. Tome 2, page 397. Venise 3 volumes. 1835.

donc quatorze ans. Ce fut où il écrivit l'*Histoire de sa vie*, ses fameux *Mémoires*, de l'œuvre desquels il nous reste à démontrer mieux, et plus encore que nous ne l'avons fait, qu'ils ne sont point apocryphes ; qu'à tort, très à tort, divers lettrés les ont attribués à tel ou tel ; qu'ils sont de lui Giacomo Casanova, dit de Seingalt et non d'autre ; que le *manuscrit* de l'ouvrage existe ; qu'il est entièrement écrit de la main dudit Casanova ; que désormais la question littéraire de l'authenticité des *Mémoires* ne peut plus être chose contestée.

XI

Je suis porté à croire que le premier projet d'écrire les *Mémoires* de sa vie se forma et se développa dans l'esprit de Casanova pendant qu'il rédigea, pour le publier en langue française, le récit de sa « fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les Plombs ». L'intérêt qui fut marqué à ce petit ouvrage dut mettre l'auteur en goût de raconter bien d'autres choses. Il présida à l'impression de cet opuscule à Prague, l'année 1787. Une lettre de lui à un personnage alors en résidence à Dresde nous indique qu'il l'avait terminé pendant l'été de cette même année.

J'ai la lettre (écrit-il) dont vous m'avez honoré il y a quatre mois à Dux... Le comte de Waldstein, qui est encore ici avec soixante-dix chevaux qu'il conduira à Vienne, m'a dit que je peux hardiment vous envoyer vingt-cinq exemplaires de l'histoire de ma fuite[1] que vous vous êtes offert de me faire vendre... Le prix de chaque exemplaire est d'un florin et demi, qui fait vingt-quatre gros de Saxe..... J'ai cent quatre-vingts associés (souscripteurs) dans cette seule ville où je demeurerai jusqu'à la fin de septembre, car l'impression a grand besoin de ma présence. Si vous restez à Dresde, j'aurai l'honneur de vous voir souvent lorsque le nouveau ministre de Vienne, comte de Hartig, s'y sera rendu : peu de seigneurs ont eu en Europe à mon égard une bonté pareille à la sienne : il part demain pour Vienne où il fera un séjour de trois mois, il sera à Dresde à la fin du mois de mai. Je vous prie, monsieur, de me donner une marque de votre amitié en m'honorant de vos ordres. Je désire que vous soyez sûr que je suis, avec une considération toute particulière,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CASANOVA DE SEINGALT[2].

Il n'aurait pas eu besoin, d'ailleurs, d'écrire le récit de sa fuite de la prison des Plombs pour se mettre en belle humeur de faire des confidences au public sur toutes les aventures de sa vie. Je suis d'avis qu'il y fut, de tout temps, disposé. En ses jeunes ans, il assure avoir adressé au cardinal Acquaviva une « histoire-journal » de son voyage et séjour à Constantinople en 1744. Partout, en ses quelques ouvrages imprimés avant son départ définitif de Venise, on peut remarquer ses tendances à faire le *mémorialiste* de ses actions personnelles.

1. *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les Plombs*. Écrite à Dux, en Bohême, l'année 1787 (à Leipzig, chez le noble de Schönfeld, 1788). In-8°.

2. Recueil d'autographes. Lettre écrite en français. Je la crois adressée au comte Mancolini.

Dans sa « *Réfutation* de l'histoire du gouvernement de la République des Vénitiens, par Amelot de La Houssaye », publiée en 1769, chaque page, pour ainsi dire, est à demi remplie de notes qui ne sont autres qu'un enregistrement de faits qui lui sont propres. C'est d'instinct qu'il était porté aux libres façons, aux aveux et déclarations d'un écrivain de *Mémoires*. Ce n'est pas toutefois aussitôt après la publication du récit de sa fuite qu'il se prépara à rédiger les siens, il produisit auparavant un autre ouvrage, fort étrange, et de plus longue haleine, aussi indigeste qu'étrange, sous ce titre bizarre : *Icosameron ou histoire d'Édouard et d'Élisabeth qui passèrent quatre-vingt-un ans chez les Mégamicres, habitants aborigènes du Protocosme, dans l'intérieur de notre globe, traduite de l'anglois par* Jacques Casanova de Seingalt, *Vénitien, docteur ès loix, bibliothécaire de monsieur le comte de Waldstein, seigneur de Dux, chambellan de Sa Majesté impériale, royale, apostolique*[1].

Ce dut être pendant l'année ou dans le cours des deux années qui suivirent la mise au jour de ce singulier ouvrage, que Casanova réunit tous les matériaux de ses *Mémoires;* qu'il dressa et disposa des chapitres; que, sans doute même, il en écrivit quelques-uns pour prendre le ton, se mettre dans la note, se rendre compte de l'effet de sa manière par des lectures faites à des auditeurs en visite chez son maître et seigneur. Il est une lettre de lui qui, si on s'en rapportait expressément à ce qu'elle déclare, permettrait de croire que dès l'année même 1791, il aurait bientôt terminé tout son récit et que la rédaction du sixième et dernier volume courait déjà sous sa plume. Je suis persuadé qu'en s'exprimant comme il a fait dans cette lettre curieuse, il a pris le *sommaire* de son œuvre pour l'œuvre elle-même, et qu'il s'est vanté d'avoir accompli ce qu'il n'avait fait que préparer. Un sentiment excellent l'a du reste porté à écrire cette lettre. Dans la réunion et dans l'exposé sommaire des faits de sa vie, parvenu à la période des événements de l'année 1782, si tristes pour lui, il se prit d'un beau remords sur la conduite qu'il avait eue à l'égard du patricien Grimani. Voulant faire la paix avec sa conscience, en cette conjoncture rétrospective, tout plein du désir de faire amende honorable, la pensée lui vint de s'humilier en termes formels adressés à celui dont il avait offensé le caractère honorable dans un mauvais pamphlet. Le 8 avril 1791, Giacomo Casanova écrit donc ceci au patricien Gian Carlo Grimani :

Excellence,

A présent que mon âge me fait croire que j'en ai atteint les limites, j'ai écrit l'*Histoire de ma vie,* que naturellement le seigneur curieux auquel j'appartiens et qui restera possesseur de mes écrits fera imprimer aussitôt que j'aurai pris rang parmi ceux qui ne sont plus. Dans cette *Histoire,* qui sera développée en six volumes in-8° et qui sans doute sera traduite dans toutes les langues, Votre Excellence, dans le sixième volume, représente un personnage très intéressant. Lorsqu'elle le lira, elle reconnaîtra avoir un vif regret que l'auteur soit mort avant que sa manière de penser lui ait été révélée; et alors, bien que trop tard, elle lui rendra sa bonne grâce. Votre Excellence, que j'ai souvent reconnu être un profond explorateur du cœur humain, verra quelle

1. L'*Icosameron* n'est point une traduction de l'anglais ainsi que l'annonce le titre. C'est une œuvre originale de Casanova. Voyez deux articles très curieux de M. Loredan-Larchey, publiés dans *le Bibliophile français,* septembre et octobre 1869. « Un voyage de Casanova. » Mon érudit confrère est le premier qui ait analysé cet ouvrage.

différence il peut y avoir entre une plume qui écrit sous l'influence des passions du moment et la même plume qui, éclairée par une pure philosophie, écrit neuf années après. Mon *Histoire* sera une école de morale d'autant plus particulière qu'on ne trouvera en elle qu'une satire à moi adressée, propre à démontrer aux lecteurs que si l'homme qui l'a composée pouvait renaître, il serait l'homme parfait parmi les hommes.

Mais afin qu'il n'advienne pas que Votre Excellence mette trop tard en oubli mon audacieux manquement d'il y a neuf ans, je viens au-devant d'elle, espérant un complet pardon de ma faute accordé encore à temps, pour que je puisse lui donner place parmi les codicilles qui formeront le septième volume posthume de l'*Histoire de ma vie;* ce septième volume sera gros, car étant donnée la santé dont je jouis, il pourra facilement arriver que je vive dix ans encore, et ledit volume pourra aussi être augmenté des diverses anecdotes (*storiette*) qui se produiront. Voilà donc la substance de cette très humble mienne lettre qui sera imprimée dans le *supplément* de mon *Histoire,* suivie de la réponse bienveillante, comme je l'espère, de laquelle Votre Excellence se plaira de m'honorer[1]. . . . .

Que conclure de ce document intéressant en ce qui regarde l'ouvrage des *Mémoires,* sinon que dès cette époque, avril 1791, l'auteur les avait préparés et mis en ordre de faits, de dates et de personnages; qu'il en avait non seulement conçu le plan, mais encore disposé l'étendue en six volumes, ayant développé peut-être çà et là quelques épisodes répondant le mieux, pour telle ou telle raison, au caprice de sa plume et à l'intérêt de ses souvenirs? C'est chose manifeste puisque, dans maints endroits des pages du manuscrit de ses *Mémoires,* il lui arriva de dire entre parenthèses : *Cela est écrit en 1796* ou *J'écris cela en 1797.* La vérité est qu'il a mis sept ans à les écrire, y travaillant à ses heures, à ses moments favorables, les délaissant un jour, y revenant un autre. Dans tous les cas, rien ne prouve mieux que cette lettre au patricien Grimani, l'authenticité de l'ouvrage, rien ne démontre mieux qu'il y eut un Casanova véritablement et incontestablement auteur de *Mémoires.*

Mais dans le cours même du récit, que de preuves inconsciemment données par l'auteur ! Que de preuves en quelque sorte matérielles de la composition qu'il fit au jour le jour ! Que les contradicteurs se reportent seulement à l'un des derniers chapitres du dernier volume (chapitre XXIII). Qu'ils recherchent le récit de l'entretien de Casanova avec le marquis d'Argens, et qu'ils s'arrêtent sur le point de la conversation où le marquis d'Argens dit à son visiteur : *Vous avez là tout ce que j'ai écrit, si ce n'est une partie des mémoires qui concernent ma jeunesse, volumineux griffonnage que j'ai brûlé.* Qu'ils lisent la suite avec attention, toute la page du moins. Il y a là un accent de vérité qui ne se saurait imiter. D'Argens semble avoir persuadé Casanova de tous les inconvénients qu'offrent les aveux personnels. *Qu'est-ce que des mémoires où l'auteur ne dit toute la vérité? Et qui aura jamais le courage de la dire? — Ce courage, je l'aurai !* — répond Casanova. — *Prenez-y garde,* réplique d'Argens avec force démonstrations, trop longues pour être rapportées ici. *Convaincu de la justesse de ces observations,* écrit finalement Casanova, *je jurai au marquis que je*

1. L'original de cette lettre est en italien. M. Luigi Artelli qui la possède *autographe* l'a obligeamment communiquée à M. l'abbé Fulin, qui l'a publiée dans l'intéressant opuscule dont nous avons parlé précédemment. La lettre de Casanova est beaucoup plus longue, nous n'avons traduit ici que la partie relative à la composition des *Mémoires.*

ne ferais jamais pareille folie. Et cependant je la commets chaque jour depuis sept ans; ..... or, ces lignes-là, il les écrivait en 1797 ou au commencement de 1798, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par une note précise, peu de pages après. Et il y avait alors exactement sept ans qu'il avait écrit la lettre que nous avons citée, écrite au patricien Grimani, le 8 avril 1791. Avant même que je réponde aux contradicteurs par la description même du manuscrit, par l'indication du lieu où il se trouve et par la désignation des mains qui le possèdent, je les prierai encore de se porter au chapitre XIV du premier volume, où ils trouveront une digression si plaisante, mais si naturelle, sur l'inconvénient plus grand qu'ils y a « d'avoir un sot serviteur qu'un méchant, par cette raison qu'on peut se tenir en garde contre un méchant, jamais contre une bête ». Tout ce beau dire est à propos de deux chapitres des *Mémoires* fraîchement terminés et de la servante imbécile de l'auteur qui les a détruits. *Ce chapitre*, dit-il, *et les deux suivants étaient achevés; ils contenaient en détail ce que je vais sans doute écrire en gros, car la sotte fille qui me sert s'en est emparée pour son usage. Elle m'a dit pour s'excuser que ces papiers étant usés, griffonnés et pleins de ratures, elle les avait pris de préférence à ceux qui n'étaient point écrits, jugeant que ces derniers devaient m'être bien plus précieux.... Après avoir perdu mon temps à lui dire des injures dont elle n'a point senti la force, et à lui prouver qu'elle était une sotte bête, elle a réfuté tous mes arguments par le silence le plus absolu. J'ai dû prendre mon parti, et encore avec un reste de mauvaise humeur, je me suis remis à l'ouvrage. Ceci ne vaudra pas sans doute ce que j'ai fait, étant de bonne humeur; mais que le lecteur s'en contente, car, comme le mécanicien, il gagnera en temps ce qu'il perdra en force.* Ce sont là de ces menus dires que l'on ne saurait inventer : ce sont là des menues preuves, sans doute, mais empreintes d'une telle réalité qu'elles défient les plus beaux arguments empruntés à la rhétorique.

Mais quel plus sûr garant que la simple mention des *Mémoires* de Casanova faite par M. le prince de Ligne, oncle de ce même comte de Waldstein, au possesseur et seigneur du château et domaine de Dux, où le prince connut si particulièrement l'auteur? Où trouver une assertion plus simplement énoncée? Certes, elle n'est pas inédite, mais elle occupe si bien sa place ici qu'on peut bien aussi la lui donner encore.

Ce Casanova, écrit M. le prince de Ligne, *était un homme de beaucoup d'esprit, de caractère et de connaissances. Il s'avoue, dans ses* Mémoires *comme aventurier.... Je ferai mon possible pour me ressouvenir de ses* Mémoires, *dont le cynisme est le plus grand mérite, mais que cette raison empêchera malheureusement de voir le jour. Il y a du dramatique, de la rapidité, du comique, de la philosophie, des choses neuves et inimitables.*

Au moment où M. le prince de Ligne, visiteur fréquent du château de Dux, où était son neveu, et du château de Tœplitz, où était sa sœur, écrivait cela, les *Mémoires* de Casanova n'avaient pas été répandus au delà des limites des deux châteaux. M. le prince de Ligne est encore plus précis et plus formel, lorsqu'il dit : *Quoique Casanova m'ait lu ses Mémoires....* Comment ce seigneur aurait-il inventé alors tous les faits et les aventures qu'il avait retenus de la lecture que Casanova faisait à la compagnie, tantôt à Dux, tantôt à Tœplitz chez le prince Clary Aldringhen? *Quoique Casanova m'ait lu ses Mémoires,*

dit-il, *je n'ai pas observé la date de tous les singuliers événements de sa vie; ainsi point de chronologie de ma part dans son histoire.* Après quoi, M. le prince de Ligne fait défiler dans son récit des anecdotes de tout genre, que bien des années après on retrouve exposées dans l'ouvrage imprimé, mais qui, d'abord, lui avaient été lues par l'auteur sur son propre manuscrit. Quel intérêt ce grand seigneur, parfait homme d'honneur, aurait-il eu à préciser ainsi le fait de ces *Mémoires* et de cette lecture? Ne dit-il pas un peu plus loin, dans le fragment qu'on a publié de lui, à la fin de toutes lès éditions des *Mémoires : Casanova a passé en cette qualité* (de bibliothécaire) *les quatorze dernières années de sa vie au château de Dux, près de Tœplitz, où, pendant six étés, il me rendit heureux par son imagination aussi vive qu'à vingt ans, son enthousiasme pour moi, et son utile et agréable instruction.* C'est là, je pense, un témoin de toute qualité. Pourquoi aurait-il parlé des *Mémoires* de Casanova, s'il n'y avait pas eu de *Mémoires* de Casanova, et du Casanova logé, hébergé, traité chez le Waldstein, son neveu? Puéril d'ailleurs est le soin que je prends de produire ces témoignages épars et connus déjà. Un seul devrait suffire. Un seul est à présenter aux contradicteurs. Ce seul témoignage est le manuscrit autographe. C'est par son histoire et sa description que je donnerai fin à cet exposé des *Preuves curieuses*, etc.

(*A suivre.*)

ARMAND BASCHET.



UN GRAND LIBRAIRE

ANT.-LAUR. POTIER

LORSQU'EN s'abandonnant aux réflexions et aux souvenirs que ne manque pas de raviver en nous la disparition de chacun de ceux qui nous sont chers, on arrive souvent à des rapprochements douloureux. Ainsi, au moment où je prends la plume pour rendre un dernier et respectueux hommage à la mémoire d'un des hommes que j'ai le plus estimés et vénérés, de ce bon et cher M. Potier, je me rappelle qu'ici même, à une année de distance, j'ai été appelé à retracer quelques pages de la vie de celui qui fut son ami, presque son maître, Jacques-Charles Brunet, mort depuis longtemps déjà. Et l'année précédente, dans un autre journal, à peu près à pareille époque, je payais mon tribut d'affection et de respect à un autre mort plus illustre, à cet excellent M. Silvestre de Sacy, qui avait été lié d'amitié avec l'un et l'autre.

Je ne puis m'empêcher de réunir en mon cœur ces trois grandes personnalités, pour lesquelles j'eus un attachement particulier, et qui représentent d'ailleurs, avec des affinités intéressantes entre des caractères pourtant différents, chaque ordre d'idées sous lequel peuvent être envisagées ces deux choses que j'aime et auxquelles j'ai voué le côté militant de mon existence : la littérature, les livres.

L'éminent écrivain bibliophile, le savant bibliographe, le fameux libraire, forment en effet dans mon esprit une trinité inséparable, et je les confonds dans la même estime, dans la même vénération, presque dans la même affection. Pourtant, je l'avoue, mon attachement le plus profond était pour celui dont



Dujardin sc. Imp. A. Quantin

j'eus l'honneur d'être l'élève, pour celui que nous venons d'avoir la douleur de perdre, pour M. Potier. Et je n'étais certes pas seul à éprouver un pareil sentiment pour cet homme de bien. Tous les gens d'élite qui sont venus lui rendre les derniers devoirs et ont suivi son cortège peuvent en fournir la preuve.

M. Potier jouissait d'une grande considération, bien méritée, auprès des bibliophiles, et il était très aimé de ses collègues les libraires, qui ne sont pourtant pas (disons-le à regret) suspects de bienveillance confraternelle! Aussi, à peine était-il mort depuis quelques heures, que la nouvelle était déjà connue dans tout le monde des bibliophiles et de la librairie. Quelle perte! quel vide! se disait-on en s'abordant avec tristesse. — Hélas! oui, une perte irréparable! répondaient les autres. — Et tous avaient raison; on ne remplacera pas facilement ce libraire intelligent, ce bibliophile précis, d'un jugement si sûr et si droit, cet homme loyal, honnête et probe jusqu'au scrupule. Il était d'une race qui a malheureusement bien dégénéré depuis quelques années et tend à disparaître de jour en jour, dans ce siècle de lucre et d'agiotage, où l'on vit si fiévreusement, où l'on veut gagner tant et si vite, où l'on a tant de hâte de parvenir à la fortune par tous les moyens possibles.

Lui aussi était arrivé à la fortune, en passant par une situation modeste; mais il avait mis cinquante ans à parcourir ce chemin alors difficile; et il l'avait parcouru sans laisser la moindre parcelle de conscience ou de probité aux ronces d'alentour. Ce sont là des choses qu'il faut dire bien haut, car ils sont rares, les hommes de commerce, de finances ou d'affaires, à la mémoire desquels on pourrait rendre cette justice.

Né à Paris le 15 avril 1806, de parents qui étaient dans l'aisance, mais qui avaient une assez nombreuse famille, Antoine-Laurent Potier reçut une éducation fort simple. On se borna à lui faire faire des études primaires. Il était, d'ailleurs, d'un caractère assez rebelle et d'une nature peu studieuse; ses parents auraient eu, sans doute, de la peine à lui faire enseigner ce qu'il ne voulait pas essayer d'apprendre. Il s'instruisit bien tout seul, plus tard.

De bonne heure, vers l'âge de quatorze ans, il entra en librairie et, après avoir passé quelque temps dans diverses maisons, il fut employé chez J. Techener et chez Crozet. Là il dut prendre un peu l'habitude de vivre au milieu des vieux livres, qu'il devait tant aimer et si bien connaître plus tard. Ces deux libraires étaient l'un et l'autre, non pas seulement des marchands, mais encore des bibliophiles, presque des bibliomanes; il n'est donc pas étonnant que L. Potier ait contracté chez eux un goût prononcé pour les livres eux-mêmes, autant que des habitudes de commerce.

A cette époque il y avait sur le quai Voltaire un excellent homme de libraire, M. Nozeran, qui, sans entreprendre des affaires brillantes, se contentait d'un bon petit négoce de livres anciens, lui fournissant assez de bénéfices et assez de loisirs pour lui permettre de cultiver des goûts littéraires très prononcés. Il avait distingué L. Potier, dont l'activité et l'intelligence lui avaient fait entrevoir en ce jeune homme un utile auxiliaire pour le moment, et pour l'avenir un excellent successeur. D'un autre côté, le jeune L. Potier, dont le caractère était déjà très indépendant, avait peut-être eu aussi l'espoir d'une cession avantageuse de cette maison, dont le chef paraissait désirer une prochaine retraite. Bref, il

entra chez M. Nozeran en 1825, et six ans après il succédait à ce dernier, dont il épousait la fille.

Ce fut donc en 1831, à vingt-cinq ans, que celui dont on a pu dire souvent depuis : « c'est le type le plus parfait à la fois du grand bibliophile, de l'éminent bibliographe et de l'honnête libraire », commença à travailler seul et à établir les bases de la réputation immense qu'il s'est faite depuis dans le monde des amateurs.

Pendant les dix premières années, L. Potier, qui avait à lutter contre la notoriété alors très grande de deux ou trois autres libraires, de Techener entre autres, ne fit guère que de modestes opérations et rédigea seulement quelques catalogues. Mais aussi, tandis que ces libraires faisaient beaucoup de bruit et accaparaient impitoyablement les grandes affaires et les gros succès, le jeune débutant, semblable à la fourmi, amassait tranquillement et modestement pour l'avenir, de bons livres, qu'on ne payait pas cher alors, et des connaissances bibliographiques, que les amateurs de cette époque avaient en grande estime. Il consultait et étudiait à tout moment les bibliographies et les catalogues raisonnés de bibliothèques célèbres, comparant les volumes curieux et rares qui lui passaient entre les mains, avec leurs descriptions, se rendant compte des différents prix atteints par ces ouvrages aux ventes publiques anciennes et nouvelles. Les traités spéciaux de Brunet, De Bure, Quérard, Barbier, Hain, Renouard, Pieters, etc., étaient souvent feuilletés et compulsés par lui, de même que les catalogues de Colbert, du comte d'Hoym, du duc de La Vallière, de Mme de Pompadour, de Bonnemet, de Gaignat et d'autres amateurs célèbres. Par ces moyens il arrivait à connaître les livres, non pas seulement pour leur valeur vénale, mais encore au point de vue de l'intérêt littéraire, historique ou artistique, de la provenance et même de la reliure de chaque volume, quoiqu'à ce moment-là on attachât un peu moins d'importance qu'à présent à la pureté des reliures, ou même à la pureté des exemplaires. Il s'était ainsi familiarisé avec les livres précieux et rares, qu'il connaissait déjà passablement; et lorsque les grands amateurs prirent tour à tour le chemin de sa petite maison du quai Voltaire, il put s'entretenir avec eux de tous les sujets de bibliographie et de bibliophilie, sans leur paraître trop *gauche* et trop naïf. Au contact de ces grands bibliophiles, il eut même souvent beaucoup à apprendre et il en profita pour acquérir des connaissances précieuses, qu'il devait enseigner lui-même plus tard, avec l'obligeance qu'on lui connut toujours, à d'autres amateurs plus jeunes, devenus d'abord ses élèves et ensuite ses amis.

Vers 1840, il recevait déjà les visites assidues de bibliophiles célèbres, tels que Charles Nodier, J.-Ch. Brunet, Gabriel Peignot, Armand Bertin, le baron Taylor, Paul Lacroix, Armand Cigongne, Benjamin Delessert, le baron de La Roche-Lacarelle, le prince d'Essling, le comte de Lignerolles, Ad. Audenet, etc., et il eut maintes fois l'occasion de fournir à ces amateurs éclairés des livres précieux qu'il leur vendait pour quelques francs, et qu'on a vus depuis atteindre des prix fantastiques.

Jusqu'en 1846, L. Potier n'avait pas encore pu se décider à faire aucune des ventes publiques dont on voulait lui confier la direction. Il se hasarda enfin à en accepter l'essai et débuta à la salle des ventes le 20 avril 1846, en présentant aux enchères une petite bibliothèque, celle de M. M***. Je cite cette vente seu-

lement parce qu'elle marque une époque dans la carrière de M. Potier, car la bibliothèque en question était fort peu importante. La première vente curieuse qu'il dirigea fut celle du marquis de Coislin, le 29 novembre 1847, à laquelle plusieurs ouvrages atteignirent des prix relativement élevés pour l'époque. Il dressa ensuite les catalogues et présida aux ventes fameuses de M. de Saint-Mauris, le 15 janvier 1848; — de E. B. (Baudeloque), le 10 avril 1850; — de Monmerqué, le 12 mai 1851; — du roi Louis-Philippe, les 8 mars et 6 décembre 1852; — de J.-J. de Bure, le 1er décembre 1853; — de Walckenaer, le 12 avril 1853; — de Ant.-Aug. Renouard, le 20 novembre 1854; — de Coste, le 17 avril 1854; — de Ch. G*** (Giraud), le 26 mars 1855; — de G. Duplessis, le 28 février 1856; — de Busche, le 1er avril 1857; — de Aug. Veinant, le 30 janvier 1860; — de Gancia, le 13 février 1860; — de Sauvageot, le 3 décembre 1860; — de Cayrol, le 29 avril 1861; — de Eug. Piot, le 23 avril 1862; — du comte de la Bédoyère, le 3 février 1862; — de P. Desq, le 25 avril 1866; — de Puibusque, le 1er février 1864; — du prince Radziwill, les 22 janvier et 19 février 1866; — de J.-Ch. Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, les 20 avril et 18 mai 1868; — de Chaudé, le 16 décembre 1867; — de Capé, le 27 janvier 1868; — de M. le baron J. P. (Jérôme Pichon), le 19 avril 1869; — de Huillard, les 14 février et 20 juin 1870; — de Sainte-Beuve, le 21 mars 1870; — et d'un grand nombre d'autres bibliothèques, que le peu d'espace ne me permet pas de citer ici.

Les travaux bibliographiques de M. Potier, les notices et les catalogues qu'il a rédigés, se distinguent par une précision et une exactitude de renseignements qu'on ne rencontre pas souvent chez d'autres bibliographes, et surtout par une sobriété de détails et un laconisme qui n'ont pas été égalés. Il avait horreur des grandes notes inutiles, des *tartines* (comme il les appelait) dont on a tant abusé dans les catalogues modernes. Je l'ai entendu dire, à ce propos, un mot cruel, à l'adresse d'un de nos féconds écrivains, qui est en même temps un fécond bibliographe : « M. X... devrait bien mettre un peu plus d'imagination dans ses romans et un peu moins de fantaisie dans ses études bibliographiques ! » Il me disait aussi, probablement le même jour et en continuant sur le même sujet : « Je ne suis pas un homme d'imagination, je n'ai même aucune initiative; mon caractère est celui du critique, du chercheur, de l'homme d'étude ; je ne saurais rien créer, sans doute, mais je pourrais beaucoup découvrir, redresser et perfectionner. » Il ne disait rien de sa mémoire, qui était cependant prodigieuse.

Quand il parlait de son esprit critique, il me faisait songer à Sainte-Beuve, dont il avait un peu la physionomie sardonique et monacale, et qui venait lui rendre visite de temps en temps; je me rappelais avec plaisir les conversations et les dissertations curieuses que j'avais entendues chez lui entre ces deux hommes si différents, qui s'entendaient toujours sur un point commun : l'amour des livres.

M. Potier me rappelait souvent les pointes parfois aigre-douces, parfois violentes, que se lançaient chez lui, dans leurs discussions philosophiques assez fréquentes, le grand critique des *lundis* et Victor Cousin, l'éminent philosophe qui était aussi un ardent bibliophile. Oui, le petit salon du quai Malaquais, où M. Potier s'était installé vers 1852, a vu, pendant des années, plusieurs de nos célébrités littéraires, qui venaient se joindre à nos grands bibliophiles, et je me rappelle qu'on y causait d'une façon fort intéressante.

Je voyais aussi à ces réunions M. Melchior Potier, ancien professeur au collège Rollin, qui a donné deux bonnes traductions en vers français des *Odes* d'Horace, et des *Bucoliques* de Virgile, sans compter un intéressant petit recueil de vers, intitulé *Miscellanées poétiques*. M. de Sacy traita cette traduction d'Horace d'une façon fort élogieuse dans un article des *Débats*, publié lors de l'apparition du volume, en 1870. M. Melchior Potier, qui était le frère aîné du grand libraire, est mort il y a quelques années, avant de publier son dernier ouvrage. Son volume des *Bucoliques* vient d'être imprimé à petit nombre, pour des intimes, et M. L. Potier a pu en corriger les épreuves quelques semaines avant de mourir.

Le fond du caractère de M. L. Potier était une grande bonté, je dirais presque une grande candeur, si ce mot pouvait être applicable à un homme qui savait tant et dont le raisonnement aurait pu faire croire plutôt à un scepticisme très positif. Malgré ses apparences un peu brusques et les réflexions parfois très mordantes qu'il ne ménageait pas dans la conversation ou dans la discussion, il était très bienveillant, presque naïf même, et il avait conservé une ignorance pour ainsi dire dédaigneuse des côtés matériels de la vie et des habitudes du monde. Heureusement qu'il fut toujours entouré et choyé de sa famille, car cet homme à l'esprit si net et au jugement si droit et si sain n'aurait certainement pas su arranger seul son existence et ses relations. Il était très absolu dans ses opinions ou ses idées, et il faisait difficilement des concessions quand on essayait de lui prouver qu'il se trompait. Il faut dire qu'il ne se trompait pas souvent, et constater qu'il a relevé bien des erreurs commises devant lui dans la discussion, ou consignées dans des ouvrages de bibliographie ; on lui doit bien des éclaircissements et des découvertes relatifs à des ouvrages au sujet desquels on avait des idées erronées depuis très longtemps. Il serait probablement curieux de relever les principales de ces découvertes, qui sont consignées presque toutes dans des catalogues imprimés, ou écrites de sa main sur les marges de son *Manuel du libraire*.

Revenons aux travaux de M. Potier. En 1861, il avait préparé le catalogue de la célèbre bibliothèque de M. Armand Cigongne, qui ne fut pas livrée aux enchères parce que M. le duc d'Aumale eut l'excellente idée de l'acquérir en bloc, moyennant un prix relativement élevé, disait-on alors, mais qui serait sans doute triplé ou même quadruplé aujourd'hui. Jules Janin, dans son petit volume *l'Amour des livres*, cite un mot intéressant à propos du transport de tous les volumes de cette collection superbe à Twickenham, où résidait alors le prince qui possède certainement le plus beau musée bibliographique du monde entier. A la douane de Londres, quand apparut la bibliothèque de M. Cigongne : « Entrez librement, disait le chef de la douane ; c'est l'usage de l'Angleterre de saluer les belles choses au passage. » Pour un chef de douane et pour un Anglais, le mot est heureux.

Après avoir publié, en plusieurs parties, le catalogue de sa bibliothèque personnelle et de sa librairie, dont il confia les ventes aux enchères à M. Ad. Labitte en 1870, quelques mois avant la guerre, et en 1872, M. Potier se retira définitivement des affaires. Quoiqu'il ne fût pas alors très âgé, il avait eu le désir de prendre sa retraite depuis six ans déjà, à la suite d'une grande douleur, qui l'avait du même coup frappé dans son affection paternelle et avait

anéanti ses espérances. Au mois de décembre 1866, il avait perdu presque subitement son fils unique, Eugène Potier, âgé de trente-quatre ans, qui devait lui succéder très prochainement. Depuis lors, le pauvre père n'avait eu qu'une idée, celle de renoncer aux tracas du commerce le plus tôt possible. Il fallut les sympathiques encouragements, les conseils et les prières de ses amis les grands bibliophiles, pour le décider à rester à la tête de sa librairie après ce deuil cruel. Ces encouragements et ces sympathies ne lui manquèrent pas, ainsi que je puis le constater en ouvrant un livre de souvenirs que j'ai sous les yeux et dans lequel il a réuni les nombreuses lettres affectueuses qu'il reçut lorsque ce grand malheur vint le frapper.

En abandonnant le commerce, M. Potier se promettait bien de ne pas dire adieu à ses études de bibliographie, et il avait aussi promis à plusieurs amateurs, auxquels il était attaché d'amitié, de leur prêter son concours pour dresser des notices raisonnées de leurs bibliothèques. C'est ainsi que dans ces dernières années il se vit obligé, par ses promesses et pour rendre service à des amis, de rédiger les catalogues de collections remarquables comme celles de feu M. F. Soleil, caissier principal de la Banque de France, dont la vente fut faite le 22 janvier 1872; — de M. L. de M*** (Lebeuf de Montgermont), 27 mars 1876; — de Rob.-S. Turner, 12 mars 1878; — de J. Taschereau, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 1er avril 1875.

Enfin il se disposait à présider encore successivement aux ventes des bibliothèques de M. Ern. Quentin-Bauchart, de feu M. H. Jordan, de M. J. Renard, et de feu M. le marquis de Ganay, dont il avait dressé les catalogues, lorsque la terrible maladie, qui l'avait déjà cloué sur son lit à plusieurs reprises sans l'abattre ni le décourager, vint le frapper de nouveau et l'enlever en cinq jours à sa famille et à ses amis.

Depuis deux ans environ il souffrait, par intermittences, d'une affection très douloureuse des reins. A la suite d'une grande fatigue, occasionnée par une longue course en voiture, l'inflammation se déclara avec une intensité terrible et détermina une fièvre violente, qui causa une congestion au cerveau, et malgré tout ce que les médecins purent faire pour la combattre, il mourut, le 9 février 1881, au milieu d'affreuses souffrances.

Les sympathies n'ont pas fait défaut à la mémoire de cet homme de bien; nous avons vu, au milieu d'une foule nombreuse qui suivait son convoi, presque tous ceux qui avaient été d'abord ses clients et étaient devenus ensuite ses amis, entre autres : M. le comte de Lignerolles, M. le baron J. Pichon, président de la Société des bibliophiles français ; M. le comte de Mosbourg, M. Bocher, M. Dutuit, le fameux bibliophile rouennais; M. le baron James de Rothschild, M. Eugène Paillet, M. Piquet, M. de Fresne, M. Quentin-Bauchart, M. Maurice Delestre, etc. ; les principaux libraires, M. Porquet, M. Labitte, M. Claudin, M. Fontaine, M. Rouquette, MM. Morgand et Fatout, M. de Saint-Denis, M. Étienne Charavay, M. Cretaine, qui est maintenant le doyen de la librairie française, et qui, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, était venu à pied se joindre au cortège; et beaucoup d'autres, dont la tristesse témoignait assez de l'attachement qu'ils avaient porté à celui que nous pleurons.

M. Potier laisse une fille, Mme veuve Desbouis, à laquelle cette mort prompte et inattendue a porté un coup terrible; car elle, qui s'était dévouée depuis

longtemps à adoucir les dernières années de son père et à lui aider à supporter les chagrins successifs qu'il avait éprouvés, ne prévoyait pas une fin si subite. Elle avait réussi tant de fois, à force de tendres soins, à lui rendre la santé, qu'elle espérait bien encore parvenir à vaincre le mal. Mais la nature, si forte pourtant, de cet homme cruellement éprouvé, avait fini par s'user au choc de grandes douleurs, comme celles qui l'avaient frappé, lorsqu'il avait perdu, en peu d'années, son gendre, son fils, sa belle-mère, sa femme et un de ses frères, qu'il aimait particulièrement. Il succomba.

Je demande à Mme Desbouis la permission de lui envoyer, à elle et à sa famille, avec l'expression de mes regrets personnels, l'assurance de mes plus respectueuses sympathies ; et je la prie de me pardonner si ces quelques pages sont trop indignes de celui qu'elle a eu la douleur de perdre. Elle savait l'attachement que j'avais pour son père, et elle excusera, je l'espère, l'imperfection de cette notice, en raison du profond sentiment d'affection et de reconnaissance qui m'a poussé à l'écrire.

JULES LE PETIT.



N'entens-tu pas qu'ils te disent sans cesse,
Qu'il faut aimer !

JM moreau Le Jne inv Sculp 1773

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos Gravures. — En dehors du portrait de l'érudit libraire-expert L. Potier, dont on pourra apprécier tout le rendu artistique, nous donnons une gravure spécimen de la remarquable réimpression des *Chansons de Laborde*, publiées actuellement par l'éditeur Lemonnyer, de Rouen, et sur laquelle nous appelons toute l'attention des amateurs, qui ne sauraient trouver reproduction plus fidèle des chefs-d'œuvre de Moreau le jeune.

Nous reviendrons par la suite sur cette belle publication.

Livres aux enchères. — Tout l'intérêt de la bibliothèque de M. Michelot, dont nous avons parlé dans notre dernière livraison, n'était pas concentré dans la première partie de son catalogue, quelque belle et importante qu'elle fût; il y

avait dans la seconde partie de la collection des bibliophiles bordelais nombre de volumes remarquables à tous égards. Voici au surplus leurs titres accompagnés du prix auquel ils ont été vendus : Bible de Mortier, *avant les clous :* 90 fr ; Nouveau Testament, 3 vol. in-4°, *figures de Marillier avant la lettre :* 75 fr. ; *la Céramique japonaise :* 230 fr. ; *Histoire générale de la tapisserie :* 111 fr. ; *les Émaux de Petitot*, 2 vol. in-4° : 59 fr. ; *le Mobilier de la couronne*, 3 vol. in-4° : 61 fr. ; *les Illustres français*, par Ponce, 1 vol. in-folio : 84 fr. ; *Fabliaux ou contes*, par Legrand d'Aussy, 5 vol. in-8°, figures de Desenne : 97 fr. ; *les Grâces*, par Meunier de Querlon, 1 vol. in-8°. Paris, 1769, exemplaire en papier de Hollande : 150 fr. ; *Recueil des meilleurs contes en vers* (par La Fontaine, Voltaire, Grécourt, etc.), 4 vol. in-18. Londres (Cazin), 1778 : 154 fr. ; *Recueil de Maurepas*, Leyde (Bruxelles, J. Gay), 1865, 6 vol. in-12 : 95 fr. ; *les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie :* 37 fr.

Monsieur Nicolas ou le cœur humain dévoilé, par Restif de la Bretonne, 8 vol. in-12 : 275 fr. ; collection Cazin ; choix de poésies, romans et autres ouvrages en vers et en prose. Londres et Genève, 1772, et années suivantes, 83 vol. in-18 : 156 fr. ; Raretés bibliographiques, Paris, Genève, San-Remo, Turin, etc., 1862-1875, 170 vol. in-16 : 675 fr. ; *Voyages en France*, par La Mésangère, Paris, 1798, 4 vol. in-18, exemplaire en papier vélin, figure avant la lettre : 200 fr. ; *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, 27 vol. in-8° : 99 fr. ; *Journal de Dangeau*, Paris, 1854-1860, 19 vol. : 121 fr. ; *l'Europe illustrée*, Paris, 1755, 6 vol. gr. in-8°, frontispice d'Eisen : 151 fr. ; *Heptaméron françois*, Berne, 1780, 3 vol. in-8° ; reliure de Petit ; premières épreuves des figures de Frendenberg : 293 fr.

Cette vente a eu lieu du 14 février au 5 mars.

Le 23 février, M. Porquet a vendu à l'hôtel Drouot la collection formée par M. Jordan. Le catalogue comprenait 80 numéros. Citons parmi les raretés : *les Joyeuses narrations de Bonaventure Des Périers*, 1559, 1re édition, imprimée en caractères de *civilité :* 2,610 fr. Cet exemplaire provenait de la bibliothèque Veinant, vendue en 1860.

La Vie inestimable du grand Gargantua, Lyon, 1537. Édition précieuse reproduisant textuellement en 56 chapitres le texte de l'édition de 1535 de François Juste ; reliure de Trautz-Bauzonnet : 506 fr. ; *Marguerites de la Marguerite des princesses*, Lyon, Jean de Tournes, 1547, 2 l. en 1 vol. in-8° ; exemplaire très grand de marges, le plus grand connu : 2,604 fr. ; *Horæ in laudem beatiss. Virg. Mariæ ad usum romanum*, 1527, pet. in-8°, reliure du XVIe siècle ; édition de la plus grande rareté, exemplaire sur vélin : 3,000 fr. ; *la Vénertie* de Jacques Du Fouilloux, 1 vol. in-4°, édition fort rare, imprimée probablement vers 1567, exemplaire relié par Capé : 600 fr. ; *les Œuvres de Coquillard*, 1534, in-16, lettres rondes, édition rare ; reliure de Duru : 505 fr. ; *Œuvres de Clément Marot*, Anvers, 1539, 3 parties en 1 vol., relié par Trautz-Bauzonnet : 705 fr. ; autre édition, Lyon, 1543, pet. in-8°, reliure de Bauzonnet, exemplaire de Veinant (vente de 1855) : 1,060 fr. ; *le Papillon de Cupido*. Lyon, 1543, pet. in-8°, volume rarissime qui a fait partie de la bibliothèque du duc de La Vallière et, en dernier lieu, de celle de M. Veinant (V. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI) : 860 fr.

Ces quatre-vingts numéros ont atteint ensemble la somme de 21,930 fr.; une seconde vente, composée de livres de divers genres, mais ne se rattachant pas à la curiosité, doit se faire prochainement. Ajoutons que M. Jordan, dont la famille est établie à Avallon ou dans les environs depuis plusieurs siècles, a, par testament, légué le prix que produira la vente de ses livres à l'hospice de la ville d'Avallon.

Du 7 au 15 mars, M. Labitte a vendu à l'hôtel Drouot une bibliothèque dont la plus grande partie se composait de livres ornés de gravures et de nombreuses suites de vignettes. Nous avons remarqué les ouvrages suivants : *Galeries des peintres flamands, hollandais et allemands,* Paris et Amsterdam, 1793, 2 vol. in-folio : 300 fr.; *le Temple des Muses,* Amsterdam, Chatelain, 1742 : 96 fr.; *Costumes des femmes du pays de Caux,* Paris, 1827, pet. in-folio : 170 fr.; *les Métamorphoses* d'Ovide, Amsterdam, 1732, 2 tomes en 1 vol. in-folio, exemplaire sur papier de Hollande, orné d'un frontispice, de deux titres gravés et de 103 fig. de Picart : 147 fr.; un autre exemplaire des *Métamorphoses*, Paris, 1806, 4 vol. in-4°, exemplaire sur vélin avec les figures de Moreau, Le Barbier, Monsiau et Duvivier, avant la lettre : 1,400 fr.; *la Pucelle d'Orléans,* Paris, Didot, an III, bel exemplaire en grand papier, avec la suite des figures de Marillier, Monnet, Monsiau, avant la lettre : 1,460 fr.; *Chants et chansons populaires de la France,* Paris, 1843-44, 3 vol. pet. in-4°, première édition et premier tirage des figures : 460 fr.; *Choix de chansons mises en musique* par M. de la Borde, Paris, de Lormel, 1773, 4 tomes en 2 vol. in-8° : 760 fr.; Molière, Paris, 1734, 6 vol. in-4°, exemplaire de premier tirage, figures de Boucher : 455 fr.; *les Après-soupés de la Société,* Paris, 1782-83, 6 tomes en 4 vol in-18, figures de Martinet et Binet : 380 fr.; *Robinson Crusoé,* Paris, Verdière, 3 vol. in-8° avec 203 figures, dessins, eaux-fortes, la plupart de premier tirage et avant la lettre : 560 fr.; *les Mille et une Nuits,* Paris, Pourrat, 1837, 4 vol. in-4°, exemplaire auquel on a ajouté 284 figures anglaises de William Harvey, empruntées à l'édition anglaise de 1841 : 100 fr.; *Œuvres* de Dorat, 14 vol. in-8°, exemplaire sur grand papier de Hollande avec de nombreuses figures de Marillier, Eisen et Queverdo : 1,000 fr.; *Œuvres* de Florian, Paris, 1823-24, 13 vol. gr. in-8° avec 250 figures : 200 fr.; une suite de 40 dessins originaux à la sépia, de Chasselat : 95 fr.; 61 eaux-fortes de Deveria pour illustrer la *Bible* de l'édition Lefèvre, 1828 : 219 fr.; suite des 72 figures de Monnet, gravées par Tilliard pour illustrer *Télémaque :* 2,006 fr.; suite (moins une planche) des 276 figures de Vivier, gravées par Simon et Coiny avant les numéros, pour illustrer les *Fables* de La Fontaine : 505 fr., suite des 20 figures de Fragonard, avant la lettre, non rognées, pour les *Contes :* 1,200 fr.; suite de 33 figures de Moreau (1re suite) avec le portrait de Cathelin, épreuves avant la lettre, pour illustrer Molière : 2,205 fr.; 30 figures de Moreau (2e suite) : 1,500 fr.; suite des 140 figures et 2 titres (commencement et fin) de Boucher, Eisen, Moreau, Gravelot, Monnet, etc., gravés par Choffard, Le Mire, de Launay, etc., 1767, pour illustrer les *Métamorphoses* d'Ovide : 3,305 fr.; suite de 42 figures de Deveria, 1822-27, pour illustrer les œuvres de Jean-Jacques Rousseau : 140 fr.; suite des 110 figures de Moreau pour les *Œuvres* de Voltaire : 10,10 fr.

Le 16 mars, vente à l'hôtel Drouot d'une collection de livres, dont voici

les principaux : *Bible* de Mortier, reliure ancienne de maroquin : 140 fr.; *Éloge funèbre du prince de Bourbon*, par Bourdaloue, édition originale : 100 fr.; *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture*, ouvrage posthume de Bossuet, Paris, 1709, 1 vol. in-4° : 306 fr.; *Heptaméron des nouvelles*, Paris, Jouaust, 1880, exemplaire sur whatman : 320 fr.; *Contes et nouvelles en vers*, par La Fontaine, Paris, Barbou, 1762, 2 vol. in-8°, édition dite des Fermiers généraux : 800 fr.; *les Aventures de Télémaque*, Londres, 1738, 2 vol. in-8° : 150 fr., ce livre fut vendu 260 fr. en 1786, à l'hôtel de Bullion; *le Décaméron*, Londres (Paris), 1757-61, 5 vol. in-8°, exemplaire en papier fort de Hollande : 810 fr.; *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, dernière édition, exemplaire en grand papier de Hollande : 416 fr.

D'autres ventes ont eu lieu également soit à la salle Sylvestre, soit à l'hôtel Drouot, mais elles ne présentaient aucun intérêt; nous citerons, pour mémoire seulement, la bibliothèque de Duranty et celle de M. Victor Borie.

De fort belles collections d'autographes ont été, le mois dernier, vendues par les soins de M. Charavay, l'expert bien connu.

Dans une première vente :

Une copie de la lettre d'André Chénier au roi de Pologne, datée du 17 novembre 1790, a trouvé acquéreur à 1,910 fr.

Une lettre de l'amiral Coligny à la reine de Navarre (1569) a été adjugée au prix de 600 fr.

Une lettre de Thomas Corneille à l'abbé de Bellegrade a été également vendue 600 fr.

Un billet de Mme Deshoulières à Mlle de Scudéry : 500 fr.

Deux lettres de la princesse Élisa Bonaparte et de Charles Bonaparte, père de Napoléon, ont atteint 500 fr.

Dans une seconde collection, nous noterons :

Une lettre de Pierre Corneille à Pellisson (« ce vendredi », 1650 à 1653), commençant par ces vers :

> En matière d'amour, je suis fort inégal,
> J'en devise assez bien, et le fais assez mal.
> J'ay la plume féconde et la bouche stérile,
> Bon galand au théâtre et fort mauvais en ville;
> Et l'on peut rarement m'escouter sans ennuy,
> Que quand je me produis par la bouche d'autruy.

Voilà, ajoute M. Charavay dans son catalogue, une peinture qu'il fit de lui-même, il y a vingt ans. Il ne vaut guère mieux à présent. Quoi qu'il en soit, Mg^r^ le P. G. (Foucquet) a voulu avoir ces six vers, « et je ne suis pas fasché de luy avoir fait voir que j'ay tousjours eu assez d'esprit pour cognoistre mes défautz, malgré l'amour-propre qui semble estre attaché à nostre métier ». Il obéit donc sans répugnance aux ordres qu'il lui a plu lui donner, et le supplie de lui ménager un moment d'audience pour prendre congé de lui, puisqu'il a voulu qu'il l'importunât une fois encore.

Cette précieuse lettre a été adjugée au prix de 4,000 fr.

Une lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glascow, signée : Vostre bien bonne amye et mestresse, prisonnière, Marie R..., a été vendue 1,005 fr.

Une lettre de Marguerite Hessin de la Sablière, la célèbre amie de La Fontaine, au père Rapin, 1,010 fr.

Une lettre de Mme de Sévigné à sa fille, 615 fr.
Une lettre de Scarron à Pellisson, 505 fr.
Une lettre de Saint-Amant à M. de Grémonville, 660 fr.
Une lettre de Le Sage, 920 fr.
Une lettre de Quinault, 420 fr.

Enfin, la dernière vente qui a eu lieu à l'hôtel Drouot contenait des pièces de grande valeur, qui ont été chaudement disputées. Citons entre autres :

Cinq lettres originales de Paul de Foix et Michel de Castelnau, envoyés de Catherine de Médicis auprès de la grande Élisabeth, et fort intéressantes pour l'histoire de Marie Stuart, ont été vendues 9,700 fr.; une lettre du duc d'Alençon à Louis XI a atteint 1,005 fr.; huit pages de Mme de Grignan, fille de Mme de Sévigné, 500 fr.; quatorze lettres de Palissot, 500 fr.; une symphonie inédite de Rossini, 500 fr.; les papiers de Carnerero, fameux agent espagnol, intéressants pour l'histoire de la Restauration, ont été vendus 6,000 fr. en quatre dossiers.

Un exemplaire de l'*Histoire de la Révolution française* de M. Thiers, contenant 720 portraits et autographes des personnages les plus marquants de la Révolution, a été vendu 1,500 fr.

Le total de la vacation s'est élevé à 42,000 fr.

A Bruxelles, M. Ollivier a mis en vente, dans les premiers jours de mars, une fort belle collection de livres du XVIIIe siècle, la plupart à figures. Citons notamment : *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus,* Paris, 1773, gr. in-8° : 180 fr.; *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes,* par Basan, Paris, 1789, 2 vol. gr. in-8° : 240 fr.; *la Folle journée ou le Mariage de Figaro*, Paris, 1785, gr. in-8°, exemplaire en papier vélin : 300 fr.; *il Decamerone,* 1757, 5 vol. in-8° : 350 fr.; *les Dix journées de Jean Boccace,* Paris, Jouaust, 1873, 5 vol. in-8, exemplaire en grand papier : 400 fr.; *l'Ingénieux hidalgo don Quichotte de la Manche,* Paris, Hachette, 1869, 2 vol. gr. in-4° avec 350 figures ajoutées, 980 fr.; *Fables nouvelles,* de Dorat, Paris, 1773, exemplaire sur papier de Hollande : 450 francs.

Il a été vendu à Londres une Bible que l'on suppose imprimée par Johann Gutenberg en 1452.

Cette Bible, trouvée dans la sacristie d'une petite église de Bavière, est reliée en peau de porc : la couverture est légèrement piquée.

Elle a été adjugée au prix de 762 livres sterling.

L'année dernière, un exemplaire similaire, que l'on croyait unique, a été acheté par M. Perkins au prix de 2,690 livres.

— Le libraire J.-W. Bouton, de New-York, vient de publier un délicieux volume de bibliophile, qui n'est autre que la traduction de la *Bibliomanie en 1880*, par Philomneste Junior.

Le traducteur a mis en appendice quelques-uns des principaux articles bibliographiques publiés par *le Livre* dans le cours de cette même année. Nous avons à constater la splendide impression de cet ouvrage, en tête duquel l'éditeur a donné un fac-similé de notre portrait en héliogravure de Trautz-Bauzonnet.

Académie des inscriptions et belles-lettres. (*Extrait de la séance du 25 février.*) — M. Delisle met sous les yeux de l'Académie un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, écrit en lettres onciales, qui a le très grand avantage de pouvoir être daté d'une façon rigoureuse et indépendamment de toute considération paléographique.

En tête de ce volume se trouve un titre fort effacé, mais qui a cependant pu être complètement déchiffré. Il est ainsi conçu :

HIC LIBER VITAS PA
TRUM SEV VEL HVMILIAS SANCTI
CAESARII EPISCOPI QVOD VENERA
BILIS VIR NOMEDIVS ABBA
SCRIBERE ROGAVIT ET IPSVM BASILICAE
SANCTI MEDARDI CONTVLIT DEVOTAMENTE
SI QVIS ILLVM EX EADEM AVFERRE TENTA
VERIT IVDICIVM CVM DEO ET SANCTO MEDARDO

Il résulte de cette inscription qu'un abbé nommé Numidius a fait écrire le volume et qu'il l'a offert à la basilique de Saint-Médard. La seule grande église de l'époque mérovingienne qui ait été dédiée à saint Médard est le monastère de Soissons. Or nous savons par un autre document que Numidius a gouverné l'abbaye de Saint-Médard de Soissons sous le règne de Childebert III, c'est-à-dire à la fin du VIIe siècle. Nous avons donc, dans le manuscrit de Bruxelles, un exemple authentique du genre d'écriture et d'enluminure qu'on employait alors pour l'exécution des livres de luxe dans le nord de la Gaule.

M. Delisle donne quelques détails sur l'histoire de ce manuscrit et en indique le contenu. Il est d'avis qu'on peut, à l'aide de ce manuscrit, attribuer en toute sécurité à saint Césaire plusieurs homélies que, sur la foi de copies beaucoup moins anciennes, les éditeurs et les bibliographes modernes ont parfois rangées parmi les productions de saint Augustin, de saint Eucher et de Fauste.

M. Delisle fait connaître aussi que les héritiers de M. Chambry, sur la bienveillante indication de M. Étienne Charavay, ont remis, pour être réintégrées dans les collections de l'Institut, huit pièces originales dont plusieurs sont très importantes, et notamment une lettre de Descartes au P. Mersenne.

(*Extrait de la séance du 4 mars.*) — *Deux manuscrits provenant de Charles V* sont mis sous les yeux de l'Académie par M. L. Delisle. Le premier est une traduction des *Météorologiques* d'Aristote, par Mathieu Le Villain. Cet écrit, qui atteste la préoccupation des lettrés du XIIIe siècle en ce qui touche le philosophe stagyrite, remonte, selon toute probabilité, à une époque voisine du règne de saint Louis. Le mouvement d'idées que les travaux de Nicolas Oresme révélèrent plus tard avec un éclat nouveau était donc antérieur au règne de Charles V. Il paraît certain que Mathieu Le Villain a eu à sa disposition une version latine faite en partie sur le grec, en partie sur une traduction arabe. La traduction française s'arrête avant la fin du livre III. L'inventaire des livres de Charles V mentionne deux exemplaires des *Météorologiques.* L'un des deux, tombé entre les mains du duc de Bedford, a disparu ; l'autre, celui dont il s'agit, et qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque royale de Bruxelles, est un précieux volume avec frontispice, initiales et rinceaux exécutés soigneusement.

L'inventaire royal mentionne aussi, à côté du magnifique bréviaire exposé actuellement à la bibliothèque dans la galerie Mazarine, un bréviaire plus petit, d'un beau vélin, d'une parfaite écriture, d'un grand prix. Ce petit bréviaire semblait perdu; M. Delisle vient de le reconnaître dans l'exemplaire que possède M. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône. C'est un bréviaire franciscain, exécuté au XIVe siècle, pour la reine Jeanne d'Évreux, comme l'attestent les armoiries qui le décorent. Il contient un calendrier, un psautier, deux propres, etc. Treize cents lettres armoriées; de magnifiques initiales à longs rinceaux d'un goût exquis; cent quatorze tableaux représentant des scènes du Nouveau et de l'Ancien Testament font de ce précieux volume une rare collection des chefs-d'œuvre de la peinture française au moyen âge.

— On prépare en ce moment le catalogue de la belle bibliothèque laissée par Michel Chasles, le membre de l'Institut si durement exploité par le faussaire Vrain Lucas.

Cette bibliothèque, fort riche en ouvrages historiques et en manuscrits, provoquera certainement de brillantes enchères, car, en dépit de la légende qui s'est attachée à son nom, Chasles était un paléographe des plus distingués et l'un des trois ou quatre érudits de ce siècle.

Les livres de Michel Chasles sont au nombre d'environ 4,000, représentant 2,000 ouvrages environ, — sans compter les manuscrits.

— Il y a peu de temps, racontait dernièrement un des chroniqueurs de l'*Événement*, je visitais la plus riche bibliothèque de province, j'ai nommé celle de Tours. Il m'est revenu alors à la mémoire un article d'un grand journal, article paru il y a plusieurs années, dans lequel on racontait comment les livres les plus rares de cette bibliothèque avaient échappé à la rapacité de l'ennemi, lors de la dernière guerre.

Cet épisode de l'invasion donne une idée de l'esprit pratique en toute chose du peuple que nous appelions autrefois nos voisins d'outre-Rhin ; il fait honneur à un de nos concitoyens.

D'après nos renseignements, voici le fait dans toute son exactitude :

Au commencement de l'année 1870, un Allemand, se disant professeur d'une grande université d'Allemagne, arrivait à Tours, se présentait à la bibliothèque, où il était reçu cordialement par le conservateur, qui s'empressait de montrer les richesses confiées à sa garde. De la salle de lecture on passait dans celle du premier étage, où sont soigneusement gardés les manuscrits les plus anciens, quantité d'incunables, des collections historiques nombreuses.

L'Allemand ne cessait de s'extasier sur tout ce qu'on lui montrait, prenait des notes, plaisantait un peu sur la provenance de la Bible de Mayence, enlevée par Custine. Il feuilletait souvent aussi un manuscrit richement relié, provenant de Chanteloup, attribué au duc de Choiseul. Cet *Essai sur l'armée prussienne* contient des renseignements sur la création, l'organisation des différentes armes, des régiments; comprend en plus des gravures fort bien faites, représentant les uniformes divers de l'état-major et des corps de troupes. Il se termine par une appréciation sur les causes de la grandeur de l'armée de Frédéric II, en signale en même temps les défauts, les vices.

Après mille remerciements, l'Allemand quitte son cicerone, qui le prie de

mettre son nom sur l'album où les visiteurs ont l'habitude de signer après avoir admiré ce que contient cette bibliothèque, qui peut rivaliser certainement avec celles de la capitale.

Il signe : Ch. A..., professeur à la faculté de ***, et promet de revenir bientôt.

La guerre éclate ; la Providence s'étant mise du côté opposé au nôtre, l'invasion marchant à grands pas, le bibliothécaire pense à son visiteur d'il y a quelques mois, prévoit un danger pour les manuscrits, pour tout ce qu'il y a de précieux dans l'administration qui lui est confiée et que toutes les compagnies d'assurance ne pourraient payer. Il demande à la municipalité ce qu'il faut faire. On lui parle des exigences du vainqueur ; on décide que le tout sera porté dans les caves de Rochecorbon ; on pourra agir alors suivant les circonstances.

Le modeste employé se révolte à la pensée que tant de monuments précieux de l'esprit humain pourront être perdus par l'humidité, livrés à un ennemi exigeant. Il court à la préfecture, obtient de Crémieux l'autorisation de les emporter dans le Midi. Tours allait être occupé ; il n'y avait pas de temps à perdre. Il part avec son précieux trésor, arrive à Bordeaux, où il ne se croit pas encore en sûreté, va jusqu'à Biarritz, bien décidé à passer en Espagne si l'ennemi approche.

L'armée prussienne arrive à Tours. Immédiatement une compagnie s'installe à la bibliothèque; l'officier réclame les ouvrages les plus importants, tous portés sur une liste préparée à l'avance.

Devant l'impossibilité matérielle, malgré les menaces d'impositions extraordinaires, la compagnie est bien obligée de battre en retraite. C'est comme cela que la bibliothèque de Tours possède aujourd'hui les *Heures* d'Anne de Bretagne, celle de Charles V, l'*Évangéliaire* dit de Saint-Martin (VIIIe siècle), la Bible de Charles le Chauve, Térence et Tive-Live, annotés par le cardinal La Balue (XV. siècle), la Bible de Mayence (1462), la première imprimée; 2,000 manuscrits et 500 incunables et ce fameux manuscrit du duc de Choiseul, plus des collections inappréciables.

Si tout cela avait été mis dans les caves de Rochecorbon, il est probable que les bibliothèques allemandes seraient enrichies actuellement des trésors que j'ai admirés il y a quelques jours et qu'avait signalés le nommé A...

On a cru grandement récompenser le bibliothécaire en lui donnant une indemnité n'atteignant pas dix louis, en le décorant des palmes académiques. — On ne pouvait faire mieux, paraît-il.

Nous connaissons beaucoup de romanciers, de journalistes, d'académiciens et de savants dont le nom est inscrit sur les contrôles de la Légion d'honneur. Si nous pouvions les interroger, nous avons la certitude que tous répondraient qu'ils seraient fiers d'avoir pour collègue un homme qui a rendu un si grand service non seulement à sa ville, mais à la France intelligente, à laquelle il a conservé des œuvres beaucoup plus importantes que celles des écrivains du grand siècle et de quelques-uns de nos confrères.

LES ÉPAVES
D'UN PROJET GIGANTESQUE

En 1802, un commis libraire, né en Allemagne, mais depuis longtemps familier avec le commerce parisien, Guillaume Fleischer, publia un *Annuaire de la librairie ou Répertoire de la littérature pour l'an IX de la République française;* cette tentative, que devaient renouveler de nos jours, avec plus de mesure, M. Reinwald, puis M. Otto Lorenz, eut assez peu de succès et l'auteur s'en tint là tout d'abord; mais, en 1806, il distribua le prospectus d'un *Manuel de la librairie française moderne,* destiné à faire connaître ce qui existait comme livres de fonds et en nombre chez les libraires de Paris et de la province; cette fois encore, le succès ne vint pas. Fleischer ne se découragea pas et, mettant en œuvre les matériaux qu'il avait amassés, il lança en 1812 (au moment même des désastres de la campagne de Russie) les deux premiers volumes d'un *Dictionnaire de bibliographie française,* renfermant seulement les titres compris entre A et BHA, les titres, dis-je, car Fleischer avait eu la malencontreuse pensée de classer ses dépouillements, non pas même par le principal, mais par le premier mot du titre de chaque ouvrage. Ce système, acceptable seulement dans un dictionnaire de livres anonymes, aurait eu pour résultats la publication de vingt-quatre ou vingt-cinq volumes, sans parler des tables qui devaient elles-mêmes former trois ou quatre tomes! Le livre était anonyme, le plan impratique, l'auteur pauvre, le tirage trop nombreux (1,500 exemplaires) : autant de motifs pour échouer. La suite ne parut jamais. Fleischer retourna-t-il en Allemagne, comme l'a avancé M. Paul Lacroix[1]? Je l'ignore. Il mourut le 1er juin 1820, et Beuchot, en lui consacrant, près d'un an après, une courte notice[2], annonçait que le manuscrit du *Dictionnaire de bibliographie* appartenait au libraire Jombert, rue du Paon-Saint-André, et que

1. *Énigmes et découvertes bibliographiques,* 1866, in-12, p. 333.
2. *Journal de la librairie,* 1821, p. 627.

celui-ci avait également en magasin quelques exemplaires des œuvres de Fleischer. Le premier de ces renseignements contredit Panckouke qui, dans l'un des documents inédits qu'on va lire, se représente comme ayant continué *depuis plusieurs années* le travail du bibliographe allemand. Aucune de ces pièces ne porte de date, mais elles ont dû être rédigées entre 1821 et 1825, année de la mort d'Antoine-Alexandre Barbier. C'est au fils aîné de celui-ci, M. Louis Barbier, ancien conservateur de la bibliothèque du Louvre, que j'en dois la communication. C.-L-F. Panckouke, si l'on en croit Quérard, aimait fort à se parer des plumes d'autrui ; et le projet de traité que voici ne dément pas son dire :

« M. C.-L.-F. Panckouke, propriétaire de l'immense travail bibliographique de feu M. Fleischer, dont les deux premiers volumes ont été publiés en 1812, travail que M. Panckouke a continué depuis plusieurs années, désirant le faire imprimer sous le titre de *Bibliographie générale de la France,* a proposé à M. Barbier et à M. Beuchot de se joindre à lui pour la publication de cette importante collection.

« M. Barbier et M. Beuchot, convaincus de l'opportunité et appréciant tout l'intérêt de cette vaste bibliographie, ont agréé les propositions de M. Panckouke.

« En conséquence, il a été convenu ce qui suit :

« Article 1er. — M. Panckouke complétera le travail de M. Fleischer jusqu'à ce jour, dans l'ordre alphabétique déjà adopté.

« Art. 2. — M. Barbier et M. Beuchot se chargent d'examiner ce travail avant de le livrer à la composition, de suppléer les titres de livres omis, de retrancher ceux qui feraient double emploi et enrichir le tout de notes et d'additions.

« Art. 3. — Après le premier travail de M. Barbier et de M. Beuchot, on composera, et ces messieurs s'engagent à revoir et à corriger autant d'épreuves qu'ils jugeront nécessaires pour parvenir à la plus grande correction possible.

« Art. 4. — M. Barbier et M. Beuchot recevront chacun mille francs par volume de trente-cinq feuilles, savoir cinq cents francs pour les corrections des épreuves et cinq cents francs pour les additions, notes, et, en général, pour tous les soins donnés par eux, afin d'atteindre le plus haut degré de perfection possible d'un ouvrage de la nature de celui dont il s'agit, et dont le manuscrit sera en toute propriété à M. Panckouke.

« Art. 5. — MM. Barbier et Beuchot s'engagent de la manière la plus formelle à mettre M. Panckouke à même de terminer l'impression du premier volume dans l'espace de deux ans, à partir de la date du présent acte.

« Art. 6. — MM. Barbier et Beuchot promettent aussi de la manière

la plus formelle de mettre M. Panckouke en état de publier au moins quatre volumes par an.

« Art. 7. — En cas de maladie de l'un de messieurs les collaborateurs qui arrêterait pendant plus de quinze jours l'impression, le travail serait continué par intérim, aux frais de la personne malade, par un collaborateur que MM. Barbier, Beuchot et Panckouke choisiraient d'un commun accord.

« Art. 8. — MM. Barbier et Beuchot s'engagent sur leur parole d'honneur à ne point travailler concurremment à une autre entreprise du même genre, ni dans aucun temps à une entreprise qui serait l'abrégé de celle-ci. »

C'était draconien, on le voit. Ce traité enflamma la bile de Beuchot, et de sa petite écriture nerveuse et recroquevillée, il jeta tout aussitôt sur le papier les observations suivantes :

« 1° Le préambule est inutile[1] tel qu'il est;

« 2° La suppression du préambule nécessite des changements dans les articles suivants;

« 3° (Article 2.) Nous ne pouvons *enrichir le texte de notes et d'additions,* tous les articles ne comportant pas des notes et les additions ne portant pas toutes sur les omissions de M. Fleischer;

« 4° (Article 4.) Les modes et époques de payement ne sont pas indiqués; la distinction de partie de la somme est déplacée; sur ce même article, en désignant le nombre de feuilles de chaque volume, il fallait indiquer sa justification;

« 5° (Article 5.) Il est question de *commencer* et non de *terminer* dans deux ans l'impression du premier volume;

« 6° Il faut désigner dans l'acte le titre de l'ouvrage;

« 7° Désigner le nombre d'exemplaires qu'auront MM. B... et B...;

« 8° (Article 7.) Le cas de maladie ne peut se prévoir ainsi;

« 9° (Article 8.) MM. B... et B... ne vendant pas un ouvrage et ne faisant que revoir celui d'autrui, ne peuvent s'engager à la renonciation contenue dans cet article.

« Voici, au reste, sauf revision de notre part, un projet improvisé :

« M. Panckoucke, propriétaire des manuscrits de M. Fleischer, d'une part;

« M. B..., d'autre part;

« Et M. B..., aussi d'autre part,

1. Beuchot avait écrit *et ridicule,* mais il a biffé ces mots.

« Ont fait les conventions suivantes :

« Article premier. — M. P... s'engage à remettre à MM. B... et B... successivement, de trois mois en trois mois, à partir du , une lettre entière dû travail bibliographique de M. F..., après l'avoir toutefois classé et disposé de la manière qu'indiqueront MM. B... et B...

« Art 2. — MM. B... et B... s'engagent à rendre chaque lettre au fur et à mesure des besoins de l'impression trois mois après l'avoir reçue; ils promettent d'y faire les additions et suppressions qu'ils jugeront convenables et d'ajouter des notes à ceux qu'ils en jugeront susceptibles. Dans aucun cas, MM. B... et B... ne seront tenus de fournir plus de quatre volumes par an.

« Art. 3. — L'ouvrage sera imprimé sous le titre de : *Bibliographie générale de la France, par Fleischer, revue et augmentée par MM. Barbier et Beuchot.*

« Art. 4. — MM. B... et B... reverront les épreuves, d'abord en placards, puis en feuilles et au nombre qu'ils le demanderont; et le tirage ne pourra avoir lieu que sur leurs deux signatures, les cas d'absence ou de maladie exceptés.

« Art. 5. — Le format de l'ouvrage sera in-8°; l'impression sera à deux colonnes; la justification et le caractère seront semblables à ceux du ; bien entendu que les notes seront, comme dans le modèle, en plus petits caractères.

« Art. 6. — Il sera payé à MM. B... et B..., et à chacun d'eux, la somme de par volume, savoir : cinq cents francs lorsqu'ils auront remis la moitié de la copie du manuscrit d'un volume, et cinq cents francs lors de la remise de l'autre moitié; les payements se feront en espèces.

« Art. 7. — Outre la somme ci-dessus, il sera remis à chacun de MM. B... et B..., et sur le reçu de chacun d'eux ..... exemplaires de chaque volume avant toute distribution.

«Art. 8. — En cas de maladie de l'un ou de l'autre de MM. B... et B..., celui qui se portera bien se chargera de faire le travail, et dans le cas où la maladie le forcerait à renoncer à l'entreprise, l'un des deux resterait chargé de la direction de l'ouvrage, en s'adjoignant qui bon lui semblerait, moyennant quoi le prix payé à celui de MM. B... ou B... qui fera seul le travail sera de deux mille francs par volume. »

Barbier, de son côté, s'était mis à l'œuvre; laissant à son collaborateur le soin de discuter leurs intérêts communs, il avait commencé à rédiger la préface de la nouvelle édition. M. Louis Barbier en a retrouvé les fragments, que je publie tels quels, tout ce qui est sorti de la plume de l'auteur du *Dictionnaire des anonymes* ayant une valeur que les années n'ont point amoindrie.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES TITRES

Depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

A mesure que l'imprimerie a multiplié les produits de l'esprit humain, on a senti la nécessité de trouver d'une manière simple et commode l'indication de ces produits; c'est ce qui a donné naissance aux dictionnaires bibliographiques; ils sont indispensables aux libraires et ils peuvent être consultés avec fruit par les gens de lettres. George Baudius, bibliographe allemand très distingué, publia le premier, en 1611, un répertoire de livres latins fort étendu et rangé par ordre de matières; il le reproduisit, en 1625, avec de nombreuses augmentations. Cet ouvrage est intitulé : *Bibliographia classica,* c'est-à-dire *Bibliothèque rangée par classes.* Il publia aussi, en 1625, un autre répertoire pour les livres allemands, et un troisième pour les livres français; ces derniers forment environ 5,700 articles. Cet ouvrage se consulte encore avec fruit pour la partie française.

Théophile Georg, libraire allemand, publia à Leipzig, en 1742, un dictionnaire universel européen de livres rangés par ordre alphabétique d'auteurs en quatre parties, in-folio. Cet ouvrage fait connaître les livres latins et allemands publiés depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe, c'est-à-dire pendant deux cent quarante ans. Georg fit paraître, en 1763, un cinquième volume contenant environ 20,000 articles français. Il donna, de 1750 à 1758, quatre suppléments pour les ouvrages latins et allemands. L'utilité de ce dictionnaire fut tellement reconnue qu'on sentit la nécessité d'en publier un du même genre vers la fin du XVIIIe siècle; c'est ce qu'exécuta un certain Guillaume Heinsius, libraire à Leipzig, dans son *Dictionnaire universel des livres imprimés en Allemagne,* avec les noms des éditeurs, Leipzig, 1793-1798, 5 vol. in-4°, réimprimé en 1812, 4 vol. in-4°, avec un volume supplémentaire publié en 1807. Les livres français n'occupent qu'un quart de volume dans cette collection, parce qu'il ne s'agit que de livres français imprimés, et non de tous ceux qui ont paru en France. Les ouvrages français, c'est-à-dire ceux qui, pour la plupart, ont été imprimés à Paris, sont assez nombreux et assez renommés pour devenir l'objet d'un répertoire particulier; c'est ce qu'a voulu exécuter, dans les premières années du XIXe siècle, Guillaume Fleischer, commis de librairie, né en Allemagne, mais formé au commerce dans plusieurs maisons de Paris, doué d'une rare intelligence et d'une patience infatigable. Cet homme laborieux se livra entièrement à la composition d'un *Dictionnaire de biblio-*

graphie française qui devait former 24 ou 25 vol. in-8°. Il a dépouillé les catalogues imprimés de nos grandes bibliothèques, ceux des particuliers qui ont laissé de nombreuses collections de livres, et ceux des meilleures maisons de librairie française ou qui, dans l'étranger, se livrent au commerce des livres français. Le résultat de son travail étonne par l'immensité de ses recherches et par l'ordre dans lequel il a su en placer les résultats. On en prend une idée très favorable dans les deux premiers volumes qu'il a livrés au public en 1812. C'était l'époque des guerres qui ont immortalisé la France, mais qui ont moissonné l'élite de sa jeunesse et épuisé ses trésors ; il n'y en avait pas de plus défavorable à une vaste entreprise de littérature. Les deux premiers volumes n'eurent point de succès ; le découragement et le chagrin s'emparèrent de M. Fleischer et le conduisirent au tombeau, le 1er juin 1820, à cinquante-trois ans, c'est-à-dire dans la force de l'âge et du talent. Tous les amis des lettres doivent des regrets à la mémoire de cet intéressant bibliographe. S'il eût vécu jusqu'à l'avènement au trône d'un roi qui, par la suppression de la censure, donnât le plus libre essor à la pensée et au commerce de la librairie, un succès encourageant lui ferait continuer son ouvrage et il se terminerait à la satisfaction publique. . . . .

. . . .

Il ne fut pas davantage donné à Barbier et à Beuchot de mener à terme le projet du pauvre Fleischer; le premier mourut le 5 décembre 1825; le second, absorbé par la préparation de sa monumentale édition de Voltaire et par la direction du *Journal de la librairie,* ne chercha point sans doute à assumer seul la responsabilité d'une tâche aussi lourde, pour le moins, que les deux autres. Peut-être aussi Panckouke avait-il renoncé à son plan. Toujours est-il que le manuscrit de Fleischer, — si tant est qu'on puisse appeler ainsi un recueil de découpures, — fit escale pendant trente nouvelles années dans divers magasins pour entrer enfin, au mois d'août 1855, à la Bibliothèque nationale, où il fut acquis, avec d'autres livres, d'un libraire nommé Lemoine. Il repose aujourd'hui, bien rarement feuilleté, dans une armoire grillée de l'hémicycle de la salle de travail, muet témoin de trois ou quatre générations qui ont ignoré jusqu'à son existence.

MAURICE TOURNEUX.



FAÇADE DU CHATEAU DE DUX, EN BOHÊME
(où Casanova écrivit ses *Mémoires* et où il mourut en 1798.)

PREUVES CURIEUSES
DE L'AUTHENTICITÉ DES
MÉMOIRES DE JACQUES CASANOVA DE SEINGALT
D'APRÈS DES RECHERCHES EN DIVERSES ARCHIVES
(QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE)

XII

GIACOMO Casanova mourut à Dux, en Bohême, le 4 juin 1798. Il avait soixante-dix-huit ans. Le prince de Ligne, bien placé pour savoir comment il mourut, assure qu'il n'avait point hésité à recevoir les sacrements, et qu'en présence de diverses personnes du château de Waldstein qui assistèrent à ses derniers moments, il aurait eu, pour dernières paroles, une déclaration superbe. Véritable ou non, elle peint merveilleusement ce grand farceur : « *Grand Dieu!* se serait-il exclamé, *et vous témoins de ma mort, j'ai vécu en philosophe et je meurs en chrétien!...* » Mais le mode de sa fin importe peu ici, où, avant tout, nous avons à nous occuper des éléments relatifs à l'ouvrage par lequel la postérité a admis messire Casanova à prendre rang chez elle.

Tous les répertoires de biographie ont produit jusqu'à présent une date

erronée de la mort du prétendu chevalier de Seingalt. Les uns donnent pour date l'année 1803, les autres, l'année 1805, d'autres l'année 1811. On a confondu avec sa personne la personne de son frère. La date a été produite récemment par l'historien de la vie de Friedrich-Arnold Brockaus, dans l'intéressant récit consacré à célébrer les travaux du fondateur de cette grande maison de librairie allemande, la maison Brockaus, — dont le berceau fut la ville de Leipzig. Nul mieux que le narrateur ne mérite plus de confiance, car nul n'a été mieux à même d'avoir et de fournir des documents plus authentiques. Il a eu sous les yeux toutes les archives de la maison concernant les publications successives que ses divers chefs ont entreprises depuis Friedrich-Arnold Brockaus, acquéreur et premier éditeur des *Mémoires* de Casanova, jusqu'à lui-même, Heinrich-Eduard Brockaus, chef actuel de ladite maison. Il est à croire que le document sur lequel il appuie cette mention du 4 juin 1798 provient des registres mortuaires du bourg d'Oberlestendorf, diocèse de Leimeritz, d'où dépendent la seigneurie, château et domaine de Dux, aux Waldstein-Wartemberg.

Casanova mort, qu'advint-il de tous ses manuscrits? Un grand nombre resta dans les armoires de la chambre qu'il occupait comme bibliothécaire du château de Dux. Ces papiers sont encore, sinon dans ces mêmes armoires, du moins dans le château. Mais un autre nombre plus ou moins important fut ailleurs, et parmi ce nombre, le manuscrit le plus curieux et du plus de prix, je veux dire celui des *Mémoires,* puisqu'il est devenu la possession d'autrui et qu'assurément ce ne fut pas un Waldstein qui en fit trafic. Ce qui est certain, c'est qu'entre la date funéraire du 4 juin 1798 et la date que nous appellerons *littéraire* du 13 décembre 1820, — puisque c'est à cette date que commence d'une façon plausible l'histoire de la mise au jour des *Mémoires,* — il y a toute une lacune à combler par des détails particuliers au passage des manuscrits de telles mains en telles autres mains. Je souhaite fort que l'érudit chef actuel de la maison Brockaus porte, plus loin encore qu'il ne l'a fait, sa curiosité à cet égard et qu'il fournisse une lumière plus complète. C'est toutefois par ses soins que nous connaissons ce que voici de l'histoire particulière de la publication des *Mémoires* et des destins du manuscrit[1].

Le 13 février 1820 donc, à Leipzig, un sieur Frédéric Gentzel, commis de la maison de commerce Anger et Cie, vint chez M. Friedrich-Arnold Brockaus et présenta au célèbre éditeur un sieur Carlo Angiolini. Le sieur Angiolini était porteur d'un volumineux manuscrit, dont le titre était ainsi disposé :

Histoire de ma vie
jusqu'à l'an 1797.

C'étaient les *Mémoires* de Casanova entièrement écrits de sa main. L'Angiolini voulait traiter de la cession qu'il était, paraît-il, en droit de faire, comme étant le propriétaire légitime et incontestable des manuscrits de l'auteur. Les pour-

1. Friedrich-Arnold Brockaus. *Sein Leben und Werken nach Briefen und andern auszeisch-nungen geschildert von seinen Enkel,* Heinrich-Eduard Brockaus. 2 vol. in-8°. Leipzig, Brockaus, 1872.

parlers s'engagèrent. Entre autres détails, le commis Gentzel dit à M. Brockaus que le feu comte Marcolini, ministre d'État et de conférence à Dresde, avait eu connaissance du manuscrit, peu d'années après la mort de l'auteur, qu'il l'avait lu d'un bout à l'autre, et que, voulant l'acquérir, il avait proposé 2,500 thalers, somme que le tuteur de l'Angiolini avait refusée. Un mois se passa en négociations chez M. Friedrich-Arnold Brockaus, et en fin de compte, le manuscrit devint sa propriété. Le contrat fut signé le 24 janvier 1821 par le sieur Gentzel, qui accepta au nom de son ami les offres que crut devoir faire l'illustre libraire après qu'il eut examiné comme il le dit lui-même « ce trésor de la connaissance du monde et de la vie ». Mais quelles vicissitudes étaient réservées audit « trésor » avant de briller dans le monde!

En quel état le manuscrit avait-il été présenté par le sieur Angiolini ? était-il complet ? Ainsi que l'indiquait le titre, portait-il le cours des événements de la vie de l'auteur jusqu'en l'année 1797 ? Non. Il était en l'état où il est encore présentement, composé de 600 feuillets d'environ 30 lignes à la page. Le récit s'arrêtait soudain aux événements de l'année 1774, qui, pour l'auteur, furent ceux de son retour en grâce auprès de « mes seigneurs » les inquisiteurs de la sérénissime République et, par suite, de son admission à rentrer à Venise. Qu'était devenue la dernière partie? M. Brockaus affirme que toutes les recherches ont été vaines, qu'il en a été fait de tous les côtés où on pouvait espérer qu'elles aboutiraient à quelque succès. Il est certain que cette lacune est considérable : de 1774 à 1797 ! Il est certain que le récit avait été sinon absolument terminé, du moins préparé. J'inclinerais même à penser qu'il avait été terminé, puisque ces mots de la titulature : *Histoire de ma vie jusqu'à l'an 1797*, sont écrits de la main de l'auteur, non pas sur la première page du récit même, mais sur la première page de la préface. Or cette préface, Casanova ne l'avait conçue et rédigée qu'après la confection entière de son ouvrage. Pour curieuse, pour très curieuse preuve, nous donnerons aussitôt ce fragment d'une sienne lettre écrite de Dux, le 27 avril 1797, adressée à un sien lecteur confident et conseiller que j'ai lieu de croire être ce même comte Marcolini, dont le sieur Gentzel avait parlé à M. Brockaus comme ayant lu les *Mémoires*.

Monsieur,

Voici la préface que vous avez honorée de votre suffrage : je l'ai améliorée, la purgeant d'une certaine métaphysique qui me parut dire trop, ou trop peu : je vous ai vu de mon même avis, malgré qu'en la lisant vous ayez cru de ne me devoir rien dire; mais j'ose vous assurer que vous m'auriez fait plaisir, car l'indocilité n'est pas mon défaut quand je raisonne avec des têtes carrées. Je dispute, et après avoir bien marchandé, le plus souvent je me rends. Vous trouverez plus amplement en moi ce caractère quand vous lirez de sens rassis, et à toute votre aise, mon premier tome que j'ai décidé de vous livrer, si vous voulez bien, vous l'appropriant, en devenir l'éditeur. Où qu'il voye le jour de mon vivant ou postume, il me semble qu'il ne doit paraître au jour que supérieur à la critique : je crois qu'il le sera quand vous le trouverez tel. La publication de ce premier tome nous fera connaître la destinée des suivants et nous déterminera à les faire vivre ou à les brûler.....

Quel aurait été le sort de cette dernière partie demeurée inconnue ? Pour avoir été faite, rédigée, écrite, je ne crois pas qu'on en puisse douter. Il est, d'ailleurs, certain que Casanova l'avait préparée, qu'il en avait réuni les éléments.

Ces éléments mêmes, ces notes, ces fragments, que seraient-ils devenus aussi? D'après la lettre même que l'auteur adressa en 1791 au patricien Grimani, lettre que nous avons citée précédemment, l'ouvrage entier de l'*Histoire de ma vie* aurait dû former sept volumes. Ce seraient donc deux volumes, et non pas un seul, qui auraient disparu : le tome sixième d'abord, lequel devait contenir tout le récit de ses événements depuis 1774 jusqu'en 1797, puis un tome septième que devait composer une sorte d'assemblage de pièces à l'appui, une suite de preuves justificatives. Il y fait allusion dans l'un des derniers chapitres du dernier volume connu, lorsque rappelant son aventure délicieuse avec la charmante Henriette,... il dit : « Dans une trentaine de missives *qui seront peut-être ajoutées à ces* « *Mémoires*, Henriette me retraçait le tableau entier de sa vie depuis notre séparation ». Je me persuade que la dernière partie du récit (le tome sixième) aura été détruite par le comte Marcolini, dépositaire confident du manuscrit, à la mort de Casanova. J'imagine toutefois que ledit comte aura pris l'avis du comte Waldstein, chez lequel Casanova était mort, et duquel il devait parler fort au long avec force détails extraordinaires sur la vie et les habitudes de la famille, en son château et seigneurie, détails dont le récit devait plus ou moins plaire, l'auteur ayant dû nécessairement être indiscret plus ou moins, et plutôt *plus* que *moins*. Quant au tome *septième*, le volume des *preuves*, il se peut très bien que Casanova ne l'ait pas formé selon son intention première, et que la mort l'ait surpris avant qu'il ait mis en ordre ce qui devait en être le contenu. En un mot, le possesseur cessionnaire du manuscrit des *Mémoires* de Casanova, en 1821, ne possédait pas la dernière partie, et l'acquéreur, de son propre aveu, soit dans le temps même qu'il fit son contrat d'achat, soit dans la suite, ne put jamais rien savoir de précis sur ce qu'elle était devenue. La révélation du mystère se trouvera, à mon sens, soit dans la correspondance ou les fragments manuscrits de Casanova qui sont encore à Dux, soit dans les papiers de famille du comte Marcolini, s'ils ont été conservés par ses héritiers. Dux et Dresde sont les deux sites vers lesquels les curieux doivent uniquement diriger leurs investigations.

Je reviens à l'état du manuscrit, lorsque le sieur Angiolini le présenta à F.-Arnold Brockaus. Il était entièrement de la main de Casanova, et écrit en langue française. Divers esprits critiques se sont demandé s'il était bien vrai que Casanova ait assez connu la langue française pour avoir pu en user aussi commodément et aussi spirituellement, et avec si longue haleine. Il s'est même rencontré des adversaires à l'admission du personnage comme véritable auteur, qui ont argué de l'emploi de ce langage pour contester l'authenticité affirmée. Il semble que Casanova ait prévu cette objection fort naturelle d'ailleurs, et il y a répondu par anticipation dans sa préface.

> « J'ai écrit en français, dit-il, et non en italien, parce que la langue française est plus répandue que la mienne, et les puristes qui me critiqueront pour trouver dans mon style des tournures de mon pays auront raison si cela les empêche de me trouver clair. Les Grecs goûtèrent Théophraste malgré ses phrases d'Éphèse et les Romains leur Tite-Live malgré sa patavinité. Si j'intéresse, je puis, ce me semble, aspirer à la même indulgence. Toute l'Italie, au reste, goûte Algarotti quoique son style soit pétri de gallicismes [1]. »

1. Voyez la Préface aux *Mémoires*.

Casanova avait donc parfaite conscience de ses italianismes. Le manuscrit original des *Mémoires* en est, d'ailleurs, rempli et nous dirons, un peu plus loin, quelle fut la main qu'employa le premier éditeur pour les faire disparaître, dans une mesure assez sage pour que le particularisme de l'auteur ne soit pas trop endommagé. Quant à la connaissance de la langue française, il est avéré que M. de Seingalt la possédait bien longtemps avant qu'il eût commencé la rédaction de l'histoire de sa vie. Ses divers voyages en France, ses séjours renouvelés et prolongés à Paris, son établissement au bureau de la Loterie, et plus tard, dans le quartier du Temple comme industriel, sa fréquentation de tout un monde joueur et galant dans la capitale, l'avaient fort enseigné dans l'art de parler le langage du pays; mais il avait fait plus encore pour le savoir, il avait fait choix d'un maître, et ce maître avait été M. de Crébillon. Voici la curieuse note que nous trouvons à la page 215 de son ouvrage publié en 1770 à Turin et intitulé : *Réfutation de l'Histoire du gouvernement de Venise, par Amelot de la Houssaye :*

« Pendant une année entière, je fus chez le célèbre Crébillon, trois fois la semaine, et c'est de lui que j'ai appris tout le français que je sais. Mais il m'a toujours été impossible de m'affranchir de certains tours originels. Je m'en aperçois chez les autres, mais lorsque j'écris, ils m'échappent de la plume sans que je puisse réussir à les éviter. Je suis certain que quoi que je fasse, je ne parviendrai jamais à les distinguer, de même que je n'ai jamais pu reconnaître par moi seul en quoi consiste le vice de latinité qu'on a coutume d'imputer à Tite-Live ... »

Notez que Casanova écrivait cela et faisait cet aveu en 1769, vingt ans avant qu'il mît la première main à la rédaction de l'*Histoire de sa vie.*

Venons maintenant au récit *bibliographique*, au chapitre de la mise au jour de cet ouvrage étrange.

XIII

Les *Mémoires* de Casanova ne parurent point tout d'abord selon le texte dans lequel ils avaient été écrits. M. Friedrich-Arnold Brockaus les publia premièrement en allemand, après en avoir confié la traduction ou plutôt l'interprétation au littérateur Wilhem von Schütz [1]. L'ouvrage paraissait peu à peu, par volume successivement présenté au public avec de longues introductions de ce même M. de Schütz. M. Brockaus, dans le même temps qu'il imprimait le premier volume, préparait le public à le recevoir, en insérant quelques fragments dans l'Almanach littéraire, fort répandu alors sous le titre d'*Urania*, et de plus initiait ce même public à l'histoire de l'acquisition du manuscrit original [2].

1. Voyez le volumineux et excellent répertoire des publications faites par la maison Brockaus, que M. Heinrich Brockaus a fait paraître en 1872 sous ce titre : F.-A. BROCKAUS IN LEIPZIG. *Vollstandiges Verzeichniss der von der firma F.-A.-B. in Leipzig mit ihrer Grendung durch F.-A. B.* in Jahre, 1805, etc., *in chronologischer folge, mit biographischen and literarhistorischen Notizen.*

2. *Urania*, publication annuelle, commencée en 1810 (Amsterdam, *In kunst-und Industrie-Comptoir*) portant le nom de la maison Brockaus, depuis l'année 1815 jusqu'en 1848. Ce fut dans

Le premier volume, préparé par M. de Schütz en 1821, parut en 1822. L'effet produit fut très grand et les plus illustres littérateurs de l'Allemagne divulguèrent leurs appréciations. Une correspondance particulière s'était engagée entre l'illustre éditeur Brockaus et ses amis littéraires, tels que Tieck, Schelling et autres. Il y eut force admirateurs et force détracteurs, ce qui est le signe le plus véritable du succès. Wilhelm von Schütz répondait aux attaques dans ses *introductions* à chaque volume. On avait supprimé dans cette première publication les fragments les plus érotiques, afin de ne pas alarmer, je ne dirai pas la pudeur du public, mais la responsabilité de la censure. Certains esprits de haut vol, peu disposés à admettre des lois de convenance, étaient fort irrités de ces suppressions obligatoires, et la façon dont l'un exprime ses regrets à M. l'éditeur est fort curieuse. Un fragment de sa lettre du 6 septembre 1821 se trouve à l'article *Casanova*, dans l'important répertoire bibliographique *F. A. Brockaus in Leipzig* [1]. Les douze volumes formant la première publication des *Mémoires* de Casanova parurent successivement de 1822 à 1828[2].

En somme, l'ouvrage paru n'était point l'ouvrage original : il était un ouvrage traduit, interprété, remanié, accommodé peut-être çà et là, en un mot, trahi. M. Brockaus s'était bien rendu compte de la curiosité qu'exciterait la publication des *Mémoires* en langue française, c'est-à-dire tels que messer Giacomo les avait écrits. Il pensa à les produire ainsi, avant même que le douzième et dernier volume de la traduction allemande fût paru. Toutefois, il y eut quelques apprêts à faire. Les italianismes, les latinismes étaient par trop fréquents dans l'original, et certains rendaient çà et là le texte, sinon incompréhensible, du moins obscur. On fut d'avis qu'il serait bon qu'une main très française tînt la plume à côté de l'original et fît une copie modifiée et rectifiée pour l'impression. Cette main très française fut celle de M. Jean Laforgue, né à Marsiac, dans le département du Gers, et alors professeur de langue française à l'Académie des nobles à Dresde. Il a été très sobre dans les changements et dans les modifications du texte, je m'en suis rendu compte personnellement en comparant quelques pages du manuscrit autographe avec les mêmes pages du texte imprimé. Si Casanova écrit : *Mes infortunes également que mes bonheurs m'ont démontré que dans ce monde, tant physique que moral, le bien sort du mal, comme du bien, le mal;* M. Laforgue écrira : *Mes succès et mes revers, le bien et le mal que j'ai éprouvés, tout m'a démontré que, dans ce monde, tant physique que moral, le bien sort toujours du mal, comme le mal du bien.* Casanova dit : *Quoique l'homme soit libre, il ne faut pas cependant croire qu'il soit maître de faire*

l'exemplaire pour l'année 1822 que parut l'article en question, ainsi présenté : *Austellungen aus den Reisen und abentheuern* von Jean-Jacques Casanova de Seingalt, *nach dem in franzosischer sprache geschriebenen original-manuscript bearbeitet*, von F.-W. von Schütz.

1. « Je ne saurais m'accorder avec vous sur le projet que vous avez de supprimer les passages trop libres des *Mémoires* de Casanova, même dans l'édition originale. A mon sens, il faut vivement réagir contre l'impuissance bigote de notre temps. C'est un Aristophane qu'il nous faut pour guérir notre temps; c'est à lui de mettre fin au radotage énervant d'une morale mystico-religieuse. » (Lettre du professeur à l'Université de Halle Schütz à M. Frédéric-Arnold Brockaus, *Dass sie den erotischen theil seiner Memoiren*, etc. Voyez F.-A. Brockaus in Leipzig, p. 176.)

2. Le titre exact de cette première édition qui, en réalité, n'est qu'une traduction arrangée, est celui-ci : *Aus den Memoiren des Venetianers* Jacob Casanova de Seingalt, *oder sein Leben, wie er es zu Dux in Böhmen niederschrieb. Nach dem original-manuscript bearbeitet* von Wilhem Schütz, 12 volumes, F.-A. Brockaus, Leipzig, 1822-1828.

tout ce qu'il veut; il devient esclave, lorsqu'il se détermine à agir, quand une passion l'agite. Celui qui a la force de suspendre ses démarches jusqu'à l'arrivée du calme est le sage. Cet être est rare; M. Laforgue dira : Lorsqu'une passion *le domine* au lieu de, lorsqu'une passion *l'agite*, il remplacera l'expression *arrivée du calme* par celle-ci, *retour du calme*. Une autre citation, celle des dernières lignes du manuscrit *autographe* comparée à celle des dernières lignes de l'ouvrage *imprimé*, donnera une idée plus exacte encore des modifications plus marquées de la part du réviseur. Le manuscrit original autographe se termine ainsi :

« Je l'ai encouragée (il est question de la comédienne Irène) à recevoir l'offre, et le baron en devint amoureux. Ce fut un bonheur pour Irène, car vers la fin du carnaval elle fut accusée, et le baron l'aurait abandonnée à la rigueur des lois de la police, si étant devenu son ami, il ne l'eût avertie de cesser de jouer. On n'a pas pu la mettre à l'amende, car quand on est allé pour la surprendre, on ne trouva personne.

« Au commencement du carême, elle partit avec toute la troupe et trois ans après je l'ai vue à Padoue, où j'ai fait avec sa fille une connaissance beaucoup plus tendre... »

Voici maintenant le texte qui a été imprimé, après modification faite par M. Laforgue.

« A quelques jours de là, Irène vint me voir; elle était accompagnée de Pittoni (le baron), qui s'en était épris. Ce fut un bonheur pour elle, car peu de temps après, un de ses amis intimes l'accusa d'escroquerie, et Irène eût été jetée en prison sans l'intervention tout-puissante de Pittoni, qui était toujours directeur de la police.

Elle quitta Trieste avec toute la troupe vers le milieu du carême. Le lecteur la retrouvera cinq ans plus tard à Padoue, lors de mes relations intimes avec sa fille... *matre pulchra filia pulchrior* [1]. »

M. Henri-Édouard Brockaus dit du reste lui-même, dans l'ouvrage qu'il a consacré au récit de la vie de son aïeul, que l'édition dont la revision littéraire fut confiée à M. Jean Laforgue est autrement complète que l'édition publiée d'abord en Allemagne, sans être absolument une reproduction littéraire du ma-

1. J'ai été mis à même de faire ces comparaisons si formelles par suite de l'extrême bienveillance avec laquelle M. F. de Brockaus voulut bien répondre à quelques questions que je lui avais adressées, à mon retour de Venise en France, en 1867, époque à laquelle le caprice de mon esprit, sans cesse tourmenté par la curiosité littéraire, m'avait porté à réunir toutes sortes de *notizie* relatives à Casanova. M. Brockaus donc, outrepassant toutes les limites imaginables de la complaisance, voulut bien faire détacher quelques feuillets originaux du manuscrit autographe des *Mémoires* dont sa maison est le possesseur et me les envoyer à Paris, où je les reçus, en effet, et les gardai quelques jours. Les deux lettres dont m'honora alors l'un des membres de la famille sont trop liées au sujet qui m'occupe ici pour que je ne les reproduise pas. Les voici :

Leipzig, le 2 juillet 1867.

En réponse à votre estimée du 22 juin, je m'empresse, monsieur, de vous donner ci-après les solutions aussi exactes que possible du petit questionnaire que vous avez bien voulu m'adresser, relatif au manuscrit original des *Mémoires de Jacques Casanova de Seingalt,* tout en vous laissant la faculté d'en faire usage dans votre travail sur la vie de ce libertin célèbre.

Notre sieur Henri Brockaus, momentanément en route pour une visite à l'île de l'Islande, vous rend ses meilleurs compliments et regrette de n'avoir eu l'honneur de faire votre connaissance lors de son séjour à Florence, à la fête anniversaire qui y fut célébrée pour l'illustre poëte (*Il s'agissait du cinquantenaire de Dante*).

Voici mes réponses à vos questions :

Le manuscrit volumineux (600 feuilles in-folio) a été acquis par la maison Brockaus en 1821, et a paru en langue originale en douze volumes, de 1826 à 1838... En écrivant ces lignes, le manuscrit original est sous mes yeux, et j'en ai fait copie des dix dernières lignes de la dernière page du

nuscrit littéral. Tandis que le traducteur allemand a supprimé quelques passages embarrassants, l'éditeur français les rend presque complètement, tout en modifiant quelques expressions, en rectifiant les *latinismes*, les *italianismes* qui abondent.

Les quatre premiers volumes de l'édition, dans le texte original, furent prêts avant même que les derniers de l'édition de la traduction allemande fussent parus. Ils datent des années 1826 et 1827 et portent ce titre avec indication de lieu : *Mémoires de* J. CASANOVA DE SEINGALT, *écrits par lui-même.* (Leipzig, F.-A. Brockaus) (Paris, Ponthieu et Cie. Palais-Royal, galerie de bois). A peine étaient-ils mis au jour, que la censure allemande prit les armes. D'où l'explication d'un intervalle de quatre années dans l'apparition des quatre volumes suivants avec cette indication nouvelle : *Paris, 1832. Heideloff et Campé, rue Vivienne, n° 16.* Cette fois, ce fut la censure française qui partit en guerre. Quatre autres volumes restaient à publier pour que l'édition fût complète, selon le manuscrit possédé par la maison Brockaus. On redoutait à Leipzig la censure allemande et à Paris la censure française. On n'avait pas encore essayé de Bruxelles. On se porta donc à Bruxelles, où, en 1838, parurent les tomes neuvième, dixième, onzième et douzième. Voilà toute l'histoire au vrai de l'édition véritablement originale des *Mémoires* de Casanova. Ces dates espacées de quatre

dernier volume, que j'ajoute à la présente lettre. Je serais aussi bien disposé à vous faire voir quelques feuilles du manuscrit original si vous vous chargez formellement de toute responsabilité...

Il se trouve entre mes mains, outre les *Mémoires,* les manuscrits originaux suivants, du même auteur :

Dix-huit lettres à M. Feldkirkner, maître d'hôtel de M. le comte Joseph de Waldstein (appendice aux *Mémoires,* contenant une justification de l'auteur en forme de lettres).

Plus :

Lucubration sur l'usure. Moyens de la détruire, sans la soumettre à des comminatoires.
Rêveries sur la mesure moyenne de notre année, selon la réformation grégorienne.
Essais de critique sur les mœurs, sur les sciences et sur les arts.

Pour plus de détails sur l'histoire des manuscrits, voyez l'année 1822 de *Urania,* p. 263 et suite, que vous trouverez sans doute dans une des bibliothèques de Paris, et l'ouvrage de M. Berthold : *Die geschichtlichen Personlichkeiten in Casanova's Memoiren* : Les personnages historiques dans les *Mémoires* de Casanova, publiés en deux volumes, à Berlin, en 1845.

Espérant bien que les renseignements donnés puissent vous être utiles, veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma haute estime.

H.-E. BROCKAUS.

Leipzig, le 29 juillet 1867.

En réponse à votre très estimée du 17, je m'empresse d'abord de vous adresser les feuilles 1, 2, 11, 12 du manuscrit original de la préface des *Mémoires* de Casanova par lettre chargée et affranchie, vous priant de me les retourner de la même manière après inspection faite...

La rédaction de mon édition originale, la correction, et le jugement des passages à supprimer ou à changer ont été confiés à M. votre compatriote Laforgue, résidant comme professeur de la langue française à Dresde.

L'*Essai sur les mœurs, sur les sciences et les arts* se compose de 120 pages manuscrites in-folio comme celles que je vous adresse aujourd'hui. Cet essai ne porte aucune date ni au commencement ni à la fin.

Je ne suis pas disposé à céder le manuscrit dudit traité ; toutefois je ne tarderai pas à vous en permettre l'examen si vous m'honorez ici à Leipzig de votre agréable visite.

Espérant la faveur de vos nouvelles, veuillez, monsieur, croire à toute ma considération.

F. DE BROCKAUS.

Je ne pus alors donner suite à mes projets, et j'ai fort souvent regretté depuis cet empêchement. Tout lecteur reconnaîtra avec moi qu'il était difficile de montrer plus de bienveillance et de marquer une courtoisie plus grande que ne le fit M. Brockaus.

en quatre ans, pour quatre volumes chaque fois, ont naturellement fort dérouté et déroutent encore les amateurs d'éditions *princeps*. Ils sauront désormais que la seule édition publiée en français, et qui doit être regardée comme étant l'édition *originale*, devenue aujourd'hui des plus rares, en France du moins, se compose ainsi :

Tome premier.	Année 1826.	Pages 455.
Tome deuxième	— 1826.	— 468.
Tome troisième	— 1827.	— 468.
Tome quatrième.	— 1827.	— 519.

À Leipzig chez F.-A. Brockaus et à Paris chez Ponthieu et C[ie], Palais-Royal, galerie de bois.

Tome cinquième	Année 1832.	Pages 513.
Tome sixième	— 1832.	— 524.
Tome septième	— 1832.	— 516.
Tome huitième	— 1832.	— 492.

A Paris, chez Heideloff et Campé, rue Vivienne, n° 16.

Tome neuvième.	Année 1838.	Pages 621.
Tome dixième.	— 1838.	— 524.
Tome onzième.	— 1838.	— 496.
Tome douzième.	— 1838.	— 470.

A Bruxelles (sans autre mention).

Entre l'année 1825 et l'année 1827 il avait paru en France une édition des *Mémoires* en langue française, composée de sept volumes in-12, avec cette indication : *Paris*, *chez Tournachon-Molin*. Mais ce qu'on sait peu aujourd'hui, et ce qui importe de savoir si on est amateur d'éditions véritables, c'est que cette publication entreprise par M. Aubert de Vitry n'est pas autre chose qu'une *retraduction* en français de la traduction faite en allemand, à Leipzig, par M. de Schütz ! Tout lecteur et tout amateur ne devront donc jamais accorder la moindre estime à l'édition de Paris, datée de 1825-1827, sous l'enseigne Tournachon-Molin [1].

Les éditions parues depuis en français, soit à Paris, chez Paulin (4 volumes in-12), imprimerie Béthune et Plon, 1843, soit à Bruxelles (6 volumes in-12), chez Rosez, soit dernièrement à Paris, chez les frères Garnier, peuvent être lues avec confiance, car elles ont été la fidèle copie, pour le texte du moins,

1. Voici le titre de cette édition à éviter : *Mémoires du Vénitien* J. Casanova de Seingalt, *extraits de ses manuscrits originaux publiés en Allemagne par G. de Schütz* et traduits : les trois premiers volumes par M. Jung, les sept autres par Aubert de Vitry. (10 vol. in-12.)

Voici, du reste, le relevé des titres des éditions successivement produites, soit en France, soit en Belgique.

Mémoires sur les cinquante dernières années du XVIII[e] *siècle par* Jacques Casanova de Seingalt, *publiés d'après les manuscrits originaux de l'auteur*. Tomes I et II, Paris, 1830. Imprimerie Cosson. (Cette édition en est demeurée à ces deux premiers volumes seulement.)

Mémoires de Jacques Casanova de Seingalt écrits par lui-même. (Édition originale, la seule complète, dit l'éditeur.) Paris, 1833-1837. 10 volumes in-8°. Paulin, éditeur.

Mémoires (idem). Bruxelles, 1833. J. D. Méline. 10 volumes in-18. Édition incomplète.

Mémoires (idem). Nouvelle édition publiée par Paulin en 4 volumes in-12. Paris, 1843. Imprimerie Béthune et Plon.

Mémoires (idem). Bruxelles. J. Rosez, 1860 et 1863. 6 volumes in-12 et 1871 6 vol. in-8°.

Mémoires (idem). Paris, Garnier frères. 8 vol. in-8° (1879) et in-18 (1880), avec table analytique.

de l'édition en français préparée sur le manuscrit autographe par le professeur Jean Laforgue et publiée à Leipzig, à Paris et à Bruxelles, par les soins de la maison Brockaus[1].

Tels sont les détails, les informations, les renseignements que nous avions à donner sur l'authenticité de la composition des *Mémoires* de Jacques Casanova de Seingalt. Ils sont précis et formels. On ne saurait donc désormais évoquer des assertions aussi erronées que celles de l'auteur ou des auteurs des *Supercheries littéraires dévoilées*, qui, sans plus de cérémonie, disent « qu'il est bien certain que Casanova n'est pas l'auteur de ces *Mémoires* ». « A qui, ajoutent-ils ingénument, faut-il les attribuer ? » Il ne faut plus aussi penser à Stendhal comme ayant eu la main à cet ouvrage. Le très érudit bibliophile Jacob a bien voulu dire qu'il reconnaissait à chaque page l'esprit, le caractère, les idées et le style du maître homme qui fut l'auteur de *Rouge et Noir*, de *la Chartreuse de Parme*, et des *Promenades dans Rome*. A quoi on lui peut répondre que, par cette reconnaissance, il a fait fort grand honneur à Casanova d'abord et quelque honneur aussi au professeur Jean Laforgue, mais qu'en somme, cette fois, il s'est trompé, sinon pour le jugement qu'il porte sur l'œuvre, du moins pour la personne de l'auteur à laquelle il l'attribue.

XIV

Beaucoup de choses seront encore à dire sur l'emploi littéraire des dernières années de l'étonnant aventurier[2]. Un séjour sur le territoire de Dux avec l'appui et l'autorisation du possesseur actuel de cette seigneurie permettrait à un érudit doué de beaucoup de patience d'avoir le dernier mot sur l'historique de la composition des *Mémoires* qui y furent écrits. Il n'y a pas de doute à avoir sur la diversité et la quantité de documents épistolaires, qui s'y trouvent présentement encore, concernant la personne de Casanova et les occupations de son esprit, pendant cette dernière période de sa vie. Les témoignages abondent de la part des visiteurs qui, chaque année, séjournant à Tœpliz pour y prendre les eaux, font une excursion à Dux. Plusieurs de ces visiteurs ont rendu compte de leurs impressions et souvenirs. Un article de M. Lucian Herbert, publié par la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, le 10 juin 1868, la lettre d'un correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, voyageant en Bohême en 1875, contiennent d'amples détails sur les manuscrits et correspondances de Casanova conservés à Dux. Mais ce que ces narrateurs nous disent ne satisfait pas pleinement la curiosité d'autrui, car ils écrivent et racontent en voyageurs qui passent et non en chercheurs expansifs. Nous-même, avant ces deux intéressants correspondants, à l'époque où, revenu de Venise en France, nous avions donné suite aux recherches que nous avions commencées, nous-même, disons-nous, avions reçu de curieux

1. M. Henri-Édouard Brockaus fait toutefois cette observation dans son ouvrage déjà cité : « L'édition de Bruxelles désignée « la seule complète » est la reproduction de celle de Leipzig, mais incomplète. Elle peut être appelée plus complète en ce sens que les personnalités historiques désignées par des initiales dans l'édition originale sont désignées en toutes lettres. »

2. Nous publierons, dans un article supplémentaire spécial, l'indication bibliographique des divers ouvrages de Casanova, autres que les *Mémoires* : la plupart sont d'une extrême rareté.

témoignages. Nous les rappelons ici avec d'autant plus de plaisir que l'occasion est bonne pour grandement remercier l'obligeant témoin. M. le prince Clary-Aldringhen, possesseur de la seigneurie de Tœpliz, se trouvait alors en son domaine. Tœpliz est le lieu le plus proche de Dux. Les relations personnelles qu'il nous avait été donné d'avoir avec le prince et sa famille pendant de longues et heureuses années à Venise nous avaient permis de le prier de seconder notre curiosité. Pendant qu'il était si près du château de Dux, nous lui avions donc adressé, sous forme familière, quelques interrogations qui nous avaient valu d'intéressantes réponses. C'était chose d'autant plus piquante d'avoir ces détails par M. le prince Edmond Clary que M. le prince Charles-Joseph, son grand-père, et la princesse sa grand'mère, née de Ligne, avaient fort connu messer Casanova, leur voisin, lequel les visitait souvent, les entretenait de ses compositions, les divertissait par ses récits et ses lectures, faisait partie, en un mot, de la compagnie qui se réunissait à Tœpliz, le plus souvent possible, et surtout pendant les séjours qu'y faisait M. le prince de Ligne. Ce fut piquant, disons-nous, de recevoir de Tœpliz le témoignage suivant de M. le prince Edmond Clary, en date du 11 août 1868 :

Cher monsieur Baschet,

Dès que je me suis persuadé par votre lettre du 31 juillet que « votre humeur serait très contrariée », si votre désir d'apprendre quelque chose de nouveau sur ce coquin de Casanova n'était pas satisfait, je pris la résolution de faire des recherches à Dux, sur les manuscrits tant désirés. Ce n'est que le 8 qu'il m'a été possible de faire cette course, et ce n'est qu'aujourd'hui que je parviens à vous mander le résultat de mes recherches. On m'a ouvert, en effet, un grand tiroir rempli de manuscrits de Casanova et de lettres reçues par lui, mais tout cela est dans un désordre inexprimable. Le premier manuscrit sur lequel j'ai mis la main était dédié à ma grand'mère Clary, née Ligne et contient des « réflexions sur la Révolution française ». Je suis resté deux heures dans cette bibliothèque, et ai parcouru superficiellement, bien entendu, tout le contenu du tiroir. Les lettres sont sûrement d'un grand intérêt, mais je n'ai pas eu le temps d'en lire beaucoup. Je me suis borné ensuite à chercher une suite aux *Mémoires* (dont je n'ai rien trouvé) et à me mettre au fait de tous les ouvrages de l'auteur. Les feuilles de différents cahiers étaient tellement mêlées entre elles que c'était fort difficile d'y mettre de l'ordre. Il y a une foule de feuilles détachées, de brouillons et d'extraits. En fait de plus grands ouvrages, j'ai trouvé plusieurs manuscrits qui ont rapport à un livre qui a dû être imprimé, *l'Icosameron*, puis *un Rêve* : *Dieu et Moi*. C'est une conversation entre Casanova et le bon Dieu sur des sujets religieux. « Un Essai sur la matière créée ou non créée. » *Une histoire de mon existence*, ce qui a moins l'air d'un journal, qu'une de ses excursions favorites dans la métaphysique et la philosophie. En fait d'ouvrages historiques, il y en a plusieurs sur la Pologne. Il y a un catalogue raisonné de la Bibliothèque, puis beaucoup de poésies, drames, etc., une tragi-comédie en trois actes, qui porte le titre de : « le Polémoscope » et est dédiée aussi à ma grand'-mère. Voilà tout ce que je puis vous dire pour le moment, sur ma première recherche. J'espère avoir encore le temps de retourner à Dux, mais je ne puis pas vous le promettre pour le moment, puisque toute ma famille est en train de se réunir ici et que le 20, je dois partir pour la diète de Prague qui me retiendra au moins trois semaines.

En attendant que je puisse le faire, je vous envoie deux photographies du château de Dux que vous avez désiré avoir. L'une est prise du côté du jardin, l'autre du côté de la ville. Dans la dernière, on ne peut pas distinguer dans la cour une très belle fontaine en bronze que le duc de Friedland a fait couler de canons pris aux Suédois et qu'il a ornée d'une inscription...Croyez moi votre très dévoué. E. Clary.

Le récit donné par le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* sous le titre de : *Bœhmische Wanderungen*, à la date du 26 juin 1875, est plus circon-

stancié encore que la lettre si particulièrement obligeante de M. le prince Clary. L'auteur s'étend fort sur le détail de la correspondance conservée, et si, comme il est à croire, il n'en exagère pas l'importance et le volume, on se peut prendre d'étonnement que quelque curieux bien avise n'en ait point déjà tiré parti. Le *Journal officiel* français et, par suite, le *Journal des Débats*, puisant à la source de la *Gazette d'Augsbourg*, ont résumé, à l'époque où elle fut publiée, l'intéressante communication du correspondant voyageur en Bohême.

Il est évident qu'un choix serait à faire parmi tant de pièces indiquées dont, sans doute, un grand nombre n'est que fatras et inutilités. Mais, nous le répétons, il y aurait un travail nouveau à produire concernant la personne et les œuvres de Jacques Casanova de Seingalt. Deux conditions, pour que ce travail soit mené à bien, sont indispensables : la première, c'est l'admission à consulter le manuscrit autographe des *Mémoires* dans la maison Brockaus à Leipzig, ainsi que les divers autres écrits inédits qui y sont conservés ; la seconde, c'est un séjour à Dux, en Bohême, avec installation dans la bibliothèque du château, avec communication sans réserve de tous les papiers et correspondances laissés par l'aventurier que ses *Mémoires* seuls ont rendu célèbre.

Armand Baschet.

De la Forêt du Banel, aux Ardennes,
Décembre 1880.



CHATEAU DE DUX, EN BOHÊME.

(Vue prise du parc.)

LA MAISON D'UN ARTISTE

A PROPOS DU RÉCENT OUVRAGE

DE EDMOND DE GONCOURT[1]

Ce n'est point sans émotion que j'évoque les souvenirs de mes premiers rapports avec les de Goncourt.

Les voilà tels quels.

En annonçant, dans la chronique de la *Gazette des Beaux-Arts* qui venait de se fonder, une vente de dessins qu'allait faire Frédéric Villot, je citais une « Femme jouant de la harpe », une jolie sépia par Augustin de Saint-Aubin. Puis j'extrayais de *l'Art du* XVIIIe *siècle*[2], par MM. Edmond et Jules de Goncourt, un portrait de ce maître croqué en quelques lignes d'une vivacité

1. Charpentier, éditeur, 2 vol. in-18.

2. La série complète de ces fascicules est devenue assez rare pour dépasser aujourd'hui quatre cents francs, en vente ou chez les libraires, alors que les amateurs avisés les achetaient, au principe, chez Dentu, à *dix* et même à *cinq* francs, prix initial qui ne fut pas maintenu, non par esprit de spéculation, mais pour s'exonérer un peu plus vite des premiers frais. Ces frais, comme l'on pense, étaient fort élevés ; encore Jules ne comptait-il ni le temps, ni les soins que lui coûtaient ses eaux-fortes. Les planches étaient détruites après le tirage, fait par Delâtre avec une perfection qui n'a point été dépassée de nos jours.

L'Art du XVIIIe *siècle* a paru depuis en deux volumes

charmante. Peu de jours après, je recevais des auteurs le fascicule de *Saint-Aubin* (il ouvrait la série), et j'en rendais compte (livraison du 15 novembre 1879) avec une sympathie si peu déguisée que le surlendemain je décachetais ce billet :

« Cher monsieur, nous espérions vous serrer la main *de vive voix*. Mais nous nous décidons à vous envoyer nos remerciements par la poste, et à vous écrire tout le plaisir que nous avons à trouver un ami dans un critique.

« Veuillez nous croire bien sincèrement vos très dévoués et très reconnaissants. « J. de Goncourt. »

Après, je rendis compte du *Watteau*. Ce *Watteau* était écrit dans une style cavalier, qui, d'ailleurs, ne fut pas maintenu. Le mot « croqueton », si expressif et qui commente le mot « croquis » que le dictionnaire de l'Académie n'admit qu'en 1762, s'y rencontrait. Il fit esclandre. Un vieil amateur, doué de goût sur d'autres terrains, vint déclarer dans les bureaux de la *Gazette* qu'il se désabonnait si l'on encourageait un « pareil cynisme ». D'autres gens jalousaient les Goncourt pour leur érudition, leur originalité, leur réussite à rendre agréable ce que les pédants rendaient indigestif. Les amateurs du bibelot italien, qui tenaient le haut du pavé, s'indignaient surtout de cette apologie brillante et franche des mérites de l'art français. Je reçus de Charles Blanc un savon. Mais j'étais déjà un incorrigible, et je louai avec un doux entêtement, à mesure qu'ils m'arrivèrent, le *Prud'hon*, le *Greuze*, le *Chardin*, et les autres. J'insistais aussi sur l'élégance typographique de ces plaquettes, sorties à deux cents exemplaires des presses de Louis Perrin, sur la qualité des eaux-fortes de Jules, qui prennent un rang à part dans la renaissance de l'eau-forte française par leurs qualités d'attaque et de morsure, de simplicité, de couleur, d'esprit, de pénétration dans le style de chaque maître[2].

Notre liaison s'était nouée définitivement lors de la rédaction, que j'avais accomplie en quelques jours et quelques nuits, du « *Catalogue de tableaux et dessins de l'école française, principalement du* XVIIIe *siècle, tirés de collections d'amateurs, 1860*[3]. Leurs cartons me fournirent des indications de gravures d'après des peintures exposées que ne possédait pas le Cabinet des estampes. Avec Francis Petit, l'expert organisateur de cette exhibition d'où date la véritable reprise du goût des amateurs pour l'école française, j'étais allé leur demander leurs dessins, d'un choix si varié et si sûr. S'il n'y avait encore que très peu d'amateurs, tels que Chennevières, le miniaturiste Carrier, Reiset, Walferdin, Laperlier, en état de les apprécier; cependant ils excitèrent une vive curiosité.

Ils sont encore aujourd'hui l'honneur de ce que renferme la *Maison d'un*

in-8°, chez Rapilly. Actuellement, M. A. Quantin en donne une édition définitive, tirée à nombre restreint, en fascicules in-4°, dont la pagination se suit. Le texte a été augmenté de pièces nouvellement découvertes ou de notes. Des photogravures reproduisent scrupuleusement des dessins ou des tableaux notables dans l'œuvre des maîtres. Le *Watteau* et le *Chardin* ont paru.

2. Consulter à l'appui de ce que j'avance le volume in-folio : EAUX-FORTES DE JULES DE GONCOURT. Paris, librairie de l'Art, et Charles Delagrave, 1876. On verra dans la *Notice* du *Catalogue* que Edmond de Goncourt aussi a gravé quelques pièces.

3. Il y a eu pour les tableaux et pour les dessins un « deuxième supplément » très important. C'est là que se trouve presque toute la suite des dessins appartenant aux Goncourt.



Projet terminé et gravé par la suite



Projet inédit

CROQUIS DE FRONTISPICES DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN POUR LES NUITS D'YOUNG

(Collection de Goncourt)

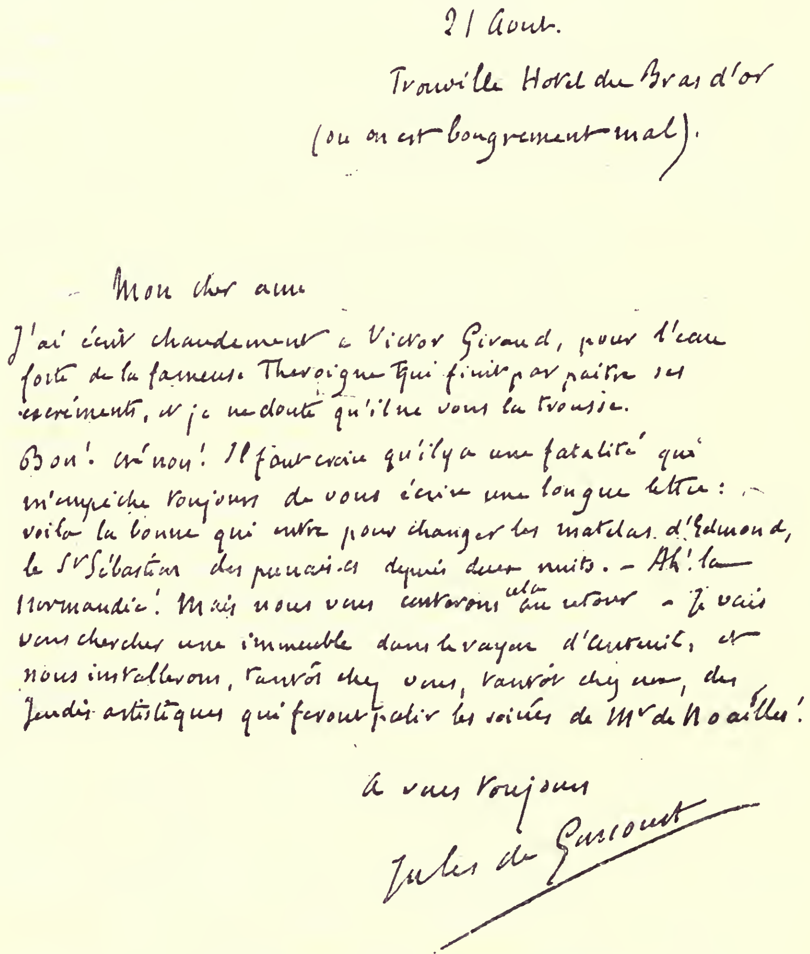
artiste[1]. M. Edmond de Goncourt en donne (pages 32 à 180) une description d'autant plus intéressante qu'il y joint quelques lignes très condensées mais très parlantes sur le maître qui a tenu la plume ou le crayon, la sanguine, l'estompe, le pinceau gorgé de sépia ou d'aquarelle. Et cette description si utile, — nous ne possédions que la très incomplète notice des dessins du Louvre, par M. Frédéric Reiset, — est précédée de portraits d'après nature des principaux marchands qui nous alimentèrent depuis 1848 jusqu'au moment où ces dessins, devenant de plus en plus rares, passèrent à l'état de marchandise de luxe et atteignirent les prix qui les rendent inaccessibles aux bourses moyennes. Où sont ces ventes en l'hôtel Bullion, dirigées par Th. Thoré, où des préparations pastellées par La Tour atteignaient, avec une peine extrême, 5 à 6 francs? Où est Danlos père, qui cotait les feuilles au hasard des coups de cidre qu'il venait d'entonner? Et le père Blaisot, cravaté de blanc, rasé comme un acteur, connaisseur et tenace? Et Mayor, qui avait installé dans son appartement un atelier de retoucheurs, et d'une contre-épreuve fait un Boucher aux trois crayons flambant neuf? La scène avec Guichardot, qui la saurait mieux décrire : « ... Guichardot avait, rue Saint-Thomas-du-Louvre, rue d'ombre et de silence, où rarement s'aventurait le soleil, où jamais ne passait une voiture, une boutique, une espèce de resserre rustique aux volets clos, et contre les murs de laquelle montaient jusqu'au plafond des cartons, des cartons, des cartons tout remplis de dessins de toutes les écoles et qu'on n'avait jamais songé à débrouiller. Là dedans, c'était une odeur de papier moisi, délectable et prometteuse pour un amateur. Avec une lenteur qui désespérait votre impatience, Guichardot vous apportait une chaise cassée, puis un carton qu'il posait dans une filtrée de jour venant de la porte de la rue entre-bâillée et dénouait longuement, longuement les cordons... Enfin, au milieu de l'effarement de cloportes fuyant dans tous les sens à travers les dessins commençait la séance. Lui, placé derrière vous, regardait par-dessus votre épaule chaque dessin que vous regardiez avec un regard énigmatique de son bon œil. Les heures passaient, une nuit rembranesque remplissait la boutique, une pénétrante humidité vous tombait sur les épaules comme une petite pluie invisible, la fatigue de voir commençait à vous venir... et lorsque vous vous retourniez et que vous retrouviez cet œil narquois, et cet autre bouché par un morceau de taffetas noir, et cette houppelande qui avait des blanchiements imitant le salpêtre sur un vieux mur, il vous venait le sentiment d'avoir dans le dos un être fantastique : le gnome des vieux dessins... »

Mais laissons les dessins.

La maison que vient de décrire l'aîné des Goncourt, avec ses collections triées, ses effets combinés, ses groupements orientaux, son jardin aux verdures alternées, est un musée définitif dont des acquisitions nouvelles pourront parfaire les séries, mais non modifier l'économie générale. L'appartement, où nous avons vu la première floraison, avait aussi son prix, et il est équitable d'en tracer un léger crayon. Les deux Goncourt vivront comme écrivains et comme curieux. Ce ne sera pas impunément qu'ils auront appliqué leur intelligence, leur temps,

1. La maison de M. Edmond de Goncourt est située, 53, boulevard de Montmorency, à Auteuil. On la reconnaîtra au passage à un balcon qui porte encastré « un profil lauré de Louis XV, en bronze doré, qui a tout l'air d'être le médaillon dont était décorée la tribune de musique de la salle à manger de Luciennes, représenté dans l'aquarelle de Moreau, que l'on voit au Louvre. »

leur argent à recueillir et, ce qui aujourd'hui est plus méritoire et plus rare, à conserver la fleur des objets d'art ou de haut luxe sur lesquels le goût français a posé son incomparable cachet. Ce que Lacaze a fait pour la peinture, ils l'ont fait pour les dessins. Ce que Du Sommerard et Sauvageot ont fait pour le mobilier



21 Aout.
Trouville Hotel du Bras d'or
(ou on est bougrement mal).

Mon cher ami

J'ai écrit chaudement à Victor Giraud, pour l'eau forte de la fameuse Theroigne qui finit par paître ses excréments, et je ne doute qu'il ne vous la trouve.
Bon! ce nom! Il faut croire qu'il y a une fatalité qui m'empêche toujours de vous écrire une longue lettre : — voilà la bonne qui entre pour changer les matelas d'Edmond, le St Sébastien des punaises depuis deux nuits. — Ah! la Normandie! Mais nous nous verrons au retour — Je vais vous chercher un immeuble dans le voyage d'Auteuil, et nous installerons, tantôt chez vous, tantôt chez nous, des Jeudis artistiques qui feront pâlir les soirées de Mr de Noailles!

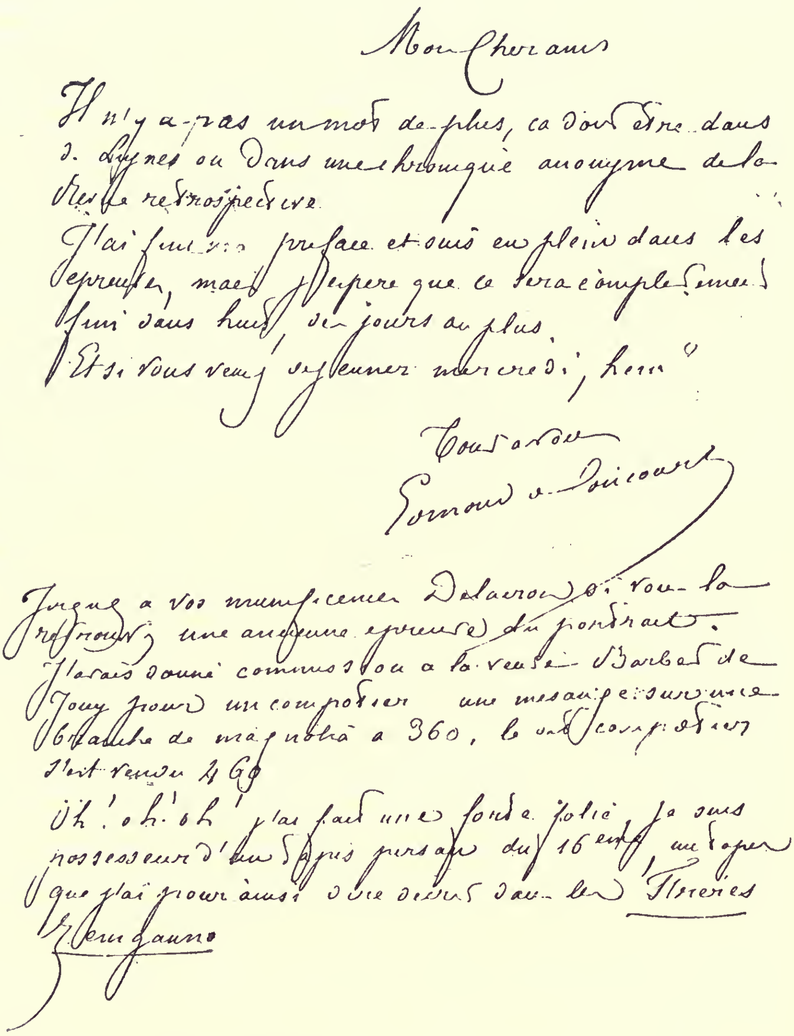
à vous toujours
Jules de Goncourt

AUTOGRAPHE DE JULES DE GONCOURT.

du Moyen Age et de la Renaissance en France, ils l'ont fait pour le mobilier du xviiie siècle, les bronzes, les statuettes en terre cuite, les tapisseries, les cadres sculptés, les appliques, et ce qu'ils ne pouvaient accomplir, ils ont poussé tous les autres à le réaliser. Ils l'ont fait tout seuls, sans autre préoccupation que celle de s'entourer d'objets élégants et qui les confirmaient dans le sens de leurs études historiques, à de certains jours aussi avec cette volupté âpre que donne aux esprits fiers l'isolement.

Ils eurent dès le commencement de la vie cette chance rare de s'unir d'une

indissoluble amitié, de ne vivre que l'un pour l'autre, de mettre en commun toutes leurs pensées, toutes leurs paroles, toutes les pages qui sortaient de leur plume, toute la poussée de leur effort. Jules n'était pas collectionneur au sens propre du mot; mais il avait le jugement extrêmement droit et jamais son frère


Mon cher ami

Il n'y a pas un mot de plus, ça doit être dans d. Luynes ou dans une chronique anonyme de la Revue rétrospective.
J'ai fini ma préface et suis en plein dans les épreuves, mais j'espère que ce sera complètement fini dans huit, dix jours au plus.
Et si vous venez déjeuner mercredi, hein?

Tout à vous
Edmond de Goncourt

Jusqu'à vos munificences Delacroix, si vous la retrouvez, une ancienne épreuve du portrait.
J'avais donné commission à la vente Barbet de Jouy pour un compotier, une mésange sur une branche de magnolia à 360, le susdit compotier s'est vendu 460.
Oh! oh! oh! j'ai fait une folle folie, je suis possesseur d'un tapis persan du 16e siècle, un tapis que j'ai trouvé [illegible] dans les [illegible]
[illegible]

AUTOGRAPHE DE EDMOND DE GONCOURT.

n'eût décidé un achat contre son conseil. Jules se fût contenté d'une dizaine d'objets pourvu qu'ils fussent absolument supérieurs. Il proposa même cette méthode, à la suite de la vente d'une ferme de famille. Mais l'homme qui a la maladie de la collection inventera toujours avec une finesse de maniaque des prétextes plausibles pour entreprendre et continuer des séries. Cependant, lorsque je les vis pour la première fois, rue Saint-Georges, le mobilier, de même que leurs rayons de plaquettes, leurs cartons de gravures, leurs cadres de dessins eussent pu, au regard

de leur propre conscience, ne passer que pour les instruments de travail d'historiens et de critiques qui n'ont que trop éprouvé, pour le défrichement de terres vierges, l'insuffisance des bibliothèques publiques et des musées officiels.

A un livre où ils jetaient leur gourme de stylistes, *En 18...*, j'ai emprunté un vague croquis de leur premier appartement, pour la Notice qui sert d'introduction au *Catalogue des eaux-fortes de Jules.* Tel c'était encore en 1860. Au quatrième du n° 43 de la rue Saint-Georges, au fond de la cour, la vieille bonne qui a dû servir de maquette pour *Germinie Lacerteux* vous faisait entrer dans cette petite antichambre qu'ornait une grande réduction aquarellée et gouachée anciennement d'après un Rubens violent, le *Bonaventure* du musée de Grenoble.

La salle à manger était tendue de ces panneaux qui tendent aussi la salle à manger de *la Maison d'un artiste :* « tapisseries exécutées sur les dessins de Le Prince et de Huet..., des gardeuses de moutons enrubannées, des Tircis poudrés à blanc, des fileuses de campagne aux engageantes dentelles, des chasseresses vêtues de l'habit rouge de Van Loo dans la *Partie de chasse* et de petits paysans faunins chevauchant des chèvres... » Là étaient accrochés des dessins du plus haut choix, entre autres de J.-M. Moreau, la *Revue du Roy dans la plaine des Sablons,* délicieux lavis dont la gravure a popularisé la large mise en scène, les épisodes coquets, les détails précis ; l'histoire en est importante à transcrire, ne fût-ce qu'en ce qu'elle prouve le hautain et coupable mépris des conservateurs de nos collections publiques à l'endroit de l'art français dans une de ses manifestations les moins contestables. « ... M. Moreau jeune avait fait prix avec M. Le Bas pour ce dessin à 600 livres payées comptant, et deux douzaines de la planche qui devait être gravée, dont moitié desdites épreuves avant et moitié après la lettre... A la vente Le Bas, en 1783, le dessin se vendait seulement 610 livres, et était acheté par le libraire Lamy, qui l'acquérait pour le faire graver par Malbeste. Des mains de Lamy où passait le dessin ? On ne le savait. On le croyait perdu, lorsqu'il se retrouvait, en 1859, en la possession d'un petit chemisier du quartier des Halles, dont la femme était de bonne famille... Le dessin était offert au musée, et successivement à tous les riches amateurs de Paris, au prix de 1,000 francs. M. Reiset m'indiquait l'existence du dessin. J'allais le voir et étais très tenté, mais je me trouvais n'avoir devers moi que quelques centaines de francs. J'étais refusé, et n'y pensais plus, quand à quelques semaines de là, un soir, on sonna chez moi. J'allai ouvrir et me trouvai en face d'une jeune femme, portant sur son bras un enfant, et tenant de sa main libre un grande chose enveloppée dans une serviette. C'était la *Revue du Roy*. J'avoue que quand je regarde mon Moreau aujourd'hui, je ressens comme un remords d'avoir eu à offrir si peu d'argent à cette pauvre femme si touchante dans son sacrifice, où l'on sentait la gêne d'affaires embarrassées.» La sensibilité de l'homme de bien et les remords à distance du collectionneur se peuvent-ils mieux peindre ? J'entends Diderot qui crie : « O mon ami, que tu m'as ému ! Sans toi, sans tes goûts, que devenait cette famille à bout de toutes ressources, et quel était le sort de ce chef-d'œuvre dédaigné par les favoris de la fortune ! »

Dans un assez grand salon — c'était l'âge d'or, le loyer ne dépassait guère douze cents francs ! — s'étalait ce meuble de Beauvais, du salon actuel, la suite des *Fables de La Fontaine* d'après Oudry, dans ses bordures originales en bois doré, sculpté, ajouré, ciselé. Au mur de grands dessins choisis parmi les

Boucher et les préparations de La Tour. Au milieu, la cheminée sur le rebord de laquelle une aquarelle d'Edmond nous a montré des pantoufles et des chaussettes écossaises au bout de jambes qui font la barre fine d'un V, dont le corps déjà dodu de Jules, fumant sa pipe, enfoncé dans une bergère à housse en coutil rayé[1], forme la barre forte. Cette cheminée supportait une *Nymphe* assise de Clodion, en terre cuite, et des flambeaux en bronze, d'un modèle unique. Puis dans les angles, ces deux hauts vases en biscuit de Sèvres, dont je n'ai jamais revu non plus le modèle, d'un blanc qui fait penser à une neige tassée, durcie et coupée au canif, et qui, dans leur grâce rococo, semblent être sortis des mêmes tombeaux que les figurines de Tanagra : « ... Les vases sont formés de deux têtes de satyres; en haut, au-dessous des oves de la gorge, un nœud de ruban se tuyaute, et sous ce nœud s'allonge une médaille ovale d'où se détache un bouquet de roses, qu'entoure des deux côtés, descendant de la barbe des satyres, une guirlande de groseilles, de cerises, de noisettes, de châtaignes aux piquants qui piquent... »

Il fumait beaucoup, Jules, et de gros cigares très forts. Il paressait beaucoup aussi. Quand j'entrais dans la chambre d'Edmond, qui était le cabinet de travail, je rencontrais presque toujours le dos d'Edmond courbé sur la table de travail tout éclairée par un jour de cour, et Jules était sur le lit plat et lardé de coups de fleurets, fumait, feuilletait des brochures, ou, les sourcils un peu froncés, laissait la rêverie brouiller le bleu sombre de ses yeux de myope. On se levait, on causait, on vous montrait les acquisitions d'hier, on sacrait contre les rivaux qui vous avaient enlevé un état introuvable, un Gabriel de Saint-Aubin, une gouache de Louis Moreau, un almanach à figures, une lettre de Sophie Arnould. Si les rats se disputaient trop haut, dans la pénombre du puits qui s'appelait la cour, on détachait du mur, à côté des fleurets en sautoir, arrêtés aux poignées par le masque à treillis, un pistolet de salon et, perpendiculairement, on tirait dans le tas. On se quittait. « Faut piocher ! A sept heures, chez Philippe, n'est-ce pas ? » Et là, dans la salle fanée, de ce restaurant de la rue Montorgueil qu'avaient mis à la mode les Roger de Beauvoir, les Léon Gozlan, les Nestor Roqueplan, dans l'excitation fine des poissons, des légumes et des fruits débarqués tout frais aux Halles, dans le réchauffement cordial du chambertin d'une vieille cave glorieuse, dans l'épanchement d'une amitié doublée de littérature et d'attractions communes, sous l'œil caressant et mâle de son aîné, Jules entamait la plus parisienne des conversations. Edmond la coupait par des commentaires plus sérieux. Mais tout se fondait. L'un et l'autre disait alternativement du même ouvrage paru ou sur le chantier : « Mon livre ». J'ai noté des phrases commencées par l'un et reprises au milieu par l'autre : l'aîné plus romancier, le jeune plus désigné par son étonnante facilité de dialogue pour les choses du théâtre.

Ces soirées continuaient longuement, les coudes sur la table, la bouche purifiée par cette eau de Cologne supérieure qui est le kummel, les cigares succédant aux cigares. Et j'ai su que Jules, homme de lettres dans les moelles, ne se couchait point avant d'avoir calmé par quelques feuillets de copie sur n'importe quel sujet les derniers remous chauds qui lui battaient encore aux tempes.

1. Un bois, d'après cette aquarelle, sert de tête de chapitre à la Notice placée en tête du volume des *Eaux-fortes*.

C'est aux Goncourt que l'on doit la reprise définitive des tirages sur des papiers de remarque. Les Romantiques, école chevaleresque et « amiqueuse », en avaient donné l'exemple. Victor Hugo faisait tirer un exemplaire sur papier de Chine de chacun de ses livres pour Mlle Louise Bertin. J'ai possédé un *Sylphe*, de Dovalle, sur papier rose, et j'ai encore une *Physiologie du Mariage* de Balzac sur papier jonquille. Il est évident que, très sensuels et ayant l'amour de leur œuvre, les Goncourt ne pensèrent, en donnant leurs bons à tirer, qu'à eux et à quelques intimes. A cette époque, on avait un fort mépris pour quiconque n'était pas réellement un amateur. Un homme de lettres n'eût pas plus pensé à trafiquer de ces raretés que les aquafortistes de leurs premiers états. Ceux-ci, Bracquemond ou Méryon, par exemple, les donnaient comme un Coquelin cadet vient réciter des monologues devant une rangée d'amis, pour l'honneur de faire plaisir. L'éditeur Poulet-Malassis ne mettait pas en vente ces exemplaires semi-uniques, et aujourd'hui encore la plume me brûle de citer un éditeur-imprimeur qui réserve pour ses intimes les « japons » de ses publications superbes. « Avez-vous un des trois exemplaires des *Actrices* sur papier rose ? Un des trois ! » m'écrivait Edmond... Et j'ai aussi un des dix sur vergé fort, de leur *Salon de 1852*, dans une reliure à plats minces et à nerfs saillants, de la première manière de Lortic ; et un des quarante-deux, mais sur papier ordinaire — car je n'en connais pas sur papier plus relevé — de leur *Peinture à l'Exposition de 1855;* et tous les autres sur hollande ou sur chine, précédant ou suivant l'heure de notre liaison.

... Mais voilà qu'en les ouvrant ces livres pour en relire les envois amicaux, ma main tombe sur les *Hommes de lettres*. Il s'y rattache pour moi un souvenir d'un à propos si cruel qu'il paraît inventé pour un roman. Peu de semaines avant la mort de Jules, j'allais à Auteuil prendre de ses nouvelles. Je ne pus que serrer la main d'Edmond qui, depuis plusieurs heures, se tordait sur son lit dans les tortures d'une colique hépatique. En descendant, je poussai la porte de la salle à manger. Jules lisait, penché sur la table. Son visage n'avait rien de changé, sinon qu'il avait jauni, que la bouche purpurine comme celle d'une blonde était pâle, que les yeux n'avaient point de flammes, et que la physionomie était comme est la lueur d'une lampe qu'on a baissée. Il n'attendit pas que j'aie parlé. Il me dit : « Bonjour, Burty. Ça va bien. Je lis mes livres. Il n'y a que cela qui m'amuse. — Et qu'est-ce que vous lisez, Jules ? — Mes *Hommes de lettres* ».

Je me penchai. C'était bien leurs *Hommes de lettres*, le roman le plus amer de leur œuvre, celui qui finit par la mort lente et désespérée du héros, Charles Demailly, succombant sous l'abus de la supra-nervosité, l'excès du travail, les désenchantements de l'ambition et le dangereux dédain des réparations quotidiennes de la vie bourgeoise. Sa main maintenait le livre entr'ouvert à la page 64, peut-être précisément à ce passage qui passait vaguement dans mes souvenirs en lisant la *Maison d'un artiste*, et que je viens de retrouver dans mon exemplaire, souligné par moi, au crayon rouge, le soir même de cette visite qui m'avait navré : « ... Cela qui agit si peu sur la plupart, les choses, avait une grande action sur Charles. Elles étaient pour lui parlantes et frappantes comme les personnes. Elles lui semblaient avoir une physionomie, une parole, cette particularité mystérieuse qui fait les sympathies ou les antipathies. Ces atomes invisibles, cette âme qui

se dégage des milieux de l'homme, avait un écho au fond de Charles; un mobilier lui était ami ou ennemi.... »

L'idée de faire concourir tous les éléments de leur collection à l'unité artiste de leur maison a pu être prise en commun par les Goncourt. Mais l'honneur de l'exécution en revient certainement à Edmond. La mort de Jules (20 juin 1870) le laissa dans un état d'affaissement moral dont ceux-là seuls qui l'ont soutenu de leur amitié peuvent rendre compte [1].

Les premières marques de son retour à la vie furent les soins qu'il prit de son jardin. On peut croire que c'est de Gavarni, qui exerça sur leur philosophie une influence considérable, qu'ils tenaient le germe de cette passion pour le jardinage. Lorsque les événements du siège et les jours violents qui en parfirent les cruelles émotions furent passés, il se mit à relever les ruines de ce gentil jardin que l'hiver de 1870 avait mordu et dont les bombes de l'armée de Versailles avaient saccagé les arbres. Il m'écrit, le 11 octobre 72 : « ... Je voulais vous aller voir hier dans la soirée, mais j'avais fait dans la journée la tournée de tous les pépiniéristes de Bourg-la-Reine, et j'étais tellement fatigué que je me suis couché à l'heure des poules. Connaissez-vous le *Magnolia Soulangiena?* C'est assez distingué. Quelle séduction a donc pour nous autres le *rare?...* » Et le 3 avril 73, c'est encore, dans un billet, ces mots qui rappellent le bourgeois de Gavarni tenant à hauteur d'œil, dans un pot, quelque chose qui lui fait dire : « Mon cèdre! » : « Cher ami, je suis dans un coup de feu de jardinage et d'épreuves... Je soigne à votre intention un bouton de magnolia, qui, je l'espère, vous fera l'honneur d'ouvrir dimanche... Savez-vous que voilà le beau temps pour de vrai, et que j'ai un jardin comme jamais je n'en ai eu un... » Clos, cela par trois grands arbres, au tronc disparaissant sous l'enroulement et les retombées des lierres et des rosiers grimpants, égayé par la tache claire d'un dauphin en blanc de la Saxe, qui des narines et de la gueule envoie une triple fusée aux roseaux et aux cyprins du bassin, ponctué par les touffes vert-sombre des houx, des cryptomérias et des genèvriers du Japon, ce jardin est comme un fond de ces gouaches de Louis Moreau qui nous ont légué la vision souriante des parcs dans les environs de Paris, vers la fin du XVIIIe siècle.

Cette page en révèle tout le charme sur celui qui l'a dessiné, modelé et peint avec des feuillages divers, comme un décorateur fait de la maquette d'un décor : « ... Bien souvent, au retour d'un dîner d'hommes de lettres, les yeux pleins des reflets brillants du gaz, la cervelle encore échauffée du capiteux des idées, des paradoxes, des paroles de tout à l'heure, j'ouvre une fenêtre sur la nuit, et, m'appuyant à la barre, la tête avancée dans le noir, le silence, la senteur de bois montant d'en bas, en ce grand calme de la nature où ne se perçoit plus que *pianissimo* le chœur coassant des grenouilles de la mare d'Auteuil, j'éprouve comme une jouissance de me sentir, à la fois, si près et si loin de Paris... [2] »

1. Les pages sur la maladie et la mort de Jules sont les plus élevées et les plus harmonieuses dans ce livre. Nous ne pouvons que renvoyer à ce passage, qui occupe, dans le t. II, les pages 369 à 372. Le *Rappel* a publié, le lendemain de la mort, un billet déchirant que m'écrivait Edmond. Émile Zola vient de donner (*Figaro* du 15 mars dernier) une lettre que lui adressa Edmond de Bar-sur-Seine, en juillet 1870 : « Elle a, dit Zola avec raison, le haut intérêt d'une des pages les plus poignantes de notre histoire littéraire. »

2. La *Maison d'un artiste*, t. II, p. 382

C'est cependant dans ce jardin bénin, entretenu verdoyant par Pélagie à grands renforts d'arrosoir, que s'est passé l'assassinat de « Blanche ». Quel fut cet assassinat? Qui était cette Blanche? Je n'ai pas le courage de raconter quelque chose qui me fait un Edmond insensible. Un sabre japonais fut l'instrument du crime. Quelle désillusion! J'avais cette persuasion que le japonisme conduit au buddhisme.

Mais l'auteur de ce livre est-il japoniste dans le fond du cœur? Je n'en suis pas persuadé. Pour arriver à l'état parfait de Buddha, il faut traverser bien des états d'âme, immobiliser sa pensée et sa volonté sur un point unique. M. Edmond de Goncourt n'est encore qu'un japonisant.

Il prétend conserver son libre arbitre et ne se point donner tout entier, oubliant que les religions, pas plus que les passions, ne sont un terrain à transaction.

Si vous pénétrez, le livre à la main, dans le « Cabinet de l'Extrême-Orient », vous y rencontrerez autant de Chine que de Japon, ou si vous en trouvez moins, c'est que le chine étant devenu la passion des banquiers, une assiette à sept bordures se paye le prix d'une année de loyer, et une tabatière couleur moutarde égale les appointements d'un professeur au Collège de France.

Cela me rend perplexe :

A regarder en gros, sauf les bronzes antiques qui ont une noblesse massive incontestable, on peut dire que les Chinois sont d'incomparables ouvriers, mais que les Japonais sont d'incomparables artistes. Les Chinois vivent sur un passé d'une insondable profondeur. On avait souri au XVIIe siècle, en Europe, lorsque les pères jésuites, excellents sinologues, constataient que les renseignements historiques, en Chine, pouvaient remonter à vingt mille ans. Aujourd'hui, la critique plus éclairée est devenue plus grave. Elle admet au moins l'approximation de ces chiffres qui deviennent d'autant moins formidables que nous avançons plus nettement dans la notice du temps et de l'espace indéfinis, dans l'entrevision de civilisations qui se sont superposées à l'instar des stratifications, et qui n'ont peut-être transmis, aux civilisations qui les remplaçaient, que certaines formules d'ornementation.

Assurément rien de semblable au Japon, qui n'a pas d'annales et où l'esprit de changement s'accuse aussi vivement que l'esprit d'immutabilité dans l'empire du fils du Ciel. Une race de conquérants y débarque, venant on ne sait d'où, dans des temps fort anciens, repousse les autochtones vers le Nord, se partage leurs terres en provinces, épouse les filles de leurs princes vaincus et forme cette aristocratie au visage pâle et ovale, dont le sang s'est transmis pur jusqu'à nos jours. Peut-on douter que cette race de conquérants, batailleurs et nerveux, eût un art original? Toute l'objection est dans ceci, qu'il ne nous est pas parvenu d'exemples authentiquement anciens et faisant foi. La vérité est que la critique française, hors d'état d'apprendre la langue, faute de dictionnaires et de professeurs, erre dans une obscurité que ne rend que plus confuse les récits de voyageurs qui ont traversé le Japon en quinze jours, ou de marchands qui ne sont plus les grands marchands du XVe ou du XVIe siècle, vrais fondateurs de la géographie, mais des pirates qui ne rêvent que descentes sur nos bourses. Cependant, en étudiant minutieusement les objets, en feuilletant avec application les

livres à gravures, ceux qui, par exemple, reproduisent les objets curieux ou historiques conservés dans les temples, en se tenant au courant des travaux publiés par les Anglais, et notamment dans les volumes déjà nombreux des *Transactions of the Asiatic society of Japan*, on arrive à saisir un fil conducteur, et les conclusions ne sont pas celles de M. de Goncourt, que « c'est seulement en ces toutes dernières années du dernier siècle et dans les cinquante premières années du siècle actuel, qu'auraient été fabriquées, à l'exception des laques, les originales japonaiseries ».

Au VIIe siècle, le Buddhisme, arrivant de l'Inde par l'Indo-Chine, la Chine et la Corée, apporta les éléments d'une civilisation nouvelle. L'écriture et la littérature chinoises firent là ce que firent chez nous, à la Renaissance, le grec, le latin et les arts italiens. Mais si forte qu'ait été l'infusion, elle ne put changer le sang et le muscle populaires. Si les princes allèrent au buddhisme et au confucéisme, le peuple demeura sintoïste, conserva cette religion nationale qui n'admet point de culte officiel, et avec elle son vêtement, ses habitudes, ses mœurs. Du XIIIe à la fin du XVIe siècle, la rivalité de deux maisons, ou plutôt de deux clans, les Gens et les Taïra, qui voulaient s'emparer du mikado et le réduire, excita les esprits et les cœurs et vit naître, fleurir et s'éteindre un mouvement poétique et artistique dont les annales, la légende, les livres écrits ou imprimés, nous ont laissé les preuves certaines. De ces temps date en original, puis en imitation, tout ce qu'aime M. de Goncourt et ce qu'il décrit avec une exactitude et une souplesse charmantes, alors même que l'on pourrait parfois lui objecter que dans leur dessin et leur coloration ces objets sont plus simples que les mots qu'il trie ou les tournures qu'il adopte avec une très savante recherche. Hoku-Saï, le grand artiste que nous paraissons avoir quelque peu « inventé », car les artistes japonais à qui on en parle ne paraissent point lui attribuer une importance capitale, n'a pu avoir sur l'école de son pays et sur ses artistes industriels, bronziers, céramistes, laqueurs, etc., une influence aussi déterminante, et encore n'aurait-il pu l'exercer que vers un temps récent, où la main-d'œuvre l'emporte visiblement sur la conception, le rendu sur le style.

Je ne fais qu'indiquer. La discussion exigerait d'autres développements. M. de Goncourt a ses autorités. Ma crainte est qu'il ne les ait pas vérifiées. Il pourrait à son tour nier les miennes. A l'émoi où le jetaient de fins et rares objets a succédé le plaisir de les décrire, et les notices dont il fait précéder ces séries seront lues avec un plaisir certain. C'est la première entrée du Japonisme dans le monde toujours bégueule, discuteur et peu disposé à risquer son argent, de nos amateurs. La mode va suivre. Il est juste de signaler le premier guide imprimé.

Dans ses toutes premières pages, le « Vestibule » M. de Goncourt décrit les *Foukousas*, carrés de soie brodés d'or et nuancés avec un art magistral, qui servaient à envelopper les cadeaux que s'envoyaient les dames de maison à maison. Autrefois, ils sortaient des ateliers de couture des châteaux; aujourd'hui, ils sont fabriqués en gros et on les rencontre à la douzaine et dégradés chez les tapissiers en vogue. — Dans l' « Escalier », on lira une notice sur les *Kakémonos*, aquarelles montées sur soie avec deux rouleaux aux extrémités, qui s'accrochent au mur et sur lesquelles les plus grands maîtres chinoiso-japonais ont promené leur pinceau; puis viennent les albums, ou plus exactement les livres gravés sur bois,

tirés soit en noir, soit en camaïeu, soit en plusieurs couleurs. Ces derniers, supérieurs à tous égards à nos chromolithographies, offrent une infinie variété de sujets : paysages, fleurs, animaux, portraits d'acteurs, cènes de théâtre, panoramas de villes, épisodes guerriers, poétiques, obscènes, voyages à travers le pays, les villages, les côtes, les montagnes, etc., etc. Notre ami insiste sur la série, malheureusement des plus introuvables, des feuilles que des buveurs de thé faisaient graver à la fin de l'année et imprimer avec un soin prodigieux, d'après les papiers sur lesquels on avait tracé des poésies sur un fond déjà enluminé. «... Un grand nombre de ces impressions ne sont que de surprenantes figurations de la vie intime et familière. Une feuille représente un sabre appuyé contre un coffret à armure, une autre, une tasse de fer damasquinée en or avec trois pétales de fleurs. Cela est tout, et cette représentation d'art de si peu de chose suffit à l'artiste comme suffisait à Chardin la peinture d'un verre d'eau à côté de deux prunes! »

Dans le « Cabinet de l'Extrême-Orient », ce sont encore des notices toutes nouvelles sur ce qui commence à piquer les curieux et ce qui fera demain son entrée dans nos musées, sur les *netzukés*, petits boutons ou petits groupes en ivoire ou en bois, percés d'un trou pour être portés en breloques à la ceinture, où le fini et la largeur s'allient dans une proportion dont aucun objet réduit à ces proportions ne nous donne l'exemple dans nos arts occidentaux ; sur les porcelaines de la Chine, objets admirables et vénérables, quand ils sont, comme ici, réellement anciens, quand ils n'arrivent pas en Europe encore tièdes du four du contrefacteur aux yeux obliques, quand ils ont pris dans d'élégantes montures du XVIIIe siècle français; sur les sabres et sur les gardes des sabres japonais, gardes de quelques centimètres carrés, que les plus ingénieux orfèvres du monde ont peintes en même temps que ciselées, bas-reliefs où les métaux se font valoir par leur opposition, et où le burin a traduit tantôt par des plans sommaires, tantôt par des habiletés microscopiques ce que l'imagination peut concevoir de plus noble ou de plus raffiné ; enfin sur les laques, simple enduit gommeux saupoudré d'or, étendu sur une tabletterie que des fées seules semblent avoir pu scier, polir, assembler, sur les laques que notre société gourmée traite encore de « bibelots » et qui n'ont point d'égal dans la série des produits manufacturés par la main humaine à l'usage de la main des femmes.

Les arts de l'Extrême-Orient, très négligés jusqu'à ce jour dans nos livres d'étude, prennent donc sous la plume de M. Edmond de Goncourt une importance qui ne peut passer inaperçue. Nous nous en réjouissons. La France a aussi sa « Maison d'un artiste » ; ce sont ses musées. Elle en confie généralement la garde à des conservateurs aveugles, sourds et muets. Ne les éveillons pas ! Espérons plutôt qu'on s'appuiera un jour sur ce livre pour solliciter la création d'un musée de l'Extrême-Orient, à l'instar des musées de tous nos voisins.

Je me suis étendu sur ces chapitres, encore que je me sois imposé de n'y point emprunter de citations, parce qu'ils sont la partie réellement neuve de ce travail. Mais ils n'ont trait qu'à ce qui caractérise le curieux. L'homme de lettres, l'historien à qui Michelet signait un « bon à tirer », l'iconographe qui a publié les catalogues des œuvres de Watteau, de Prud'hon, habite réellement dans les chapitres qui ont pour titre : le « Petit Salon » et le « Cabinet de travail ».

Dans le « Petit salon », c'est un catalogue de collections de dessins de

peintres, sculpteurs, dessinateurs, vignettistes, ornemanistes, architectes du xviiie siècle français. Chacun, comme nous l'avons dit plus haut, a sa notice. On sait que cette collection, en partie reproduite par Braun, est la plus complète et la plus riche qui soit. La valeur vénale en serait aujourd'hui difficilement calculable, si l'on prend pour base, par exemple, les prix atteints par de véritables drogues, par des vignettes sans aucune importance, à la vente Mahérault.

Dans le « Cabinet de travail », c'est le catalogue de la « Bibliothèque du xviiie siècle : livres, manuscrits, autographes, affiches, placards... Ce titre seul, ajoute Edmond, peut donner l'idée de mon goût des livres. Il a fallu qu'ils s'y mêlât toujours un peu de l'inédit épars dans le manuscrit et l'autographe ». Aux biographies des artistes, aux rarissimes plaquettes, aux pièces originales, succèdent les catalogues de tableaux, de dessins, d'objets de curiosité, de livres, de mobilier, la plupart avec les prix et les noms des acquéreurs; les notices sur les arts industriels, gymnastiques ou mécaniques, la joaillerie, la danse, la toilette, la cuisine. Dans le Cuisinier gascon (1767), « on parle de sauce au singe vert, de sauce à l'allure nouvelle, de sauce bachique, de sauce au bleu céleste, de truite à la houssarde, de gigot de mouton à la galérienne, de veau en crotte d'âne roulé à la Neuteau, de poulets en chauve-souris, de poulet à la caracatacat, de cailles, de canards en crépines, de perdreaux à l'eau-de-vie, de bécassines à la grecque, de beignets de nèfles, de tourtes de muscat, etc. Et toutes ces choses au baptême si affriandeur, les gosiers du temps les arrosent avec du bourgogne, préconisé par le médecin Fagon, avec du champagne qu'on ne veut plus mousseux depuis le commencement du siècle, avec les vins d'Espagne, qui ont fait oublier les vins d'Italie depuis que la mode a déserté les vins doux pour les vins secs, etc... » Qui sait si ce n'est point la lecture de ces livres excitants, pendant les heures affamées du siège, qui décida de la mort de Blanche ?

Les cent pages qui terminent le « Cabinet de travail » sont les plus nourries, celles qui trahissent avec le plus de netteté la studieuse jeunesse de M. de Goncourt, ses facultés d'assimilation et son talent d'exposition résumée et topique. Vous le voyez ouvrant ces almanachs, ces lettres, « ces tableaux », ces pamphlets satiriques ou infâmes, où s'est peinte dans tous ses raffinements, ses qualités, ses vices, ses folies, ses grâces, ses bavardages, la société de Louis XV et de Louis XVI, peignant avec ses effrayants réveils, ses colères, ses morsures désespérées, le chaos de citoyens et d'aristocrates, de héros et de prostituées, de journalistes et d'orateurs qui traversent la Révolution et qui lui imprime une physionomie si complexe. Puis, il replace un à un sur les rayons toute cette bibliothèque singulière, où la vie palpite avec une intensité unique. Il se penche sur les cartons de gravures, il feuillette les séries de portraits; et, l'esprit libre, la mémoire sûre, la curiosité en éveil comme chez un agent, il se livre à la plus séduisante et à la plus intelligente enquête que puisse poursuivre un historien de la nouvelle école : à l'étude des traits et de la physionomie intime des femmes du xviiie siècle. Il y a beaucoup à apprendre dans ce chapitre, écrit avec une sobriété supérieure, pour tous ceux de nous qui avons lu, même avec quelques détails et dans les pièces originales, l'histoire de la société pendant la durée de gestation de la grande Révolution.

La *Maison d'un artiste* n'est point à lire d'une traite, et j'ai grand regret d'avoir essayé de l'analyser en une seule fois. Peut-être quelqu'un de nos colla-

borateurs du *Livre* reviendra-t-il sur les chapitres que je n'ai qu'indiqués. Le plaisir de signaler le livre d'un homme que j'estime et que j'aime m'a emporté. On connaissait l'historien, le romancier, l'iconographe. J'ai voulu tracer un croquis du curieux de race, qui met dans son musée tous les gains de sa plume, jouit des belles choses qu'il a empêchées de sortir de France, qui les étudie, et — phénomène unique ! — qui ne les vend pas !

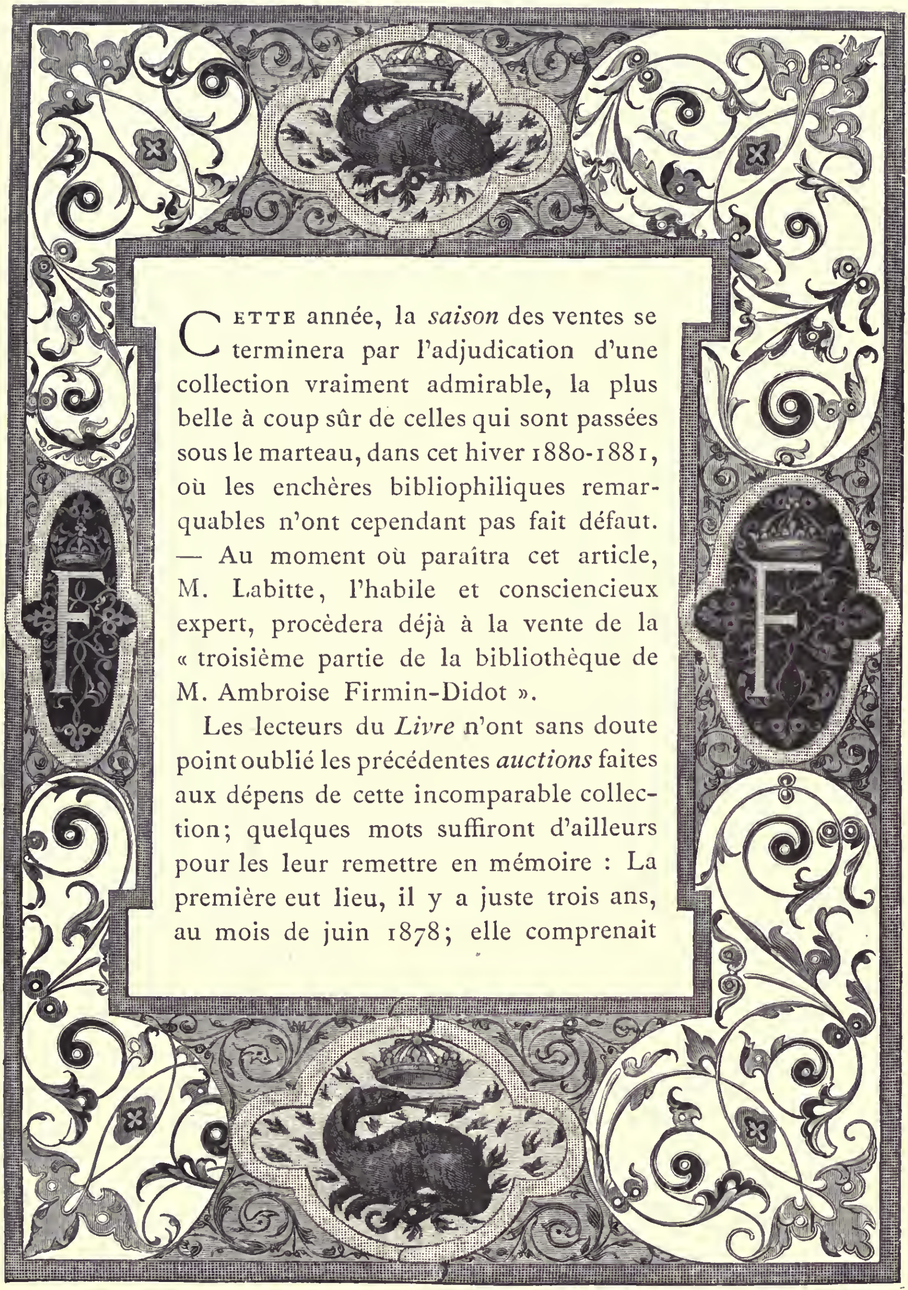
Philippe Burty.

PETITE CHRONIQUE

Nos gravures : Nous sommes heureux de pouvoir joindre à l'intéressant article de notre collaborateur Philippe Burty sur la *Maison d'un artiste,* deux curieux autographes d'Edmond et Jules de Goncourt, et surtout deux remarquables compositions inédites de Gabriel de Saint-Aubin pour les *Nuits d'Young,* dont Edmond de Goncourt a bien voulu nous confier les originaux. Nous n'insisterons pas sur la grande valeur de ces merveilleuses ébauches de frontispices, reproduites ici pour la première fois.

— L'abondance des matières nous force à remettre à la prochaine livraison de juin notre Chronique *rétrospective* mensuelle et le compte rendu des livres rares et curieux mis aux enchères dans ce dernier mois d'avril.

LA TROISIÈME VENTE
AMBROISE FIRMIN-DIDOT



CETTE année, la *saison* des ventes se terminera par l'adjudication d'une collection vraiment admirable, la plus belle à coup sûr de celles qui sont passées sous le marteau, dans cet hiver 1880-1881, où les enchères bibliophiliques remarquables n'ont cependant pas fait défaut. — Au moment où paraîtra cet article, M. Labitte, l'habile et consciencieux expert, procèdera déjà à la vente de la « troisième partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot ».

Les lecteurs du *Livre* n'ont sans doute point oublié les précédentes *auctions* faites aux dépens de cette incomparable collection; quelques mots suffiront d'ailleurs pour les leur remettre en mémoire : La première eut lieu, il y a juste trois ans, au mois de juin 1878; elle comprenait

CADRE PEINT PAR JEAN COUSIN

Aux emblêmes de François Ier.

70 manuscrits et 645 imprimés, tous pris dans la série des belles-lettres et de l'histoire, et produisit plus de 900,000 fr. — La seconde vente (mai 1879), renfermant les trois grandes séries : théologie, jurisprudence, sciences et arts (dans lesquelles se trouvaient les plus beaux spécimens de manuscrits anciens), atteignit plus de 950,000 francs. En un mot, en y comprenant le montant des gravures, le chiffre de deux millions de francs fut dépassé de beaucoup par le produit total de ces deux ventes, sur lesquelles M. J. de Beauchamps a donné, dans cette Revue même, des détails fort intéressants. (Voir *le Livre,* janvier 1880, pages 37 à 42.)

Il semblerait, en présence de tels résultats, que les richesses de la bibliothèque A. F.-Didot dussent être épuisées; on pourrait croire que, les merveilles de cette collection s'étant dispersées dans les ventes précédentes, il ne reste plus, sur les tablettes du savant et regretté bibliophile qui l'avait formée, que des ouvrages assurément fort rares et précieux encore, mais d'une bien moindre valeur que ceux déjà vendus : fort heureusement il n'en est rien; au contraire, de nouveaux trésors viennent remplacer les richesses disparues; un rapide coup d'œil sur le catalogue de la troisième série va nous en fournir la preuve.

Ainsi que les deux premières, la nouvelle vente comprend des *manuscrits* et des *imprimés,* choisis, comme en 1878, dans les classes des belles-lettres et de l'histoire. Les manuscrits sont au nombre de quatre-vingts; il convient de dire, tout d'abord, qu'ils forment la partie la plus intéressante de cette troisième auction. Si le temps et les dimensions de cet article me permettaient d'apprécier comme ils le méritent ces admirables manuscrits, il n'en est presque aucun que je ne dusse citer, et toute une livraison de la Revue ne suffirait point à ma tâche; mais il faut me restreindre et je devrai passer sous silence toute la série des manuscrits de classiques grecs et latins qui forment à peu près les deux tiers de la collection. Je dirai donc seulement que dans cette série se trouvent les œuvres de Virgile, Horace, Ovide, Juvénal, Perse, Térence, Sénèque, Cicéron, Strabon, Aristophane, Polybe, Salluste, J. César, Fl. Josèphe, P. Orose, etc., etc. J'ajouterai que ces manuscrits ne se recommandent pas moins aux philologues, au point de vue du texte et des gloses, qu'aux bibliophiles, en raison de leur belle exécution, de leur ancienneté et de leur superbe condition. On ne saurait cependant quitter la section de la littérature ancienne sans accorder une mention spéciale aux *Centons d'Homère,* de l'*impératrice Eudoxie,* Εὐδοκίας τῆς Αὐγούστης ὁμηρόκεντρα (nº 1 du catalogue). Ce délicieux manuscrit de 55 feuillets in-8º est un chef-d'œuvre de calligraphie grecque, exécuté, en 1559, par le célèbre *Ange Vergèce,* pour notre roi Henri II; il est pourvu de lettres ornées et recouvert d'une magnifique reliure vénitienne du XVIe siècle : mais ce n'est point seulement sa condition matérielle qui le rend précieux; il est encore particulièrement intéressant parce qu'il sort de la plume du calligraphe crétois dont

le talent a reçu une double consécration : l'écriture d'Ange Vergèce a servi de modèle au célèbre fondeur en caractères Garamond, pour l'exécution des types grecs, dits royaux, employés par Robert Estienne pour la première fois en 1544; de plus, elle a donné naissance au proverbe : « Écrire comme un ange ». Tout se réunit pour rendre précieux ce manuscrit, d'une conservation exceptionnelle, et qui provient en dernier lieu de la bibliothèque de M. Brunet.

L'attention des amateurs ne manquera pas de se porter sur deux manuscrits du milieu du XIIIe siècle (n°s 15 et 16), intitulés : *Aurora, seu Biblia metrica,* ou la « Bible mise en vers latins ». Il fallait toute la patience et aussi toute la fécondité des versificateurs du moyen âge pour entreprendre une pareille tâche. Deux hommes y suffirent cependant et ce poème volumineux fut composé par *Pierre Riga,* prêtre et professeur de théologie à Reims, qui eut pour collaborateur *Gilles* de Paris, diacre et simple écolier. Le premier exemplaire de l'*Aurora* contient environ 18,000 vers; le second en renferme plus de 23,000! Les pièces liminaires qui accompagnent la deuxième copie ne sont certainement pas moins curieuses et intéressantes que le poème lui-même. L'écriture de ce gros volume in-4° est fort soignée et les initiales diaprées en bleu et en rouge s'y comptent par centaines.

Voici maintenant trois beaux exemplaires du *Roman de la Rose* (n°s 19, 20, 21). Tous trois, écrits sur vélin in-folio à deux colonnes, se font remarquer par la richesse de leur ornementation : le premier, qui date de la moitié du XIVe siècle, contient une grande miniature et vingt-six petites à fond d'or, et renferme 22,149 vers; le second, qui en compte 23,944, est de la même époque que le précédent et contient treize miniatures à fond d'or; le dernier, du commencement du XVe siècle, ne se compose que de 21,636 vers; il est recouvert d'une ancienne reliure fort belle et, comme les deux autres, est décoré de miniatures, bordures et lettres ornées. Ne pouvant nous arrêter plus longtemps sur eux, quittons *Guillaume de Lorris* et *Jehan de Meung,* mais pour retrouver ce dernier au numéro suivant (22), l'un des plus remarquables de cette splendide collection : « *la Consolation de philosophie,* traduite en vers et en prose par Jehan de Meung » (in-4° de 158 feuillets). On sait de quelle célébrité jouit, au moyen âge, l'ouvrage de Boèce; il fut traduit dans presque toutes les langues et notamment huit fois en français, tant en prose qu'en vers; la traduction que renferme le présent manuscrit est dédiée à Philippe le Bel et paraît être la seconde des versions françaises. Le manuscrit est admirable; il est sur vélin et date de la seconde moitié du XVe siècle : indépendamment des lettres ornées, rubriques, bordures et encadrements qui le décorent, il contient à chacun des cinq livres de Boèce cinq miniatures du plus haut intérêt. Celle qui figure en tête du volume (et dont un fac-similé est joint à cet article) est due à un véritable

artiste et peut assurément être comptée parmi les chefs-d'œuvre de la miniature française du xve siècle. Elle est, en outre, d'une importance exceptionnelle pour la topographie monumentale de Paris. Elle représente, à gauche, la coupe d'une salle du Palais de Justice. Le roi Philippe le Bel, entouré de ses courtisans, siège sur son trône fleurdelisé, le sceptre en main. Parmi les assistants, au premier plan à droite, on voit un personnage vêtu d'une longue robe à capuchon, qui représente Jehan de Meung. La couverture de la salle royale a extérieurement la forme



d'un dôme, derrière lequel apparaissent les deux tours rondes et la tour carrée du Palais. — A droite, séparé par une ruelle, est un édifice gothique dont la façade rappelle complètement celle de l'église Saint-Michel-du-Palais. Cet édifice représente la prison de Boèce; il est ouvert sur le devant et laisse voir le ministre de Théodoric, assis sur un banc; devant lui se tient une reine vêtue de blanc : c'est la Philosophie. A l'extrémité de la ruelle qui sépare les deux édifices on aperçoit le Pont-au-Change

avec ses maisons portant des enseignes et la Seine coulant sous les arches. — Cette miniature, grâce à la finesse du pinceau, à l'heureuse opposition des tons, à l'expression des physionomies, constitue réellement un petit tableau fort achevé. Les quatre autres sont un peu moins belles mais non moins intéressantes; toutes sont d'une grande fraîcheur et le volume entier est d'une conservation absolument irréprochable. Enfin, le luxe exceptionnel qui règne d'un bout à l'autre de ce manuscrit fait songer à une provenance royale ou princière; aussi sera-ce sans nul doute un de ceux que les amateurs d'élite se disputeront avec le plus d'ardeur.

Un ouvrage qui, sous des aspects beaucoup plus modestes, paraît cependant devoir exciter également maintes convoitises, c'est un manuscrit sur vélin, du commencement du XVe siècle, intitulé : *les Règles de la seconde Rectorique* (n° 25, pet. in-4° de 78 feuillets). — C'est, en d'autres termes, une véritable *poétique,* dans laquelle l'auteur anonyme a recueilli les préceptes et les exemples de versification fournis par les poètes français depuis la seconde moitié du XIIIe siècle. Il cite successivement ses auteurs : Guillaume de Saint-Amour, G. de Lorris, Jehan de Meung, Philippe de Vitry, Guillaume de Machault, Brisebarre de Douay et bon nombre de rimeurs oubliés dont les noms seraient peut-être à jamais perdus, si l'on n'en retrouvait la trace dans cette étrange et bien précieuse compilation, qui contient en outre un très ample *dictionnaire de rimes*, le plus ancien que l'on connaisse. Bienheureux sera l'adjudicataire de ce traité, dont on peut faire comprendre la valeur d'un seul mot : il est UNIQUE !

Je note en passant (n° 30) un ravissant exemplaire des *Quatrains de Pybrac,* bijou calligraphique de la main d'*Esther Anglois,* enfermé comme dans un écrin, dans une délicieuse reliure en maroquin rouge couverte d'ornements exquis. Les quatrains, au nombre de 126, offrent cette particularité que l'écriture de chacun d'eux est différente. Les manuscrits sortis de la plume de Mlle Anglois sont fort rares, en France surtout; elle n'en exécutait que pour son plaisir et à l'étranger. Ch. Nodier, d'après une note autographe collée dans le volume, n'a vu, outre ce présent ouvrage, qu'un seul autre manuscrit provenant de Mlle Anglois.

On ne saurait non plus passer sous silence deux exemplaires des *Philippiques* de La Grange-Chancel (n°s 31-32) exécutés avec beaucoup de soin, de 1720 à 1725, et qui seraient bien curieux à compulser en vue d'une nouvelle et *vraiment définitive édition* de ces odes si pleines de fiel. Le second manuscrit notamment appelle l'attention par une particularité du plus haut intérêt : on ne connaissait jusqu'à présent que *cinq* odes, il en contient *six.* La pièce jusqu'à ce jour inédite, placée dans le manuscrit comme quatrième ode, compte dix-huit strophes; loin d'être une satire contre le Régent, elle est au contraire entièrement consacrée à l'éloge de ce prince et soulève par suite un problème multiple : à quel moment, par qui, dans quel but fut composée cette palinodie? Ces ques-

tions d'ailleurs ne sont pas près d'être résolues, car, si j'en crois mes souvenirs, il existerait différents textes de cette sixième ode inédite. C'est ainsi qu'un des amateurs les plus distingués de curiosités satiriques, M. A. B....s, posséderait, m'assure-t-on, une sixième *Philippique* dont le texte n'est point identique à celui du présent recueil.

Une autre rareté du plus haut goût, c'est un manuscrit (nº 26) contenant les poésies de notre roi *Charles VI.* Qui eût cru que l'époux infortuné d'Isabeau de Bavière eût jamais rien composé? Cependant (si toutefois le rubricateur n'a pas commis une faute de transcription), *les Enfances et miracles de Jésus-Christ*, en vers, n'ont rien moins qu'une origine royale : notons que le malheureux monarque qui se livrait ainsi à la poésie dévote, ne manquait pas d'une certaine habileté dans la versification. On voit combien ce fait, insoupçonné jusqu'à ce jour, ajoute d'intérêt au présent manuscrit, UNIQUE copie connue du poème de Charles VI.

Si nous venons maintenant à la classe de l'histoire, nous n'aurons que l'embarras du choix, pour citer les merveilles qui s'y trouvent réunies. Ce sont d'abord les *Antiquitates Judaicæ* et le *de Bello Judaico*, de *Flavius Josèphe* (nº 53), beau manuscrit du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Tron, en Belgique, admirablement décoré; — un manuscrit en partie *autographe*, de *Geoffroy de Courlon* (*Gaufridus de Collone*, nº 57), de 1293, relatif à l'histoire ecclésiastique de la ville de Sens, volume UNIQUE, dans une belle reliure de *Hagué;* — les *Poésies de Jehan Molinet* (nº 28), dont la moitié au moins est *inédite,* et les *Chroniques des Flandres et de Bourgogne* du même auteur (3 volumes in-folio, écriture de 1520 à 1526); — un précieux recueil du XIIe siècle (nº 55), contenant des textes historiques d'un grand intérêt (Pseudo-Callisthène, Eginhard, le moine de Saint-Gall, Paul-Diacre, etc., etc.), et qui provient à n'en pouvoir douter de l'abbaye de Saint-Victor de Paris; — une *Histoire Universelle* jusqu'à la mort de Jules César (nº 61), grand in-folio sur vélin, de 338 ff. à 2 colonnes, décoré notamment de deux grandes miniatures offrant ensemble onze sujets et de quarante-sept moyennes, sans parler des centaines de lettres ornées qu'on y rencontre; cet admirable et précieux volume, exécuté vers le milieu du XIVe siècle, a successivement appartenu, ainsi que le prouvent les signatures autographes du dernier feuillet, au connétable *Louis de Luxembourg*, *comte de Saint-Paul*, décapité en 1475, par ordre de Louis XI, puis à la maison de Clèves; les miniatures sont pleines de détails importants pour l'histoire du costume et des usages à la fin du moyen âge; — la *Fleur des Hystoires de la Terre d'Orient,* par *Hayton*, ou *Haycon* (nº 64), manuscrit sur vélin, orné de superbes miniatures et exécuté, au commencement du XVe siècle, pour le connétable *Valéran de Luxembourg;* — les *grandes Chroniques de France,* dites de *Saint-Denis* (nº 65), manuscrit sur vélin grand in-folio à 2 colonnes, exécuté au commencement du XVe siècle et orné de trente-trois remarquables

miniatures ; — deux précieux manuscrits de l'*Histoire des Croisades* de *Guillaume de Tyr,* traduction française et continuations (nos 62 et 63), contenant le premier, vingt-cinq, le second, quarante-sept miniatures d'une extrême fraîcheur et d'une incomparable finesse d'exécution; — l'*Histoire de Bertrand du Guesclin* (nº 66), traduite de rime en prose par ordre de Jehannet d'Estouteville; — les *Funérailles d'Anne de Bretagne*, par *Pierre Choque* (nº 67); — le *Sacre et couronnement de la Reine Claude* (nº 68); — les *Privilèges octroyés aux notaires* (nº 70), splendide manuscrit sur vélin, exécuté en France vers 1550, et orné d'encadrements historiés dont la peinture est attribuée à *Jean Cousin;* nous leur avons emprunté celui qui entoure la première page du présent article; — vingt autres manuscrits enfin, français, italiens, espagnols, tous si remarquables au point de vue de l'exécution des ornements, des peintures, des reliures, etc., que pour être bien connu, chacun d'eux pourrait faire l'objet d'une monographie spéciale.

Je ne quitterai point la partie des manuscrits sans donner une mention particulière aux trois suivants : *Histoire généalogique de la maison de Rabutin* (nº 72), manuscrit *autographe* de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules,* et précieux document terminé en 1683, recouvert d'une belle reliure du XVIIe siècle, aux armes de l'auteur et de la duchesse de Holstein; — *Almanach* (poétique et satirique) *de l'année 1721* (nº 74), délicieux manuscrit sur vélin, exécuté pour la petite-fille du Grand Condé, la célèbre *Duchesse du Maine*; les sept feuillets de cette ravissante plaquette in 4º, recouverte d'une riche reliure *à la ruche*, sont remplis d'allusions piquantes dont la publication jetterait sans doute beaucoup de lumière sur certaines particularités de la petite *cour de Sceaux;* — enfin les *Taxes prélevées sur les Églises du monde entier par la Cour de Rome* (nº 58) me paraît être un des plus importants, sinon le plus précieux manuscrit de notre collection. Exécuté sur vélin, en Italie, à la fin du XVe siècle pour le pape Sixte IV, il a successivement appartenu au cardinal *Pierre Riario* et *au pape Jules II.* C'est la liste, en latin, des revenus que la papauté tirait des églises de la chrétienté, à chaque changement de dignitaire. Pas un évêque, pas un abbé, pas un prieur ne pouvait prendre possession de son siège sans acquitter la taxe, dont le montant total constituait au souverain pontife d'immenses revenus. Pour n'en citer qu'un exemple, l'archevêché de Rouen, un des plus imposés d'ailleurs, était taxé à 12,000 ducats. Ce manuscrit, auquel on ne sache pas qu'il ait jamais été fait d'emprunt, est donc un monument historique de la plus grande valeur, puisqu'il constitue à lui seul la statistique officielle de la juridiction de la Cour de Rome, au XVIe siècle, sur le monde catholique. Sa condition matérielle est admirable sous tous les rapports : formons des vœux pour que cette merveille ne quitte point la France, non plus que les autres trésors que renferme cette vente.

M'étant étendu, beaucoup trop peut-être, sur la partie manuscrite de la nouvelle vente A. Firmin-Didot, il ne me reste que bien peu de place pour parler de livres imprimés. Cette deuxième partie du catalogue comprend 470 articles, parmi lesquels figurent nombre d'*incunables*, des impressions rares des *Alde,* des *Estienne,* de *Geoffroy Tory,* d'*Étienne Dolet;* des livres précieux sortis des presses d'*Ulrich Géring* et ses collaborateurs, *premiers imprimeurs de Paris*; des *premiers livres* grecs imprimés à Paris par *Gilles de Gourmont;* des impressions extraordinairement rares de la *seconde typographie parisienne,* celle de *Pierre de Keysere* et *Jean Stoll.* D'après une note de la main même de M. A. Firmin-Didot, les exemplaires de cette deuxième typographie parisienne sont si peu communs en France, qu'il a mis plus de dix années à en découvrir des spécimens; ceux qu'il a pu se procurer par la suite provenaient en grande partie d'Allemagne.

Dans cette belle section des livres imprimés, les exemplaires uniques, les exemplaires sur *vélin*, les curiosités les plus surprenantes et les plus rares sont loin de manquer; je ne puis en signaler que quelques-unes prises au hasard : c'est, par exemple, une exquise plaquette de sept pages in-8° seulement qui a pour titre : *La novella della figluola del mercatante che si fuggi la prima sera dal marito per non essere impregnata* (n° 286). Ce bijou, orné de trois ravissantes gravures sur bois, ne porte ni date ni lieu d'impression, mais très probablement il a dû voir le jour à Florence, vers le commencement du XVI[e] siècle : cet exemplaire, *le seul connu*, a appartenu au fameux Libri, puis au marquis de Morante.

C'est à ce dernier bibliophile qu'appartenait encore une curiosité que nous retrouvons ici : *le Martial de Malherbe* (in-folio, 1611; n° 189), avec l'*ex-libris* et une pièce inédite de 30 vers de la main de cet illustre poète, et, au bas du titre, ces deux lignes aussi de sa main : « *Delectare in Dno, et dabit tibi petitiones cordis tui* », — *fr. Malherbe. -1612.* — Qui ne voudrait pouvoir acquérir l'exemplaire *unique* du poème latin, en forme prosopéique (n° 204), consacré par *Geoffroy Tory* à la mémoire de sa fille Agnès, morte à l'âge de dix ans? Cette plaquette de 8 feuillets, qui a précédemment appartenu à M. Techener et au marquis de Morante, offre, pour la première fois, la marque de Tory, *le Pot cassé,* mais avec une petite image qui représente l'âme de sa fille montant au ciel et qui n'a jamais reparu depuis dans ses livres. — Je ne puis m'empêcher de signaler encore presque toutes les *éditions originales* in-4° des pièces de *Corneille;* des *éditions originales* de Racine; une série de vingt *ballets* rarissimes, dont les intermèdes ont été composés par *Molière* et dont un ou deux sont restés inconnus à l'éminent M. Paul Lacroix; enfin, la merveille des merveilles, le *clou* de la vente, comme on dit maintenant : *le Dialogue des créatures,* traduit par *Colard Mansion* et imprimé à Gouda (Hollande) en 1482. Cet exemplaire, orné de bois

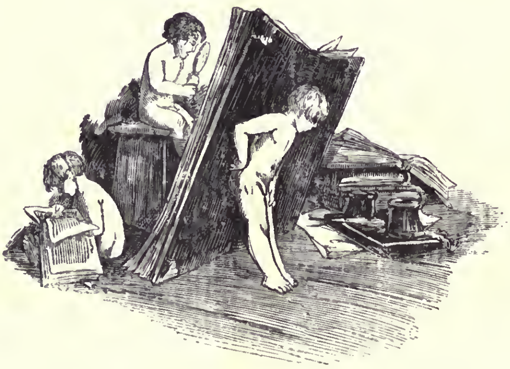
extrêmement curieux, est revêtu d'une fort riche reliure de Trautz-Bauzonnet; c'est, avec l'exemplaire, moins beau d'ailleurs, de la Bibliothèque nationale, le *seul* que l'on connaisse aujourd'hui.

Ainsi qu'on a pu le voir, dans cette revue si précipitée, la troisième vente Ambroise Firmin-Didot ne le cède presque pas aux précédentes. Elle n'épuise pourtant pas non plus les merveilles de cette splendide collection, et les deux ventes qui auront lieu dans un temps encore indéterminé réservent bien d'autres surprises au monde des vrais bibliophiles.

Bien que dispersée en mille mains, cette admirable bibliothèque survivra à sa désagrégation. Son souvenir ne saurait périr, grâce au monument que lui élève son bibliographe, je devrais dire son historien, M. Gustave Pawlowski; en effet, le savant bibliothécaire de la maison Firmin-Didot, a rédigé le catalogue de cette collection presque sans rivale avec tant de soin, de goût, d'exactitude et d'érudition que les cinq parties de son beau travail formeront plus tard un complément indispensable du *Manuel du libraire*.

Et maintenant, ô bibliophiles, *macti nummis estote!* Les enchères sont ouvertes, le combat commence, il s'agit de forcer la victoire qui, en cette occasion comme en tant d'autres, cèdera aux plus gros bataillons, c'est-à-dire aux plus gros sacs d'écus.

SPECTATOR.



LA RELIURE ILLUSTRÉE

Fig. 92. — Beauvilliers *(Marie-Suzanne-Françoise* du Creil de Bournezeau, duchesse de), dame d'honneur de Madame Adélaïde, née le 18 août 1716, morte vers 1780. Elle était fille de Jean-François du Creil de Bournezeau, baron de Buillac, seigneur de Châtelux, conseiller d'État et intendant de Metz, mort à Paris le 18 mai 1761 âgé de soixante dix-huit ans, et de Marie-Claude-Thérèse Turgot. Elle avait épousé, le 30 décembre 1738, Paul-François de Saint-Aignan, duc de Beauvilliers, pair de France, né le 16 août 1710, décédé le 7 janvier 1742.

Pieuse et riche, dit le duc de Luynes, la duchesse de Beauvilliers avait réuni un grand nombre d'ouvrages la plupart sur des matières religieuses et très bien reliés. Quoique avare, selon d'Argenson, elle semble pourtant n'avoir rien négligé pour rendre sa collection de livres utile et belle au point de vue qui l'intéressait.

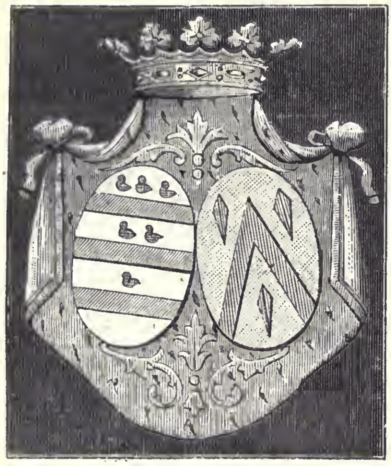
Sa marque se trouve frappée sur : *Consolations chrétiennes,* 1744, joli volume habillé en maroquin citron, faisant partie aujourd'hui des richesses bibliographiques rassemblées par M. le marquis de Gallard en son château de Wideville (Ile-de-France).

Fig. 93. — Bourdeau (*Christophe* de), seigneur de Castera, au pays des Lannes, directeur de la monnaie de Perpignan en 1737 et de celle de Toulouse en 1739. Il avait épousé vers 1727 Marie-Noelle de la Porte, dame de Baluzin.

Possesseur d'une grande fortune, instruit, amateur ardent des lettres et des arts, le seigneur de Castera avait collectionné un grand nombre de livres et de médailles antiques, en son hôtel de Saint-Sever (Landes). Tout fut dispersé en 1793.

Empreinte prise sur : *Office de la semaine sainte,* 1726, conservé au

Fig. 92. — Beauvilliers de St-Aignan.



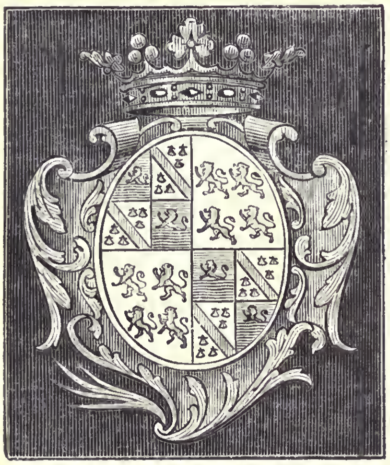
Saint-Aignan : *Fascé d'argent et de sinople. Les fasces d'argent chargées, la 1re de 3 merlettes, la 2e de deux et la 3e d'une seule; accolé de* Creil de Bournezeau, *qui est : d'or au chevron de gueules, accompagné de trois clous de la passion de même.*

Fig. 93. — Bourdeaux.



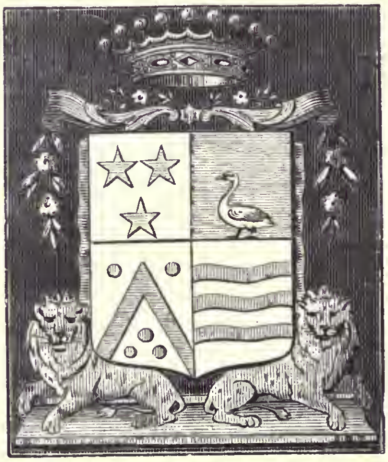
Écartelé : au **1**, *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, et en pointe, d'un casque antique d'argent; au* **2**, *de gueules à deux épées d'or passées en sautoir; au* **3**, *de gueules à la croix potencée d'argent; au* **4**, *d'azur au lion d'or accompagné de deux fleurs de lys du même en chef.*

Fig. 94. — Bullion-Wideville.



Écartelé : au **1** *et* **4** *contre écartelé; au 1 et 4 d'azur à trois fasces ondées d'argent, au lion issant d'or, qui est de* Bullion; *au 2 et 3 d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six coquilles du même en orle, qui est de* Vincent. *Au* **2** *et* **3**, *d'argent à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés et lampassés d'or, qui est de* Beauvau.

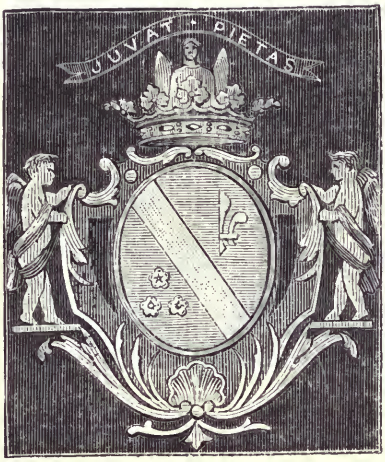
Fig. 95. — Captan.



Ecartelé : au 1, d'argent à trois étoiles d'azur; au 2, d'azur au cygne d'argent; au 3, d'argent au chevron d'azur, accompagné de cinq tourteaux de gueules, deux en chef, trois en pointe, mal ordonnés; au 4, d'argent à trois fasces ondées de gueules.

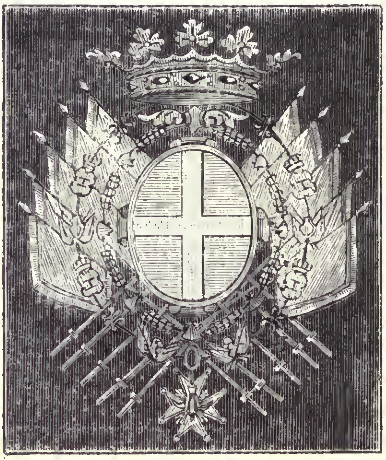
château de Wideville. Ce volume est revêtu de maroquin citron orné de compartiments à petits fers.

Fig. 96. — Caraman.



D'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi fleur de lys fleuronnée de même, et en pointe de trois roses d'argent posées en orle.

Fig. 97. — Castries.



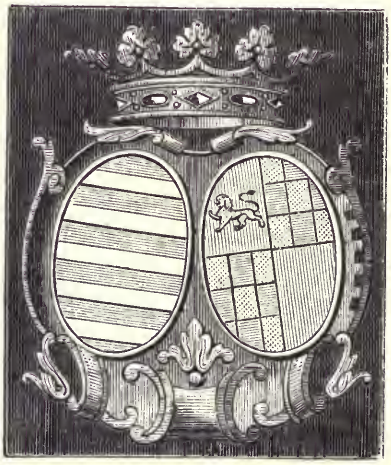
D'azur, à la croix d'or.

Fig. 98. — Castries.



Comme le précédent.

Fig. 99. — Caumartin.

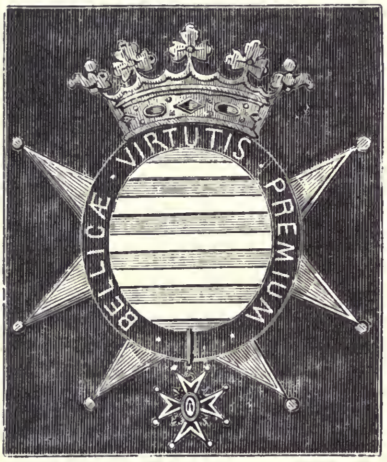


Caumartin : *D'azur á cinq fasces d'argent; accolé de* Verthamon, *qui est écartelé : au 1, au lion passant d'or; au 2 et 3, à cinq points d'or équipolés à 4 d'azur; au 4 de gueules plein.*

Fig. 94. — Bullion-Wideville (*Marie-Catherine* de Beauvau, marquise de), fille de Jacques de Beauvau, troisième du nom, maréchal de

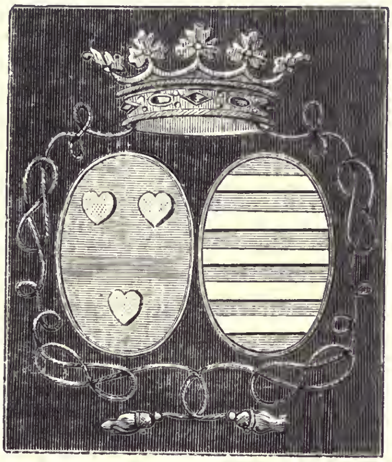
camp et armées du roi, et de Diane-Marie de Campet. Son mari, Louis de Bullion de Wideville, marquis d'Attilly en Brie, seigneur de Pamphon et de Long-Chêne, mourut le 18 juin 1693. Elle épousa en secondes

Fig. 100. — CAUMARTIN.



D'azur à cinq fasces d'argent.

Fig. 101. — CAUMARTIN.



D'azur, à trois cœurs d'or posés deux en chef, un en pointe, qui est de LA COUR *accolé de* CAUMARTIN.

noces Pierre de Barville, seigneur de Nocé, lieutenant du roi au fort de Barraux.

Sa bibliothèque contenait, entre autres ouvrages, une fort belle réunion d'œuvres dramatiques.

Marque frappée sur : *Œuvres de théâtre de M. de Nivelle de la Chaussée,* 1752, conservées au château de Wideville.

Fig. 95. — CAPTAN *(Pierre-Augustin-Frédéric-Joseph* DE) seigneur de Monneins, né le 21 juin 1769. Capitaine au régiment d'Aunis, il émigra au moment de la Révolution et servit dans l'armée de Condé. A son retour en France, il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, puis commandant de l'arrondissement de Saint-Sever (Landes). Il avait épousé Marie-Paule-Camille de Bourdeau, d'Audigeos de Castera, fille de Pierre-Martin de Bourdeau et de Marie-Joseph de Camarieu.

Cet amateur possédait une remarquable collection de voyages au XVIIIe siècle et une suite nombreuse d'éditions Cazin. La plupart de ces ouvrages, ornés de la marque ci-dessus, font partie de la bibliothèque du château de Wideville.

Fig. 96. — CARAMAN *(Marie-Jean-Louis* DE RIQUET, dit le MARQUIS DE) brigadier des armées du roi, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Ce

fut le quatrième fils de Victor-Pierre-François, comte de Caraman, et de Louise-Madeleine-Antoinette du Portail. Né le 26 novembre 1731, il mourut en 1806. Avait-il une bibliothèque ? Il ne faut pas en douter, d'après son fer. Mais de quoi se composait-elle, et qu'est-elle devenue ? *Chi lo sa !* Tout ce que nous pouvons dire c'est que ses armes figurent sur : *Six quatuors, par Chartrain,* conservés à la Bibliothèque nationale sous la cote : f° Vm 1780 ; ouvrage qui lui est dédié par l'auteur. D'où nous inférons que c'est l'auteur lui-même qui, dans un but facile à comprendre, aura fait frapper l'écusson du marquis sur son œuvre en la lui adressant : usage assez fréquent à cette époque.

Fig. 97 et 98. — Castries (*Charles-Eugène-Gabriel* de la Croix, dit le marquis de), maréchal de France, ministre de la marine et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. C'est à lui que l'on doit l'importante victoire de Clostercamp, remportée en 1760 sur le duc de Brunswick, commandant en chef les lignes ennemies. Il quitta la France pour prendre du service dans l'armée de Condé au moment de la Révolution, puis se retira à Wolfenbutel, où il mourut en 1801 à l'âge de soixante-quatorze ans. Il était né le 25 février 1727. Le duc le fit inhumer à Brunswick même et lui érigea un tombeau, honorant ainsi et le vainqueur et le vaincu.

Avant de quitter la France le marquis de Castries vendit tous ses livres et toutes ses pièces artistiques. De part et d'autre il y avait là des sujets de prix. Sa marque est très commune, ce qui tendrait à faire croire que sa bibliothèque était considérable.

Nous avons trouvé de lui deux fers : l'un n° 97, quand il n'était encore que colonel d'un régiment de cavalerie, grade indiqué par les guidons placés de chaque côté de l'écu ; l'autre n° 98, lorsqu'il fut créé maréchal de France, comme le montrent les deux bâtons passés en sautoir, insignes de cette dignité militaire. Ce dernier fer est placé sur : *Tableau des variétés de la vie humaine, par M. G. Daignan ;* Paris, 1786, inscrit sous le n° 56 dans le *catalogue Lambilly,* Paris, Aubry, 1866.

Fig. 99. — Caumartin (*Catherine Madeleine* de Verthamon, dame de), décédée le 28 octobre 1722 âgée de quatre-vingts ans. Elle fut inhumée aux Minimes de la place Royale, à Paris, dans la chapelle de Verthamon. Elle avait eu pour mari Louis-François le Fèvre de Caumartin, conseiller d'État et intendant de la province de Champagne, mort à Paris le 3 mars 1687, le fondateur de cette fameuse bibliothèque dont nous parlerons plus bas, qui passa successivement entre les mains de plusieurs membres de la famille, et toujours en s'augmentant, jusqu'à Jean-François-Paul le Fèvre de Caumartin, évêque de Blois, le dernier possesseur, mort en 1733.

Parallèlement à la collection de son mari, Mme de Caumartin avait aussi la sienne propre, qu'elle forma avec un goût digne d'un vrai

bibliophile. On dit qu'elle était fort nombreuse. Presque tous ces volumes étaient accompagnés des armes de Caumartin, accolées de celles de Verthamon.

Empreinte tirée du cabinet de M. Richard Desaix, à Issoudun.

Fig. 100. — CAUMARTIN *(Antoine-Louis-François* LE FÈVRE DE), deuxième du nom, chevalier, marquis de Saint-Ange, comte de Moret, seigneur de Caumartin, de Boissy-le-Châtel, etc. Né le 30 juillet 1725, mort en avril 1803.

Cet amateur délicat, qu'il ne faut pas confondre avec Caumartin Saint-Ange, l'ami de Voltaire, et qui suivra, avait été successivement conseiller au grand conseil, maître des requêtes, intendant de Flandre et d'Artois, conseiller d'État, prévôt des marchands de Paris, et chancelier de l'ordre de Saint-Louis. Ses livres étaient estimés. Vendus à l'encan après sa mort, ils rapportèrent, dit-on, environ 10,000 fr.

Fig. 101. — CAUMARTIN *(Madeleine-Charles-Émilie* LE FÈVRE DE), fille de Louis-François et de Catherine-Madeleine de Verthamon, citée n° 99. Elle avait épousé, le 8 mars 1693, Jacques de la Cour, seigneur de Manneville et de Balleroi, conseiller au parlement de Normandie, puis maître des requêtes, décédé le 19 mai 1725. Elle mourut le 9 mai 1749 dans la soixante-seizième année de son âge, en son château de Balleroi près Bayeux (Normandie), où se trouvait sa collection de livres dont la majeure partie portaient ses armes, qui étaient de la Cour accolé de Caumartin ; l'écu entouré de la cordelière, signe de viduité.

Marque prise sur : *Histoire du vicomte de Turenne,* par l'abbé Raginet; La Haye, 1738, in-12, de la bibliothèque de M. le comte David de Riocourt.

JOANNIS GUIGARD.



ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

> « Les *monographies* sont le moyen le plus assuré de faire progresser la science bibliographique. »

Chevaux (Les) au Manège. Ouvrage trouvé dans le portefeuille de Mgr le prince de Lambesc, grand écuyer de France. Aux Tuileries (Louvre), 1789. Trois livraisons de 8 pages in-8° chacune.

Ce pamphlet anonyme, dirigé contre les membres de l'Assemblée nationale, qui siégeait au Manège, est décrit dans la « Bibliographie de la presse périodique » de M. E. Hatin (p. 114). Chaque numéro, nous dit-il, a sa clef sur un feuillet séparé et sous le titre de : « Noms des chevaux à dresser, avec leur caractère et leurs penchants. » On apprend ainsi que le *Pétulant*, c'est Mirabeau; l'*Ombrageux*, c'est Clermont-Tonnerre ; le *Familier*, c'est l'évêque d'Autun (Talleyrand) ; la *Cabreuse*, c'est l'abbé Maury; l'*Indocile*, c'est Target; le *Peureux*, c'est le duc d'Orléans; l'*Intrépide*, c'est Grégoire ; la *Rusée*, l'abbé de Montesquiou ; le *Foudroyant*, Thouret ; l'*Heureux*, Bailly; l'*Inconstant*, d'Antraigues; la *Nonchalante*, l'archevêque d'Aix (de Boisgelin) ; le *Terrible*, Châteauneuf-Randon, etc., etc.

Ce curieux et rare libelle n'est pas fort tendre à l'égard des personnages qu'il vise et au sujet desquels il s'exprime ainsi :

> Leur orgueil foule aux pieds l'orgueil du diadème;
> Ils ont brisé le joug pour l'imposer eux-même.
> De notre liberté ces illustres vengeurs,
> Armés pour la défendre, en sont les oppresseurs.
> Sous les noms séduisants de patrons et de pères,
> Ils affectent des rois les démarches altières.

Chronique (La) indiscrète du XIX[e] siècle. Esquisses contemporaines extraites de la correspondance du prince de***. Paris, Persan, 1825. In-8°.

Selon Barbier, qui l'a d'ailleurs assez mal traité, cet ouvrage est de *P. Lahalle, J. B. J. J. P. Regnault-Warin* et *J. B. B. de Roquefort.* C'est une compilation d'anecdotes, de portraits, etc.; cerains personnages y sont nommés en toutes lettres, notamment Barbier, auquel on rend de justes hommages, et qui déclare que c'est le seul article bien fait et exact. Un plus grand nombre de personnes, qui ne jouent pas toujours un beau rôle, ne sont désignées que par des initiales. Il y a là à faire une clef que l'on pourrait publier aujourd'hui sans inconvenient.

Chute de la médecine et de la chirurgie, ou *le monde revenu dans son premier âge;* traduit du chinois par le bonze *Luc-Esiab.*

B R
A Q N

A *Emeluogna,* la présente année 000 000 000. Petit in-8° de *n* pages. Dans quelques exemplaires, au milieu des quatre lettres BRAN, la lettre Q est remplacée par celles-ci : MON E

Cette fantaisie malpropre, décrite à la page 5 de la « Bibliotheca Scatalogica », est remplie de mots d'apparence hétérogène, mais dont la clef est bien facile à trouver : il suffit de lire ces mots à rebours, comme on lit l'hébreu; exemple : *Sarg-Ydram* — Mardy-Gras.

Toute cette facétie roule sur une recette pour faire vivre jusqu'à trois cents ans, laquelle a été découverte par le célèbre docteur *Reihc-a-Top*, médecin du grand *Luc-ecus.*

Voici cette précieuse formule :

Essius-ed-Norte, un gros.
Etomram-ed-Eriof, deux onces.
Neihc-ed-Edrem, quatre onces.

Mêlez le tout dans une pinte de *Ellieiv-ed-Tassip,* qu'on réduira à une chopine.

Suivent les attestations des docteurs *Eriofehcel, Narb-Eluogne, Essev-Emuh,* et des médecins *Lucneelffuos, Norte-Ebog, Tuot-Zelava :* le tout contresigné *Sarg-Ydram.*

Nous laisserons aux amateurs.... de ces grasses facéties le soin de traduire ces noms. Nous ajouterons seulement que cet opuscule fait partie des onze volumes petit in-8° publiés par *Caron* (Pierre-Siméon), de 1798 à 1806. On sait que cette collection n'a été tirée qu'à 56 exemplaires et, au dire du spirituel rédacteur de la « Bibliotheca Scatalogica », ceux qui sont complets se vendent plus cher qu'un bel exemplaire de Bossuet, de Buffon ou de Voltaire. Séparément, toutefois, ces opuscules sembleraient avoir beaucoup moins de valeur, car celui dont il est ici question n'était coté que 1 fr. 50 en 1873, dans le 90[e] catalogue de la librairie Baillieu.

Comédiens (Les) ou *le Foyer*, comédie en un acte et en prose attribuée à l'auteur du « Bureau d'esprit », représentée par les comédiens de la ville de Paris, au théâtre du Temple, le 5 janvier 2440. Paris, de l'imprimerie des successeurs de la veuve Duchesne, M M CCCC XL. In-8°. Certains exemplaires ont un titre ainsi conçu : « Les Comédiens ou le Foyer, comédie en un acte et en prose, par M***. Londres, 1777. » In-8°.

Cette pièce, cataloguée sous le n° 2131 de la bibliothèque de Soleinne, fait l'objet de la note suivante : « Cette comédie est certainement de *Louis-Sébastien Mercier* qui, dans sa fameuse querelle avec les comédiens, imagina de se venger d'eux en les mettant sur la scène : Le Kain, sous le nom de *Gengiskan ;* Préville, sous celui de *Crispin;* Molé, sous celui d'*Hippolyte*, etc. Voici une note de Joseph Pain à ce sujet : « Mercier m'a déclaré que cet ouvrage est sorti de sa plume à l'époque de son procès avec les comédiens, quoique l'avertissement l'attribue au chevalier Rutlidge, qui, lui-même, dans la préface du « Train de Paris », l'avoue. Mercier a même travaillé au « Bureau d'esprit », qui a paru sous le nom de Rutlidge. Cet Irlandais ne possédait pas encore assez la langue française. »

Nous ne saurions terminer cet article sans parler de l'obligeante communication de M. L. Sapin, qui place sous nos yeux un charmant exemplaire des « Comédiens », dont voici la description :

« Les Comédiens ou le Foyer, comédie en un acte et en prose, par M***. *Quid facient Domini, audient cum talia fures?* A Londres, M. DCC. LXXVII. » In-8° de 32 pages.

A cet exemplaire est jointe une clef manuscrite bien complète que voici :

MESSIEURS :

Gengiskan,	—	Le Kain.
Crispin,	—	Préville.
Alceste,	—	Bellecour.
Lusignan,	—	Brizard.
Hippolyte,	—	Molé.
Harpagon,	—	Desessarts.
Monvilain,	—	Monvel.
Crispinet,	—	Dugazon.
Nigaudin,	—	Bouret.
Posezéro,	—	Dauberval.

MESDAMES :

Alceste,	—	Bellecour.
Aménaïde,	—	Vestris.
Minaudier,	—	Fannier.
Bertinet,	—	Hus.
Crispin,	—	Préville.
D......	—	Doligni.

Commirii (J.), Societatis Jesu, carmina. Nova editio. Parisiis, Barbou, 1753. 2 vol. in-12.

On sait que le père Jean Commire est un des écrivains modernes qui ont cultivé avec le plus de succès la poésie latine. L'édition ci-dessus, la meilleure de toutes, contient, outre ses Imitations des Psaumes, ses Pièces héroïques, ses Odes, ses Idylles, ses Épigrammes, etc., un recueil de *Fables*, qui permettent de comprendre leur auteur dans cette étude. S'il faut en croire, en effet *Chrétien Gryphius* (« Essai sur les historiens du XVIIe siècle », p. 277), les fables du P. Commire ont une clef. Voici d'ailleurs comment s'exprime Gryphius à ce sujet :

« .... Mais le P. Commire s'est surtout montré admirable dans ses *Fables*, où, sous des emblèmes ésopiques et dans un style digne de Phèdre, il a retracé d'une manière charmante les plus graves événements de l'Europe. Aussi crois-je rendre un véritable service à mes lecteurs en leur offrant ici la clef des principales énigmes qui y sont contenues. Ainsi, dans la première fable, le *Soleil* désigne le roi de France ; les *Grenouilles* ne sont autre chose que les Hollandais ; l'*Aigle*, c'est l'empereur ; l'*Épervier*, c'est Montecuculli ; les *Pigeons*, ce sont les magistrats de Cologne et de Munster; enfin le *Rossignol* ne peut désigner que Fürstemberg, évêque de Paderborn, poète et littérateur excellent. — Dans la fable IXe peut-on voir autre chose dans *La conjuration des Étoiles contre le Soleil*, que l'alliance conclue contre la France, en 1689, par les princes chrétiens, et ne reconnaît-on pas bien les Hollandais sous le nom emblématique de *Poissons?* — Dans la fable XVIIe, l'*Aigle* et le *Roitelet* signifient manifestement l'empereur et le Hanovre. — Enfin dans la fable XIXe, on ne saurait voir, dans le *Traité des Chiens avec les Loups*, qu'une allusion à l'alliance des Anglais avec la Hollande..... »

Il est regrettable que Chr. Gryphius n'ait pas plus étendu ses conjectures qui ont au moins le mérite de paraître assez ingénieuses.

Comte (Le) de Tiliedate, par *Mme la marquise de P****. Paris, Gissey, 1703.

Cet ouvrage, qui a pour auteur Mme de Perne (et suivant d'autres, Mme de Princé), serait une histoire véritable sous des noms imaginaires. « Cette histoire est si récente, dit l'auteur à la fin de son livre, que je n'en puis donner pour le présent davantage au public. » (Voir catalogue J. Techener, 1858, no 11836, où un superbe exemplaire est côté 28 fr.)

Comtesse (La) d'Olonne, comédie en un acte et en vers.

Cette pièce est une sorte de réduction de la comédie, en quatre actes très courts, intitulée : « La Comédie galante de M. D. B. » (Cologne, Pierre Marteau, s. d. pet. in-12 de 34 p.) — Les bibliographes, on le sait, ne sont point d'accord sur l'auteur de cette pièce, que les uns attribuent à M. *Corneille de Blessebois*, dont le nom est représenté par les initiales du titre, tandis que le plus grand nombre affirment qu'elle est de *Bussy-Rabutin*, parce qu'elle est fondée sur le chapitre des « Amours des Gaules » relatif aux débordements de la comtesse

d'Olonne. D'autres, enfin, veulent que la réduction en un acte et en vers soit de *Grandval* le père, qui paraît d'ailleurs avoir fait effectivement une pièce sous ce titre. Quoi qu'il en soit, car ce n'est point ici le cas d'étudier à fond cette question, il n'est pas douteux que cette pièce a été maintes fois réimprimée, soit isolément, soit dans des recueils de pièces libres et galantes. C'est ainsi que nous la retrouvons dans un article du Catalogue de Soleinnes que nous transcrivons textuellement, à cause de la clef qu'il contient :

« N° 3833. — **La F.....-manie**, poème lubrique (par Mercier, de Compiègne), suivie de plusieurs autres pièces du même genre. » Londres, aux dépens des amateurs, 1780. In-18 de 106 p. Figures,

« On y trouve « La Comtesse d'Olonne », comédie en un acte, en vers, de Bussy-Rabutin, avec quelques changements et sous des noms travestis, ce qui prouverait que la pièce a été imprimée ici sur un manuscrit du temps :

Argénie, — la comtesse d'Olonne.
Bigdore, — le comte de Guiche.
Gélonide, — la comtesse de Fiesque.
L'Abbé, — l'abbé de Roye.
Marcelin, — Marcillac.
Castellor, — le duc de Castres.
Manicamp, — le Giton du comte de Guiche.
Gandalin, — le duc de Candale. »

CORTÈGE HISTO



IMPRI

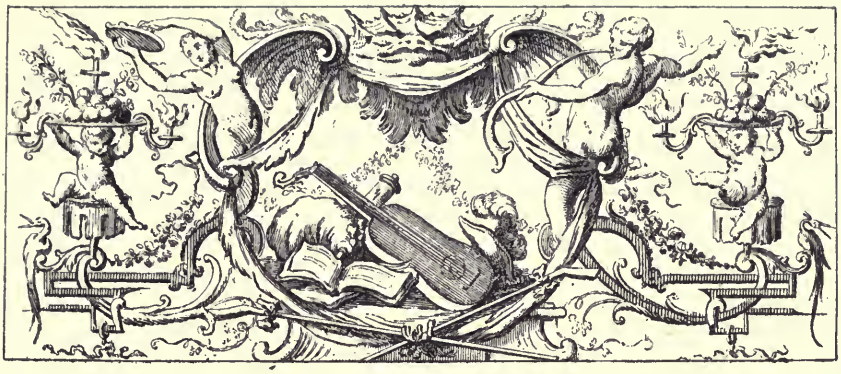
DE LA VILLE DE VIENNE



S ET LIBRAIRES

Héliogravure d. k. k. Milit. geogr. Institutes.

Imp. A. Quantin



LE

CORTÈGE HISTORIQUE DE VIENNE

A L'OCCASION DES NOCES D'ARGENT DE L'EMPEREUR

(Huldigungs-Festzug der Stadt Wien, zur Feier der silbernen Hochzeit Ihrer Majestaeten, etc. Vienne, 1881.)

RÉCIT DES FÊTES DE VIENNE DU 27 AVRIL 1879

AVEC DIX-NEUF GRAVURES IMPRIMÉES DANS LE TEXTE ET TRENTE-SEPT PLANCHES

(Publication de la ville de Vienne[1].)



Le 27 avril 1879, la ville de Vienne était en fête. A tous les étages des superbes palais qui s'élèvent sur la *Ringstrasse*, le grand boulevard de la capitale autrichienne, ce n'étaient que drapeaux et oriflammes, trophées et panoplies, fleurs et guirlandes. Une foule compacte et en habits de fête se pressait dans la ville, et, de toutes les provinces de l'Autriche comme de l'étranger, des centaines de mille de partisans et de curieux s'étaient donné rendez-vous pour célébrer les noces d'argent de l'empereur François-Joseph Ier et de l'impératrice Élisabeth. Le soleil brillait d'un vif éclat.

Le Prater, ce délicieux bois de Boulogne des joyeux Viennois, offrait un aspect des plus pittoresques. Aux abords du bois des Tyroliens, des Carinthiens,

1. Dans cet ouvrage, que nous recevons, est résumée toute l'organisation de ces fêtes splendides dont nous voulions parler depuis longtemps, et que nous allons décrire aujourd'hui. Le sujet intéresse les amateurs du *Livre*, car, outre ce volume in-4° et illustré avec un luxe inouï d'ornements dont nous citons le titre, le cortège a été reproduit par une suite incomparable de planches en taille-douce artistique, sur lesquelles nous revenons à la fin de l'article.

des Carnioles, dans leurs costumes nationaux, formés en longues colonnes, entonnaient leurs mélodieux *jodlers;* entré dans le bois, on était, comme par enchantement, transporté dans un autre monde.

De tous côtés éclataient les fanfares de troupes des hérauts dont les cuirasses d'acier poli scintillaient au soleil. Des chevaliers bardés de fer, aux longs cheveux flottants sur les épaules, de gentils pages en pourpoints pailletés, de majestueux patriciens en habits de velours frappé, portant de longues perruques et coiffés de chapeaux à panaches, les diverses corporations des arts et métiers, leurs bannières en tête, de charmantes bourgeoises en robes de soie et de brocart, de belles jeunes filles en costume moyen âge, de délicieuses rosières, des nymphes gracieuses, des déesses aux formes amples et superbes se rassemblaient de ci de là. Des chars, recouverts de coussins richement brodés, de tapisseries et d'étoffes de toutes nuances, chargés d'orfèvreries, de verroteries, de coffrets en bois sculpté, de curiosités de toute sorte, de banderoles, de couronnes, de feuillages et de pampres, attelés de six à huit chevaux prenaient leur rang dans le cortège.

C'était un pêle-mêle éblouissant de combinaisons capricieuses, d'ornements fantastiques, d'objets d'art, de costumes aux reflets chatoyants ; un fouillis de rayonnements et de couleurs éclatantes.

Soudain les guerriers montent à cheval, les patriciens entourent les chars, les belles dames montent sur leurs sièges. Les groupes se forment, présentant avec une remarquable fidélité historique les éléments divers de la société du XVIe siècle, disposés avec un goût exquis et constituant un immense tableau vivant où figuraient dix mille personnages, des centaines de chevaux et plus de trente chars.

Le cortège se mit en mouvement, et, traversant la grande *rue du Prater* et la *Ringstrasse,* défila devant un magnifique pavillon où se tenaient l'empereur et l'impératrice, entourés de la cour et de tous les dignitaires de l'État.

Les acclamations frénétiques de la foule, les remerciements empressés de l'empereur prouvaient que la municipalité de Vienne, en organisant ce cortège pour célébrer les noces d'argent des souverains, avait pleinement réussi. C'était plus qu'une manifestation de fidélité à la dynastie ; c'était encore un hommage rendu au beau, au sublime. C'était un grand événement artistique.

Il importait d'en fixer le souvenir.

La ville de Vienne l'a fait, en publiant sous le titre cité à la tête de cet article, dans une édition de luxe avec gravures héliographiques, le récit de cette fête.

Son organisation avait été décidée par la municipalité de Vienne le 14 janvier 1878. Les corporations des arts et métiers, du commerce et de l'industrie, l'aristocratie, les vingt-sept sociétés des chemins de fer autrichiennes, les sociétés de tir, les chasseurs, les corps de pompiers s'empressèrent d'offrir leur concours. La Société des artistes délégua les professeurs Charles Kundmann et Hanns Makart, les architectes Andreas Streit et Otto Wagner, et le peintre Frédéric Schilcher, qui prirent une grande part à l'élaboration et à l'exécution du programme et enlevèrent les suffrages de la population.

La tâche principale échut à Hanns Makart, le plus habile coloriste de l'école de Piloty, élève supérieur même à son maître par la virtuosité éblouissante de son pinceau, et dont on se rappelle le succès éclatant obtenu par *l'Entrée de*

Charles-Quint à Anvers. Makart fut chargé de composer les esquisses du cortège projeté.

Il avait assisté en 1877, à Anvers, au troisième centenaire de la naissance de Rubens, et s'y était inspiré du génie décoratif du maître flamand. Il possède aussi « cette patience incroyable à regarder » qu'un critique français a remarquée chez les Allemands.

L'histoire artistique de la ville de Vienne est pleine de cortèges de ce genre. Il y en avait notamment quand les empereurs ceignaient la couronne du Saint-Empire romain, célébraient leurs fiançailles ou conviaient à un grand congrès les princes de l'Europe. Maximilien Ier en était un amateur passionné et les musées impériaux possèdent de curieuses estampes qui représentent les cortèges et les tournois organisés par cet empereur.

En 1878, il s'agissait non pas d'un tournoi, d'un spectacle militaire comme on en voit sur ces estampes, mais d'un hommage de fidélité de la bourgeoisie, d'une représentation symbolique de la science, des arts, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Seulement la monotonie des costumes de notre siècle démocratique se prêtait mal à un déploiement de pompe et à un tableau de couleurs variées.

C'est pourquoi Makart s'est inspiré, pour les détails de la fête, de cette brillante époque de la Renaissance, si féconde dans toutes les branches de l'activité humaine, si admirable dans ses créations artistiques.

Les esquisses de Makart, tracées sur des toiles de 60 sur 172 centimètres, furent exposées les 25 et 26 février 1878. Elles soulevèrent un énorme enthousiasme. La population, jusque-là hésitante, prit confiance. On se mit à l'œuvre avec une ardeur fiévreuse. La confection des costumes, la construction des chars se fit sous la surveillance des meilleurs artistes de Vienne : les sculpteurs Silbernagel, Reinhold, Voelkel, Charles Costenoble, Rodolphe Weyer, les architectes Koenig, Feldscharek, les peintres Édouard Stadlin, Joseph Fux, etc.

La ville de Vienne leur exprima sa reconnaissance en offrant à la *Société des artistes* deux exemplaires de la médaille frappée en commémoration des noces d'argent de François-Joseph et d'Élisabeth.

L'artiste est parvenu à faire figurer dans le cortège certaines branches de l'industrie absolument modernes, tout en restant dans l'esprit du XVIe siècle. Ainsi le char triomphal, sur lequel le dieu du feu célèbre ses noces avec une nymphe, donne bien l'idée de nos chemins de fer; au premier plan de ce char, trois faunes tiennent la roue ailée posée sur une tête de Cerbère; sur un côté, deux gnomes s'élancent sur le char; au dernier plan, des naïades portent les grandes ailes de corbeau servant de trône au dieu, qui enlace la nymphe; le charbon brûlant sur deux candélabres représente l'offrande. Au milieu du char, six dames symbolisent les grandes provinces autrichiennes : l'Autriche, la Bohême, la Moravie, la Pologne, la Silésie et la Styrie.

Le char du commerce est une vaste estrade entourée de feuillage et ornée à l'avant d'une tête de panthère sculptée. On y voit sur un globe un Mercure, grandeur naturelle, entouré d'ancres, d'avirons et de cornes d'abondance; la voiture est encombrée de balles, de caisses, de barils et d'étoffes que plusieurs jeunes dames offrent ou examinent, vendent ou achètent.

Le char de la Navigation frappe les yeux; c'est le pont d'un vaisseau; à la

proue sont des dauphins sculptés; à la poupe, la tête du dieu du Danube, entourée de poissons et de coquillages ; sur le pont se tiennent un Triton et deux néréides ; le grand mât et son gréement est supporté par un Bucentaure, autour duquel est un groupe allégorique de six dames : l'Autriche, la Hongrie, la Bavière, la Chine, l'Égypte et la Grèce.

Sur le char des Orfèvres plusieurs dames représentent, avec leurs pierreries, leurs brillantes toilettes, leurs diadèmes aux mille feux de diamants, le luxe le plus effréné.

Les imprimeurs ont pour symbole un génie, porteur d'une torche et accompagné de la Science et de la Littérature; en arrière, Gutenberg surveille le travail d'une presse, sur laquelle des typographes tirent les exemplaires d'une chronique de la fête ; un artiste vénitien et un Albert Durer complètent ce groupe pittoresque.

Une plate-forme, dont les coins sont formés par quatre Génies, soutenant les candélabres desquels se dégagent les flammes symbolisant l'inspiration, une Vénus de Médicis assise sur un trône que surmonte un baldaquin à colonnes et entourée de dames inspiratrices des arts, composent le char des artistes.

Nous remarquons encore le char des mineurs, sur lequel trois géants fouillent un sol étincelant d'or et d'argent, tandis que la fée des diamants sort du puits escortée de gnomes fantastiques.

Une description détaillée des autres chars de la Chasse, de l'Industrie et du Commerce serait certes intéressante, mais nous entraînerait trop loin. Nous renonçons à examiner minutieusement tous les groupes que M. Makart a organisés, tous les chars qu'il a imaginés, tous les costumes pittoresques qu'il a dessinés ou imités des anciennes estampes.

Pour donner une simple idée de l'ensemble, nous allons énumérer rapidement les groupes esquissés par Makart, rangés dans le cortège et reproduits en trente-sept gravures pour la splendide publication de la ville de Vienne par les artistes suivants :

Place du défilé devant l'empereur, par Otto Wagner;
Hérauts et musiciens, par le même;
Porte-bannière et jeunes patriciens, par le chevalier Jules Blaass;
Chasse historique (deux planches), par Joseph Fux;
Fauconnerie, par Adolphe Hirschel;
Jardiniers, par François Russ;
Vignerons, par Joseph Rumpler;
Mineurs, par Alois Greill;
Meuniers et Boulangers, par Hugo Charlemont;
Pâtissiers et Laitiers, par Leo Reifenstein;
Bouchers, par Rodolphe Huber;
Charcutiers, par R. Huber et A. Hirschel;
Aubergistes, par Rod. Geyling;
Industries du vêtement, par Armand Eichler;
Passementiers, fabricants de soierie, tisserands, teinturiers, drapiers, etc. deux planches), par Édouard de Luttich-Luttischheim;
Tanneurs, par Arm. Eichler;

Carrossiers, par Sigismond l'Allemand;
Tourneurs, par Charlemont;
Menuisiers, par Ernest Berger;
Verriers, par Charles Probst;
Potiers, par Frédéric Rumpler;
Peintres en bâtiments et tonneliers, par Joseph Schmoranz;
Opticiens et horlogers, par Alois Greill;
Mécaniciens et fabricants de machines, par Joseph Schmoranz;
Commerce et brocanteurs, par Jean Subic;
Navigation, par Sigismond l'Allemand;
Chemins de fer, par Rod. Weyr;
Ouvriers en métaux, par Leo Reifenstein;
Fabricants de coffres-forts, par Fr. Rumpler;
Ouvriers en étain, par Rod. Geyling;
Fondeurs et bronziers, par Rod. Geyling;
Orfèvres et graveurs, par François Russ;
Imprimeurs et libraires, par Ferdinand Laufberger; et enfin
Artistes (deux planches), par Fr. Rumpler.

La reproduction de ces dessins a été confiée à la *Société de gravure (Gesellschaft fuer vervielfaltigende Kuenste)*, importante société fondée en 1871 dans le but de propager les arts de reproduction en Autriche et d'encourager la gravure, qui commençait à disparaître devant les succès de la photographie. Cette société prend une part active au développement de tous les procédés pour la reproduction des œuvres d'art. Son établissement, installé en 1876 pour y faire imprimer toutes les gravures et eaux-fortes publiées par la Société, est le plus grand de l'Autriche et les épreuves qui en sortent sont irréprochables.

Ses gravures au burin et polychromiques, sa magnifique revue périodique, *Die graphischen Kuenste* sont fort appréciées de tous les amateurs d'Allemagne et partout à l'étranger. Cette revue a pris une des premières places parmi les plus belles publications consacrées au développement des beaux-arts.

Le directeur de l'Institut cartographique militaire d'Autriche a imaginé, pour produire les plaques des gravures que nous avons sous les yeux, un procédé fort ingénieux, qui constitue un remarquable progrès dans l'héliogravure. L'imprimerie de la Société les a imprimées avec un soin infini, et cette publication fait un honneur infini à tous ceux qui y ont collaboré, et surtout à M. Oscar Berggruen, le rédacteur en chef du *Graphischen Kuenste*, qui a dirigé le travail avec une érudition parfaite et un goût exquis.

Nous ne saurions trop insister sur l'ensemble de ces planches reproduisant tout le cortège historique. Elles sont gravées avec une fidélité absolue avec un procédé qui exclut la monotonie et laisse à chaque planche la saveur d'un véritable tableau. Toute la Renaissance défile sous les yeux, avec ses costumes, ses emblèmes, son mobilier, ses monuments même. Rien ne saurait y être comparé dans les gravures des fêtes connues jusqu'à ce jour, tantôt trop faites de *chic*, tantôt d'une trop grande sécheresse de copie. Après avoir fait un effort prodigieux dans l'exécution du cortège lui-même, la ville de Vienne a voulu le continuer jusque dans sa reproduction. Elle y a pleinement réussi, et l'on voit que tout le monde, des-

sinateurs, graveurs, imprimeurs, ont fait de cet ouvrage une question de patriotisme.

Nous reproduisons une des planches (format réduit) du cortège, celle représentant les imprimeurs et les libraires.

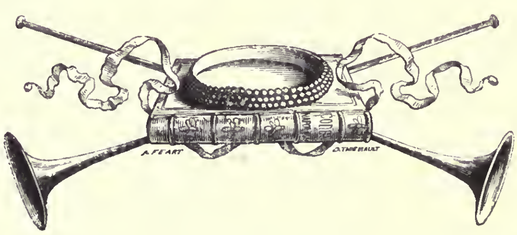
Il reste encore à mentionner, en dehors du grand album reproduisant le cortège, les illustrations du récit même des fêtes, les dessins de Rodolphe Alt, Adolphe Wirsch, Otto Wagner, François Russ et Rodolphe Huber, qui représentent la scène au Prater, le pavillon impérial, les corporations et sociétés en costumes modernes (les étudiants, pompiers, chasseurs, gymnastes), les tableaux *Vienne en 1857* et *Vienne en 1881*, et enfin les jolies ornementations gravées dans le texte d'après les dessins de M. Andreas Groll.

Ce volume est digne de l'album. La typographie y est parfaite; les ornements innombrables qui encadrent toutes les pages sont d'une richesse peut-être un peu excessive, mais qui se fait pardonner son débordement de luxe par le débordement d'enthousiasme qui se maintient pour tout ce qui touche à ces fêtes et à leur reproduction.

En somme, cette splendide publication est de bon augure pour l'avenir du mouvement artistique en Autriche. Le public de Vienne s'est toujours distingué par son goût délicat. Depuis une vingtaine d'années on y peut constater le développement considérable de l'art décoratif. La *Société des artistes*, les nombreux *Kunstvereine* de l'Autriche, la *Société de gravure*, etc., ont fait de grands progrès et acquis une importance incontestable.

Le cortège historique a été un excellente occasion de propagande et aura des conséquences importantes pour la vie artistique. Le peuple y aura ressenti les plaisirs délicats du beau. Le gouvernement, les parlements, les sociétés ne manqueront pas de suivre le mouvement. Ils comprendront mieux l'importance des arts et leur utilité pour la richesse et la prospérité du pays. Il serait à désirer qu'en France on eût également souci de l'éducation artistique du peuple. Il ne suffit pas de se répéter que nous avons l'instinct du beau, il faut nourrir ce goût et lui donner des modèles de peur qu'il ne se perde.

1. La direction du *Livre* a pensé que les abonnés seraient heureux de pouvoir posséder les planches de ce cortège, qui ne se trouvent pas dans le commerce et qu'il serait impossible de se procurer. VOIR A CE SUJET L'AVIS QUI ACCOMPAGNE CE NUMÉRO.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Le 4 avril a été vendu à l'hôtel Drouot une magnifique collection de livres ayant appartenu à M. E. Collin. Les 110 ouvrages qui composaient le catalogue étaient, à quelques rares exceptions, recouverts de reliures remarquables de Padeloup, de Derôme et de Trautz-Bauzonnet; quant aux livres eux-mêmes, tous se recommandaient par la beauté exceptionnelle des exemplaires. Nous ne pouvons mieux faire d'ailleurs, pour donner une idée de cette bibliothèque, que de citer quelques prix : *les Œuvres de Monsieur Molière,* à Paris, chez Claude Bardin, 1673, 7 vol. in-12, ont été adjugées moyennant le prix de 9,600 fr. On ne connaît jusqu'ici que 4 exemplaires de cette édition. Celui de la Bibliothèque nationale, auquel il manque le tome V, celui de M. le comte de Villeneuve, celui de M. le comte de Lignerolles, aux armes de Colbert, enfin celui qui vient d'être vendu ; *les Satyres et autres œuvres du sieur Regnier,* à Leiden, chez Jean et Daniel Elsevier, 1652, exemplaire *non rogné :* 5,500. Ce volume est l'un des trois exemplaires *non rognés* que l'on connaisse ; le second appartient à M. le duc d'Aumale ; le troisième était chez J. Janin quelque temps avant sa mort et ne fut pas retrouvé lors de la vente de sa bibliothèque ; *Lettres escrites à un provincial*, in-4°, édition originale ; hauteur, 0m,241 : 1,000 fr. ; *les Caractères de Théophraste*, 1688, in-12, édition originale ; superbe exemplaire réglé ; haut. 0m,157 : 780 fr. ; *Iconologie par figures, ou Traité complet des allégories, emblèmes*, etc., Paris, Lattré, s. d. 4 vol. in-12 ; bel exempl. avec les figures avant la lettre : 1,510 fr. ; *Phædri fabularum Æsopiarum libri V, etc., currante Burmanneo.* Amsteladami, H. Watstenius, 1698, exemplaire aux armes et chiffres du comte d'Hoym : 1,050 fr. ; *les Méthamorphoses d'Ovide*, Paris, Despilly, 1767-1771, 4 vol. in-4, fig. du premier tirage : 1,250 ; *Fables choisies mises en vente*, par I. de La Fontaine. Paris, Desaint, Saillant et Durand, 1755-1759, 4 vol. in-8° ; exemplaire en grand papier de Hollande : 1,820 fr. ; *Contes et nouvelles en vers,* par M. de La Fontaine. *A Amsterdam* (Paris, Barbou), 1762, 2 vol. in-8° ; édition dite des *Fermiers généraux :* 1,980 fr. ; La Fontaine : *Contes et nouvelles en vers*, suite de 20 pl. de

Fragonard, in-4°, épreuves avant la lettre: 1,010 fr.; *les Grâces*, par Querlon; Paris, Prault, 1769, in-8°, exemplaire en grand papier de Hollande : 1,080 fr.; Dorat: *les Baisers*, 1770, grand in-8°, papier de Hollande, figures, vignettes, fleurons et culs-de-lampe, par Eisen et Marillier; exemplaire relié sur brochure avec témoins : 5,500 fr.; *Fables nouvelles*, par Dorat, 1773; exempl. en grand papier de Hollande, avec les figures de Marillier en premières épreuves : 3,180 fr. *Choix de chansons* mises en musique, par M. de Laborde, Paris, de Lormel, 1773, 4 tomes en 2 vol. gr. in-8° : 5,600 fr.; *Œuvres de Gresset*, Paris, Renouard, 1811, exemplaire sur vélin : 1,230 fr.; *le Théâtre de P. Corneille*, 1664, 4 vol., et *les Tragédies et Comédies de Th. Corneille*, 1665-1678, 5 vol. Ensemble 9 vol. petit in-12 : 14,500 fr.; *Œuvres de Racine*, Paris, chez Jean Ribou, 1675-1676, 2 vol. in-12 : 1,030; *les Œuvres de monsieur Molière*, Paris, chez Charles de Sercy et chez Jean Guignard fils, 2 vol. in-12; édition rare et précieuse, la première qui ait été faite de la réunion des pièces de Molière avec une pagination suivie : 4,900 fr.; *le Tartuffe ou l'Imposteur*, Paris, chez Jean Ribou, 1669, in-12, édition originale. Hauteur 0m,149 : 2,450 fr.; *Œuvres de maître François Rabelais, Amsterdam*, I.-F. Bernard, 1741, 3 vol. gr. in-4° : 7,000 fr.; exemplaire en grand papier, le plus beau des deux exemplaires sur ce papier qui se trouvaient à la vente Radziwill. Le second a été vendu depuis 5,500 fr. (vente Benzon); celui-ci provient de la vente Lebœuf de Montgermont; *le Décaméron de Jean Boccace*, Londres (Paris), 1757, 5 vol. in-8° : 2,100 fr;

Le total de la vente, faite sous la direction de M. Labitte, s'est élevé à 103,325 fr.

Les 7, 8 et 9 avril s'est vendue une très belle collection de livres de l'école romantique. On trouvait dans le catalogue de cette bibliothèque un assez grand nombre d'ouvrages que ne possédaient ni M. Amand, ni M. Asselineau, ni M. Arnaudet. Voici les titres de quelques-uns des livres de cette collection avec l'indication des prix auxquels ils ont été adjugés. Arvers : *Mes heures perdues :* 37 fr.; Balzac : *Vautrin*, Paris, Delloye, 1840, in-8°, avec dédicace à M. de Custine : 38 fr.; Barbey d'Aurevilly : *l'Ensorcelée*, Paris, Cadot, 1855, 2 vol. in-8° : 32 fr.; L. Bertrandi, *Gaspard de la nuit*, 1842, gr. in-8°, édition originale : 58 fr.; Petrus Borel : *Rhapsodies*, 2e édition, 1833, in-16 carré : 59 fr.; Champavert : *Contes immoraux*, Paris, Renduel, 1833, in-8°, édition originale : 99 fr.; Chateaubriand : *Atala*, Paris, Migneret, 1801, édition originale : 79 fr.; *Atala, René*, Paris, Lenormant, 1805, in-12 : 260 fr.; A. Dumas : *Catherine Howard*, Paris, Charpentier, 1834, édition originale : 55 fr.; Th. Gautier : *les Jeunes France*, Paris, Renduel, 1833, in-8°, édition, originale: 155 fr.; *Albertus*, Paris, Paulin, 1833, petit in-12, édition originale : 199 fr.; *Mademoiselle de Maupin*, Paris, 1835, Renduel, 2 vol. in-8, édition originale : 100 fr.; A Houssaye : *De Profundis :* 61 fr.; V. Hugo : *Odes et Poésies diverses*, Paris, Pelicier, 1822, 1 vol. petit in-12 : 218 fr.; *Cromwell*, édition originale : 70 fr.; *les Orientales*, édition originale : 188 fr.; *Notre-Dame de Paris*, Paris, Ch. Gosselin, 1831, 2 vol. in-8°, couverture imprimée, édition originale : 1,650 fr.; *Ruy Blas*, édition originale : 66 fr.; Lamartine : *Méditations poétiques*, édition originale, 1820 : 202 fr.; *Harmonies poétiques et religieuses*, Paris, Gosselin, 1830, 2 vol. in 8°, édition originale : 170 fr.; Mérimée : Théâtre de *Clara-Gazul*, 1825, in-8°, édition originale : 76 fr.; A. de Musset : *l'Anglais mangeur*

d'opium, édition originale : 285 fr. ; Sainte-Beuve : *Volupté*, Paris, Renduel, 2 vol. in-8° : 101 fr. Cette vente a produit 11,107 fr. 50.

A la fin de ce mois a lieu la vente de la collection de M. Léopold Double dont nous avons parlé récemment. *Le Livre* assistera aux enchères.

A tout seigneur, tout honneur, parlons de la vente de la collection de M. le marquis de Ganay. Cette collection se distinguait non par le nombre des volumes, mais par le choix des ouvrges qui la composaient. Formée au commencement de ce siècle par le général de Ganay, continuée par son fils, cette bibliothèque se recommandait par l'extrême rareté des éditions, la beauté incomparable des exemplaires, l'intérêt exceptionnel des reliures et des provenances. Nous suivrons l'ordre du catalogue en nous bornant à citer les volumes qui ont atteint les prix les plus élevés : N° 1, *Biblia sacra;* bible dite des évêques, estimée pour sa netteté et sa correction; reliure de Le Gascon; adjugée 5,100 fr., à M. Morgand pour le compte de M. Dutuit. Cette bible provient de la bibliothèque de Renouard et de celle de M. le comte de Montesson. Renouard l'avait acheté 130 fr. en 1808 à la vente Lamy ; à la sienne, en 1853, elle fut vendue 1,305 fr. Revendue après la mort de M. le comte de Montesson, elle fut adjugée à 5,000 fr. à M. Gonzalès. — N° 7, *Évangéliaire,* dit de Charlemagne; pet. in-fol., reliure en bois recouverte de plaques d'or et enrichie d'émaux et de pierres fines : 30,100 fr. à M. Spitzer. Cet *Évangéliaire* est un manuscrit sur vélin de 187 feuillets.

On pourra consulter sur ce précieux volume les ouvrages suivants : *Mémoires sur quelques livres carolins,* par M. Gaullieur, de Genève; *Mémoires de la Société des antiquaires de France,* année 1874; *Gazette des Beaux-Arts,* t. XIX; *Revue de l'art pour tous,* année 1858. — N° 9, le *Nouveau Testament,* Amsterd., Daniel Elzevier, 1668, 2 tomes en 1 vol. in-12, reliure de Boyet, aux armes du comte d'Hoym : 2,400 fr. — N° 13, *l'Apocalypse;* Paris, 1689, reliure de Du Seuil; exemplaire de Mme de Maintenon, à ses armes : 1,780 fr. — N° 17, *Horæ,* manuscrit sur vélin du commencement du XVIe siècle : 18,000 fr. — N° 24, *Office de la Vierge,* manuscrit sur vélin, reliure de Le Gascon : 11,600 fr. — N° 25, *Petit office de la Vierge,* manuscrit exécuté par Nicolas Jarry, 1654, reliure de Padeloup : 11,000 fr. — N° 35, *les Provinciales,* Cologne, Nic. Schouten, 1700, 2 vol. in-12, exemplaire aux armes de Mme de Chamillart : 10,000 fr. — N° 36, *Sermons du Père Bourdaloue,* Paris, Rigaud, 1707-1721, 14 vol.; *Pensées* du même, Paris, Cailleau, 1734, 2 vol.; exemplaire de Longepierre : 6,000 fr. — N° 68, un livre de médecine ayant appartenu à Henri II : 3,950 fr. — N° 97, *le Champion des Dames,* Paris, Galliot-Dupré, MDXXX, imprimé par Vidoué; reliure de Trautz-Bauzonnet; le plus bel exemplaire connu de cette édition : 4,100 fr. — N° 98, *le Chevalier délibéré;* pet. in-fol. goth. à 2 col., fig. sur bois coloriées. Magnifique exemplaire, le seul connu de cette édition. Il a fait partie des bibliothèques de Colbert, de Fay et du comte d'Hoym et a servi à la description donnée dans le *Manuel du Libraire :* 16,100 fr.

N° 110, *Marguerites de la Marguerite,* Lyon, Jean de Tournes, 1547, 2 vol. pet. in-8° : 2,350 fr. — N° 113, *Rymes de Pernotte du Guillet,* Lyon, Jean de Tournes, 1552, in-8° de 84 pages, reliure de Trautz-Bauzonnet; le seul

exemplaire connu : 5,100 fr. — N° 133, *Contes de La Fontaine*, édition des fermiers généraux : 4,700 fr. — N° 166, *Histoire de Guy de Varwich*, Paris, s. d., in-4°, goth. à 2 col., fig. sur bois, reliure, de Du Seuil, aux armes du comte de Toulouse : 4,900 fr. — N° 168, *OEuvres* de Rabelais, Amsterdam, 1711, 6 tomes en 5 vol. in-8°, reliure de Boyet; exemplaire en grand papier aux armes du comte d'Hoym et qui a successivement appartenu à du Fay, au comte d'Hoym, à Bonnemet, à La Vallière, à Mirabeau, à Naigeon, à Didot et à Coulon : 14,000 fr., à M. de Rothschild. — N°s 169 et 170, *le Tiers* et *le Quart Livre* de Rabelais; aux armes et chiffres du comte d'Hoym : 14,500 fr., à M. de Rothschild. — N° 176, *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, Amsterdam (Paris, Didot), 1753, 2 vol.; exemplaire en grand papier de Hollande, reliure de Trautz-Bauzonnet : 3,450 fr. — N° 215, *Histoire de sainte Katherine*, Lille, mil ccclvij ; manuscrit in-f°, reliure de Trautz-Bauzonnet : 7,500 fr. — N° 233, *Journal de Henri III*, à la Haye et à Paris, chez la veuve Gandouin, 1744, 5 vol. pet. in-8°, fig.; *Journal du règne de Henri IV*, la Haye (Paris), 1741, 4 vol. pet. in-8°, fig.; ensemble 9 vol.; reliure de Derôme père : 16,100 fr. à M. de Rothschild. — N° 256, *les Grans Croniques des gestes et vertueux faictz des... Ducz et princes de Savoye*, Paris, 1516; in-f° goth. à 2 col., fig. sur bois, réglé, relié en velours rouge, aux armes de Savoie : 24,000 fr., à M. de Rothschild.

Cette vente, dirigée par M. Porquet, a produit la somme de 359,148 fr.

Parmi les autres ventes qui ont eu lieu le mois dernier, signalons celles de MM. Jacquemart, Cottenet, Vulliet et P... Le catalogue de cette dernière collection comportait un manuscrit sur vélin, de la première moitié du xve siècle; il a été adjugé à 7,205 fr.

Ce mois-ci seront dispersées les bibliothèques Chasles et Léopold Double; nous rendrons compte de ces ventes dans notre prochaine livraison.

On a vendu, à New-York, une Bible imprimée par Gutenberg de 1450 à 1455. Une foule considérable d'amateurs et de curieux était accourue voir ce livre remarquable.

Cette Bible, écrite en latin, avec le prologue de saint Jérôme dans l'original, est reliée avec d'épais bois de chêne recouverts de veau avec des coins en cuivre.

Le premier volume contient 324 feuilles. Il se termine aux Psaumes; le second en compte 317. La bibliothèque de Carter Brown à Providence en offrait 25,000 fr.; d'autres amateurs ont poussé successivement jusqu'à 30,000, 32,500, 33,750, 35,000 francs; elle a été finalement adjugée à un habitant de New-York, M. Hamilton Cole, au prix de 40,000 francs.

D'après une statistique parue à Vienne (Autriche), ce pays possède aujourd'hui 577 bibliothèques contenant 5,475,798 volumes, sans compter les cartes et les manuscrits. Ce qui fait un chiffre de 26,8 volumes par groupe de 100 habitants. L'Autriche serait ainsi le pays de l'Europe le plus riche en bibliothèques. En effet, l'Italie a, paraît-il, 493 bibliothèques et 4,349,281 volumes, plus 330,570 manuscrits, ou 16,2 volumes par 100 habitants. La Prusse, avec 398 biblio-

thèques, possède 2,640,450 volumes et 58,000 manuscrits ou 11 volumes par 100 habitants. La Grande-Bretagne n'a que 200 bibliothèques avec 2,871,493 volumes et 26,000 manuscrits.

La France compte 500 bibliothèques renfermant 4,598,000 volumes et 135,000 manuscrits, soit 12,5 volumes par 100 habitants. La Russie n'a que 1,3 volumes; le nombre de ses bibliothèques est de 145; celui de ses volumes de 952,000 avec 24,300 manuscrits. La Bavière possède 169 bibliothèques avec 1,368,500 ouvrages et 24,000 manuscrits.

Si l'on considère les bibliothèques isolément, la plus considérable est la Bibliothèque nationale, à Paris : 2,078,000 volumes ; le British Museum vient ensuite : 1 million de volumes; puis la Bibliothèque royale de Munich : 800,000 volumes; Berlin : 700,000; Dresde : 500,000; Vienne : 420,000.

Les universités d'Oxford et d'Heidelberg possèdent chacune une bibliothèque ne contenant pas moins de 300,000 volumes.

La bibliothèque du Vatican, à Rome, compte seulement 30,000 ouvrages, mais elle contient plus de 25,000 manuscrits.

Un riche Marseillais, amateur d'aquarelles, a commandé à des artistes de renom d'illustrer pour lui les *Fables* de La Fontaine.

La collection comprend des aquarelles de MM. Gérôme, Baudry Hébert, Jacquemart, G. Moreau, Delaunay, Vibert, Leloir, Heilbuth, Lambert, Rousseau, Ribot, de Neuville, Diaz, de Nittis, Morotz et Mme Lemaire, etc., etc.

La section des manuscrits et le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale viennent d'être remis en possession des précieux objets qui avaient été retirés de leur dépôt lors de la création du musée des Souverains, au château de Saint-Germain.

Parmi les antiquités figurent les armes, objets et fragments d'habillement, monnaies et médailles trouvés dans la sépulture de Chilpéric Ier, sépulture qui fut découverte à Tournoy, le 27 mai 1653.

Une antiquité non moins curieuse est le fauteuil de Dagobert. C'est celui sur lequel s'asseyaient les rois francs de la première race pour recevoir, lorsqu'ils prenaient le commandement, les hommages et serments des grands du royaume. Il est de bronze, doré par places, fondu et ciselé, avec des têtes de panthères pour ornements.

Ce siège historique fut conservé durant plusieurs siècles dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, mais en 1793, après la suppression et le pillage des monastères, il passa au Palais-Royal, où il fut conservé avec soin ; plus tard, il fut déposé au cabinet des médailles.

C'est assis sur ce siège antique que l'empereur Napoléon Ier distribua les premières décorations de la Légion d'honneur, le 15 mai 1804, au camp de Boulogne. Le précieux fauteuil avait été transporté de Paris à Boulogne expressément pour cette cérémonie, avec les casques de Bayard et de Duguesclin.

Parmi les manuscrits les plus précieux rendus à la Bibliothèque, il faut mentionner le Livre d'heures du roi Henri II, merveilleux volume, unique au monde, orné de peintures qui sont un des rares spécimens de l'art français au XVIe siècle.

Il y a aussi le célèbre évangéliaire de Charlemagne et le Livre des chevaliers du Saint-Esprit, manuscrit qui contient les noms et professions des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, avec la signature de Henri III au bas.

Le premier nom inscrit sur cette liste est celui de Ludovic de Gonzague, qui effectivement fut le premier chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Toutes les promotions y sont indiquées, et la dernière, celle du 31 mai 1780, est celle de Louis-Philippe d'Orléans.

Des armures, des épées, des casques ont été également restitués à la Bibliothèque; mais elle s'en est dessaisie en faveur du musée d'Artillerie établi à l'hôtel des Invalides.

M. Léopold Delisle a présenté dernièrement à l'Académie un manuscrit que son ancienneté rend très précieux. L'écriture est onciale et moins belle que celle du Pentateuque de Lyon, dérobé en partie par Libri et restitué récemment par lord Ashburnham, mais elle s'en rapproche par la forme générale des lettres. Le volume comprend 178 feuillets de parchemin et contient: 1° une vie des Pères; 2° dix homélies de saint Césaire, archevêque d'Arles; 3° une décrétale mutilée du pape Gélase; 4° un court commentaire de l'Évangile. Le frontispice et les capitales sont de curieux spécimens de la calligraphie au VIIe siècle. Le manuscrit est, en effet, de l'année 690. Il a appartenu d'abord au monastère de Saint-Médard, à Soissons, puis il a passé dans la librairie du monastère de Saint-Vaast, à Arras, où il est resté jusqu'au XVIIe siècle. De cette librairie, il a passé alors dans une bibliothèque ecclésiastique, puis a été recueilli par la bibliothèque de Bruxelles. Pendant la Révolution il est rentré en France. Actuellement il a repris sa place dans la bibliothèque de Bruxelles.

La passion des romantiques et des éditions bibliophiles se fait aussi sentir en Hollande. A la vente de la bibliothèque van der Goop, tenue par Martinus Nijhoff à la Haye, les livres français se sont vendus à des prix très élevés. Des 10,000 volumes dont se composait cette bibliothèque le plus grand nombre n'était même pas occupé. Presque tous portaient une date postérieure à 1840, de sorte que les romantiques n'y étaient pas représentés par leurs éditions originales, mais il y avait par contre beaucoup d'éditions de bibliophile.

Voici quelques prix : *Topfer*, *Voyages en zigzags*, illustré par Calame, 1844, publié à fr. 20,00, vendu *fl. 55,00; — J. Janin, Un hiver et un été à Paris*, 1844, *fl. 60,00; — V. Hugo, Notre-Dame*, ill. de Johannot, *fl. 17,75; — Cazotte, Le Diable amoureux*, 1845, *fl. 31,00; — Delvau, les Heures Parisiennes*, 1861, *fl. 15,50; — Dumersan, Chansons et Rondes* (fr. 2,25) *fl. 5,25; — Delvau, Les Sonneurs de Sonnets*, 1867 (fr. 4,00), *fl. 25,50; — J. Janin, L'Amour des Livres*, 1866 (fr. 2,00), *fl. 30,00; — Trois poésies de Monselet* (fr. 1,00), *fl. 10,00; — 34 volumes des Physiologiis, fl. 31,00; — Musset, Louison* et *les Caprices de Marianne*, 1849 et 1851 (fr. 1,00) à *fl. 25,00.*

Il est triste de constater à côté de cela les bas prix auxquels se vendent en Hollande les belles éditions et les éditions originales des écrivains nationaux.

LE MUSÉE

Plantin

A ANVERS

I

Ce musée, l'un des plus beaux joyaux que possède la ville d'Anvers, si riche en merveilles artistiques de tout genre, était encore en 1875 la propriété des descendants du grand imprimeur Plantin.

Le dernier survivant de cette famille célèbre des Plantin-Moretus, M. Ed. Moretus, mort il y a bientôt un an, céda à la ville d'Anvers et au gouvernement l'imprimerie plantinienne, ses dépendances et les trésors qu'elle contenait pour la somme dérisoire d'un million deux cent mille francs. La part d'intervention de l'État est de deux cent mille francs. Somme dérisoire, en effet, pour une telle accumulation de richesses dont l'ensemble, accru pendant plusieurs siècles et religieusement conservé, constitue un musée assurément unique dans le monde entier.

C'est à l'initiative de S. A. R. monseigneur le comte de Flandre, au dévouement

et à l'activité de M. Léopold de Wael, bourgmestre de la ville d'Anvers, à la sollicitude du conseil communal, toujours soucieux des intérêts artistiques de la métropole anversoise, qu'est due l'acquisition de la maison Plantin.

Le rapport de la commission des beaux-arts et des finances de la ville d'Anvers, présenté par M. Nauts au conseil communal, concluait en ces termes à l'achat de l'imprimerie plantinienne et de ses dépendances, quelque lourds que fussent les sacrifices à supporter.

« Reculer devant le sacrifice financier que la ville d'Anvers doit s'imposer pour rester propriétaire de toutes les collections plantiniennes serait s'exposer à voir passer toutes ces reliques nationales dans des mains étrangères ou dispersées dans le monde entier. C'est ce que la ville d'Anvers ne peut faire et ce qu'elle ne fera pas !

« Fière de son antique renommée, elle saura conserver ces glorieux débris et s'imposer de lourds sacrifices dont les générations à venir lui tiendront compte.

« En donnant un vote favorable au projet des commissions réunies, nous avons la conviction de doter la ville d'Anvers d'un monument qui sera pour elle un véritable titre de gloire. »

En effet, l'acquisition de ce monument est pour la cité anversoise un titre de gloire. Mais elle est avare de cette gloire, et il semble que, jalouse, ombrageuse, elle veuille en arrêter le rayonnement.

Depuis l'ouverture officielle du musée, qui eut lieu en août 1877, pendant les fêtes magnifiques par lesquelles la ville d'Anvers célébra le trois centième anniversaire de la naissance de Rubens, c'est à peine si l'on entend parler de cet incomparable trésor.

Si l'un des grands pays voisins — je ne cite pas de nom pour éviter le reproche de partialité — était devenu possesseur envié de ces richesses artistiques, il eût mis son orgueil à les faire connaître et admirer de tous. Monographies d'ensemble ou de détail, éclaircissements historiques, mise au jour de documents inédits, publication de textes primitifs introuvables, reproductions artistiques des chefs-d'œuvre de la gravure flamande, tout devait être mis en œuvre pour faire connaître aux générations présentes les merveilles amoncelées dans cette célèbre demeure.

Lorsque je visitai pour la première fois la maison Plantin, il se forma immédiatement dans mon esprit cette conviction que l'imprimerie, la bibliothèque et les archives renfermaient des biens inestimables dont la divulgation devait être éminemment utile à l'art et à l'histoire et sûrement profitable au goût public.

J'ai exprimé cette impression dans la relation de mes visites [1]. Je me proposai personnellement d'entreprendre une suite de travaux concer-

1. *La maison Plantin à Anvers*, 1re édition. Bruxelles, 1877, 2e édition, augmentée de documents nouveaux et de la liste chronologique des ouvrages imprimés par Plantin. Bruxelles, 1878.

nant la bibliographie et l'imprimerie, dont les matériaux m'eussent été fournis par le musée Plantin, mais je me heurtai à des impossibilités, à des questions de clocher et je fus contraint d'abandonner mon idée première.

Je le regrette d'autant plus vivement, que la conviction que je confessais plus haut a été trompée. En dehors de quelques travaux publiés par M. Rooses, l'archiviste du musée, aucune entreprise de publication importante n'a été commencée et le silence le plus complet entoure la maison Plantin, devenue propriété de la ville d'Anvers.

Il serait injuste de ne pas rendre témoignage à l'intelligente activité de MM. Rosseels, conservateur, et Rooses, bibliothécaire, qui, tout en transformant les dispositions intérieures de la maison, ont respecté le caractère général et ont, dans certaines parties, rétabli des détails d'ornementation primitive. Mais enfin, je le répète, il y avait, me semble-t-il, autre chose à faire de la maison Plantin qu'un musée parfaitement aménagé. Il y a là un fort grand nombre de témoins qu'il serait utile d'interroger, et les historiens, les lettrés, les artistes de tous les pays sauraient un gré infini à l'administration communale d'Anvers de leur faire connaître les secrets dont ces témoins sont dépositaires aussi bien dans le domaine de la politique que dans le domaine des sciences et des arts.

II

C'est au milieu du XVIe siècle que Christophe Plantin se fit inscrire sous ce nom comme bourgeois de la ville d'Anvers et comme membre de la Gilde de Saint-Luc.

D'où venait cet ouvrier relieur qui s'était établi à Anvers dans une petite boutique au-dessus de la *Bourse des marchands*, où la femme vendait des linges et le mari des livres, et qui peu de temps après, grâce aux avances du greffier de la ville, Graphæus, s'installa près de l'église des Augustins ?

La plupart des biographes le faisaient naître à Tours, mais le lieu de sa naissance est Montlouis, petit village aux environs de Tours. Les investigations auxquelles nous nous sommes livré nous ont amené à maintenir cette localité comme berceau de Plantin, contrairement à l'assertion de M. Rooses qui indique Saint-Avertin, autre bourgade située aux portes de la cité de Descartes.

Sa femme, Jeanne Rivière ou Revière, était originaire de Caen. Plantin l'avait connue pendant son apprentissage chez un relieur de cette ville. A l'époque où Plantin vient se fixer en Flandre, la prospérité d'Anvers était à son apogée. La disgrâce de Bruges, la révoltée, fut une des causes principales de la fortune commerciale d'Anvers, fortune à

laquelle l'émigration, à la suite des troubles, de plusieurs commerçants établis à Bruges et aussi l'envasement du port de cette dernière cité, vinrent apporter de nouveaux éléments. Les arts, les sciences et les lettres florissaient également dans cette ville dont la population dépassait alors le chiffre de cent vingt mille âmes. Cette prospérité croissante se retrouvait également dans l'imprimerie, car, au moment où Plantin prit son inscription comme maître imprimeur dans la Gilde de Saint-Luc, Anvers ne comptait pas moins de trente imprimeries en pleine activité. Ce chiffre, tout en montrant le degré d'importance de la typographie anversoise à cette époque, rehausse le mérite et le courage de Plantin en donnant la mesure des efforts qu'il dut faire pour se maintenir et conquérir la première place.

Dès le début, Plantin imprima en commun avec des imprimeurs dont les noms se retrouvent sur les premiers ouvrages qu'il publia : Bellerus, Steelsius, van Waesberghe, Silvius, Birckman, Nutius.

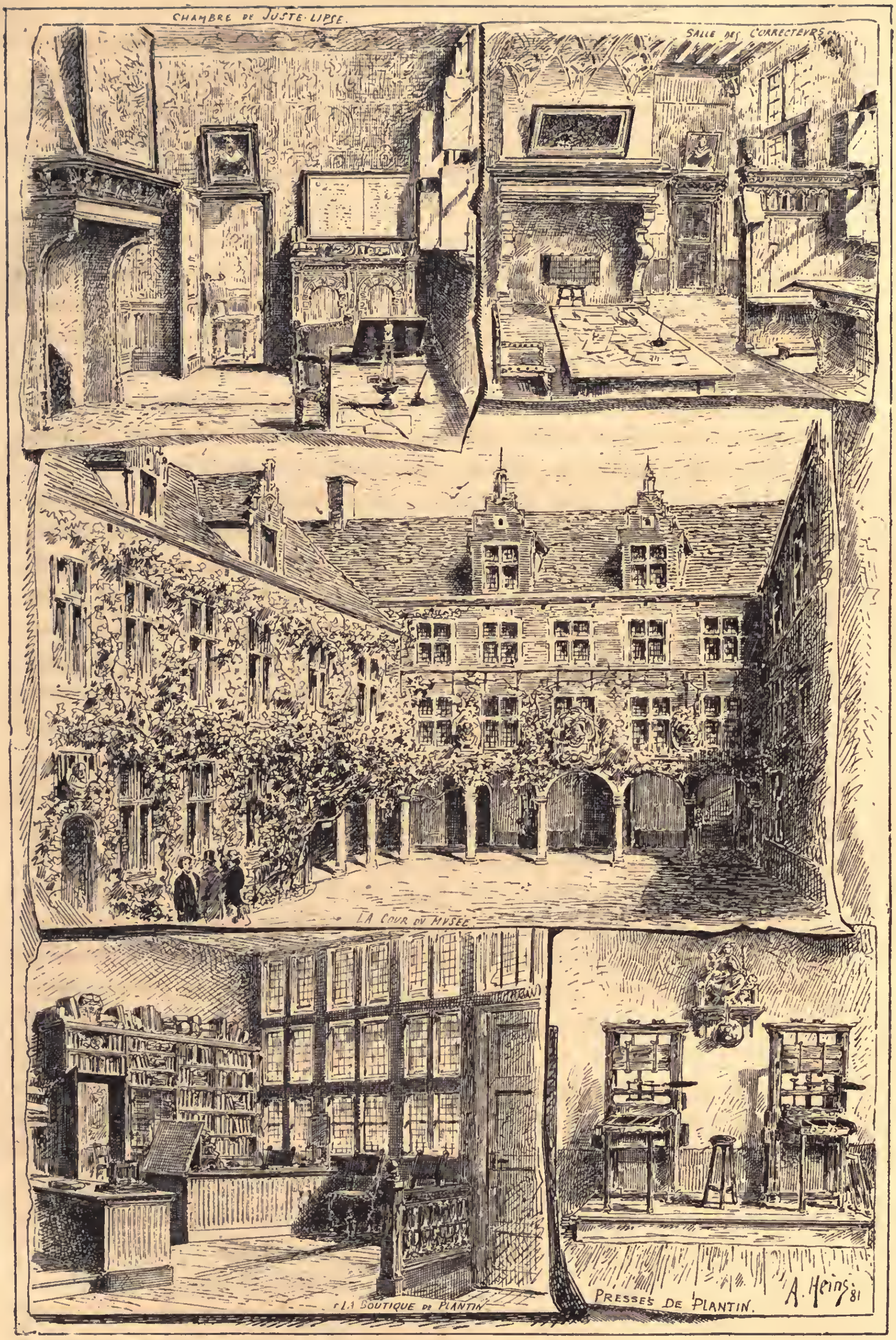
Le premier livre dont l'impression peut lui être attribuée sans conteste porte la date de 1555 : *La institutione di una fanciulla nota nobilmente.* Institution d'une fille de noble maison; traduite de langue tuscane en françois : *En Anvers de l'imprimerie de Christofle Plantin,* avec privilège, 1555. Au bas du frontispice est inscrit le nom de Jean Bellare (Bellerus), à l'enseigne du *Faucon.* La mention de l'imprimerie de Chr. *Plantin* se trouve à la dernière page. Les exemplaires de cet opuscule sont extrêmement rares : la bibliothèque de la maison n'en possède pas. En octobre 1810, la Bibliothèque impériale de Paris en acquit un, imprimé sur papier bleu avec lettres dorées, au prix de 26 florins de Brabant.

A ce moment (1555), Plantin demeurait près de la nouvelle Bourse qui occupait le même emplacement que la Bourse actuelle. De 1557 à 1561, il était établi à *la Licorne d'or,* rue des Kammers, littéralement rue des Brasseurs, depuis rue des Peignes. Ses ateliers et sa librairie furent en 1564 transférés dans une autre maison de cette même rue, appelée le *Grand Faucon* et que Plantin baptisa du nom nouveau *Au Compas d'or.* L'année suivante, il acheta la maison contiguë, *le Petit Faucon,* et une troisième maison de la rue du Faucon portant pour enseigne *le Ciseau.* Plantin demeura là jusqu'en 1579, époque à laquelle il acheta la maison du *Marché du Vendredy,* qu'il occupa jusqu'à sa mort (1er juillet 1589) et que ses descendants ont conservée.

III

Le Marché du Vendredi se trouve à proximité de la place Rubens, non loin de l'hôtel de ville et de la cathédrale.

La maison Plantin occupe entièrement un des côtés de la place. Rien de particulier dans cette construction dont la façade a été restaurée en



Paris. — Typ. A. Quantin.

LE MUSÉE PLANTIN-MORETUS A ANVERS

Composition de A. Heins

1761 par Fr.-Jean Moretus. La porte d'entrée seule mérite une mention. Elle est surmontée de la marque de Plantin : une main sortant des nuages et tenant le compas d'or. Au-dessous la devise *Labore et Constantia.* Le cartouche est soutenu par deux figures allégoriques représentant l'une le Travail, l'autre la Constance. L'exécution de ce cartouche est due au sculpteur hollandais Érasme Quellin, d'Amsterdam.

La porte d'entrée donne accès à un large vestibule fermé à l'extrémité opposée par une porte vitrée s'ouvrant sur la grande cour intérieure, vaste quadrangle dont les quatre faces aujourd'hui sont symétriques. En 1875, la face est était absolument modernisée ; les Moretus ayant, dans le siècle dernier, fait leur habitation particulière de cette partie de l'hôtel. Mais elle a repris son aspect primitif et s'harmonise entièrement avec les autres faces.

L'aile située au nord de la cour et dans laquelle sont placées les salles nouvelles, ouvertes en dernier lieu au public, n'a été construite dans l'état où elle se trouve que vers 1638. Antérieurement s'élevaient sur cet emplacement trois maisons que Plantin avait fait bâtir en 1579. A sa mort, les héritiers s'étaient partagé ces maisons et elles furent acquises en 1638 par Balthazar Moretus Ier, qui masqua leur façade de derrière par une construction complétant la symétrie de la cour.

Cette cour est très belle. Les bâtiments qui forment le parallélogramme ont un rez-de-chaussée et un étage, à l'exception de l'aile nord qui en a deux. C'est un des spécimens les plus curieux des constructions flamandes du XVIe siècle, sauf la partie de l'aile nord construite par Balthazar Moretus Ier, dont le rez-de-chaussée, composé de gracieuses arcades formant promenoir, rappelle une époque postérieure.

Le mur de l'aile ouest est presque entièrement couvert par une vigne qui, dit-on, aurait été plantée par le grand imprimeur ou par un des membres de la famille. Cette vigne séculaire reverdit chaque année et donne encore des fruits. Je me souviens qu'en 1877, M. Rosseels offrait à S. A. R. la comtesse de Flandre, qui visitait le musée, des confitures faites avec la récolte de l'année précédente.

Vers le milieu du XVIIe siècle, Balthazar Moretus II orna la cour des bustes de ses prédécesseurs. Le plus beau d'entre ces bustes, qui se trouvent entre les fenêtres du rez-de-chaussée et celles de l'étage, est celui de Balthazar Moretus III, sculpté par de Cock, en 1700. Malheureusement ce morceau, d'une grande richesse décorative et d'une grande pureté de goût, est placé à l'entrée de la cour, à droite, et mal en vue.

Si, nous portant au milieu de la cour, nous tournons nos regards vers le nord, nous avons devant nous : au rez-de-chaussée, la boutique de librairie, ayant une sortie sur la rue du Saint-Esprit, l'arrière-boutique et le salon des tapisseries; au premier étage, la salle de la direction, la salle des privilèges, la galerie des graveurs anversois, deux petites cham-

bres précédant la chambre à coucher de Plantin; au second étage, l'ancienne fonderie de caractères.

Nous avons derrière nous l'atelier typographique occupant tout le rez-de-chaussée de l'aile sud et la salle des caractères; au premier étage, la petite bibliothèque et la galerie des bois gravés.

Sur notre droite : au rez-de-chaussée, le cabinet de travail de Juste Lipse et la chambre des correcteurs; à l'étage, la galerie des cuivres, une grande salle de réception dans le style flamand et une nouvelle galerie de gravures sur laquelle prend jour une des deux chambres qui précèdent la chambre à coucher de Plantin.

Nous avons enfin sur notre gauche : au rez-de-chaussée, les deux grands salons dans lesquels sont exposés les manuscrits, les autographes, les tableaux et les principaux objets d'art de l'incomparable collection plantinienne; à l'étage, la grande bibliothèque et ses dépendances, les archives et, au-dessus du vestibule d'entrée, des salles renfermant nombre d'objets précieux. Un escalier d'honneur conduit de cet étage au vestibule d'entrée sur lequel s'ouvre également la porte qui conduit, sur la gauche, à l'atelier typographique.

Il ne me serait pas possible de donner une description détaillée de ces diverses parties du musée et de mentionner nominativement chacune des richesses qui y sont contenues.

Je dois me borner à une vue d'ensemble que je complèterai par une généalogie de la famille Plantin et quelques notes sur les différentes marques, emblèmes et symboles adoptés par le grand imprimeur et ses descendants.

IV

L'atelier typographique, qui a été rétabli tel qu'il était au temps de Plantin, contient encore sept presses à bras, parmi lesquelles figurent les deux presses sur lesquelles travaillait Plantin dès le début. Elles sont étayées de tous côtés, car elles tombent presque en poussière. Les presses se trouvent sur la gauche en entrant; du côté opposé sont rangées les casses devant lesquelles peuvent trouver place de vingt à vingt-cinq compositeurs. Les casses sont pleines encore de caractères divers; les composteurs et les visoriums, les tabourets, et sur le côté des casses les ficelles dont se servaient les compositeurs pour lier les paquets, rien n'a été enlevé. Au fond de l'atelier, sur des meubles divers, des filets, des galées, des réglettes, etc.

En outre des cinq presses dont nous avons parlé, le musée Plantin possède encore une presse pour l'impression en taille-douce, mais de construction beaucoup plus récente.

De Thou, dans ses *Mémoires,* raconte qu'il vit fonctionner dix-sept presses dans cet atelier qui, au temps de sa plus grande prospérité, en compta jusque vingt-deux.

La salle qui fait suite à l'atelier renferme des collections de caractères en quantité telle qu'il serait possible d'entreprendre des travaux de première importance. Là se retrouvent ces beaux caractères grecs que l'on peut comparer pour la hauteur, la régularité et la beauté, à ceux qu'employaient les Alde. Il serait assez difficile de préciser la date d'origine de tous ces caractères dont les types, pour quelques-uns, ont été fort probablement gravés par Guill. Le Bé, cet artiste de grand mérite qui grava pour François Ier les caractères orientaux dont se servit Robert Estienne et auquel Philippe II commanda la gravure des caractères employés à l'impression de la Bible polyglotte. Des vitrines contiennent un grand nombre de poinçons et de matrices.

Quelles merveilleuses réimpressions d'ouvrages devenus introuvables et dont les originaux se trouvent dans la Bibliothèque ne pourrait-on pas exécuter avec de semblables matériaux !

Le cabinet de travail de Juste Lipse qui précède la chambre des correcteurs est tout tendu de cuir de Cordoue véritable. Deux magnifiques bahuts Renaissance flamande et une table du temps complètent l'ameublement.

Dans un petit réduit contigu sont rangées sur de nombreux rayons des feuilles d'épreuves et des feuilles d'ouvrages en cours d'exécution.

La chambre des correcteurs est une véritable merveille. Elle est entièrement garnie de casiers et de tiroirs. Au milieu une grande table couverte de feuilles d'impression dont quelques-unes portent des corrections avant le tirage. On conserve le fauteuil sur lequel se sont assis Érasme, Juste Lipse et l'infatigable Corneille Kiliaen. La cheminée du XVIe siècle, dont les supports et le tablier ont été sculptés par Quellin, est fort belle. Le bureau des correcteurs, tout en chêne sculpté, est une des choses les plus remarquables du musée. Ce bureau se compose d'une grande table dont l'un des côtés est fixé au mur; sur les deux côtés perpendiculaires au mur, des bancs avec dossiers très hauts ornés de sculptures de Quellin. Le dessous de la table est garni de rayons. Cette table est éclairée par une large fenêtre se fermant à l'intérieur avec des volets en chêne dont les ferrures sont remarquables. C'est d'ailleurs un examen extrêmement curieux à faire que celui de toutes ces ferrures admirablement conservées et d'un travail artistique du plus grand prix.

Toutes les salles du musée donnant sur la cour intérieure reçoivent le jour par des fenêtres, dites à guillotine, formées de petits carreaux symétriquement enchâssés dans le plomb. Quelques-unes sont à battants et presque toutes sont garnies de volets en bois à l'intérieur.

C'est en quittant la chambre des correcteurs que l'on débouche sur le promenoir à arcades, à l'extrémité duquel se trouve l'ancien escalier

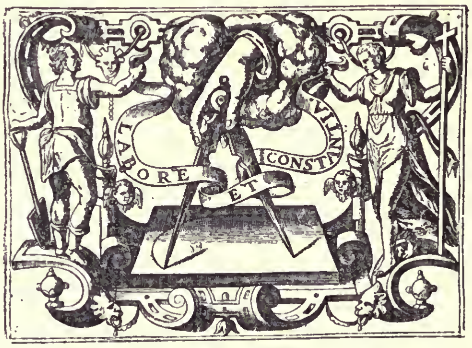
principal de la maison : au bas de celui-ci s'élève une petite colonnette sur laquelle Balthazar III, anobli en 1692, fit placer son écusson et celui de sa femme, un lion tenant dans ses griffes les armes des maisons Moretus et de Neuf. Le plafond du promenoir est formé de petites poutrelles aux extrémités desquelles se répètent alternativement la devise *Stella duce BM* et le compas avec les mots : *Labore et Constantia.*

Sur le seuil de la porte de la chambre des correcteurs qui s'ouvre sur ce promenoir faiblement ombragé par la vigne, un charme doux et pénétrant gagne l'esprit du visiteur. Au milieu de tous ces souvenirs si beaux d'un passé resplendissant, il n'est pas possible que la pensée se refuse à évoquer les noms des grands travailleurs, des savants et des artistes qui ont passé dans cette demeure. Tout un monde oublié revit en un instant, et l'on resterait longtemps livré à ces préoccupations intimes, comme perdu dans un monde invisible, si les pas de visiteurs plus pressés, moins attentifs, ne venaient vous arracher à ce rêve passionnant.

Au pied de l'escalier dont nous parlions plus haut se trouve la porte qui, par un petit couloir, conduit à la boutique. Entrons.

LÉON DEGEORGE.

(*A continuer.*)



MARQUE DE PLANTIN

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LE Ve LIVRE DE RABELAIS

Au moment où l'on vient d'élever une statue à Rabelais dans la ville de Tours et où l'on se prépare à lui en élever une autre dans sa ville natale de Chinon, il nous paraît utile et opportun de discuter et de réfuter, une fois pour toutes, l'opinion qui tend à mettre en doute l'authenticité du Ve livre de son ouvrage et qui n'a pas encore rencontré d'adversaire déterminé et convaincu.

Cette opinion, fort ancienne, il est vrai, puisqu'elle remonte à la fin du xvie siècle, ne s'appuie pourtant sur aucun fait établi, sur aucune preuve sérieuse, sur aucun document contemporain de la publication du Ve livre; les nombreux éditeurs ou commentateurs des œuvres de Rabelais l'ont acceptée ou l'ont repoussée, chacun suivant son sentiment personnel, sans chercher à la combattre ou à la détruire par une critique savante et éclairée : ce qui n'a fait qu'accroître le doute, en le perpétuant et en le laissant se fortifier de quelques allégations vagues et trompeuses. Aussi, l'érudition moderne semble-t-elle aujourd'hui donner crédit à ce doute, qu'elle n'a pas étudié à fond et qu'elle ne devrait accepter, pour ainsi dire, que sous bénéfice d'inventaire. Il y a longtemps que nous aurions pris la parole dans la question, si nous n'eussions pas attendu que le savant le plus compétent en matière rabelaisienne, M. Anatole de Montaiglon, se fût prononcé pour ou contre, après examen définitif de cette question, qui n'a jamais été sérieusement traitée par les rabelaisiens. M. de Montaiglon s'est contenté de nous donner, dans son édition de Rabelais, le meilleur texte des quatre premiers livres du *Gargantua* et du *Pantagruel,* et de publier, pour la première fois, le texte complet d'un manuscrit du Ve livre, que j'avais déjà fait connaître trente ans auparavant, en le faisant servir à reconstituer le texte imprimé du Ve livre, pour mon édition de Rabelais de 1840.

M. de Montaiglon ne s'est pas prononcé sur une question qui intéresse à si haut degré les admirateurs et les amis de Rabelais; mais il n'a pas caché, à son entourage d'érudits, quel était son sentiment personnel, affirmé d'ailleurs de longue date, et nous ne sommes pas étonné de retrouver son opinion assez nettement indiquée dans les travaux récents des savants et intelligents éditeurs de Rabelais, MM. Rathery et Burgaud des Marets, Marty-Laveaux, Pierre Jannet et Louis Moland. Or cette opinion, qu'il faut arrêter à sa source, est un doute plus ou moins caractérisé sur l'authenticité du Ve livre, dans lequel la part de Rabelais serait très restreinte et qui aurait été systématiquement modifié et transformé par un éditeur inconnu et sans doute par un protestant.

Nous allons donc remonter aux origines de la question, en exposant chronologiquement depuis le xvie siècle toutes les opinions qui se sont produites jusqu'à présent, pour ou contre l'authenticité du Ve livre de Rabelais.

Le *Quatrième livre de Pantagruel*, achevé d'imprimer le 28 janvier 1552, avait été publié, avec privilège du roi, chez Michel Fezandat, à Paris; mais un arrêt du parlement, en date du 1er mars 1551 (1552, nouveau style), en suspendit la vente. Rabelais s'était fait de si puissants protecteurs, même parmi le haut clergé (ce IVe livre était précédé d'une épître au cardinal de Châtillon), qu'il ne fut pas inquiété pour cette publication et que le roi Henri II fit savoir au parlement que le privilège accordé au livre couvrait à la fois l'auteur et son libraire. Cependant Rabelais ne songea pas à faire paraître le Ve et dernier livre de son ouvrage, quoique ce livre eût été commencé et en partie achevé depuis près de deux ans, comme nous le démontrerons tout à l'heure : il l'avait peut-être abandonné, en renonçant à le finir, car il se sentait vieux et valétudinaire; il avait besoin de repos physique et moral; il ne se souciait plus d'affronter de nouveaux dangers et de nouvelles persécutions : il voulait pouvoir mourir tranquille dans son lit. C'est à ce motif de prudence qu'il faut attribuer la résignation simultanée des deux cures, que possédait alors Rabelais et qui étaient pour lui de simples bénéfices n'exigeant ni la résidence obligatoire ni la pratique des devoirs curiaux. Il se démit, à la fois, de la cure de Saint-Martin de Meudon, au diocèse de Paris, et de celle de Saint-Christophe de Jambet, au diocèse du Mans, le 9 janvier 1552, c'est-à-dire un mois à peine avant l'apparition de son IVe livre. L'évêque de Paris, qui était toujours le cardinal du Bellay, et son coadjuteur, l'évêque du Mans, qui était son neveu, Jean du Bellay, cardinal de Langey, conservèrent probablement à Rabelais une petite part dans les revenus paroissiaux de ces deux cures qu'il résignait, et, en tout cas, ils lui faisaient une pension alimentaire, à laquelle le cardinal de Châtillon et le duc de Guise, seigneur de Meudon, ajoutaient certainement de fréquents témoignages de leur munificence. En outre, il est à peu près sûr que, Rabelais, comme ancien curé de Meudon, s'était réservé un logement dans le presbytère de son ancienne cure où il avait transporté sa bibliothèque et son cabinet de travail. Nous reviendrons une autre fois sur cette bibliothèque, qui était assez importante, sinon considérable, et dont plusieurs manuscrits se retrouvent dans l'ancien fonds de la Bibliothèque du roi. Rabelais, à cette époque, était d'ailleurs en possession d'un canonicat dans l'abbaye séculière de Saint-Maur-des-Fossés, où le cardinal du Bellay, quoique retiré à Rome depuis la mort de François Ier, n'avait pas cessé d'exercer ses droits d'abbé commendataire; il habitait même, quand il résidait à Paris,

dans une maison canoniale appartenant à l'abbaye. Cette maison, sise rue des Jardins-Saint-Paul, devait être l'ancien hôtel des abbés de Saint-Maur-des-Fossés, que l'abbé et le chapitre de ce couvent s'étaient réservé, en 1362, lorsqu'ils vendirent au dauphin Charles, fils du roi Jean, les terrains annexés qu'ils avaient entre l'hôtel de l'archevêque de Sens et les jardins de l'hôtel Saint-Paul.

La publication du IVe livre de *Pantagruel* avec privilège du roi avait été un événement, et l'on s'étonnait que l'auteur, qui s'était nommé sur le titre de cette édition, en s'intitulant *docteur en médecine*, n'eût pas été poursuivi, ainsi que le libraire Michel Fezandat, Théodore de Bèze, dans l'*Epistola Passavantii*, pièce satirique contre le président Lizet, imprimée à la fin de 1552, avait expliqué ainsi l'indulgence des magistrats à l'égard de Rabelais, qu'il qualifiait du nom de son héros Pantagruel : « Pantagruel, avec son livre, qu'il fit imprimer sous les auspices des cardinaux, qui aiment à vivre comme il parlait. » (*Pantagruel, cum suo libro quem fecit imprimere per favorem cardinalium qui amant vivere sicut ille loquebatur.*) Ce qui ne veut pas dire, comme on l'a cru, que Rabelais fût déjà mort. Rabelais, à la suite du fâcheux éclat que l'impression de son IVe livre avait produit, non seulement à Genève parmi les calvinistes, mais encore en France auprès des catholiques, se tenait à l'écart et ne répondait plus même à ses ennemis qui le dénonçaient comme un hérétique ou comme un athée; il ne pensait qu'à se faire oublier, pendant qu'on réimprimait, à Paris même, clandestinement il est vrai, et sans privilège du roi, la première édition de ses œuvres, sous ce titre : *Les œuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine, contenant la vie, faicts et dicts héroïques de Gargantua et de son filz Panurge* (sic)*, avec la Prognostication Pantagrueline.* M.D.LIII. Le nom de *Panurge* était imprimé à dessein, dans le titre de cette édition, au lieu du nom de *Pantagruel,* qui sentait l'hérésie et que les catholiques, comme les protestants, avaient mis à l'index : il fallait détourner l'attention des *caphars,* comme les appelait Rabelais, et non l'attirer sur un livre imprimé en secret pour les pantagruélistes *et non aultres.*

Cette édition, in-16, de 932 pages et 10 feuillets non chiffrés, sans nom de lieu d'impression ni d'imprimeur, fut mise en vente sous le manteau, dans le même temps que Rabelais venait de mourir à Paris. Scévole de Sainte-Marthe, dont la famille poitevine s'était trouvée souvent en relations amicales avec Rabelais, et qui avait pu lui-même le connaître, puisqu'il était né à Loudun en 1536, n'a pas mentionné la date de sa mort, en disant, le premier, dans ses *Elogia Gallorum doctrinæ illustrium* (1598) : « Il est mort dans le bourg de Meudon, à un quart de lieue de Paris, où il possédait un petit bénéfice ecclésiastique, qu'il devait à la faveur du cardinal du Bellay; » (*Mortus es apud Meudonium vicum agii Parisiensis ad quartum lapidem ubi tenue sacerdotium cardinalis beneficio possidebat.*) Mais Guillaume Colletet, qui a traduit ou plutôt paraphrasé les *Elogia* de Scévole de Sainte-Marthe, rectifie en ces termes l'erreur de ce biographe, dans la notice qu'il avait consacrée à Rabelais en composant la *Vie des poètes françois,* dont le manuscrit inédit a été détruit dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre en 1871 : « Il mourut, non point à Meudon, comme le dit Scévole de Sainte-Marthe et comme la pluspart des écrivains le croyent, mais à Paris, l'an 1553, âgé de soixante-dix ans, en la rue des

Jardins, sur la paroisse Saint-Paul, au cymetière duquel il fut enterré et proche d'un grand arbre, que l'on y voyoit encore il y a quelques années.

Religione patrum multos servata per annos.

« Ce qui témoigne assez qu'il mourut dans la véritable créance de nostre religion, quoyque ses envieux et ses ennemis, gens qui n'ont jamais manqué d'attaquer la plus haute vertu, allèguent qu'il mourut en athée, car il est certain que, sur la fin de ses jours, rentrant en soy-mesme, reconnoissant ses peschez et ayant recours à l'infinie miséricorde de Dieu, il rendit son esprit en fidèle chrestien. » Guillaume Colletet avait vu l'arbre, au pied duquel Rabelais était enterré, et il tenait ce renseignement précis de Charles Faye, sieur d'Espesse, conseiller du roi et son ambassadeur en Hollande, lequel avait appris ces détails de la bouche même du président d'Espesse, son père, « qui estoit un des grands amys de ce docte deffunct ». Colletet fait ici une confusion de personnes, qu'il est nécessaire de relever. Ce n'est pas Jacques Faye, président à mortier, père de l'ambassadeur en Hollande, qui avait été l'ami de Rabelais; c'était l'aïeul de l'ambassadeur, Barthélemi Faye, né à Lyon, président aux enquêtes dans le parlement de Paris, et auteur de deux ouvrages latins imprimés : *Energumeticus* et *Alexiacus.* Le président d'Espesse, né en 1543, était donc âgé de neuf ou dix ans lors du décès de Rabelais, mais un enfant peut garder la mémoire très nette et très précise des faits qui l'ont frappé, soit qu'il en ait été le témoin oculaire, soit qu'il en ait ouï parler, d'autant plus que le nom de Rabelais devait revenir sans cesse dans les entretiens de la famille d'Espesse.

Charles Faye, l'ambassadeur en Hollande, qui mourut en 1638, dans un âge très avancé, se plaisait à évoquer aussi le souvenir de Rabelais, et c'est son témoignage irrécusable que Colletet, Guy-Patin et le P. Pierre de Saint-Romuald (Guillebaut) nous ont transmis au sujet de la mort de Rabelais et de sa sépulture. « Ce n'est pas, dit ce dernier dans son *Trésor chronologique et historique* (Paris, Ant. de Sommaville, 1647, 3 vol. in-folio, t. III, p. 591), ce n'est pas dans sa cure que notre François Rabelais, curé de Meudon, a fini ses jours, comme le vulgaire a crû jusqu'à présent, mais à Paris, en une maison de la rue des Jardins, et fut enterré dans le cimetière Saint-Paul, au pied d'un arbre qui s'y voit encore aujourd'huy, selon que le sieur Patin, docte médecin de Paris, l'a sceu de feu M. d'Espesse, conseiller d'Estat et ambassadeur en Hollande, qui l'avoit appris de feu M. le président d'Espesse, son père. » Le P. de Saint-Romuald est beaucoup plus explicite dans un autre ouvrage moins connu, qu'il publia plus tard : *Annales chronologiques et historiques* (Paris, Clousier, 1665, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 392). Voici ce qu'il rapporte, à la date du 9 avril de l'an 1553 : « François Rabelais, de Chinon, mourut en la paroisse Saint-Paul à Paris, où il est inhumé et où il s'étoit fait apporter, malade, de sa cure de Meudon. Il avoit esté cordelier, puis se fit médecin, et enfin devint curé. Il rendit son esprit en raillant comme il avait passé sa vie en raillerie. » Guy-Patin, dans une lettre à son ami Falconnet, se borne à relater le témoignage de Charles Faye, seigneur d'Espesse : « Rabelais est mort à Paris, l'an 1553, dans la rue des Jardins, paroisse de Saint-Paul, et il y est enterré, dans le cimetière, au pied d'un grand arbre : *Religione patrum multos servata per annos.* Il dit en mourant : « Tirez le rideau, la farce est jouée ! »

La farce que Rabelais avait jouée, pour la plus grande joie des pantagruélistes *et non aultres*, comme il le disait sur le titre de ses livres, c'était son *Gargantua*, c'était son *Pantagruel*, dont les quatre premiers livres avaient paru de son vivant et dont il laissait le Vᵉ inachevé, mais bien digne, en effet, de paraître après sa mort. Nous ne savons rien des manuscrits de Rabelais et on ignore absolument en quelles mains ils tombèrent après lui. On est fondé à croire cependant, comme nous l'avons dit plus haut, que sa bibliothèque et ses papiers étaient restés dans la maison curiale de Meudon, qu'il n'avait pas quittée, en cessant d'être curé de cette paroisse. Il avait aussi, dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, une chambre qu'il occupait encore quelquefois : « Ce fut là, dit le P. de Saint-Romuald dans un autre passage de son *Trésor généalogique et historique*, ce fut là qu'il travailla après son livre de *Pantagruel*, son esprit prophane prévalant sur tout ce qu'il avoit de devotion. On y monstre encore aujourd'huy, par singularité, sa chambre. » Cette chambre de Rabelais, on la montrait toujours aux curieux, à la fin du XVIIᵉ siècle, comme Thomas Corneille l'a dit, en parlant de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, dans son *Dictionnaire géographique et historique* (Paris, 1708, 3 vol. in-folio).

Rabelais mort, les éditions de ses œuvres, contenant les quatre premiers livres seulement, se multiplient, sans amener aucune poursuite de la part de l'autorité judiciaire. On les réimprime à Paris, sans date et sans indication du lieu d'impression (in-16 de 740 pages et 14 feuillets non chiffrés); puis à Troyes, *par Loys qui ne se meurt point*, en 1556 (2 vol. in-16 de 415 et 547 p. avec 11 feuillets de table). Mais on ne signale pas encore l'existence du Vᵉ livre, qui était connu des seuls amis de Rabelais, si la composition de ce livre date de 1550, ainsi que nous croyons pouvoir le prouver. Ce n'est qu'en 1562 qu'on vit circuler quelques exemplaires d'une brochure in-8° de 32 feuillets, intitulée : *l'Isle sonnante, par maistre François Rabelais, qui n'a point encore esté imprimée ne mise en lumière : en laquelle est continuée la navigation faicte par Pantagruel, Panurge et aultres officiers.* IMPRIMÉ NOUVELLEMENT.

Cette brochure, qui passa inaperçue ou qui du moins n'arriva que dans bien peu de mains, eut pourtant un retentissement de scandale, car son titre de *l'Isle sonnante* resta dans l'esprit d'une foule de gens qui n'en avaient jamais vu un seul exemplaire. Aussi, en plein XVIIᵉ siècle, on parlait de *l'Isle sonnante*, comme si c'était le Vᵉ livre de Rabelais, quoique l'édition rarissime et même introuvable, publiée sous ce titre neuf ans après la mort de l'auteur, ne contînt que les seize premiers chapitres de ce livre, dans lequel huit chapitres seulement sont consacrés à la description de *l'Isle sonnante*. Il faut supposer que les exemplaires de cette brochure ont été soigneusement détruits, car les éditeurs modernes de Rabelais l'ont cherchée inutilement dans toutes les bibliothèques publiques et particulières de la France et de l'étranger.

L'existence du Vᵉ livre de Pantagruel était donc désormais bien constatée, et on n'attendit que deux ans pour le voir paraître tel que Rabelais l'avait laissé, c'est-à-dire non terminé, non revu et très incomplet : *Le cinquième et dernier livre des faicts et dicts heroïques du bon Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en medecine; auquel est contenu la visitation de l'oracle de la dive Bacbuc et le mot de la Bouteille, pour lequel avoir est entrepris tout ce long voyage.* NOUVELLEMENT MIS EN LUMIÈRE. M. D. LXIIII, in-16 de 98 feuillets

cotés 113 (les chiffres sautent de 16 à 33, ce qui semble impliquer la suppression de 15 feuillets) et de 5 feuillets non chiffrés pour la table des chapitres. Le chapitre des *Apedeftes*, qui était le XVIe dans *l'Isle sonnante*, ne figure pas dans cette édition, ni dans les deux éditions suivantes : *Lyon*, *Jean Martin*, 1565, in-16, et sans nom de lieu, *imprimé l'an* M. D. LV. in-8°. C'est dans une seconde édition de *Lyon*, *Jean Martin*, 1667, que ce chapitre fut réintégré à sa place. Mais, chose étrange, ce V^e livre, le plus hardi, le plus redoutable des cinq qui composent l'œuvre de Rabelais, ne rencontre aucun obstacle, ne soulève aucune opposition, n'entraîne aucune mesure répressive, de la part de l'autorité judiciaire. Il a pris sa place dans les œuvres de Rabelais, qu'on réimprime partout, ouvertement et publiquement, sans causer le moindre scandale, excepté chez les protestants de Genève, car si Calvin, dans son traité *De scandalis*, publié en 1550, accusait Rabelais d'avoir profané le saint Évangile par une audacieuse dérision, Robert Estienne, après la mort de l'auteur, reprochait aux théologiens de Paris de n'avoir pas fait brûler, avec son livre, l'*athée* et *blasphémateur* Rabelais. Ce livre, toutefois, avait été censuré et condamné, par le concile de Trente; il était inscrit à toujours sur les listes de l'Index, en cour de Rome. Jamais les œuvres de Rabelais n'avaient eu plus de vogue en France, et son libraire de Paris, Richard Breton, avait profité de cette vogue, en 1565, pour faire paraître, comme un corollaire des œuvres de Rabelais, les *Songes drolatiques de Pantagruel, où sont contenues plusieurs figures de maistre François Rabelais; et derniere œuvre d'iceluy pour la recreation des bons esprits.* Cette bizarre et curieuse publication, qu'on disait faite d'après les dessins originaux trouvés dans le cabinet de Rabelais, ne rencontra pas un seul critique pour contester sa provenance et nier son origine. La Croix du Maine n'avait daigné accorder à Rabelais que quelques lignes insignifiantes dans sa *Bibliothèque françoise* (Paris, Abel L'Angelier, 1584, in-folio) et Antoine du Verdier ne l'a nommé dans la sienne (Lyon, 1585, in-folio) que pour l'accabler d'injures en l'appelant *moqueur de Dieu et du monde* et en disant que, « quoique docte, il a mis néanmoins parmi ses escrits des traits d'impiété, et, si j'ose dire, ressentant l'athéisme à pleine gorge ». Mais, à peu d'années de là, Du Verdier faisait réparation d'honneur à la mémoire de Rabelais et revenait sur son premier jugement, dans un grand ouvrage, qui ne fut imprimé qu'après sa mort : *Prosopographie ou Description des personnes illustres, tant chrestiennes que profanes* (Lyon, Paul Frelon, 1603, 3 vol. in-folio). « J'ai parlé, dit-il, de François Rabelais en ma *Bibliothèque*, souvent de commune voix et par ce qu'on peut juger par ses œuvres, mais la fin qu'il a faict fera juger de luy autrement que l'on n'en parle communément. Quant à ses œuvres, on y descouvre un merveilleusement bel esprit. Son malheur est que chacun s'est voulu mesler de pantagruéliser, et sont sortis plusieurs livres sous son nom, adjoûtez à ses œuvres, qui ne sont de luy, comme *l'Isle sonnante*, faicte par un escholier de Valence et autres. Il a esté premièrement cordelier, puis autres deux fois moine, puis médecin, puis curé de Meudon, comme j'ay veu par une lettre escrite de sa main, par laquelle il mande à un amy qu'il a de bons paroiciens en M. et Mme de Guise. Il a esté touché de repentance, contre ce qu'on croit, et ne veux obmettre que M. l'Evesque d'Evreux (le cardinal du Perron) a un Galen, où il y a quelques notes en marge, escrites de la main de Rabelais, et, où Galen soustient l'ame estre mortelle, il a escrit :

hic vero se Galenus plumbeum ostendit. Le Roy, à présent heureusement régnant, disant que Rabelais estoit bon compagnon et athée, ledit sieur Evesque luy dit ce que dessus. »

Tel est le point de départ de l'attribution de *l'Isle sonnante* à un *Escholier de Valence*, et cette opinion, émise à la légère, qui ne reposait que sur un quiproquo et un malentendu, fit son chemin rapidement parmi les esprits prévenus et irréfléchis. Du Verdier était l'auteur inconscient du quiproquo, car il avait confondu *l'Isle sonnante* avec un petit livre de Guillaume des Autelz, intitulé : *Mytistoire baragouyne de Franfreluche et Gaudichon, trouvée depuis n'aguere d'un exemplaire escrit à la main à la valeur de dix atomes, pour les recreations des bons fanfreluchistes. Autheur* A. B. C. *(jusqu'à z).* On les vend à Lyon, par Jean Dieppi, 1574, in-16 de 48 feuillets. On lit, en effet, dans la *Bibliothèque françoise* d'Antoine Du Verdier, à l'article de Guillaume des Autelz : « Estant à Valence escholier en l'estude de Droit, il a escrit, à l'imitation de Rabelais en son œuvre de *Pantagruel*, un livre en prose, non moins facétieux que de gaillarde invention, contenant dix-sept chapitres et intitulé : *Franfreluche et Gaudichon, mytistoire baragouyne de la valeur de dix atomes, pour la recreation de tous bons fanfreluchistes*, imprimée à Lyon, par Jean Dieppi. » Du Verdier avait eu probablement sous les yeux une des premières éditions lyonnaises de ce petit livre, éditions que les bibliographes citent, sans les avoir jamais vues, parce qu'elles furent détruites sans doute, comme celle de *l'Isle sonnante :* Lyon, sans date, in-8°, ou 1559, in-8°, ou 1560, in-16. Le nom de l'auteur de cette plate imitation de Rabelais ne fut révélé que tardivement par Du Verdier, car Étienne Pasquier ne le connaissait même pas, puisqu'il le désigne, dans une de ses lettres (la 8e du livre 1er), comme un des plus mauvais imitateurs anonymes de Rabelais : « L'un, sous le nom de Ladulfi (Noël du Fail), en ses *Propos rustiques ;* l'autre, sans nom, en son livre des *Fanfreluches.* »

L'idée nous vient tout à coup que ce Guillaume des Autelz, l'*Escholier de Valence*, pourrait bien avoir publié, à Lyon, en 1562, la première édition de *l'Isle sonnante*, d'après une copie qu'il aurait prise en cachette sur le manuscrit du Ve livre de Rabelais, manuscrit qui était alors entre les mains du chef de la Pléiade, Pierre de Ronsard, ou du moins dans celles de son frère, Charles de Ronsard, abbé de Tyron, comme nous essayerons de le démontrer plus loin. Guillaume des Autelz, parent de Pontus de Thyard, un des poètes de la Pléiade, qui ne devint évêque de Chalon-sur-Saône qu'en 1578, s'était attaché à l'école de Ronsard, et poétisait ou ronsardisait alors de toutes ses forces. C'est en 1560 qu'il publia, à Lyon, *le Repos de plus grand travail*, son premier recueil de poésies, dédié *à sa Sainte*, mais cet *Escholier de Valence* affectait un jargon mêlé de grec et de latin aussi peu intelligible et aussi ridicule que celui de l'*Escholier limousin*, du second livre de Rabelais.

L'attribution de *l'Isle sonnante* à un écolier de Valence fut alors si universellement acceptée, qu'elle se reproduit encore de temps à autre dans des ouvrages de littérature. Le Duchat, dans son commentaire sur Rabelais (notes sur le prologue du Ve livre), avait cependant très bien démontré la misérable origine de cette tradition *presque généralement répandue*, qui voulait que *l'Isle sonnante* eût été composée et publiée par l'écolier de Valence, qu'on ne nommait pas et qui n'était connu de personne. Cette grossière erreur, sans cesse

démentie, ne subsistait pas moins par le fait de l'ignorance ou de la légèreté de ceux qui l'avaient d'abord accueillie, puisque Étienne Tabourot, en parlant de Rabelais dans les *Bigarrures et touches*, qui parurent pour la première fois en 1582, ne s'était pas fait faute de dire que le Ve livre *lui est attribué.* Une erreur du même genre prit naissance, au commencement du xviie siècle, quand le médecin Louis Guyon, sieur de la Nauche, se fut avisé de donner un père anonyme du Ve livre, dans ses *Diverses leçons contenant plusieurs discours, histoires et faits mémorables* (Lyon, 1603, in-8°) où il consacre à Rabelais une assez bonne page, qu'il termine malheureusement par cette naïveté ou plutôt ce mensonge : « Quant au dernier livre, dit-il, qu'on met entre ses œuvres, qui est intitulé *l'Isle sonnante*, qui semble à bon escient blasmer et se mocquer des gens officiers de l'Église catholique, je proteste qu'il ne l'a pas composé, car il se fit longtemps après son décès. J'estois à Paris, lorsqu'il fut faict, et sçais bien qui en fut l'auteur, qui n'estoit médecin. » Le bonhomme Louis Guyon, qui n'avait pas plus de quarante-cinq ans, à l'époque où il fit paraître à Lyon la première édition de ses *Diverses leçons*, attendu qu'il mourut en 1630 dans un âge avancé, ne savait pas même que *l'Isle sonnante* avait paru en 1562, c'est-à-dire lorsqu'il était à peine âgé de dix ans !

Eh bien ! tels sont les seuls témoins qu'on ait mis en avant pour prouver que Rabelais n'était pas l'auteur du Ve livre de *Pantagruel* : Antoine Du Verdier, né à Montbrison en 1544, seize ans avant la publication de *l'Isle sonnante* et neuf ans avant la mort de Rabelais; Louis Guyon, né à Dôle vers 1559, c'est-à-dire cinq ans après la mort de Rabelais.

Que sont, qu'étaient ces ouï-dire incohérents ou ridicules, recueillis à l'aventure et répétés sans examen par deux écrivains de médiocre valeur, en comparaison des éclatants témoignages d'admiration que deux hommes considérables, le président Auguste de Thou et le cardinal du Perron, ne craignaient pas d'accorder hautement et sans réserve à l'œuvre de Rabelais en général, et sans faire aucune distinction entre les cinq livres qui composent cette œuvre : De Thou, dans un passage remarquable des Commentaires qu'il écrivait sur sa propre vie, et dans les beaux vers latins que lui avait inspirés sa visite à l'hôtel de la Lamproie, où Rabelais était né, en la ville de Chinon; du Perron, dans ses paroles imposantes, en ne jugeant digne de son estime que ceux *qui avaient lu le livre*, c'est-à-dire l'œuvre de Rabelais.

Nous en avons donc fini avec l'écolier de Valence, comme avec le prétendu auteur, également anonyme, qui « n'était pas médecin » et qui composait à Paris *l'Isle sonnante*, quinze ou vingt ans après que ce fragment du Ve livre de Rabelais eut été mis en lumière, sans doute à Lyon ! Nous aurons bientôt à discuter les raisons plus ou moins spécieuses que la critique moderne a fait valoir contre l'authenticité du Ve livre.

Il faut d'abord passer en revue, sans les discuter, les opinions contradictoires des érudits, des commentateurs, des lettrés, qui ont cherché à reconnaître si Rabelais était ou n'était pas l'auteur de ce V^e^ livre, loué, admiré par les uns, dédaigné, méprisé par les autres.

Le xviie siècle, cependant, semble avoir laissé de côté cette question d'origine, qui avait préoccupé les lecteurs du Ve livre, à la fin du xvie siècle. On réimprimait alors les œuvres de Rabelais, en France et surtout dans les Pays-

Bas, mais les éditeurs de ces œuvres ne songeaient pas à donner leur avis personnel sur l'authenticité de ce Ve livre qui faisait aussi bonne figure que les autres dans ces éditions auxquelles on n'ajoutait pas encore de commentaires. L'anonyme à qui l'on doit l'*Alphabet de l'auteur françois*, qu'on a imprimé pour la première fois à la suite des éditions elzéviriennes, ne dit pas un mot qui puisse faire croire qu'il eût soupçonné une différence de composition, de style ou de pensée, dans ce Ve livre, qui lui fournit un plus grand nombre de mots à interpréter que les quatre livres précédents. Il n'y a que Jean Bernier, médecin de Blois, qui, dans son *Véritable Rabelais réformé, ou Jugement et nouvelles observations sur les œuvres grecques, latines, toscanes et françoises de maître François Rabelais* (Paris, Laurent d'Houry, 1697, in-12), émette un doute sur les interpolations que peut renfermer le Ve livre de *Pantagruel :* « Encore, dit-il, que quelques critiques ayant cru que ce livre n'est pas de notre docteur, le style et certains endroits me font croire qu'il est de Rabelais, interpolé par des libertins et huguenots. »

En 1711, paraît la première édition du *Rabelais* de Le Duchat, avec des commentaires très amples et très savants, qui sont encore les plus complets et les meilleurs qu'on ait faits sur notre *Auteur françois*, comme on l'avait surnommé par excellence. Le Duchat ne manqua pas d'exposer les arguments les plus solides qu'on avait pu trouver pour contester l'authenticité intégrale du Ve livre. Ces arguments, auxquels Le Duchat répondait avec quelque hésitation et assez incomplètement, nous les mettrons à néant quand nous viendrons à les examiner plus loin. Contentons-nous ici de consigner l'opinion personnelle de Le Duchat : « Ceux, dit-il, qui auront lu avec attention le Ve livre reconnoîtront à mille faits l'auteur des quatre premiers. Même génie, même tour, même genre d'érudition s'y découvrent partout, dans un degré qu'il n'est pas naturel qu'autre que Rabelais ait pu atteindre. »

L'opinion de Le Duchat devait prévaloir, du moins pour un temps. Bernard de La Monnoie, qui était plus capable que personne de faire prévaloir cette opinion, s'est contenté de dire, dans une note sur l'article Rabelais dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier : « Le quatrième livre (du *Pantagruel*) a été le dernier qu'il ait fait lui-même imprimer. Le cinquième a été donné *sur ses mémoires*, mais avec des fautes qui ont été la plupart réparées dans l'édition de M. Le Duchat. » Le P. Niceron, qui, quoique barnabite, a rédigé une notice très impartiale et très sage sur la vie de Rabelais (*Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, Paris, Briasson, 1735, t. XXXII, p. 337 et suiv.), après avoir repris, avec plus d'adresse, les arguments que Le Duchat opposait aux critiques qui doutaient de l'authenticité du Ve livre, en vient à conclure que le Ve livre *est véritablement de Rabelais,* et il se sert, pour le prouver, des expressions mêmes que Le Duchat avait employées dans l'éloge de ce Ve livre, où le génie de l'auteur est aussi visible et aussi hautement accusé que dans toute son œuvre.

Il n'est pas indifférent de constater que les doutes qui s'étaient produits en France sur l'authenticité du Ve livre n'avaient pas eu d'écho dans les traductions de Rabelais, en langues étrangères, publiées en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, où le *Gargantua* et le *Pantagruel* ne manquaient pas de lecteurs et d'admirateurs. La traduction anglaise de Thomas Urchard, imprimée à Londres en

1708, avait même paru avec un commentaire composé par un protestant français, Antoine Motteux ou Le Motteux, qui n'hésite pas à déclarer que le Ve livre « est la plus belle partie de tout l'ouvrage ». César de Missy, traducteur du commentaire de Le Motteux en français, pour la grande édition du Rabelais de Le Duchat (*Amsterdam, Frédéric Bernard*, 1741, 3 vol. in 4°), ne partageait pas, il est vrai, le sentiment de son compatriote, protestant comme lui : « Il y en a, dit-il, qui doutent beaucoup que le Ve livre soit de Rabelais. Je ne me charge point de faire valoir leurs raisons, mais je ne puis m'empêcher de reconnoître qu'ils ne me paroissent jamais plus forts, que lorsqu'ils soutiennent que le cinquième livre est inférieur aux quatre autres, quoiqu'au reste il ait bien son mérite. Il faudroit entendre làdessus l'illustre M. de Moivre (protestant français réfugié en Angleterre, à la révocation de l'édit de Nantes), qui, avec son génie transcendant pour les mathématiques, a un goût très vif pour les grandes beautez de Corneille, de Molière, de La Fontaine, de Rabelais, et qui est bien éloigné de regarder le Ve livre comme le plus beau. » Ce n'était pas M. de Moivre, le mathématicien, qu'il eût fallu consulter sur cette question de littérature, mais bien les illustres rabelaisiens, qui, comme le docte médecin Guy-Patin, ou bien Huet, évêque d'Avranches, avaient fait des œuvres de Rabelais l'étude et les délices de toute leur vie.

L'exemple du savant Huet avait été suivi religieusement, à cet égard, par plus d'un respectable savant ecclésiastique, qui pardonnait à Rabelais ses audaces de satire et ses incongruités de langage, en faveur de sa lumineuse raison et de son merveilleux esprit. L'Église catholique elle-même était indulgente pour ce grand philosophe évangélique, car on avait placé son buste dans la cour d'honneur du palais épiscopal de Paris : « Le portrait, dit Jean Bernier dans son *Véritable Rabelais réformé* (1697), celui qu'on voyoit il n'y a pas encore longtemps en la cour de l'archevêché de Paris et qui a disparu on ne sait comment ni pourquoi, étoit un buste de plâtre. » Il y eut, au milieu du XVIIIe siècle, deux abbés qui publièrent simultanément, en 1752, une édition de Rabelais, avec notices et commentaires. L'abbé de Marsy eut l'idée d'éclaircir et d'alléger, pour ainsi dire, les œuvres de son auteur favori, en supprimant dans le texte courant les passages obscurs ou inutiles, qu'il rejetait au bas des pages, sans supprimer un seul mot de l'original. Voici son opinion sur l'authenticité du Ve livre : « En général, dit-il, toutes les éditions qu'on a faites de ce livre sont pleines de variations ; ce qui prouve que Rabelais n'y a point mis la dernière main et que les éditeurs ne l'ont rédigé que sur les matériaux qu'ils ont trouvés parmi ses papiers. C'est ce qui a fait croire, quoique fort mal à propos, que ce dernier livre n'étoit point de Rabelais, comme le médecin Louis Guyon a eu l'audace de l'avancer. Ainsi on ne sauroit douter que ce livre ne soit de Rabelais, au moins pour le fond. Il est probable, et l'on aperçoit même, en le lisant avec attention, que les premiers éditeurs de cette quatrième partie du *Pantagruel*, trouvant le manuscrit de Rabelais fort en désordre, ont rassemblé de leur mieux ces matériaux et ont même suppléé quelques transitions. » On ne saurait trop reconnaître, comme on le verra plus loin, le bon sens et la divination, qui ont dicté ce jugement à l'abbé de Marsy, l'éditeur d'un Rabelais qu'il intitule *le Rabelais moderne*. L'abbé Perau a été moins scrupuleux dans les retranchements arbitraires et absolus qu'il fit subir, en son édition publiée sous le titre d'*Œuvres choisies*, au texte de son auteur, où il n'a laissé, dit-il, « que ce qui peut flatter la délicatesse des gens de goût ». L'abbé Perau,

dans sa curieuse notice sur la vie de Rabelais, rapporte quelques-unes des raisons sur lesquelles on s'était fondé pour nier l'authenticité du Vᵉ livre : « On peut bien, ajoute-t-il un peu légèrement, se ranger du parti de ceux qui croyent que le Vᵉ livre n'est pas de Rabelais. »

Voltaire et la secte philosophique avaient traité Rabelais et son œuvre avec dédain, sinon avec mépris. Dans la seconde moitié du xviiiᵉ siècle, on sembla donc ne vouloir plus entendre parler du *Gargantua* ni du *Pantaguel*, quoique Ginguené eût essayé, en 1791, de prendre au sérieux un ouvrage qui avait fait l'admiration du siècle où il parut, et de le remettre en honneur dans une brochure de circonstance, intitulée : *De l'autorité de Rabelais dans la Révolution présente et dans la Constitution civile du clergé, ou institutions royales, politiques et ecclésiastiques tirées de Gargantua et de Pantagruel.* La question de l'authenticité du Vᵉ livre n'intéressait plus personne, et ilest bonà noter que, dans l'espace de près de soixante-dix ans, il ne fut publié en France qu'une seule édition de Rabelais, celle de 1798, où l'éditeur Bastien s'était contenté de reproduire le commentaire de Le Motteux, traduit par César de Missy. C'est aux persévérantes attaques de Voltaire contre Rabelais qu'il faut attribuer cette incroyable insouciance du public lettré, pour un des plus grands écrivains français, à une époque où ses imitateurs anglais, Swift et Sterne, étaient souvent traduits et réimprimés dans notre langue. Cette injustice ne pouvait durer : en 1820, un fidèle rabelaisien, Stanislas de l'Aulnaye, trouva enfin un libraire (Desoer) pour publier l'excellente édition qu'il préparait depuis de nombreuses années et qu'il avait augmentée de précieux travaux philologiques. Cette édition, dont l'annotateur avait jugé convenable de ne pas exprimer un doute sur l'authenticité du Vᵉ livre, fut accueillie avec tant de faveur, qu'il s'occupa d'en faire une nouvelle, plus complète encore et mieux ordonnée que la précédente, qui était épuisée et déjà rare. La seconde édition de Stanislas de l'Aulnaye commença donc à paraître (*Paris, Louis Janet*, 1823, 3 vol. in-8°), au moment où l'on en annonçait une autre, accompagnée des notes de tous les commentateurs, édition splendide que deux amis, Esmangart et Éloi Johanneau, avaient surchargée à l'envi de notes savantes et d'éclaircissements historiques (*Paris, Dalibon*, 1823, 9 vol. in-8°). De l'Aulnaye aurait cru faire injure à la mémoire de Rabelais en émettant un simple doute relativement à ses droits incontestables d'auteur du Vᵉ livre; Esmangart et Éloi Johanneau ne semblent pas avoir eu le même respect pour cette possession d'état, confirmée par trois siècles d'admiration constante, car ils se bornent à répéter, dans leur commentaire un peu trop prolixe, cette judicieuse remarque de Le Duchat : « Les gens de son temps, et qui étoient intimement liés avec lui, n'ont pas mis en doute que ce livre ne fût son ouvrage aussi bien que les précédents », et celle de l'abbé de Marsy : « Ils n'ont pas fait difficulté de le lui attribuer et même de le regarder comme celui de ses ouvrages, qui étoit le plus capable de le rendre immortel. »

Rabelais avait enfin reconquis sa vraie place dans la littérature française et il rentrait triomphalement dans la bibliothèque de tous les hommes instruits et éclairés. L'édition de S. de l'Aulnaye fut réimprimée presque intégralement dans la collection compacte des Classiques français (*Paris, Lefèvre*, 1835, grand in-8° à 2 colonnes), et le reviseur de cette édition n'eut garde d'y ajouter un seul mot qui eût trait à l'opinion, désormais abandonnée, qui présentait le Vᵉ livre

comme supposé par un faussaire, ou interpolé par les premiers éditeurs. Moi-même, qui étais très jeune et très inexpérimenté alors, je n'eus pas même la pensée de revenir sur cette opinion qui avait fait son temps et qui paraissait ne pouvoir plus revivre, lorsque je publiai une petite édition, très jolie et très mauvaise, des œuvres de Rabelais, où je n'avais mis que des notes explicatives du texte (*Paris, Jehenne*, 1825-27, 5 vol. in-32). En même temps paraissait en Belgique une très bonne édition de Rabelais (*Bruxelles*, *Tancé*, 1830, 7 vol. in-18), augmentée d'un glossaire et des remarques historiques et philologiques de tous les commentateurs, que l'éditeur anonyme (l'avertissement est signé de l'initiale T) avait choisies, discutées et rectifiées très judicieusement. Cet éditeur résuma en ces termes la question de l'authenticité du Ve livre : « Les nombreuses variations qui se trouvent dans toutes les éditions de ce livre ont fait croire à plusieurs critiques qu'il n'était pas de Rabelais. Le Duchat reconnaît, dans cette dernière partie, le style et l'esprit de l'auteur des quatre premiers livres. Le Motteux trouve cette dernière partie la plus belle de tout l'ouvrage. C'est aussi notre avis : elle est la plus philosophique et la plus audacieusement satirique. »

A mon tour maintenant. J'avais découvert à la Bibliothèque du roi un manuscrit du Ve livre, jusqu'alors inconnu ou plutôt négligé, dont aucun bibliographe n'avait parlé, dont aucun éditeur de Rabelais n'avait fait usage. Je n'eus qu'à jeter les yeux sur ce manuscrit pour en apprécier toute la valeur : il ne renfermait pas sans doute un texte complet, tel que je l'avais désiré, tel que je le cherchais depuis longtemps, mais il était bien du temps de Rabelais et il offrait une foule de particularités intéressantes, dont je me promettais de tirer parti, au profit de la grande édition de Rabelais, que j'avais projetée de longue date et dont je rassemblais au jour le jour les nombreux éléments. L'heure n'était pas venue d'entreprendre cette édition à peine ébauchée, et je crains bien que cette heure-là ne vienne jamais, car je suis trop vieux et trop occupé ailleurs pour consacrer à Rabelais deux ou trois ans de ma vie. Un libraire de Paris, sachant, par Sainte-Beuve, que j'avais dès lors beaucoup de matériaux accumulés pour cette édition, toujours promise et déjà annoncée dans les catalogues de MM. Firmin-Didot, me pria de donner mes soins à une édition compacte de Rabelais, en un seul volume in-12, édition commencée par Charles Labitte, qui s'était arrêté, de guerre lasse, après le premier livre. Je consentis non seulement à annoter les quatre suivants, mais encore à corriger pour la première fois le texte altéré du Ve livre, au moyen des innombrables variantes que me fournirait le manuscrit de la Bibliothèque du roi; je m'engageai, de plus, à placer en tête de cette édition, un abrégé de la vie de Rabelais, que j'avais en portefeuille et qui devait former plus d'un volume in-8°. Cette édition, compacte, disposée et imprimée en moins d'un an (*Paris*, *Charpentier*, 1840, in-12), eut un immense succès et se vendit à plus de 60,000 exemplaires. Mon Rabelais était devenu dès lors le vade-mecum de toute la jeunesse studieuse. Mais je n'avais pas exposé, je n'aurais pu grouper, dans cette édition populaire et usuelle, toutes les observations bibliographiques que l'étude du manuscrit du Ve livre m'avait suggérées et que je résumerai plus loin pour prouver, sans réplique, que ce V^e livre est tout entier de Rabelais, sans aucune interpolation, sans aucun changement capital. J'avais déjà formulé mon opinion sur le Ve livre, dans ma notice sur Rabelais : « On essaya, disais-je, de contester à Rabelais ce cinquième livre, empreint de son esprit et

de son style, admirable conclusion de son ouvrage ; on en fit honneur à un *écolier de Valence*, c'est-à-dire que l'on confondit la *Mythistoire barragouine de Fanfreluche et Gaudichon* avec l'*Isle sonnante*, Guillaume des Autels avec Rabelais ! Mais le doute n'était pas possible après la lecture du cinquième livre qui demeura bientôt en toute propriété à son immortel auteur. »

On pouvait croire que le grand débat, soulevé depuis trois siècles, au sujet de l'authenticité du Ve livre, était clos pour toujours ; mais les érudits sont difficiles à convaincre, et le doute a été de tout temps une de leurs plus chères prérogatives dans les questions de leur compétence. Burgaud des Marets, qui travaillait depuis vingt ans à uniformiser l'orthographe des cinq livres du *Gargantua* et du *Pantagruel*, publia enfin son édition des Œuvres de Rabelais, « ramenées à une orthographe qui facilite la lecture, bien que choisie exclusivement dans les anciens textes » (*Paris, Firmin Didot*, 1858, 2 vol. in-12) ; et dans les notes qui accompagnent son texte, il ne se lassa pas de répéter que le Ve livre n'est pas de Rabelais et ne saurait être de lui. Rathery, néanmoins, le collaborateur de Burgaud des Marets, garda un silence prudent sur ce malheureux V^e livre, dans la notice biographique qu'il s'était chargé seul d'écrire sur Rabelais. Même prudence de sa part dans une seconde édition (1873), où cette remarquable notice a été très perfectionnée ; mais, en revanche, Burgaud des Marets redoubla ses dénigrantes sorties contre le Ve livre dans de nouvelles notes, où il ne perd aucune occasion de faire ressortir les insuffisances du texte de ce V^e livre : « Si Rabelais est pour quelque chose dans cette œuvre, il n'a jamais pu l'écrire telle qu'elle est », dit-il dans une note sur le quatrain qui figure en tête du Ve livre. Burgaud des Marets avait pourtant corrigé, à l'aide des variantes du manuscrit de la Bibliothèque du roi, quantité de passages qu'il trouvait corrompus et inintelligibles dans les anciennes éditions. « Si nous pouvions admettre que ce livre fût de Rabelais, dit-il à propos du chapitre des *Apedeftes*, nous nous abstiendrions de placer ici ce chapitre ; mais comme on est habitué à l'y voir et que nous ignorons s'il est ou non du même auteur que le reste de ce *prétendu* cinquième livre, nous nous décidons à ne pas le supprimer. » L'édition de Burgaud des Marets et de Rathery était néanmoins fort ingénieuse et vraiment bonne et estimable ; elle se répandit dans beaucoup de mains, et le doute se ravivait de proche en proche à l'égard de l'authenticité du Ve livre.

Un auteur aimable et compréhensif en pantagruélisme, M. Eugène Noel, avait mieux motivé ses doutes dans un charmant ouvrage, réimprimé plusieurs fois et intitulé : *Rabelais médecin*, *écrivain*, *philosophe* (Paris, Bécus, 1880, in-16, quatrième édition) : « Dans le Ve livre de *Pantagruel*, qui n'en est pas moins le meilleur, disait-il, je ne puis attribuer à Rabelais le *Tournoi de la quinte*.... En effet, ce V^e livre, qui fut publié après la mort de Rabelais, parut d'abord sans l'épisode de la *Quinte ;* ce ne fut que quelque temps après qu'un éditeur s'avisa de cette augmentation. Peut-être ces chapitres intercalés furent-ils des chapitres trouvés à l'état de projet dans les papiers de maître François dont la rédaction et la mise en ordre furent confiées à quelque écrivain du temps. » De 1868 à 1872, MM. Anatole de Montaiglon et Louis Lacour avaient mis au jour un admirable texte de Rabelais, entièrement renouvelé et éclairci à l'aide de la ponctuation ; ils avaient même, pour la première fois, publié le texte du manuscrit pour le Ve livre, de préférence aux textes des éditions imprimées ; mais les

notices historiques et littéraires, qu'on attendait de ces deux érudits de premier ordre, n'ayant point paru, ils ne nous ont pas fait connaître comment ils entendaient se prononcer définitivement sur l'authenticité du Ve livre.

Dans la notice biographique de son estimable édition des œuvres de Rabelais (*San-Remo*, *J. Gay*, 1874, 3 vol. in-12), M. A.-L. Sardou trancha, par un moyen terme, cette question d'authenticité : « Le cinquième livre de l'œuvre rabelaisienne ne parut que plusieurs années après la mort de l'auteur; aussi a-t-on formé des doutes très sérieux sur l'authenticité de ce livre. Les uns le rejettent entièrement; d'autres, seulement en quelques parties, faibles à la vérité, et qui ne paraissent pas être de la même main que tout le reste.... Il est fort probable que la mort n'ayant pas permis à Rabelais de mettre la dernière main au cinquième livre, quelqu'un de ses amis, Jean Turquet peut-être ou Henri Estienne, crut devoir le suppléer, et se permit de retoucher l'œuvre inachevée et d'y ajouter même. Le mieux est donc de prendre un moyen terme : *ni tout admettre*, *ni tout rejeter*.

Nous n'avons pas rappelé les deux excellentes éditions de Rabelais, publiées par Pierre Jannet, d'après les derniers textes revus par l'auteur (*Paris*, édition de la *Bibliothèque elzévirienne*, 1868-72, 2 vol. in-12, et *Paris, Picard,* 1868 et suiv., 7 vol. in-12), parce que les notes, que l'éditeur avait promises, n'ont pas encore paru dans la première de ces deux éditions, et que la seconde, aujourd'hui complète et achevée par M. Louis Moland, ne contient pas une phrase qui puisse réveiller un doute sur l'authenticité du Ve livre. Mais M. Louis Moland, qui est certainement un de nos plus judicieux critiques, avait déjà donné son avis dans la préface de la grande édition de Rabelais (*Paris, Garnier*, 1873. 2 vol. in-folio), publiée par ses soins et illustrée de dessins de Gustave Doré : « Je crois, avait-il dit après un examen impartial des arguments allégués pour et contre l'authenticité du Ve livre, je crois qu'il faut s'en tenir, sur cette question, à un moyen terme. Rabelais avait sans doute laissé les principaux éléments de ce livre, mais il n'est guère probable que ce qu'il a laissé nous soit parvenu dans son intégrité. Quelqu'un est intervenu après lui, pour retoucher l'œuvre inachevée, la compléter à sa guise. Il me paraît également impossible de tout admettre et de tout rejeter. On ne peut méconnaître le génie rabelaisien dans certains passages, et l'Oracle de la Bouteille paraît le dénouement où le roman allait de lui-même aboutir. » M. A.-L. Sardou n'avait donc fait que s'approprier les termes même du jugement porté par M. Louis Moland sur la question qui n'est pas encore résolue en dernier ressort.

Nous avons passé en revue les opinions divergentes des différents éditeurs de Rabelais. Nous aurions pu faire intervenir d'autres écrivains, qui se sont aussi préoccupés de la même question, sans la résoudre; Delécluze, qui, dans son ouvrage intitulé *François Rabelais* (1841, in-8°), examine le point litigieux, et ne décide rien; Charles Lenormand, qui, dans ses recherches architecturales sur l'abbaye de Thélème (*Paris*, 1840, in-8°), ne doute pas que Rabelais n'ait pris part à la composition du Ve livre et y reconnaît la griffe de l'aigle; M. Gustave Brunet, qui, dans l'article RABELAIS, de la *Biographie universelle* (édition Thoisnier-Desplaces), constate les doutes élevés sur l'authenticité du Ve livre, mais ne les discute pas, en faisant toutefois remarquer que la publication de ce livre, « le plus fort de tous », ne donna lieu à aucun procès et que nul obstacle n'empêcha

les réimpressions qu'on en fit partout impunément. D'autres critiques éminents, tels que Charles Nodier et Guizot, qui ont aussi parlé de Rabelais avec une grande élévation d'idées, ne se sont pas arrêtés un moment à mettre en doute l'authenticité de cet admirable Ve livre, qui fait l'indispensable complément de l'œuvre rabelaisienne.

C'est à nous, maintenant, de répondre aux trois objections principales qui ont été faites pour prouver que le Ve livre est, sinon apocryphe, du moins dénaturé par des interpolations où le faussaire s'est trahi lui-même. Après avoir repoussé ces objections, en démontrant qu'elles sont bien faibles ou bien mal fondées, nous n'avons plus qu'à démontrer, avec évidence, que ce Ve livre est l'ouvrage de Rabelais, ouvrage inachevé sans doute, et dont les fautes même accusent les retouches maladroites des premiers éditeurs ayant mal lu ou mal compris le manuscrit original et n'ayant pas su en remplir les lacunes.

1° Certains critiques, tout en inclinant à reconnaître l'authenticité du Ve livre, repoussent absolument comme apocryphes le chapitre des *Apedeftes* et les deux chapitres du *Tournoi de la Quinte.*

2° D'autres critiques signalent des tendances calvinistes dans ce Ve livre et soutiennent que Rabelais, qui n'épargnait pas les superstitions et les abus de l'Église catholique et romaine, n'a jamais prêté la main à la polémique agressive du protestantisme et s'est tenu absolument à l'écart de la Réforme.

3° Dans le chapitre XIX de ce Ve livre, l'auteur cite, parmi les philosophes contemporains qui ont traité de l'*entéléchie* (perfection intérieure) d'Aristote, Scaliger, Bigot, Chambrier et François Fleury, tous zélés *entéléchistes ;* or on ne connaît de Jules-César Scaliger qu'un seul ouvrage dans lequel il ait parlé de *l'entéléchie,* et cet ouvrage n'a paru qu'en 1557, c'est-à-dire quatre ans après la mort de Rabelais.

La réponse à ce troisième argument, qui semble, à première vue, invincible et irréfragable, est pourtant facile; Le Duchat l'avait déjà réfuté en partie. L'ouvrage de J.-C. Scaliger où il est question de l'entéléchie, c'est le recueil des *Excitationes* contre Cardan et son traité *De subtilitate* (aux nos 12, 14, 15, 19 et surtout n° 115 de la 307e), imprimées à Paris, pour la première fois, en 1557. « Peut-être, dit Le Duchat dans une de ses notes sur le chapitre XIX (Ve livre), peut-être que Scaliger ayant depuis plusieurs années écrit confidemment à Bigot ses sentiments sur l'entéléchie, celui-ci les auroit, dès ce temps-là, communiqués à Rabelais, sur le même pié que plus bas, au chapitre XXXIV du présent livre (EXERCITATIONES); on voit que le même Bigot lui avoit répliqué sa propre pensée sur cette femme qui dans l'Apocalypse est représentée ayant la lune sous ses piés. Un autre et plus grand embarras, selon moi, c'est que ce passage des Exercitations désigne personnellement Rabelais sous les termes de *novis Lucianis atque Diagoris culinariis,* par rapport à la raillerie que Rabelais avait faite de Scaliger en cet endroit-ci de son livre. » C'est, en effet, Rabelais que visait J.-C. Scaliger, en s'indignant contre les *nouveaux Luciens* et les *Diagores* ou les athées *culinaires.* Il y avait une vieille querelle entre Scaliger et Rabelais. Celui-ci, dans une lettre latine adressée à Bernard de Salignac, en décembre 1531 : « J'ai appris récemment, dit-il, par Hilaire Bertulphe, avec qui je suis ici en relation, que vous préparez je ne sais quoi contre les calomnies de Jérôme Aléandre, que vous soupçonnez d'avoir écrit contre vous sous le masque d'un

faux Scaliger. Je ne souffrirai pas que vous soyez plus longtemps incertain et abusé par ce soupçon, car ce Scaliger existe réellement. Il est de Vérone, issu de cette famille exilée des Scaliger, exilé lui-même; maintenant il exerce la médecine à Agen. Ce calomniateur m'est bien connu. Il n'est pas sans quelques connaissances en médecine, homme, du reste, nullement estimable et absolument athée, comme personne ne le fut jamais davantage. » Rabelais était donc, depuis l'année 1531, en pleine brouille avec Jules-César Scaliger qu'il n'estimait guère et qu'il détestait cordialement.

Quant aux Exercitations que Rabelais pouvait et devait connaître, du moins par ouï dire, bien avant que l'ouvrage fût imprimé à Paris en 1557, voici le titre complet de cet ouvrage : *Exotericarum exercitationum liber quintus decimus, de Subtilitate, ad Hieronymum Cardanum* (Lutetiæ, Michael Vascosan, 1557, in-4°). « Scaliger, dit le P. Niceron *(Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXIII, p. 267), a donné à ces Exercitations le titre de quinzième livre, parce qu'avant qu'il le composât, il avoit déjà fait, à ce qu'il prétend, quatorze autres volumes sous le même titre, mais qui ne regardoient pas Cardan. » Le traité *De subtilitate*, de Cardan, avait été publié à Nuremberg, en 1550. « Jules César Scaliger, ayant lu l'ouvrage de Cardan, dit le P. Niceron (t. XIV, p. 269), songea à écrire contre lui.... La critique ne parut cependant que sept ans après que l'ouvrage de Cardan eut été imprimé. » Cette critique fut certainement communiquée en manuscrit à plusieurs imprimeurs, avant d'être mis sous presse chez un imprimeur de Paris; Scaliger était alors en rapport épistolaire avec beaucoup de savants, amis de Rabelais, entre autres avec le célèbre imprimeur de Lyon, Sébastien Gryphe, qui avait imprimé, en 1540, son fameux livre : *De causis linguæ latinæ*. Or il ne faut pas oublier que Scaliger trouva assez difficilement un libraire qui voulût imprimer ses ouvrages, où il attaquait tout le monde avec une sorte de rage envieuse. Il avait donc attaqué Rabelais, sans toutefois le nommer, dans ses Exercitations, imprimées seulement en 1557, mais composées sept années auparavant, et Rabelais, de son côté, ne s'était pas fait scrupule de se moquer de lui, à propos de l'entéléchie, dans le Ve livre de *Pantagruel*, qui fut écrit en 1549, comme nous le prouverons tout à l'heure, car il savait, de longue date, que Scaliger était entéléchiste. Il se moqua, en même temps, de Guillaume Bigot, qui avait glorifié l'entéléchie d'Aristote, dans un ouvrage de philosophie intitulé : *Præludium christianæ philosophiæ, opus cum aliorum tum hominis substantiam luculentis exprimens rationibus* (Tolosæ, apud Guydonem Boudevilleum, 1548, in-4°), et de François Fleury, Italien naturalisé en France comme Scaliger, son ami, et qui avait aussi parlé de l'entéléchie dans son *Apologia in M. Actii, Plauti aliorumque latinæ linguæ scriptorum calumniatores* (Lugduni, Gryphius, 1537, in-8°). Rabelais s'était trouvé en fréquent rapport avec François Fleury, chez l'imprimeur Sébastien Gryphius, et avec Guillaume Bigot, chez le cardinal du Bellay, que ce philosophe entéléchiste regardait comme son Mécène et son protecteur.

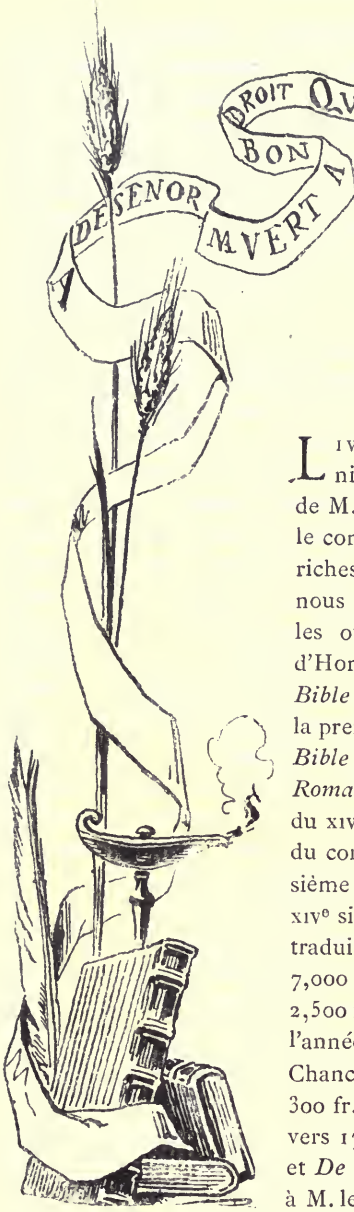
(A suivre.)

P.-L. Jacob, bibliophile.



A. Quantin, Imp. Edit.

La malade ne ressentait aucune douleur....



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Du 9 au 15 juin dernier a eu lieu la troisième vente de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin-Didot. On connaît déjà, par le compte rendu de notre collaborateur *Spectator*, les richesses qui étaient offertes aux bibliophiles; nous nous bornerons donc à indiquer les prix atteints par les ouvrages les plus remarquables : *les Centores* d'Homère, de *l'impératrice Eudoxie :* 1,050 fr. ; *la Bible mise en vers latins*, manuscrit sur vélin, de la première moitié du XIIIe siècle : 400 fr.; une autre *Bible* manuscrite de la même époque : 700 fr.; *le Roman de la Rose*, manuscrit de la première moitié du XIVe siècle : 550 fr.; le même ouvrage, manuscrit du commencement du XVe siècle : 175 fr.; un troisième exemplaire, datant comme le premier, du XIVe siècle: 220 fr.; *la Consolation de la philosophie*, traduite en vers et en prose par Jehan de Meung : 7,000 fr.; *les Règles de la seconde Rectorique :* 2,500 fr.; *les Quatrains de Pibrac*, manuscrit daté de l'année 1600 : 800 fr.; *les Philippiques* de Lagrange-Chancel, manuscrit sur papier, composé vers 1723: 300 fr.; un autre exemplaire du même ouvrage, écrit vers 1725 sur papier : 300 fr. ; *Antiquitates Judaicæ* et *De bello judaico*, de Flavius-Josèphe : 11,000 fr., à M. le duc d'Aumale; *Enfances et miracles de Jésus-Christ*, poésies en vers du roi Charles VI, manuscrit du XVe siècle, sur papier : 600 fr.; *Histoire ecclésiastique de la ville de Sens :* 1,850 fr.; *les Poésies de Jehan Molinet* et *les Chroniques des Flandres et de Bourgogne :* 3,000 fr.; *Abrégé de l'histoire de Paul Orose, Histoire romaine* d'Eutrope, *résumé des victoires et des provinces du peuple romain*, *Histoire d'Alexandre le Grand*, *Vie de Charlemagne*, par Éginhard, *Récit de la première croisade :* 3,000 fr.; *Histoire universelle jusqu'à la mort de Jules César :* 13,000 fr.; *la Fleur des hystoires de la terre d'Orient :* 6,000 fr.; *les Grandes Chroniques de France, dites de Saint-Denis :* 5,400 fr. : *le Roman d'Eracles*,

ou Histoire des établissements fondés en Orient par les croisés: 2,180 fr.; le même ouvrage, continué jusqu'en 1261 : 3,200 fr.; *Histoire de Bertrand Duguesclin:* 3,750 fr.; *Funérailles d'Anne de Bretagne*, manuscrit sur vélin exécuté vers 1515 : 3,000 fr.; *Sacre et couronnement de la reine Claude*, première femme de François Ier et son entrée à Paris, manuscrit sur vélin exécuté vers 1518 et orné de six miniatures à pleine page : 1,510 fr.; *Privilèges octroyés aux notaires :* 8,000 fr.; *Histoire généalogique de la maison de Rabutin :* 2,200 fr.; *Almanach de l'année 1721 :* 1,700 fr.; *Taxes prélevées sur les églises du monde entier par la cour de Rome :* 3,050 fr.; *la Novella della figluola del mercatante chesi fuggi la prima sera dal marito per non essere impregnata :* 675 fr.; l'exemplaire unique du poème latin, consacré par Geoffroy Tory à la mémoire de sa fille Agnès: 2,000 fr.; *le Dialogue des Créatures :* 12,500 fr.; *le Théâtre* de P. Corneille, Rouen et Paris, Guillaume de Luyne, 1668, 4 vol., avec *les Poèmes dramatiques* de C. Corneille : 320 fr.; *Andromède*, édition original: 200 fr.; *le Cid*, Paris, veuve Camusat et Pierre le Petit, 1644, in-4°, reliure de Lortic, édition rare, citée au n° 13 de *la Bibliographie cornélienne:* 500 fr.; *Cinna*, édition originale : 215 fr.; *Cinna*, tragédie, *imprimé à Rouen et se vend à Paris chez Toussaint Quinet*, 1646, in-4°, reliure de Lortic, troisième édition precieuse à cause de la lettre de Balzac à Corneille : 235 fr.; *la Galerie du palais,* édition originale : 300 fr.; *Héraclius*, édition originale : 405 fr,; *Horace*, édition originale : 275 fr.; *Médée*, édition originale : 185 fr.; *Mélite*, édition originale : 605 fr.; *le Menteur*, édition originale : 725 fr.; *la Suite du Menteur*, édition originale : 405 fr.; *la Mort de Pompée*, édition originale : 375 fr.; *Nicomède*, édition originale : 300 fr.; *la Place Royalle ou l'Amoureux extravagant*, édition originale : 105 fr.; *Polyeucte*, troisième édition, citée dans *la Bibliographie cornélienne*, n° 28, reliure de Lortic : 255 fr.; *Rodogune*, édition originale, reliure de Lortic : 485 fr.; *Rodogune au Nora*, 1760, in-4°, reliure ancienne : 750 fr.; *Don Sanche d'Aragon*, reliure de Lortic, édition originale : 605 fr.; *Théodore vierge et martyre*, édition originale, reliure de Lortic : 205 fr.; *la Toison d'or*, tragédie en machines, etc., à Paris, de l'imprimerie de la veuve G. Adam, 1683 (à la fin) : *Permis d'imprimer. Fait ce neuviesme iuin* (sic) *De la Reynie*, in-4° de 37 pages. Exemplaire peut-être unique (V. *Bibliographie cornélienne*, additions, n° 79) : 375 fr.; *les Œuvres de M. Molière*, Amsterdam, chez Jacques le Jeune *(Dan. Elzevier)*, 1675, 6 vol. petit in-12, reliure de Thouvenin: 500 fr.; *le Médecin malgré luy*, édition publiée un mois après la mort de Molière : 76 fr.; *le Misantrope*, édition originale, reliure de Lortic : 240 fr.; *l'Eunuque*, édition originale du premier ouvrage de La Fontaine, exemplaire relié par Hardy et provenant de la bibliothèque Solar : 250 fr.; *Œuvres de Racine*, t. Ier, à Paris, chez Jean Ribou, au Palais, dans la salle royalle, à l'image saint Louis. M.DC.LXXV (1675), avec privilège du Roy, in-12. Tome II, à Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le perron de la Sainte-Chappelle. M.DC.LXXVI (1676). Avec privilège du Roy, in-12 : 720 fr.; *Rièdre et Hippolyte*, édition originale, reliure de Lortic : 270 fr.; *Thebayde ov les Frères ennemis*, tragédie, précieuse édition non décrite jusqu'ici, 1664, in-12 de 4 feuilles n. ch. et 71 pages : 100 fr.; *Œuvres de Racine*, Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné, 1784, 4 vol. in-8°, reliure de Derôme jeune; cet exemplaire sur vélin porte sur les plats les armes d'Espagne; il a appartenu à Renouard qui y a

ajouté les gravures de Moreau, avant la lettre, sur papier de Chine : 1,540 fr.; B. de Beaujoyaulx : *Ballet comiqve de la Royne faict avx nopces de monsieur le duc de Ioyeuse et mademoyselle de Vaudemont, sa sœur*, Paris, 1582, premier ballet qui ait été imprimé séparément sous le titre de *Ballet :* 1,655 fr.; *le Mariage forcé*, Paris, Robert Ballard, 1664, reliure de Galette : 150 fr.; *les Plaisirs de l'Isle enchantée,* Paris, Robert Ballard (voir *Bibliographie moliéresque*, n° 192) : 350 fr.; *la Princesse d'Élide*, Paris, Robert Ballard, 1669, reliure de Galette : 500 fr.; *Ballet des Muses*, précieux ballet où se trouvent quelques fragments d'une pièce perdue de Molière; *Pastorale comique* en quinze scènes : 195 fr.; *le Grand divertissement royal de Versailles*, Paris, Robert Ballard, 1668, reliure de Galette : 145 fr.; *Relation de la feste de Versailles*, Paris, chez Pierre le Petit, imprimeur et libraire ordinaire du roi, 1668, in-4°, pièce rarissime qui a échappé aux recherches de l'auteur de la *Bibliographie moliéresque :* 270 fr.; *le Divertissement royal*, Paris, 1670, seconde édition fort rare, reliure de Galette : 240 fr.; *le Divertissement de Chambord* (V. *Bibl. mol.*, n° 200) : 100 fr.; *le Bourgeois gentilhomme*, Blois, chez Jules Hotot, 1670 : 645 fr.; *Psiché*, Paris, Robert Ballard, 1671 : 200 fr.; *le Grand ballet de Psiché*, Paris, Robert Ballard, 1672, reliure de Galette : 420 fr.; *Ballet des ballets*, Paris, Robert Ballard, 1671 : 300 fr.; *les Festes de l'Amour et de Bacchus*, imp. de François Muguet, imp. du Roy : 540 fr.; *le Malade imaginaire*, Paris, Christophe Ballard, 1673 : 295 fr.; *Prologue et intermèdes en musique ornez d'entrées de ballet pour la représentation de l'Amphitryon*, Paris, 1681, pièce fort rare et non décrite : 100 fr.; *Horatius : De arte poetica; epistolæ*, etc. *Terentius : Comediæ*, manuscrit sur vélin, exécuté en France du XIIe au XIIIe siècle ; 880 fr.; *Ovidius : De arte amandi, De remedio amoris, Epistolæ heroidum, Amores*, etc., in-12, manuscrit sur vélin, exécuté en Italie dans la première moitié du XVe siècle : 1,400 fr.; *Martialis epigrammata*, manuscrit sur vélin, *Seneca, tragediæ*, manuscrit du XIVe siècle : 250 fr.; datant du milieu du XVe siècle : 250 fr.; *la Vie de sainte Marguerite*, en vers, manuscrit de la fin du XIVe siècle, reliure ancienne : 399 fr.; Vauldray : *Ode au connétable de Montmorency*, pièce écrite vers 1547, reliure de Lortic : 1,000 fr.; Dante : *la Divina Comedia*, manuscrit sur papier, daté de 1357 : 1,670 fr.; Mandeville : *Voyages d'outre-mer*, manuscrit sur vélin de la fin du XIVe siècle : 1,650 fr.; *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, manuscrit autographe de l'auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, sur papier, terminé en 1683 : 2,200 fr.; Virgile : *Œuvres, Lugduni, apud Steph. Dolet*, 1540, in-8°, reliure de Lortic, édition en caractères italiques d'une grande rareté, non citée au *Manuel :* 440 fr.; *le Chevalier aux Dames*, édition originale, fort rare, de ce poème d'un auteur inconnu : 660 fr.; Voltaire : *la Henriade*, Paris, Didot, 1819 (1823), reliure de Trautz-Bauzonnet, exemplaire unique sur vélin : 2,500 fr.; Vespuce : *le Nouveau monde*, Paris, 1517, petit in-4° goth., reliure de Capé : 3,050 fr.; Montjoye : *le Pas des armes de larc triüphal ou tout honeur est enclos tenu a lentrée de la royne à Paris*, etc., 1514, petit in-4° goth., reliure de Trautz-Bauzonnet, volume précieux et le seul exemplaire complet que l'on connaisse. C'est le récit des pas d'armes qui eurent lieu à Paris, à l'hôtel des Tournelles, à l'occasion du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre. Ce volume, provenant de la bibliothèque Yemeniz, a été adjugé 7,300 fr.

Nous arrêtons là nos indications ; aussi bien faudrait-il citer les 550 numéros dont se composait ce catalogue, bornons-nous à ajouter que le total de cette vente s'est élevé à 246,581 fr.

Le mois précédent avait eu lieu la vente des livres rares et précieux que possédait M. L. Double. Voici le titre des principaux ouvrages avec leurs prix d'adjudication :

Heures de Nostre-Dame, Paris, Jamet Mettayer, 1584, in-4°, très riche reliure exécutée pour le roi Henri III : 1,000 fr.; *Epiphanii episcopi Constantiæ. Cypri, contra octoginta hæreses opus et alia opuscula, Basileæ*, *J. Hervagius*, 1544, in-folio, exemplaire de Henri II : 5,600 fr.; *les Caractères de Théophraste*, Paris, chez Mich.-Et. David, 1750, 2 vol., reliure de Derôme : 285 fr.; *Éléments d'orfèvrerie*, composez par Pierre Germain, Paris, chez l'auteur, 1748, 690 fr.; *le Tombeau de Marguerite de Valois*, Paris, Michel Fezandat, 1551, reliure de Trautz-Bauzonnet : 305 fr.; *Poésies de Malherbe*, Paris, Cl. Barbin, 1689, reliure de Padeloup, bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym : 2,000 fr.; *Œuvres de Nicolas Boileau Despréaux*, la Haye, Isaac Vaillant, 1722, 4 vol. in-12, aux armes de la reine Marie-Antoinette : 1,000 fr.; La Fontaine, *Fables choisies*, Paris, Denys Thierry, 1668, in-4°, reliure de Trautz-Bauzonnet, exemplaire de la première édition : 1,120 fr.; *les Baisers*, la Haye et Paris, 1770, in-8°, exemplaire aux armes de la reine Marie-Antoinette : 5,000 fr.; *Œuvres de Béranger*, Perrotin, 1860, 1857 et 1858, gravures ajoutées, reliure de Hardy : 1,030 fr.; *Maistre Pierre Pathelin*, Paris, Guill. Nyverd (vers 1525), deux parties en 1 vol., petit in-8°, exemplaire de J.-Ch. Brunet : 2,800 fr.; *Œuvres de Monsieur Molière*, Paris, Thomas Jolly, 1666, 2 vol. in-12, édition fort rare avec une pagination suivie, reliure de Trautz-Bauzonnet : 2,200 fr.; *le Misantrope*, Paris, chez Jean Ribou, 1667, in-12, reliure de Capé, édition originale contenant *la Lettre sur le Misantrope*, par Donneau de Visé : 850 fr.; *Histoire ou Contes du temps passé*, par Ch. Perrault, Paris, Cl. Barbin, 1697, première et fort rare édition de ces contes, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,600 fr.; *Histoire de Manon Lescaut*, Paris, Didot, 1781, 2 vol. in-12, exemplaire sur papier fin auquel on a ajouté la suite des figures de Lefèvre, épreuves avant et avec la lettre : 700 fr.; *Lettres de madame la princesse de Gonzague*, Paris, Duplain, 1790, in-12, exemplaire aux armes de Marie-Antoinette : 305 fr.; *M. Tullii Ciceronis opera omnia quæ extant a Dionys*, 1577, 4 tomes en 2 vol. in-folio, exemplaire ayant appartenu à Marguerite de France, reine de Navarre : 530 fr.; *Sacre et couronnement de Louis XVI*, Paris, chez Vente, 1775, in-4°, exemplaire aux armes de Louis XVI et de Marie-Antoinette : 7,000 fr. — Cette vente a produit 44,576 fr.

— Une vente fort curieuse avait eu lieu dernièrement à l'hôtel Drouot.

Il s'agissait d'une collection *unique* d'affiches de la Révolution de 1848, de l'empire, du siège et de la Commune de Paris, de la présidence de M. Thiers et de celle du maréchal de Mac-Mahon, à laquelle on avait joint les canards publiés pendant la même période (1848-1874), les journaux politiques illustrés publiés pendant et depuis l'empire, les journaux politiques de la Commune, etc., etc.

Cette collection, qui se composait de plus de 7,000 pièces, n'a pu trouver acquéreur.

La vente de la collection d'autographes du baron Taylor a produit environ 2,000 fr.

La plus forte enchère s'est élevée à 60 fr. pour un autographe de Victor Hugo.

Voici quelques prix atteints par les enchères pour différentes lettres : Mlle Mars, 49 fr.; Talma, 30 fr.; le baron Haussmann, 35 fr.; Alexandre Dumas, 39 fr.; Jules Favre, 33 fr.; Michelet, 24 fr.; Henri Monnier, 13 fr.; Jules Janin, 2 fr.; Abd-el-Kader, 2 fr.

Du 27 juin au 17 juillet aura lieu la vente de la bibliothèque de M. Michel Chasles, de l'Institut. Le catalogue qui vient de nous être envoyé ne comprend pas moins de 3,936 numéros.

La bibliothèque Knok, qui a été vendue à Édimbourg, a atteint le chiffre de 77,500 fr.

M. Louis Barbier, ancien conservateur de la bibliothèque du Louvre, a retrouvé dans ses cartons et communiqué à M. Maurice Tourneux la lettre inédite suivante de Quérard à Beuchot. Elle complète l'article de notre collaborateur paru dans le numéro du 10 mai sous ce titre : *les Épaves d'un projet gigantesque* et elle nous fait connaître le motif, assurément le plus vraisemblable, de l'abandon de ce projet : Panckouke renonça à la concurrence naturelle que lui faisait Quérard en publiant le prospectus et bientôt les premiers volumes de *la France littéraire*. La « connaissance » dont il est question dans cette lettre serait, d'après M. Louis Barbier, M. Haugh, l'un des principaux employés de la librairie Panckouke.

Monsieur,

Lorsqu'au mois de septembre dernier, j'eus l'honneur de vous remettre mon prospectus, vous eûtes la bonté de m'indiquer M. Mahul comme la seule personne qui s'occupât d'un ouvrage dans ce genre. La loyauté et le désintéressement que vous avez daigné me montrer ce jour, sans que j'ai pourtant l'avantage d'être connu de vous, m'ont pénétré de reconnaissance et je ne doute pas un seul instant que, dans de telles dispositions, vous m'eussiez indiqué si une autre opération était sur chantier.

Aujourd'hui je reçois une lettre d'une de mes connaissances, intéressée dans une importante maison de librairie de Paris, dont le chef est devenu propriétaire du manuscrit de la *Bibliographie française* de feu Fleischer, et qui avait l'intention de la publier avec des additions jusqu'à ce jour. Mais mon prospectus ayant été connu lui a fait penser, me dit ma connaissance, que deux entreprises du même genre pourraient se nuire et qu'il serait disposé à traiter de la vente de ce manuscrit et de renoncer par là à la sienne.

Si je prends la liberté, monsieur, de m'adresser à vous pour vous demander s'il est vrai qu'on ait pensé à cette entreprise, c'est que vous, monsieur, plus que tout autre, pouvez, si vous le voulez, fixer mon incertitude, puisqu'on vous cite ainsi que M. Barbier, pour être les personnes dont on ait suivi les conseils, et qui y aient donné leurs soins.

Malgré tout ce que me mande ma connaissance dans sa lettre qui n'est pas très impartiale, je crois que ce n'est qu'une petite finesse, et qu'on voudrait, en m'effrayant, me contraindre à acheter ce manuscrit pour lequel on ne rougirait pas d'élever les prétentions jusqu'à 25 à 30,000 francs. Vous connaissez l'ouvrage de Fleischer; s'il n'a pas réussi dans son origine, c'est qu'il avait été conçu sur un plan trop vaste, et que son acquisition n'était pas à la portée de ceux qui auraient pu en avoir besoin. Com-

ment peut-on penser à faire réédifier maintenant ce colossal ouvrage qui formerait de trente à trente-six volumes, y compris les augmentations pour jusqu'à ce jour? Le prospectus est pourtant imprimé et on n'attend que ma réponse négative pour le lancer.

Je ne veux point faire l'acquisition du manuscrit en question parce qu'il me serait de peu d'utilité, et je ne veux point renoncer à mon entreprise à laquelle j'ai consacré tant de veilles et qui me coûte déjà beaucoup. Quoique j'aie beaucoup plus de chances de succès que ne peut en avoir mon concurrent, puisque mon plan est plus limité, je ne puis pourtant pas disconvenir que sa publication me sera préjudiciable.

Le grand enthousiaste de Voltaire dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir est mort tout récemment; on espère que l'on fera la vente de sa bibliothèque. Aussitôt que le catalogue en sera fait, je vous en enverrai un exemplaire, vous y trouverez bien certainement plusieurs choses à votre convenance et que je tâcherai de vous [acheter] aussitôt que vous m'en aurez donné l'ordre.

Je réclame de votre extrême obligeance la faveur d'une prompte réponse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec parfaite considération, votre très humble serviteur.

J. Quérard,

A Vienne, par l'entremise de M. Bossange père.

Vienne, le 17 novembre 1824.

Beuchot a griffonné en tête de cette lettre : *Répondu sur-le-champ*. La minute de sa réponse n'a pas été retrouvée, mais il est probable qu'il fit connaître à son correspondant les difficultés que rencontrait la mise à exécution de l'entreprise de Panckouke et Quérard put, en toute liberté d'esprit, achever le travail qui l'a si légitimement rendu célèbre.

Nous recevons la lettre suivante de notre collaborateur Gustave Brunet, de Bordeaux :

Le très curieux travail de M. Armand Baschet inséré dans *le Livre* jette un jour tout nouveau sur l'orageuse carrière de l'étonnant aventurier vénitien; il fournit également de très intéressantes informations au sujet des questions bibliographiques que soulèvent les fameux *Mémoires*, et toutefois ne reste-t-il pas encore quelque chose à faire?

Ce qui serait bien nécessaire, ce qu'on nous donnera sans doute un jour (nous l'espérons du moins), c'est la reprodution exacte, complète du manuscrit autographe que possède la maison Brockhaus; il y a des italianismes, des latinismes fréquents, n'importe, donnez-nous le texte vrai, tel qu'il est sorti de la plume de Casanova; dégagez-le des modifications, des changements qu'y a introduits M. Jean Laforgue, professeur de langue française à Dresde.

M. Baschet a dû à l'obligeance de M. F. de Brockhaus communication des feuilles (feuillets) 1, 2, 11 et 12 du manuscrit original de la préface des *Mémoires* (*le Livre*, p. 142, note). N'est-ce pas bien insuffisant pour apprécier quel a été le travail de revision de Laforgue, source du texte français imprimé à Leipzig?

J'ai entendu dire qu'il y avait dans l'édition belge, celle de Rosez sans doute, et dans les éditions parisiennes des épisodes très différents; ce serait à vérifier.

Il y aurait aussi à examiner les diverses éditions, plus ou moins complètes, publiées en langue allemande, indépendamment de celle mise au jour par la maison Brockhaus; mais ce travail ne pourrait s'effectuer que grâce au zèle d'un bibliophile d'outre-Rhin, car il serait impossible, ou du moins extrêmement difficile de réunir en France ces publications qui sont énumérées dans la *Bibliotheca erotica germanica*, de Nay.

Quelques-unes d'entre elles sont annoncées comme ornées d'un portrait; mais ce portrait n'est-il pas de fantaisie? C'est ce qu'il faudrait élucider.

Si l'on tenait à ne rien omettre, il serait nécessaire de se résigner à parler des suites de figures dessinées dans le but d'*illustrer* les *Mémoires* du fougueux Vénitien. Il en existe au moins quatre plus ou moins considérables, et d'un mérite artistique très variable, mais elles sont d'un genre qui interdit toute description. B.

M. Cecil Brent a communiqué à l'Association archéologique de Londres un court mémoire sur un paquet de cartes à jouer qui vient d'être découvert dans la reliure d'un ouvrage imprimé en 1559, à Nuremberg. Il les croit d'origine vénitienne et l'une d'elles porte la date de 1558.

On annonce, de Londres, la formation d'un comité se proposant la réimpression, en fac-similé, des ouvrages anciens à gravures sur l'escrime.

Il vient de se fonder en Suède, à Upsal, une « Société suédoise de littérature » dont le but est de publier des ouvrages manuscrits (de la Réforme jusqu'au XIX[e] siècle) et de réimprimer les œuvres littéraires devenues rares. Cette société a fondé une revue destinée à recueillir des études et des documents sur la littérature suédoise.

Les archivistes de la cour d'Espagne viennent de faire imprimer un curieux travail. C'est le recueil des signatures de tous les rois et de toutes les reines d'Espagne, depuis Sancho le Brave jusqu'au souverain actuel.

La plupart des rois signaient simplement: Yo, el Rey (moi, le roi); les reines: Yo, la Reina (moi, la reine); très peu ajoutaient leur nom. Et encore ces noms sont-ils à peu près illisibles: la signature de Charles-Quint, entre autres, est remarquablement hiéroglyphique.

M. Kayser, libraire à Vérone, doit publier sous peu le catalogue d'une riche bibliothèque où se trouve un bel et complet exemplaire du Virgile in-folio de Brescia (1473); c'est le seul exemplaire que l'on connaisse avec celui de lord Spencer.

Dans la dernière séance de la Société des amateurs des antiquités slaves, à Saint-Pétersbourg, M. Schémérétiew a annoncé qu'en mémoire de la visite que LL. AA. II. M[gr] le grand-duc cesarewitch et M[me] la grande-duchesse cesarevna ont faite au musée de la Société, il faisait don à celle-ci d'un psautier slave sur parchemin, d'une grande rareté, publié à Kiew en 1397, par ordre de M[gr] Michel, patriarche de Bethléem.

De l'avis du professeur Kandakow, les miniatures qui ornent ce psautier remontent à l'époque la plus pure de cet art en Grèce. Ce précieux ouvrage, unique en son genre, a appartenu jadis à M. Bobrovsky, prêtre catholique. M[gr] le métropolite Eugène, ainsi que MM. Kœppen et Sreznevsky, en ont fait souvent mention dans leurs travaux.

La *Société des anciens textes français* a récemment mis en distribution *Elie de Saint-Gille,* chanson de geste, publiée par M. G. Raynaud. Dans le même volume se trouve la traduction due à M. E. Kœlbing, de l'*Elis saga*, cette saga n'étant autre chose qu'une version du poème français. La même société va publier deux autres volumes. L'un est le tome II des œuvres d'Eustache Deschamps, dont l'éditeur est M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Ce

volume contiendra deux appendices intéressants : une curieuse notice de M. S. Luce sur le copiste à qui est dû le principal manuscrit de Deschamps et la description d'un précieux manuscrit de poésies françaises du xive et du xve siècle, qui, après avoir été volé à la Bibliothèque nationale, fait aujourd'hui partie de la collection Barrois chez M. le comte d'Ashburnham. L'autre volume est la chanson de geste provençale de *Daurel et Beton*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. Alfred Didot, par M. P. Meyer. Outre cette chanson de geste, le volume contiendra le texte de plusieurs morceaux de littérature provençale jusqu'à ce jour complètement inconnus, que renferme le manuscrit Didot. — La Société des anciens textes met sous presse l'édition, depuis longtemps annoncée, de *Raoul de Cambrai*. Cette édition ne sera pas fondée uniquement sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale reproduit, fort imparfaitement du reste, par Ed. Le Glay en 1840 ; elle tirera parti d'un recueil manuscrit de notes du président Fauchet où se trouvent transcrits de nombreux fragments d'un manuscrit de *Raoul de Cambrai*. M. A. Longnon prépare pour cette même édition un mémoire sur les origines historiques du poème.

La bibliothèque de l'Université de Heidelberg vient de rentrer en possession de trois manuscrits grecs qui étaient perdus depuis 259 ans. Lorsqu'après la prise de Heidelberg par le général Tilly (1622), la bibliothèque fut envoyée én présent au pape, le commissaire chargé de la recevoir constata l'absence de trois manuscrits, contenant, entre autres, Hésiode et plusieurs pièces d'Eschyle et d'Euripide. Tous trois étaient prêtés au moment de l'enlèvement des livres. Ils passèrent depuis lors en diverses mains et arrivèrent finalement à la bibliothèque de Halle, où ils ont été identifiés et renvoyés à Heidelberg. Trente-huit manuscrits précieux, tant latins que grecs, qui avaient passé de Rome à Paris, et 851 autres, pour la plupart allemands, étaient déjà rentrés au bercail, restitués par le gouvernement français et par le pape. Il en reste au Vatican plus de 2,500 que Heidelberg ne désespère pas de se faire rendre.



La Fonderie *dirigée par* MINERVE, *de même que l'*Imprimerie.

LE

MUSÉE PLANTIN-MORETUS

A ANVERS

(2e ARTICLE)

CETTE boutique de librairie se trouve aujourd'hui de plain-pied avec le sol de la cour. Par un escalier de quelques marches on gagne la porte qui s'ouvre sur la rue du Saint-Esprit, avec laquelle la boutique était autrefois de niveau. Les artistes qui visitent le musée s'arrêtent longtemps dans cette petite chambre d'aspect très pittoresque et qui, malgré son installation récente, donne bien au visiteur l'illusion du passé. Les fenêtres qui éclairent la boutique, ou plutôt la haute et large cloison vitrée formée de petits carreaux enchâssés dans de minces bandes de plomb, et qui occupe toute la hauteur et toute la largeur de la façade, est véritablement curieuse.

Par un travail d'imagination que rend facile la vue de tous les objets composant l'ameublement, l'activité semble renaître; on retrouve les commis assis au comptoir, débitant les livres et, tout près de la fenêtre, derrière son pupitre, le « garçon bouticlier » inscrivant et comptant les monnaies de toutes provenances. Une balance à monnaie rappelle les

opérations nécessaires auxquelles il fallait se livrer pour le pesage de tous ces ducats, de ces couronnes de France, de ces florins de Cologne, de ces réaux et pistolets espagnols, etc., de valeurs et de poids divers.

Des planchettes garnissent les murs et supportent des ouvrages, liturgiques pour la plupart, et quelques livres pour l'enseignement.

Je dirai quelques mots de deux cadres qui renferment des documents intéressants. Le premier contient plusieurs prix-courants des ouvrages imprimés chez les Alde en 1592 et, au xvii[e] siècle, dans les imprimeries de Roville à Lyon, Brugiotti à Rome et à la typographie royale de Paris. En outre, ce cadre renferme un tarif des livres qui, par ordre de Philippe II, ne pouvaient être imprimés avant d'avoir subi des corrections ou des castrations.

Dans le second cadre se trouve un prix-courant très curieux des livres de prière, de classe et des romans populaires de cette époque. Quelle portion congrue pour l'intelligence! Les prix indiqués par ce tarif devaient être respectés, sous peine d'une amende de 25 florins en cas d'infraction. Ce cadre renferme également un gros in-folio contenant le catalogue des livres prohibés, imprimé par Plantin en 1569, sur l'ordre du duc d'Albe. On y relève les titres de deux ouvrages imprimés antérieurement par Plantin : les *Colloques* d'Érasme et les *Psaumes* de Cl. Marot.

C'est l'année suivante que, par lettres patentes du roi Philippe II, Christophe Plantin fut nommé prototypographe des Pays-Bas et architypographe du roi très chrétien. Ces fonctions étaient d'une importance considérable au point de vue de la situation qu'elles donnaient à celui qui en était investi; mais elles n'étaient pas sans offrir de sérieux dangers pendant des temps aussi troublés.

J'entre dans l'arrière-boutique, séparée de la boutique par une cloison vitrée contre laquelle est placée une élégante statuette de la Vierge en bois de buis. Je remarque dans cette petite chambre une crédence flamande du milieu du xvii[e] siècle, assez bien conservée.

De la boutique on peut pénétrer dans le nouveau salon, dont les parois sont ornées de tapisseries flamandes d'une réelle beauté et dans un état de conservation remarquable. Une haute cheminée du xvi[e] siècle (marbre), au-dessus de laquelle se trouve une vue d'Anvers datant de la même époque; un buffet flamand du xvii[e] siècle, une armoire hollandaise et un clavecin complètent l'ameublement. Les dessus des portes sont ornés des portraits de Plantin et de sa femme Jeanne Rivière.

Mais le principal ornement de ce salon est la porte donnant sur la cour et qui bien certainement peut être considérée comme un des plus merveilleux échantillons du style décoratif flamand du xvi[e] siècle; où le génie folâtre et le goût exquis de l'artiste, dit M. Rooses, entremêlent capricieusement les figures de satyres avec les animaux de fantaisie, les fruits

réels avec les feuillages et les fleurs imaginaires pour dresser des trophées gracieux et riants. Il serait infiniment désirable que cette porte fût déplacée et s'ouvrît de l'extérieur à l'intérieur. Actuellement elle est placée contre le jour et il est fort difficile d'admirer toute la finesse des sculptures.

Au premier étage, une petite chambre renferme les plus anciens et les plus importants privilèges accordés à Plantin et à ses successeurs.

Au-dessus de la boutique et de l'arrière-boutique se trouve la salle des graveurs anversois, qui correspond par un escalier de trois marches avec la galerie des gravures, dans laquelle nous reviendrons après notre visite des nouvelles salles. L'école de gravure d'Anvers est là représentée par les travaux de ses maîtres les plus autorisés qui ont travaillé dans cette ville. Et je ne puis m'empêcher de regretter la non-publication de ces chefs-d'œuvre — la plupart des cuivres existant encore — dont l'ensemble, méthodiquement groupé, représenterait l'historique le plus complet et le plus fidèle de la gravure flamande aux XVIᵉ et XVIIᵉ siècles.

De cette salle des graveurs anversois on pénètre dans deux petites chambres situées au-dessus du nouveau salon. Au milieu de la première se trouve un pupitre contenant, entre autres choses précieuses, un album d'aquarelles de J. de Witt (1711-1712), d'après les plafonds de l'ancienne église des jésuites à Anvers, peints par Rubens et ses élèves en 1620; une collection superbe de gravures de Jérôme Wiericx, d'après Martin de Vos; un exemplaire colorié de l'entrée du duc d'Alençon à Anvers (1582) et imprimé par Plantin; deux bas-reliefs d'ivoire d'un merveilleux travail représentant saint Georges et saint Martin; l'acte de vente de la maison Plantin à la ville d'Anvers (20 avril 1876), etc. Une cloison vitrée, dans laquelle se trouvent trois médaillons en verre peint représentant les emblèmes de Plantin et des deux premiers Moretus, sépare cette chambre de la seconde, qui prend jour sur la galerie des gravures par une gracieuse balustrade.

La chambre à coucher de Plantin fait suite aux deux chambres que nous venons de traverser. Son ameublement est du XVIᵉ siècle et n'offre rien de particulier, sauf pourtant la courte-pointe qui recouvre le lit et qui est en soie brodée de l'époque.

Le deuxième étage est entièrement occupé par l'ancienne fonderie de caractères.

Deux ateliers : le premier réservé à la fonte des caractères, le second plus spécialement au polissage, à la mise en paquets des caractères et à la préparation des vernis et des encres. Sur un fourneau à plusieurs foyers construit sous la cheminée, des écuelles contenant encore des parties d'alliage. Appendus aux murs, des pincettes, des cuillers, les ciseaux, les moules. Une armoire vitrée contient les poinçons et divers types de caractères. Sur des établis fixés au mur se retrouvent les étaux, la meule, le soufflet, les lampes, les creusets, etc.

L'aspect de ces ateliers est fort curieux; mais assurément, en voyant leur importance restreinte, on ne se douterait point de la réputation acquise dans le monde à l'imprimerie plantinienne par la pureté de ses impressions, pureté dont le principal mérite revient à l'excellence de la gravure et à une fonte très soignée. Sur un des paquets de caractères, je retrouve le nom de Cl. Garamond, le célèbre graveur des caractères employés par les Estienne. Comme je l'ai dit précédemment, Plantin s'adressa également pour la gravure à Guill. Le Bé; mais des artistes flamands furent également employés, et nous regrettons pour l'histoire de l'imprimerie que les noms de ces graveurs n'aient point été conservés.

Dans la galerie des cuivres, dont le nombre varie entre sept ou huit mille. Ces cuivres sont exposés dans des vitrines placées contre les fenêtres donnant sur la cour et dans des cadres fixés au mur opposé. La plupart de ces cuivres gravés sont l'œuvre de graveurs anversois des xve et xvie siècles, et représentent des plans de villes, des joyeuses entrées, des frontispices, des sujets religieux, des portraits, des figures emblématiques, des médailles, etc. Parmi les plus curieuses planches, je citerai les soixante portraits en pied des ducs de Brabant et des comtes de Flandre, les plans de villes placés dans l'ouvrage de Guicciardini, les quinze pièces gravées de la *Petite Passion,* d'Albert Dürer, et les cinq cuivres de Peeter Boel, *Diversi Uccelli,* dont il existe fort peu d'épreuves, et qui atteignent dans les ventes d'amateurs un prix élevé.

La valeur de ces cuivres — je vous en ai dit le nombre — est considérable; la majeure partie est dans un état de conservation parfait.

Les portes des galeries et chambre que nous venons de parcourir s'ouvrent toutes sur la même ligne; de l'extrémité de la galerie des cuivres on aperçoit le fond de la galerie des gravures; et l'enfilade de ces chambres, éclairées des rayons du soleil qui filtrent à travers les volets en bois irrégulièrement repliés, présente un coup-d'œil d'un irrésistible attrait.

Nous traversons ensuite deux petites chambres dont l'une servait jadis de séchoir et de pressoir, et nous entrons dans la salle des bois gravés qui se trouve au-dessus de l'atelier typographique. C'est là que se trouvent entassées des merveilles sans nombre — on compte environ quinze mille bois — en profusion telle qu'il est difficile d'en donner une idée. Les titres, les encadrements, les vignettes, fleurons, culs-de-lampe, lettres ornées, marques, etc., forment une collection unique. Les tailles nettes, profondes de ces gravures sur bois dénotent une hardiesse d'exécution surprenante. Les planches de certains ouvrages, tels que l'*Histoire naturelle* de Dodoneus, sont au complet (3,000 environ). On peut évaluer à trente ou quarante le nombre des alphabets (lettres ornées), d'un travail admirable, d'un dessin parfait et gracieux; la plupart n'ont point servi. En outre, des dessins sur buis dus à des maîtres anversois du xvie siècle et qui n'ont pas été gravés : travaux artistiques de la plus haute valeur.

Immédiatement après cette chambre se trouve la petite bibliothèque, sorte de réduit discret recevant le jour par trois fenêtres, dont deux donnent sur la petite cour de derrière du Musée. Les rayons garnis de volumes, éditions classiques grecques et latines, ouvrages de sciences, etc., depuis le sol pavé de petits carreaux rouges jusqu'au plafond, et le vieil ameublement, tout contraint l'esprit à un retour vers le passé. Deux escaliers conduisent de cette chambre, l'un à la salle des archives dans laquelle les visiteurs ne sont pas admis; l'autre à une grande chambre dans laquelle sont exposés de précieux objets ayant appartenu à la famille Moretus.

La grande chambre dont je parlais tout à l'heure est garnie de tables, de bahuts, de vitrines contenant des porcelaines de Chine, du Japon, de Sèvres d'un grand prix, des collections de coquillages, de minéraux assez précieux, d'empreintes de sceaux et de médailles.

Toutes ces salles forment des musées distincts, dont l'examen offrirait le plus grand intérêt, mais il me faut abréger.

Cette grande chambre, ainsi que celle qui lui est contiguë et qui contient une collection assez curieuse d'appareils de physique, a vue sur la place du Marché du Vendredi.

En quittant la seconde nous nous trouvons dans le corridor conduisant à l'escalier d'honneur, qui débouche dans le vestibule d'entrée. Une autre porte qui s'ouvre sur ce même corridor nous permettra l'accès des annexes de la grande bibliothèque qui précèdent celle-ci. Dans ces annexes ont été classés les livres classiques en toutes langues imprimés dans la maison.

La bibliothèque a la forme d'un grand parallélogramme dont les trois côtés principaux et les entre-deux des fenêtres sont garnis de rayons. Contre le mur du fond avait été élevé, sous les Moretus, un autel sur lequel on officiait pendant la maladie d'une dame Moretus qui, atteinte de paralysie, pouvait ainsi faire ses dévotions sans sortir de ses appartements.

Il faudrait presque un volume pour énumérer les ouvrages que contient cette bibliothèque admirée par tous les bibliophiles. Nous avons dit que le premier ouvrage imprimé par Plantin était une traduction du toscan en français, *Institution d'une fille de noble maison.* Le dernier ouvrage publié par le célèbre imprimeur avant sa mort (1er juillet 1589) est le tome Ier des *Annales ecclesiastici Cæsaris Baronii Sorani.* C'est en 1573 que Plantin publia la fameuse *Bible polyglotte,* dont l'impression fit à proprement parler la gloire, sinon la fortune de cette imprimerie. La *Bible polyglotte* comprend 8 volumes in-folio : cinq volumes sont imprimés en grec, latin, chaldaïque et hébreu ; trois volumes en syriaque. La bibliothèque possède trois exemplaires de cette Bible, dont un avec des notes et corrections d'Arias Montanus, le savant que Philippe II

envoya d'Espagne à Anvers pour la publication de cet ouvrage. Les Bibles en diverses langues et de tous formats sont fort nombreuses. Il en est de même des psautiers, des dictionnaires et des grammaires en exemplaires de grande valeur. Là encore, les classiques grecs et latins, les ouvrages liturgiques, missels, bréviaires, occupent une place importante. La philosophie, la morale, l'histoire, la géographie, la théologie, les sciences physiques et naturelles sont également représentées, mais en proportion moindre. Un ouvrage fort curieux est le *Theatrum typographicum plantinianæ officinæ,* offert à Plantin par Jean Moretus, en 1576. Ce recueil contient les titres, par ordre de date, de tous les ouvrages imprimés par Plantin, depuis l'origine de la maison jusqu'à cette date de 1576.

Les incunables, au nombre de soixante environ, sont fort beaux; quelques-uns sont d'une insigne rareté, notamment la *Biblia sacra* de Pfister (1459) dont cinq exemplaires seulement sont connus, et les *Dicts des philosophes,* de Guill. de Tignoville, imprimé à Bruges vers 1475, par Colard Mansion, le maître de Caxton; un *Homère* de 1488; les *Comédies d'Aristophane* (Alde), 1498; les *Epistolæ Hieronymi,* imprimé par Schœffer à Mayence en 1470, etc., etc.

La bibliothèque est également riche en manuscrits, dont le nombre peut être évalué à deux cents environ, la plupart sur vélin et en parfait état de conservation, et qui sont exposés en partie dans les salons du rez-de-chaussée où nous les retrouverons.

Ces salons sont ornés de portraits dont quelques-uns sont des œuvres d'art que les musées d'Europe se disputeraient : Tels : les six Rubens authentiques, — la constatation des sommes payées à l'artiste peut être faite — portraits de Christophe Plantin, de Jeanne Rivière, d'Adrienne Gras, mère de Jean Moretus Ier, de Martine Plantin, de Jean Moretus Ier, de Jean Moretus II. Tel encore un portrait de Balthazar Moretus, par Van Dyck, une chose incomparable et qui sans conteste peut être considérée comme un des chefs-d'œuvre de Van Dyck ; des portraits de membres de la famille par Pourbus ; un Gevatius par Corneille de Vos, portrait splendide.

Le musée possède encore treize toiles de Rubens, des toiles de grande valeur de C. de Vos, Eyckens, Van Dyck, Boyermans, Van de Venne, Govaert, Slinck, Paul de Vos, etc.

Dans le salon du milieu, deux meubles de toute beauté. L'un, en palissandre et écaille, portant des têtes d'anges et de dauphins, est illustré sur ses battants de porte et ses tiroirs multiples de scènes empruntées à la Bible, peintes par Hans Jordaens, parent du grand peintre. Le second meuble de Boule, palissandre incrusté d'étain, dont les ornements sont sculptés avec beaucoup de goût et une rare perfection.

A noter encore : la pendule en or massif donnée à la maison Plantin par les archiducs Albert et Isabelle, lors d'une visite qu'ils firent à l'établissement ; une table en palissandre, d'un prix inestimable, dont la sur-

face est formée de plaques d'écaille d'un centimètre d'épaisseur ; deux cruchons en terre cuite datant de la fin du xvi[e] siècle ; des vases japonais de toute beauté ; des tapisseries des Gobelins et d'Ingelmunster ; des cristaux de Venise, etc.

Les entre-deux des fenêtres donnant sur la cour sont occupés par de petites tables en laque supportant des services à thé en porcelaine de Chine, de Sèvres et du Japon.

Il me faut abréger, à mon grand regret, et terminer ici la description succincte des collections du musée Plantin-Moretus.

Je terminerai ce second et dernier article par quelques indications généalogiques et des notes sur les emblèmes et marques typographiques adoptés par le grand imprimeur anversois et ses successeurs.

Christophe Plantin, né en 1514, à Montlouis, près Tours (Indre-et-Loire), mort à Anvers le 1[er] juillet 1589, eut de son mariage avec Jeanne Rivière, originaire de Caen (Normandie), morte en 1596, six enfants :

1° Un fils, né le 21 mars 1566 et mort à l'âge de onze ans ;

2° Une fille, Marguerite, qui épousa Fr. Van Raphelingen, qui dirigea l'imprimerie fondée à Leyde par Plantin ;

3° Une fille, Martine, qui épousa Joannes Mourentorff (Moretus), successeur de Plantin, né le 22 mai 1543, mort le 16 septembre 1610 ;

4° Une fille, Madeleine, mariée à Gilles Beys, qui dirigea la maison fondée à Paris par Plantin ; et en secondes noces à Adrien Périer, imprimeur à Paris ;

5° Une fille, Catherine, mariée à J. Gassan, négociant à Paris ; et en secondes noces à J. Arents, négociant à Anvers ;

6° Une fille, Henriette, mariée à Pierre Mourentorff, frère de Jean, négociant à Anvers.

De son mariage avec Martine, Joannes Mourentorff eut six enfants, dont deux, Balthazar I[er] (1574-1641), qui le premier signa Moretus, et Joannes II (1576-1618), dirigèrent l'imprimerie avec la veuve de Joannes Mourentorff. Un autre fils, Balthazar II (1615-1647), reprit ensuite la direction des affaires. Ce dernier eut douze enfants, parmi lesquels Balthazar III, anobli en 1692 par Charles II, roi d'Espagne, dirigea l'imprimerie (1646-1696). Il eut neuf enfants, dont deux, Balthazar IV (1679-1730) et Joannes-Jacob (1690-1757), possédèrent l'imprimerie. — Balthazar IV eut huit enfants. Joannes-Jacob eut neuf enfants, dont quatre s'occupèrent des affaires.

L'un d'eux, Franciscus Joannes (1717-1768), l'aîné, qui fit rebâtir en 1761 la façade extérieure existant aujourd'hui, eut deux enfants qui furent imprimeurs : Josephus Hyacinthus (1762-1810) et Henricus Paulus Franciscus (1765-1806). Le deuxième eut cinq enfants. Le premier eut huit enfants, dont deux dirigèrent l'imprimerie : Albert-Hyacinthe-François-

Frédéric (1795-1857) et Édouard, Joseph (1804), le dernier survivant qui a cédé la maison à la ville d'Anvers et qui est mort en juillet 1880.

En 1555, Plantin avait adopté pour marque typographique un arbre au tronc duquel s'enroule une vigne qui suspend ses grappes aux branches de l'arbre. Un vigneron coupe les mauvais bourgeons près de terre. Dans un cadre ovale entourant cette marque se lit cette devise : *Exerce imperium et ramos compesce fluentes ;* à partir de 1556 certains livres portent comme marque la vigne avec cette devise : *Christus vera vitis.*

C'est en 1558 que Plantin se servit pour la première fois de la marque du compas, une main sortant d'un nuage et tenant ouvert un compas dont l'une des pointes est fixe et l'autre décrit un arc de cercle. La forme de cette marque varie à l'infini ; celle que nous avons reproduite est due à Wierix et peut sans conteste passer pour la plus belle. La devise de Plantin était, nous l'avons dit : *Labore et Constantia.* Le célèbre imprimeur a exprimé, en parlant des gravures de la Bible polyglotte, que les figures allégoriques placées de chaque côté du compas ne donnent pas seules le sens de sa devise, mais que le compas lui-même en donne également l'explication : la branche droite et fixe du compas représentant la constance, la branche mobile le travail. Jean Moretus Ier avait adopté pour devise *Recta ratione ;* celle de Balthazar Moretus Ier était *Stella duce.*

Christophe Plantin mourut le 1er juillet 1589 et fut enterré dans le pourtour du chœur de l'église Notre-Dame à Anvers, près de l'endroit où se trouve encore son monument.

Plantin fut un de ces grands travailleurs, de ces infatigables chercheurs dont l'humanité s'honore et dont la gloire durable est établie sur des œuvres incomparables qui ont aidé au développement des lettres, des arts et des sciences ; son nom peut être inscrit à côté de celui des Alde et des Estienne, auxquels il était supérieur par le savoir-faire et l'activité.

Arias Montanus disait de Plantin : « Il n'y a pas de matière en lui ; tout y est esprit. Il ne boit ni ne mange et il dort peu. »

C'est faire œuvre vraiment utile et glorieuse que de recueillir — et cela honore grandement une cité — tous les vestiges des grandeurs passées, de les offrir comme exemple à suivre, comme but à conquérir aux générations présentes, qui puisent dans ces monuments vénérés le goût des choses belles et la foi ardente dans le travail.

Aussi la ville d'Anvers a-t-elle droit à la reconnaissance de tous ceux qui honorent le travail et recherchent les jouissances artistiques.

Pendant trois siècles, les Plantin-Moretus ont illustré la patrie de Rubens ; aujourd'hui la ville d'Anvers peut être fière de posséder l'un des musées les plus curieux qui soient au monde.

LÉON DEGEORGE.

LA RELIURE ILLUSTRÉE

FIG. 102. — CAUMARTIN (*Louis le Fèvre* DE), intendant de Picardie et du Poitou, garde des sceaux de France, décédé le 21 janvier 1623. Ce magistrat, quoique bègue selon Brantôme, ne laissait pas d'avoir la langue bien pendue. Louis XIII l'employa à diverses ambassades; et c'est pendant le cours de ses voyages hors de France qu'il amassa une foule de livres tant imprimés que manuscrits dont l'ensemble forma le noyau de cette fameuse bibliothèque que possédèrent successivement quatre membres de cette illustre famille. A sa mort, tous ses livres passèrent à son fils :

Fig. 103. — CAUMARTIN (*François le Fèvre* DE), évêque d'Amiens, mort le 7 novembre 1652. Celui-ci ne laissa pas péricliter entre ses mains l'héritage paternel. Au contraire, il l'augmenta d'un grand nombre de sujets rares et curieux. Pendant sa gestion les *Mémoires* et les *Lettres* de son père furent déposés à la Bibliothèque du roi. Sentant sa fin prochaine et voulant assurer le sort de sa collection bibliographique, il la légua par disposition testamentaire à son neveu :

Fig. 104. — CAUMARTIN (*Louis-François le Fèvre, seigneur* DE), conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes à la même cour, intendant de Champagne et conseiller d'État. Sa prudence, sa probité et ses connaissances généalogiques lui attirèrent l'attention des commissaires chargés des *recherches* de la noblesse dans la province de Champagne, sous la direction de d'Hozier. C'est lui qui rédigea le *Procès-verbal* publié en deux volumes in-folio avec les armes de chaque famille. Né le 16 juillet 1624, il mourut d'une attaque d'apoplexie le 3 mars 1687. Il

avait épousé en secondes noces Catherine-Madeleine de Verthamon mentionnée ci-dessus, fig. 99. La bibliothèque vint à son troisième fils :

Fig. 105. — Caumartin (*Jean-François-Paul le Fèvre* de), évêque de Blois, né en Champagne le 16 décembre 1668, mort dans son diocèse le 30 août 1733. Ce prélat alliait à ses fonctions le charme d'une érudition peu commune. Tout semblait être de son ressort : histoire, philosophie, sciences, voyages, archéologie et généalogie. Son père ne négligea rien du reste pour développer en lui les heureuses qualités qu'il montrait dès son enfance. On le destina à l'état ecclésiastique. Le cardinal de Retz Paul de Gondi, son parrain, se démit en sa faveur de l'abbaye du Buzai : il avait alors sept ans ; c'était en quelque sorte une survivance. Un jour, son père, qui venait de quitter l'intendance de Châlons, fut nommé commissaire du roi pour la tenue des états de Bretagne ; il y mena le jeune abbé de Buzai, qui en cette qualité avait non seulement droit à l'entrée aux états, mais encore devait présider une commission d'usage. C'est là, dit-on, que, sous le camail et le rochet, il prononça plusieurs discours. Les fit-il lui-même ? On peut en douter ; mais ce qui est certain, d'après des témoignages dignes de foi, il les débita avec toute la grâce et toute la présence d'esprit que son âge permettait.

N'ayant pas encore atteint sa vingt-sixième année, l'Académie française le reçut dans son sein ; puis admis au nombre des honoraires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Enfin le 17 septembre 1717, il fut élevé au siège épiscopal de Blois.

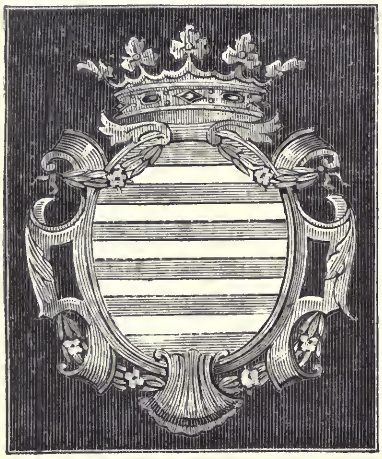
Aussitôt installé dans sa nouvelle résidence, il s'occupa avec passion de la bibliothèque de ses pères ; il l'enrichit d'un grand nombre d'ouvrages précieux et lui adjoignit la collection de son prédécesseur David-Nicolas Berthier. L'amour des livres s'exalta chez lui à ce point qu'il chargeait les voyageurs de sa connaissance et même des ambassadeurs de lui acquérir les livres manuscrits dans la langue des pays où ils allaient.

La *Bibliotheca Caumartiniana,* comme l'on disait alors, au moment de la mort de l'évêque de Blois, renfermait environ neuf mille ouvrages embrassant toutes les branches du savoir humain, et trois cent cinquante manuscrits, dont cinquante-quatre en italien, vingt en langue persique, six en turc, un en arabe, un en chinois, enfin un en langue siamoise intitulé : *Naavan,* contenant une des vies de *Somanakhodom*, écrit sur de l'écorce d'arbre.

Parmi les manuscrits français et latins l'on distinguait particulièrement : *Evangelia* IV, parchemin du viiie siècle, avec une préface de Saint-Jérôme ; le *Speculum humanæ vitæ,* in-fol. ; *Liber de locis stellarum fixarum,* in-fol., avec figures enluminées ; cinq *Orariæ piæ* sur vélin avec miniatures ; *les Adventures du livre de Saint-Graal et du roi Artus,* par Maistre Gautiers Map ; *li Roman de la Rose,* in-fol. sur vélin avec mi-

niatures ; le *Journal de la campagne de Catalogne en l'année 1696,* in-4° avec cartes, plans et vues, le tout dessiné et gravé.

Fig. 102. — CAUMARTIN.



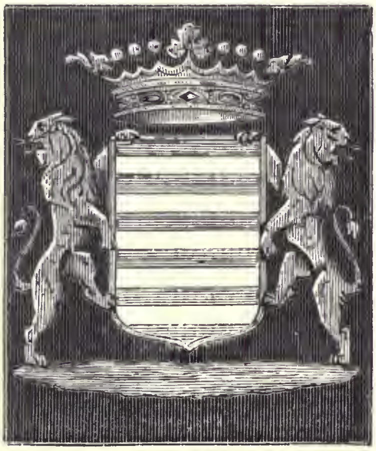
D'azur à cinq fasces d'argent.

Fig. 103. — CAUMARTIN.



Comme le précédent.

Fig. 104. — CAUMARTIN.



Comme le précédent.

Fig. 105. — CAUMARTIN.



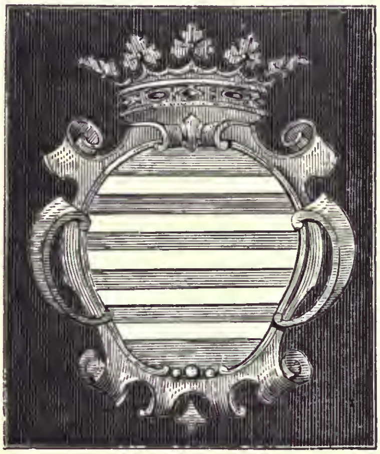
Comme le précédent.

Plusieurs de ces raretés entrèrent à la Bibliothèque nationale par voie d'achat ou de don.

Cette bibliothèque fut dissipée après la mort de l'évêque de Blois sans respect pour ceux qui l'avaient constituée. Les héritiers se donnèrent presque autant de peine à s'en débarrasser que leurs ascendants en avaient

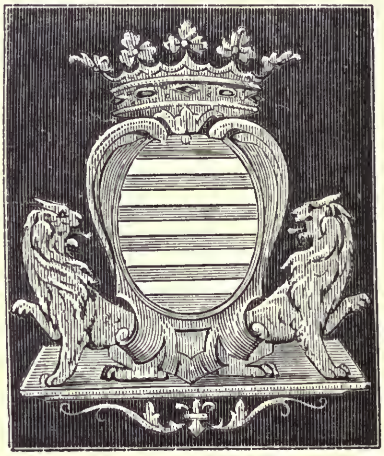
eue pour l'établir. C'est bien là le cas de dire avec Salluste : *Omnia orta occidunt, et aucta senescunt.*

Fig. 106. — Caumartin.



Comme le précédent.

Fig. 107. — Caumartin.



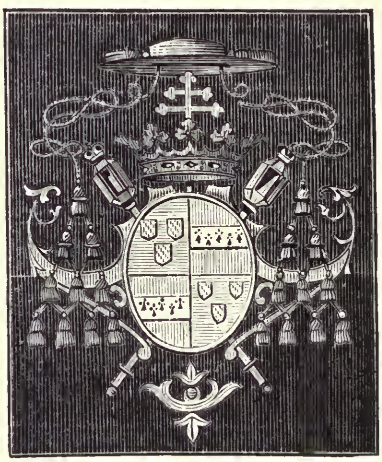
Comme le précédent.

Fig. 108. — Caze.



D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges du même et en pointe, d'un lion d'argent.

Fig. 109. — Champion de Cicé.



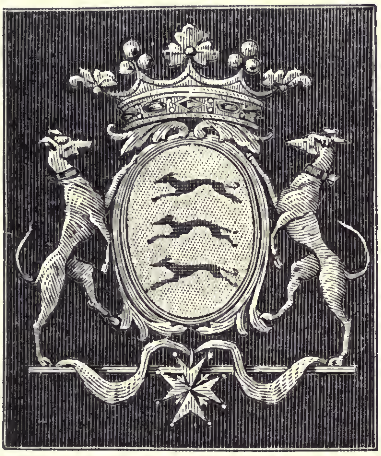
Écartelé : au 1 et 4, d'azur à trois écussons d'argent chargés de trois bandes de gueules; au 2 et 3 de gueules à la fasce d'hermines.

La vente produisit environ 30,000 livres, soit 150,000 francs de notre monnaie actuelle.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu... Jean-François Paul le Fèvre de Caumartin, évêque de Blois.—*Paris*, 1734, in-8° de 647 pages.

Catalogus librorum qui extant in bibliotheca... de Caumartin, episcopi Blesensis, *Blesis, P. J. Masson,* 1734, in-8° de 62 pages contenant environ quatorze cents articles. C'est le catalogue des livres qui se trouvaient alors dans le palais épiscopal de Blois.

Fig. 110. — CHANALEILLES.



D'or à trois lévriers de sable colletés d'argent, courant l'un sur l'autre.

Fig. 111. — CHARDON.



D'azur, à trois chardons d'or, tigés et feuillés du même.

Fig. 106. — CAUMARTIN (*Louis-Urbain le Fèvre* DE), marquis de Saint-Ange, fils de Louis-François, cité fig. 104, et frère du précédent.

Nous avons déjà dit quelques mots de ce remarquable amateur dans l'*Armorial du bibliophile.* Outre que nous avons trouvé de lui un deuxième écusson, il nous a été fourni des renseignements sur sa personne et sa bibliothèque que nous ne possédions pas alors. Aussi, dans l'intérêt du lecteur, nous faisons-nous un devoir de reprendre ici son article en entier.

« Le marquis de Saint-Ange, dit Saint-Simon, était d'une taille élevée, beau, bien fait, fort capable dans son métier de robe et de finances ; il savait tout en histoire, en généalogie, en anecdotes de cour, avec une mémoire qui n'oubliait rien de ce qu'il avait lu ou vu, jusqu'à citer sur-le-champ les pages dans la conversation. Il était de fort grand monde, avec beaucoup d'esprit, très obligeant et au fond fort honnête homme. Mais sa figure, la confiance de Pont-Chartrain et la cour l'avaient gâté. Il était glorieux, quoique respectueux, avait tous les grands airs qui le faisaient moquer et haïr encore de ceux qui ne le connaissaient pas. En un mot, il portait sous son manteau toute la fatuité que le maréchal de Villeroy étalait sous son baudrier. »

Il avait été successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant des finances et ministre d'État. Il laissa dans ces

postes la réputation d'un magistrat plein de jugement et de savoir. C'est à lui que Boileau fait allusion dans ce distique :

> Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau,
> Tout n'est pas *Caumartin*, Bignon ou Daguesseau.

De son côté, Voltaire, s'adressant au prince de Vendôme, grand prieur de France, dit :

> ... Tout simplement donc je vous dis
> Que dans ces jours de Dieu bénis,
> Où tout moine et tout cagot mange
> Harengs, saurets et salsifis,
> Ma muse qui toujours se range
> Dans les bons et sages partis,
> Fait avec faisans et perdrix
> Son carême au château Saint-Ange.
> Au reste, ce château divin,
> Ce n'est pas celui du saint-père,
> Mais bien celui de Caumartin,
> Homme sage, esprit juste et fin,
> Que de tout mon cœur je préfère
> Au plus grand pontife romain, etc.

C'est dans ce magnifique château élevé par François Ier, près de Fontainebleau, pour la belle duchesse d'Étampes, que le marquis de Saint-Ange érigea cette bibliothèque, objet de l'admiration des amateurs contemporains. Non qu'elle fût considérable, mais le choix des livres, la qualité des exemplaires et la beauté des reliures la rendaient pour ainsi dire unique en son genre. Tous les volumes, habillés pour lui par les meilleurs ouvriers de l'époque, portaient tantôt frappée sur ces plats la marque fig. 106, tantôt, à l'intérieur, en *ex libris*, la marque fig. 107. On y comptait beaucoup de manuscrits rares, quelques incunables, des elzeviers, une série d'auteurs grecs et latins reliés en maroquin rouge à tranches dorées, et une splendide suite de gravures d'anciens maîtres tels que Marc-Antoine et Albert Dürer.

Sauf une douzaine de manuscrits légués à l'évêque de Blois, tous ces trésors bibliographiques furent acquis par deux libraires. Leur choix fait, ils vendirent le reste à l'encan.

Ce bibliophile ardent et fastueux mourut en sa terre de Saint-Ange le 2 décembre 1720, dans la soixante-septième année de son âge.

Fig. 108. — CAZE *(Anne-Nicolas-Robert* DE*)*, conseiller du roi, trésorier des postes et fermier général, né au mois de janvier 1718, mort vers 1762. Il avait épousé Suzanne Lescarmotier, célèbre par sa beauté.

Cet amateur devait avoir une fort belle bibliothèque, car l'ouvrage sur lequel nous avons relevé sa marque est orné d'une splendide reliure.

Il est intitulé : *Joannis Swammerdamii... Biblia naturæ.* — Leydæ, 1737, in-folio, et figure parmi les richesses de notre grand dépôt national.

Cependant son catalogue n'accuse que trois cent cinquante-six numéros. D'où nous concluons que l'on aura d'abord extrait ce qu'il y avait de plus important pour quelques amateurs, et livré le reste aux enchères.

Catalogue des livres de Monsieur *** (Caze). — *Paris, De Bure*, 1762, in-8° de 22 pages.

Fig. 109. — Champion de Cicé *(Jérôme-Marie)*, archevêque d'Aix et garde des sceaux de France. Issu d'une famille noble d'ancienne extraction, ainsi qu'il appert d'un arrêt du 3 septembre 1668, rendu à la chambre de la réformation de Bretagne; né à Rennes en 1735, mort en son diocèse le 22 août 1810. Il était le douzième des enfants de Jérôme Champion de Cicé, capitaine de dragons, et de Marie-Françoise de Varennes.

L'archevêque d'Aix avait réuni une riche collection de livres composée des meilleurs ouvrages de littérature, de sciences, d'histoire et de philosophie. Toutefois, la théologie, le droit canonique, l'Ancien Testament et autres matières ecclésiastiques y occupaient une grande place.

La majeure partie de ses livres lui venait de la collection Du Tartre dont nous avons parlé dans l'*Armorial du bibliophile.*

Marque prise sur : *État militaire pour l'année* 1790, relié en maroquin rouge, avec filets et tranches dorées, inscrit sous le n° 450 du *Catalogue de livres... provenant de la collection de M. C. de Marseille...* Paris, Bachelin, 1876, in-8°.

Fig. 110. — Chanaleilles *(Charles-François-Guillaume, marquis* de*)*, pair de France, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né à Aubenas en 1767 d'une des plus anciennes familles de France fixée dans le Vivarais.

Au moment de la Révolution, le marquis de Chanaleilles commandait le brick *le Chasseur.* Il se retire d'abord dans l'armée de Condé, puis se rend à Rhodes où son frère puîné résidait comme chevalier de l'ordre de Malte. Bonaparte voguant vers l'Égypte s'empare de l'île. Le marquis, avec tous ses camarades chevaliers de la langue de France, considérés comme otages, suivit l'armée expéditionnaire et fit partie de la commission scientifique d'Égypte. De retour en France, le premier consul lui confia l'administration de la Martinique. Enfin en 1837, Louis-Philippe, pour couronner une si honorable carrière, l'éleva à la dignité de pair.

Dans la soixante-dix-huitième année de son âge, le 21 août 1845, le marquis de Chanaleilles cessa de vivre, aimé et respecté de tous.

Malgré une vie agitée, il s'était amassé beaucoup de livres et un riche cabinet d'objets d'art et de curiosité. Il recherchait de préférence les ouvrages de géographie, de sciences et d'économie politique, et les avait fait

relier avec cette simplicité d'un homme qui éprouve plus le besoin de les lire que de les contempler.

Marque prise sur : *Dictionnaire mathématique... par Ozanam.* — Paris, 1691, in-4°, relié en maroquin rouge, avec filets et tranches dorées, inscrit sous le n° 65 du catalogue Lambilly, *Paris*, *Aubry*, 1866, in-8°.

Fig. 111. — Chardon *(Daniel-Marc-Antoine)*, chevalier, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, premier président du conseil supérieur de la Corse et intendant de justice, police et finances de l'île. Né à Paris en 1730, mort le 14 octobre 1796.

C'est le célèbre rapporteur dans la triste affaire Sirven. Chacun, ou à peu près, a entendu parler de ce phénomène juridique qui étonna l'Europe entière.

Un protestant de Castres, nommé Sirven, avait trois filles. On lui enlève la plus jeune; on l'enferme dans un couvent, et là, pour lui inculquer plus sûrement les saints mystères de la foi, on la fouette à outrance. Affolée, elle va se jeter dans un puits non loin de ses parents. Aussitôt les âmes pieuses s'émeuvent et accusent le père d'avoir noyé son enfant ; c'était tout naturel, il était de la religion réformée ! Voltaire prend sa défense; et Chardon, bravant les puissances séculières et ecclésiastiques, fait un rapport net et clair où il démontre l'évidente fausseté de l'accusation.

Malgré les lumineuses conclusions du rapport, la confiscation des biens de l'accusé est maintenue. Oh ! vénérable magistrature que l'Europe nous envie ! ! Le patriarche de Ferney écrit alors à Chardon : « Cicéron et Démosthène, à qui vous ressemblez plus qu'au maréchal de Villeroy, n'ont pas gagné toutes leurs causes. Je ne suis point du tout étonné que la *forme* ait emporté le *fond*... Voilà une famille qui ne va point à la messe, il est juste qu'elle meure de faim. »

Ce qui précède établit l'intime corrélation entre le caractère de l'homme et ses goûts. Bien que ramassant les livres curieux, il ne négligeait pas ceux qui pouvaient lui être utiles. Aussi sa bibliothèque renfermait-elle spécialement les ouvrages sur nos origines nationales, sur le droit des gens, la philosophie, et surtout sur la tolérance religieuse dont il fut avec Voltaire l'un des plus nobles et des plus dévoués champions.

Empreinte communiquée par M. Louis Vian, avocat à Paris.

Joannis Guigard.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LE Ve LIVRE DE RABELAIS

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Les tendances calvinistes qu'on a signalées dans le Ve livre de *Pantagruel* sont incontestables et ne prouvent nullement que Rabelais ne soit pas l'auteur de ce Ve livre ; bien au contraire, elles affirment que Rabelais avait l'esprit porté vers la Réforme, malgré sa haine contre Calvin, et elles s'expliquent par sa situation personnelle, quand il composa, ou plutôt ébaucha son Ve livre, c'est-à-dire entre 1547 et 1549, soit à Metz où il s'était refugié pour échapper à un procès criminel en matière de religion, soit à Rome où il se trouvait en sûreté auprès du cardinal du Bellay, soit à Paris, où le rappelèrent de puissantes protections et de fidèles amitiés.

Depuis qu'il avait abandonné l'ordre de Saint-François, pour rentrer dans le siècle, comme on disait, il n'avait pas cessé d'incliner vers les idées nouvelles d'une rénovation chrétienne, qui côtoyait le luthéranisme en allant au calvinisme, comme la plupart des lettrés de son temps, tels que Clément Marot, Bonaventure des Périers, Hugues Salel, Héroet, Théodore de Bèze, etc. La description de l'abbaye de Thélème, dans son *Gargantua*, publié à Lyon en 1532, représentait assez nettement *les nouvelletés* morales et philosophiques, qu'il se proposait de mêler aux choses religieuses et qui formèrent plus tard une espèce de doctrine qu'on nomma *le pantagruélisme.* Cette doctrine s'accusait peut-être davantage dans une première édition du *Pantagruel,* qui aurait été saisie et

détruite, en cette année 1532, si nous voulons comprendre et interpréter une lettre de Calvin, en date de décembre 1532, dans laquelle le chef de la Réforme annonce que la Sorbonne a condamné le *Pantagruel*, avec *le Miroir de l'âme pécheresse*, de la reine de Navarre. Cette édition du *Pantagruel* de 1532 n'existe plus; on n'en connaît aucune, avant celle de 1534. Rabelais n'avait jamais été en bonne intelligence avec Calvin, mais il ne prenait pas moins d'intérêt à l'œuvre de la Réforme *luthéraniste*, qui venait d'être adoptée à Genève (1536). Il eut beau se faire absoudre de son *apostasie* par le pape, pour être admis dans l'ordre de Saint-Benoît, en devenant moine séculier de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, il resta, au fond du cœur, partisan modéré de la Réforme, qui s'établissait à Genève et dont Calvin se faisait le chef. Il dissimula pourtant ses sympathies et ses opinions de manière à ne pas se compromettre vis-à-vis des autorités catholiques, et malgré les allégories transparentes de son roman pantagruélique, qui se réimprimait sans cesse et partout, sous son pseudonyme d'*Alcofribas Nazier*, (anagramme de son nom), il eut l'adresse d'échapper à toutes les poursuites judiciaires jusqu'à la publication du *tiers livre de Pantagruel* en 1546. Cette publication, quoique sauvegardée par un privilège du roi, donna de telles armes aux ennemis de Rabelais, pour le persécuter et le perdre, qu'il n'osa pas affronter les terribles conséquences de cette menaçante coalition : il sortit de France, lorsqu'il allait être arrêté et mis en jugement pour crime d'hérésie et même d'athéisme. Une pareille accusation devait conduire au bûcher son malheureux ami Étienne Dolet. Il se réfugia dans le pays messin et résida durant deux ans à Metz, en qualité de médecin stipendié de la ville, ce qui ne l'empêchait pas de parcourir la Lorraine et l'Alsace, où il se mit en communion d'idées avec les chefs du protestantisme. Il ne renonça pas à ses sympathies pour la Réforme, en retournant à Rome, où il passa l'année 1548 dans la maison du cardinal du Bellay. Il n'avait pas sans doute changé d'opinion religieuse, quand il revint en France, dans le cours de l'année 1549, après avoir fait paraître à Lyon *la Sciomachie*, dédiée au duc de Guise. C'est en ce temps-là qu'il reprit la plume pour continuer et finir son *Pantagruel*, dont le quatrième livre, alors entièrement achevé, n'était pas encore mis au jour et ne le fut que deux ans plus tard. On s'explique donc comment Rabelais, inspiré et soutenu par le cardinal de Châtillon qui se préparait à embrasser ouvertement le parti de la Réforme, subit l'influence de ce puissant et généreux protecteur et fit presque une profession de foi luthérienne ou calviniste dans plusieurs chapitres de son V^e livre. Mais il y eut un revirement soudain dans ses sentiments religieux, quand il fut nommé curé de Meudon, le 18 janvier 1550, à la recommandation du duc de Guise, qui avait acheté le domaine seigneurial de Meudon à la duchesse d'Étampes. Une fois curé de Meudon, avec l'assentiment du nouvel évêque de Paris, Eustache du Bellay, neveu et coadjuteur du cardinal, il s'abstint de donner suite à l'exécution du Ve livre et le laissa pour toujours inachevé. On peut même supposer qu'il se serait refusé à le mettre au jour, après le bruit fâcheux que la publication du IVe livre avait fait.

Il ne sera pas difficile maintenant de démontrer, en s'appuyant sur des inductions et des probabilités très sérieuses, que le Ve livre, laissé inédit par Rabelais, n'a pas eu les développements qu'il s'était proposé de lui donner, d'après un plan arrêté et annoncé de longue date. Nous n'aurons pas de peine aussi à prouver que les éditions posthumes du Ve livre, celles de 1564, de 1565 et de 1567, ainsi que

celle de *l'Isle sonnante,* imprimée dès 1562, ont été publiées d'après des copies différentes, faites sur les manuscrits originaux de l'auteur. Il sera donc établi que le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale est assurément une copie contemporaine, qui n'avait jamais servi à l'impression du Ve livre avant que nous l'eussions utilisé pour la correction du texte dans notre édition de 1840. Enfin, nous constaterons que ce même manuscrit, plus complet et plus correct que ceux qui ont été dans les mains des premiers éditeurs du Ve livre, atteste que l'œuvre de Rabelais n'a jamais été terminée et ne présente pas les proportions qu'elle devait avoir, ce qui démontrera pleinement l'authenticité du Ve livre.

Le manuscrit, que la Bibliothèque nationale conserve depuis longtemps sous le n° 7981 de l'ancien fonds, est un in-4° de 146 feuillets, écriture courante du XVIe siècle, relié en parchemin. Il a été certainement, comme nous le disions en 1840, écrit par un copiste, soit du vivant de Rabelais, soit peu de temps après sa mort. Plusieurs mots effacés (par exemple, *Stabliger* remplacé par *Scaliger, chanoines* au lieu de *chatz fourez*) peuvent faire supposer que ces mots-là étaient également raturés dans le texte de l'auteur. On remarque en tête de la première page, le mot ou le nom de *Regius*, avec un ancien numéro d'ordre : 3665, et ce mot inintelligible, d'une autre écriture suivi d'un chiffre : *Godembo, 16*. Le mot *Regius* veut-il dire que le manuscrit appartenait à la collection du roi, ou bien est-ce un nom propre latinisé ? Nous serions fort embarrassés de choisir entre deux explications aussi plausibles l'une que l'autre. Nous savons pourtant qu'un manuscrit, qui se trouve également à la Bibliothèque nationale et qui se rapporte aussi à Rabelais, *Elogia Rabelæsina*, a été composé par Antoine Le Roy, prêtre du Mans, en latin *Regius,* retiré à Meudon et logeant dans le presbytère, « sous les auspices des sieurs Antoine Grandet et Antoine Moreau, curés de ce lieu en 1640 ». Jean Bernier, à qui nous empruntons ce renseignement, y ajoute une particularité bien curieuse. Cet Antoine Le Roy, auteur du *Floretum philosophicum,* composé aussi à Meudon, dans la bibliothèque même de Rabelais *(in museo clariss. Francisci Rabelæsi),* « étoit arrière-neveu d'un Nicolaus Regius, domestique du cardinal du Bellay, avec Claude Chapuis et François Rabelais ». Le manuscrit du Ve livre serait-il une copie de la main de Nicolas Régius ?

Mais nous trouvons dans la reliure même de ce volume l'indication certaine de sa provenance. C'est une pièce de procédure, sur vélin, *appel en droit pour Arthus le Thonneillier, défendeur, contre Olivier de Ladvernade, seigneur de la Bastie, demandeur*, appel où est intervenu, comme procureur d'une des parties, Charles Ronsard, représenté par son substitut François Tallemont. Or Charles de Ronsard était frère puîné du fameux poète Pierre de Ronsard, qui lui avait fait obtenir, du vivant de Rabelais, le prieuré de Brulon, dépendant de l'abbaye de la Couture-du-Mans. Il devint plus tard protonotaire apostolique, abbé de Tyron et doyen de l'église du Mans. Pierre de Ronsard, âgé de vingt-neuf ans, lorsque Rabelais fut nommé curé de Meudon, était déjà dans les bonnes grâces du duc de Guise, seigneur du lieu ; mais il ne fut pas longtemps en bonne intelligence avec Rabelais. Jean Bernier avait recueilli à ce sujet la tradition locale : « Ronsard, dit-il, dans son ouvrage intitulé : *Jugement et nouvelles observations sur les œuvres de Rabelais,* Ronsard, qui n'eut, dit-on, osé l'attaquer vivant par écrit, quoiqu'ils se picotassent souvent à Meudon chez les princes de la maison de Lorraine, ne l'a attaqué que dans une épitaphe, où il le traite fort

mal, parce que Rabelais ne le regardoit que comme un poète mpécunieux et misérable, au point qu'il se tenoit fort heureux de loger dans une échauguette, appelée encore à présent *la Tour de Ronsard*, à Meudon, d'où il alloit faire sa cour au château, et où il trouvoit souvent en son chemin maistre François Rabelais, qui ne l'épargnoit guère. » On peut donc supposer que, si Rabelais avait laissé à Meudon ses manuscrits avec sa bibliothèque *(in museo Franc. Rabelæsi)*, ils furent, après sa mort, recherchés et soustraits par des personnes intéressées à les tenir sous le boisseau ou à les mettre en lumière. Le cardinal de Chastillon ne fut pas le dernier sans doute à s'en inquiéter, et l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, neveu du cardinal qui l'avait choisi pour coadjuteur, avait probablement des instructions pour faire enlever les papiers qui pouvaient être compromettants pour son oncle.

Le Ve livre de *Pantagruel* était là en chapitres détachés, qui ne se suivaient pas et entre lesquels il y avait des lacunes à combler : aussi, la moitié de ces chapitres seulement portait des numéros d'ordre dans le manuscrit, et parmi ces numéros, quelques-uns annonçaient un bien plus grand nombre de chapitres qu'on n'en trouve dans les éditions imprimées, où il a fallu faire suivre le numérotage des chapitres, de 1 à 47. A comparer ce numérotage dans les éditions et dans le manuscrit, nous voyons que les douze premiers chapitres sont bien numérotés, de I à XII, dans le manuscrit comme dans les éditions ; le manuscrit ne donne aucun numéro aux chapitres XIII et XIV, mais le chapitre XV y est coté 38, et le chapitre XVII, 39 ; les chapitres XVIII et XIX sont cotés 50 et 51. Il n'y a plus qu'un seul chapitre, le XXVIII, qui porte un numéro, 58 : d'où il résulte que le Ve livre devait avoir plus de 58 chapitres. Le manuscrit ne donne pas de numéros aux chapitres XXII, XXIII, XXVI, XXVII, XXVIII, ni aux chapitres suivants jusqu'à la fin. On ne trouve pas dans le manuscrit le chapitre des *Apedeftes*, numéroté XVI dans les éditions, ni les chapitres XXIV et XXV, consacrés au Tournois de la Quinte ; mais, en compensation, le manuscrit contient un long chapitre inédit, sans numéro, lequel manque dans toutes les anciennes éditions : *Comment furent les dames lanternes servies à souper*, chapitre où se trouve intercalée l'énumération des danses, que Rabelais avait déjà fait paraître, en 1543, dans *le Disciple de Pantagruel*, lequel offre l'ébauche de plusieurs chapitres du Ve livre. Le manuscrit ne donne qu'un fragment du prologue, que le copiste a intitulé : *Prologue de M. François Rabelais*. Mais les deux admirables pages, qui complètent le dernier chapitre de ce V^e^ livre et qui renferment la véritable conclusion du *Pantagruel* ne figuraient dans aucune édition, avant celle que nous avons publiée en 1840.

C'est au milieu du chapitre inédit du souper des Dames lanternes que le copiste, aussi fidèle et aussi peu intelligent que la plupart des copistes, a copié machinalement une note de l'auteur, qui s'était promis de faire entrer dans son IVe livre le festin des noces de Panurge, lesquelles n'ont pas même trouvé place dans le Ve livre. Cette note, intitulée : *Servato*, *in-4° libr. Panurgium ad nuptias*, nous est un témoignage que Rabelais n'avait pas perdu de vue son projet de marier Panurge et de faire suivre ce mariage de diverses aventures qui auraient pu lui fournir encore deux ou trois nouveaux livres : « Là vous verrez, avait-il dit dans le dernier chapitre de son second livre, comment Panurge fut marié et coqcu dès le premier moys de ses nopces, et comment Pantagruel trouva la pierre philosophale, et la manière d'en trouver et d'en user ; et comment il passa les monts

Caspies, comment il naviga par la mer Atlanctique, et défit les Cannibales, et conquesta les isles de Perlas; comment il espousa la fille du roy d'Inde, nommé Presthan; comment il combattit contre les diables et fit brusler cinq chambres d'enfer, et mist à feu la grande chambre noire, et getta Proserpine au feu, et rompit quatre dentz à Lucifer et une corne au cul, et comment il visita les régions de la lune, pour sçavoir si, à la vérité, la lune n'estoit entière, mais que les femmes en avoyent trois quartiers en la teste; et mille aultres petites joyeusetés toutes véritables. » Il n'est pas question des noces de Panurge dans le V[e] livre, excepté dans la note que Rabelais y avait annexée en manière de memento; mais il s'est souvenu de quelques points de son plan primitif, en écrivant ce V[e] livre. Si Pantagruel ne trouve pas la pierre philosophale, il visite du moins le royaume de Quintessence, c'est-à-dire de l'Alchimie, où l'on croyait la posséder (chap. xix, xx et xxi); il ne combat pas contre les diables et ne brûle pas les chambres d'enfer, c'est-à-dire les chambres du parlement, mais après avoir passé le Guichet (le Palais), habité par Grippeminaud, il ne se hazarde pas sans inquiétude chez ces « diables de chats fourrés », qui vivent de corruption, et que frère Jean des Entommeures « délibère mettre à sac » (chap. xi à xv). Pantagruel n'arrive pas jusqu'aux régions de la lune, mais frère Jean semble deviner ce que Rabelais eût voulu nous y montrer, en disant (chap. xxxiv) : « Je trouve dedans mon bréviaire, que en la Révélation fut comme chose admirable veue une femme ayant la lune sous les pieds; c'estoit, comme m'a exposé Bigot, pour signifier qu'elle n'estoit pas de la race et nature des autres, qui toutes ont à rebours la lune en la teste et par conséquent le cerveau toujours lunatique. » Enfin, si Pantagruel, dans ses navigations, n'a pas défait les Cannibales, il faut se rappeler que Rabelais avait, dans son IV[e] livre (chap. xxxvi), prophétisé leur destruction prochaine, en vouant à l'horreur des honnêtes gens « les enraigez Putherbes, Briffaulx, Caphars, Chattemites, Cannibales et autres monstres difformes et contrefaictz en despit de Nature ». Rabelais eût probablement tenu les promesses d'Alcofribas Nasier, s'il avait osé mettre la dernière main à son V[e] livre.

Ce V[e] livre, comme nous l'avons déjà dit, est plus complet, dans le manuscrit que dans les anciennes éditions, quoiqu'il ne contienne pas le chapitre des Apedeftes et les chapitres du Tournois de la Quinte, qui ont paru, l'un dans l'*Isle sonnante*, les deux autres, dans les éditions de 1564, 1565 et 1567; ce qui ne prouve nullement que ces trois chapitres soient apocryphes. Celui des Apedeftes, quoique absent dans le manuscrit, est le complément indispensable des chapitres relatifs aux Chats fourrés : le Tournois de la Quinte représente une partie d'échecs ou plutôt un de ces ballets à grand spectacle que Rabelais avait pu voir exécuter, soit à Rome, soit à la cour de Florence, soit chez quelque prince italien, et qu'il a décrit avec un prodigieux talent de style imagé et pittoresque. C'est là du bon et beau Rabelais. Ces différences entre le manuscrit et les premières éditions nous font présumer qu'il y a eu différents manuscrits, copiés sur les chapitres que Rabelais composait isolément et sans ordre, à table, comme il le dit lui-même, en buvant peut-être, « durant le temps de sa réfection corporelle ». Il n'est donc pas impossible qu'on retrouve, un jour, un de ces chapitres inédits, qui se serait égaré dans les mains d'un ami et compère de Rabelais. Au surplus, les copies sur lesquelles furent imprimées les anciennes éditions étaient très incorrectes, remplies d'omissions, de non-sens, de fautes grossières et de noms dénaturés. Le

Duchat s'était donné beaucoup de mal pour expliquer des phrases inexplicables, que le manuscrit existant a permis de rétablir le plus clairement du monde. Ce manuscrit, néanmoins, n'est pas lui-même toujours exact, et beaucoup de noms propres et de noms de lieux y sont encore altérés, comme *Drouets,* au lieu de *Heroets, Joubert,* au lieu de *Jambat, Libila* au lieu d'*Abila*, etc. Mais combien de bonnes leçons ont aidé à comprendre le texte jusqu'alors obscur ou inintelligible! Ainsi l'abbé de *Castiliers* est bien nommé de *Chastelier,* abbaye de Poitou, dans le manuscrit; les orangers de *Suraine* redeviennent les orangers de *San Reme,* que Rabelais avait mis en pleine culture dans la rivière de Gênes; le village de *Fevrolles* reprend son vrai nom de *Faverolles,* en Berry; c'est à *Legugé* et non à *Limoges* (ch. xxx) que Rabelais avait vu un porc monstrueux, etc. Quant au texte, il est presque toujours plus net, plus développé, plus logique dans le manuscrit, qu'il faudrait citer presque à chaque ligne. Voici seulement, comme témoignage de l'excellence des variantes de ce manuscrit, un passage qui était resté inédit et qui faisait la fin du chap. xxvi : « Là davantaige nous fust dict que Panisgon, sur ses vieux jours, s'estoit en un hermitage d'icelle isle retiré, et vivoit en grande saincteté et vraye foy catholique, sans concupiscence, sans affection, sans vice, en innocence, son prochain aymant comme soy-mesme et Dieu sur toutes choses. Partant faisoit-il plusieurs beaux miracles. A nostre département de Chothu, je veis le pourtraict mirifique de varlet cherchant maistre, jadis depainct par Charles Charmois, Aurelian. » Ce passage est d'autant plus intéressant, que Rabelais avait parlé de Panisgon, au chap. x du livre IV, en le plaçant dans l'île de Cheli, et du portrait peint par Charles Charmois, peintre du roi Megiste (François Ier), mais sans le qualifier d'*Aurelian* (Orléanais), dans le chap. II du même livre. On peut toutefois soupçonner ici une lacune, en voyant les voyageurs de la nauf de Pantagruel, qui étaient dans l'île d'*Odes* ou *des chemins qui marchent,* quitter tout à coup l'île de Chothu, que le narrateur n'avait pas encore nommée dans le chapitre xxvi. Au reste, Rabelais répète parfois, dans son Ve livre, ce qu'il avait dit dans le précédent; mais il y ajoute toujours quelques détails nouveaux; ainsi, dans l'Ancien Prologue du livre IV, il rapporte un aphorisme hygiénique « du médecin d'eau doulce, neveu de l'advocat, feu Amer », et dans le prologue du Ve livre, il développe le système du même « médecin d'eau doulce, feu Amer, neveu de l'advocat, seigneur de Camelotière », lequel réservait pour sa bouche les bons morceaux qu'il défendait à ses malades. Nous n'avons pas découvert quel était ce médecin d'eau douce, mais nous attribuons à l'avocat Amer, seigneur de Camelotière, l'ouvrage suivant, publié ou réimprimé depuis la mort de Rabelais : *Johannis Amaritonis, Nometani, Notæ in 29 titulis Ulpiani* (Tolosæ, Petrus du Puis, 1554).

Mais, avant de nous étendre davantage sur les noms de personnes, qui sont dans le Ve livre et qui ne sont que dans ce livre, nous voulons répondre à diverses objections générales concernant le style, qu'on a jugé, en certains endroits, plus lourd, plus entortillé, plus terne et plus néologique, que ne l'est celui des autres livres du *Pantagruel.* C'est là une critique qui tombe d'elle-même, si l'on fait la part de l'âge que Rabelais avait alors (soixante-dix-neuf ou quatre-vingts ans), et si l'on veut admettre un degré d'infériorité dans sa manière d'écrire, à l'époque où il ébauchait son Ve livre, qui n'a été publié d'ailleurs que sur des brouillons, auxquels l'auteur n'avait pas mis la dernière main. Ajoutez à

cela que la matière est beaucoup plus sérieuse et l'allégorie plus voilée que dans les livres précédents. On se rend compte ainsi de la multitude de mots nouveaux, tirés surtout de l'hébreu, que Rabelais étudiait peut-être alors avec plus de passion et de curiosité, comme il avait étudié le copte en 1536. Cependant un grand nombre de néologismes, qui reparaissent dans le V[e] livre avec profusion, avaient été déjà créés par lui et employés avec les mêmes acceptions, surtout dans le IV[e] livre. Il y a aussi beaucoup de ces mots qualificatifs, qui ont passé, travestis et corrompus, dans les éditions primitives aussi bien que dans le manuscrit du V[e] livre. En outre, ce n'est pas un faussaire, mais bien un scribe ignorant qui a laissé, dans la copie du manuscrit original, tant de phrases incomplètes, tant de mots absents, que l'auteur s'était réservé de rétablir plus tard sur son manuscrit, quand la mémoire lui reviendrait : *le pallefrenier du seigneur du...* (chap. VII); *le verre d'eau froide, que lui présenta un paysan en...* (chap. VIII); *il, comme..., fouettoit* (chap. XXVII), etc. Les premiers éditeurs ont supprimé, il est vrai, ces lacunes qu'ils ne pouvaient remplir; mais il faut déclarer que ces éditeurs se sont abstenus autant que possible d'altérer le texte par des changements ou des interpolations. Ainsi, dans l'édition de *l'Isle sonnante*, le commencement du 1[er] chapitre est composé de quelques phrases empruntées aux chapitres II et V du livre II. « Cestuy jour et les deux autres subsequens, ne leur apparent terre ou autre chose nouvelle, car aultres fois nous esloingnans de l'equinoxial, nous apperceusmes terre. Et nous feut dict par nostre pilot, que c'estoit l'isle des Tryphes, et entendismes... » Dans l'édition de 1564 et les suivantes, au chapitre VI, les éditeurs ayant remarqué que maître Æditue parlait de la Touraine, comme s'il la connaissait aussi bien que Panurge, ont cru devoir motiver son opinion, par cette parenthèse ajoutée au texte : « Nous feut dict, ung jour, par gens du lieu par cy passans. » Mais ils n'ont pas rectifié quantité d'erreurs, qu'ils n'eussent point laissées dans l'imprimé, s'ils avaient pu consulter le manuscrit resté ignoré ou négligé jusqu'en 1840; ils auraient, par exemple, corrigé cette phrase, dépourvue de sens, dans le chap. II : « Peu de doute feismes des enfans Macrobins convertis en cygnes », par la substitution de *Matabrune* à *Macrobins* et de *chouettes* à *cygnes ;* ils auraient aussi, dans le chap. XXXII, restitué le vrai sens de cette phrase insignifiante : « La roine estoit vestue de crystallin vierge de Touchie », en lisant : *vergé, par art de tanchie;* ils auraient compris que, dans le chap. IV, cette phrase incidente : *en dangier de patir malesuade* n'avait aucun sens, si l'on n'ajoutait pas le mot *famine*, que le copiste avait oublié; ils auraient enfin, dans le chap. XLII, remplacé cette autre phrase banale : « *Lorsque le boire coule dessus pour descendre dans l'estomach* », par cette description scientifique de la descente de la *boète* plutôt que du *boire* dans l'estomach : « pour descendre ès poulmons par l'artère inesgualle, comme a esté l'opinion du bon Platon, Plutarque, Macrobe et autres, mais en l'estomach par l'œsophage ». Tel est certainement le véritable texte de Rabelais; mais nous n'aurions jamais fini, si nous voulions comparer mot à mot le texte des éditions avec celui du manuscrit : de cette comparaison minutieuse ressortirait pourtant, à chaque page, souvent à chaque ligne, la certitude indiscutable de l'authenticité du V[e] livre, que l'auteur n'avait ni achevé ni revu, et que les copistes transcrivirent avec tant de négligence ou d'ignorance. Ainsi, l'image de la Bouteille, dont la forme est reproduite par celle des vers de l'Epilenie qu'elle renferme, et [qui n'avait pas été

gravée en bois dans les premières éditions, paraît pour la première fois dans l'édition de 1565, et cependant le manuscrit de la Bibliothèque nationale en offre un dessin grossièrement exécuté à la plume, mais analogue à celui qu'on trouve dans cette édition anonyme de 1565, qu'on regarde avec raison comme la seconde du Ve livre.

Les sceptiques qui ont eu l'idée de contester et même de nier l'authenticité du Ve livre auraient dû essayer de faire leurs preuves, en recherchant, dans ce livre les erreurs de faits et de dates, qu'ils y eussent trouvées certainement, si ce livre eût été l'ouvrage apocryphe d'un imitateur de Rabelais. Ils avaient bien indiqué que l'on y rencontrait, çà et là, des emprunts faits aux livres précédents, et par conséquent, des traces évidentes d'imitation systématique; mais ils auraient mieux fait de reconnaître des réminiscences d'auteur, dans ces emprunts qu'un faussaire n'eût pas manqué d'éviter, au lieu de les choisir de propos délibéré. Ainsi, dans la note si curieuse relative aux noces de Panurge, note marginale que le copiste a reproduite littéralement dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Rabelais rassemble, au courant de la plume, certains animaux mythologiques, qu'il se proposait de faire paraître sur la table du festin nuptial, notamment « les quatre quartiers du mouton qui porta Helle et Frixus au destroit de Propontide ». Il se rappelait sans doute avoir mentionné, dans son IVe livre, des « moutons extraictz de la propre race de celuy qui porta Phrix et Helle par la mer dicte Hellesponte ». Puis il se souvient d'un renard, que lui fournit encore la mythologie et dont il avait déjà parlé, dans son *Pantagruel,* d'après l'*Onomasticon* de Pollux, et il écrit: « le poulmon du regnard, que Neptune... » Mais il ne va pas plus loin, parce qu'il n'est pas sûr de sa mémoire, et, en effet, il confondait ici Neptune avec Bacchus, qui, comme il le dit dans le prologue du même IVe livre, « avoit, pour se venger des Thébains, un renard fée », contre lequel Vulcain fabriqua un chien en bronze, qui prit le renard. Quel est donc l'auteur, qui ne s'est pas répété et qui même ne s'est plu à redire ce qu'il avait déjà dit? Rabelais, dans le chap. XXXI de son Ve livre, revient ainsi sur une idée qu'il avait déjà exprimée en vers: « estant sur la rivière de Loire, nous sembloyent les arbres prochains se mouvoir; toutesfois ilz ne se meuvent, mais nous, par le decours du bateau ». Se souvenait-il alors d'avoir dit et mieux dit la même chose, dans une épître, adressée, de Legugé, à Jean Bouchet, sur « les imaginations qu'on peut avoir, attendant chose desirée » ?

... à ceulx qui sont sur l'eau,
Passans d'un lieu à l'autre par bateau :
Il semble advis, à cause du mouvage
Et des grans flotz, les arbres du rivage
Se remuer, cheminer et danser,
Ce qu'on croit et qu'on ne peut penser.

Nous allons faire maintenant ce que nos savants sceptiques n'ont pas fait pour s'éclairer et pour se convaincre dans la question qui nous occupe. Il s'agit de bien fixer la date de la composition du Ve livre; puis, de bien établir que Rabelais, dans ce livre, n'a parlé que de ses contemporains et surtout de ceux qu'il avait connus et qui étaient ou avaient été ses amis; enfin, de montrer qu'il n'a jamais manifesté plus d'affection pour Chinon, sa ville natale, pour sa chère province de Touraine et pour ses concitoyens les bons Tourangeaux, que dans les dernières pages sorties de sa plume, et laissées après lui, comme une

confidence posthume de ses derniers sentiments et de ses dernières pensées.

Le Ve livre a été écrit, lorsque Marguerite de Navarre, qui avait survécu à son frère François Ier, vivait encore; elle mourut à Oddes, en Bigorre, le 21 décembre 1549, et Rabelais, qui lui avait adressé, en tête de son troisième livre, une pièce de vers mystiques, la glorifiait encore, en ces termes, dans le prologue du Ve livre, où il la place au-dessus de tous les écrivains de son temps : « n'est ceste gloire en hommes, toute consommée; les dames y ont participé, entre lesquelles une, extraicte du sang de France, non alléguable sans insigne profanation d'honneur, tout ce siècle estonne, tant par ses escrits, inventions transcendantes, que par aornement de languaige, de style mirifique ». La même date de 1549 semble apparaître dans une phrase très obscure de ce prologue, où l'auteur explique ce que signifie *l'an jubilé supernumeraire au-dessus trente :* « Les meilleurs interprètes d'iceluy bon Père exposent l'an jubilé passant le trentiesme, les années encloses entre ceste eage courante l'an mille cinq cens cinquante. » Mais nous ne tenterons pas de chercher le vrai sens de cette phrase, que les commentateurs se sont appliqués à rendre encore plus incompréhensible, et que nous sommes d'autant plus disposés à croire altérée, que le manuscrit ne la donne pas tout entière.

La date de 1549 est encore indiquée par d'autres probabilités. C'est en 1549 que le philosophe Guillaume Bigot, qui avait été en relations directes avec Rabelais dans la maison du cardinal du Bellay, publia, à Toulouse, l'ouvrage où il traitait de l'Entéléchie d'Aristote, c'est-à-dire de la perfection de l'âme, et Rabelais se hâte de le ranger, avec Jules-César Scaliger, parmi les entéléchistes qu'il tourne en ridicule (chap. XIX). C'est aussi en 1549 que Rabelais avait obtenu, en survivance du titulaire décédé, la cure de Saint-Christophe, dans le village de Jambet, au diocèse du Mans, que l'évêque de ce diocèse, Jean du Bellay, cardinal de Langey, lui permettait de faire desservir par un vicaire. Aussi, Rabelais ne se fit-il pas faute de s'égayer aux dépens de son prédécesseur, *le feu curé de Jambet,* en lui attribuant, au chap. XXIX du livre V, une opinion assez gaillarde sur la puissance procréatrice des *petits questeurs voutez,* des *petits prescheurs bottez* et des *petits confesseurs crottez.*

Cherchons maintenant, dans le Ve livre, les souvenirs personnels de la vie de Rabelais. Dans le prologue, il rend hommage à ses anciens amis, *poètes et orateurs galliques :* Jacques Colin ou Colinet, secrétaire et lecteur de François Ier; Clément Marot, qui lui avait dédié une des plus belles épigrammes qu'il ait faites; Antoine Heroet, l'élève, et Mellin de Saint-Gelais, le rival de Clément Marot; Hugues Salel, auteur du huitain laudatif qu'on lit en tête du second livre de *Pantagruel,* et Claude Massuau, qu'il nomme *Masuel,* traducteur d'un ouvrage latin, aujourd'hui perdu, que Rabelais avait composé sur *les proesses et ruses de guerre du preux et très célèbre chevalier Langey, au commencement de la tierce guerre césarienne* (Lyon, Sébastien Gryphius, 1542). Rabelais fait acte de reconnaissance, dans son V^e livre, en évoquant la mémoire de ses deux maîtres en hellénisme, le cordelier Pierre Amy et l'illustre Budé, qu'il n'avait pas encore nommé dans les quatre premiers livres du *Pantagruel.* Il cite Budé (chap. XIX) entre Politien et Lascaris; quant à Pierre Amy, il l'a nommé très honorablement dans un chapitre du Ve livre, chapitre resté longtemps inédit, où il décrit le *Souper des Dames lanternes :* « Par nous fut esleue et choisie la mye (l'âme,

la lanterne) du grand M. P. l'Amy, laquelle j'avois autresfois congneue, à bonnes enseignes : elle pareillement me recongnoissoit, et nous sembla plus divine, plus hilique, plus docte, plus saige, plus diserte, plus humaine, plus debonnaire et plus idoyne que autre qui fust en la compaignye, pour nostre conduite. » Il avait déjà, dans le chap. x du livre III, fait apparaître M. Pierre Amy, explorant les sorts homériques et virgiliens, « pour sçavoir s'il eschapperoit de l'embusche des farfadets (les cordeliers du couvent de Fontenay-le-Comte). » Rabelais se retrempe toujours avec plaisir dans les souvenirs des années qu'il avait passées, de 1531 à 1538, à Lyon, où il était tour à tour alchimiste et correcteur d'imprimerie, médecin du grand Hôpital et chef d'un dispensaire spécial pour les maladies goutteuses et vénériennes. Il parle (chap. xxx) d'un rhinocéros, que lui avait montré Jean Cleberger (Hans Cleberg), « le bon Allemand », ce riche et généreux négociant, qui dotait et mariait les filles et que le peuple de Lyon vénère encore sous le nom de l'*Homme de la Roche;* dans le même chapitre, il signale les travaux d'histoire naturelle de Charles Marais ou *Maris*, « insigne medecin en la noble cité de Lyon sur le Rhosne ». Ce médecin n'est autre que *maistre Charles*, qui, le 25 février 1535, dans une réunion des médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon, avait posé sa candidature pour succéder à Rabelais, absent de son poste, *sans congé*. Il donne, en passant, une gourmade au savant voyageur et naturaliste, Pierre Gilles, qui lui devait la bonne fortune d'avoir fait imprimer, chez Sébastien Gryphe, en 1533, une édition d'Élien, traduit en latin et accompagné d'amples annotations, mais qui, dans son ouvrage sur les poissons de la Méditerranée, n'avait pas daigné mentionner les propriétés bienfaisantes du garon, découvertes et préconisées par Rabelais : « J'y advisay, dit-il dans le chap. xxxi, Pierre Gilles, lequel tenoit un urinal en main, considerant en profonde contemplation l'urine de ces beaux poissons. » Pierre Gilles avait publié, en 1529, un poème sur les urines (*carmina de urinarum judiciis*). Mais nous sommes surpris de ne pas rencontrer, une seule fois, dans le *Pantagruel* et surtout dans le Ve livre, le nom de Jean Turquet, de Lyon, poète et grammairien, le compagnon et l'ami de Rabelais, le premier éditeur de ce V^e^ livre, en tête duquel il a mis quatre vers français énigmatiques avec sa devise en anagramme : *Nature quitte*.

C'est comme Tourangeau que Rabelais a signé et contresigné, pour ainsi dire, en plusieurs endroits, ce V^e^ livre qu'on lui dispute sans aucune raison valable, et il ne se contente pas d'y ramener sans cesse l'image de sa chère Touraine. Il se plaît aussi à citer différents lieux du Poitou, dans lesquels il avait passé quelques heureux instants de sa jeunesse, quand il allait sans doute faire des quêtes pour son couvent des cordeliers de Fontenay-le-Comte; il se rappelle (chap. xxix) que, « au papier baptistère de Thouars, plus grand est le nombre des enfants, en octobre et novembre, nez, qu'ès dix aultres mois de l'année »; au chap. xxxiii, en nommant « la lanterne provinciale de Mirebalais », il fait allusion au fanal qu'on allumoit, la nuit, à la pointe du clocher de Mirebeau ; au chap. vi, il vante les « gros chappons de Loudunois ». Mais, dès qu'il est en Chinonais, il s'y arrête avec complaisance et ne voudrait plus en sortir : ici (chap. iv), il se raille doucement des habitans bossus, borgnes, boiteux, manchots et *maléficiés* de l'Ile Bouchard, sur la Vienne, près de Chinon; là (prologue), il se souvient d'*un petit bonhomme hermite*, nommé Braguibus, natif de Glenay, près de Chinon; au chap. xvii, il contemple le cours de la Vienne, sa rivière favorite,

« depuis Chinon jusqu'à Saumur ». A peine est-il à Chinon, qu'il se remémore la *Cave peinte* de cette ville, où il est né (chap. xxxv); c'est lui-même qui semble prendre la parole dans son récit : « Nous descendismes soubz terre par un arceau incrusté de plastre, painct au dehors rudement d'une dance de femmes et satyres, accompaignans le vieil Silenus riant sur son asne. Là, je disoys (n'est-ce pas Rabelais lui-même qui se met en scène?) à Pantagruel : « Ceste entrée me revocque en soubvenir la cave paincte de la première ville du monde, car là sont painctures pareilles, en pareille fraischeur comme icy. — Où est, demanda Pantagruel, qui est ceste première ville que dictes? — Chinon, dy-je (c'est encore Rabelais qui parle), ou Caynon, en Touraine. — Je sçay, respondit Pantagruel, où est Chinon et la Cave peinte aussi; j'y ay beu maints verres de vin frais et ne fais aucun doute que Chinon ne soit ville antique; son blason l'atteste, auquel est dit, deux ou trois fois :

> Chinon,
> Petite ville, grand renom,
> Assise sur pierre ancienne,
> Au haut le bois, au pied la Vienne. »

Quand Panurge et ses compagnons débarquent dans l'Ile Sonnante (chap. vi), maître Æditue, qui leur fait bon accueil, leur dit : « Beuvons, amis! Mais de quel pays estes vous? — De Touraine, respondit Panurge. — Vrayement, dit Editue, vous ne futes onc de mauvaise pie couvez, puisque vous estes de la benoiste Touraine ». Les voyageurs arrivés ensuite dans le royaume de Quintessence, des archers et des gens de guerre leur barrent le passage : « Compères, de quel pays est la venue? — Cousins, respondit Panurge, nous sommes Tourangeaux! » On les interroge alors sur la manière dont ils prononcent le nom de la reine de Quintessence, *Entéléchie* ou *Endéléchie :* « Beaux cousins, respondit Panurge, nous sommes gens simples et idiotz. Excusez la rusticité de nostre languaige, car, au demeurant, les cœurs sont francs et loyaux. » On leur réplique : « Grand nombre d'aultres ont icy passé de vostre pays de Touraine, lesquels nous sembloient bons lourdauds et parloient correct. » On les reçoit donc très honorablement comme Tourangeaux. Ensuite (chap. xlvii et dernier), après avoir entendu l'oracle de la Bouteille, ils sont gracieusement congédiés par le pontife Bacbuc, qui les invite à retourner à la cour de leur roi Gargantua, en leur disant que le Temps, père de la Vérité, leur apprendra, un jour, que « tout le savoir d'eulx et de leurs prédécesseurs a peine estre la minime partie de tout ce qui est ». Ce magnifique dénouement, si original et si philosophique, ne se trouve que dans le manuscrit et doit être regardé comme une des plus belles pages que Rabelais ait écrites. Nos voyageurs traversent alors « un pays plain de toutes délices, flairant, serain et gratieulx autant qu'est le pays de Touraine », et retrouvent leurs navires au port.

Toute cette fin du *Pantagruel*, où l'on rencontre, seulement dans le manuscrit (chap. xlvii), cette belle définition de Dieu, qu'on a tant admirée dans Pascal : « Allez, amis, en protection de ceste sphère intellectuelle; en tous lieux est le centre et n'a en lieu aucune circonférence, que nous appelons Dieu! », toute cette fin n'est plus d'un protestant luthérien ou calviniste, mais d'un grand philosophe, et ce philosophe ne peut être que Rabelais. P. L. Jacob, bibliophile.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

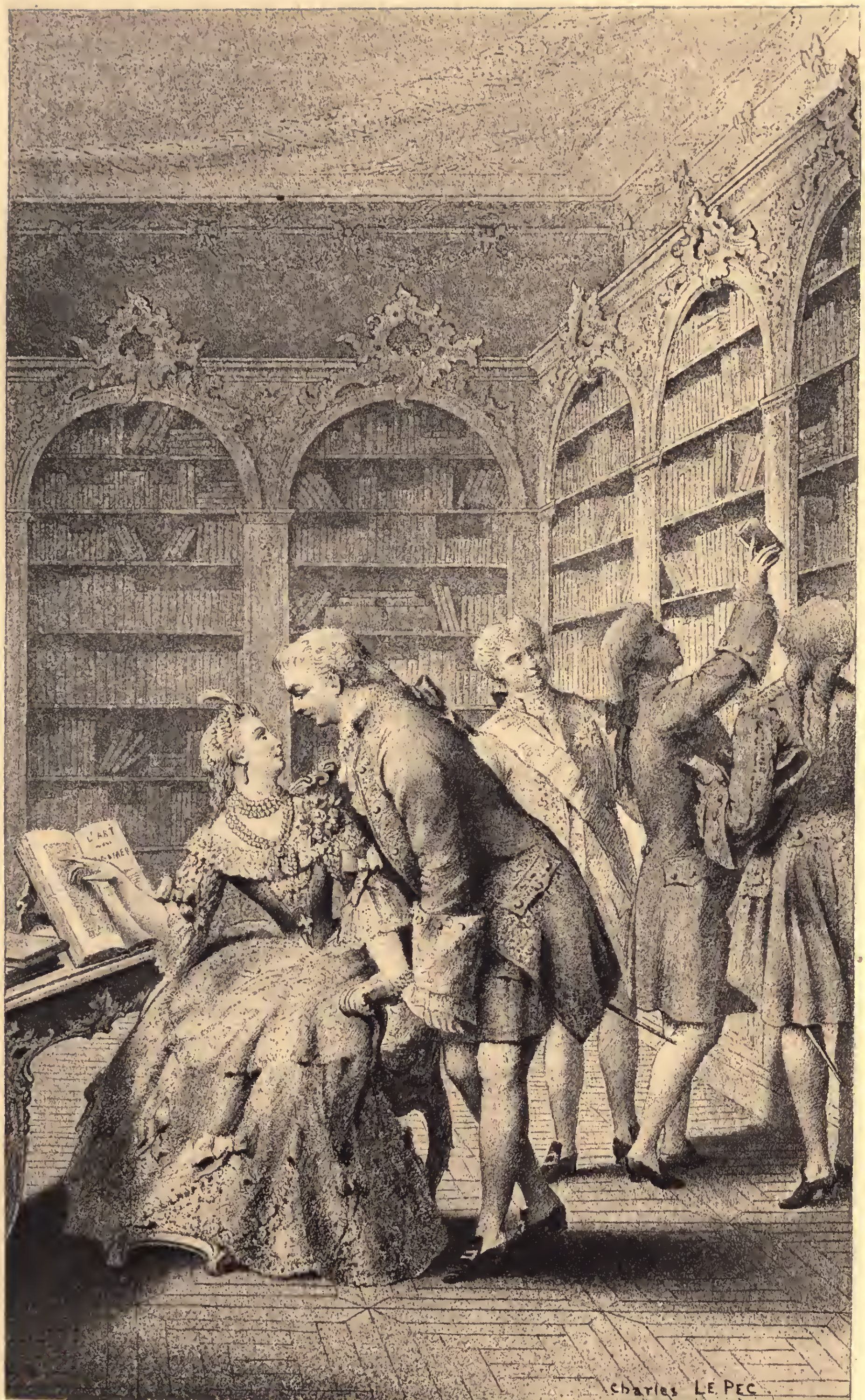
LIVRES AUX ENCHÈRES. — Du 27 juin au 20 juillet dernier a eu lieu la vente de la collection de livres de M. Michel Chasles, de l'Institut. Commencée il y a plus d'un demi-siècle, la bibliothèque Chasles était une de ces vieilles bibliothèques comme on ne peut plus en faire et comme on n'en voit plus. Le catalogue, dressé par M. Claudin, l'érudit libraire, ne comportait pas moins de 5,000 numéros.

Les livres de sciences et de mathématiques formaient une collection admirable et probablement unique. Ainsi, il y avait 18 éditions différentes d'Archimède.

Quant à Euclide, sur lequel M. Chasles avait rédigé un remarquable travail, il était représenté par 66 ouvrages consacrés à l'impression de ses œuvres ou de ses commentateurs. Les livres d'astronomie des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, d'astrologie, d'alchimie, étaient presque tous représentés.

Parmi les curiosités que possédait M. Chasles, il faut, en première ligne, mentionner un Ptolémée de 1490. Voici la note consacrée à ce livre par M. Claudin :

« Édition précieuse. Elle contient 27 cartes géographiques gravées sur cuivre qui sont *les premières qui aient été imprimées en taille-douce.* Ces cartes avaient déjà paru en 1478 dans une édition donnée à Rome. Brunet dit que « ces cartes, les plus anciennes que l'on connaisse, sont encore les plus belles qui aient été gravées pour ce géographe dans aucune édition, sans même en excepter celles de Mercator. Les lettres y sont frappées par des poinçons et à coups de marteau, ainsi que le pratiquent les orfèvres quand ils marquent l'argenterie. » Mais ce que Brunet ne dit pas, c'est que ces planches ont été gravées par Conrad Sweynhem, l'associé d'Arnold Pennartz, le même qui introduisit le premier l'imprimerie en Italie, au monastère de Subiaco dans la campagne de Rome. Sweynhem, dégoûté de la typographie et de la librairie, se sépara de



Ch. Lepec invenit

Imp. A. Quantin

LES BIBLIOPHILES AU XVIIIE SIÈCLE
chez le Duc de La Vallière

Pennartz pour se livrer exclusivement aux recherches de ce nouveau genre de gravure. Il grava lui-même les cartes de ce Ptolémée, travail qui lui prit trois années entières, fit de nombreux essais et inventa le procédé jusqu'alors inconnu de l'impression de la taille-douce dans les livres. Il y consacra ses veilles et mourut à la peine, sans avoir pu terminer son Ptolémée, un véritable chef-d'œuvre. Ce fut un de ses compatriotes, Arnold Buching, le confident de ses travaux, qui acheva l'œuvre. Ces détails intéressants pour l'histoire de l'imprimerie sont consignés dans un avis placé en tête de l'édition de 1478... »

Cet exemplaire, qui provenait de la bibliothèque d'Arago, a été vendu 67 francs. — Un manuscrit inédit du XVIIe siècle, intitulé : *Voiage de Siam* et ayant appartenu au bibliophile de Boze, a été adjugé 80 francs. — *Les trois premiers livres de l'histoire de Diodore Sicilien*, Paris, 1437, petit in-4°, 200 francs; *Histoire de Loys, IX du nom...* Paris, 1617, 2 tomes en 1 vol. in-4°, exemplaire sur lequel se trouve la signature de Le Maistre de Sacy : 50 francs. — *Description figurée d'un musée d'antiquités du* XVIe *siècle;* très curieux manuscrit du XVIe siècle, représentant par le dessin tous les objets composant le musée d'un curieux italien au XVIe siècle. D'après M. Claudin, ce cabinet d'antiquaire parait être celui de Paolo San Vitali, de Parme, évêque de Spolète. Ce manuscrit a été vendu 530 francs. — *Journal ou mémoire d'un voyage de Paris à Rome, fait par un nommé Bouchard en 1630*, manuscrit du XVIIe siècle. Ce manuscrit, qui contient plusieurs passages des plus licencieux, doit être attribué, d'après M. Paulin Pâris, à Bouchard, qui jouissait d'une certaine notoriété près des savants de son époque. Bouchard fut, en effet, en relations avec Rigaud, Gassendi, La Mothe le Vayer. Tallemant des Réaux dit qu'il mourut en 1640.

Le manuscrit que nous venons d'indiquer a été acheté 500 francs par l'éditeur Liseux, qui se propose de le publier.

Une intéressante vente d'autographes a eu lieu au mois de juin par les soins de M. Charavay. Voici, avec les prix auxquels ils ont été adjugés, l'indication des lettres les plus curieuses de cette collection. Cardinal de Bernis : lettre à M. Coignard, relative à la publication de son poème *la Religion :* 95 francs. — Maréchal Berthier : lettre adressée au général Regnier et écrite pendant la campagne de Russie : 75 francs. — Boïeldieu : lettre très intéressante sur la musique de la chambre du roi : 30 francs. — La *Brinvilliers :* signature placée derrière une recette médicale trouvée dans ses papiers : 41 francs. — Cossé-Brissac : correspondance avec la duchesse de Mantoue sur les affaires d'Italie, alors que le comte de Brissac était gouverneur du Piémont : 300 francs. — Marquise de Caylus : 7 lettres autographes adressées à Mlle d'Aumale, et relatives, sauf une, à la mort de Mme de Maintenon et aux dispositions à prendre pour honorer sa mémoire : 2,100 francs. — Condorcet : lettre à Loménie de Brienne, pour l'engager à persévérer dans sa conduite (L. de Brienne venait d'exécuter une partie des décrets sur la constitution civile du clergé) et à ne pas refuser de sacrer les nouveaux évêques : 310 francs. — David, le peintre : original du rapport fait par David au nom du Comité d'instruction publique sur la fête de la réunion qui doit avoir lieu le 10 août, dans le Champ de Mars, sur l'autel de la Patrie : 200 francs.

Dumouriez : lettre autographe à M. de Broval, secrétaire du duc d'Orléans, datée du 27 novembre 1809 : 100 francs. — Éon de Beaumont, personnage célèbre par l'incertitude de son sexe et le rôle qu'il joua dans la diplomatie sous le règne de Louis XV : 300 francs. — Fabre d'Églantine : pièce de vers à M. Turgot, contrôleur général des finances : 800 francs. — Comtesse de Genlis : 12 lettres autographes à Mme de Cabarrus (Mme Tallien); correspondance intime : 1,200 francs. — Hales, physicien anglais : 14 lettres; correspondance scientifique au R. Wetstein, à Londres, 1757-1760 : 100 francs. — Kellermann : lettre à Clarke, dans laquelle il rappelle ses services militaires et se plaint qu'on n'en tienne aucun compte : 100 francs. — Lekain, célèbre acteur : État des représentations données à Versailles, à Choisy et à Fontainebleau, en 1775, par les artistes de la Comédie-Française et des sommes qui leur sont dues à cette occasion : 140 francs. — Louis XIV : projet écrit de la main du roi pour servir aux négociations de la paix d'Utrecht : 2,100 francs. — Louvois : dossier historique (20 lettres) concernant les rapports du ministre avec la ville et l'évêque de Tournay : 1,505 francs. — Macdonald : lettre au général Reynier : 305 francs. — Marmont : document historique des plus importants qui porte ce titre : *Réponse à quelques articles d'un ouvrage intitulé : Des résultats des dernières campagnes par le représentant du peuple Dumas,* 22 pluviôse an V : 350 francs. — Marrast : correspondance intime (8 lettres) des plus importantes pour la biographie de Marrast et adressée à son ami Bascans : 205 francs. — Mirabeau : lettre datée de Londres, 30 décembre 1784, adressée à un membre de l'Académie française et dans laquelle il recommande chaleureusement Target qui se présentait à l'Académie : 600 francs. — Michel Ney : minutes de lettres autographes à Berthier et Marmont : 500 francs. — Le même : dossier de 8 pièces sur le procès du maréchal Ney : 1,010 francs. — Voltaire : *Lettre sur les éléments de la philosophie de Newton :* 50 francs. — Voltaire : *Lettre critique d'une belle dame à un beau monsieur de Paris sur le poème de la bataille de Fontenoy;* superbe pièce où Voltaire s'est ingénié à juger une de ses œuvres : 50 francs. — Voltaire : minute de lettre autographe à La Harpe : 30 francs. — Ajoutons, pour terminer, qu'une lettre de Sarah Bernhardt a été vendue 40 francs.

Dans une autre vente deux lettres de Mozart ont atteint des prix très élevés.

La première de ces lettres, datée de Mannheim, 7 février 1778, adressée par Mozart à son père, alors maître de chapelle de S. A. R. l'archevêque de Salzbourg, a atteint le prix de 1,750 francs.

Cette lettre curieuse fut écrite par Mozart à l'âge de vingt-deux ans, et alors qu'il courtisait les deux sœurs Weber : Constance, qu'il épousa en 1782 contre la volonté de ses parents, et Aloïse, qui se fit entendre plus tard, à Paris, sous le nom de Mlle Lange.

La seconde lettre vendue, à l'hôtel Drouot, est la plus belle et la plus importante lettre connue de Mozart. Elle a atteint aux enchères le prix de 2,050 francs.

Deux ventes intéressantes ont eu lieu à Londres dans la première quinzaine de juillet ; l'une comprenant une partie de la bibliothèque de M. Gregory Lewis Way ; l'autre, le mobilier, les objets d'art et les manuscrits autographes de lord Beaconsfield.

M. Way, bibliophile bien connu, avait formé sa collection pendant le siècle dernier, alors que la plupart des livres que les amateurs payent aujourd'hui plus qu'au poids de l'or, se vendaient souvent pour le prix du vieux papier. Sa bibliothèque était riche surtout en anciens poètes anglais, en romans français et anglais, en pièces de théâtre de toute rareté, et en spécimens des premiers temps de l'imprimerie.

Voici une liste des principaux ouvrages, avec les prix payés originairement par M. Way, et ceux qu'ils ont atteints en vente publique.

Milton, première édition collective de ses œuvres, 1645, 20 livres sterling; payé 9 shillings par M. Way; — *Poèmes de Shakespere*, édition originale, 1640, 30 l. st.; payé 7 sh.; — Sir P. Sidney, *Défense de la Poésie*, première édition, 1595, 38 l. st.; prix original, 7 sh. 6 d.; — *L'enlèvement de Philomèle* de Parker, sans le titre et la dédicace, 68 l. st.; acheté jadis 1 sh. 6 d.; — Milton, *Comus*, édition originale, 1637, 68 l. st.; payé par M. Way 5 sh.; — le *Paradis Perdu*, première édition, 1667, plus trois autres exemplaires de la même édition avec des titres portant les dates 1668, 1669, 1670, (artifice de libraire pour vendre les exemplaires en magasin), le tout acheté par M. Way moyennant 1 livre 15 shillings; vendu 116 livres 10 shillings; — un très précieux volume contenant les œuvres de R. Southwell, y compris les *Plaintes de saint Pierre, Mœniæ*, 1595, la *Victoire sur la mort*, 1596, *Quadruples Méditations*, 1606, les *Larmes de saint Pierre*, 1602, les *Lamentations de Marie-Magdeleine*, 1601, vendu 135 livres, acheté pour 10 shillings; — *Arthur de Bretagne*, traduit du français en anglais par le noble lord Berners, taché, incomplet, sans titre ni date, 166 livres; — un manuscrit du même avec miniatures et ornements en or et couleurs, relié aux armes de Catherine de Bourbon, 120 livres, payé 2 livres par M. Way; — *Confessio Amantis*, imprimé par Caxton en 1483, très-incomplet, payé 199 livres; acheté 5 livres seulement, il y a moins de soixante ans; — les œuvres poétiques de John Taylor, 1630, 20 livres; payé par M. Way 1 livre 9 shillings 6 pence; — *Tristan, chevalier de la Table Ronde*, 2 volumes reliés aux armes de Mme de Pompadour, 74 livres; acheté jadis au prix de 3 livres 15 sh. 6 d. — etc. Le catalogue contenait 205 numéros qui ont produit 2,324 livres 7 sh. 6 d., soit : 58,110 francs.

La vente de lord Beaconsfield a eu lieu au milieu d'une affluence considérable de curieux. La collection de monnaies et de médailles a été très-admirée et a été adjugée à des prix élevés. On s'est également disputé des gravures de Kauffmann, de Strange et de Raphaël Morgen, qui ont atteint des prix fabuleux.

Mais la vacation sans contredit la plus intéressante a été celle où ont été adjugées les œuvres d'Isaac d'Israëli et les manuscrits de son illustre fils, qui, par parenthèse, orthographiait son nom un peu différemment : *Disraëli*.

On a vendu d'abord les planches stéréotypées des œuvres d'Isaac d'Israëli, éditées par le comte de Beaconsfield, avec une notice sur son père, et des notes qui n'ont pas paru ailleurs; plus les cinq planches gravées sur acier et le fac-similé lithographique d'un fragment d'Homère traduit par Pope et écrit au verso d'une lettre d'Addison. Cette collection comprend : *Curiosités de la Litté-*

rature, 3 volumes, 1858; *Aménités Littéraires*, 2 vol., 1859; *Infortunes et querelles d'Auteurs*, 1 vol., 1859; *le Caractère littéraire*, *Mélanges littéraires*, *Recherches sur le caractère de Jacques Ier*, 1 vol., 1859. Le tout, matériel et propriété littéraire, a été vendu 250 livres. *La Vie de lord George Bentinck*, par lord Beaconsfield, propriété littéraire et planches stéréotypées, n'a pas trouvé d'acquéreur au-dessus de 25 livres et a été réservée.

Alors est venue la vente des manuscrits originaux. Les enchères ont atteint rapidement des prix assez élevés. *Le jeune duc*, publié en 1831, a été adjugé pour 220 guinées à M. Collins; *Contarini Fleming*, écrit en 1846, pour 200 guinées, à M. Théodore Martin, auteur de la *Vie du prince consort; Venise*, 90 guinées; *Alroy*, écrit en 1836, 140 guinées; *Iskander*, 60 guinées, et *Ixion au ciel*, publié en 1847, 60 guinées. La valeur totale des tableaux et des œuvres littéraires que je viens de citer a atteint 2,122 livres, ou 53,050. francs On nous assure que les derniers éditeurs de lord Beaconsfield se sont réservé, de son vivant, la propriété de ses autres manuscrits.

Tous ces manuscrits sont parfaitement conservés; l'écriture en est très belle; on dirait de la calligraphie. On n'y rencontre que fort peu de ratures, et même la plupart du temps les mots sont joints l'un à l'autre sans solution de continuité. M. Disraéii écrivait quelquefois une phrase entière sans que sa plume quittât le papier, ce qui atteste naturellement une facilité de composition extraordinaire. En tout, les trois vacations ont produit une somme de 7,276 livres (181,825 francs).

Au mois de décembre prochain, aura lieu la vente de la célèbre bibliothèque Sunderland, qui consiste en la collection formée par Charles III, comte de Sunderland, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle. Elle renferme plus de 30,000 volumes dont la plupart sont reliés en maroquin. Quelques-uns sont imprimés sur vélin. Parmi les raretés qui la composent, se trouvent les premières et les plus récentes éditions des classiques grecs et latins, ainsi que des principaux auteurs italiens et français, une superbe collection de bibles en diverses langues, dans laquelle est un exemplaire, imprimé sur vélin, de la première bible latine qui soit datée, de très rares ouvrages relatifs à l'Amérique, une série de chroniques espagnoles et portugaises, une collection de livres français et anglais sur les événements politiques et religieux des XVIe et XVIIe siècles, etc.

On vient de découvrir à Francfort, pendant la réorganisation de la bibliothèque municipale de Mayence, plusieurs manuscrits et incunables des plus rares et des plus précieux.

Les plus remarquables sont deux ouvrages imprimés à l'époque de Gutenberg, et dont la bibliothèque avait complètement ignoré l'existence jusqu'à présent.

Le premier est la Bulle de Pie II au chapitre de Mayence, en 1461.

Le second est le *Tractatus rationis et conscientiæ*, de 1459. Il se compose de vingt feuilles.

Suivant toutes les probabilités, il n'existe pas de double du premier ouvrage, tandis que la ville de Paris seule possède un exemplaire du second.



J. P. Le Bas inv. et Sculp.

CAPRICES ET FANTAISIES

SUR

LES VIGNETTES ROMANTIQUES

LES OUBLIÉS. — HIPPOLYTE TAMPUCCI.

Il peut sembler hors de saison de faire figurer Tampucci dans la pléiade romantique. L'homme suivit, même de bien loin, l'honnête voie tracée par Casimir Delavigne ; mais ses liaisons avec certains poètes plus en avant, les renseignements biographiques sur l'enfance de quelques-uns de ses contemporains qu'on trouve seulement dans un livre rare[1], le concours que lui apporta le plus célèbre des aqua-fortistes de l'époque, expliquent le rang qu'il occupe dans ces études.

Fils d'un préparateur du cours de chimie du collège Charlemagne, Tampucci, ayant imprudemment témoigné de certaines aspirations à la poésie, fut placé par son père chez un *cordonnier*. Un poète dans l'échoppe d'un rapetasseur de chaussures! « On espérait par là détruire toutes ses illusions, faire taire ses doux rêves d'enfance », dit M. V... qui a fait précéder le volume de *Poésies* d'un court avertissement.

1. *Poésies* par Hippolyte Tampucci ; Paris, Paulin, 1833, in-8.

Le poète « résista saintement à son père, brisa les outils pour lesquels il n'était point fait, et redevint libre en se rendant à lui-même ».

Cependant le préparateur de chimie, jugeant sans doute qu'il avait trop rabaissé son fils, lui fit obtenir l'emploi de garçon de classe au collège Charlemagne. Tampucci accepta sans répugnance, quoique cette nouvelle fonction ne fût pas encore d'un ordre bien relevé. « C'était pour lui rester en famille, dit son biographe : il avait été élevé dans la maison, s'était mêlé aux jeux de quelques-uns des élèves, devenus depuis écrivains distingués. »

Ces écrivains, c'étaient Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Édouard Thierry qui avaient suivi les cours du collège Charlemagne; aussi les principales pièces du volume de poésies leur sont-elles dédiées comme gages d'affectueux souvenirs.

Déjà par ces liaisons Tampucci se rattache incidemment au mouvement romantique. Le poète en a les amertumes, les désespérances; il est touché par un bout de l'aile du vieux Temps de 1833.

L'âge, qui avait mis en rapport ces collégiens et le pauvre garçon de salle, eut pour effet plus tard de permettre à Tampucci de se rappeler au souvenir de Gérard et de Théophile.

Grâce à ce volume, on a un profil de Gautier, enfant blond, couvé sous les tendresses de la famille. La note tendre et émue des premières années d'adolescence, que n'a jamais fait vibrer l'auteur des *Jeunes-France,* se trouve là seulement.

> Sur un sable doré ta vie, ô Théophile,
> Coule parmi des fleurs.

L'existence de son ancien camarade, fils d'un employé dans les douanes qui ne paraît avoir contrarié en rien la vocation du poète, semblait un paradis à Tampucci en comparaison de la sienne :

> Ta lèvre n'a jamais goûté l'absinthe amère
> Du morne désespoir.
> Près de toi sont tes sœurs; un baiser de ta mère
> Clôt tes yeux chaque soir.

On entrevoit par les vers suivants de la même pièce que l'auteur d'*Albertus* se souciait déjà bien plus d'un pourpoint rouge que d'aspirations sociales. Il n'avait pas souffert.

> Théophile! viendront des jours où dans ton âme
> Luira, n'en doute pas, une plus sainte flamme.
> L'humanité gémit et crie aux oppresseurs :
> Haine, opprobre! Voilà la tâche du poète!

Vers peu éclatants, sages conseils qui ne répondaient en rien à la nature factice que tout jeune Théophile Gautier prit à tâche de se créer.

A diverses reprises la critique reprocha au poète cette indifférence pour tout sentiment humain. — Le poète ne doit pas geindre en public, me disait Théophile plus sensible à ces attaques qu'il n'en faisait montre.

Le masque flegmatique, que l'homme crut utile de porter dans la vie, resta collé à son visage : il avait jeté tant de pierres sur ses sentiments qu'ils restèrent murés et incapables de reparaître.

Avec Gérard le pauvre Tampucci se sentait plus à l'aise. L'humoriste ouvrait au contraire la porte aux sensations intimes dont son ami Théophile condamnait l'étalage. Gérard aimait et épanchait ses rêves dans le cœur du pauvre Tampucci.

> Ton jeune amour, brûlant de l'amour de la gloire,
> D'un autre amour aussi vient de sentir les feux;
> Poursuis, Gérard, poursuis! Qu'une double victoire
> Bientôt vienne combler tes désirs et mes vœux.

Et plus loin :

> Pourtant, quand, le front ceint d'une flamme si belle,
> D'un père par tes chants embellissant les jours,
> Et couvert des baisers d'une amante fidèle,
> Tu viendras me conter ta gloire et tes amours
> . . . .

C'est bien là la camaraderie affectueuse de deux jeunes gens. Gérard sans morgue, sans prétentions littéraires, comme il le montra toute sa vie, avait déjà publié un certain nombre d'opuscules; sa traduction du *Faust* et des poètes allemands le mit hors de pair. Il aimait quelque belle inconnue et faisait pénétrer un rayon de poésie et d'amour dans l'âme du pauvre Tampucci en lui confiant ses aspirations poétiques, les battements de son cœur.

Plein de tolérance, Gérard put entendre les vers suivants du garçon de salle sans se gendarmer :

> « Je chéris Casimir, j'admire Lamartine,
> Je goûte de leur luth les sons mélodieux. »

Deux vers qu'à aucun titre Théophile n'eût admis. L'enthousiasme pour Casimir Delavigne équivalait, vers 1833, à un brevet de cuistrerie impardonnable.

Le volume de *Poésies* de Tampucci contenait, il est vrai, une sorte de pièce romantique dédiée à Victor Hugo; mais au fond du cœur le garçon de salle du collège Charlemagne préférait certainement les cordes du « luth de Casimir » comme plus faciles à pincer.

Ce qui consacre toutefois Tampucci et lui donne place au second rang d'une bibliothèque d'ouvrages romantiques, c'est l'eau-forte de Célestin Nanteuil qui sert de frontispice au recueil, image étrange dans l'œuvre du graveur qui en laissa de si extraordinaires.

Une muse de Bohême, un des motifs favoris de l'artiste, est assise au bord d'un ruisseau, tenant sa lyre. En face d'elle le sombre poète écoute son âme se plaindre :

> Oh! lorsque fatigué d'un travail sans honneur,
> Souvent à ma main qui se lasse
> Échappe le balai; que le front en sueur
> Je rêve, seul dans une classe,
> Ma poitrine se gonfle, et de mes pleurs amers
> Je sens que ma joue est baignée,
> Que mon être grandit, qu'un Dieu parle, et mes vers
> Jaillissent d'une âme indignée.

Combien dut être choqué de l'étalage de détails si bas d'un *geigneur* ulcéré Théophile Gautier à qui la pièce est dédiée! Aussi n'est-ce pas dans la dégradante attitude d'un balayeur de classe que Célestin Nanteuil représenta le poète : c'est en vêtements noirs, en cheveux noirs, avec une physionomie pâle que Tampucci écoute la muse bizarre, la même qu'on retrouve dans le frontispice des néo-romantiques les plus ardents.

L'eau-forte a pénétré trop profondément dans les habits de Tampucci, dans le corsage de velours noir de la Muse, ce qui est un ragoût de plus pour ceux qu'intéresse le « crevé » des morsures du cuivre : la physionomie du poète n'en sera que plus mélancolique, la jupe de la Muse n'en apparaîtra que plus blanche; mais si Casimir Delavigne fut quelque peu étonné d'un si romanesque emploi de son luth, Gérard de Nerval et Théophile durent se féliciter de la vitalité toute de 1833 que leur ami le graveur prêtait à un recueil qui ne brillait pas par la hardiesse de la versification.

Hippolyte Tampucci était entré dans la vie sous le coup de circonstances trop défavorables pour tracer un sillon. Il se redressa pourtant et sacrifia de loin en loin au culte des Muses. A dix-sept ans de là, devenu chef de bureau à la préfecture de la Marne, il publiait encore un volume de poésies [1]. Mais le volume manquait de vignette et n'est-ce pas l'étrange frontispice de Célestin Nanteuil qui a conservé, dans le souvenir des bibliophiles, le nom du pauvre Tampucci?

1. *Quelques fleurs pour une couronne, poésies nouvelles.* 1847, in-12.

DU BEAU ROMANTIQUE EN MATIÈRE DE PORTRAITS

George Sand et Mme Barthélemy-Hadot.

I

On accusa jadis avec véhémence les romantiques de cultiver spécialement le laid; ils firent, il est vrai, une certaine consommation de cet agent esthétique et l'employèrent à larges teintes plutôt qu'en frottis délicats; toutefois si on écarte les nains, les bossus, les bâtards et toute la truanderie chère aux romanciers de 1830, on voit se profiler de jeunes hommes songeurs, des femmes passionnées dont la beauté, quoique fatale, ne fait pas tache en regard des types élégants des keepsakes de fin d'année. Les créateurs de ces personnages romanesques reconnaissaient tellement l'utilité du Beau qu'eux-mêmes, quand ils daignèrent communiquer leur image au public, se firent peindre jeunes, distingués, étranges et répondant au goût de leur époque.

A l'exception du bibliophile Jacob qui, dans la fleur de l'âge, avait déjà en 1829 la coquetterie de faire croire à ses lecteurs qu'il était un vieux bonhomme perdu dans l'étude des in-folio [1], les principaux écrivains romantiques passèrent par le crayon de Devéria qui donna à leur physionomie, ainsi qu'aux plis de leurs habits, un tour tout à fait fatal.

Jean Gigoux, Louis Boulanger, Célestin Nanteuil, Jehan Dusseigneur trouvèrent à ce moment des regards, des chevelures, des attitudes qui n'appartenaient pas précisément à l'école de Holbein, mais qui, répétés avec insistance sur la toile, le marbre, le bois et le cuivre, donnent à croire que poètes et romanciers des deux sexes de ce singulier temps appartenaient plus ou moins à la famille d'*Angèle* et d'*Antony* et que le velours, la soie, prodigués pour répondre à de triomphantes coupes d'habits, sortaient non plus de la main de vulgaires tailleurs, mais de couturiers vénitiens de l'époque du Véronèse.

Parmi les personnages célèbres de l'époque qui n'appartenaient pas au clan romantique, quoiqu'ils en subissent toutefois certaines influences, on compte Balzac et Mme Sand. Le premier prit un certain temps plaisir à encadrer sa physionomie rabelaisienne dans une robe blanche monacale : pour Mme Sand son profil d'éphèbe méditatif se détacha sur un fond presque aussi sombre que l'ample vêtement de velours noir sous lequel se déguisaient ses formes.

1. Voir la vignette des *Soirées de Walter Scott à Paris*. Renduel, 1829, 2 vol. in-8.

Elle ne se laissa peindre en femme que tard. Le titre de *madame* lui plaisait médiocrement; pendant quarante ans elle tint à paraître *George* aux yeux du public.

Nous n'aurions pas le burin de Calamatta d'après l'auteur de *Lélia* qu'il resterait un livre curieux où la femme de lettres permit à Tony Johannot de la peindre d'après ses aspirations.

Un certain M. Pictet, major-fédéral d'artillerie, qui, à l'époque des *Lettres d'un voyageur*, représentait à Genève le romantisme international, entreprit lui aussi de rendre compte au public de ses impressions de voyage. Le livre du major Pictet avait pour titre : *Une course à Chamounix, conte fantastique*[1]. Je n'abuserai pas de mes lecteurs en leur donnant une analyse de ce roman franco-genevois; les mandragores de la fantaisie s'acclimatent difficilement dans la cité au-dessus de laquelle flotte l'ombre austère de Calvin et si le fantastique d'Hoffmann ne se greffa que superficiellement sur l'article-Paris, on comprend combien il dut se montrer rebelle à la nature méthodique du major Pictet. Heureusement Tony Johannot, toujours en verve, dessina pour le frontispice du livre du Genevois, une cigarette à la bouche, le jeune homme songeur de la famille de ces artistes italiens, que peignait avec amour le George Sand légendaire de l'iconographie.



Quoique la nature des écrits de Mme Sand ressentît l'influence de Jean-Jacques, une sorte de curiosité artistique la poussait vers les fantoches; en cela Mme Sand se rattachait par un coin aux doctrines de l'école romantique, c'est-à-dire de l'art détaché de toute préoccupation humanitaire et communiquant un souffle vital, même à des marionnettes. Ce fut ainsi que Tony Johannot représenta, partant pour un sabbat littéraire, l'amie du major Pictet à cheval sur un de ces angoras fantastiques tels que les imaginations populaires se les représentent au dernier coup de minuit dans le carrefour d'une forêt.

La postérité, si elle s'occupe de semblables amusettes, reconnaîtra la dose d'illusions particulière aux romantiques; elle s'apercevra en outre, que, sous l'influence des feux follets qui s'ébattaient dans leur imagination, la plupart des poètes et des romanciers de 1825 à 1840, en même temps qu'ils affichaient des sentiments fictifs, se « firent une tête » de même que les comédiens. La même postérité songera vraisemblablement que les « classiques » n'avaient pas tout à fait tort de contester la valeur de quelques produits intellectuels de cette époque; peut-être même fera-t-elle rentrer dans les rangs à la suite du « trouba-

1. Librairie orientale de B. Duprat. Paris, 1838. Petit in-8.

dourisme » plus d'un Jeune-France qui raillait si cruellement les *beaux Dunois* de la Restauration.

II

Il est des êtres dont les sentiments ne vibrent qu'au contact du vrai. Ne leur parlez pas du Beau, du Laid, ils ne savent ce que veulent dire ces formules et répondent par le Vrai. Ces gens se trompent parfois, entraînés par la recherche de la vérité quand même ; mais s'ils choisissent un coin du cœur de l'homme, ils essayent de le rendre sincèrement, dans son absolue réalité, sans s'inquiéter d'un public qui a soif de mensonges et détourne la tête en face d'images positives.

Un de ces sectaires m'apporta un jour le portrait que voici : — Vous



vous révolterez, me disait-il, mais je place l'image de Mme Barthélemy-Hadot beaucoup au-dessus de celle de George Sand.

L'hérésie, en effet, semblait considérable.

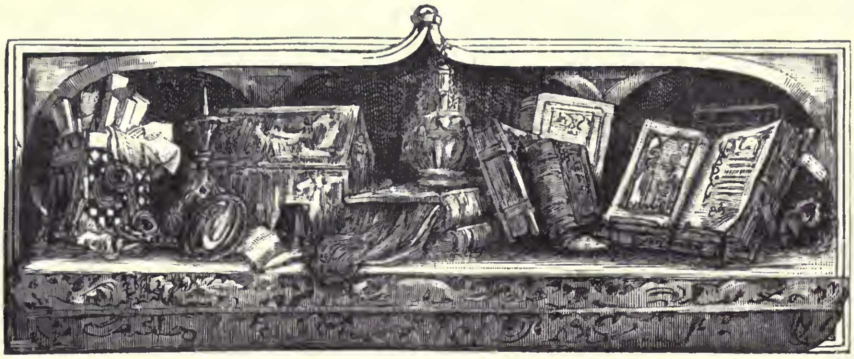
— Mme Barthélemy-Hadot, reprit l'homme, tout en ayant fait sa toilette...

— Pour l'amour de Dieu, m'écriai-je, qu'est-ce que cette personne?

— Un peu de patience et vous serez éclairé... Mme Barthélemy-Hadot écrivait pour le libraire Pigoreau des romans historiques qu'on peut classer à la suite de ceux de Mme Cottin. Ne froncez pas le sourcil... *Les mauvais garçons* d'Alphonse Royer, *l'Hôtel du Petau-Diable* de Siméon Chaumier n'ont jamais obtenu la popularité d'*Amélie Mansfield* ou de *Malvina*. Vous seriez tout à fait injuste de faire descendre Mme Barthélemy-Hadot du rang que lui a conquis à cette époque son imagination... Mais je ne veux m'occuper que de son portrait; il peut choquer un partisan de l'école romantique, il offre la suprême qualité d'être essentiellement vrai... Vrai comme un ancien pastel de grand'tante de province... Si j'écarte, pour les besoins de ma démonstration, les nuages symbolisant la gloire de cette dame de lettres, je trouve une honnête personne dont les yeux et la ligne sinueuse des lèvres annoncent un observateur convaincu... Mme Barthélemy-Hadot possédait une qualité indispensable aux grands travailleurs, la santé : son bras a l'ampleur de celui de la célèbre Mlle Georges; sa poitrine est richement meublée et si la ceinture, ornée d'un médaillon dont seul M. de Goncourt pourrait dire l'origine et la valeur, n'était pas remontée haut suivant la mode du temps, on verrait les hanches de cet auteur surgir triomphalement de la robe en fourreau... La délicate écharpe de gaze, ornée de fleurs, qui assujettit, sans en avoir l'air, le *tour* de cheveux de Mme Barthélemy-Hadot ne féminise pas sensiblement les traits sévères du visage de l'historien. Sans contredit, cette personne ne se contentait pas seulement d'une affublation romanesque; quand elle préparait son ouvrage capital, *Laurence de Sully ou l'Ermitage en Suisse,* elle dut compulser avec soin les documents imprimés et inédits relatifs à la famille de Sully... Alors qu'elle posait devant le dessinateur dans cette toilette de Sainte-Périne, Mme Barthélemy-Hadot voulut se présenter au public sous le costume qu'elle eût choisi pour aller dans le monde; mais sa physionomie reste intègre. Point de ces sourires alléchants que font les auteurs à la porte de la baraque de leurs livres pour engager les lecteurs à y entrer... Les coins de la bouche se dirigent vers le sol en signe de méditation. Impassible comme Mlle Lenormand, Mme Barthélemy-Hadot semble tirer les cartes pour les lecteurs de romans historiques et, pleine de sérénité, elle attend que la postérité ratifie les nuages de gloire dont l'a entourée le libraire Pigoreau.

Un peu accablé d'abord par le *pallas* de l'acharné défenseur de la réalité, j'allais répondre. L'homme approcha les deux images l'une à côté de l'autre, pour me forcer à les comparer, et prenant congé de moi :

— Je juge donc un tel portrait vrai comme la vérité, ajouta-t-il, et tout en admettant qu'il n'offre pas le charme bizarrement androgyne de celui de George Sand, j'en reste à ma première impression, je préfère l'image de Mme Barthélemy-Hadot. CHAMPFLEURY.



LE PREMIER IMAGIER DE LA FONTAINE

Ceux d'entre nous, et ils sont nombreux, qui ont appris à lire dans les fables de La Fontaine savent quelle peine ils auraient eu à les bien comprendre sans le secours de l'image qui précède le texte et qui met sous les yeux le sujet de ces petits drames. C'est un attrait pour la curiosité de l'enfant, et dont son intelligence profite à son insu, que ces vignettes simples et naïves où les animaux, par leur physionomie et leur attitude, disent déjà ce que le poète va développer en beaux vers. Et pourtant, qui s'est jamais inquiété d'en connaître l'auteur, de s'informer à qui l'on doit un tel service et quel est le premier qui a si ingénieusement interprété la pensée du bonhomme. Il en est ainsi de beaucoup de bienfaits dont nous jouissons tous les jours sans en reporter la reconnaissance à qui de droit. Il n'y a là ni ingratitude ni légèreté ; la force des choses et le cours du temps suffisent seuls à plonger dans l'oubli des noms autrefois célèbres et qui gagneraient encore à être connus. C'est précisément le cas de François Chauveau, l'illustrateur universel, le Moreau jeune et le Gustave Doré du XVIIe siècle, un artiste au génie facile et d'une valeur réelle, ainsi que le prouvent et son œuvre et sa vie.

Il naquit le 10 mai 1613 d'une famille de riches bourgeois. Un de ses grands oncles, conseiller au parlement, se voyant pourchassé, comme tous les huguenots, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, imagina de se cacher dans un coffre que l'on devait emporter hors de Paris. Malheureusement le domestique chargé de ce fardeau fit un faux pas et roula du haut en bas des degrés du Palais. Dans cette chute le coffre s'ouvrit et la populace fanatique, au lieu de prendre en pitié l'infortune du magistrat, l'assomma sur place.

Le père de l'artiste, Lubin Chauveau, allié par sa femme, Marguerite de Fleurs, à la noblesse de finance, avait du train, de la dépense, et jouait gros jeu, ce qui attirait chez lui quantité de beau monde. Mais, en 1628, un coup de dés lui enleva tout, maisons, terres, charges, équipages. Il ne fit plus que languir et mourut en 1632 ou 1633, laissant à sa veuve un procès, des dettes et deux enfants. Ceux-ci, par bonheur, étaient déjà élevés, instruits et en état de se suffire. L'aîné, habile ingénieur, fut chargé d'enseigner la géométrie à l'école de peinture et s'acquitta de ses fonctions avec zèle et succès jusqu'en 1670, où il fut assassiné par mégarde, au lieu d'un autre à qui on en voulait. François, le cadet, avait montré dès l'enfance d'heureuses dispositions pour les arts du dessin. Confié aux soins du peintre Laurent de la Hire, il fit de rapides progrès et put, dès seize ans, venir en aide aux siens par ses travaux. Même précocité devait se rencontrer de nos jours chez Horace Vernet.

Après quelques essais de gravure sur bois, François Chauveau abandonna ce genre pour graver sur cuivre, au burin, les tableaux de son maître. Il y réussit à souhait, et parvint en peu de temps à se faire une réputation. Dès lors son talent s'applique à vulgariser par la gravure les connaissances en histoire et en mythologie qu'il avait puisées tant dans les leçons de son précepteur que dans l'entretien des personnes qui fréquentaient chez lui, car les seuls amis qui n'eussent pas déserté la maison après la déconfiture du père étaient des gens de lettres. Ils restèrent fidèles au fils et prirent même l'habitude de se réunir dans son atelier, rue Neuve-Sainte-Geneviève, au coin de la rue Pot-de-Fer, pour causer de littérature et se communiquer leurs ouvrages. Ce petit noyau, d'où sortit peu après l'Académie française (1634), était alors composé de Chapelain, de Philippe Habert, de Gombauld et de quelques autres auxquels se joignirent ensuite Benserade, Scarron, Santeul, Scudéry et le géographe Samson, pour les cartes duquel Chauveau dessina et grava de sa main des cartouches. C'est aussi vers ce temps qu'il composa le joli frontispice en tête du *Cabinet* (1646, in-4°) de Georges de Scudéry, mélange de prose et de vers, sur les portraits et les statues dont l'auteur suppose qu'un cabinet doit être orné. Il fit à la même époque le portrait d'Adam Billaut, le menuisier de Nevers.

Un moment l'amour le vint agréablement distraire de ses occupations. S'étant épris d'une charmante jeune fille, Marguerite Rogër, il l'épousa en 1650, malgré le peu de fortune qu'elle lui apportait et contre l'avis de ses parents. L'artiste, dans sa candeur, s'était persuadé que ceux-ci, une fois le mariage accompli, verraient sa femme des mêmes yeux que lui ; mais ils refusèrent de la recevoir et, pour s'en venger, il lacéra tous les portraits de cette sotte parenté qui encombraient son appartement.

Lorsque la naissance de plusieurs enfants eût accru les besoin du ménage, Chauveau redoubla d'ardeur. Au contact des hommes de lettres il avait acquis un certain vernis de savoir et le goût des choses de l'esprit, qu'il résolut de communiquer à tous au moyen de gravures improvisées à l'eau-forte. Cette exécution rapide convenait d'ailleurs mieux que la taille-douce à la vivacité de son génie et au besoin du moment. Il s'agissait, en effet, d'amorcer le public par les yeux et de l'engager spirituellement à lire les poèmes et romans des auteurs contemporains. Plusieurs d'entre eux, avouons-le, en avaient grand besoin et auraient pu en remontrer aux nôtres en fait d'extravagance et d'insupportable verbosité.

Chauveau s'appliqua sans relâche à cette bonne œuvre, ne s'accordant plus un seul jour de loisir. Ses meilleures productions sont peut-être celles qu'il fit ainsi à la hâte et comme en se jouant. Il avait une si grande facilité de composition que la plupart de ses planches ont été gravées après son souper, par manière de délassement. Il se faisait lire par ses enfants les histoires qu'il avait à illustrer, en saisissait au vol la note dominante, et souvent, traçant d'imagination au premier coup le dessin sur la planche avec la pointe, il la mettait en état, avant de se coucher, de pouvoir la faire mordre par l'eau-forte le lendemain, tandis qu'il graverait ou dessinerait autre chose [1]. S'adressait-on à lui pour quelque dessin, il prenait aussitôt une ardoise et crayonnait le sujet de trois ou quatre façons différentes, entre lesquelles vous n'aviez plus qu'à choisir. Il fournissait ainsi, non seulement les peintres, les sculpteurs, mais les orfèvres [2], les brodeurs, les menuisiers, les serruriers, ne boudant à aucune besogne et toujours prêt à obliger ses amis. Qui pourrait établir la liste des jolies choses ainsi échappées de cette veine féconde ? On a vendu tout récemment au prix de 4,900 fr. *les œuvres de Monsieur Molière,* deux volumes in-12, imprimés par de Sercy en 1666 et ornés chacun d'un frontispice de Chauveau, dont personne n'avait parlé jusqu'ici. Souvent même il négligeait de signer ces bluettes. Ne pouvant tout citer, contentons-nous de signaler aux curieux le Grand Cyrus, la Clélie, Almahide ou l'esclave reine, de Magdeleine de Scudéry, la Cléopâtre et le Pharamond de La Calprenède, le Scipion de Desmaret, le poème de David, celui de Clovis, du même Desmaret (1648), le Saint Louis ou la Sainte Couronne reconquise, du père Le Moyne, la fameuse pucelle de Chapelain, l'Alaric, ou Rome vaincue, de Scudéry, (1655), la Jérusalem délivrée du Tasse, la bible de Sacy, les délices de l'esprit.

Avec Sébastien Le Clerc, il grava les figures de Le Brun pour les tragédies de Racine ; il fit avec le même et Le Pautre les vignettes pour les Métamorphoses en rondeaux de Benserade (1676) dont Le Brun lui-même avait dessiné le frontispice. Il illustra encore une édition des Bucoliques et Géorgiques de Virgile publiée en 1662, Sénèque, la Pharsale et les Fables de La Fontaine, qui nous arrêteront un instant.

Pour se rendre bien compte de ce dernier travail, il faut avoir sous les yeux un exemplaire de la première édition des Fables, publiée par Claude Barbin en 1668 in-4. Les gravures sont d'un format plus restreint que le texte, en forme de têtes de pages, comme si l'on avait songé d'avance à l'in-12 moins coûteux et plus populaire. Le trait y est net, bien accusé, ainsi qu'il arrive toujours aux épreuves de premier tirage. Quelques-unes de ces figures, malgré l'incorrection du dessin et un peu de raideur, valent mieux dans leur jet primitif, que celles, plus fines et dessinées avec un soin méticuleux, qu'on leur a substituées plus tard : ainsi pour le Loup et l'Agneau, pour le Rat de ville et le Rat des champs. Dans la fable intitulée l'Aigle, la Laie et la Chatte, rien de plus naturel et de mieux trouvé que la pose des deux animaux commérant au pied de l'arbre en bonnes voisines. Quant à celle qui a

1. Voir, pour tous ces détails de métier, le mémoire si intéressant de Papillon sur la *Vie de François Chauveau.* Paris, Jannet, 1854, in-8.

2. Parmi ces orfèvres il faut distinguer René Cousinet, ami de Chauveau, et qui travailla sur les dessins de celui-ci aux grands ouvrages d'argenterie de Versailles.

pour titre *le Renard et le Bouc*, au lieu de ce puits trop moderne, où le renard a l'air, contre toute vraisemblance, de tirer de l'eau avec un seau, on le voit ici appuyé seulement d'un air goguenard sur le rebord extérieur de la margelle, tandis que la tête bonasse du pauvre bouc dirige sur lui, mais en vain, des regards suppliants. La Fontaine était contemplateur et poète avant tout, et très peu naturaliste ou savant; volontairement ou non, il commet des erreurs singulières. Pour en citer une preuve, il dira de la fourmi qu'*elle vit trois jours d'un fétu qu'elle a traîné chez soi*, oubliant ou ignorant que ce brin de paille sert à construire l'édifice dans lequel l'insecte s'abrite sous terre, et nullement à le nourrir. C'est à peu près comme si l'on disait de l'homme qu'il mange les poutres de sa maison. En général, le poète a suivi dans ses apologues la croyance populaire, qui attribue aux bêtes les sentiments et les passions de l'homme. Le caractère qu'il leur prête est fondé sur l'idée que s'en fait le vulgaire, idée qui contredit parfois les données de la science. Cela n'aide que mieux au charme et à l'illusion, mais oblige parfois le dessinateur à d'énormes contresens. En voulez-vous un exemple? Pour *l'Aigle et l'Escarbot*, Chauveau a dû figurer un scarabée presque aussi gros qu'un lapin, afin de mettre sa figure d'accord avec le texte.

Un critique de nos jours a fait au fabuliste et à son interprète un reproche étrange; il les accuse tous deux, le croirait-on? d'étroitesse de vue et de n'avoir pas d'horizon, de ciel, de paysage. Laissons La Fontaine se défendre tout seul par tant de frais et naturels tableaux, d'où la rêverie n'est pas absente, et qui rendent si bien l'aspect du terroir. Quant à Chauveau, nul ne sait mieux que lui, en quelques coups de pointe, nous donner une sensation suffisante, un aperçu des lieux et de la contrée. « Ces plaines immenses de blés, dit un bon juge, où se promène de grand matin le maître, et où l'alouette cache son nid; ces bruyères et ces buissons où fourmille tout un petit monde, ces jolies garennes, dont les hôtes étourdis font la cour à l'aurore dans la rosée et parfument de thym leur banquet, c'est la Beauce, la Sologne, la Champagne, la Picardie; j'en reconnais les fermes avec leurs mares, avec les basses-cours et les colombiers. »

A voir l'accord souvent heureux entre la fable et l'image qui la figure, il semblerait que l'écrivain et le dessinateur ont dû se concerter quelquefois, que Chauveau a reçu de La Fontaine des indications, des conseils précieux, et apprendre de lui en quel sens il fallait traduire sa pensée, comme il arriva plus tard à Gravelot avec J.-J. Rousseau et Voltaire. Il n'en est rien; ni les poésies diverses ni la correspondance ne portent trace de relations entre l'un et l'autre. Pourtant La Fontaine, loin de se confiner aux choses de la poésie, ainsi que le firent trop Boileau et Racine, avait du goût pour tout ce qui charme l'oreille ou les yeux aussi bien que l'esprit. Quand l'opéra fut importé d'Italie, on le vit des plus assidus aux représentations et, si le machiniste encore inhabile ratait quelqu'un de ses trucs, il le remarquait avec malice :

> Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
> Le changement si prompt que je me le promets.
> Souvent au plus beau char le contre-poids résiste,
> Un dieu pend à la corde et crie au machiniste;
> Un reste de forêt demeure dans la mer
> Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Qui ne connaît la lettre charmante où il raconte un dîner auquel il assista en compagnie du sculpteur Girardon son compatriote :

> Votre Phidias et le mien
> Et celui de toute la terre,
> Girardon, notre ami, l'honneur du nom troyen
> M'oblige à vous mander...

Quant à Le Brun, qu'il avait rencontré dans la société de Fouquet, il en parle en termes excellents :

> Le Brun, dont on admire et l'esprit et la main,
> Père d'inventions agréables et belles,
> Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
> Par qui notre climat ne doit rien au Romain.

Lorsque le surintendant voulut avoir la description poétique des tableaux qui ornaient sa galerie de Saint-Mandé, il demanda les vers latins à son médecin Gervais et les vers français à La Fontaine.

Dans son roman de Psyché, celui-ci a célébré en vrai connaisseur les peintures dont Mignard avait décoré l'hôtel d'Hervart. Il s'était même lié d'amitié avec des artistes moins en vue, et prenait intérêt à leur sort; c'est ainsi qu'il s'efforça par ses conseils de mettre un terme aux débauches de Raimond de La Fage, dessinateur et graveur plein de talent, mais que son inconduite fit mourir avant l'âge en 1684. « Lorsque Van der Bruggen publia, cinq ans après, l'œuvre de La Fage, avec le portrait de cet artiste et celui de M. Bertin, trésorier de la chancellerie de France, qui avait fait la dépense de cet ouvrage, notre poète composa les vers qui furent gravés au bas de ces deux portraits. [1] »

Enfin il avait orné sa chambre de bas-reliefs et de bustes en terre cuite des principaux philosophes de l'antiquité, ce qui lui donnait occasion d'écrire à M. de Bonrepaux : « Il faut pourtant que je vous mande, monsieur, en quel état est la chambre des philosophes. Ils sont cuits et embellissent tous les jours. » Bien d'autres circonstances prouveraient au besoin l'intérêt que prenait le fabuliste aux arts du dessin. Il est donc étonnant, je le répète, qu'il n'en ait montré aucun pour l'artiste qui s'associait à son œuvre la plus importante. C'est là un trait d'insouciance à ajouter à tant d'autres. Ses fables n'avaient assurément pas besoin de Chauveau pour réussir et faire leur chemin ; néanmoins il n'a pas nui à leur succès et a dû même y contribuer. De son vivant, on le reconnaissait. Dans le privilège accordé par Louis XIV à La Fontaine pour son second recueil de fables, il est dit expressément : « Que la jeunesse avait reçu beaucoup de fruit en son instruction des fables choisies et mises en vers qu'il avait précédemment publiées. » Le gouverneur du grand dauphin, fils aîné de Louis XIV, voulant dégourdir l'intelligence de ce prince, tâche difficile où Bossuet échoua malgré son génie, ne trouvait rien de mieux que de choisir Chauveau pour graver les sujets de l'histoire grecque et romaine, tandis que ceux de l'histoire

1. Valckenaer, *Histoire de La Fontaine*, 1834, p. 409

sacrée étaient confiés à son camarade Sébastien Le Clerc. Celui-ci vint seul à bout de sa besogne et l'on a les trois jolis volumes de l'histoire sacrée en tableaux qui parurent en 1677 chez de Sercy. J'ignore le motif qui empêcha Chauveau d'achever la sienne; il n'y a là-dessus que 18 planches de lui qui aient été gravées.

La maison qu'il occupait avec sa famille appartenait au peintre Le Brun et faisait face aux fossés de l'abbaye de Saint-Victor. Nous savons que, au nombre de ses amis, l'artiste comptait un moine de cette abbaye, Santeul, l'auteur des hymnes que l'on a si longtemps chantées à l'église. Ce poète latin, bon compagnon et d'humeur fort joviale, profitait volontiers de l'esprit de liberté et des facilités mondaines dont on jouissait à son couvent pour courir Paris dès le matin, réciter ses vers à tout venant, s'asseoir à la table de quelque riche bourgeois, y réjouir les convives de ses facéties, de sa verve intarissable, et sortir de là la tête en feu. Avant de rentrer, il s'arrêtait d'ordinaire à causer avec Chauveau, ou à badiner avec ses enfants, qui l'aimaient beaucoup et le mettaient souvent de leurs jeux. Un soir il arriva si gai qu'ils lui persuadèrent d'enfourcher un ânon acheté le jour même pour leur divertissement. Santeul eut la complaisance de se prêter à la plaisanterie, et ce furent, parmi cette folle jeunesse, des cris, des trépignements de joie que l'on devine. Pendant quelques jours il ne fut question au logis que du moine et du baudet. Les enfants auraient de grand cœur renouvelé le badinage, mais leur père, impatienté de tout ce bruit, leur conseilla d'envoyer l'ânon paître au pré de l'abbaye, disant qu'il y deviendrait bientôt gras. Ils le crurent, mais l'âne une fois parti ne revint plus. Durant plus d'un mois, sitôt qu'ils voyaient paraître Santeul, ils l'entouraient en criant : « Eh ! monsieur Santeul, notre âne, rendez-nous notre âne. » Il finit par leur répondre que la bête, ayant mangé l'herbe de l'abbaye, lui appartenait de droit.

De telles folâtreries égayaient à propos une vie des plus sérieuses et des plus occupées. Chauveau, dès que ses enfants avaient été d'âge à tenir le crayon, leur avait appris à s'en bien servir. Il eut le bon sens de les associer à ses travaux. Afin d'exciter leur émulation, il leur donnait à composer les sujets dont il s'occupait lui-même et récompensait celui qui avait le mieux réussi. Ce système d'éducation porta d'heureux fruits. Trois de ces garçons sur cinq devinrent habiles dans leur art. L'aîné, Louis, fut peintre et alla s'établir avantageusement en Angleterre ; Errard et René, l'un peintre, l'autre sculpteur, résidèrent longtemps en Suède, où ils ont laissé des œuvres remarquables. Il y avait chez tous de l'originalité et un certain esprit d'indépendance qu'ils tenaient de leur père. Celui-ci, pour rester libre, avait refusé la place de professeur à l'Académie de peinture, mais les académiciens, désireux de se l'attacher mieux encore, le nommèrent membre de leur société, le 14 avril 1663.

Choffart, dans sa notice historique sur l'art dont il fut un des maîtres [1], signale un fait qu'il est bon de rappeler : « Colbert, qui ne perdait jamais de vue le commerce, n'avait pas tardé à calculer les avantages que l'État peut retirer du travail de nos graveurs : il excita la curiosité et l'empressement des étrangers par des fêtes pompeuses qui furent reproduites et répandues par la gravure ». C'est là évidemment une allusion au fameux carrousel de 1662, que Chauveau grava en 1664, et qui fut publié en un magnifique in-folio en 1670.

1. *Notice historique sur l'art de la gravure.* Paris, 1804, in-8.

Louis XIV, à peine échappé à la trop longue tutelle de Mazarin et après s'être prestement débarrassé de Fouquet, désirait faire acte de souverain dans quelque grand tournoi où il pût, au milieu de sa brillante noblesse, étaler à tous les regards sa bonne grâce et sa magnificence. Il n'osait pourtant s'en ouvrir à Colbert, de crainte que la dépense ne fût trop forte ; mais lorsqu'il en parla à ce ministre économe, au lieu des objections qu'il redoutait, il fut tout heureux de le voir consentir sans difficulté. Colbert pria seulement le roi d'annoncer le carrousel par toute l'Europe et d'y convier beaucoup de seigneurs et de princes un mois à l'avance. Puis, quand de milliers de riches étrangers furent accourus à Paris pour jouir du spectacle, l'avisé ministre des finances fit remettre la fête à quinze jours, afin, disait-il, de lui donner plus d'éclat. Il pourvut d'ailleurs libéralement à tous les frais. Les réjouissance terminées, il mit sous les yeux du monarque l'état des sommes perçues par le fisc à l'occasion d'une telle affluence de gens et lui montra que le trésor, en fin du compte, avait plutôt gagné que perdu.

L'idée d'ajouter au bénéfice par la vente d'estampes représentant les costumes, parades et défilés du carrousel ne manquait pas de flair. On devait alors être friand de revoir et de conserver ce souvenir d'une fête luxueuse. Pour ceux qui n'avaient pas eu l'heur d'assister au déploiement de tant de panaches et de dorures, c'était un moyen d'y suppléer, de se transporter sur place en imagination et à peu de frais. Les recueils de Chauveau furent donc très recherchés. Comme ils sortaient de l'imprimerie royale, le souverain s'en réserva quelques-uns, pour en gratifier à l'occasion les personnes dont il voudrait récompenser le dévouement ; l'exemplaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève porte en effet cette inscription en lettres d'or sur le beau maroquin de la reliure : *Donné par le Roy à Monseigneur le Baron de Breteuil, ministre secrétaire d'État.*

Je n'ai pas l'intention de décrire ici les quarante planches dont se compose le volume, non qu'elles soient dépourvues d'intérêt, mais je craindrais que le détail n'en parût fastidieux. Quel précieux document néanmoins pour l'historien et pour le philosophe ! On y voit d'avance tout le règne en raccourci, le faste alors naissant et qui ne cessera de grandir jusqu'à la fin, où il atteignit à des proportions monstrueuses et à la ruine. Où rencontrer un plus vivant commentaire de la courtisanerie tant reprochée à la noblesse que dans ces devises dont chacun se pare en l'honneur du monarque adolescent et qui toutes visent à l'adoration de son emblème, le soleil, avec ces mots : *ut vidi, vici.* Les plus rebelles jadis et les plus fiers, les Rohan, les Condé ne luttent plus que d'adulation. *Uni militat astro,* voilà la devise du marquis de Villequier ; *te sine nomen iners* est celle du comte de Lude. Celle de Villeroy, *nec sine gloriâ cadet,* offre une sanglante ironie, si l'on se reporte au bout de la carrière. Celle de Monsieur, *uno sole minor,* est vraiment trop superbe pour quelqu'un d'aussi effacé. Je préfère Luxembourg qui se targue avec finesse de valoir mieux que sa réputation, déjà grande pourtant, *magna major famâ,* ou encore le duc d'Enghien dont l'emblème est une étoile, et l'exergue : *magno de lumine lumen.* Le prince de Condé a pris un croissant, accompagné de cette flagornerie : *crescit ut aspicitur.* Le petit Lauzun, encore marquis de Péguilin, s'efface derrière un tournesol et soupire : *ne despice amantem.* Plus loin c'est le duc de Sully avec son miroir : *ardeo ubi aspicior.* On n'en finirait pas. Il y a un intérêt tout différent, plus sérieux même à un certain point de vue, celui de reconnaître l'architecture spéciale de chaque

palais devant lequel défile la cavalcade et dont les fenêtres sont remplies de monde.

Moreau le jeune a largement profité des premières planches pour distribuer avec tant de clarté sa *Revue du roi à la plaine des Sablons,* page étourdissante d'habileté et de verve. Guidé par son devancier, il a pu animer les premiers plans, grouper son monde et masser les personnages, en laissant à chacun le mouvement particulier et la physionomie individuelle qui se reconnaît jusque dans les figures minuscules. Il n'a pas cependant retrouvé la variété dans les attitudes et l'air animé des chevaux que l'on admire dans les compositions du carrousel.

Ce chef-d'œuvre valut à Chauveau le brevet de graveur ordinaire du roi et une pension de 600 livres qui lui fut payée jusqu'à sa mort, grâce à l'amitié de Perrault, commis de Colbert. En outre Perrault, à qui l'artiste avait dédié quelques-uns de ses ouvrages, entre autres, en 1672, des sujets marins en forme de grandes vignettes, répondit à cette gracieuseté en le comprenant au nombre des cent individus de marque dont il forma sa galerie des *Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle ;* et qui réunissait dans un judicieux mélange toutes les sommités, princes de l'État et de l'Église, poètes, savants et artistes ou artisans, comme on disait alors.

Le magnifique portrait de Chauveau, gravé par Edelinck dans ce recueil, explique en quelque sorte le genre de son talent. La physionomie est belle, aimable, avenante, plutôt gaie que triste, les traits assez accentués et avec cela pleins de finesse. Il respire dans l'ensemble une vigueur qui se justifie par la fécondité de la production. Son biographe Papillon cite un autre portrait de lui, in-4, d'après Jacques Le Fèvre, et gravé par L. Cossin en 1668, qu'il juge digne du pinceau de Van Dyck, mais je n'ai pu le rencontrer.

Voici, pour finir, quels sont les tableaux les plus importants, gravés par Chauveau d'après divers maîtres. Pour tous, il s'est pénétré si bien de leur esprit qu'il semble avoir lui-même une étincelle du génie qui les inspira :

Jésus-Christ à table avec les pèlerins d'Emmaüs, d'après le Titien Un concert, d'après le Dominiquin. Une Nativité, d'après le tableau de Jules Romain qui est au musée du Louvre. Une autre Nativité, d'après Laurent de la Hyre. Méléagre et Atalante, d'après le même. Diverses pièces, d'après Le Brun et autres. La vie de saint Bruno, suite d'après les tableaux de Lesueur.

Ce fut un de ses derniers ouvrages. Il y travaillait encore lorsque sa femme tomba gravement malade. Depuis quinze jours elle gardait le lit sans espoir de guérison et ne pouvait plus veiller sur lui. Un soir, étant rentré tout en sueur de ses courses en ville, il négligea de changer de linge et la fièvre le prit pour ne plus le quitter. Il mourut quatre jours après, le 3 février 1676, âgé de soixante-trois ans. Les deux époux s'aimaient si tendrement que l'on dut cacher à la femme la mort de son mari, mais elle le suivit bientôt dans la tombe. A la vente qui se fit après leur mort, Le Brun acheta plusieurs tableaux, les prenant pour des Poussin, nous dit Papillon. Il faut voir plutôt dans cet acte un dernier témoignage d'affection donné par le grand peintre au dessinateur habile et dévoué qui l'avait si intelligemment aidé dans ses travaux. A.-J. Pons.

ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

(Suite.)

Congrès (Le) des Bêtes, sous la médiation du *Bouc*, pour négocier la paix entre le *Renard*, l'*Ane* couvert de la peau d'un *Lion*, le *Cheval*, la *Tigresse* et autres *quadrupèdes* qui sont en guerre. La Farce est en deux actes. Elle se joue sur un grand théâtre en Allemagne. Cette pièce a été écrite originairement en allemand par le baron Huffumbourghausen, suivant la quatrième édition de la traduction anglaise faite par J.-J.-H.-D.-G. R., écuyer, impr. à Londres. 3[e] édition, exactement corrigée. Londres, William Thomson, 1748. In-8° de 60 pages, non compris le titre. — Figure.

Nous avons sous les yeux un exemplaire dont le sous-titre est ainsi modifié :

« Cinquième édition, dans laquelle on a eu un soin particulier d'éviter le grand nombre de fautes qui se trouvent dans les éditions précédentes, imprimées en *françois,* dans les *Païs-Bas,* non seulement contre l'orthographe, mais encore contre le sens véritable de l'original *anglois.* » *Veluti in speculo.* A Londres, chez William Thomson, 1748. — Prix : 18 sols. — Pet. in-8° de 67 pages, plus le titre, l'index des personnages et l'avertissement annonçant un autre écrit satirique.

Cette quasi-comédie satirique en prose, dont l'auteur nous est inconnu, fut composée à l'occasion du fameux congrès d'Aix-la-Chapelle. Elle dut être alors

fort répandue, soit imprimée, soit manuscrite. Le catalogue de Soleinne, sous le nº 3,794, contient la description d'un exemplaire manuscrit de cette pièce, dont le titre diffère très peu de ceux que nous venons de citer. Il n'en est pas de même du texte même de la comédie, « car, dit le savant rédacteur du catalogue, cette copie est bien différente de la pièce imprimée sous le même titre ; elle est surtout plus hardie. » Voici la clef des personnages jointe à ce curieux manuscrit :

Un bouc, — le roi de Portugal.
Un âne couvert de la peau d'un lion, — le roi d'Angleterre.
Un cheval, — Hanover (*sic*).
Une tigresse avec une seule oreille et la moitié de la queue, — la reine de Hongrie.
Un loup, — le roi de Sardaigne.
Une loutre sans oreilles, — la Hollande.
Un ours emmuselé, — la Czarine.
Un renard, — la France.
Un léopard, — l'Espagne.
Un blaireau avec une seule oreille, — Gênes.
Un sanglier boiteux, — le duc de Modène.
Un singe, — le roi de Prusse.

Ajoutons que c'est ce dernier personnage qui tire, comme suit, la morale de la pièce dans laquelle le *Renard* n'est pas bien traité : « C'est en vain que vous faites la guerre et que vous cherchez la paix, tant que la mésintelligence règnera parmi vous. » — Disons enfin que la « cinquième édition corrigée avec un soin si particulier » fourmille de fautes et est écrite dans un français exécrable.

Bien que le « Congrès des Bêtes » ait été déjà cité dans « les Livres à clef », nous avons cru devoir en reparler ici, l'article consacré par Quérard à cet ouvrage nous ayant paru un peu trop écourté au point de vue bibliographique.

Correspondance philosophique de Caillot-Duval, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une société de littérateurs lorrains (*MM. Fortia de Piles et de Boisgelin*). Nancy (et Paris), 1795. In-8°.

Réimprimé, mais avec des retranchements regrettables, dans la « Bibliothèque originale », sous le titre de « *Les mystifications de Caillot-Duval*, avec un choix de ses lettres les plus étonnantes, suivies des réponses de ses victimes. Introduction et éclaircissements par *Lorédan-Larchey* ». Paris, René Pincebourde, 1864. Eau-forte de Faustin Besson. Pet. in-18 carré de XXIV-124 pages.

Cette dernière édition contient une double clef : 1° celle des noms cités dans la réimpression elle-même ; 2° celle des noms cités dans l'édition complète de 1795. C'est pour les possesseurs de l'édition complète que l'on reproduit ici la plus grande clef, telle que l'a donnée M. Paul Lacroix, d'après des notes

manuscrites trouvées dans l'exemplaire qui appartenait au marquis de Fortia d'Urban, cousin de l'un des auteurs de l'ouvrage, Fortia de Piles :

L'abbé Aub..., — l'abbé Aubert.
M. B...., secrétaire de l'académie d'Amiens, — M. Baron.
Beau, à Marseille, — Beaujard, journaliste.
Berthel à Paris, — Berthelemot, confiseur.
Mlle Ber..., à Paris, — Mlle Bertin.
B......., à Nancy, — Beverley.
M. Bl.. de Sain...., — Blin de Sainmore.
Car.., facteur de cors, — Caron.
Chaum.., perruquier, — Chaumont.
Cher...., à Paris, — Chervain.
M. de Lau..., à Paris, — Delaunay.
Dors......., de la Comédie-Italienne, — Dorsonville.
Mme du Ga..., de la Comédie-Italienne, — Mme Dugazon.
Duv.., au Grand-Monarque, — Duval, confiseur.
Le P. Herv..., aux Augustins, — Hervier.
L..r, maître de musique, — Lair.
L..., à Paris, — Laïs.
Mlle L......, de la Comédie-Française, — Mlle Laurent.
*Le C**, à Abbeville,* — Le Cat, procureur.
L'Heur..., de Chan......, — L'Heureux de Chanteloup.
M.....y, libraire à Caen, — Manoury.
Mesm.., — Mesmer.
M...y, imprimeur à Marseille, — Mossy.
Nic...., à Paris, — Nicolet.
De P..s, à Paris, — de Piis.
Poi..t, huissier-priseur, — Poiret.
Roc.. , maître d'écriture, — Rochon.
Mlle S......., de l'Opéra, — Mlle Saulnier.
Saut..... de M..y, — Sautereau de Marcy.
Sou.., rue Dauphine, — Soudé, bottier.
Taco.., bourrelier, — Taconet.
Ther..., à Nancy, — Thérain, journaliste.
Ur..., lieutenant de police, — Urlon.
La Fit.., — Lafitte.

On peut d'ailleurs consulter sur cet amusant recueil l'article de M. P. Lacroix inséré dans ses « Découvertes bibliographiques », pages 329-331.

Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres, dans laquelle on découvre les causes qui divisèrent les membres de la famille royale pendant les dernières années du règne de Louis XVI et de l'inimitié qui existoit entre la Reine et Philippe d'Orléans. A Londres, et se trouve à Paris, chez Lerouge, imprimeur-libraire, cour du Commerce, passage de Rohan, quartier Saint-André-des-Arts, 1802. In-8° de VIII-279 pages. (Orné d'un fort joli portrait d'Armand-Louis Biron, duc de Lauzun.)

L'auteur de cette compilation est, suivant le « Dictionnaire des Anonymes » *P.-J.-A. Roussel,* avocat, fécond écrivain et éditeur de plusieurs ouvrages rela-

tifs à la période révolutionnaire. Quelques-unes de ses productions, au dire de la « Biographie Michaud », sont pleines de détails romanesques. En parcourant sa « Correspondance secrète », il est permis de se demander si quelques-unes des lettres qui y sont recueillies ne sont pas purement et simplement le fruit de son imagination. Ce livre, toutefois, offre cette singularité que tous les noms propres et même les noms de lieux y sont déguisés. Quérard fait connaître dans sa « France littéraire » (t. VIII, p. 238), que l'éditeur Lerouge, l'un de ses collaborateurs, s'était amusé à en faire la clef. Cette clef fut même imprimée, car, dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, elle remplit les deux premiers feuillets, visiblement ajoutés au volume après coup. La voici :

TABLE EXPLICATIVE

DES NOMS IMAGINAIRES QUI REMPLACENT LES VRAIS DANS LA CORRESPONDANCE SECRÈTE

Alexandrine, — Élisabeth.
Alibi, — Bailly.
Antiges, — Destain.
Alexandre, — le prince de Condé.
Apius, — d'Orléans.
Bijou (le), — Collier (le).
Bejamen, — Cardinal (le).
Banaüs, — Bourbons.
Basibas, — Pays-Bas.
Beshermal, — Malherbe.
Calios, — Caliostro.
Caroline, — Victoire.
Chessedarchi, — Archiduchesse.
Cinq-Tours, — Le Temple.
Dreuliva, — Vaudreuil.
Dervon, — Veromont (abbé).
Déliade, — Adélaïde.
Domen, — Meudon.
Durton, — La Tour du Pin.
Drusepe, — Roi de Prusse.
Dimonmet, — Montmédy.
Elos, — le Roi.
Elbe, — Bellevue.
Entzéo, — Coblentz.
Eris, — Sire.
Eulise, — Louis.
Firnalo, — Florian.
François, — d'Artois (comte).
Gien, — Genlis.
Gouimo, — Lamoignon.
Gourlem, — Luxembourg (duc de).
Gourlem, — Ville de Luxembourg.
Henry, — Biron.
Hypolite, — Decrosne.
Irla, — la Reine.
Julie, — Marie-Antoinette.
Julius, — Mme de Polignac.
Illa-Moféï, — Famille royale.
Irla Dramef, — Reine de France.
Kirnec, — Necker.
Longuille, — Aiguillon.
Lestans, — les Tantes.
Luxel, — Bruxelles.
Ledivo, — Voidel.
Laume, — Manuel.
Lorsans, — Orléans (ville d').
Martinore, — Antoinette.
Martinore de Rancef, — Antoinette de France.
Menquar, — Monarque.
Maleas, — Lambesk.
Maubary, — Mirabeau.
Merno, — Kellermann.
Marius, — Marie-Thérèse.
Mors, — Worms.
Manesdalles, — Allemandes.
Nesba, — Besenval.
Niven, — Vienne.
Ninas, — Naples.
Nicias, — Rohan.
Oriben, — Brienne.
Olympius, — Royale.
Outremil, — Montreuil.
Peltas, — Lamotte.
Paumas, — Maupeou.
Philippine, — Lamballe.
Philippe, — Bouillé.
Plébeïen (le comte), — Mirabeau.
Phinedeau, — Dauphine.
Plendirsème, — Despresmenil.
Préjas ou Prejos, — Joseph II.
Retteville, — .....
Riber, — Berry.
Raumi, — Maury (l'abbé).

Ricarniécha, — Marie-Charlotte.
Reschini, — Marie-Christine.
Richard, — Calonne.
Rimon, — Montmorin.
Rusel, — Tourzel.
Rendragny, — Henri IV,
Sirmen, — Monsieur.
Salta ou Salca, — Laclos.
Sulosée, — Madame Louise.
Soulac, — Châlons.
Sorlesi, — Les Rois.
Sirdem, — Despresmenil.
Suma, — Mons.
Séjis, — Syès.
Torve-Tesmas, — Votre Majesté.
Treben, — Breteuil.
Tersi, — Silleri.
Tiourca, — Liancourt.
Tercud, — Ducret.
Tricas, — Maréchal de Castries.
Théodore, — Lafayette.
Tanaüs, — Tantes (les).
Tosbris, — Brissot.
Trambermal, — Bertrand-Motteville.
Vixoloüs, — Louis XVI.
Vosenat, — d'Ouessant.
Vesna, — Varenne.
Vempre, — Penthièvre.
Victorine, — Christine.
Zilas, — Metz.

Couplets satiriques, sur l'air de l'opéra d'Hésione (de Danchet), « que l'amant qui devient heureux », etc., attribués à *Jean-Baptiste Rousseau,* et que Rousseau a attribués à *Joseph Saurin,* 1709.

Ces fameux couplets, qui attirèrent sur J.-B. Rousseau tant de disgrâces, ne figurent point dans toutes les éditions de ses œuvres. Ils se composent, comme on sait, de trois séries. Rousseau est peut-être bien l'auteur de la première, mais, malgré l'arrêt du parlement de Paris, en date du 7 avril 1712, nous nous permettons de douter très fort qu'il ait écrit les derniers couplets. C'est du reste une des questions d'histoire littéraire les plus intéressantes du XVIII[e] siècle; la lumière n'a point encore été faite sur ce point, qui mériterait une étude toute spéciale. — Quoi qu'il en soit, les *couplets* en question doivent être rangés dans la catégorie des écrits à clef; les personnages visés par le libelliste figurent tantôt sous des noms anagrammatisés, tantôt sous de véritables pseudonymes. — Les premiers sont désignés de la manière la plus transparente ; ainsi :

Niodis,	c'est	Dionis.
Malotte,	—	Lamotte
Dinboin,	—	Boindin.
Rausin,	—	Saurin.
La Gangre,	—	Lagrange.
Marigret,	—	Grimaret.
Chandet,	—	Danchet.
Chorebrune,	—	Rochebrune.
Roitelet,	—	le poète Roi.
Bécrillon,	—	Crébillon.
Memonet,	—	l'abbé Mommenet ou Maumenet.
Guarenet,	—	l'abbé Raguenet.

Certes, voilà qui n'est pas difficile à découvrir; mais qui nous fera connaître les vrais noms de « l'insensé qui, de poison, ose accuser sa belle-mère » ; — du « pédant grammairien » ; — du « fantôme hideux, à cheveux plats, à longue face » ; — de « *xepé,* fripon, procureur des fripons » ; — de « *Lerbise,* petit avocat ragotin » ; — des « deux frères *Mileris,* l'un ignorant et l'autre bête » ;

— de « leur père assassin chimiste »; — de « *Vassaint* au visage blême »; — du « jeune et subtil escroc, qui cherche à duper mainte grue »; — du « jeune abbé de *Bellesogne* »; — du « poète *Édouard*, ce moine vomi par la Trappe, qui sera brûlé tôt ou tard »; — de « *Repinet* qui, lorsque ses vers plairont, quittera Genève pour Rome »; — de « l'édenté petit vieillard, quart de savant, grand babillard »; etc., etc. ?

Une clef sûre et bien complète de ces odieux couplets jetterait beaucoup de lumière et sur le procès de J.-B. Rousseau et sur la société littéraire d'alors.

Crime (Le) d'un prince du sang, actualité chinoise en un acte et un revolver, par *Otter Cordatès et A****. — Joué pour la première fois à Bruxelles, à Liège et à Genève le 11 février 1870. Bruxelles, P.-J.-D. de Somer, 1870. In-18 de 44 pages, couverture rouge.

Pamphlet sans aucune valeur littéraire, publié à la suite du meurtre de Victor Noir, par Pierre Bonaparte. Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour dévoiler les véritables noms des personnages, le prince *Pim-Pam*, *Chien-Chien*, journaliste officieux, *Tapefort*, écrivain indépendant de la Chine, *de Fon-Fon*, ami de Tapefort, etc. Il suffit en tout cas de se reporter au procès du prince, porté devant la haute cour de justice, présidée par M. Zangiacomi, en 1870.

Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et modernes, spirituelles et temporelles des États et des Églises. Amsterdam, chez l'ami de l'auteur, 1697. 2 vol. in-12 (par *Gregorio Leti*). — Assez rare.

Cet ouvrage, satirique comme tous ceux de l'auteur, est généralement accompagné d'une clef des noms. « La critique sur les loteries, dit la « Biographie Michaud » (t. XXIV, p. 345), a d'abord paru en italien; mais la traduction française est plus estimée et plus recherchée que l'original. — Leti, en traitant un sujet qui paraît être purement spéculatif, a trouvé le moyen de distribuer des injures à un grand nombre de personnes et d'accroître encore ses ennemis. Ricotier publia une réfutation de cet ouvrage sous le titre de « Considération sur la critique des loteries, etc. » — Elle fut réimprimée à la suite de l'ouvrage de Leti, auquel on ajouta un portrait de l'auteur habillé en moine, plaisanterie qui l'affligea beaucoup ».

Didymi clerici, prophetæ minimi, Hypercalyseos liber singularis. Pisis, in ædibus sapientiæ. M D CCC XV. In-12 de XLVIII-52 pages. Portrait gravé au trait. On lit sur le premier feuillet : « Hujus lebelli duplex facta est edito-quarum una exemplis XII. Altera XCII. »

Ce singulier ouvrage est d'*Ugo Foscolo*, qui avait déjà pris le même pseudonyme de « Didimo chierico », pour publier, en 1813, à Florence, une traduction du « Voyage sentimental » de Sterne. L'*Hypercalypsis*, dit la « Biographie

Michaud (t. 64, p. 289), est une satire violente contre les littérateurs italiens, thuriféraires de la domination française. » Cet opuscule, tiré à 104 exemplaires seulement, est aujourd'hui fort rare; voici les renseignements que donne à son sujet Melzi (Dictionnaire des anonymes et pseudonymes italiens, t. I, p. 297). « L'indication de *Pise* est fausse, car ce petit livre fut imprimé à Zurich, ou Foscolo était réfugié en 1815. Douze exemplaires portent le vrai nom de l'auteur; ils sont en outre munis d'une *clef* dévoilant les noms des personnages satirisés, personnages qui tous étaient à Milan les hôtes assidus des réceptions du comte Jean Paradisi, alors président du Sénat et de l'Institut du royaume d'Italie. Les 92 autres exemplaires sont sans clef ainsi que ceux d'une nouvelle édition publiée à Lugano. On peut affirmer d'ailleurs que cette satire ne contribua nullement à accroître la gloire de son célèbre auteur. »

Par malheur, l'exemplaire que nous avons sous les yeux est un des 92 qui n'ont pas la clef; nous avons, mais vainement, cherché à nous la procurer; cependant elle est indispensable pour trouver quelque plaisir à la lecture de l'*Hypercalypsis* qui, faute de ce secours, nous a paru (nous l'avouons en toute humilité) aussi obscure que fastidieuse.

Esprit (L') des mœurs au XVIIIe **siècle** ou **la Petite Maison,** proverbe en trois actes et en prose, traduit du Congo, par M. d'*Unsi-Terma (Mérard de Saint-Juste)*, Lampsaque, Paris 1790, in-8° de XL-120 pp.

« Pièce libre et rare », dit la « Bibliographie Gay » (t. III, p. 218). Le titre courant est la « Folle journée. » Elle avait paru d'abord, mais en deux actes seulement, dans « les Œuvres de la marquise de Palamarèze, » par Mérard de Saint-Just (3 tomes in-18, 1789), puis dans les « Espiègleries, joyeusetés, bons mots, etc., » du même auteur. Elle fut représentée, si l'on en croit ce dernier, à la cour de *Congo* (de France), en 1759, et devait l'être, en 1776, le premier jeudi du carême, sur le théâtre de Mlle Guimard. Il y est fait allusion à divers personnages contemporains. Il serait bien curieux de pouvoir connaître les vrais noms des acteurs : « *La marquise de Palmarèze; le marquis*, son mari, ancien ambassadeur à Vienne; le baron *Illacaré*, colonel suisse; Mlle *de Lesbosie;* le chevalier *de Vervilli;* le président *de Guibraville;* le vicomte *de Sarsanne;* l'abbé *de Verzac;* l'abbé *de Guérindal;* Mlles *Necelle, Eglante* et *Adeline*, actrices de l'Opéra-Comique, etc., etc... » Mais qui soulèvera jamais tous ces voiles ?

M. Paul Lacroix (Cat. de Soleinne, n° 3,865), a de la peine à attribuer une pièce aussi libertine à un bon homme comme Mérard de Saint-Just, et il suppose qu'elle est du marquis de Sade, surtout la réimpression de 1790, en 3 actes, où se trouvent des scènes ajoutées qui ne sont pas les moins licencieuses. Nous sommes très portés à partager cette manière de voir.

Étourdi (L'). Roman. A. Lampsaque, 1784, 2 part. in-12, de 155 et 111 pp. avec une postface de 3 pages, très rare. (Un très bel exemplaire était offert, chez J. Techner, au prix de 40 fr.)

M. P. Lacroix, qui a consacré un fort intéressant article à cet ouvrage (Bulletin du bibliophile, 1857, p. 153), n'hésite pas à l'attribuer au marquis

de Sade, pendant sa détention à la Bastille. « Ce roman spirituellement libertin, dit le savant bibliophile, côtoie, en quelque sorte, les aventures du marquis de Sade lui-même. Les noms des personnages offrent quelquefois des anagrammes à deviner. » Une bonne clef rendrait cet ouvrage encore plus curieux.

Évangile (L') du jour, ou **In illo tempore**. Imprimé par ordre de la noblesse et du clergé, 1789, in-8°, 23 p.

Nous ignorons quel est l'auteur de ce pamphlet satirique des débuts de la Révolution. C'est une allégorie un peu longue et dont le secret est facile à trouver. Les *Pharisiens* représentent la noblesse, les *Princes des prêtres* le clergé; Louis XVI est personnifié par *Jésus-Christ*. Clef à compléter.

Fausse (La] Vestale, ou l'Ingrate chanoinesse, nouvelle galante. Cologne, chez Adrien Enclume, 1707, in-12, fig.

Ce petit roman, dit M. G. Brunet (Imprimeurs imaginaires), n'est pas entièrement composé des faits inventés. On y trouve l'histoire du généalogiste Haudicquer de Blancourt, qui fut condamné aux galères pour avoir fabriqué de fausses généalogies. (Voir Biographie Michaud, t. LXVI, p. 471.) Il est, dans cet ouvrage désigné sous le nom d'*Audidier;* sa femme, la *fausse Vestale*, était fille de Fr. Duchesne, historiographe du roi. Clef à compléter.

Financiers (Les). Comédie nouvelle en 3 actes, avec leurs caractères, ceux des Robins et des Plumets, 1744. Manuscrit in-4° de 119 pages, écriture du temps.

Cette comédie en prose, copiée par un habile calligraphe, figure sous le numéro 1862 du célèbre catalogue de Soleinne. On lit à la fin une clef des personnages, savoir :

MESSIEURS.

Clitandre,	—	Boutin, Toinard, Le Masson.
Alcipe,	—	d'Arnoncourt, fermier général.
Philinte,	—	de Moirand.
Jacquin,	—	Pâris de Montmartel.
Jacquin, fils,	—	le fils du précédent.
Clarice,	—	Mme Desjardins.
Damis, jeune officier,	—	le chevalier de Tressan.

« La présence du chevalier de Tressan, ajoute le savant rédacteur du catalogue de Soleinne, nous avait fait penser qu'il était l'auteur de la pièce; en effet, en tête de la seule scène où il paraît et emprunte vingt louis à un financier, lesquels lui sont nécessaires pour échapper aux conséquences d'un duel, nous avons trouvé cette note : « L'incident de cette scène est arrivé dans toutes ses « circonstances à l'auteur de la pièce. » Cette comédie est inédite malheureusement, car elle ne peut manquer de contenir des indiscrétions piquantes sur les personnages précités; ces révélations seraient assurément fort précieuses aujourd'hui surtout où les recherches sur la société du XVIIIe siècle sont si fort en faveur. »

Gœmemphionis cantaliensis Satyricon. Anno Christi MDCXXVIII, pet.in-8° de 440 p. sans lieu d'impression ou lieu d'imprimeur.

M. *Philarète Chasles* a publié dans le « Bulletin du bibliophile » (1854, pp. 1032 à 1038), un article fort intéressant sur ce volume qu'il avait découvert dans un recoin de bibliothèque publique et qu'il considérait comme si rare qu'il croyait pouvoir donner comme *unique* l'exemplaire qu'il avait si heureusement retrouvé. Voici en substance ce que contient le curieux article de M. Ph. Chasles :

« Le « Gœomemphionis cantaliensis Satyricon » (titre qu'on peut traduire par : « Roman satirique sur les mœurs du temps, par le *Mépriseur* de la *Terre,* né dans le Cantal »), a été imprimé, en 1628, probablement à Clermont-Ferrand, ou Aurillac; et son auteur, inconnu jusqu'à ce jour, l'a fait précéder d'une dédicace aussi emphatique que flatteuse au roi Louis XIII. Cet auteur, un pédant versé dans ce que la phraséologie latine a de plus élégamment obscur et de plus magnifiquement subtil, y raconte ses aventures personnelles sans ménager qui que ce soit. Pauvre précepteur, né dans le Cantal, vers les dernières années du XVIe siècle, il va chercher fortune en Languedoc, puis à Paris, où règne Henri IV. Aussi mal appris que pédant, il s'attire maintes disgrâces aussi bien par ses intempérances de langue que par ses mauvaises façons d'être et d'agir. Furieux alors contre tous et versant à grands flots sur l'espèce humaine un mépris qu'elle lui a rendu, il passe en revue quelques-uns des plus célèbres personnages du temps, les traite comme un domestique mécontent traiterait le maître qui l'a chassé, décrit *de visu* leurs physionomies et leurs actes, sème à pleines mains les anecdotes scandaleuses et soulage autant qu'il est en lui la bile qui le dévore. Ce n'est pas sans peine que l'on parvient à comprendre le sens et la suite des faits singuliers énoncés par Gœomemphio. Dans son livre, tout s'enveloppe d'ambages et se présente sous forme de logogriphe pédantesque. Les noms de lieux et d'hommes s'y déguisent sous des travestissements grecs : il faut deviner que *Liriogœa* signifie Paris; *Astycrium,* Bordeaux; *Philoscorodia*, la Provence et le Languedoc; *Hilario,* le duc de Joyeuse; *Ganicius* (pour *Ignacius*), l'Institut des jésuites; *Ganicia familia,* la même compagnie, qu'il ne paraît guère aimer; il faut comprendre encore que la très grande dame par laquelle le fat se croit distingué et qu'il désigne sous les initiales assez transparentes *M. D. V,* c'est Marguerite de Valois. Enfin, conclut M. Ph. Chasles, « ce *Satyricon* est une production aujourd'hui encore pleine d'intérêt et de curieuses indications ». — Il serait dès lors fort désirable qu'une réimpression pût être faite sur l'exemplaire unique, avec une bonne *clef* et même une traduction, ce qui ne gâterait rien à la chose

Histoire des amans volages de ce temps. où, sous des noms empruntez, sont contenus les amours de plusieurs princes, seigneurs et gentilshommes qui ont trompé leurs maîtresses ou qui ont esté trompez d'elles, par *Fr. de Rosset.* Rouen, J. de la Marre, 1633, in-8° (Cat. J. Techner, 1855, n° 3,435, bel exemplaire, 12 fr.). Déjà imprimé à Paris en 1617, 1619, 1623, 1633.

Fr. de Rosset, poète et romancier, mort vers 1630, avait quelque célébrité dans son temps. Son « Histoire des amans volages » fut celui de ses ouvrages

qui eut le plus de célébrité; il serait encore bien curieux si l'on déchiffrait « les noms empruntez » qui cachent ses héros. — Voir aussi plus bas l'article « Portraits des plus belles dames. »

Histoire des amours de Cléante et de Bélise. s. l. s. d., in-8° (Hollande), réimprimé à Leyde, 1691, et à Amsterdam, 1703, in-12. Reparu encore sous le titre de : « Lettres galantes de Cléante et de Bélise. » La Haye, 1716, in-12 peu commun.

Ce petit roman en lettres, dit la bibliographie Gay (t. IV, p. 50), forme une histoire assez intéressante : *Cléante,* c'est le baron de Breteuil, et *Bélise,* Anne Belizani, femme du président Ferrand. Cette clef est à compléter.

(A suivre.) FERNAND DRUJON.





Etcheto, sc.

Imp. A. Quantin

FRANÇOIS VILLON

(Salon de 1881)

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

EXPOSITION DE GRAVURE AU CERCLE DE LA LIBRAIRIE

Encouragés par le succès justifié de la première exposition qu'ils avaient organisée l'année dernière[1], les membres du Cercle de la Librairie ont eu, au mois de juillet dernier, l'excellente idée de faire pour la Gravure ce qu'ils avaient si bien réussi pour l'Imprimerie, et de nous montrer les progrès accomplis par cet art depuis ses origines jusqu'à nos jours. Répondant à leur appel, les collectionneurs les plus célèbres ont ouvert leurs cartons, et c'est ainsi que les nombreux visiteurs qui du 11 au 31 juillet se pressaient dans le coquet hôtel de M. Ch. Garnier ont pu admirer 240 pièces toutes remarquables et dont quelques-unes même sont uniques.

Dans la partie rétrospective de cette exposition, nous citerons, en nous aidant du catalogue, véritable merveille d'impression dont nous parlerons plus loin, les estampes suivantes :

École Italienne. — Maso Finiguerra : *l'Adoration des Mages*. Nielle. Collection Dutuit. Cette pièce se trouve décrite dans l'ouvrage de M. Duchesne : *Essai sur les nielles*, p. 32. — Peregrini da Cesena : *le Triomphe de Mars*. Nielle. Coll. Dutuit. V. Duchesne, 220. — Botticelli (1447-1515) : *Vénus*; planche faisant partie de la suite des *Sept planètes*. Coll. E. de Rothschild. V. Passavant : *le Peintre-graveur*, 61. — André Mantegna (1431-1506) : *la Vierge dans la grotte ;* Coll. E. de Rothschild. V. Bartsch : *le Peintre-graveur*, etc., 9. — Raimondi (1488-1530) : *Adam et Ève*, d'après Raphaël. Coll. Dutuit. V. Bartsch, 1. — Raimondi, *le Massacre des Innocents*, d'après Raphaël. Planche dite au *chicot*, pour la distinguer d'une autre estampe exécutée au même moment, d'après la même composition par Marc de Ravenne. Épreuve de 1er état, avant l'inscription sur le piédestal placé à la gauche du fond. Coll. Dutuit. V. Bartsch, 18. — Carrache

1. Voyez *le Livre*, 1re année, *Partie rétrospective*, p. 293.

(1557-1602): *Portrait de Tiziano Vecelli.* Épreuve de premier état avant l'inscription dans la partie supérieure de la planche. Coll. Dutuit.

École Allemande. — Maître E. S. de 1466 : *les Trois Rois adorant l'enfant Jésus.* Coll. Dutuit. V. Bartsch, 14. — Schongauer (1420-1448) : *Dieu couronnant la Sainte Vierge,* Coll. E. de Rothschild. V. Bartsch, 72. — Albert Dürer (1470-1528) : *Adam et Ève.* Coll. E. de Rothschild. V. Bartsch, 1. — Le même : *la Vierge allaitant l'enfant Jésus.* Coll. Danlos et Delisle. V. Bartsch, 34. — Le même : *la Vierge au singe.* Coll. Danlos et Delisle. V. Bartsch, 42.

École Flamande et Hollandaise. — Lucas de Leyde (1493-1533) : *David jouant de la harpe devant Saül.* Coll. Danlos et Delisle. V. Bartsch, 27. — Rembrandt (1606-1669): *Portrait de Rembrandt appuyé.* Épreuve du premier état, avant que le bord du chapeau ait été repris. V. Bartsch, 21 ; Claussin, 21 ; Wilson, 21 ; Ch. Blanc, 234 ; Middleton. 137 ; Dutuit, 21. Coll. Dutuit. — Rembrandt : *le Bon Samaritain,* épreuve du premier état. V. Bartsch, 90 ; Claussin, 94 ; Wilson, 95 ; Ch. Blanc, 41 ; Middleton, 185. Coll. Dutuit. — Van Ostade : *le Peintre*, épreuve à l'eau-forte pure. V. Faucheux, 32. Ruysdael: *les Voyageurs,* épreuve de premier état à l'eau-forte pure. V. Bartsch, 4. Coll. de Rothschild. — P. Potter (1625-1654) : *le Vacher ;* épreuve de premier état avant le nom de l'artiste et avant de nombreux travaux. V. Bartsch, 14, Coll. Dutuit. — A. Van Dyck (1599-1641) : *Portrait d'Antoine Van Dyck.* Épreuve de premier état à l'eau-forte pure. Coll. E. de Rothschild. — L. Vorstermann, né en 1570 : *la Descente de Croix*, épreuve de premier état. Coll. Dutuit.

École Française. — Jean Duvet (1485, après 1561) : *Henri II, roi de France.* V. Robert-Dumesnil, *le Peintre-graveur français,* 63. Coll. de Rothschild. — Claude Gellée (1600-1682) : *le Soleil levant,* premier état. V. Robert-Dumesnil, 15. Coll. de Rothschild. — J. Callot (1592-1635) : *la Tentation de saint Antoine ;* premier état ; V. Meaume, 139. Coll. Dutuit. — Edelinck (1640-1707) : *Portrait de Martin Desjardins,* d'après Rigaud. V. Robert-Dumesnil, 182. Épreuve du premier état avant toutes lettres. Coll. Dutuit. — P. Drevet (1697-1739) : *Portrait de Jacques Bénigne Bossuet,* d'après Hyacinthe Rigaud. V. Didot, 12. Épreuve du deuxième état. Coll. Dutuit.

École Anglaise. — Faithorne le Vieux (1620-1691) : *Portrait de Thomas Fairfax,* d'après Robert Walker. Coll. Dutuit.

École Espagnole. — J. Ribeira (1588-1656) : *Portrait de don Juan d'Autriche à cheval.* V. Bartsch, 14. Coll. Dutuit. — Goya (1476-1828) : *Las meninas*, épreuve avant toutes lettres. V. Lefort, 236. Coll. Dutuit.

Nous arrivons maintenant à l'exposition moderne, aux lithographies et aux chromolithographies.

L'exposition particulière de M. R. Engelmann ne comprenait pas moins de 44 numéros. Les curieux s'arrêtaient devant des pièces dues à G. Engelmann, Senefelder, Bosio, Gros, Delacroix, Ary Scheffer. Nous avons vu là la première

lithographie d'Horace Vernet : *le Lancier en vedette,* ainsi que le premier essai de lavis lithographique de G. Engelmann ; n'oublions pas non plus un *Essai de Zincographie,* exécuté en 1846, ainsi qu'un magnifique *Portrait d'Alexandre Dumas,* par Devéria. Avec Blanke, Giniès, Raffet, nous avons assisté aux débuts de la chromolithographie qui se perfectionne de jour en jour et dont nous voyons les étonnants progrès dans les publications artistiques de nos grands éditeurs, les Didot, les Mame, les Hachette et les Quantin.

Quelque longue et aride que soit cette nomenclature, nous ne pouvons passer sous silence une magnifique et rare collection d'alphabets anciens, de fleurons, de lettres ornées et de culs-de-lampe qui se trouvait également à l'hôtel du Cercle. On admirait un *Alphabet papal*, sur chaque lettre duquel est gravé le portrait d'un pape ; des *Lettres Monumentales à fond criblé,* exécutées à Mayence, en 1518, par Jean Schoifier, pour une édition de *Tite-Live,* parue sous le patronage de l'empereur Maximilien ; des *Lettres à scènes bibliques,* composées en 1554. à Bâle, par Froschover ; des *Lettres à personnages* datant de 1522 ; un *Alphabet royal,* gravé par Geoffroy Tory pour *la Bible* de Robert Estienne, en 1537, enfin, car il faut nous borner, des *Frises* d'Holbein et de Jean de Tournes.

Les amateurs de beaux et bons ouvrages nous sauront gré de leur signaler le Catalogue de l'exposition pour la confection duquel ont concouru dix-sept imprimeurs [1]. Le livre s'ouvre par un article intitulé : *Coup d'œil sur l'histoire de la Gravure.* L'auteur, M. Duplessis, de la Bibliothèque nationale, un maître en la matière, a esquissé à grands traits l'histoire de cet art sur les premières manifestations duquel plane encore, nous dit-il, un mystère impénétrable.

Après lui, M. Davanne traite de la Photographie et des Arts graphiques. Dans un style tout à la fois clair et concis, M. Davanne nous initie aux procédés de la photoglyptie, si habilement employés aujourd'hui par MM. Goupil, Lemercier et Braun, ainsi qu'à ceux de la gravure photographique en creux ; les autres impressions analogues à la lithographie font l'objet d'un chapitre spécial ; enfin l'article se termine par une étude des mieux faites sur la *paniconographie,* ou, pour employer une expression plus usitée, sur le *gillotage*, industrie qui, découverte en 1850 par M. Gillot père, connue en 1867, est appelée à rendre les plus grands services.

Quant à l'exécution matérielle du *Catalogue,* elle est de tous points hors ligne. Il convient de citer tout d'abord les pages consacrées à l'énumération des objets exposés. Imprimées en noir par M. Chamerot, ces pages, avec titre et filet genre dit « Coins d'Oxford, » en rouge, sont encadrées de bordures empruntées aux *Heures de la Vierge à l'usage de Rome,* publiées à Paris, en 1543, par Simon de Colines. Les éditeurs du *Catalogue* ont respecté les imperfections mêmes de ces ornements. Corriger ces imperfections était chose facile, mais ils ont pensé avec raison qu'un fac-similé était, dans l'espèce, préférable à une restauration. M. Chamerot a, en outre, fourni huit pages d'annonces ; celles des maisons Hachette et Mame. L'article de M. Duplessis a été confié à la maison Plon. Il est fort bien imprimé en caractères elzéviriens. Les pages. tirées en noir, sont entourées d'un filet rouge. Nous aimons moins l'impression de la notice de M. Davanne, faite en encre violette par les ouvriers de M. Hennuyer. Une très

1. L'année dernière, l'exécution du *Catalogue* n'avait été confiée qu'à huit imprimeurs.

belle photoglyptie Lemercier sépare cette notice du catalogue d'annonces. M. Danel, de Lille, a envoyé deux remarquables photochromotypographies représentant : l'une, un des plats d'une reliure en mosaïque aux armes du comte d'Hoym, signée de Padeloup le jeune, place Sorbonne, à Paris; l'autre, le second plat de la même reliure. Les maisons Crété et Éthiou-Perou viennent ensuite avec chacune huit pages tirées en plusieurs couleurs et ornées de vignettes. On remarquera, dans la partie qui a été confiée à M. Martinet, la finesse de ses gravures sur bois, ainsi qu'une très belle page signée Pillet et Dumoulin, exécutée d'après un dessin des *Ornements de la Perse,* gravé par Pannemaker. L'imprimerie générale de Lahure a envoyé ses plus beaux spécimens ; l'annonce de M. Alauzet mérite surtout une mention spéciale. MM. Darantière, de Dijon, et Noblet de Paris, ont chacun quatre pages tirées en plusieurs couleurs. Celles qui suivent, dues à M. Monnoyer, du Mans, sont remarquables par leur encadrement du xve sièele. Dans l'exposition de M. Motteroz, on voit un spécimen des reproductions de toutes sortes qu'il obtient par ses procédés héliographiques. MM. Oudin, de Poitiers, ont quatre pages en couleurs, parfaitement tirées sur fond bleu ; M. Tolmer en a donné huit en plusieurs couleurs ; M. Ch. Unsinger, huit également ; la bordure de la première page de cet imprimeur est des plus gracieuses.

Parmi les planches qui contribuent à ornementer le volume, citons : une phototypie de M. Quinsac, de Toulouse : *la Transfiguration ;* un superbe portrait en taille-douce de Racine, extrait des *Grands écivains ;* une photoglyptie, teinte verte, de MM. Goupil, représentant *Mme de Pompadour*, des planches en taille-douce et en héliogravure de MM. Quantin, Chardon et Lemonnyer ; deux chromolithographies de M. Champenois représentant : l'une, *une Jeune femme;* l'autre, *l'Entrée d'Henri IV à Paris.*

Enfin nous ne pouvons passer sous silence MM. Darblay et Béranger d'Essonnes qui ont fourni le papier; Lorilleux et Lefranc qui ont offert les encres; Engel, Galicher, Lenègre, Magnier, Mouveau et Levesque, auxquels on doit les reliures.

Outre les exemplaires ordinaires du *Catalogue,* il a été tiré cent exemplaires de luxe qui renferment de précieuses estampes. On y voit deux superbes *Molière,* l'un, de Sandoz, destiné à la *Collection des grands écrivains ;* l'autre, tiré sur Japon, à la maison Mame ; un *Fénelon* de la collection des *Chefs-d'œuvre de la Littérature française,* édités par cette dernière librairie ; puis cinq héliogravures, les trois premières de Baldus, tirées du *Palais de Versailles*, du *Palais du Louvre et des Tuileries* et du *Nouveau Louvre ;* la quatrième, de Dujardin : *l'Amateur de gravures*, de Meissonier ; la dernière, de Arents, tirée sur Japon ; *les Pêcheurs,* de Hobbema. On admire encore une reproduction de la *Lucrèce* de Raphaël et de Raimondi, tirée de l'*Histoire de la gravure* de M. Duplessis ; une lithographie de Vidal : *un Coup de main,* d'après le tableau de Renouf ; un facsimilé d'une aquarelle de Detaille, imprimée au pouce par Goupil, un portrait de Pierre Mignard, peint par H. Rigaud en 1691 et gravé par Schimdt, magnifique reproduction due à M. Chardon ; une chromolithographie de M. Dambourgez d'après une peinture murale de Yan' Dargent ; une photogravure de Goupil, *les Roses de mai,* de Chaplain ; une eau-forte héliogravée par M. A. Durand : *Jésus guérissant les malades ;* enfin des portraits des Condé pour servir à l'*Histoire des Princes de Condé,* du duc d'Aumale, éditée par MM. Calmann Lévy.

Qu'on nous permette de formuler ici une seule critique, non sur le Catalogue, mais à propos de l'Exposition elle-même. N'est-il pas regrettable qu'elle ait eu lieu vers la fin du mois de juillet, alors que nombre d'amateurs et de connaisseurs avaient quitté Paris? Si, comme nous le voulons espérer, le Cercle ouvre de nouveau ses salons au public, sera-t-il possible d'avancer de plusieurs semaines l'époque à laquelle il nous conviera à admirer de nouveaux chefs-d'œuvre ? Il y aurait ainsi profit pour l'artiste aussi bien que pour l'acheteur.

— On vient de découvrir à Francfort, pendant la réorganisation de la bibliothèque municipale de Mayence, plusieurs manuscrits et incunables des plus rares et des plus précieux, imprimés du temps de Gutenberg.

— Dans une de ses dernières livraisons, la *Bibliothèque universelle* reproduit, d'après l'*Illustrirte Zeitung*, le testament authentique de Luther qui se trouve aujourd'hui conservé au Musée national de Pesth.

L'écriture de Luther est grosse, distincte et soignée. Voici la traduction :

« Moi, Martinus Luther, docteur, confirme par ma propre écriture que j'ai donné à ma chère et fidèle épouse Catherine, pour qu'elle en ait l'usufruit pendant sa vie, qu'elle en dispose à son gré et à son bénéfice, dont je lui délivre document ce jourd'hui :

La petite propriété de Zuelsdorff, que j'ai achetée et arrangée, avec toutes les choses qui s'y trouvent. La maison Brunon, comme logement, que j'ai achetée sous le nom de Wolf (son domestique). En troisième lieu, les gobelets et les bijoux, tels que bagues, chaînes, médailles, florins et pièces en argent, qui ont à peu près une valeur de 1,000 florins. Je fais ceci parce qu'elle m'a de tout temps aimé et soigné comme une fidèle épouse, et qu'elle a reçu de moi, par la riche bénédiction de Dieu, cinq enfants vivants et qui vivent encore (que Dieu les fasse vivre longtemps), lesquels elle a élevés. Mais elle prendra à sa charge de payer les dettes que j'ai contractées et qui s'élèvent à environ CCCL florins, mais on pourrait en trouver encore d'autres. En quatrième lieu, et parce que je veux que ce soient les enfants qui regardent à ses mains, et non pas elle qui regarde aux leurs, et qu'ils lui soient soumis comme Dieu l'a voulu, car je connais par expérience comment le diable irrite et excite les enfants, malgré leur pitié, contre ce commandement par les langues méchantes, envieuses et jalouses, surtout quand les mères sont veuves et que les fils prennent femme et les filles mari, et encore *nurum socrum et socrum nurum* (la bru la belle-mère et la belle-mère la bru). Car je suis d'avis que la mère sera la meilleure tutrice de ses propres enfants et qu'elle n'administrera pas les rentes et propriétés à leur détriment, mais qu'elle en usera à l'avantage et au bénéfice de ceux qui sont sa chair et son sang, et qu'elle a portés sur son cœur. Si même après ma mort elle était obligée de changer de position (car je ne veux mettre aucune limite à la volonté de Dieu), j'ai la confiance qu'elle remplirait ses devoirs à l'égard de nos enfants et qu'elle partagerait les rentes et autres choses selon la justice. Ainsi, je prie instamment et humblement mon grand seigneur, le duc Jean-Frédéric, électeur, de protéger ce legs dans sa grâce. Je demande à tous mes chers amis

qu'ils veuillent bien être les témoins de ma chère Catherine, et la défendre si quelque mauvaise langue cherchait à lui faire tort par des calomnies, en insinuant qu'elle possède de l'argent caché, ou quelle a volé et détourné le bien de mes pauvres enfants. Je témoigne que je ne laisse pas d'argent comptant en dehors des gobelets et bijoux mentionnés dans le testament. Le compte doit en être public parce que l'on sait combien j'ai eu de revenu de mon seigneur (je n'ai pas touché un liard de personne autre) et ce qu'il y a de bijoux dans ma succession sera affecté à mes dettes. De ce revenu et de ces cadeaux, j'ai construit, j'ai acheté, j'ai monté et entretenu un lourd et grand ménage, de sorte qu'en tout, je dois constater une rare bénédiction en ce que j'ai tant obtenu. Je ne m'étonne point de ne pas avoir d'argent comptant, mais je m'étonne de n'avoir pas plus de dettes. Je demande tout ceci, parce que le diable, qui ne peut pas s'approcher de moi, en voudra bien sûr, de toute manière, à ma Catherine, parce qu'elle a été et est encore l'épouse de Martin Luther. En outre, je prie tout le monde, puisque je ne me sers pas de mots et de formules juridiques (j'ai des raisons pour cela), de me laisser passer pour l'homme que je suis en vérité, lequel publiquement est assez connu au ciel, sur la terre, et aussi aux enfers, qui a assez d'autorité et auquel on peut croire aussi bien qu'à son notaire, car si Dieu, le père de toute miséricorde, m'a confié à moi, pauvre, indigne, misérable et condamnable pécheur, l'Évangile de son fils, par lequel il m'a rendu fidèle et vrai, de sorte qu'une partie du monde l'a accepté par mon ministère et me croit un docteur de la vérité, malgré l'excommunication papale, la colère de l'empereur et des rois, des princes, des prêtres, même malgré celle de tous les diables, ne me croira-t-on davantage pas dans cette affaire de peu d'importance, surtout puisque cet écrit est de ma main, bien connue. Il devrait suffire de prononcer et de se dire : « Ceci est l'avis sérieux, sincère et réfléchi du docteur Martin Luther (le notaire de Dieu et le témoin de son Évangile) » si l'on peut encore y ajouter la preuve qu'il l'a écrit de sa main et revêtu de son cachet.

« Donné le jour de l'Épiphanie 1542.

« Martin Luther ».

« Ego Philippus Melanthon testor hanc esse et sententiam ac voluntatem et manum Reverendi dni (domini) Doctoris Martini Lutheri, præceptoris et patris nostri carissimi.

« Et ego Caspar Creucigor d. (doctor) testor hanc esse et sententiam et voluntatem et manum Reverendi d. (domini) doctoris Martini Lutheri carissim patris nostri. Quare et ipse mea manu subcrispsi.

« Et ego Johannes Bugenhagius Pomeranus d. (doctor) idem testor mea manu. »

LES GRANDES COLLECTIONS

DU XVIII[e] SIÈCLE

LE CABINET DES FÉES [1]

(DERNIER ARTICLE.)

VII

REVENONS à notre sujet et ouvrons ici une parenthèse pour insister sur une remarque que nous avons faite au commencement du présent travail ; savoir, que certains Contes de fées sont peut-être moins des récits de fantaisie qu'une satire timide et détournée, dirigée contre des contemporains et fustigeant sous le voile leurs passions, leurs vices, leurs travers. Comment admettre autrement que des esprits profonds, des philosophes, des penseurs austères, tels que Fénelon, Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau, aient payé leur tribut à cette littérature légère et d'apparence enfantine ? Et qu'on n'oublie pas qu'elle a fleuri particulièrement aux époques où la critique de mœurs ne pouvait se donner ouvertement carrière sans exposer ses auteurs à des châtiments. La pensée était alors comprimée, menacée, et, pour se produire, obligée de recourir à l'allégorie, à la fiction, autrement dit de se couvrir d'un masque.

1. Voir pages 49, 147 et 252 (1[re] année), et page 1 (2[e] année).

C'est ainsi très probablement que certains personnages qu'il y aurait eu danger à attaquer de front ont été représentés dans ces Contes sous des couleurs assorties à leur caractère, à leurs mœurs, à leurs penchants. La chose est d'autant plus vraisemblable qu'après la mort de Louis XIV, et en avançant sous les deux règnes suivants, la pensée, devenue peu à peu plus libre, plus indépendante, cultiva de moins en moins le Conte et l'allégorie, et osa s'exprimer tout haut et sans réticence. — « Que pense-t-on de mon gouvernement? demandait un jour Louis XVI au duc de Richelieu. On était alors vers 1780. — Sire, répondit le vieux roué qui, pour la première fois de sa vie, peut-être, ne se montra pas courtisan; sire, sous Louis XIV on n'osait dire mot; sous Louis XV on parlait tout bas; sous Votre Majesté on parle tout haut. »

Il se peut donc que le secret du conte, sa raison d'être se trouve dans l'état de l'opinion publique presque autant que dans le besoin qu'éprouva l'homme d'être amusé par des récits.

Quoi qu'il en soit, il paraît difficile d'attribuer au hasard, à l'imagination pure le conte de J.-J. Rousseau intitulé la *Reine fantasque,* véritable chef-d'œuvre de malice et de style, trop peu connu, presque ignoré de nos jours, et qui mérite cependant d'être médité.

Bien qu'aucune des compositions de Montesquieu et de Voltaire ne figure dans le *Cabinet des fées,* il est cependant question d'eux, au tome XXXVII, à cause de l'usage qu'ils ont fait, le premier de la forme orientale dans les *Lettres persanes,* cette satire si spirituelle, si mordante de nos mœurs et de nos institutions au XVIIIe siècle; le second, en côtoyant le merveilleux proprement dit dans quelques-uns de ses immortels romans philosophiques.

Le Sage a également écrit dans ce genre en tirant des *Contes arabes* le sujet de deux de ses pièces de théâtre : *Arlequin, roi de Serendib,* et la *Féerie.*

Il en est de même de Fénelon, de Duclos, de Moncrif, d'Hamilton, du comte de Caylus; mais les écrits de l'espèce dus à ces derniers se trouvant dans le *Cabinet des fées,* nous devons nous y arrêter quelques instants et rentrer ainsi dans la spécialité de notre travail, au cœur même du sujet.

On sait que Fénelon composa le *Télémaque* pour l'éducation du duc de Bourgogne. C'est aussi dans ce but qu'il fit des *Fables* et des *Contes,* qui sont tantôt des récits d'aventures feintes et des allégories, tantôt des apologues dans le goût de ceux d'Ésope et de La Fontaine. Ces compositions, qui renferment les préceptes de la plus saine morale, n'eurent pas le même sort que le *Télémaque,* livre où l'esprit ombrageux de Louis XIV crut voir une satire amère de son règne[1], et qui ne fut im-

1. La méchanceté y chercha des allusions : Mme de Montespan était Calypso, Mlle de Fontanges, Eucharis; la duchesse de Bourgogne, Antiope; Louvois était Protésilas; le roi Jacques, Idoménée; Louis XIV, Sésostris, etc.

primé en entier qu'après la mort de ce prince, dont une des actions les plus coupables, disons-le en passant, a été d'autoriser les persécutions de l'intolérant Bossuet contre le doux archevêque de Cambrai, une des physionomies les plus pures, les plus adorables dont s'honore l'humanité.

La circonstance qui amena Duclos à composer le conte d'*Acajou et Zerphile* est connue. L'ambassadeur de Suède, le comte de Tessin, ayant été obligé de retourner inopinément dans son pays, laissa entre les mains du peintre Boucher des dessins qu'il lui avait commandés pour orner une bluette dont il était l'auteur, et le peintre les montra à Duclos, à Caylus et à Voisenon pour qu'ils y adaptassent un récit analogue. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, et Duclos l'emporta brillamment sur ses émules en mettant au jour *Acajou et Zerphile*, qui est un joyau de prix délicieusement enchâssé dans les plus piquantes arabesques de la fantaisie. Ce conte obtint un succès complet. En peu de temps les éditions s'en multiplièrent, et il a eu les honneurs de la traduction en plusieurs langues, entre autres en anglais et en italien. Une édition nouvelle vient d'en être donnée dans la Collection des *Petits conteurs du* XVIIIe *siècle* publiée par M. Octave Uzanne, qui la fait précéder d'une Notice aussi ingénieuse que substantielle, en y ajoutant les *Confessions du Comte de ****, autre œuvre charmante de Duclos.

De Duclos au comte de Caylus et à Moncrif la transition est naturelle, sinon pour le caractère du talent et le tempérament littéraire, du moins pour le côté critique et la communauté de la collaboration, attendu que tous les trois ont été les convives de Mlle Quinault, c'est-à-dire les membres de la *Société du bout du banc,* où ils travaillèrent de concert à ces facéties spirituelles, mais trop souvent licencieuses, qui ont été publiées sous le titre de *Recueil de ces messieurs,* d'*Étrennes de la Saint-Jean, les Écosseuses de pois,* etc. Mais il s'agit exclusivement ici d'indiquer la part que chacun d'eux a eue à la composition du *Cabinet des fées,* la glane qu'ils ont apportée à cette gerbe verdoyante et fleurie.

Or le comte de Caylus y a contribué dans une assez large mesure en fournissant d'abord, sous le titre de *Nouveaux Contes orientaux,* une série de vingt à trente historiettes plus ou moins fantastiques et deux contes également teintés de merveilleux, intitulés, l'un *Cadichon,* l'autre *Jeannette,* lesquels ont pour but de démontrer que *tout vient à point à qui peut attendre,* et que c'est souvent un grand talent que de *savoir se taire.*

Tous ces récits sont présentés d'une façon piquante ; il y a de la grâce, de l'esprit dans la narration, mais on y rencontre çà et là des expressions qui n'appartiennent pas précisément au langage des fées et qui rappelent un peu trop celui des *Étrennes de la Saint-Jean.* C'est dire que la décence n'y est pas toujours suffisamment respectée.

Moncrif a également tenté d'imiter le ton et la manière asiatique, mais il y a mis plus de simplicité, plus de retenue, plus de couleur locale

surtout. Il s'assimila si bien cette dernière qualité dans un de ses Contes, les *Ames rivales,* dont le sujet était la doctrine indienne de la métempsycose, qu'un brame ayant lu ce livre regarda son auteur comme un génie extraordinaire et lui envoya en présent un manuscrit précieux qui fut déposé à la bibliothèque du roi. Au surplus, la plupart des Contes de Moncrif, qui sont au nombre de douze, respirent la grâce et la délicatesse qu'aiguise de temps en temps une pointe de malice. Les *Aïeux ou le Mérite personnel, l'Ile de la Liberté, les Voyageuses,* sont des modèles du genre. On sait que Voltaire, qui d'un mot peignait un homme, appelait Moncrif son *cher Sylphe.* Ce mot dit tout[1].

Quant au comte Hamilton, le charmant auteur des *Mémoires du comte de Gramont,* — de tous les livres frivoles le plus agréable et le plus ingénieux, a dit La Harpe, — il est représenté dans le *Cabinet des fées* par quelques compositions dont nous ne saurions mieux faire l'analyse qu'en empruntant à M. Victor Fournel une partie de l'appréciation judicieuse qu'il en a faite lui-même. « C'est d'abord le *Bélier,* dont Voltaire citait souvent le début (en vers) comme un modèle de grâce. Ce conte est un peu long, mais il est charmant, plein d'heureuses saillies, de descriptions brillantes, de bonnes peintures de mœurs... Vient ensuite *Fleur d'Épine,* qui est délicieuse de tous points, si l'on veut bien se reporter au but de l'auteur et se laisser aller, sans le juger avec une raison trop sévère, à toutes ces féeries qu'il accumule avec tant d'esprit et d'imagination... *Zénéide* et les *Quatre Facardins* ne sont pas achevés, (MM. de Lévis et Champagne en ont donné des suites). Le premier, mélange, qui dépasse la mesure, de faits historiques et d'aventures fabuleuses, n'a ni l'utilité de l'histoire ni l'agrément que devrait avoir la fiction ; il est bien inférieur à tous les autres. Le second, malgré ses négligences et bien qu'on ne voie pas la fin des aventures entrecroisées dont il se compose, peut se mettre à côté, mais au-dessous du *Bélier* et de *Fleur d'Épine.* »

Nous arrivons aux *Mille et une nuits,* qui sont, comme on sait, un recueil dans le goût de nos contes de fées, et que Galland a traduites de l'arabe en français. Cette traduction, publiée pour la première fois en 1704-1717, a été rééditée avec des additions à diverses reprises, d'abord, en 1806, in-8°, par Caussin de Perceval; ensuite, en 1822-24, 7 vol. in-12, par Édouard Gautier ; en 1823-25, 6 vol. in-8°, par Destain ; enfin, cette même traduction de Galland est reproduite dans le *Cabinet des fées,* tomes VII à XI. Mais une nouvelle série de ces mêmes contes arabes ou *Mille et une nuits* ayant été ajoutée en 1788 aux 37 volumes dont se composait alors le *Cabinet des fées,* il s'ensuit que cette dernière collection comprend finalement 41 tomes, au lieu de 37.

1. M. Octave Uzanne a publié, dans la Collection des *Petits Conteurs du* XVIIIe *siècle,* la partie analogue des œuvres de Caylus et de Moncrif.

Nous ne nous arrêterons pas à ces récits, à ces odyssées riantes ou terribles, poétiques ou sanglantes, que tout le monde connaît. Nul n'a oublié la sultane Scheherazade qui, pour reculer son supplice, amuse par des histoires interminables un maître féroce et jaloux, non plus que la fine Dinazarde qui par ces mots : « Ma chère sœur, si vous ne dormez pas, faites-nous donc un de ces contes que vous contez si bien », savait provoquer si à propos la verve babillarde de Scheherazade et la curiosité toujours inassouvie du sultan. Puis ce sont des magiciens, des fées, des génies qui ont tous les pouvoirs et qui savent si peu en faire un sage usage; des diables, des géants, des monstres qui sortent on ne sait d'où ; des châteaux qui s'élèvent par enchantement; des souterrains pleins d'or et de pierreries ; ici une lampe merveilleuse qui fait arriver à la fortune, aux grandeurs, à tout ce qu'on désire; là, un cheval enchanté montant dans les airs, et ayant en croupe un prince et une princesse qui se transportent de royaume en royaume en un tour de main; plus loin, les voyages fantastiques de *Sindbad* le marin, l'histoire d'*Ali-Baba,* celle de *Noureddin* et de la *Belle persienne,* puis, le *Sésame, ouvre-toi,* mots cabalistiques, passés en proverbe, et devant lesquels tombent tous les obstacles, cèdent toutes les difficultés; ailleurs, c'est l'aventureuse Zobéide qui, dans ses voyages, aperçoit une ville qui lui paraît charmante; elle va pour la visiter et trouve les rues et les places publiques inondées de monde, et cependant partout règne un silence morne et profond. Elle s'approche et voit que tout ce monde est immobile, froid, privé de vie. C'est une ville morte, pétrifiée. Saisie de terreur, elle poursuit sa marche et entre dans un palais dont les pièces sont immenses et au fond de l'une desquelles elle entend un chant religieux. Elle se dirige vers ce point, et voit un jeune homme en prière à qui elle adresse la parole et qui lui raconte comme quoi Dieu avait changé en pierres tous les habitants de cette ville, châtiment auquel, seul, il avait échappé, etc.

Galland a traduit en outre les *Contes* et les *Fables indiennes* de Bidpaï et de Lokman, qui ont été également recueillis dans le *Cabinet des fées.* Si l'on a à reprocher quelquefois au style de Galland un défaut de correction, on ne saurait méconnaître que ce style est plein de naturel et d'une simplicité charmante et familière.

VIII

En dehors des productions congénères dont nous parlerons tout à l'heure, un autre auteur, Gueulette, a fourni au *Cabinet des fées* sept contes dans le genre oriental, auxquels il a donné le titre de *Soirées bretonnes,* par le motif que ces contes sont censés avoir été récités chaque soir, dans le palais d'un roi de Bretagne, pour distraire sa fille nommée Alié-

nore, dont la mélancolie était telle qu'à l'âge de treize ans on ne l'avait pas encore vue sourire.

Ces récits, attribués par Gueulette à de beaux esprits bretons dont la verve s'était évertuée à l'envi pour complaire au roi, atteignirent le but qu'on s'était proposé; ils guérirent la jeune princesse de sa tristesse et restèrent ensuite dans les archives de son père, d'où Gueulette annonce les avoir exhumés.

Peu connu de nos jours, Gueulette a eu cependant son heure de notoriété, sinon de gloire. Né à Paris en 1683 et mort en 1766, il était fils du doyen des procureurs au Châtelet, et portait lui-même la robe en qualité d'avocat au parlement de Paris; ce qui ne l'empêchait pas d'être homme de plaisir et de fréquenter les plus bruyantes, les plus joyeuses sociétés de son temps. C'est un des pères, un des coryphées de la *Parade*. Il en a composé un certain nombre que Collé, Piron, Fuselier ou Caylus n'eussent pas dédaigné de signer. Il avait maison de ville à Paris et maison des champs à Choisy-le-Roi, ainsi qu'à Maisons, près de Charenton, et partout il traitait pantagruéliquement ses convives. Outre sa prédilection pour le théâtre de la Foire, il s'occupait de traductions, de réimpressions de nos vieux auteurs. C'est ainsi qu'il réédita Rabelais, les *Essais de Montaigne,* et traduisit dans notre langue *Roland le Furieux,* les *Fables* de Bidpaï, etc. C'était donc un lettré doublé d'un magistrat, qui s'efforçait d'être grave à certaines heures, sans reculer jamais devant le *desidere in loco* d'Horace.

Les autres compositions fournies par Gueulette au *Cabinet des fées* sont les *Sultanes de Gazaratte* ou les *Songes des hommes éveillés,* les *Contes mogols,* les *Mille et un quarts d'heure,* contes tartares, toutes productions agréables, ingénieuses, auxquelles les auteurs comiques du temps ont fait de nombreux emprunts. Voltaire lui-même n'a pas dédaigné d'y prendre un des épisodes les plus piquants de son roman de *Zadig,* celui de la petite chienne perdue et du cheval échappé des écuries du roi de Babylone.

Nous continuons la série des écrivains qui ont contribué à la formation du *Cabinet des fées,* mais dans une proportion relativement moindre. Leur nombre est d'ailleurs assez restreint. C'est d'abord Godard de Beauchamps, né à Paris en 1690 et mort en 1761, auteur d'un ouvrage que l'on consulte encore souvent : *Recherches sur les théâtres de France,* 1735, 3 vol. in-8°, et qui a laissé le joli conte de *Funestine*. Puis, il s'agit de Charles-Antoine Coypel, quatrième du nom, mort en 1752 à l'âge de cinquante-huit ans, lequel, non content d'être le premier peintre du roi et de continuer ainsi la tradition glorieuse de ses ascendants et de son oncle, a composé en outre de nombreuses pièces de théâtre et un charmant conte intitulé *Aglaé et Nabotine*. Ensuite viennent deux écrivains peu connus, du nom de Preschac et de Pajon.

Le premier était un gentilhomme languedocien, né en 1676. Il composa une assez grande quantité de romans et de contes, parmi lesquels figure celui de *Sans parangon* ou la *Reine des fées,* qu'on retrouve dans le Cabinet de ce nom.

Quant à Pajon, dont la ville natale était Paris, où il mourut en 1776, c'était un avocat au parlement qui publia sous le voile de l'anonyme divers écrits, tels que l'*Histoire du prince Soly,* Amsterdam, 1740, 1743, 1746, 2 part. in-12; les *Aventures de la belle Grecque,* 1742, in-12, etc.; ainsi qu'un grand nombre de contes dont la plupart sont consignés dans le recueil dont nous nous occupons, savoir : la *Princesse Minon-Minette et le prince Souci, Aphranor et Bellamire, Grisdelis, le Prince Ananas,* etc. Cet auteur a de la gaieté, de l'entrain, de la saillie. Son histoire du *Roi Splendide et de la Princesse Hétéroclite* est très agréable à lire encore aujourd'hui; mais la liberté avec laquelle sont présentés certains tableaux n'a pas permis de l'insérer dans le *Cabinet des fées.*

Nous arrivons aux deux derniers écrivains qui ont pris rang dans ce recueil et qui sont en possession d'une notoriété mieux établie que les précédents. Il s'agit, en premier lieu, de Saint-Hyacinthe, l'auteur du *Chef-d'œuvre inconnu,* ainsi que d'autres publications également appréciées, et qui, sous le nom du chevalier de Thémiseul, a passé pour être le fils de Bossuet et de M[lle] Mauléon. Homme à bonnes fortunes et détracteur de Voltaire, après avoir été son ami, il se fit un nom dans les lettres, comme aussi dans le monde galant, et s'exerça dans plusieurs genres de littératures. Il est auteur, en outre, d'un conte féerique intitulé le *Prince Titi.* Originaire d'Orléans, où il naquit en 1684, le chevalier Thémiseul mourut près de Bréda en 1746.

Plus rapproché de nous, le professeur Sélis, né à Paris en 1737 et mort en 1802, est le dernier homme de lettres dont le nom figure dans le *Cabinet des fées.* Membre de l'Institut et professeur de poésie latine au Collège de France, où il remplaça momentanément l'abbé Delille, son ami, Sélis a publié de nombreux ouvrages classiques et ne crut pas déroger en payant son tribut à la fiction. A cet effet, il tira de différents recueils des contes intéressants qui, sans lui, seraient probablement restés ignorés du public. Les *Trois épreuves,* les *Souhaits, Roxane, Mirzah, l'Aveugle et son chien,* les *Ames,* etc.; tels sont les titres de quelques-uns des nombreux récits qu'il exhuma de la poussière des bibliothèques.

. . . .

Ici finit le programme que nous nous étions proposé de remplir, c'est-à-dire la collection du *Cabinet des fées,* ainsi que la série des écrivains qui y ont collaboré.

HONORÉ BONHOMME.



LA RELIURE ILLUSTRÉE

FIG. 112. — CHATILLON *(Louis Gaucher,* DUC DE), pair de France, gouverneur du Dauphin, commandeur des ordres du roi et lieutenant général de ses armées, né le 27 juillet 1739, mort le 15 novembre 1762, dernier rejeton mâle du nom de Châtillon-sur-Marne. De sa femme Adrienne Félicité de la Baume le Blanc de la Vallière, il ne laissa que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémoille.

Le duc de Châtillon devait posséder une belle bibliothèque. Tous les volumes à sa marque que nous avons vus étaient reliés en veau plein et sortaient des mains d'habiles ouvriers.

Il avait aussi réuni quelques ouvrages à figures sur bois et sur cuivre assez rares dont :

Navicula sive speculum fatuorum præstantissimi sacrarum litterarum doctoris Joannis Geyler. — *Argentorati,* 1511, in-4°.

Pegma Petri Costalii, cum narrationibus philosophicis. — *Lugduni,* 1555, in-8°.

Praxis rerum criminalium elegantissimis iconibus ad materiam accommodatis illustrata, auctore Jode Damhouderio, 1566, in-8°.

Œuvre curieuse, accompagnée de soixante-neuf gravures sur bois de Gérard de Jode, représentant les instruments de torture auxquels la justice d'alors soumettait les malheureux accusés, criminels ou innocents, à seule fin de contenter tout le monde.

Cela faisait toujours passer une heure ou deux.

Marque prise sur les Institutions de Végèce, 1743, de la collection Morante.

Fig. 113. — CHATILLON *(Adrienne-Félicité* DE LA BAUME LE BLANC DE LA VALLIÈRE, DUCHESSE DE), fille unique du célèbre bibliophile, le duc de la Vallière, et d'Anne-Julie-Françoise Crussol-Uzès, arrière-petite-nièce de la belle pécheresse de ce nom, morte aux carmélites. Elle avait épousé le duc de Châtillon, objet de l'article précédent.

La duchesse de Châtillon semble avoir eu le goût des livres en héritage. Outre ses volumes particuliers amassés à grands frais, elle avait conservé plusieurs joyaux de la splendide collection de son père, entre autres : *la Guirlande de Julie,* les *Heures de Bussy-Rabutin* et les *Preces piæ,* le tout écrit par le fameux calligraphe Jarry. Tous les sujets reliés pour elle étaient ornés de son écusson, qui est de Châtillon, accolé de la Vallière.

Empreinte prise sur : *Mémoires de Clarence de Welldone par Madame Charlotte de Malarme,* 1780, deux charmants petits volumes in-12, habillés en maroquin vert clair, conservés, avec plusieurs autres de la même provenance, au château de Wideville (Ile-de-France), appartenant à M. de Gallard.

Fig. 114. — CHAUMONT, MARQUIS DE LA GALAISIÈRE *(Antoine-Martin),* maître des requêtes, chancelier et garde des sceaux de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et son conseiller, au conseil royal des finances. Il épousa Louise-Élisabeth Orry, morte à Lunéville, le 15 septembre 1761, âgée de cinquante-deux ans. Sa nièce, Mme de Meulan, fut la mère de Pauline de Meulan, épouse de Guizot, l'ancien ministre de Louis-Philippe.

Le marquis de la Galaisière était aussi ardent bibliophile qu'habile administrateur. Il eut deux collections : la première périt, avec tous ses meubles, dans un incendie à Lunéville, en janvier 1744. La seconde, au moins égale à l'autre, renfermant une foule de productions concernant les finances et l'histoire de la Lorraine, fut vendue de son vivant.

Né à Valenciennes, le 2 janvier 1697, lui treizième enfant d'un conseiller au conseil souverain de Douai, le chancelier de Stanislas mourut à Paris en 1787.

Fig. 115. — CHAUVELIN *(Jacques-Bernard),* seigneur de Beauséjour, fils de Bernard Chauvelin, conseiller d'État, et de Catherine Martin. Il épousa, le 16 février 1729, Marie Oursin, fille de Jean Oursin, secrétaire du roi et receveur général des finances de la généralité de Caen. D'abord avocat au Châtelet de Paris, il devint ensuite inspecteur général de la librairie, maître des requêtes, intendant d'Amiens, conseiller d'État, enfin directeur des finances. Né le 8 décembre 1701, mort le 14 mars 1767.

La bibliothèque du seigneur de Beauséjour était nombreuse et renfermait des livres rares et des manuscrits précieux. Tout ne fut pas vendu

au moment de sa mort. La famille commença par se partager les parties les plus importantes et céda le reste au libraire Prault, qui en dressa le catalogue suivant :

Catalogue des livres restants de la bibliothèque de feu messire Jacques-Bernard Chauvelin, ancien maître des requêtes, conseiller d'État et intendant des finances. *Paris, Prault,* 1767, in-8° de 72 pages, renfermant 550 articles.

Marque prise sur : Parallèle de la conduite du roi avec celle du roi d'Angleterre. — *Paris,* 1758, in-8°, volume inscrit sous le numéro 175 *bis* dans le catalogue *Lambilly,* 1866. Ce catalogue attribue à Louis Chauvelin ce qui appartient à Jacques-Bernard. Le premier était mort en 1754, et sa bibliothèque, vendue la même année, ne pouvait avoir des livres au millésime de 1758.

Fig. 116. — Chauvelin *(Louis-Philippe),* conseiller d'honneur au parlement de Paris, chanoine honoraire de Notre-Dame de la même ville, abbé de l'abbaye royale de Moutier-Ramey (diocèse de Troyes), frère du précédent, né le 18 avril 1714, mort à Paris le 14 janvier 1770.

L'abbé Chauvelin est aussi connu par son amour des livres que par sa haine contre les fils de Loyola. Éloquent, patriote et courageux, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la ruine du colosse. « L'abbé Chauvelin, écrit Voltaire, dénonça le premier l'institut comme ennemi de l'État, et rendit par là un service éternel à sa patrie. » Ses *Comptes rendus* produisirent un tel effet sur l'opinion publique en France que les jésuites furent chassés du royaume. Carmontel, l'amateur artiste qui fit les portraits de toutes les célébrités de son temps, a représenté l'abbé Chauvelin tenant en main les *Constitutions,* avec cette légende : *Non sibi sed patriæ natus.* Le duc de Luynes, partisan de la secte obscurantiste, dans ses *Mémoires,* dit : « Ce petit abbé Chauvelin ose résister au clergé ! » Il ajoute : « Son acharnement et ses discours sont très connus ; il semblerait qu'il mériterait quelque punition. » Aussi, le 8 mai 1753, l'auteur des *Comptes rendus* fut-il enfermé au Mont-Saint-Michel, puis, à cause de sa santé, transféré au château de Caen. Revenu dans son diocèse après l'expulsion des disciples d'Escobar, il mourut léguant une partie de ses livres à l'église de Notre-Dame, où il fut inhumé.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. l'abbé Chauvelin, conseiller au parlement. — *Paris, Prault fils aîné,* 1770, in-8° de 88 pages contenant 1,348 articles.

Fig. 117. — Chauvelin *(Claude-François,* marquis de), frère des deux précédents. Le marquis de Chauvelin était destiné à la magistrature, que sa famille avait honorée. La vocation lui faisant défaut, il quitta « Thémis pour Bellone ». En 1734, on le voit capitaine d'un régiment du



Photogravure Dujardin.

RELIURE DU XVIe SIÈCLE, EN MOSAÏQUE

(No 546. Plutarque, 1543. Bibl. A. Firmin-Didot.)

roi ; il passe bientôt colonel d'un régiment d'infanterie de Quercy, assiste en cette qualité au siège de Coni, et prend part à la bataille que l'infant don Philippe et le prince de Conti livrèrent au roi de Sardaigne. Plus tard, sous ses ordres, les remparts de Mons sont emportés, ce qui lui valut le grade de maréchal de camp. Ces succès le désignèrent au duc de Choiseul pour agir en Corse contre Paoli. Mais il ne répondit pas à l'attente du ministre : battu, malgré sa vaillance, le marquis revint à Paris. On l'employa plus heureusement comme ambassadeur : son esprit fin et pénétrant, ses manières délicates et avenantes le rendaient plus apte aux négociations diplomatiques qu'à la conduite des armées. Du reste, il l'avouait lui-même ingénument, il n'était pas né général.

Dans sa retraite à Paris, il se forma une riche collection de livres, de tableaux, d'estampes et autres objets d'art et de curiosité. Sa maison devint le rendez-vous des artistes, des gens de lettres et des savants, dont quelques-uns étaient soutenus par lui avec cette générosité propre aux hommes du XVIIIe siècle. Dans une de ces réunions où l'austère philosophie ne dédaignait pas de sourire, sept femmes des plus marquantes et des plus charmantes se trouvèrent ensemble. Comme on le savait poète, ces dames lui demandèrent d'improviser en vers sur ce sujet. Sans trop se faire prier, il répondit : « Si vous étiez trois, je vous comparerais aux Grâces ; si vous étiez neuf, je vous comparerais aux Muses ; mais, hélas ! vous êtes sept, je ne puis donc que vous comparer aux sept péchés capitaux ; voyez si cela vous convient : j'attends vos ordres. »

Le cas devenait piquant. Excitées par cette curiosité naturelle aux filles d'Ève, elles se soumirent à la comparaison ; seulement on décida que ces péchés seraient tirés au sort. Ceci fait, Chauvelin adressa à chacune d'elles un quatrain conforme au péché qui lui était échu :

La *Luxure,* à Mme de Mirepoix :

> Dût-il vous en coûter quelque peu d'innocence,
> Un si joli péché doit-il vous alarmer ?
> Vous savez trop le faire aimer,
> Pour ne pas lui devoir de la reconnaissance.

La *Gourmandise,* à Mme de Chauvelin :

> En songeant à votre péché,
> Et vous voyant les traits d'un ange,
> En vérité, je suis fâché
> De n'être pas quelque chose qu'on mange.

L'*Avarice,* à Mme de Surgères :

> Quoique votre péché paraisse un peu bizarre,
> Si vous vouliez il deviendrait le mien :
> Iris, si vous étiez mon bien,
> Je sens que je serais avare.

La *Colère*, à M[me] de Courteilles :

Sans vous défendre la colère,
Je vous obligerai, Chloris, d'y renoncer,
Il ne vous sera plus permis de l'exercer
Que contre ceux à qui vous n'avez pas su plaire.

L'*Orgueil*, à M[me] de Maulevrier :

L'orgueil vous doit un changement bien doux,
Jadis il passait pour un vice;
Depuis qu'il a le bonheur d'être à vous,
On le prendrait pour la justice.

La *Paresse*, à M[lle] de Cicé :

A la paresse vous pouvez vous livrer;
Iris, lorsqu'on est sûr de plaire,
On fait bien de se reposer;
Il ne reste plus rien à faire.

L'*Envie*, à M[me] d'Agénois :

Peut-être je suis indulgent;
Mais à votre péché, Thémire, je fais grâce :
Ne faut-il pas que je vous passe
Ce que j'éprouve en vous voyant.

En passant, disons que Lambert prit ce dernier vers pour le titre et le refrain de sa romance que popularisa la rêveuse musique de Romagnési. Cet innocent plagiat aurait doucement remué le cœur de notre regretté confrère Édouard Fournier.

Au sujet de l'impromptu, Voltaire adressa à M[me] la marquise de Chauvelin le couplet suivant :

« Les sept péchés que mortels on appelle
Furent chantés par Monsieur votre époux;
Pour l'un des sept nous partageons son zèle,
Et pour vous plaire on les commettrait tous.
C'est grand'pitié que vos vertus défendent
Le plus chéri, le plus digne de vous,
Lorsque vos yeux malgré vous le demandent. »

Le 24 novembre 1773, Louis XV invita le marquis à souper chez la Du Barry. Quoique déjà indisposé, il commença un whist avec le roi, se mit à table, mangea deux pommes cuites seulement et revint au jeu. La partie finie, il s'adossa à la chaise de M[me] de Mirepoix qui jouait à une autre table. Le roi, le voyant pâlir, lui demanda s'il ne serait pas incommodé, et à l'instant Chauvelin tomba raide mort : il était âgé de cinquante-sept ans.

Nous venons de le montrer, Chauvelin avait de l'esprit et du meilleur. Il aimait les lettres, les arts et surtout les livres. Sa bibliothèque contenait un grand nombre de productions singulières et rares, et des reliures de Clovis Ève, de Le Gascon, de Duseuil, de Pasdeloup et autres. Tout fut vendu à sa mort avec une telle précipitation que l'on ne prit pas même le soin de faire un catalogue. C'est au point que l'on connaît à peine aujourd'hui deux ou trois spécimens de sa collection. Si la chronique est vraie, elle aurait été acquise par un riche amateur étranger; ce que nous ne serions pas éloigné de croire, vu la rareté des exemplaires à sa marque.

Son désintéressement et son amabilité le rendaient cher à tous ceux qui le fréquentaient. Léonard, poète non sans talent, sema quelques fleurs sur la tombe de celui dont il avait été si longtemps le commensal.

Ajoutons, pour finir de peindre l'homme, qu'il ne cessa pas de voir, à Chanteloup, le duc de Choiseul, son protecteur, pendant tout le temps de sa disgrâce. Pour un simple particulier ce témoignage d'amitié paraîtrait tout simple; mais pour un courtisan ne serait-ce pas un trait de courage ?

Le marquis de Chauvelin avait épousé Agnès-Thérèse Mazade d'Argeville, fille d'Henri-Guillaume d'Argeville, conseiller au parlement de Paris, et de Catherine de Blair, dont un fils unique, mort en 1832.

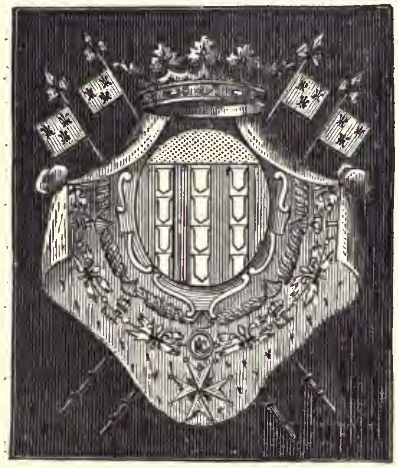
Fig. 118. — Chevalier *(Étienne)*, l'un des plus puissants promoteurs de ce mouvement dans les lettres, les arts et la philosophie que l'on nomme *Renaissance*, naquit à Melun. L'on n'est pas certain de la date de sa naissance. La biographie Didot, la seule qui cite Étienne Chevalier, le fait naître en 1410, mais sans preuve. Tout ce que l'on peut dire à cet égard, c'est que, d'après les charges qu'il a occupées et le moment de sa mort, il dut voir le jour au commencement du xv[e] siècle.

Il était fils de Jean Chevalier, secrétaire de Charles VII en 1423, et passa pour ainsi dire sa prime jeunesse en compagnie du Dauphin, dont il devait être plus tard le conseiller intime. Une intelligence hors ligne, jointe à une probité rare, l'éleva rapidement aux plus importantes fonctions. Il devint successivement maître des comptes, secrétaire des commandements du roi, trésorier de France et deux fois ambassadeur d'Angleterre et d'Italie. « C'était, dit Sauval, un fort galant homme, qu'Agnès Sorel, la plus belle fille de son temps, honora d'une amitié toute particulière, jusqu'à le choisir pour l'un des exécuteurs de son testament. » Charles VII l'investit de la même confiance à son égard ; et, malgré sa haine pour la favorite, Louis XI lui confirma les dernières volontés de son père. En outre, quand par suite d'intrigues il tomba en disgrâce le sombre et soupçonneux monarque le réintégra dans tous ses emplois.

A part Jacques Cœur, son émule et son ami, Étienne Chevalier

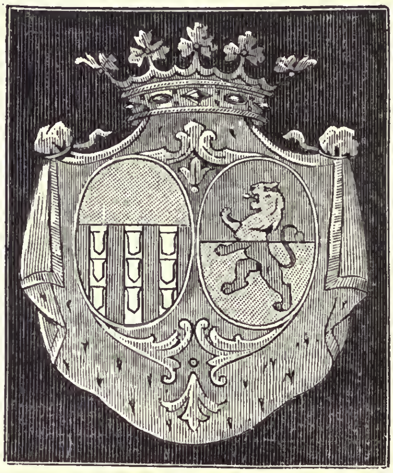
nous paraît la plus haute individualité du royaume de cette époque. Ses richesses immenses et ses grandes qualités d'administrateur lui assu-

Fig. 112. — CHASTILLON.



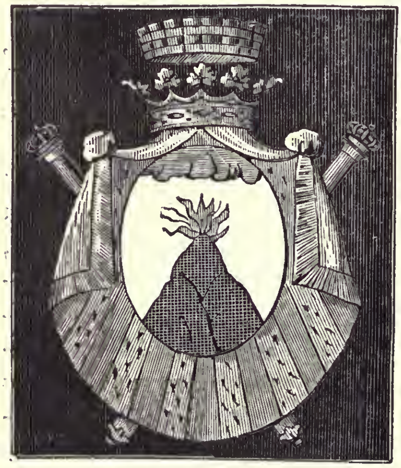
De gueules, à trois pals de vair, au chef d'or.

Fig. 113. — CHASTILLON LA VALLIÈRE.



De gueules à trois pals de vair, au chef d'or, qui est de CHASTILLON*; accolé de* LA VALLIÈRE, *qui est coupé d'or et de gueules, au léopard lionné, coupé de sable et d'argent brochant sur le tout.*

Fig. 114. — CHAUMONT DE LA GALAISIÈRE.



D'argent au mont de sable fumant de gueules, au chef nuagé du premier.

Fig. 115. — CHAUVELIN.

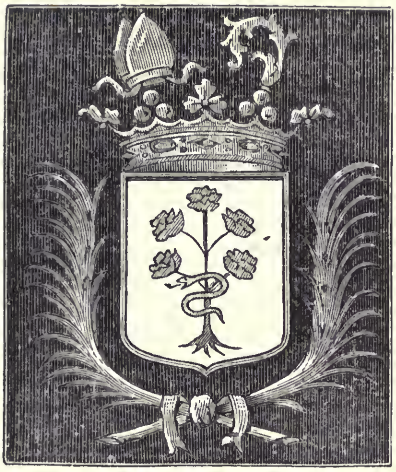


D'argent au chou sauvage, pommé et arraché de sinople, entouré par le fût d'un serpent d'or, la tête en haut.

raient une influence que peu de ministres ont eue. Et puis l'homme d'État était doublé d'un amateur enthousiaste de toutes les magnificences intel-

lectuelles, chose remarquable pour un temps où l'on sortait à peine de la nuit du moyen âge.

Fig. 116. — Chauvelin.



Comme le précédent.

Fig. 117. — Chauvelin.



Comme le précédent.

Fig. 118. — Chevalier.



De gueules à une licorne d'argent couchée, la tête contournée; au chef cousu d'azur chargé de trois annelets d'or. L'écu entouré de cette devise : Exaltabitur sicut unicornis cornu meum.

Fig. 119. — Chevalier.



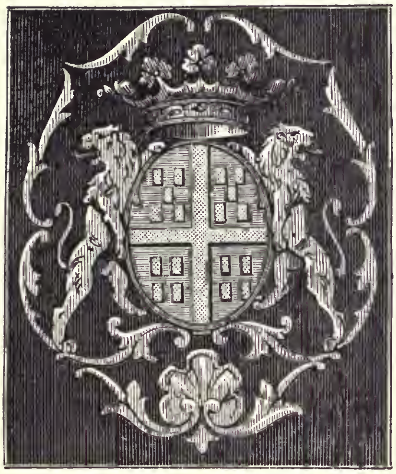
Écartelé; au 1 et 4, d'azur à un lac d'amour d'or, liant de chaque côté un grand E gothique de même; au 2 et 3, d'argent au lion de sable. Sur le tout, de gueules à la licorne rampante d'argent.

Doué d'un goût exquis, il recherchait avec ardeur par lui-même ou par ses agents les monuments de l'art de toute nature, moins peut-

être dans le but d'une stérile satisfaction personnelle que pour ramener les esprits vers les sources fécondes de l'antiquité.

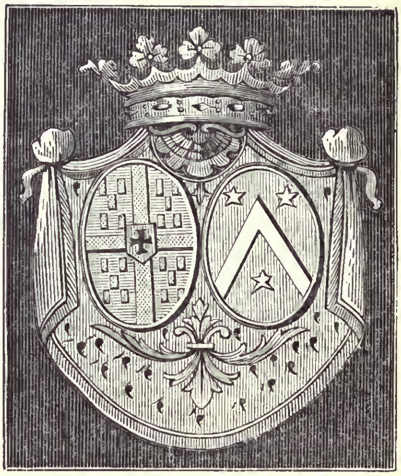
Rue de la Verrerie, entre les rues du Renard et Barre-du-Bec, à Paris, Étienne Chevalier s'était fait construire un splendide hôtel, où il reçut à souper Louis XI, le dimanche 4 août 1465. C'est dans cette résidence que le confident de « la dame de Beauté », comme on appelait alors

Fig. 120. — Choiseul-Beaupré.



D'azur à la croix d'or cantonnée de 18 billettes de même, 5 en chaque canton du chef posées en sautoir et 4 en chaque canton de la pointe posées 2, 2.

Fig. 121. — Choiseul-Stainville.



D'azur à la croix d'or cantonnée de 20 billettes de même, dont cinq en chaque canton posées en sautoir, qui est de Choiseul; *sur le tout, d'or à la croix ancrée de gueules, qui est de* Stainville. *Accolé de Crozat, qui est de gueules au chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même.*

Agnès, qu'il avait rassemblé tous les trésors artistiques, tels que manuscrits, tableaux, statues, bronzes, bijoux et tissus recueillis tant en France qu'à l'étranger, et surtout en Italie.

A notre sens, Chevalier dut vivre entouré de tous les talents, de toutes les capacités qui pouvaient relever, ennoblir son pays. De cet entourage il nous semble voir se détacher avec tout l'éclat du génie Jean Fouquet, l'un de nos plus grands peintres qui sans lui serait peut-être aujourd'hui oublié. C'est à Jean Fouquet que Chevalier commanda le célèbre livre d'heures connu sous le titre de : *Heures de Chevalier*, et pour lequel l'artiste déploya toutes les ressources de son magique pinceau.

Cette merveille de calligraphie et d'enluminure eut des destinées que nous devons rapporter. Plus que toute autre elle légitime l'adage de Térence le Maure : *habent sua fata libelli.* Après trois siècles environ, le livre d'heures de Chevalier était encore chez nous. Mais en descendant

de génération en génération, en passant de mains en mains, il laissait à chaque mutation quelque peu de sa splendeur. En 1700, on le trouve déjà mutilé. Maintenant ce n'est plus un livre : les feuillets en ont été arrachés par les différents possesseurs, on dirait à l'envi les uns des autres, et sont dispersés à tous les vents ; quelques-uns ont été recueillis avec un soin pieux par des amateurs éclairés. C'est ainsi que M. Louis Brentano de Francfort-sur-le-Mein en a ramassé quarante, desquels il a dressé un intéressant catalogue. Un quarante et unième feuillet se trouvait possédé par le poète anglais Rogers, mort à Londres en 1855 et dont le cabinet fut vendu. Enfin un quarante-deuxième, le seul actuellement en France, fait partie de la belle collection de M. Feuillet de Conches.

Cette production, que l'on pourrait considérer comme l'un des traits d'union entre le moyen âge et la renaissance, n'est pas la seule que Jean Fouquet ait illustrée pour Michel Chevalier, et d'après ses ordres et ses idées. Il fit, entre autres, les dessins d'une œuvre de Boccace intitulée : *Des cas des nobles malheureux, hommes et femmes*, manuscrit sur peau de vélin, conservé à la bibliothèque publique de Munich.

C'est à feu Vallet de Viriville que revient le mérite de l'avoir le premier découvert, signalé et décrit, et d'en avoir déterminé la noble provenance, ce que les bibliothécaires de Munich ignorèrent jusqu'alors.

La traduction en avait été faite par un nommé Laurent, clerc du diocèse de Troyes pour le prince Jean, duc de Berry, fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes en 1340, mort en 1516. Elle fut achevée le « lundi xv[e] jour d'auril, l'an de grâce mil cccc et neuf après Pasques... »

Plus tard, Étienne Chevalier fit calligraphier et historier ce texte pour son compte personnel, comme il appert de cette rubrique mise à la fin de l'œuvre : « L'an mil quatre cens cinquante et huict et le vingtquatriesme jour de novembre, régnant Charles VII[e]... roy de France, l'an de son règne le xxxvi[e], fut accompli de copier et transcrire le présent liure de Boccace, au lieu d'Haubervilliers-lez-Sainct-Denis en France, pour et au prouffit de honnourable homme et saige maistre Estienne Chevalier, conseiller du roy Charles VII... par moy, Pierre Faure, prebstre... curé dudict lieu. »

L'ensemble de ce miraculeux travail se compose de trois cent cinquante feuillets d'une écriture qu'aurait signée Jarry, accompagnés de quatre-vingt onze sujets de différentes grandeurs, peints soit par Jean Fouquet, soit par ses élèves, et ornés de lettrines, têtes de page, fleurons, rinceaux et autres ornements de la plus rare élégance.

Toujours sous les inspirations de son Mécène, Fouquet peignit encore à l'huile un superbe diptyque que Chevalier donna à l'église de sa ville natale. Ce diptyque resta là, dit-on, jusqu'à la Révolution. L'un des volets figure aujourd'hui parmi les richesses artistiques de M. Louis

Brentano, tout à l'heure cité. Quant à l'autre volet, on ignore ce qu'il est devenu.

Le 3 septembre 1474, Étienne Chevalier descendit dans la tombe où sa femme, Catherine Budé, fille de Dreux-Budé, savant bibliophile mentionné en son lieu, l'avait précédé vingt-deux ans auparavant. Tous deux furent inhumés en l'église de Melun. « Tout ce qui est d'honneur et de respect, dit Rouillard dans son *Histoire de Melun,* me semond à donner vn particulier éloge à l'heureuse mémoire de feu messire Estienne Cheualier, viuant conseiller et maistre des comptes soubs le roy Charles septiesme, et thrésorier général de France pour ce qu'il ha esté le grand bien-faicteur de cette église; luy ha baillé l'image d'argent doré de Nostre-Dame, plusieurs ioiaux, de belles chappes de soie, beaucoup d'aultres ornements, et auroit faict faire les orgues... Il est enterré avec sa femme derrière le maistre autel sous une lame d'ærein. Le martyrologe porte qu'il mourut le 4 des nones de septembre 1474. »

Tous les manuscrits faits pour Étienne Chevalier portaient sur les plats ou dans l'intérieur, ou dans le courant du travail, ses armes peintes bien certainement de la main de Fouquet, tant elles sont finement exécutées. Elles représentent *une licorne d'argent couchée, la tête contournée, sur champ de gueules, au chef cousu d'azur, chargé de trois annelets d'or;* l'écu entouré de cette devise tirée du 91[e] psaume, v. 11, de l'Écriture : *Exaltabitur sicut unicornis cornu meum.* C'est-à-dire : *Et ma force croîtra comme la corne du rhinocéros.*

Selon M. Eugène Grésy, Étienne Chevalier semble nous fournir l'interprétation de ses sentiments dans le chef héraldique de son écusson, qu'il adopta personnellement. « Ces trois annelets, pense-t-il, ne sont-ils pas le symbole de sa triple fidélité à son roi comme sujet, à Agnès Sorel comme ami, à Catherine Budé comme époux? »

Nous ajouterons, nous, que sa devise, ambitieuse peut-être pour tout autre que pour le célèbre financier, pourrait bien faire allusion à la lutte qu'il soutint contre ses envieux et dont il triompha par sa droiture, son intelligence et sa fermeté.

Fig. 119. — Chevalier *(Nicolas)*, jurisconsulte, financier, poète, orateur et soldat, arrière-petit-fils du précédent, baron de Grissé et châtelain de Senesche en Poitou, fils aîné de Jean Chevalier et de Charlotte Teste. Né en 1562, sous le règne de Charles IX, mort le 28 février 1630. Il avait épousé, le 20 janvier 1595, Madeleine de Crèvecœur, veuve de Benoît Milon, sieur de Wideville, président de la Chambre des comptes de Paris et surintendant des finances pendant la Ligue. Elle mourut le 23 décembre 1629, deux mois avant son mari.

Nicolas Chevalier, oublié par les biographes, fut d'abord page de la chambre de Henri IV, puis commandant d'une compagnie de chevau-

légers, ensuite colonel de la ville de Paris jusqu'à sa mort. Son neveu par alliance, René de Longueil, marquis des Maisons, président à mortier au parlement de Paris, lui succéda dans cette charge. Au mois d'août 1597, il est reçu conseiller au parlement, en survivance de son père, passe maître des requêtes en 1602, obtient après l'intendance de justice, police et finances de Champagne et devient deux fois ambassadeur en Angleterre et en Italie, comme son aïeul, dont il portait dignement le nom. De maître des requêtes, il arrive premier président en la quatrième chambre des enquêtes, et premier président de la cour des aides à la suite; est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, distinction qui ne s'accordait alors qu'au vrai mérite; enfin, créé intendant des finances du royaume, il meurt au moment où Louis XIII allait l'appeler à la fonction de garde des sceaux.

Son savoir, ses talents et son caractère lui acquirent l'estime et le respect de tous durant le cours de sa longue évolution administrative. Ainsi qu'Étienne, Nicolas, par ses goûts artistiques et littéraires, imprime à son milieu une impulsion sérieuse vers le beau. Il avait été protecteur et conservateur des cordeliers de France et du grand couvent de Paris, suivant lettres patentes latines de cette maison du 7 juillet 1610, et, selon Denys Godefroy, qui nous fournit tous ces détails, il était maître et administrateur du grand Hôtel-Dieu de Paris, auquel il légua par testament « tous ses meubles, estimez plus de cent mille liures », environ cinq cent mille francs de notre monnaie actuelle. Le même historien ajoute :

« Il entretint durant sa vie quatre ieunes hommes es quatre couuents des mendiants. Il estoit sçauant, laborieux, aimant la lecture des bons liures, ayant à ce subiect recueilly vne très ample bibliothèque composée d'vne recherche en toutes sortes de sciences, de laquelle il a fait don par son mesme testament audit sieur de Longueil, son neveu, *auec prière de la vouloir conseruer et augmenter en faueur des gens doctes;* il a fait des collections de sa main contenant une vingtaine de volumes, le tout par ordre alphabétique; n'y ayant eu guères de bons liures qu'il n'eust leu, et dont il n'eust faict des extraicts disposez par lieux communs. Il orna, de plus, ladite bibliothèque de figures, d'antiques tableaux de prix, manuscrits rares, le tout d'une grande valeur. Il fut un des poètes des plus excellens de son temps, et en latin et en françois; a laissé plus de dix mille vers par luy composez et transcrits de sa main, estant très grand orateur et beaucoup éloquent èsdites deux langues. »

Nicolas Chevalier possédait le manuscrit enluminé par Fouquet pour Étienne Chevalier : *Des Cas des nobles malheureux, hommes et femmes,* de Boccace, dont nous avons parlé plus haut. Ses héritiers, ou plutôt les héritiers de son neveu, le président de Longueil, peu scrupu-

leux ou peu lettrés, laissèrent, pour quelques sous, passer à l'étranger ce chef-d'œuvre, ainsi que d'autres du même genre :

> Mais le moindre ducaton
> Faisait bien mieux leur affaire.

D'après les contemporains, la collection de Nicolas Chevalier était magnifique. « J'asseure, dit le P. Jacob, que cette bibliothèque est l'vne des plus excellentes de Paris pour la relieure, qui est toute en veau, parsemée de fleurs de lys et dorée sur tranche. Il y a aussi quelques manuscrits bien rares couuerts de velours, et qui seroient bien vtiles pour le public, et particulièrement pour les anciennes familles de noblesse. »

Ce grand bibliophile frappait ses livres d'un écusson qu'il écartela, probablement en vue de rappeler les chefs de sa race, savoir : *Au* 1 *et* 4 *d'azur, au lac d'amour enroulant deux grands E gothiques d'or*, pour Étienne Chevalier, *au* 2 *et* 3 *d'argent, au lion de gueules,* pour Jeanne Picart, *fille de Martin Picart, seigneur de la Grange-Névelon, qui avait épousé Jacques Chevalier, fils unique d'Étienne; sur le tout de gueules, à la licorne rampante d'argent.* »

« Était-ce, dit encore M. Eugène Grésy, afin de réaliser en sa personne la devise ou prédiction héraldique de ses ancêtres, qu'il en modifiait ainsi le blason, substituant la licorne fièrement dressée à la licorne couchée ? »

Aux angles des mêmes livres se trouve le chiffre de Nicolas Chevalier, formé de la lettre C redoublée, initiale de son nom.

Cette marque figure sur *De scribenda universitatis rerum historia commentarius per Chrystophorum Mylæum;* Florentiæ, Laurentius Torrentinus, 1557, in-4°, inscrit sous le n° 817 du *Catalogue d'anciens livres et manuscrits de la bibliothèque de M*** (Motteley).* Paris, 1844, in-8°.

Ce volume a été acquis 5 fr. 50 par M. P.-E. Van der Meersch, ancien archiviste de la Flandre orientale, qui en a fait reproduire sur bois l'écusson, très exactement, disons-le, dans le *Messager des sciences de Gand,* année 1855, page 188. Mais, par une distraction singulière, il l'attribue à Charles IX!!

> Étrange, étrange, étrange!

s'écrierait Monselet.

La bibliothèque de l'Arsenal renferme plusieurs volumes à la marque de Nicolas Chevalier.

Fig. 120. — Choiseul-Beaupré *(Claude-Antoine-Cléradius),* né le 5 octobre 1733, mort vers 1793. Il était fils de Charles-Marie, marquis de Choiseul-Beaupré, et d'Anne-Marie de Bassompierre. Sa bibliothèque ne

paraît pas avoir été considérable; mais les livres qui la composaient se faisaient remarquer par leur bonne condition. Tous ne furent pas catalogués; un grand nombre se vendit par lots et sans choix. Il possédait encore un cabinet de curiosités non sans valeur. On y voyait cent gravures de bons maîtres, dont dix-huit marines d'après Vernet, quatre tableaux à l'huile et au pastel, et autres raretés artistiques.

Catalogue des principaux articles de la bibliothèque de feu le citoyen Choiseul-Beaupré... *Paris, Le Boucher, l'an II de la République.* In-8° de 44 pages, contenant 538 articles.

Fig. 121. — Choiseul-Stainville (*Louise-Honorine* Crozat du Chatel, duchesse de), fille de Louis-François Crozat, marquis du Châtel, commandeur et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roi, et de Marie-Thérèse Gouffier-Heilly. Née en 1735, elle épousa, à peine nubile, le 12 décembre 1750, Étienne-François de Choiseul de Stainville, le célèbre ministre de Louis XV, bibliophile forcené.

De même que son mari, la duchesse de Choiseul aimait avec passion les livres et protégeait les savants et les gens de lettres, et particulièrement l'abbé Barthélemy. On raconte qu'un jour, l'auteur d'*Anacharsis* étant absent de chez lui, la duchesse de Choiseul et la duchesse de Gramont ornèrent son cabinet de leurs propres mains avec tant d'élégance et de goût qu'elles en firent un vrai boudoir de fée. Tout le vrai Paris d'alors s'occupa de cet enchantement.

Le duc de Choiseul, par suite de ses prodigalités extraordinaires, laissa d'immenses dettes après sa mort, et, ce qu'il y a de curieux, son testament comprenait une foule de legs sans aucun moyen de les satisfaire.

Pour honorer la mémoire de son mari, refusant de faire valoir ses droits, comme on le lui conseillait, la noble épouse sacrifia généreusement près de deux millions de revenus, vendit tous ses meubles et ses diamants, et, seule avec deux femmes, deux laquais et quelques livres, n'ayant plus aucun but sur terre, le 12 juin 1785, elle se retira dans la plus humble communauté religieuse de Paris, le couvent des *Dames récollettes,* actuellement le *Salon de Mars,* rue du Bac.

En 1792, elle sortit de sa thébaïde pour arracher à une mort presque certaine son protégé, puis rentra dans la solitude, où elle s'éteignit vers 1802.

Catalogue des livres bien conditionnés de feue Mme de Choiseul. *Paris, De Bure,* an X (1802), in-8° de 14 pages, contenant cent vingt-six ouvrages, tous en français, sauf un missel, reliés soit en veau, soit en maroquin plein de diverses couleurs.

Joannis Guigard.

LE

MARIAGE DU COMTE DE CAGLIOSTRO

I

PARMI tous les auteurs qui, dans leurs écrits, se sont occupés, au cours de ce siècle, de la personnalité de Cagliostro, il n'y en a aucun qui n'ait pris comme point de départ de ses recherches le résumé du procès publié en 1791, à Rome, par la Chambre apostolique. Il suffira d'indiquer cette publication comme devant son origine à l'un des juges mêmes du procès, pour être édifié sur l'impartialité de l'auteur et le degré de confiance que ce document peut inspirer à ceux qui s'occupent de reconstituer la vie et les actions du célèbre aventurier.

Bien que quelques-uns de ces écrits fournissent une ample source d'informations, on doit regretter qu'ils se rattachent seulement à la dernière partie de la vie de Cagliostro, lorsque celui-ci était déjà célèbre et que des écrivains et publicistes de talent et tout le flot des journalistes, romanciers, philosophes et curieux, s'était emparé de sa personnalité. En revanche, un mystère impénétrable semble planer sur les premières années de celui que les Lyonnais ont surnommé « le Divin » et qui, dans la suite, devait causer tant d'épouvante à la Cour de Rome. De même les mémoires de Giacomo Casanova et le rapport[1] envoyé en 1786 de Palerme à la police de Paris, lorsque

1. Reproduit dans le livre de M. Campardon, intitulé : *Marie-Antoinette et le procès du collier.*

Cagliostro était enfermé à la Bastille pour l'affaire du collier, ne nous apprennent rien de nouveau.

Il est hors de discussion aujourd'hui que le comte de Cagliostro s'appelait de son vrai nom Joseph Balsamo; d'ailleurs le témoignage de Gœthe, qui en parle dans ses *Lettres sur l'Italie,* suffirait à lever les derniers doutes sur ce point, désormais acquis.

Gagliostro n'a jamais écrit d'autobiographie.

Nous ne possédons de lui que les différents *Mémoires contre le procureur général,* qui portent sa signature, s'ils ne sont pas entièrement de sa main; il y déroule un tableau fantastique de sa jeunesse et de ses voyages. En outre, il existe de lui deux lettres dont l'une est adressée au peuple français et l'autre au peuple anglais.

La protestation qui parut, lorsque l'Inquisition l'eut enfermé à San-Leo, a été vivement révoquée en doute comme n'émanant pas de lui. Sont également sujets à caution, les différents écrits qui ont été attribués à Cagliostro et qui contiennent la relation de ses prétendus voyages en Asie et en Afrique, ainsi que quelques lettres plus ou moins énigmatiques.

Cependant, tout semble prouver qu'il a réellement eu l'intention d'écrire et de faire publier son autobiographie, mais le temps lui fit défaut.

Il semble que, pendant les dernières années de sa vie, dans la solitude de la prison, il dut réunir les matériaux destinés à la rédaction des premiers chapitres de ses mémoires. Tout cela repose sur des données très vagues, car en admettant même l'existence de ces papiers, il n'est pas douteux qu'ils n'aient été enfouis dans les impénétrables « Archives secrètes du Vatican », où doivent se trouver en outre divers autres papiers ayant appartenu à Cagliostro.

Non seulement la connaissance de ces documents jetterait une grande clarté sur la vie publique et privée du célèbre charlatan, mais on y trouverait des indications précieuses pouvant servir à l'histoire du mouvement maçonnique en Europe pendant le XVIIIe siècle, mouvement auquel Cagliostro prit part comme un de ses principaux et plus ardents défenseurs.

Quant à la tentative malheureuse de M. de Courchamps, qui a essayé de présenter comme authentiques, aux lecteurs de *la Presse,* des mémoires apocryphes de Cagliostro, elle eut le double tort de devoir être considérée en fin de compte comme un plagiat; d'ailleurs elle est trop connue et l'on s'en est trop occupé pour que j'aie besoin de m'y arrêter.

II

Il ne nous reste donc que le résumé du procès, comme unique pièce sérieuse à laquelle on puisse recourir, pour reconstituer la vie de ce personnage extraordinaire qui, pendant tant d'années, sut intéresser l'Europe à ses faits et gestes; il ne lui a manqué qu'un peu plus de prudence pour que sa carrière fût couronnée du même succès que celle du comte de Saint-Germain, favori de la marquise de Pompadour et digne prédécesseur de Cagliostro.

Malheureusement le résumé ne donne aucune date; par conséquent, on en est réduit à procéder par hypothèse.

Une des dates qu'il convient d'établir avec exactitude est celle du mariage de Cagliostro avec *Lorenza Feliciani,* la belle Romaine qui, pendant son séjour à Pétersbourg, inspira même de la jalousie à l'impératrice Catherine.

Nulle part on n'indique cette date; tout ce qui semblait résulter du résumé et des mémoires de Casanova, c'était que le mariage avait eu lieu avant l'année 1770, mais on en ignorait la date exacte. C'est ce point que je résolus d'élucider lorsque, ayant commencé une étude complète sur Cagliostro, je me vis arrêté au début par cet obstacle.

A Rome, j'avais appris que le mariage avait été célébré dans l'église de *San Salvatore in Campo,* vieux monument qui a disparu aujourd'hui et dont les registres avaient été transférés à l'église de *Sainte-Marie in Monticelli;* c'est donc là qu'il me fallait commencer mes recherches.

Effectivement je réussis à trouver, à la date de 1768, la note que je reproduis plus loin, bien que je l'aie déjà publiée antérieurement dans la *Rassegna Settimanale.* C'est un document aussi concis qu'important :

« *Anno Domini 1768. — Le 20 avril.*

« Après publication des trois bans d'usage et n'ayant rencontré aucun empêchement canonique; avec l'autorisation des deux illustres et honorables vicaires et après le vu de l'acte y relatif dressé par un notaire public à la date du 19 de ce mois, moi, soussigné déclare avoir interrogé le sieur Joseph Balsamo, fils de Pierre de Palerme, décédé, et la demoiselle Lorence Feliciani, fille de Joseph, tous les deux de cette paroisse, publiquement et avec leur consentement verbal, selon l'usage et les avoir unis par le mariage dans cette église paroissiale, selon les préceptes du Concile de Trente et le rite de la sainte Église romaine, en présence des témoins à moi connus, le révérend diacre don Joseph Are, desservant, et Joseph Cazzola, fils de Placide de Palerme décédé, et déclare avoir béni ensuite leur union en célébrant la sainte messe.

« Ange et Baptiste, V. P. »

En suivant les indications de ce document, on devait retrouver le contrat de mariage, dressé par le nommé Gaudenzi, notaire de la Curie vescovile, un des prédécesseurs du notaire actuel Ciccolini. Mes recherches ne furent pas infructueuses, car en examinant cette importante collection d'actes, qui embrasse une période de plus de deux siècles, j'eus la bonne fortune de découvrir le contrat lui-même, dont je reproduis pour la première fois le texte intégral ci-contre :

« *Le 21 avril 1768.*
Inde — 2a.

« Par la grâce de Dieu tout-puissant, le sieur Joseph Balsamo, fils de Pierre de Palerme, d'une part, et la demoiselle Laurence Feliciani, fille de Juan [1], native de Rome, d'autre part, étant convenus de s'unir par le mariage, par-devant

1. Il doit y avoir erreur. Le père de la Feliciani s'appelait Joseph, ainsi qu'il est dit plus haut.

l'Église ; s'étant entendus en outre sur la dot, et les conventions, promesse ou obligations y relatives, ainsi qu'il est dit ci-après, et désirant cependant qu'il en soit dressé acte public ainsi qu'il avait été arrêté préalablement entre eux pour que cela soit acquis et vrai à tout jamais :

« Il résulte :

« Que le susdit sieur Joseph Balsamo, présent devant moi, notaire, et connu de moi, librement ou par tout autre mode adopté, s'engage à prendre pour épouse légitime la susnommée Laurence Feliciani, également présente, avec laquelle il s'oblige à contracter le saint mariage, suivant le rite de la sainte Église romaine et par la célébration des cérémonies en usage, prescrites par le Concile de Trente et d'exécuter tous les devoirs qui y sont mentionnés. D'autre part, la demoiselle Laurence Feliciani, précitée, également connue personnellement de moi, librement ou par tout autre mode adopté, en présence et avec le consentement du susdit sieur Juan, son père, promet et s'engage à prendre pour époux légitime ledit sieur Joseph Balsamo et à contracter avec celui-ci le saint mariage, après célébration des cérémonies et solennités d'usage et à en exécuter les divers devoirs.

« Comme dot de la susdite demoiselle Laurence Feliciani, le sieur Joseph, son père, lui constitue et assigne au sieur Joseph Balsamo, la somme de cent cinquante écus, valeur romaine, consistant tant en habillements, bijoux, linge et argent, qu'en autres objets, estimés à l'amiable par les parties engagées; laquelle dot, le sieur Joseph Balsamo déclare par serment avoir reçue avant la stipulation du présent acte et en avoir été entièrement satisfait tant en ce qui regarde la quantité et qualité que la valeur qu'elle représente. En conséquence, il en donne quittance finale en due forme à la susdite demoiselle Laurence Feliciani, sa future épouse par le présent contrat.

« Laquelle dot, consistant en la somme précitée, ayant été assignée au susdit sieur Joseph Balsamo qui l'a reçue, le même Joseph Balsamo, pour l'amour qu'il porte et portera toujours à la susdite demoiselle Laurence Feliciani, sa future épouse, et voulant que la dot tout entière consiste en la somme de trois cents écus, a ajouté à la dot susdite une somme également de cent cinquante écus, qu'il a pris sur ses propres deniers.

« Laquelle augmentation de cent cinquante écus, ledit sieur Balsamo assigne à ladite demoiselle Laurence Feliciani, sur tous ses biens présents et à venir, de manière qu'elle en ait la jouissance plénière et libre, même après la mort dudit sieur Joseph Balsamo.

« Laquelle dot a été constituée ainsi qu'il est dit plus haut, assignée et respectivement reçue, conjointement avec l'augmentation précitée, pour laquelle ledit sieur Joseph Balsamo a donné hypothèque sur la totalité de ses biens et sur chacun d'eux en particulier, tant en meubles qu'en immeubles, en quelque lieu qu'ils se trouvent, qui sont actuellement en sa possession ou qu'il espère encore acquérir. Il s'engage en outre à conserver et non dépenser la dot avec l'augmentation précitée, ni la détériorer et, en cas de restitution, soit pendant le mariage, soit par annulation du mariage (ce qu'à Dieu ne plaise) la lui restituer en entier conjointement au quart dotal représentant les intérêts accumulés à partir de ce jour, conformément à l'usage de l'État romain.

« Et, en cas de restitution de la dot précitée, puissent la demoiselle Laura

Feliciani, sa future épouse et ses héritiers (aussi bien que le sieur Joseph Balsamo leur concède toute faculté et autorisation de s'associer), de leur propre autorité et sans arrêt ou mandat préalable du juge et sans que cet acte entraîne l'imputation de détournement ou l'annulation, prendre possession entière et plénière de la dot précitée et par le fait rentrer dans le montant de la dot.

« Ce que faisant, le sieur Balsamo les constitue par serment propriétaires indiscutables de la somme précitée, avec toutes les facultés nécessaires, après déposition par-devant le juge en cas de contestation et généralement fait promesse de se porter garant desdits héritiers pour les délivrer de toute poursuite.

« Et comme preuve qu'elles acceptent tout ce qui a été dit plus haut, les parties contractantes se portent garantes, elles et leurs héritiers avec leurs biens et crédits, selon les prescriptions de la révérende Chambre apostolique, avec toutes les dispositions en usage, et déclarent en accepter toutes les conséquences sur une seule et unique sommation. En foi de quoi, ils ont prêté serment sur les Écritures saintes, d'observer ce qui a été stipulé ci-dessus.

« Le présent acte a été dressé en due forme à Rome, dans la maison de la demoiselle Laurence sus-nommée, laquelle maison est sise dans l'impasse des Cryptes ; en présence du sieur don Joseph Cazzola, fils de feu Placide de Palerme, et du sieur don Gaspar Martelli, fils de feu Silverius, également de Palerme, agissant tous deux comme témoins. »

III

Comme de coutume, le mariage avait été précédé par quelques formalités indispensables, dont on devait retrouver trace dans les archives de la Curie de *San Giovanni Laterano*.

Bien que j'eusse réussi à retrouver un document y relatif, le résultat de mes recherches resta incomplet, les documents les plus importants, soit les certificats de naissance de Cagliostro et de la Feliciani, dont l'âge exact à cette époque ne nous est pas connu, nous faisant défaut.

Malgré le désordre vraiment effroyable dans lequel se trouvaient les archives, tous les actes relatifs à l'année 1768 s'y trouvaient, excepté ceux qui se rapportent à Cagliostro, lesquels restèrent introuvables. Il est évident que le Saint Office les a fait réclamer en 1790, pour les joindre au dossier du procès et les a gardés depuis.

Voici cependant ce que j'ai découvert : les interrogatoires des personnes qui avaient été citées pour témoigner que ni Laurence Feliciani ni Joseph Balsamo n'avaient contracté aucun mariage antérieur, ces interrogatoires sont excessivement courts et présentent peu d'intérêt. Cependant celui des témoins de Balsamo mérite d'être pris en considération.

Ces témoins, les sieurs Cazzola et Raffaëlli, étaient tous deux de Palerme. Tous les deux ont déclaré avoir connu Balsamo, dès son plus jeune âge, étant de la même ville et voisins. Tous deux se sont rendus à Rome en février 1768 pour témoigner « que le susnommé Balsamo n'avait jamais été marié dans sa

ville natale, qu'il était natif de Palerme *et avait habité cette ville depuis l'époque de sa naissance jusqu'à l'époque de son départ,* lequel eut lieu en novembre 1767 et qu'il avait habité dans la paroisse de Saint-Bartholomeo ».

Cette déclaration, datée du 6 avril 1768, est identique pour tous les deux et signée de chacun d'eux en due forme.

J'ignore si les paroles que j'ai soulignées frapperont le lecteur autant qu'elles m'ont frappé à la première lecture. Leur netteté détruit d'un seul coup tout ce que Cagliostro raconte sur la première partie de sa vie; son absence de Palerme, sa rencontre avec Althotas à Messine, ainsi que ses périgrinations à travers l'Asie et l'Afrique. En effet, si Balsamo n'a jamais quitté Palerme avant 1767, tout cela ne serait qu'une fable. Que faut-il croire?

Je ne crains pas d'affirmer que les deux témoins ont menti, probablement pour obliger leur ami et lui épargner des enquêtes ultérieures, qu'on n'aurait pas manqué de faire dans le cas contraire.

Je citerai trois preuves à l'appui de ce que j'avance : 1° le résumé du procès, document très sujet à caution; secondement, le mémoire de 1786 dont j'ai déjà parlé plus haut, et en troisième lieu la conversation de Gœthe avec la mère de Cagliostro, lorsque l'illustre poète se rendit chez elle, à Palerme. Je ne puis m'expliquer dans quel but la personne qui a rassemblé les pièces du procès, document véritablement très important, aurait inventé toutes ces choses et comment les mêmes faits auraient pu être connus d'un avocat sicilien, quatre années auparavant et qu'on en fait mention dans un rapport fait à Paris.

La famille de la Feliciani demeurait non loin du *Campo di Fiori*, dans la paroisse de *San Lorenzo in Damaso.* C'est en vain que j'ai cherché dans cette dernière église l'acte de naissance de Laure Feliciani. En revanche, j'y ai trouvé celui de Louis, frère de Laure (né en 1738), lequel après son mariage accompagna Cagliostro en Espagne, et celui d'une sœur de Laure, du nom de Anne, née en 1754.

J'ai tout lieu d'espérer qu'avec les documents recueillis par-ci, par-là, la vie de Cagliostro cessera d'être une énigme pour nous d'ici à quelque temps.

ETTORE MOLA.

Rome, 30 septembre 1881.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

ESTAMPES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME EN FRANCE

Puisque la « *Season* », comme on dit à Londres, des ventes aux enchères n'est point encore revenue, parlons à cette place, où d'habitude nous tenons archives de curiosités, d'une interprétation nouvelle des vingt-quatre estampes de Moreau le Jeune que l'éditeur L. Conquet a osé entreprendre et qu'il mènera à bonne fin, nous n'en doutons pas. C'est une audace en effet, presque une témérité, que d'avoir songé à confier à un graveur moderne l'œuvre capital de Moreau le Jeune, cette série de tableaux exquis où tout le XVIIIe siècle défile comme en un panorama, et pour l'exécution de laquelle tous les graveurs les plus célèbres du temps se sont employés : les Baquoy, les Martini, les Patas, les Delignon, les Helman, les Maleuvre, les Lingée, les Ingouf Junior, les Duclos et tant d'autres maîtres burinistes et aquafortistes, qui, tous, ont laissé des merveilles incomparables, d'une délicatesse de touche et d'un fini d'exécution adorable.

Les éditeurs de la première édition véritable et complète du *Monument du costume* ou *Tableaux de la vie* (texte de N.-E. Restif de la Bretonne, in-folio de 37 pages de texte et 26 estampes, *Neuwed,* 1789) mirent cet avis en tête de l'ouvrage : « La fin du XVIIIe siècle sera l'une des époques les plus remarquables de l'histoire. La révolution qui s'est faite dans les idées et dans les usages est digne d'exercer les pinceaux des Théophraste et des La Bruyère. C'est d'après ces modèles qu'est rédigé l'ouvrage dont nous faisons l'hommage au public. Il est orné de gravures qui présentent divers événements de la vie de société. Elles sont l'ouvrage des artistes les plus habiles de notre temps. »

Les réductions ne tardèrent pas à se produire ; les estampes de Moreau en in-folio semblaient trop encombrantes pour les bibliothèques ; en 1790, il parut à Londres une édition en 2 volumes in-12 à belles marges ; en 1791, autre édition in-18, en 2 volumes, à Neuwed, et contrefaçon à Paris, même date, sous ce titre assez aimable : *les Petites Parties et les Grands Costumes de la Cour de France,* ornés de gravures dessinées par Moreau le Jeune, 1793, édition in-8°,

et enfin en 1874 mauvaise réimpression de l'édition infolio chez l'éditeur Wilhem, avec texte de Restif, revu par Ch. Brunet et Anatole de Montaiglon. Les gravures sont froidement burinées et sans aucun relief artistique.

Voilà en quelques lignes la bibliographie sommaire du *Monument du costume.* M. L. Conquet, en venant bon dernier, a voulu faire graver à nouveau et interpréter par le burin les planches de l'édition petit in-8°. Il a répudié les procédés du jour comme n'ayant pas les finesses et le moelleux d'une exécution soignée par la main même d'un artiste, et il s'est adressé à un graveur consciencieux, M. Dubouchet, ancien prix de Rome ,qui a le double mérite de joindre à une grande conscience de son art, une patience digne des étonnants burinistes du XVIe siècle, un brio de faire qui n'exclut pas une correction châtiée et enfin une fidélité à l'esprit du dessin qui ne laisse rien à désirer.

Les différents états que nous avons vus sont des bijoux de gravure, d'une *blondeur* de coloris, d'une grâce de pointe, d'une aisance de facture qui émerveillent. Comme dans les peintures de Meissonier, le vieil amateur prendrait une loupe pour inventorier le travail de l'artiste et pousserait de petits cris d'admiration aux moindres détails très achevés qu'il ne manquerait pas de découvrir dans le serré des tailles et des contre-tailles, dans les lignes de l'architecture, les mosaïques des planchers, les amours des plafonds ou des dessus de porte, les ferrures forgées des escaliers, et surtout dans l'expression des mignonnes têtes des personnages.

Les titres : *La Déclaration de grossesse, J'en accepte l'heureux présage* et *les Petits Parrains* sont particulièrement réussis, *les Petits Parrains* surtout, ces ravissants personnages qu'on croirait faits pour être exécutés en faïence de Saxe et qui nous rappellent le quatrain qui leur servait de légende :

L'un pour l'autre formés dès leur plus tendre enfance,
Ils gardent les douceurs d'un penchant mutuel.
Bientôt peut-être un nœud plus solennel
De leurs parents comblera l'espérance.

M. L. Conquet n'est que l'éditeur de ces estampes qu'il fait paraître en quatre livraisons de six pièces. Il a laissé de côté le texte de Restif, qui manque évidemment d'intérêt. Il ne fait que revenir du reste à la première manière du dernier siècle, car il paraîtrait que ces estampes, gravées d'après Moreau de 1771 à 1781, auraient été vendues primitivement sans texte aux amateurs et que ce n'est que par la suite, vers 1788, que le propriétaire de ces planches y fit effacer les numéros d'ordre pour en donner une nouvelle édition avec le texte absolument insignifiant de Restif de la Bretonne.

Nous voudrions cependant que M. Conquet fît imprimer sur les serpentes de ces gravures les jolis vers qui se trouvent dans la réduction in-8° vendue chez Moreau, graveur du roi, cour de mai au Palais, Hôtel de la Trésorerie, vers 1776. La plupart de ces petites pièces poétiques sont de spirituelles légendes, qui compléteraient au mieux ce recueil d'estampes.

Bien plus, nous formons le vœu que cette série des vingt-quatre estampes de Moreau, si spirituellement interprétée par le burin de M. Dubouchet, serve de canevas à un coquet petit volume de nouvelles gracieuses où des écrivains de ce temps, tels que MM. de Goncourt, Monselet, L. Halévy, P.-L. Jacob et autres

pourraient rivaliser d'esprit et d'érudition et qui auraient un titre tout trouvé : *Tableaux de la vie mondaine au* XVIIIe *siècle,* ou bien *la Vie élégante avant la Révolution.*

— La bibliothèque d'Alfred et de Paul de Musset a été vendue vendredi et samedi dernier, à l'hôtel Drouot, par le ministère de Me Delestre, assisté de M. Labitte.

Nous rendrons compte de cette vente dans notre prochaine livraison; le catalogue de cette bibliothèque aura causé, croyons-nous, quelques désillusions.

— Parmi les belles ventes qui sont annoncées comme devant avoir lieu cet hiver, nous mentionnerons dès maintenant celle que fera M. Durel, libraire, dans la première quinzaine de février. Les amateurs trouveront, dans des conditions de reliure et de conservation remarquables les beaux ouvrages des XVIIe et XVIIIe siècles. Cette collection renferme plusieurs livres uniques.

— Voici l'état des publications de la *Société des bibliophiles bretons.*

Ont été distribués aux sociétaires :

En 1877-78. — *Œuvres françaises d'Olivier Maillard* (sermons et poésies, notes et introduction), par M. A. de la Borderie. In-4°.

Bulletin de la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne. Première année, in-8°.

En 1878-79. — *L'imprimerie en Bretagne au* XVe *siècle,* par la Société des bibliophiles bretons, avec le fac-similé de la plus ancienne impression bretonne. In-4°.

Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques, t. Ier. Gr. in-8°.

Bulletin de la Société, deuxième année.

En 1879-80. — *Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne.*

La Commisssion Brutus Magnier à Rennes, par M. de la Grimaudière. In-4°.

Le Roman d'Aquin ou la conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne, chanson de geste du XIIe siècle, publiée par Jouon des Longrais. In-4°.

Bulletin de la Société, troisième année.

En 1880-81. — *Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne,* par M. A. de Barthélemy. Gr. in-8°.

L'hôpital des Bretons à Saint-Jean d'Acre au XIIIe *siècle,* par M. Delaville Le Roux. Gr. in-8°.

Bulletin de la Société, quatrième année.

Sous presse : *Œuvres nouvelles et choisies de Des Forges Maillard,* par MM. de la Borderie et Kerviler.

En préparation : *Archives de Bretagne,* recueil de chroniques, titres et documents inédits.

— L'*Athæneum*, de Londres, annonce la vente aux enchères, en deux sessions, aux mois de décembre et d'avril prochains, de la bibliothèque historique du château de Blenheim, appartenant au duc de Marlborough.

— On vient d'exposer à Londres une collection de manuscrits et de livres rares appartenant à un bibliophile très connu, M. Stevens. Cette collection est destinée à être vendue; elle comprend des papiers de grande valeur, ayant appartenu à Benjamin Franklin. M. Stevens s'est réservé le droit de les retirer avant la vente si on lui en offre 7,000 livres sterling, et on annonce que le gouvernement des États-Unis a décidé de payer cette somme.

— Dans notre livraison du 10 mars dernier, nous avons donné le fac-similé à l'eau-forte d'un curieux dessin représentant *feu Boulard* le bibliomane, monté sur un escabeau et compulsant divers volumes de sa formidable *bibliopole* (le mot bibliothèque serait ici impropre).

— Nous accordions large hospitalité à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous renseigner sur ce sieur Boulard et son portraitiste. Un de nos correspondants nous adresse son obole d'érudit, sous forme de la lettre que voici, et que nous insérons sans rien changer à sa teneur :

New-York, 14 septembre 1881.

M. Octave Uzanne, à Paris.

Monsieur,

La question à propos de feu Boulard et du poète qui l'a chanté est restée jusqu'ici sans réponse à mon grand étonnement; peut-être cette question eût-elle pu être autrement posée. Avant feu Boulard et son poète, ce qu'il fallait élucider, je crois, c'est l'origine du dessin d'abord, que beaucoup d'autres que moi doivent connaître.

Mais vous semblez convaincu qu'il n'existe de ce portrait de bibliomane ou bibliotaphe, que le dessin à la mine de plomb dont le hasard vous a rendu possesseur; que ce dessin est une fantaisie exécutée expressément pour représenter feu Boulard; que les vers ont été ajoutés pour achever le portrait, ou que peut-être même le dessin n'a été fait qu'après les vers. Si nous remontons à la source du dessin, nous allons tout de suite simplifier la question et la résoudre, car ce dessin n'est qu'une copie d'une lithographie fort connue qui est elle-même la copie d'un tableau.

En voici l'historique exact : le tableau original est une peinture à l'huile, qui fut exécutée en Allemagne, par un artiste allemand du nom de C. Spitzweg vers 1859. Deux ans après environ, en 1861, il parut chez Delarue, rue J.-J. Rousseau, 68, une grande lithographie faite d'après cette peinture et signée Thielley. W. Schans, de New-York, ancien représentant de la maison Goupil, était l'éditeur; Delarue était l'imprimeur. Pendant plusieurs années on la vit à tous les étalages des marchands d'estampes, elle était originale, elle eut du succès. Plus tard je la retrouvai à New-York chez un bouquiniste, je m'y arrêtai et m'en amusai fort.

Aujourd'hui on peut la retrouver encore, mais accommodée au goût du jour, on ne la vend plus que coloriée, avec la légende anglaise *the Book-Worm*.

De tout cela, pour en revenir à la question, je crois pouvoir conclure que le dessin à la mine de plomb n'a d'autre valeur que celle d'une copie assez imparfaitement exécutée d'après la lithographie, que les vers sont une fantaisie inspirée sans doute par la physionomie du personnage, et que ce feu Boulard lui-même n'est qu'un *mythe*, un *nom trouvé*, pour un *caractère* à la manière de La Bruyère.

En supposant même qu'il ait jamais existé un obscur bibliotaphe de ce nom, il faut tenir pour certain qu'il n'eut aucun rapport avec l'original du portrait humoristique fait en Allemagne.

P. S. — A propos du mot bibliotaphe, c'est dans Bescherelle qu'il faut chercher ce qualificatif; Littré l'a supprimé simplement, avec bibliopole, bibliologie, bibliothéconomie, et autres.

Pourquoi?

C. Jolly Bavoillot.

Notre correspondant, qui vient de nous fournir de si précieux détails iconographiques sur la composition du *Bibliophile conservateur* dont nous avons fait graver une eau-forte, se trompe étrangement en faisant de Boulard un être imaginaire ou un obscur monomane.

Charles Nodier a publié en 1831, dans le tome Ier de *Paris ou le Livre des Cent et un,* sous ce titre : *le Bibliomane*, une curieuse étude précédée de cette épigraphe tirée de Pons de Verdun :

> Ah! je la tiens! que je suis aise!
> C'est bien la bonne édition,
> Car voilà, page quinze et seize,
> Les deux fautes d'impression
> Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Au cours de cette Nouvelle bibliographique, nous lisons cette manière de ballade en prose sur les regrets des anciennes mardelles de la Seine.

Qu'est devenu l'âge d'or des bouquinistes en plein vent? C'est ici pourtant que mon illustre ami Barbier avait colligé tant de trésors, qu'il était parvenu à en composer une bibliographie spéciale de quelques milliers d'articles (n'oublions pas que ces lignes sont datées de 1831); c'est ici que prolongeaient pendant des heures entières leurs doctes et fructueuses promenades, le sage Monmerqué en allant au Palais et le sage Labouderie en sortant de la Métropole. C'est ici que le *vénérable Boulard* enlevait tous les jours un mètre de raretés, toisé à sa canne de mesure, pour lequel ses *Six maisons pléthoriques de volumes* n'avaient pas de place en réserve.

Oh! qu'il a de fois désiré en pareille occasion le modeste *angulus* d'Horace, ou la capsule élastique de ce pavillon des fées qui aurait couvert au besoin l'armée de Xerxès... Maintenant, quelle pitié! vous n'y voyez plus que les ineptes rogatons de cette littérature moderne qui ne fera jamais de la littérature ancienne et dont la vie s'évapore en vingt-quatre heures, comme celle des mouches du fleuve Hypanis... les quais ne sont désormais que la morgue des célébrités contemporaines. »

Il n'y a rien à ajouter à ce brevet d'immortalité décerné par Nodier au *vénérable Boulard,* mis en compagnie avec Monmerqué et Labouderie. Un de nos lecteurs saura-t-il nous fournir des documents biographiques sur ce bonhomme bibliomane si peu connu de notre génération, et dont la physionomie originale devient plus frappante encore, plus troublante, dirions-nous, en raison du mystère qui l'enveloppe?

Nous offrons grandes et petites entrées aussi bien aux souvenirs de nos doyens d'âge qu'aux découvertes des patients inquisiteurs du passé.

O. U.

ESSAI DE CLASSEMENT MÉTHODIQUE

DES

ÉPIGRAPHES ROMANTIQUES

Si je ne me trompe, c'est aux étrangers, et plus particulièrement aux écrivains anglais, qu'on doit l'usage des épigraphes. Walter Scott fait précéder les divers chapitres de ses romans d'une citation qui indique la nature des sentiments qu'il va mettre en jeu : l'épigraphe ainsi comprise n'est pas sans analogie avec le texte tiré de l'Écriture qu'un orateur chrétien commente en chaire et dont il fait circuler l'esprit dans les diverses parties de son sermon.

Les romantiques français se prirent de passion pour cette importation étran-

gère. Ce petit dessin de lignes placées « en manchette » dans le texte leur parut affriolant pour le public; certains écrivains prouvaient par là la variété de leurs lectures, la recherche de livres inconnus, le sauvetage du néant de gothiques auteurs tout à fait oubliés. La mode s'en étant mêlée, on transforma l'épigraphe; de savante, elle devint tour à tour menaçante, passionnée, sarcastique, vengeresse, familière, narquoise et parfois d'un incompréhensible voulu.

Au début, l'épigraphe, toute au service des romanciers moyenagistes, fut employée également par les psychologues, qui traitaient spécialement de la femme; les politiques et les révolutionnaires, les penseurs, les moralistes, les humanitaires, ne dédaignèrent pas ce système. Les humoristes en empruntèrent aux Allemands; leurs amis, leurs maîtresses, leurs adversaires, leurs parents, leurs animaux favoris eux-mêmes, dictèrent ou miaulèrent des épigraphes destinées à plonger le public dans la stupéfaction; il ne demandait pas mieux que d'admirer ces êtres fantasques qui habillaient les mots en masques ou les transformaient en heiduques courant au-devant de leurs récits.

Cette mode vaut peut-être la peine d'être étudiée.

La *Notre-Dame de Paris* est, sans contredit, le roman-type de 1830; aujourd'hui encore, quoique lézardé dans certaines parties, ce livre se profile, comme les vieilles tours du monument, au milieu des masures qui l'environnent, et on n'a l'intention de rabaisser ni le vicomte d'Arlincourt, ni Francisque Michel, ni Lottin de Laval, en montrant *les Écorcheurs, Job ou les Pastoureaux, les Truands*, comme d'humbles taupinières en regard du roman de Victor Hugo.

Nourri de nombreuses lectures, le poète ne jugea pas à propos d'en faire étalage. *Notre-Dame de Paris* se présenta sans épigraphes, à moins qu'on ne veuille considérer comme telle l'inscription que Victor Hugo dit avoir découverte, gravée à la pointe sur le mur, dans le coin obscur d'une des tours du vieil édifice :

ΑΝΑΓΚΗ

« C'est sur ce mot qu'on a fait ce livre », dit le poète.

Victor Hugo a le secret de créer des choses qui restent dans l'esprit du lecteur. Avec les fictions il joue magistralement et les cloue, pour ainsi dire, dans le cerveau de ses lecteurs. Ce mot *anankê,* « au sens lugubre et fatal », est resté l'épigraphe romantique par excellence, et si le maître n'employa pas le système en tête des chapitres de son œuvre, c'est qu'il eut conscience que *Notre-Dame de Paris* en était une grange bourrée jusqu'au toit et que les auteurs, ses contemporains, n'auraient qu'à s'y fournir.

Les épigraphes romantiques furent tantôt des carnets d'échantillon du

degré de science d'un auteur, tantôt un reflet de son tempérament, ou le mot de passe pour pénétrer dans son récit. Les sectateurs du moyen âge les faisaient imprimer en caractères gothiques, ce qui communiquait une couleur archaïque à l'œuvre. Plus l'auteur cité était inconnu, plus grande était sa valeur.

> Près du tison murmure un petit pot de terre
> Où nagent des pois secs, un oignon solitaire,
> Des fèves, un poireau, maigre espoir du dîner.
> . . . .
>
> (JEAN D'AUTVILLE.)

est une description de dessous les toits, représentant un de ces faméliques étudiants du XVIe siècle, que les romanciers se plaisaient à peindre.

Les bourreaux étaient alors très recherchés :

> — Henry Moufflet, bourreau de notre bonne ville, voilà de la besogne et du gain qui se préparent pour vous.
>
> (Alph. ROYER, *Madame Henrion*[1].)

Malheureusement, Alphonse Royer manquait du style à riposte qui eût permis à un Alexandre Dumas de tirer meilleur parti d'un personnage aussi dramatique que le bourreau.

> François Ier chercha douze cents hommes de fer et ne trouva que deux cents hommes de velours.
>
> (Alexandre DUMAS, *Gaule et France.*)

Voilà une danse de mots, un vis-à-vis antithétique qui sont purs et facilement venus. Un esprit chagrin traitera peut-être cette épigraphe de phrase de théâtre de boulevard ; elle intéressait le public du temps. Dumas n'en demandait pas plus.

L'auteur de l'épigraphe ci-dessous ne s'est pas fait connaître, ce qui est fâcheux pour sa mémoire. Le dessin en est vif et suffisamment fantastique :

> Après ce discours, la sorcière rentrait dans sa boîte en agitant des potences, et la refermait avec un bruit sinistre.
>
> (*Le Talisman d'Orosmane.*)

J'ai déjà dit ailleurs que les écrivains moyenagistes intéressaient médiocrement la femme de 1830 ; les anciens chroniqueurs, les chartes, l'é-

1. Nouvelle du volume *le Sachet*, 1835.

criture gothique, ne répondaient en rien à leur esprit. Le bibliophile Jacob le comprit; il mélangea le moderne à l'archaïque et fit suivre le *Roi des Ribauds* (moyen âge) de *Vertu et Tempérament,* plus actuel; entre temps, s'il trouvait quelque épigraphe s'adressant plus directement au public féminin, il ne manquait pas de la piquer comme un papillon en tête d'un de ses chapitres, témoin :

> O mari trop cruel pour si douce beauté!
> (Philippe DESPORTES.)

Apostrophe de siècles antérieurs qui servira de trait d'union à l'attention toute particulière apportée par les romantiques à étudier la femme moderne. Dieu sait en quels recoins elle fut observée! On voulut la voir sous toutes ses faces, sans voiles, avec ses tendresses, ses larmes, ses grains de beauté secrets.

Un portrait de femme, traité par les écrivains d'alors, offre une telle richesse de détails que parfois la description profondément travaillée et fouillée enlève tout relief à l'original. Le XVIII[e] siècle y allait plus vivement. Ceux qui ne connaissent pas le portrait de M[me] de Prie le verront dans les quelques lignes suivantes : « Elle était d'une taille déliée et au-dessus de la commune; une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais, en tout une physionomie fine et distinguée. » Ne voilà-t-il pas un crayon très vivant, quoique l'auteur ne compte guère parmi les écrivains de son temps[1]? Mais ce tour alerte du passé était méprisé par l'école romantique, ennemie du simple. On voulait faire mieux que bien avec des moyens nouveaux très compliqués; c'était l'épidémie du moment, la même après laquelle courent les très jeunes gens. Ne la voyons-nous pas reparaître aujourd'hui, employée par une école qui déclare que tous les mots doivent avoir *été vécus.* Pourtant quelques arriérés naïfs croyaient, en plein romantisme, que seuls les sentiments, les passions, font vibrer les mots, et qu'il n'est pas besoin de les secouer comme dans un kaléidoscope pour en tirer des effets.

> Un jeudi soir, au bal, elle se déganta. Elle avait une robe rose. Tous ses regards étaient pour moi. Voilà ma vie.
> (Février 1829[2].)

Épigraphe bien moderne et qui pourrait presque prendre place dans l'anthologie grecque. Ce sont quelques traits rapides écrits sur un carnet

1. Mémoires du président Hénault.

2. Épigraphe d'un chapitre de *Louisa, ou les douleurs d'une fille de joie,* par l'abbé Tiberge (Regnier-Destourbet).

de notes par un jeune homme amoureux en rentrant d'une soirée. Joli croquis qui a sa logique, quoiqu'il n'en ait pas l'air.

Si je passe aux romantiques politiques, je trouve des épigraphes sombres, amères, violentes.

> Il y a du sang dans ton histoire.
>
> (REY-DUSSUEIL.)

Ainsi s'exprime le romancier des barricades du cloître Saint-Merry.

> Quand Dieu eut pétri l'âme des laquais, il lui resta un peu de boue avec laquelle il pétrit l'âme des princes.
>
> (Mme DE SOUZA.)

Qui se serait attendu à cette épigraphe violente de la part de Jules Janin ? Il est vrai que le livre avait pour titre *Barnave,* que le critique était alors fort lié avec Félix Pyat et qu'il s'agissait de paraître hostile à la maison d'Orléans.

Voici une épigraphe plus violente encore; son ton devra plaire aux naturalistes :

> La Liberté est une garce qui aime être couchée sur un matelas de cadavres.
>
> (MIRABEAU.)

Au milieu des romantiques se glissaient quelques penseurs, quelques moralistes clairsemés; à cet ordre je rattacherai les épigraphes suivantes :

> L'auteur avait des problèmes plus sérieux à résoudre que celui de passer une robe à la Vérité.
>
> (*Extrait d'une préface quelconque.*)
>
> (Alphonse BROT.)

Ancien affilié de la bande de Pétrus Borel, l'honnête Alphonse Brot devait plus tard se caser dans les bureaux d'un ministère et verser dans le roman à aventures sans y trouver une gloire quelconque.

> L'heure est sur l'horloge des destinées, rien ne pourra l'empêcher de sonner.
>
> (P. BUESSARD.)

est l'épigraphe d'un penseur qui eut diverses manières. On citait jadis cette phrase triomphante du même écrivain : *J'ai fait sensation à cette*

femme[1]. Passant à l'éducation à quelque temps de là, le romancier-penseur créa l'*enseignement Buessard* et devint chef d'institution à Passy.

> Pour moi, je me mis à rêver au lieu d'avoir du plaisir.
>
> (OBERMANN.)

On a là l'expression d'un petit groupe de fidèles qui se rattachaient aux alanguissements maladifs de M. de Senancourt, groupe dont il n'est pas resté trace.

Ceux qui ont étudié quelque peu le mouvement romantique dans ses origines ont sans doute remarqué que la littérature du XVIIe siècle était assez négligée en 1830. Il est rarement question de Molière, de La Fontaine, de La Bruyère. Les qualités de ces esprits trop posés, trop raisonnables, trop clairs, n'étaient pas de celles que recherchait la nouvelle école[2]. Non plus le XVIIIe siècle n'était pas en faveur par les mêmes motifs; aussi voit-on peu d'épigraphes empruntées à Voltaire, à Jean-Jacques, à Diderot, à d'Alembert. Les encyclopédistes utilitaires étaient regardés d'un œil de mépris par les sectateurs de l'art pour l'art.

Toutefois, je trouve dans *le Maçon,* de Michel Raymond (Michel Masson et Raymond Brücker), un choix d'épigraphes qui montre que ces romanciers cherchaient à se raviver aux sources des penseurs du XVIIIe siècle. Au quakérisme américain ils empruntent cette pensée :

> Combien de lois on rendrait inutiles si l'on en faisait de bonnes sur l'éducation !
>
> (Guillaume PENN.)

Ils interrogent les philosophes, les magistrats :

> Ceux qui ne s'inquiètent pas de la justice forcent la justice à s'occuper d'eux.
>
> (D'ÉPREMESNIL.)

En matière de religion, Masson et Brücker me semblent sceptiques :

> Ce n'était pas assez de l'enfer, les hommes y ont ajouté le purgatoire.
>
> (BOLINGBROKE.)

On entrevoit chez Michel Raymond une infiltration de courant populaire et socialiste tout à fait nouvelle en 1828, date de la publication du

1. Paul Buessard, *le Marquis de Kernotriou.* Paris, 1832. 2 vol. in-8°.

2. Je ferai toutefois une exception pour Théophile Gautier, qui, ayant sondé les difficultés de la langue française, s'ouvrait volontiers dans l'intimité et ne faisait pas fi des classiques. — Quel est l'écrivain français le meilleur à étudier? lui demandai-je un jour. — La Bruyère, me répondit-il.

Maçon. Des pensées tirées des anciens et des modernes, de Socrate, de P. Syrus, d'Holbach, de Pope, etc., indiquent des gens qui lisent et qui cherchent d'autres moyens que ceux du romantisme. C'était pourtant encore une sorte de romantique que Raymond Brücker, cerveau plein de fumées à la fois fouriéristes et néo-catholiques, orateur cynique à la façon des prédicateurs de la Ligue, et qui, après avoir donné naissance à M. Barbey d'Aurevilly, devait finir dans les sacristies, affecté d'un cléricalisme bizarre.

Des penseurs, je passerai aux amis de la nature. En 1830, on s'occupait médiocrement de cette mère féconde; si on la faisait intervenir, c'était à l'état de décor noir et tourmenté. Les passions factices du théâtre, les accessoires moyen âge, eussent juré avec des descriptions qu'on laissait à Bernardin de Saint-Pierre et à Chateaubriand. Il faut cependant citer, à titre d'exception, l'épigraphe suivante d'un esprit tourmenté qui longtemps chercha sa voie.

> J'aime mieux les discours des grands seigles entre eux
> Que ceux des députés bavards et ténébreux.
>
> (Alphonse Esquiros.)

Esquiros était sincère et disait vrai en vers; la prose de la vie le jeta dans la politique où, à des moments dangereux pour la nation, l'homme se trouva aux prises avec de violentes agitations méridionales qui ne ressemblaient guère aux ondulations des seigles caressés par le vent.

Au nombre des épigraphes singulières de ces temps singuliers, on n'a que l'embarras du choix chez les goguenards et les narquois de l'époque; ils allèrent aussi loin que possible dans les champs de la surprise, et ils en rapportèrent parfois des trouvailles gaies. Alphonse Karr fut de ceux qui ne se laissèrent pas prendre dans les nasses de l'archaïsme; quoique appartenant à la génération de 1830 par son âge et certains courants difficiles à esquiver, l'auteur de *Sous les Tilleuls* resta moderne. Né de parents bavarois, il dut à la Germanie un accent humoristique qui ne ressemblait en rien à l'accent français. Un des rares écrivains qui connaissaient la langue allemande, il émerveilla ses lecteurs par toutes sortes de mots et d'épigraphes tudesques. La nature, la musique, l'allemand, Alphonse Karr en fit une sorte de *pudding* dont le public se montra très friand. L'humoriste devait en outre faire aboyer des épigraphes à son chien et le prendre ainsi pour collaborateur de ses romans. Avec le chien Freyschütz, Karr inventa l'amitié : on eut à foison des épigraphes du harpiste Léon Gatayes, qui obtint une quasi-célébrité, grâce au poste en vedette qu'il occupait en tête des chapitres de roman de l'auteur des *Guêpes*.

Il faisait bon à ce moment d'être l'ami d'un écrivain en vue. Une épigraphe, un mot, l'ami passait à la postérité.

Cherche.
(Théodose Burette.)

Est une épigraphe de l'*Ane mort* qui a plus fait pour la gloire du professeur que ses nombreux résumés historiques.

Ah!
Eh! eh!
Hi! hi! hi!
Oh!
Hu! hu! hu! hu! hu!
(*Profession de foi par l'auteur.*)

Si les *Roueries de Trialph, notre contemporain avant son suicide,* par Lassailly, sont cotées une centaine de francs dans la librairie de curiosité, n'est-ce pas grâce à l'épigraphe ci-dessus d'un livre qu'il ne faudrait pas mettre sous les yeux d'un être dont le cerveau serait mal équilibré ?

Je citerai, quoique n'appartenant pas directement à cette classe, l'épigraphe suivante :

Sire, grâce!... grâce!...
(Opéra du *Condamné.*)

Cette épigraphe, sans intérêt apparent, a pourtant sa valeur : tirée de *Clotilde de Lusignan, ou le beau Juif* [1], elle sert d'en-tête à un chapitre d'un des nombreux romans de pacotille enfantés par Balzac dans sa jeunesse ; si M. Octave Uzanne avait connu cette épigraphe, il l'eût jointe aux précieux renseignements qu'il publiait dernièrement sur les œuvres projetées par Balzac. On a là, à n'en pas douter, le titre de l'opéra du *Condamné,* que Balzac esquissait peut-être dans une étude d'avoué, près de son camarade de cléricature, Eugène Scribe, et que le romancier détruisit plus tard avec tant d'œuvres commencées : tragédies, poèmes badins, vers, etc.

Une petite revue du temps nous fait connaître les secrètes ambitions d'un libraire romantique :

Vous serez ma proie... morte ou vive.
(Hippolyte Souverain [2].)

Du moment où un auteur donnait de la publicité à sa maîtresse, à ses amis, à ses animaux favoris, l'éditeur, l'homme à la bourse, devait

1. Paris, Hubert, 1822. 4 vol. in-12.
2. En tête de la nouvelle *Han d'Islande en Auvergne,* dans la revue *le Petit Poucet,* 1833.

d'autant plus figurer dans cette foire aux épigraphes qu'Hippolyte Souverain se piquait de poésie[1].

Dans la bande des « lions », gens d'esprit du temps, il faut citer en première ligne Roger de Beauvoir. On lui doit l'invention d'une épigraphe d'un tour imprévu. En tête d'un chapitre de *Il Pulcinella, ou l'Homme des madones,* se lit :

> Feu Duponchel.
>
> (*Histoire contemporaine.*)

Ces deux mots, que le gros du public ne comprit sans doute pas, portaient en pleine poitrine d'un des directeurs de l'Opéra. S'entendre appeler par des amis *feu* Duponchel est déjà désagréable; mais lire imprimée cette désignation d'outre-tombe dans un volume dut faire repentir plus d'une fois un personnage, qui tenait vraisemblablement à ses jours, d'avoir excité la rancune d'un homme aussi répandu que Roger de Beauvoir.

Un autre système d'épigraphie employé par Alfred Mousse, auteur du roman *De Profundis* [2], est presque aussi invraisemblable que la mystification à l'adresse de *feu* Duponchel.

Sous un titre funèbre, l'écrivain Mousse cachait une certaine fantaisie; en ce sens, le chapitre intitulé *Camille* ouvrait aux romanciers une voie qui ne fut pas suivie. Jusqu'à ce chapitre, l'action se déroule presque correctement. Vient le moment où Mousse doit peindre son héroïne, et voici le procédé qu'il emploie :

> Son existence avait coulé calme et limpide.
>
> (Alphonse Karr.)

> Elle est fraîche, elle est rose, elle a de grands yeux, elle est belle.
>
> (Victor Hugo.)

> *Sus ojos eran de azul obscuro.*

> Plus limpide que ce flot pur.
>
> (Alphonse de Lamartine.)

1. *La Psyché,* petite revue de 1839, renferme une pièce de vers signée « Hippolyte Souverain, de Dijon ». On trouve également, dans la *Galerie historique et critique du* XIXe *siècle* (1870), une biographie de l'éditeur avec quelques fragments poétiques.

2. Alfred Mousse, *De Profundis,* Paris, Lecointe et Pougin, 1834. In-8°.

En la voyant si innocente et si pure, quel est, je ne dirai pas l'homme, mais le démon même qui tenterait de la souiller ?

(Alexandre DUMAS.)

His eyes very blue.

Cette rose au matin sourit comme sa bouche.

(André CHÉNIER.)

Sa prunelle
Étincelle.

(HENRI IV.)

Gli occhi di color del cielo.

Je laisse de côté une forte provision d'épigraphes ; elles se déroulent ainsi pendant quatre pages sans laisser trace visible de la figure de Camille.

Cette malice à propos du système épigraphique devait en hâter la fin.

Ce fut alors que le fossoyeur du *De Profundis,* se dépouillant du pseudonyme d'Alfred Mousse, entra blond, élégant dans le monde des lettres; après avoir joué un certain temps du violon sur la chanterelle du cœur des jolies femmes de son temps, en véritable talon rouge il prêcha la galanterie du XVIIIe siècle. Caressé par la fortune qui en faisait un directeur du Théâtre-Français, choyé des comédiennes et des belles dames, ces folles joies ne l'empêchaient pas de disserter platoniquement, à ses moments de loisir, sur l'immortalité de l'âme ; tapissier ingénieux, il inventa pour l'Académie française un fauteuil à rallonges dans lequel la vieille dame ne devait permettre à aucun esprit indépendant de s'asseoir ; confesseur des pécheresses de toute qualité, à commencer par celles de Mabille, Arsène Houssaye devait toujours rester blond comme Apollon et bâtir à Beaujon, à Vorges, à Breuil, à Bruyères, presque autant de châteaux que le *Roi de Bohême.*

Et le pâtre, sur son tombeau,
Lira pour épitaphe :
Il mit à mort l'épigraphe.

CHAMPFLEURY.



VIGNETTES MARGINALES DU *Birthday Book* DE KATE GREENAWAY[1].

LES LIVRES A CARICATURES
EN ANGLETERRE[2]

HOGARTH. — ROWLANDSON. — JOHN LEECH. — WALTER CRANE.
R. CALDECOTT. — KATE GREENAWAY.



PORTRAIT DE WILLIAM HOGARTH
par lui-même (*National Gallery*).

Sous aucune forme littéraire, plastique ou pittoresque, dans aucun art, le caractère d'une race ne s'accuse d'une façon plus ouverte, ne se manifeste en traits plus lisibles que dans la caricature. C'est le privilège du genre qu'on n'y puisse frauder sur les inclinations du tempérament national.

Si haut qu'ait atteint le degré de culture intellectuelle et quelle que soit la réserve extérieure des mœurs, nulle retenue ou convention mondaine, en aucun pays, n'a jamais réussi à entraver la sincérité absolue de la plume ou du crayon entre les mains de l'artiste satirique, humoriste ou moraliste. Chez les peuples d'origine latine, étroitement soumis pourtant à l'empire des traditions classiques, nulle convention d'académie, en dépit de ces traditions ; chez les autres peuples, nulle autre convention esthétique, aucune influence religieuse ou sociale n'ont pu l'arrêter. Le *cant* anglais, si puissant, y a échoué. Pourquoi ? C'est que,

1. Londres, George Routledge and sons, éditeurs. — Ce volume du *Livre de naissance pour enfants* paraîtra bientôt à la librairie Hachette dans le format in-32 carré, avec les illustrations anglaises de Kate Greenaway.

2. Rowlandson, *the Caricaturist.* A selection from his works, with anecdotal descriptions of his famous caricatures and a sketch of his life. Times and contemporaries, by Joseph Greco, author of *James Gillray, the caricaturist; his life, works and times*, with about four hundred illustrations in two volumes. — London, Chatto and Windus, Piccadilly, 1880.

Voir aussi les journaux *the Punch, the Graphic* et l'importante collection de *Picture books*, publiés à Londres par George Routledge and sons. Un certain nombre de ces albums a été édité avec le texte français par la librairie Hachette, entre autres quelques-uns des Contes de Perrault, illustrés par Walter Crane, l'*Histoire divertissante de John Gilpin,* illustrée par R. Caldecott et *Under the Window,* texte et dessins de Kate Greenaway, publié en France sous le titre de *la Lanterne magique* (Hachette, éditeur).

bien qu'il n'y paraisse guère, et l'artiste lui-même en a rarement conscience, le point de départ et le point *terminus*, le subjectif et l'objectif de la caricature sont un certain idéal qui ne souffre ni concession ni transaction.

Par ce mot *idéal*, on n'entend pas désigner la conception banale, fade et suavement écœurante de ce type bellâtre dont on a si bourgeoisement abusé, et désormais à ce point discrédité qu'il est difficile d'échapper au ridicule si l'on écrit le mot ou si l'on fait seulement allusion à la chose. Je ne dirai pas davantage avec Gebhart, cité par M. Champfleury, que la caricature suppose le sentiment de l'idéal parce que « si la laideur choque l'artiste, c'est qu'elle étend comme une ombre sur la beauté dont son regard intérieur contemplait la pure lumière [1] ».

Je ne crois point à cet idéal négatif, à ce choc en retour de la beauté sur la laideur. Ce sont là subtilités de métaphysicien allemand sans la moindre valeur. La laideur ne blesse point le caricaturiste, elle l'intéresse beaucoup, au contraire. S'il en était ce que pense Gebhart, ne serait-ce pas un singulier moyen de dissiper « l'ombre étendue par la laideur sur la beauté » que précisément de célébrer la laideur, et d'une façon exclusive? Or la caricature ne fait pas autre chose. Elle ne voit et ne fait voir que le laid et ses dérivés, qui l'augmentent jusqu'à l'horreur ou le diminuent jusqu'au comique innocent. Aux pôles extrêmes du laid, elle rencontre le monstre et le niais, Caliban et Jeannot.

L'erreur de Gebhart tient à l'éternelle confusion que les intelligences non douées du sens esthétique établissent constamment entre l'objet représenté et la représentation de l'objet. Jusques à quand faudra-t-il redire que la beauté ou la laideur de l'œuvre d'art n'a rien de commun avec la beauté ou la laideur du modèle, que l'être le plus repoussant, le monstre le plus hideux, peut fournir l'occasion d'une œuvre d'art admirable? Oublie-t-on ce fragment de masque de faune dont la sublime grimace — de sénile concupiscence — n'a pu être modelée que par le pouce de Michel-Ange? Oublie-t-on les superbes types de grotesques dessinés par Léonard de Vinci, — et l'œuvre entier de Rembrandt, où l'on ne trouve pas une seule figure de beauté, et la poétique d'Albert Dürer, si profondément particulariste, — et les incomparables cauchemars de formes enfantés par le génie de Goya et par les merveilleux peintres du Japon?

Dire que tant de chefs-d'œuvre démontrent l'aversion des maîtres pour la laideur, cela n'est même pas du paradoxe, c'est de l'aveuglement, cet aveuglement absolu et spécial qui caractérise le pédantisme des idéologues d'outre-Rhin.

La laideur est un fait. Comme tous les faits, la laideur est un moyen d'art [2].

1. Voir l'Avertissement, page XI, de l'*Histoire de la Caricature sous la Réforme et la Ligue, de Louis XIII à Louis XVI*, par M. Champfleury. (Un vol. in-18, à la librairie Dentu.) Ce volume récemment publié complète le très important ouvrage de l'auteur sur ce sujet, qui devait en effet tenter particulièrement un esprit comme le sien, si largement ouvert à toutes les formes de la sincérité dans l'art, les seules originales, les seules expressives, les seules dignes de l'histoire.

2. « La nature n'est que le prétexte, — se plaît à répéter un grand artiste français contemporain, M. Jules Dupré, — l'art est le but en passant par l'individu. Pourquoi dit-on un *van Dyck*, un *Rembrandt*, avant de dire ce que le tableau représente? C'est que le sujet disparaît et que l'individu seul, le créateur subsiste. En veut-on un autre exemple? On dit communément *bête comme un chou*. Mais qui donc oserait dire : *bête comme un chou peint par Chardin?* C'est que l'individu, l'être humain a passé par là. »



INTÉRIEUR DE FORGE, PAR ROWLANDSON.



CROQUIS DE JOHN-LEECK POUR LA CHILDREN OF THE MOBILITY.

(Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*)



MADAME VÉRY, LA BELLE LIMONADIÈRE, PAR ROWLANDSON.



LA VALSE ALLEMANDE, PAR ROWLANDSON.

C'est le seul qu'emploie le caricaturiste. L'idéal de la caricature est donc parfaitement positif, direct, avoué, précis et très spécial. C'est un idéal de vérité. Seulement, au lieu de poursuivre l'idéal païen des artistes classiques, qui consiste à chercher la beauté correcte, sans défaut, la beauté abstraite; au lieu de supprimer l'accident au profit de l'unité du type humain, le caricaturiste procède par l'exagération calculée de l'accident au profit de la variété des types multipliée à l'infini; il altère, lui aussi, comme l'idéaliste de beauté, la réalité individuelle, mais non pour l'émousser; tout au contraire, pour l'amplifier et mieux accuser de la sorte les accents expressifs de l'individu, les généraliser et rendre frappante la vérité concrète des caractères.

C'est pourquoi la caricature est vraiment l'interprète le plus exact des mœurs et du tempérament d'un peuple.

S'il en est ainsi, il faut conclure de l'étude des livres à caricatures en Angleterre depuis un siècle et demi, que le vieux fonds de férocité de la race anglo-saxonne s'est, sinon atténué en réalité, au moins singulièrement adouci dans la forme.

La transformation s'accomplit non point rapidement, mais d'une façon très sensible de Hogarth à Gillray et à Rowlandson, de ceux-ci à John Leech et de John Leech aux contemporains. Quelques publications récentes nous permettent de suivre ce curieux mouvement avec une grande précision.

Née des haines politiques et religieuses de la Réforme, la caricature fait, de l'autre côté de la Manche, sa première apparition, non point timide, très violente, au contraire, grossière et licencieuse, mais rare encore, au temps de Charles Ier. Entre épiscopaux et presbytériens, entre puritains et cavaliers, c'est une guerre sans trêve, sans scrupule d'aucune sorte, un échange de satires venimeuses et de calomnies empoisonnées. D'un joli dessin, les meilleures parmi ses compositions évidemment sont tracées par la main d'artistes étrangers, vraisemblablement hollandais. L'Angleterre, à cette date, n'a point d'art. On en peut juger par la gravure qui accompagne le pamphlet intitulé *Roaring boys,* les joyeux *Tapageurs de Suckling,* gravure reproduite dans l'*Histoire de la caricature de Thomas Wright*[1]. C'est la Hollande qui, pendant un siècle et plus, amuse de son imagerie satirique l'Angleterre tour à tour dans la fièvre de la révolution de 1688 et des folles entreprises financières de 1720, ces chimères du Mississipi, qui correspondent aux spéculations de Law en France, aux extravagances de notre rue Quincampoix. C'est dans cette agitation d'or et de papier que se montrent les premières caricatures vraiment anglaises, très misérables imitations des œuvres analogues du continent.

Mais Hogarth entre en scène. En 1733, — il a quarante ans, — après un long apprentissage du métier de graveur, il arrache la caricature à la passion politique et la contraint à l'étude des mœurs de son temps. C'était un trait de génie. Trente ans plus tard, il tente à la solde d'un ministre impopulaire, lord Bute, une rapide incursion dans le champ de la politique, et s'y brûle les doigts. Mais alors, — 1733, 1735, — coup sur coup, il publie deux grandes suites d'estampes, la *Carrière de la courtisane,* la *Carrière du libertin,* dix ans après, le

1. *Histoire de la Caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art,* par Thomas Wright. Traduction d'Octave Sachot. 2e édition. 1 vol. in-8°. Paris, 1875, A. Delahays, éditeur.

Mariage à la mode, en six planches. Le succès fut instantané, immense. L'école anglaise était fondée.

Chez Hogarth, les motifs font série, se suivent dans une progression habilement graduée, composée, disposée comme le sont les scènes et les actes d'une comédie. Il le dit lui-même, l'écrit : « J'ai voulu composer des tableaux semblables aux représentations de théâtre. » Il y revient : « J'ai tâché de traiter mes sujets comme l'eût fait un auteur dramatique. Mon tableau est mon théâtre, les hommes et les femmes sont mes acteurs, et ceux-ci, au moyen de certaines poses et de certains gestes, ont charge de représenter un spectacle muet. » Il veut moraliser, « tout en divertissant », prend à la lettre le *castigat ridendo :* « La comédie peinte sera plus *convaincante* que ne le serait un millier de volumes de comédie écrite. C'est là ce que j'ai tenté dans les estampes que j'ai composées. »

Moraliser, je n'oserais affirmer qu'il y a réussi; mais, à coup sûr, malgré la lourdeur et l'incorrection de son dessin, il a poussé plus loin que pas un artiste au monde l'éloquence, sous le crayon, du geste, de l'attitude, de l'expression, c'est-à-dire rendu la physionomie du visage, la physionomie du mouvement, et dans un tel et si parfait accord qu'on lit clairement les pensées de convoitise, de haine, de bassesse, de souffrance, d'abêtissement, de douleur, de folie, de concupiscence, de terreur, de joie, de misère morale, de misère sociale qui s'agitent en ces âmes falotes, en ces crânes aplatis ou pointus, en ces visages bouffis ou émaciés, exsangues ou apoplectiques, en ces corps gonflés comme une outre ou fendus comme des pincettes, difformes, tordus, contrefaits par toutes les maladies qui peuvent, dans l'homme, atteindre l'esprit et la bête.

De l'art de Hogarth sortit l'art de quelques artistes secondaires : Sandby, peintre médiocre que sa haine contre Hogarth rendit caricaturiste à son tour, en lui inspirant de cruelles et joviales inventions; — John Collet, élève direct du maître, railleur spirituel des mœurs de son temps; — James Sayer, exclusivement *politicien,* soutenant William Pitt, criblant Fox de sarcasmes; — H.-W. Bunbury, fils de baronnet, qui traita avec une verve tout à fait comique les sujets équestres, de préférence les mésaventures de l'équitation; — Woodward, ingénieux sans fiel dans les scènes de petite bourgeoisie; — et bien d'autres encore : Ramberg, Dighton, Nixon, Newton, Boyne, Collings, Kingsbury, Lane, Heath, Seymour. Mais quelques noms de plus haute valeur exigent une mention spéciale, ceux de Gillray, de Rowlandson, d'Isaac Cruikshank et de son fils *the glorious George,* qu'il faut détacher du menu peuple de la caricature.

Malgré la grande supériorité du dessin, malgré une réelle habileté de mise en scène, l'œuvre de Gillray, à distance et surtout en deçà de la Manche, a perdu tout intérêt parce que cet œuvre est exclusivement politique. Pitt contre Fox, contre Burke, Shelburne contre Richmond, Thurlow pour Warren Hastings, l'avarice du couple royal, la gaucherie de George III, sa sottise même, en quoi cela nous touche-t-il aujourd'hui? Ces choses éphémères appartiennent à l'infiniment petit de la chronique locale, fournissent à l'histoire des notules scandaleuses; mais elles ne doivent qu'à la curiosité des hommes pour l'image d'avoir survécu aux pamphlets du temps.

Rowlandson, dont l'observation fut dirigée indistinctement sur toutes les classes de la société, est un artiste d'un ordre plus élevé. Il nous intéressera tou-

jours parce que, dans les vices, les passions et les ridicules que d'un si vif talent il fixa, nous retrouvons l'éternel fonds de l'humanité. Une partie de sa jeunesse s'écoula en France, à Paris, où l'avait appelé une tante, Française, veuve de Thomas Rowlandson. Il en avait rapporté de jolis souvenirs : *Madame Véry*,



LES BORDS DE LA TAMISE, par Rowlandson.

la belle Limonadière, et la plaisanterie classique sur la cuisine française : *French ordinary*, d'après laquelle tout bon Anglais de vieille souche est absolument convaincu que les Français, nation d'affamés, ne se nourrissent que de chats et de grenouilles; plaisanterie ni meilleure ni pire que celles de notre Carle Vernet sur l'Anglais devenu traditionnel dans le vaudeville, l'Anglais maigre, immense, au teint rouge, aux favoris rouges, aux cheveux rouges, à la lippe pendante découvrant de longues dents jaunes en touches de piano, ou bien l'Anglais court,

trapu, carré, sanglé, débordant de graisse et de sang, le chapeau trop petit, sans bords, au sommet du crâne, agitant un *stick* trop court, ou campé sur les jarrets, en garde de boxe et disant : *Goddam!* Tout cela se vaut, c'est-à-dire ne vaut rien, est de pure convention, d'observation insuffisante.

Il faut le dire, l'artiste ne voit réellement juste, ne saisit dans leur exacte vérité que les faits, les phénomènes, les choses, les hommes avec lesquels il a vécu longuement, qui lui furent dès l'enfance familiers. Et je dis cela ici parce que je vois que Rowlandson ne comprend, ne surprend nullement par exemple, le caractère pittoresque du soldat français, n'en connaît pas l'allure, pas même l'uniforme. De telles erreurs ne lui sont point particulières. Tout artiste qui se dépayse y est sujet. Aussi est-il prudent de n'accorder qu'une confiance relative aux peintres ethnographes. Prenez nos plus illustres orientalistes : Eugène Delacroix, Decamps, Marilhat. Croyez-vous retrouver l'Orient vrai dans les magies de leur palette : vous vous trompez. Ils ne nous donnent et ne pouvaient nous donner que leurs interprétations de l'Orient, un Orient, même sur place, se réfléchissant dans leur cerveau d'une façon conforme à la conception qu'en avait l'élite intellectuelle de leurs contemporains plutôt qu'à la réalité; l'Orient de Delacroix, l'Orient de Decamps, l'Orient de Marilhat : oui; mais l'Orient vrai : non pas. Franchissons donc sans regret les caricatures de Rowlandson sur des sujets français.

Rowlandson est un maître sur son terrain, les mœurs de l'Angleterre. Il y est clément aux humbles, aux misérables, sans pitié pour les charlatans, les exploiteurs de toutes conditions : hommes de loi, usuriers, tartuffes, médecins. N'est-ce pas une de ses meilleures satires que cette tragique composition où il groupe, autour du grabat d'un pauvre diable, le Dr Clisterpipe, Paul Purge (le *Monsieur Purgon* de Molière), sir Valiant Venery, Dr Putrid, Abraham Abcess, Fred-Fistula, etc., etc.? Auprès du malheureux amputé, cherchez, vous ne découvrez qu'un seul visage ami, celui de la Mort qui, dans le fond, apparaît douce, pleine de compassion pour l'agonisant : voilà le trait. Joueurs, viveurs, débauchés sont, par Rowlandson, cinglés de main rude; les goutteux, raillés. Il rit des travers : mélomanes se pâmant aux cris d'une *diva* étique, amateurs de tragédie pleurant avec d'affreuses grimaces sur l'innocence persécutée. Il s'amuse des ridicules : *Trompette et basson,* deux têtes tendrement accotées, l'une contre l'autre, sur le même oreiller; duo nasal où le nez de l'époux pique en obélisque vers le ciel du lit où celui de l'épouse s'évase sur les bouffissures de la face; les deux bouches à mâchoires retombantes largement découvrent les dents; cela siffle, cela ronfle, cela tonne, cela crépite, cela rêve aussi, *proh pudor!* comme un couple bourgeois de Daumier. Il aime l'antithèse, la cherche, la découvre, non seulement l'antithèse facile de gras et maigre, de jeune femme et vieux mari, de jeune époux et vieille femme, de cheval fringant et cavalier poussif, antithèses purement pittoresques, celles-là; mais aussi l'antithèse de situation comme *Luxury* et *Misery* : *Luxury,* la sensualité du déjeuner au lit; *Misery*, l'angoisse du naufragé perdu dans la nuit, abandonné en mer sur une épave.

La vie du peuple occupe une grande partie de l'œuvre de Rowlandson : scènes de matelots, scènes rustiques où il excelle, foires et marchés, courses, combats de chiens, mendiants, pêcheurs, porteuses de fagots, chasseurs, forge-

rons, laboureurs, enfants, cantonniers, charretiers, paysans avec des attitudes à la Millet, bergers, bœufs, chevaux saxons, fortement râblés, à courte queue; cavaliers, chaises de poste, bords de rivière, barques et bateaux, quais avec leurs pompes de travailleurs, de flâneurs, de causeurs; scènes attendries : le *Grand-Papa,* la *Famille du marin.* Rowlandson parcourt aussi les villes de bains et, revenant à son centre, fixe les *Cris de Londres,* les *Misères de Londres*, les *Théâtres de Londres;* il grave, sur le cuivre, avec un talent supérieur, les œuvres de caricaturistes, ses rivaux, qui ne le valent pas et qu'il grandit; il illustre les poèmes héroï-comiques du pamphlétaire Peder Pindar[1]; il illustre aussi le *Voyage sentimental,* le *Vicaire de Wakefield, Tom Jones,* les diverses séries du docteur Syntaxe : la *Danse de la mort*, la *Danse de la vie.*

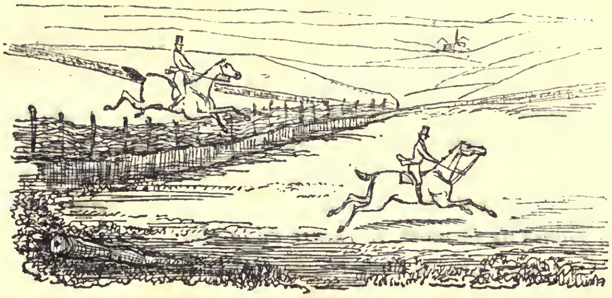
L'œuvre est immense, le dessin rapide, sûr, ferme, expressif, mouvementé, vivant et charmant par le trait, par le contour; car, à l'exception de rares motifs, comme une scène de collège, délicate, à la façon d'un Meissonier, Rowlandson ne montre aucune entente de l'effet. J'ajoute aussitôt que la même lacune se retrouve dans toute l'école. Une plus grande science de dessin, une connaissance exacte du corps humain qu'il acquit dans nos ateliers, ici, à Paris[2], tel est le précieux apport de Rowlandson dans la caricature anglaise et cela n'exclut ni la verve, ni la fougue, ni le comique; mais à ces qualités nouvelles il doit — au moins je le crois — un sentiment, jusqu'alors inconnu dans cet art, de la grâce chez la femme et même de la beauté. C'est un don qu'il perdit en vieillissant. Il revient alors à la brutalité de ses prédécesseurs avec parfois des retours à la grâce comme dans la *Valse allemande,* une jolie page de *Werther.* Ici on pressent John Leech qui sera tout à l'heure le maître des élégances.

La grande réputation des deux Cruikshank, Isaac et son fils « le glorieux Georges » est toute politique. Georges, cependant, en sa longue carrière d'artiste[3] qui occupe deux tiers de siècle, fit de nombreuses incursions dans le domaine si largement exploité par Hogarth et Rowlandson, le domaine éternellement fécond de la comédie humaine. Le *Camp à Vinegar-Hill* passe pour son chef-d'œuvre. Le premier, il accorde dans son art une large part à l'enfance, ouvrant ainsi une voie où l'école moderne est entrée après lui et qu'elle parcourt aujourd'hui avec une prédilection marquée.

John Leech, en traçant d'une main légère, fine, d'un crayon ironique sans amertume, constamment ingénieux, les mœurs, les usages, les ridicules des *ladies and gentlemen* de son temps, fit, pendant vingt-trois ans (1841-1864), la fortune du *Punch.* Nul artiste n'eut une égale facilité d'improvisation. Malgré son incessante collaboration au célèbre journal satirique où il a publié environ trois mille dessins, il a laissé l'admirable série intitulée *Children of the Mobility,* Enfants de l'aristocratie du ruisseau, dont nous publions deux croquis

1. Peter Pindar est le pseudonyme du Dr Wolcott.
2. « A l'âge de seize ans, il fut admis, en qualité d'élève, à l'Académie royale de Londres, alors à ses débuts. Toutefois, il ne profita pas immédiatement de cette admission, car sa tante l'appela à Paris, où il commença et poursuivit avec grand succès ses études d'artiste. Il s'y fit remarquer par son habileté à dessiner le corps humain d'après nature. » V. Thomas Wright. — Rowlandson, quelque part, revient à ce souvenir de sa jeunesse. *Intrusion on study* nous montre le jeune artiste essayant de masquer avec sa palette un modèle femme, posant nu, et surpris par une visite importune.
3. Il vient de mourir. Né en 1794. Ses premières œuvres portent la date de 1815.

originaux. Il a laissé, en outre, deux grands volumes contenant cent soixante-douze dessins sur cuivre et sur acier empruntés pour la plupart aux illustrations de



Dessin d'après une aquarelle exécutée par JOHN LEECH, à l'âge de quatorze ans.

romans parus dans *Bentley's Miscellany;* plusieurs autres romans et publications périodiques, notamment *Christopher Tadpole* (trente-deux dessins), *Handly Cross* ou la *Chasse de M. Jorrock* (cent deux dessins), le *Journal hebdomadaire* (cent dessins), le *Journal illustré* (douze dessins); *Comic History of England* (1847-1848), deux volumes; *Comic History of Roma* (1851), un volume; de nombreux *Sporting book, Punch's pocket books and Almanac, Christmas books,* livres de Noël de Ch. Dickens[1], etc., etc.



Croquis original de JOHN LEECH.

L'œuvre de l'artiste représente un total de cinq mille dessins. Déjà j'ai eu l'occasion de parler de John Leech, de son génie aimable et l'ai fait longuement; j'y reviens toujours avec plaisir. La grâce des lignes dans les figures de jeunes filles et de jeunes garçons, la vigueur expressive du trait dans les figures d'hommes et de femmes, la délicieuse beauté des

1. John Leech débutait en 1840, — il avait vingt-trois ans, — par deux grammaires comiques: *Comic English grammar, Comic Latin grammar.* Cette dernière mérite les honneurs de la traduction, ou plutôt d'une *adaptation* à un texte français. — Récemment, M. Yveling Ram Baud publiait sous ce titre un peu singulier : *En voiture, Messieurs!!!* (un vol. in-18, chez Dentu) cent dix croquis de John Leech, entourés d'un commentaire fantaisiste. Nous empruntons à ce livre quelques-uns des dessins qui accompagnent cet article.

enfants, la sincérité de l'observation, la vie de l'ensemble, l'esprit du détail, la clarté du sujet, — cette chose si rare chez les caricaturistes, — la clarté par la décision du geste; il n'en faut pas tant pour expliquer, justifier la vogue persistante qui s'attache au crayon de Leech pendant tant d'années. Il était si charmant, ce crayon : original, spontané, naturel, *génial,* et si honnête dans sa gaieté, n'effleurant même pas le vice! Ah! que nous voilà loin des cruautés de Hogarth et des grossièretés de son école!

Les jeunes dames de John Leech, j'y insiste, étaient si aimables et aussi ses enfants! Comme il savait traduire tous les menus accidents de la vie du sport et de la vie nautique, la vie des rues, des halles, des quais, des jardins publics, des chemins de fer, des bals, des tavernes, des monts-de-piété, des élections, des théâtres; les saisons et leurs modes; toute la vie sociale d'une grande cité étudiée à son niveau moyen, point très élevé, mais pas très bas non plus, bourgeois, populaire même, mais non vulgaire! Il était encore, ce crayon, ennemi de toute prétention; il cinglait doucement le mauvais goût dans les mœurs, dans la toilette, dans les usages, tout ce qui est affecté, bouffi, mesquin. Mais sa plaisanterie, s'attaquant toujours à de très petits sujets, était toujours inoffensive; quand il lui arrive de piquer même à fond, la piqûre est sans venin. Avant tout, par-dessus tout, il est *Anglais.* Son idéal masculin est le gentleman clément, généreux, délicat, brave, rempli d'abnégation et... bel homme. Son idéal féminin est la jolie jeune dame, séduisante dans son léger embonpoint, saine, bien portante, nullement coquette dans le sens fâcheux du mot, mais soigneuse de sa beauté, attrayante par sa simplicité, exempte d'affectation et, en toute circonstance, naturelle.



Croquis original de John Leech.

Le grand adoucissement des caractères, si manifeste déjà chez John Leech, se trahit d'une façon décisive par la vogue extraordinaire qui s'est attachée aux récentes publications de M. Walter Crane, de M. R. Caldecott et de Mme Kate Greenaway. — MM. W. Crane et Caldecott ont commencé par s'adresser à l'enfant, le premier en faisant passer sous ses yeux les merveilleuses imagina-

tions des *Contes de Perrault* et des *Mille et une Nuits,* traduites à son usage dans la langue éblouissante des couleurs et des formes, et des bouquets de chan-



Croquis original de JOHN LEECH.

sons sur de vieux airs; le second en lui traduisant dans la même langue les vieilles légendes populaires comme l'*Histoire divertissante de John Gilpin* et



Croquis originaux de JOHN LEECH.

celle de la *Maison que le chat a bâtie.* Mme Kate Greenaway, dans un sentiment d'amour pour l'enfance encore plus profond, met en scène exclusivement l'enfant lui-même en son admirable livre : *la Lanterne magique* (le titre anglais

est *Under the window,* Par la fenêtre. Avec un art non encore égalé, avec une tendresse, une adoration de jeune mère, elle le surprend et le montre dans ses naïvetés, ses gaucheries et ses grâces touchantes, dans ses jeux d'innocent, dans ses promenades avec leurs découvertes, leurs surprises,



Croquis de John Leech, pour les *Children of the Mobility.*

(Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*)

leurs peurs, leurs étonnements et leurs ravissements, avec les embarras et les timidités de sa démarche, l'engoncé de ses vêtements dans le froid, ses épanouissements et ses rires enchantés dans la saison clémente, avec tous les élans de son doux cœur et ses petits égoïsmes.

Dans l'art de M. Walter Crane, de M. Caldecott et de Mme Kate Greenaway, le paysage joue un rôle très important, paysage familier, bien anglais, interprété

avec une bonhomie savante, spirituelle, du goût décoratif le plus rare; étrange et très précieuse adaptation de l'art étrusque, de l'art flamand primitif et de l'art japonais au génie national. Ces livres au moyen d'un très petit nombre de combinaisons sont imprimés en couleur. Des *Contes de Perrault*, de



Croquis de JOHN LEECH, pour les *Children of the Mobility*.

(Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*.)

M. Walter Crane aux derniers volumes de Mme Kate Greenaway (*Birthday book for Children*), livre mémento des dates de fêtes, des marges duquel nous tirons d'aimables croquis en noir, et *Mother Goose,* un adorable conte de ma mère l'Oie, le progrès de l'impression en couleur est prodigieux. Elle atteint ici, d'un bond, aux limites d'un art exquis, à l'interprétation parfaite de la nature, réalise des effets prodigieux, d'incomparables accords d'harmonie déco-

rative. Ira-t-on au delà, fera-t-on mieux encore? Je ne sais et ne le souhaite guère. Arrivât-on au modelé, aux tons fondus de la peinture à l'huile, l'art n'y gagnerait rien que je sache, sinon un procédé fort inférieur, un trompe-l'œil. On peut s'en tenir aux résultats obtenus, au procédé maintenant acquis dont la loi esthétique a été de prime-saut trouvée, formulée par l'incomparable artiste du nom de Kate Greenaway.

Du rire honnête, mais féroce, de ce grossier Saxon de William Hogarth au sourire délicieux de Kate Greenaway, il s'écoule un siècle et demi. Est-ce donc le même peuple qui applaudit aujourd'hui au doux génie, aux tendres malices de l'une, après avoir si passionnément applaudi au génie amer, aux sanglantes satires de l'autre? Après tout, cela est possible : la haine du vice et l'amour de l'innocence ne sont que des manifestations différentes du même sentiment.

Ernest Chesneau.



ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

(Suite.)

Histoire du royaume des Lanternes, mise en lumière par un bec de gaz et racontée par NAÏF, arrière-petit-cousin de Candide. 3ᵉ édition. Paris, Paulier (1842). In-32 de 128 p. avec vignettes.

Ce petit ouvrage est de Georges-Marie-Mathieu Dairnwaell, pamphlétaire assez obscur du temps de Louis-Philippe, connu surtout par deux libelles: l'un *Abracadabra,* qui fut saisi; l'autre *Je casse les vitres,* qui valut à son auteur une condamnation à un mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

L'*Histoire du royaume des Lanternes,* écrite dans le genre, mais non dans le style voltairien, est une satire allégorique violente de la monarchie de Juillet. La clef de ce petit pamphlet est bien facile à faire : *Lanternia* et le *Royaume des Lanternes,* c'est Paris et la France; l'*Homme rouge, lampion* du roi *Simple XIII,* c'est le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII; il ne faut pas grand effort d'imagination pour comprendre que *Soleil XIV, Simple XV,* le *duc de Lâcheté, Simple XVI,* son *cousin Lâcheté,* désignent Louis XIV, Louis XV, le régent duc d'Orléans, Louis XVI et Philippe-Égalité. — Qui ne comprend aussi que le *royaume de Britanniskan,* c'est l'Angleterre; le *duc de Vilainton,* Wellington; *Simple-Finot XVIII,* Louis XVIII; l'*Ogre Usurpateur,* Napoléon Iᵉʳ; la *Pancarte,* la Charte; la *Chambre des vieux magots,* ou *Ossuaire,* la Chambre des pairs; le *prince de Paravent,* M. de Talleyrand;

Cizot, M. Guizot; le *duc des Bazes,* M. Decaze; le *vieux Nemrod,* Charles X; le *Mystificateur* des deux mondes, La Fayette, et les *Hobereaux,* la vieille noblesse? Enfin, dans le roi *Escobard Ier* et ses *lampions Cuir-bouilli, Cizot, Nain-Bédaine, Main-Sale, l'Ours, Tisté* et *1/3,* on peut très aisément reconnaître le roi Louis-Philippe Ier et ses ministres Soult, Guizot, Cunin-Gridaine, Villemain, Martin (du Nord), Teste et Thiers.

Nous ignorons si cette satire, plus violente que spirituelle, a fait l'objet de poursuites judiciaires.

Histoire du siège de Cythère. Lampsaque, 1748, in-8°.

En parlant de ce livre à clef, où beaucoup de mots sont anagrammatisés, la bibliographie Gay nous dit : « Allégorie tout à fait dans le goût de l'*Histoire des Ébugors* (!) .» — Clément en parle (*Cinq années littéraires,* t. II, p. 134). — L'auteur prit son idée et même une partie de ses anagrammes dans l'*Histoire du prince Apprius,* mais il est plus plaisant que son modèle, plus riant, plus léger, plus ingénieux. Le dénouement paraît heureux. Introuvable aujourd'hui. (Tant mieux!)

Histoire véritable de Tchen-Tcheouli, mandarin lettré, premier ministre et favori de l'empereur Tien-Ki, écrite par lui-même et traduite du chinois (par A.-P. Barginet). Paris, Nadau, 1822. In-8°, 2 francs.

Ce petit ouvrage, dont la destruction a été ordonnée par la justice (voir le *Catalogue des Livres condamnés,* p. 198), est une satire contre M. Decaze (*Tchen-Tcheouli*), qui venait d'être disgracié et contre la plupart des personnages de l'époque, tous déguisés sous des noms de forme chinoise. — Nous ne savons si la clef de ce petit pamphlet a été faite.

Histoire véritable présentée sous le titre : **Le Mariage rompu et l'amour malheureux,** suivi d'une bâtardise injuste. Tragi-comédie en prose, divisée en cinq actes. *Soubance* (Besançon), 1764. In-8° de VI-182 p.

Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (t. II, col. 841) et le savant rédacteur du *Catalogue de Soleinne* (n° 2050 et Supplément, p. 73) s'accordent à attribuer à Pierre Marion, de Salins, cette pièce fort rare, non citée dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français* et dans le *Catalogue de Pont-de-Vesle.*

D'après une note autographe de Charles Nodier, tous les personnages qui figurent dans cette pièce sont historiques, mais leurs noms sont retournés; ainsi :

Ormian de Saint-Récy, — c'est Marion de Saint-Cyr;
Miennamie Secto, — Jeanne-Marie Coste;
Rhecolta Secto, — Recollette Coste;
Irrepin Ormian, — Pierrin Marion, fils naturel d'Ormian et de Miennamie;

M. Casmol, — .....
Étentine Versuleas, suivante, — Étienne Levasseur;
Nanjet, fausse gouvernante, — Jantet;
Ropet, valet d'Ormian, — Pérot.

On ne possède pas de renseignements précis sur l'auteur de cette étrange comédie; mais M. Paul Lacroix semble disposé à penser que c'est le même que *Marion,* cité sans prénom, dans la *France littéraire,* de M. Quérard, comme auteur de diverses pièces de théâtre.

I. K. L. Essai dramatique, ouvrage posthume de Léonard Gobemouche, publié par Marc-Roch-Luc-Pic-Loup, citoyen de Nanterre, des académies de Chaillot, Passy, Vanves, Auteuil, Vaugirard, Suresnes, etc. Dernière édition (*Fari quæ sentiam*). A Montmartre, et se trouve à Paris, chez Louis Cellot, imprimeur-libraire, rue Dauphine. M.DCC.LXXVI. In-8° de 72 pages.

I. K. L., infante de Congo, est une facétie quasi dramatique, dont tout le dialogue se compose des lettres de l'alphabet, non assemblées entre elles et disposées dans leur ordre alphabétique. On comprend combien cette espèce de rébus serait fastidieuse si elle se prolongeait au delà des 25 lettres de l'alphabet. Ce soi-disant drame n'est d'ailleurs qu'un prétexte à moqueries. L'auteur de cet opuscule, Willemain d'Abancourt, ne cesse, dans son épître dédicatoire à son cordonnier, dans son discours préliminaire, dans son éloge de Léonard Gobemouche, enfin dans les nombreuses notes qui servent de commentaire à *I. K. L.* de railler impitoyablement la plupart des petits auteurs de son temps; toutefois, il sait rendre justice au vrai talent. Or, comme tous les écrivains auxquels il fait allusion ne sont désignés que par des initiales ou par des périphrases aujourd'hui peu transparentes, il s'ensuit que cet opuscule doit être rangé dans la catégorie des livres à clef. Nous n'avons pas eu le courage, nous l'avouons, de faire toutes les recherches nécessaires pour dresser la clef bien complète de ce mince écrit; c'eût été un bien grand labeur pour un très petit résultat; aussi nous contentons-nous de dévoiler ici les noms les plus importants :

C'est ainsi que, page 10, *D...* signifie Durosoi, et, page 16,
Les feuilles soporatives du grand F..., désignent Fréron;
Les erreurs du savant N..., — l'abbé Nonotte;
Les tragédies barbares de Chapelain second, — Le Mierre;
Les comédies pitoyables du larmoyant F..., — Falbaire de Quingey;
Les drames héroï-bourgeois de l'intrépide M..., — Mercier;
Le XVIII[e] *siècle du judicieux G...*, — Gilbert;
Les grandes notices du petit S..., — Sautreau de Marsy;
Les rimes usuraires de la muse limonadière, — M[me] Bourette;
Les siècles éloquents de l'éloquent S..., — l'abbé Sabatier;
La Psyché récrépie de catharreux A..., — l'abbé Aubert;
Les rapsodies familières de l'égoïste D..., — le chevalier Ducoudray;
Les lettres sublimes de l'impartial C..., — J.-M.-B. Clément.

Idée d'un règne doux et heureux, ou Relation du voyage du prince de Montbérand dans l'isle de Naudely. Premier (*sic*) partie. Cazères (Paris), 1703. In-12, fig. Plusieurs fois réimprimé avec des changements dans le titre et sous la rubrique soit de Messine, soit de Mérinde, en 1705 et en 1706.

Cette médiocre production est de PIERRE DE LESCONVEL, écrivain sans valeur qui avait la manie de se cacher sous des pseudonymes ou de fausses qualités. Une des éditions de l'*Idée d'un règne doux et heureux* porte : « par l'auteur des *Aventures de Télémaque* » ; mais le public ne se méprit pas longtemps à cette supercherie, et l'auteur ne publia jamais la seconde partie de son roman allégorique. C'est, dit la Biographie Michaud (t. XXIV, p. 284), une espèce de satire plate et ennuyeuse contre les mœurs de la fin du règne de Louis XIV et plus particulièrement contre le faste des prélats. M. G. Brunet dit qu'on a infructueusement cherché à déchiffrer les anagrammes de cet ouvrage. La clef est donc encore à faire.

Jani Pannonii, poetarum sui seculi facilè principis, in Hungariâ quinque ecclesiarum olim antistitis *Poemata* quæ uspiam reperiri potuerunt omnia, etc., etc. Trajecti ad Rhenum, apud Barthol. Wild, bibliopolam, M.D.CC.LXXXIV. 2 vol. in-8° de XVI-691 et 414 p.

Le nom véritable de cet auteur est, comme on le sait, JEAN DE CISINGE, poète latin du XVe siècle. La plupart de ses poésies sont très licencieuses; quelques-unes donnent même lieu de suspecter sa croyance religieuse, bien qu'il fût évêque. Cet auteur, sur lequel on peut utilement consulter la *Bibliographie universelle* (t. VIII, p. 582) et l'ouvrage manuscrit de l'abbé Mercier de Saint-Léger, sur les poètes latins du moyen âge, ne serait pas cité ici, sans une particularité que l'on remarque dans ses œuvres et qui, croit-on, n'a été mentionnée nulle part : dans les poésies et notamment dans les épigrammes de Janus Pannonius, un certain nombre de mots ont été chiffrés, en raison de leur extrême licence. Nous allons en donner un exemple, non sans prier le lecteur de bien se souvenir que « le latin dans les mots brave l'honnêteté ».

Voici donc le texte chiffré de la CXLI^e épigramme du livre premier (tome Ier, page 522) :

De Luciâ.

« Cùm sese nobis *gxuxfoebn Mxdkb* præbet,
« Dum fero sublatos *be nfb dpmmb qfeft,*
« Terribilem fœdo misit de *qpekdf cpncxn,*
« Qualiter æstiva fulmina nube crepant.
« Territus avertor, digitis simul obstruo nasum,
« *Xfob sfufoub* cadit, cogit abire pudor.
« *Mxdkb,* nulla tuo, contingent gaudia, *dxoop,*
« Tam malè moratus, si tibi *dxmxt* erit. »

La clef de ce chiffre est fort aisée à découvrir ; l'alphabet est composé de telle manière que, la lettre *a* étant supprimée, chaque lettre prend la valeur de

la lettre qui la précède; ainsi le *b* signifie *a;* le *c* vaut le *b;* l'*e* représente le *d*, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'alphabet; exemple :

c o l l a
d p m m b.

Ceci étant bien compris, rien n'est plus facile que de traduire l'épigramme ci-dessus et l'on obtient le texte suivant :

« Cùm sese nobis futuendam Lucia præbet,
« Dum fero sublatos, ad mea colla pedes,
« Terribilem fœdo misit de podice bombum,
« Qualiter æstiva fulmina nube crepant.
« Territus avertor, digitis simul obstruo nasum,
« Vena retenta cadit, cogit abire pudor.
« Lucia, nulla tuo, contingent gaudia, cunno,
« Tam malè moratus, si tibi culus erit. »

La mésaventure à laquelle Jean de Cisinge fait allusion dans cette petite pièce l'avait, sans doute, singulièrement frappé, car il revient à plusieurs reprises sur ce sujet et notamment, page 550 du même tome, il consacre deux épigrammes à adresser le même reproche à sa maîtresse.

Le spécimen que nous venons de donner nous dispense de traduire les autres passages chiffrés des poésies de l'évêque des cinq églises. Nous remarquerons toutefois que les pièces ainsi travesties ne sont pas les plus licencieuses du recueil; on semble, en effet, avoir eu pour but d'éviter, à l'aide du chiffre, non les allusions ou descriptions obscènes, mais plutôt les mots grossiers. On trouve, en effet, dans ces poésies certaines pièces, imprimées sans le moindre déguisement, bien plus libertines que celle que nous venons de citer et qui donnent une assez triste idée de la moralité de Janus Pannonius.

Un travail bien curieux, mais presque impossible à effectuer aujourd'hui, consisterait à découvrir la clef des noms des personnages auxquels sont adressées la plupart des pièces érotiques en question; assurément Pindola, Linus, Jules, Paul, Hugo, Charles, Prosper et autres jeunes gens; Julie, Lucie, Thècle, Cressa, une certaine Ursule et maintes autres filles et *honnestes dames,* ne durent pas être des personnes purement imaginaires. Peut-être les manuscrits de Jean de Cisinge, conservés encore aujourd'hui à la bibliothèque de Brescia, pourraient-ils fournir à ce sujet quelques piquantes révélations.

Laïs et Phryné, poème en quatre chants. Londres et Paris, Panckoucke (Orléans, imp. Couret de Villeneuve), 1767. Pet. in-8° de 96 p.

Aventures assez libres, mais racontées un peu fastidieusement, dit la *Bibliographie Gay* (t. IV, p. 238). Dans une note insérée au *Bulletin du Bibliophile* (1859, p. 774), M. Paul Lacroix signale ce poème, dont l'auteur est inconnu, comme très curieux et très intéressant pour l'histoire littéraire. C'est vraisemblablement une composition allégorique sur les amours de la marquise du Châtelet avec Voltaire et Saint-Lambert : Voltaire se nomme *Philinte,* dans le

poème, et Saint-Lambert, *Mirtile;* Mme du Châtelet est *Laïs;* quant à *Phryné,* c'est une rivale que Saint-Lambert lui avait donnée, et dont elle se plaint souvent dans de charmantes lettres qui ont été et sont peut-être encore en la possession de M. Feuillet de Conches. Tels sont les indications données par le savant bibliophile Jacob sur ce livre dont la clef est à compléter.

Lamuel, ou le *Livre du Seigneur*, traduction d'un manuscrit hébreu, exhumé de la bibliothèque tour à tour nationale, impériale et royale. Histoire authentique de l'empereur Apollyon et du roi Béhémot. — Par le Très-Saint-Esprit. — Liège, J. Collardin, et Paris, frères Michau. In-12 de 235 p. et LXVI p. d'introduction (1816).

Cet ouvrage, attribué, par Quérard, à *Bory de Saint-Vincent* (voir *France littéraire*, t. Ier, p. 422), est un centon continuel dont chaque phrase se rencontre dans les livres canoniques de la Bible, et l'auteur a soigneusement cité l'endroit de l'Ancien Testament où il a puisé chaque verset et chaque mot. Le regretté M.-O. Delepierre a étudié ce livre avec beaucoup de soin dans son bel ouvrage, *Tableau de la littérature du centon* (Londres, 1875, t. II, p. 257). Il nous fait connaître que l'épître dédicatoire satirique, adressée à M. de Chateaubriand, se retrouve mot pour mot dans les ouvrages de cet écrivain et forme ainsi un premier centon. Les 23 chapitres de *Lamuel* sont une violente satire politique dirigée contre le gouvernement de la restauration. Les exemplaires de ce pamphlet, qui a dû être recherché par la police et soigneusement supprimé, sont devenus de toute rareté. La clef en est fort simple : *Abaddon,* ou *Appollyon,* c'est-à-dire l'exterminateur, c'est Napoléon Ier; *Melchisadech,* roi de *Salem,* c'est Pie VII; *Béhémot* (la bête de l'Apocalypse), c'est Louis XVIII, contre lequel Lamuel prophétise à cœur-joie.

(A suivre.) FERNAND DRUJON.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Livres aux enchères. — « Ce sont parfois les vrais gens de lettres qui possèdent les bibliothèques les plus ordinaires, au point de vue du prix de curiosité et d'ancienneté des œuvres qui les composent. »

Cette remarque faite par M. d'Heylli dans un de ses derniers numéros de la *Gazette anecdotique* nous semble parfaitement juste; les résultats obtenus aux ventes d'Édouard Fournier, de J. Janin, de Marescot ne lui donnent-ils pas raison ? Voyons d'ailleurs ce qui vient d'avoir lieu, tout récemment encore, pour la bibliothèque d'Alfred et de Paul de Musset, qui a été mise aux enchères les 7 et 8 octobre dernier. Le nom du poète n'avait attiré à l'hôtel Drouot que de rares bibliophiles et les enchères, qui se sont élevées, pour 281 numéros, à la somme de 4,064 fr. 50, ont été peu soutenues.

Voici, avec leurs prix d'adjudication, les titres des ouvrages qui se sont le mieux vendus :

Œuvres complètes de Racine, Paris, Lefèvre, 1822, 6 vol. in-8°; fig. de Desenne et de Moreau ajoutées : 81 fr. — *Le Barbier de Séville,* Paris, 1785; *La Folle Journée,* Paris, 1785, in-8°, fig. ; *l'Autre Tartuffe ou la Mère coupable,* Paris, l'an II, in-8°, ensemble 3 pièces en un vol. : 400 fr. — *Un Spectacle dans un fauteuil,* Paris, librairie de la *Revue des Deux Mondes;* Londres, Baillière, 1834, 2 vol. in-8°, première édition avec un envoi autographe d'Alfred de Musset à son frère : 330 fr. — *Théâtre complet de Ponsard,* Paris, Lévy, 1852, in-12 ; envoi autographe à Alfred de Musset : 39 fr. — *Le More de Venise, Othello,* par Alfred de Vigny, Paris, Levavasseur et Urbain Canel, 1830, in-8°, avec cet autographe : « A un poète enchanteur, un enchanté » : 31 fr. — *La Religieuse,* par Diderot, Paris, Buisson, an V de la République : 96 fr. — *Contes d'Espagne et d'Italie,* Paris, Levavasseur et Urbain Canel, 1830, in-8°, édition originale, 200 fr. — *Nouvelles,* par Alfred et Paul de Musset; Paris, V. Magen, 1848, in-18, première édition : 115 fr. — *L'Anglais mangeur d'opium,* Paris, Mame et Delaunay-Wallée, 1828; *l'Habit vert,* proverbe en un acte par MM. A. de Musset et É. Augier, Paris, Michel Lévy, 1849, ensemble 2 ouvrages en 1 vol. in-12, premières éditions : 155 fr. — *Œuvres complètes d'Alfred de Musset,* Paris, Charpentier, 1866, 10 vol. grand in-8°, exemplaire de Paul de Mus-

set sur grand papier de Hollande et avec des figures avant la lettre : 315 fr. — *Œuvres complètes d'Alfred de Musset, œuvres posthumes,* Paris, Alphonse Lemerre, 1876, 11 vol. petit in-12, exemplaire sur Chine : 170 fr.; la même édition, papier Whatman : 96 fr.

Le catalogue de cette vente offrait, au reste, ainsi que nous le *remarquions dans notre dernière livraison,* assez peu d'intérêt, et la vente Musset a été une réelle désillusion pour la majorité des amateurs et des *Mussetphiles.*

— L'Université de Rübingen célébrait en 1877 le quatrième centenaire de sa fondation. Cette fête fut la cause plus ou moins immédiate de plusieurs publications intéressantes. La dernière parue a pour titre : *Der erste Buchdruck in Rübingen (1494-1534). Ein Beitrag zur Geschichte der Universität von Karl Steiff Bibliothekar an der Universitäts bibliothek* [1]. Elle est faite pour intéresser spécialement les lecteurs du Livre. De plus, le travail de M. Steiff sur les débuts de la typographie à Rübingen est une monographie si scrupuleusement faite que nous ne nous pardonnerions pas de la passer sous silence. Il comprend l'histoire même de ces débuts et une nomenclature des imprimés. Dans la première partie, l'auteur fixe définitivement la date de l'introduction à Rübingen de l'imprimerie à l'an 1498, en se basant sur un passage de Conrad Pellican; puis il donne des détails sur les trois premiers typographes, Johannes Otmar, Thomas Anshelm et Ulrich Morhart. Le premier imprima tout encore en caractères gothique, allemand et latin; il était maître ès arts et dans plusieurs des ouvrages imprimés par lui, il déclare expressément qu'il a rempli lui-même l'office de correcteur. Meynbergeri qu'on nomme quelquefois à côté d'Otmar, comme imprimeur de Rübingen, n'était que libraire-éditeur *(bibliopola, bibliothecarius).*

La notice biographique la plus complète est celle de Thomas Anshelm, l'imprimeur et l'ami des humanistes. Né à Baden, il établit ses presses à Sforzheim, la ville natale de Reuchlin, en 1500. En 1511, il se fait inscrire sur le registre de l'Université de Rübingen comme imprimeur. Quoiqu'il ne fût pas gradué comme son prédécesseur et qu'il dût employer comme correcteurs un certain nombre de professeurs, Melanchthon entre autres, il obtint un grand renom en se faisant l'imprimeur des humanistes, de Reuchlin en particulier, et en donnant des éditions qui lui valurent des éloges presque lyriques de la part de ce dernier. Il imprima, dit-il, *terse, hitide, candide.* De Paris même lui arrivent d'éloquentes louanges et un sien ami, l'excellent Hummelberger, le compare à Alde Manuce. M. Steiff fait honneur à son nom en remarquant avec quelque raideur que les humanistes avaient la louange facile et exubérante. Il donne les trois monogrammes d'Anshelm. Le second et le troisième portent en lettres hébraïques le *verbum mirificum* de Reuchlin.

Le troisième imprimeur est Ulrich Morhart d'Augsbourg. Il ouvre l'ère des typographes mercenaires. Quoiqu'il fût acquis à la Réforme, il n'en imprima pas moins force pamphlets dirigés contre Luther et les autres réformateurs. Sa veuve et ses deux fils Gruppenbach, issus d'un premier lit, prirent la succession de Morhart. Ils sont connus surtout pour avoir imprimé des textes en langue slave.

1. Tübingen, 1881. Verlag der Laupp'schen Buchhandlung.

Dans le chapitre intitulé : Imprimerie et université, l'auteur montre qu'au début les rapports entre l'art naissant et l'autorité universitaire étaient peu intimes. On continuait aussi à copier des manuscrits et les libraires en vendaient aux écoliers autant et plus que des livres imprimés. Ce ne sont que les statuts de 1537 qui placent les imprimeurs sous le contrôle de l'université. La nomenclature se subdivise en trois rubriques : imprimés authentiques, douteux et apocryphes. Un appendice est consacré aux imprimés commandés à des officines étrangères. Dans sa classification, M. Steiff a procédé avec une rigidité extrême et les 161 numéros que comprend la première rubrique peuvent être considérés comme définitivement et dûment authentiques.

Parmi les imprimés d'Otmar nous signalerons le n° 19 : gravure sur bois avec texte. Parmi ceux d'Anshelm le n° 22, le plus célèbre des écrits imprimés à Rübingen, l'*Augenspiegel* de Reuchlin. M. Steiff donne le fac-similé du titre. Ce livre fut, comme on sait, la cause de la querelle du grand savant avec les moines de Cologne. Le n° 161, de Morhart, est le pamphlet de Cochlaus contre Luther, *Sieber Kopffe*, etc. Ce n'est qu'une réimpression.

Il y a toute une série d'imprimés sur lesquels il nous reste à attirer l'attention du lecteur. Ce sont les publications officielles de l'autorité. Le n° 26, d'Anshelm, est une invitation du duc Ulrich, adressée à tous électeurs, princes, bourgmestres et bourgeois, à assister à une course « de chevaux courants » qui devait être suivie d'une course entre hommes et entre femmes. Parmi les imprimés de Morhart se trouvent une foule d'ordonnances et de convocations et, de plus, un règlement de Charles-Quint sur les monnaies, donné à Esslingen en 1525. La même année, Morhart imprima également le pamphlet de Luther contre les paysans révoltés (n° 105). Le commentaire dont M. Steiff a fait suivre nous semble tout à fait concluant. Certes son livre mérite de figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent de bibliographie et de l'histoire de la typographie.

— Le *vénérable Boulard*, comme l'appelait Charles Nodier, n'est pas un *mythe,* nous apprend M. Jules Brivois. « Boulard (Antoine-Marc-Henri), né à Paris en 1754, mort en 1825, abandonna le notariat pour les lettres. Il traduisit plusieurs ouvrages. A sa mort, il laissa une *énorme* quantité de livres. La première partie contenant la théologie, la jurisprudence, les sciences et les arts, comprenait 5,146 articles et a été vendue le 19 mai 1828 et les 59 jours suivants. Les livres anglais, allemands, hollandais, etc., comprenant 4,983 articles, ont été vendus le 10 novembre 1828 et les 56 jours suivants. Les belles-lettres, l'histoire, les pièces sur la Révolution et les manuscrits comprenaient ensemble plus de 10,000 articles. En résumé, Boulard possédait plus de 20,000 volumes ! (Voyez *Bibliographie de la France*, année 1828, n°s 2427, 4827, etc.)

— Nous avons le regret d'apprendre à la dernière heure la mort d'Édouard-James de Rothschild, président de la *Société des études suivies* et l'un des membres les plus laborieux de la *Société des anciens textes*. Nous consacrerons dans notre prochaine livraison une courte notice à ce fervent bibliophile.



LES AMIS DES LIVRES

Depuis longtemps déjà nous eussions dû consacrer ici quelques pages à cette aimable *Société des amis des livres;* mais, qui pourrait être assuré de réaliser ses désirs en temps voulu, alors que l'heure fuit inexorablement dans l'envahissement du travail quotidien et qu'on ne sent le poids de la vie qu'à mesure, hélas! qu'on la perd?

Depuis Ménage qui écrivit : « Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens », le bibliophile est considéré à bon droit comme le prototype de *l'Honnête homme,* dans le sens élevé du mot qui servit de titre à l'ouvrage du sieur Faret, c'est-à-dire comme le gentilhomme parfait, soigneux de son honneur, de sa dignité et de ses belles manières, comme le représentant de la politesse et de l'urbanité françaises, comme le modèle enfin de l'homme éclairé qui pourrait répondre comme le duc de Vivonne à Louis XIV : « La lecture fait à mon esprit ce que vos perdreaux font à mes joues. »

Cette *Société des amis des livres* fut fondée vers 1874 par trois passionnés du livre, MM. Ernest Gallien, Philippe de Saint-Albin et Truelle Saint-Evron, celui-ci dernier survivant du triumvirat bibliophilique.

Il s'agissait tout d'abord de se donner rendez-vous le premier mardi de chaque mois, au cabaret, comme on dit aujourd'hui, et là de deviser chacun sur ses trouvailles, ses acquisitions, ses bonnes fortunes bouquinières. Peu à peu un groupe d'amateurs se forma; aux premier sinvités se joignirent d'autres convives du mardi et bientôt la société se constitua définitivement et rédigea ses *statuts,* dont nous ne pouvons mieux faire que de résumer les principaux articles.

Art. I[er]. — La société a pour but :

1° De publier des livres avec ou sans illustration, qui, par leur exécution typographique ou par le choix artistique, soient un encouragement aux peintres et aux graveurs, aussi bien qu'un motif d'émulation pour les écrivains français;

2° De créer, entre tous les bibliophiles, des rapports suivis au moyen de fréquentes réunions.

Art. III. — La société se recrute parmi les amateurs et curieux, quelle que soit leur spécialité : livres anciens on modernes, dessins ou vignettes. Elle admet les critiques et les érudits dont les travaux se rapportent à sa publication et à son but.

Les dames peuvent faire partie de la société.

Art. IV. — Le nombre des membres titulaires de la société est limité à *cinquante.* Les sociétaires actuels portent le titre de membres fondateurs.

Art. V. — La société peut agréer les membres correspondants habitant la province ou l'étranger; — le nombre des correspondants ne dépasse pas vingt-cinq. — Ils sont tous tenus de souscrire aux publications de la société et leur nom est inscrit sur leur exemplaire. — Ils reçoivent l'annuaire, mais ils n'assistent pas de droit aux réunions.

Art. XIV. — La société se réunit au moins une fois par an en assemblée générale pour procéder :

1° A la nomination de son bureau ou comité;

2° A l'élection des nouveaux membres;

3° A l'examen et à l'approbation des comptes annuels présentés par le trésorier ;

4° Au vote du projet de budget qui lui est soumis par le comité ;

5° Au choix d'une publication, au vote de la dépense de cette publication et à la nomination des membres chargés de la diriger;

6° A la discussion de toutes les questions portées à l'ordre du jour par le comité. La société se réunit en vue de ses travaux et de ses études à des époques fixes déterminées par son règlement intérieur et sur la convocation de son président, toutes les fois que le comité le juge nécessaire.

Nous ne parlerons pas du règlement intérieur qui comporte quatorze articles, lesquels ne visent que les membres fondateurs et n'ont pas grand intérêt pour le public.

La *Société des amis des livres* peut donc être considérée comme fondée sur des assises solides et depuis trois années environ elle forme une sorte d'*Académie* de cinquante membres, parmi lesquels nous remarquons :

S. A. le duc d'Aumale, le plus galant convive, le plus séduisant causeur et le plus érudit bibliophile ; Mme Edmond Adam, la seule femme que la société ait admise jusqu'ici et que chacun regrette de ne pas voir plus fréquemment apporter la grâce, l'esprit et la beauté au milieu de nos habits noirs ; Henri Houssaye, le jeune critique des *Débats*, aussi fin artiste ès lettres que bibliophile passionné ; Octave Uzanne, un autre jeune et fervent lettré, duquel nous ne dirons rien afin qu'il ne biffe point par modestie notre éloge en sa qualité de rédacteur en chef de cette revue ; Charles Cousin, un joyeux convive, nerveux, qui sème sa gaieté et ses mots en prodigue du vrai sel gaulois et en judicieux amateur qui a signé un livre exquis connu de tous : le *Voyage dans mon grenier ;* Brivois, le bibliographe de Béranger, duquel on attend le fameux guide des ouvrages à vignettes de ce siècle, qui doit paraître sous peu chez l'éditeur Conquet ; Fernand Drujon, le rédacteur des *Ouvrages condamnés* et le signataire à cette revue d'intéressants articles sur les *livres à clef.* Qui encore ? — Emmanuel Bocher, le savant catalographe des vignettistes du XVIIIe siècle, gentilhomme lettré aussi puissamment laborieux que le pauvre baron James récemment décédé ; Lessore, l'aimable secrétaire recruteur et l'habile et ingénieux portraitiste à la pointe sèche de tous nos contemporains ; Louis Vian, l'historiographe de Montesquieu ; le baron Roger Portalis et Henri Béraldi, les deux collaborateurs à cette éminente publication des *Graveurs du* XVIIIe *siècle,* dont deux forts volumes ont déjà été publiés par MM. Damascène, Morgand et Fatout ; Germain Bapst, auteur des *Arts du métal,* un jeune et curieux chercheur ; le docteur Cusco, le publicateur de l'*Instrument de Molière,* traduction du traité *De clysteribus ;* Auguste Laugel, ingénieur érudit et auteur de nombreuses études scientifiques ; Parant, le bibliographe des *Romantiques* en cours de publication chez Rouquette ; de Marchéville, le commentateur bibliographe et iconographe de Regnard, et enfin Eugène Paillet, notre président, toujours présent, toujours actif, qui semble être l'âme de la société et autour duquel se groupent toutes les sympathies, comme l'esprit de corps autour d'un drapeau.

Et nous ne citons pas tous ceux qui ambitionnent un siège à cette académie de bibliophiles, tous les candidats au premier couvert vacant ; près de cent personnages de haute lignée dans le monde des lettres et des grands amateurs guettent une démission et, hélas ! il faut bien le dire, un décès ; mais l'amour des livres conserve et les bibliophiles se portent gaillardement ; tant pis pour ceux qui se morfondent et font antichambre. Il n'y a que notre sage archiviste-trésorier, le loyal Alfred Piet, qui ne boive que de l'eau, et encore, insinue malicieusement Charles Cousin,

n'en boit-il pas tous les jours. Il faut voir la belle mine de Me Delbergue-Cormont, l'ex-commissaire-priseur, la belle allure du commandant Marigues de Champ-Repus, les visages souriants de vie de nos amis Ouachée, Clément et Déséglise, la vivante carrure de Me Tual, léger comme un chasseur à pied, et la tête malicieuse et fine du très érudit Bégis, pour demeurer convaincu que les membres fondateurs actuels des *Amis des livres* forment une académie plus verte, moins chancelante que celle qui vient de se réunir et de nommer de nouveaux *immortels* sous le dôme de l'Institut.

La société a déjà, fidèle à son programme, publié trois volumes tirés spécialement pour ses membres titulaires et dont quelques exemplaires ont seuls été mis dans le commerce. Nous voulons parler de la *Chronique de Charles IX*, de Prosper Mérimée, qui parut en 1876; des *Scènes de la vie de Bohême*, de Henri Murger, mis au jour par les *Amis des livres* en 1879, et enfin du *Fortunio*, de Théophile Gautier, terminé au début de cette année 1881.

Ces trois ouvrages spéciaux méritent quelques lignes d'examen séparément.

La *Chronique du règne de Charles IX* fut publiée sous la direction de M. Eugène Paillet qui s'adressa pour l'illustration de ce roman historique au spirituel dessinateur Edmond Morin, lequel consentit à sortir des bois pour entrer dans l'eau-forte. Ce fut à Chamerot que l'impression fut confiée et l'habile imprimeur exécuta un chef-d'œuvre typographique dans un format grand in-8° jésus. Les eaux-fortes de Morin, finement exécutées, avec le laisser-aller de ce maître du crayon, manquent, à notre avis, d'une grande originalité de conception dans le dessin et surtout de science historique. C'est du Charles IX troussé à la moderne, agréable et papillotant à l'œil; mais il n'est point d'amateur réellement soucieux de la vérité historique et pénétré d'une pointe d'archaïsme, qui puisse accepter cette fantaisie d'à côté où les pauvres huguenots sont encore plus maltraités que dans la Saint-Barthélemy.

Ce premier ouvrage, tiré à cent exemplaires, *passe comprise*, comme on dit en argot du métier, est devenu excessivement rare et fait prime aujourd'hui à 250 et 300 francs.

Avec les *Scènes de la vie de Bohême*, dirigées par M. Cherrier et imprimées par D. Jouaust, nous constatons un singulier mélange de belles qualités et de gros défauts d'inexpérience chez l'illustrateur aqua-fortiste Bichard. Ici le dessinateur est trahi par le graveur très insuffisamment maître de son métier et de sa pointe. Le dessin est un peu trivial et terre à terre, pour ne pas dire commun. M. Bichard était alors un débutant et ses illustrations, pour un début, marquent de belles dispositions que le

travail développera. Ce livre de Murger, sans vouloir attaquer la belle typographie ordinaire de M. Jouaust, n'est pas absolument parfait comme impression et comme couleur suivie; la société fournira quelque jour à l'imprimeur-éditeur de la rue Saint-Honoré quelque glorieuse revanche à prendre.

Les *Scènes de la vie de Bohème* font prime également à 200 francs et les amateurs qui ne font point partie de la société recherchent avidement les exemplaires égarés dans le commerce.

Fortunio, de Théophile Gautier, le troisième ouvrage des *Amis des livres,* est, à notre sens, dans son ensemble, la meilleure publication qu'ait encore faite l'académie des cinquante. M. Billard, l'éditeur bibliophile qui a dirigé l'impression et les eaux-fortes de M. Félix Millius, a apporté beaucoup de goût et de soins à cette entreprise pour laquelle il était délégué. Motteroz pourrait signer le livre avec fierté, car il fait grand honneur à cet excellent imprimeur.

En dehors des eaux-fortes de Millius peut-être faibles de composition, mais à coup sûr remarquables de morsure et d'habileté d'aqua-fortiste, M. Billard a tenu à faire composer par un artiste de beaucoup d'ingéniosité et de grand talent, M. Paul Avril, qui est un illustrateur *né* et dont le nom deviendra célèbre, une suite de lettres ornées, d'en-têtes de pages et de culs-de-lampe qui jettent une grande variété et comme une spirituelle gaieté dans la froideur typographique du texte.

Ces dessins, reproduits en procédé héliographique, eussent gagné — nous allons faire sauter les progressistes — à être gravés sur bois : ils eussent acquis ainsi plus de modelé, plus de fermeté, plus de couleur, car la zincographie conserve toujours quelque chose de gris et de raboteux que la meilleure typographie du monde ne peut faire disparaître.

Le *Fortunio* dit des *Amis des livres* restera une belle publication, toujours recherchée et appréciée des amateurs de goût. Il était difficile de mieux décorer une des œuvres de Théophile Gautier, qui, il faut bien le dire, n'est pas le chef-d'œuvre du maître et que la société a préféré, Dieu sait pourquoi ! à cette grande œuvre ensoleillée qui a nom : *Mademoiselle de Maupin.*

Deux nouveaux ouvrages confiés aux soins de M. Paillet, notre président, sont en voie d'exécution et verront sans aucun doute le jour dans le courant de 1882; ce sont les *Orientales* avec illustrations de Benjamin Constant, gravées par Los Rios, et *Eugénie Grandet,* de Balzac, avec gravures de Le Rat d'après les compositions du jeune maître Dagnan-Bouveret. Nous nous réservons de parler en temps voulu de ces publications exceptionnelles sur lesquelles les *Amis des livres* fondent les plus

heureuses espérances. Mais ne vendons point la peau de l'ours avant qu'il soit servi sur notre table confraternelle au dîner du mardi chez Durand, et espérons qu'après avoir esquissé ces quelques lignes sur la société des *Amis des livres*, un jour viendra où notre ami et rédacteur en chef reprendra l'étude de cette société, dont il est membre, et la traitera comme il sait le faire, moins succinctement que son confrère masqué qui signe modestement [1].

L'UN DES CINQUANTE.

1. Nous déférerons quelque jour avec plaisir au désir de notre confrère aux *Amis des Livres*, — mais nous donnons aujourd'hui la parole à Arsène Houssaye, sur la société des *Spartiates*, non moins bien composée et nom moins littéraire que l'académie des cinquante bibliophiles dont l'un de ses membres vient de faire l'historique.

LE DINER DES SPARTIATES

Les Spartiates de Paris sont des bibliophiles de race. A ce titre nous en parlerons ici, ou plutôt nous donnerons la parole à leur ancien président, l'historien du *41e fauteuil de l'Académie française.*

Voici le toast porté par M. Arsène Houssaye à un des derniers dîners :

« Mes amis, buvons à la renommée de ceux que la mort nous a pris. Ces glorieux absents survivent parmi nous : nous verrons toujours reparaître au milieu de nos dîners leur esprit charmant et leur figure aimée.

« Et puisque, pour la première fois, nous parlons de nous, vous me permettez d'être en quelques mots notre historiographe.

« En 1869, à la veille des révolutions sociales, comme si déjà nous songions à serrer nos rangs, nous autres pour qui les joies de l'esprit et des lèvres sont la seule ambition, nous fondâmes, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor et moi, le dîner des Spartiates. On m'en donna la présidence, parce qu'on disait — dans ce temps-là — que je portais bonheur. Je n'ai pas l'orgueil de me comparer au cochon porte-veine. — Le bibliophile Jacob, le duc de Persigny, Edmond de Goncourt, Nigra, Henry Houssaye, le général Read, Paul Baudry, le général Schmit, le duc Aquaviva, le prince Galitzine, voulurent être de la fête; cela les changeait de mal dîner. Il nous

vint bientôt d'autres convives, très bons camarades, Gaston Jolivet, le comte de Laferrière, Raoul Duval, du Boisgobey, Banville, Dupray, Valfrey, Molinari, Ziem, pour finir par la dernière lettre de l'alphabet. Nous avions déjà deux ambassadeurs, Nigra et Read, quand lord Lytton, vice-roi des Indes, demanda une place à notre table, par une lettre charmante en prose et en vers. Nous élûmes ensuite Francis Magnard, Jules Claretie, Gaston Bérardi, Octave Uzanne, du Sommerard, Arnold Mortier, Joussemet, Monselet, Bardoux, le ci-devant ministre des lettres et des arts. Il y a aussi les absents, Robert Mitchell, Lafayette, le marquis de Rougé, Hékereen, Saint-Genies, Dalloz, Paul Perret. Qui encore? Madrazzo, si je me souviens bien.

« Tous ces noms, dignes du Livre d'or de l'amitié, prouvent que, si le rôti manquait quelquefois à notre table, l'esprit courait sur la nappe. Ç'a été en effet une encyclopédie vivante. Nous nous sommes toujours placés au-dessus de toutes les politiques et de toutes les Académies, parce qu'il n'est pas un seul d'entre nous qui n'eût le haut scepticisme du dédain pour tout ce qui n'est pas l'éternelle vérité, c'est-à-dire la raison armée d'esprit.

« Les anciennes Académies ont trop psalmodié le dialogue des morts. Ce ne sont pas des ombres chinoises, mais des ombres françaises qu'on voit passer gravement sous la coupole de l'Institut. Savez-vous pourquoi ce pays-là est triste? C'est parce qu'on n'y dîne pas. Ce qui fait la vertu de l'académie des Spartiates, c'est qu'elle ne siège qu'à table. Sa fourchette, c'est sa plume. Elle ne prononce pas d'oraisons funèbres parce que ceux des siens qui tombent sur le champ de bataille de la vie se relèvent plus vivants dans le pays des âmes qu'il ne faut pas confondre avec le pays des ombres. Elle ne distribue pas de prix de vertu ni de prix de poésie parce qu'elle croit que l'opinion, cette fille de la justice, ne hante guère les Académies. Et d'ailleurs la vertu et la poésie, ces millionnaires du cœur et de l'esprit, sont assez riches pour se payer elles-mêmes.

« Cette académie des Spartiates a été créée comme toutes les belles choses, sans préméditation.

« On a mis en gerbes des amitiés franches comme le blé. Dans chaque génération les esprits fraternels s'appellent les uns les autres, quels que soient le devoir, le travail, l'aspiration contraires. L'harmonie se fait par les oppositions. Nous sommes soldats et poètes, artistes et rêveurs, historiens et hommes d'État; nous sommes un monde et non une secte; nous touchons à tout.

« Et nous représentons tout, vraie synthèse de l'homme libre et vaillant. Ce nom de Spartiate, nous le méritons par notre mépris des préjugés, notre dédain des vanités, — et surtout par la frugalité de notre dîner. — *Cueillir l'heure*, c'est la sagesse quand l'heure est charmante et que le brouet n'est pas trop noir.

« Mais j'ai peur de devenir solennel comme un académicien officiel. J'ai pris la parole parce que je voulais vous dire que notre dîner des Spartiates, devenu célèbre dans les deux mondes, doit être consacré par des lois. Rassurez-vous! des lois édictées à table.

« Un de nos amis, *lord Lytton,* nous adresse un toast et demande son diplôme, que dis-je? ses parchemins.

« Le plus sage serait d'écrire nos lois sur les brouillards de la Seine. Mais pourtant, pourquoi ne pas garder le souvenir de ces fêtes cordiales qui sont déjà une page d'histoire?

« J'ai donc à vous proposer de voter, une coupe à la main, les résolutions suivantes en quatre articles :

Article premier.

« Le dîner des Spartiates, fondé pour dîner en causant — pour causer en dînant, — continuera à tenir ses assises chez *Paul Brébant Ier*, restaurateur des lettres.

Article II.

« Le nombre des sociétaires est de vingt; les remplaçants seront élus par une majorité de quinze voix, sans vouloir faire les quinze-vingts.

Article III.

« Le Spartiate élu en remplacement d'un Spartiate parti pour l'autre monde sera obligé, à son premier dîner, de faire un sonnet sans défaut ou un discours en quatorze lignes sur les vertus de son prédécesseur.

Article IV.

« Un tout petit livre discret confié au secrétaire non perpétuel renfermera ces sonnets et ces discours qui marqueront un souvenir de brave amitié. On commencera par les épitaphes des quatre Spartiates qui manquent à l'appel, le duc d'Aquaviva, le duc de Persigny, notre très cher Théophile Gautier et notre très cher Paul de Saint-Victor. »

Et maintenant voici les sonnets et les discours sur les quatre Spartiates qui ont quitté la table

I

THÉOPHILE GAUTIER

Il cisèle un camée, il caresse un émail;
Vous croyez qu'il écrit : il peint, il sculpte, il grave,
Pour vaincre sa pensée il ne sait pas d'entrave.
A toute strophe ailée il jette son tramail.

Capitaine Fracasse, il montrait son plumail
Avec les airs cassants du galant et du brave ;
Mais l'Art bientôt l'a pris et l'a fait fort et grave ;
Son livre sera d'or, d'or sera le fermail.

Comme on voit aux rosiers les roses remontantes
Sourire aux treilles d'or par des fleurs éclatantes,
Sa muse est toujours jeune et chante en souriant.

Comme on voit, le matin, l'Aurore aux lèvres roses
De son divin baiser réveiller l'Orient,
Ses doigts sous le travail font refleurir les roses.

II

D'AQUAVIVA

Le duc d'Aquaviva était un homme de lettres qui cachait ses œuvres. On ne peut pas jouer tous les rôles, il joua fort bien le sien, c'est-à-dire le duc d'Aquaviva. Ce fut un comédien charmant qui ne prit jamais au sérieux son rôle d'ambassadeur extraordinaire, quoiqu'il fût ambassadeur d'un roi et d'une république : il est vrai que c'était le roi de Monaco et la république de Saint-Marin. Mais que nous font les titres à nous qui ne cherchons que l'homme dans l'homme? D'Aquaviva avait beaucoup d'esprit argent comptant; certes il lui en fallut pour se faire accepter comme duc et comme ambassadeur. Il avait devant la raillerie la belle désinvolture italienne. Du reste, beau cavalier, d'une élégance parfaite, coiffé et chaussé comme pas un, il avait eu l'art de mettre les femmes de son côté. C'est bien quelque chose que cet art-là. O mystère de la vie! Qui eût dit que cet homme si souriant, qui n'avait jamais eu le loisir de lire les philosophes anciens, mourrait comme Socrate, une coupe de ciguë à la main. Mais il but la ciguë croyant boire une coupe de vin de Champagne!

III

PERSIGNY

Le duc de Persigny eût été un savant, s'il ne fût devenu un homme politique. Nul n'est maître de sa destinée, pas même ceux qui changent la destinée des nations. Laissons l'homme politique à l'histoire qui, dans un temps moins agité, reconnaîtra que ce fut avant tout un homme de bonne foi et un homme de bonne volonté. Chamfort a eu raison de dire : « En politique, tout le monde a tort et tout le monde a raison. » En dehors de la politique, Persigny fut un haut lettré. Il l'a prouvé par son livre sur les pyramides. Ne nous l'a-t-il pas prouvé souvent à nous-mêmes, à nos causeries des Spartiates où il se montrait si original et si imprévu? Il ne lui a manqué qu'un peu plus de liberté, quand il était ministre, pour être un grand ministre. C'est lui qui eût été le vice-empereur si l'empereur ne lui eût pas dit : Tu n'iras pas plus loin. Le ministre devint philosophe. Persigny échappa aux vanités de la cour pour venir parmi nous réapprendre la franchise, la gaieté, la raillerie, ces vertus théologales de l'esprit français.

IV

PAUL DE SAINT-VICTOR

S'il fût né sous les Grecs, il eût été sculpteur;
Avec son fier ciseau, rival de Praxitèle,
Il eût taillé le marbre et fait une immortelle.
Des dieux fussent tombés de son front créateur.

De la beauté visible, ardent adorateur,
Auprès de Giorgione, à Venise la belle,
Il eût peint Bianca, Violante, Arabelle,
Avec un pinceau d'or dans un cadre enchanteur.

Saint-Victor, à Paris, fut un maître impeccable!
Consolons-nous, amis, nous que sa mort accable :
Il nous sourit encor des sommets radieux.

A la sottise il a livré bien des batailles,
Plus d'un faux dieu du jour est mort sous ses entailles ;
Mais que d'hommes aimés dont il a fait des dieux!



UNE VISITE

A LA

BIBLIOTHÈQUE DE TANJORE

> Give me leave
> T'enjoy myself; that place that does contain
> My books, the best companions, is to me
> A glorious court, where hourly I converse
> With the old sages and philosophers.
>
> (Beaumont and Fletcher.)

En prenant place dans le wagon du chemin de fer pour aller de Trichinopoly à Tanjore, le 24 janvier 1881, je me trouvai en face d'un Hindou d'une soixantaine d'années, vêtu du costume pittoresque du pays, et portant sur le front la marque distinctive de sa secte. Il avait des traits réguliers qui indiquaient une grande intelligence naturelle affinée par l'étude. Il lisait un ouvrage anglais. Je lui adressai la parole. Il me répondit avec une facilité, une pureté qui auraient fait honneur à un professeur d'Oxford. Très au courant des affaires politiques de l'Europe, il connaissait les détails de la question d'Irlande mieux que moi, et s'intéressait tout spécialement au pape qu'il appelait « la vieille femme à Rome ».

Désireux de connaître les coutumes d'un pays nouveau pour moi, j'interrogeai mon compagnon de route sur sa religion, sur les livres sacrés des brahmes et, grâce à son empressement à satisfaire ma curiosité, je recueillis, durant notre entretien, nombre de renseignements utiles, de particularités curieuses.

Comme je me rendais à Tanjore, ville qui m'était complètement inconnue,

je profitai de l'amabilité de mon nouvel ami pour lui demander quelques indications sur cette ville. Il me les donna complaisamment et ajouta :

« N'oubliez pas de visiter la bibliothèque ; elle est fort remarquable.

— Je n'y manquerai pas.

— Connaissez-vous quelqu'un à Tanjore ?

— Non.

— Je le regrette, me dit-il. J'aurais eu plaisir à vous servir de guide, mais il ne m'est pas possible de m'arrêter aujourd'hui à Tanjore. Toutefois, je vais vous recommander à l'intendant du palais, qui est de mes amis et se mettra à votre entière disposition. »

Il me fit aussitôt une lettre d'introduction qu'il rédigea en langue anglaise et qu'il signa : Sastria Sâstry, membre du conseil de Calcutta.

Tout en causant, j'étais arrivé à destination. Je pris congé de M. Sastry après l'avoir remercié de toutes ses bontés pour moi ; puis, prenant un *garrey*, espèce de petite voiture à un cheval, je me fis conduire directement au palais de Tanjore. En présentant la lettre de M. Sastry, on me donna un *chuprassie*, ou valet du palais en grande livrée, avec ordre de me conduire partout et de me faire voir tout ce que je désirerais.

Je n'ai pas l'intention de vous inviter à parcourir avec moi les rues de l'ancienne ville de Tanjore, si intéressantes qu'elles soient ; la description des principaux monuments m'éloignerait trop du sujet de cette notice. Restons, si vous voulez, au palais même, et parcourons à la hâte les curiosités bizarres qu'il renferme.

Ce palais, très vaste, solidement bâti, date de 1550, A. D. ; les murs sont couverts de grossières peintures représentant des dieux hindous et des soldats anglais dans les costumes du XVIIIe siècle. Il comporte trois quadrangles ; les deux premiers renferment les éléphants de service et les léopards de chasse, bêtes superbes, aussi grandes que des tigres et parfaitement domptées. Dans le troisième, on voit un grand bâtiment à 8 étages, de 90 pieds de haut, et qui ressemble à un *gopura* de pagode. M. Fergusson qualifie de « mélange confus et sans goût » l'architecture de ce monument, qui tient à la fois de l'art indien et de l'art italien.

C'est dans ce troisième corps de bâtiment que se trouvent la chambre dite *Telugu-Darbar* et la bibliothèque. Il est impossible de concevoir rien de plus étrange, de plus baroque que ce Telugu-Darbar ; sur les murs sont peints des dieux hindous, des héros de bataille, des acrobates, des scènes de manège, des danseuses ou filles de *nautch*, etc. Dans les salles, mêlés à des objets puérils, le visiteur peut admirer des œuvres d'art d'une grande beauté, entre autres une statue en marbre blanc, par Flaxman, du rajah Sharfoji, l'élève de Schwarz, ainsi qu'un buste fort ressemblant de Nelson, par *the Hon.* Anne Seymour Damer.

Mon *chuprassie* tenait à ce que je visitasse attentivement tous ces objets, et semblait considérer comme indigne d'attention la bibliothèque vers laquelle mes yeux ne cessaient de se diriger. Le jour s'avançait ; j'avais peur de la trouver fermée.

« Quand allons-nous donc à la bibliothèque ? dis-je à mon guide.

— Tout à l'heure, *sahib.* »

Enfin, se décidant à quitter les niaiseries de la Telugu-Darbar, le *chuprassie* me conduisit à la bibliothèque. Hélas! mes craintes n'étaient que trop justifiées. Les portes étaient closes.

Que faire? Le Dr Burnell était absent, et le bibliothécaire, M. Kuwachattu, rentré chez lui. J'allais donc manquer le but de ma visite! J'envoyai mon *chuprassie* à la demeure de M. Kuwachattu avec prière de vouloir bien envoyer quelqu'un avec les clefs. Je n'attendis pas longtemps son retour. M. Kuwachattu eut la bonté de venir lui-même et me reçut avec politesse, bien qu'il laissât percer l'ennui qu'il éprouvait d'avoir été dérangé; voyant cependant l'intérêt que je prenais à ses trésors, il finit par me les montrer avec une bonne grâce dont je lui serai toujours reconnaissant.

La bibliothèque de Tanjore possède une assez belle collection de livres européens, dont plusieurs en langue française; mais ce n'est ni de livres imprimés ni d'ouvrages modernes que je vous veux entretenir : parlons plutôt des 18,000 manuscrits qu'elle contient; 8,000 d'entre eux, écrits sur feuilles de palme, forment une des plus belles et des plus complètes collections de l'Inde. Il y a là une collection unique d'ouvrages écrits en langue sanscrite. Le Dr Burnell s'occupe à faire un catalogue raisonné de ces manuscrits; après sept ans de travail, il a réussi à en décrire plus de 12,000.

Le commencement de cette bibliothèque magnifique date de la fin du XVIe siècle, au moment où Tanjore était gouverné par Telugu Naiks qui vint de Vijayanagar et déposa les princes Chola. Les manuscrits, que ces princes avaient amassés étaient écrits sur des feuilles de palme, en caractères telugu, mais dans la langue sanscrite. En 1675 ou 1677, les Marathas s'emparèrent de Tanjore, et le dernier Naiks se brûla avec ses femmes dans le quadrangle où se trouve à présent la bibliothèque. Sharfoji rajah, pendant une visite qu'il fit à Barraras en 1820-30, recueillit un grand nombre de ces manuscrits, et son successeur, Sivaji, en ajouta d'autres, mais de moindre valeur. A la mort de ce dernier, beaucoup, et des plus précieux, ont été malheureusement volés. Les manuscrits sont écrits dans les idiomes suivants : devanagari, nandinagari, telugu, kannada, granthi, malayalam, bengali, panjabi ou kashmiri et uriya. La plupart de ces volumes traitent des doctrines de Madhavacharya, un brahmane de Kannada du XIIe siècle, fondateur de la secte Dwaita, des Vedantistes, dont on connaît peu les dogmes jusqu'à présent. Nous savons cependant qu'il considérait l'âme humaine comme tout à fait distincte de l'Esprit divin. Nous avons également vu une collection des Tantras et Agamas du sud de l'Inde, ainsi que des Shilpashastras (ouvrages sur l'architecture et l'industrie des bâtiments).

Les livres imprimés sont rangés sur des rayons à la manière européenne, tandis que les manuscrits, soigneusement enveloppés dans des morceaux de soie ou coton, sont tenus dans des armoires. M. Kuwachattu eut la bonté de me montrer les plus précieux, d'en défaire les couvertures et d'appeler mon attention sur les beautes inhérentes à chacun d'eux; il me fit voir également les outils à écrire et la façon dont on s'en servait.

On n'emploie ni plumes ni encre. Un simple stylet de fer suffit. Prenant la palme, longue de plusieurs pieds, dans la main gauche, on trace rapidement dessus avec le stylet un caractère excessivement petit, mais très net. Pour faire ressortir les lettres on frotte la feuille d'un liquide noir, on lave aussitôt la

feuille et les lettres restent noires comme si elles avaient été écrites avec une plume. Pupitres et tables sont inconnus. Pour écrire, on se tient à terre, assis ou couché. Bien qu'elles n'aient aucun appui, les mains écrivent avec une facilité et une vitesse étonnantes. J'ajoute la description plus technique de M. Lewis Rice[1] :

« Les manuscrits hindous sont sur deux espèces de matériaux employés exclusivement jusqu'au milieu du XVIIe siècle, et en usage encore aujourd'hui chez les savants; ces matériaux sont l'*ole* et la *kadata*. On se servait du premier principalement pour les œuvres littéraires, et du second pour les comptes et les annales historiques.

« L'*ole* est la feuille de la *tala* ou *palmyra* (borassus flabelliformis). Cette feuille, employée pour les manuscrits, est flexible, mais fragile, d'une couleur marron jaunâtre, longue d'un à deux pieds et large de deux et demi à quatre centimètres. On écrit en long, avec un stylet de fer ; on frotte ensuite les lettres avec du noir pour les rendre plus lisibles. Les feuilles qui forment un ouvrage ou volume sont toutes de la même grandeur, et enfilées par une ficelle qui passe à travers des trous pratiqués au milieu et aux deux extrémités. Un morceau de bois, de la même dimension que la feuille, se place en haut et en bas; attaché par une corde, il forme une sorte de reliure protectrice. L'écriture est souvent fort petite et serrée, sans espaces, sans autre ponctuation que de petites lignes perpendiculaires entre une partie et l'autre. Étant donnée la fragilité de ces feuilles, il est étonnant que tant d'œuvres de l'antiquité se soient conservés jusqu'ici.

« La *kadata* est composée d'un drap enduit d'un mélange de carbone et de gomme. Elle présente une surface noire, sur laquelle on écrit comme sur une ardoise avec un morceau de pierre, dit *balapam* ou *pot-stone*. Le livre est d'une seule pièce, pliée et repliée, et a la largeur de vingt à trente et un centimètres; la longueur atteint douze à dix-huit pieds. Un morceau de bois, de la même grandeur que la feuille, est attaché à chaque bout et forme reliure ; le tout se met dans un étui de soie ou de coton, ou se lie simplement avec une corde. On peut faire disparaître et renouveler l'écriture à volonté. Le commerce se sert encore aujourd'hui de la *kadata*. Sujette à s'effacer, elle est peut-être plus durable que le manuscrit exécuté avec la meilleure encre sur le plus beau papier. »

Il ne nous manque pas de livres où sont décrites les bibliothèques célèbres, en grande partie détruites, de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Judée, de Constantinople, de la Grèce et de Rome; mais, autant que je sache, aucun bibliographe ne s'est occupé spécialement des collections, encore plus importantes, de l'Inde, qui nous restent heureusement aujourd'hui. C'est pour cela que je vous ai retenus si longtemps dans cette bibliothèque hindoue.

Ex Oriente lux! Il est presque universellement admis aujourd'hui par ceux qui ont profondément étudié le sujet que notre religion, notre science, nos arts nous viennent, non pas de l'Égypte, comme on le croyait autrefois, mais bien de l'Inde, de l'Inde à travers la Grèce, dont les premiers habitants furent des réfugiés indiens, bouddhistes et autres, chassés à cause de leur religion.

1. *Gazetteer of Myore and Coorg*, Bangalore, 1877, t. I, p. 407.

C'est de la race aryenne que nous vient tout ce que nous savons, c'est l'Inde qui est le berceau de notre civilisation.

« L'histoire primitive de la Grèce, observe M. E. Pococke, c'est l'histoire primitive de l'Inde. Ceci peut paraître une théorie étonnante : ce n'en est pas moins un fait. C'est en grande partie l'histoire de l'Inde, dans sa langue, sa religion, ses sectes, ses princes, ses races les plus braves; et celui qui essayerait de déchiffrer ces manuscrits vénérables, désignés à tort sous le nom de *Mythologie grecque* et de *Légendes héroïques, grecques,* sans y faire revivre ces lumières, continuera à rester étranger à la véritable histoire primitive d'Hellas[1]. »

M. Charles-J. Stone est tout aussi explicite. « Dans l'Inde, dit-il, nous trouvons des langues apparentées à toutes les langues aryennes de l'Europe. Nous avons découvert au siècle dernier, dans les manifestations les plus anciennes des langues sanscrite et palie, une littérature qui contient des essais sur l'astronomie, la musique, la médecine, etc., etc., des poèmes épiques, des romances, des drames, des livres sacrés, des traités de morale. Nous trouvons dans la religion un Dieu en trois personnes, et la conception d'une divinité incarnée sur la terre. Nous voyons des royaumes, des républiques guerrières parmi les anciens Rajpoots, une prêtrise héréditaire comme celle de la Russie, et chez les bouddhistes, un clergé pratiquant le célibat comme dans l'église de Rome. Nous lisons un code qui remonte évidemment à plusieurs siècles avant notre ère, et dans lequel sont aussi bien les lois qui assurent les transactions commerciales que celles qui régissent la guerre[2]. »

Les langues dérivées de l'idiome primitif des Aryens sont, selon M. Monier Williams, sanscrit, pràkrit, zend, perse et arménien en Asie; hellenique, italique, celtique, teutonique, et sclavon dans l'Europe[3].

L'espace qui m'est accordé ne me permet pas de m'étendre davantage sur ce sujet. On a déjà surabondamment démontré d'ailleurs l'importance que la littérature indienne a pour nous; si d'autres raisonnements étaient nécessaires, je transcrirais ici les observations de M. F. Max Müller : « Comme l'histoire moderne serait incomplète sans celle du moyen âge, l'histoire du moyen âge sans celle de Rome, et l'histoire romaine sans l'histoire grecque, ainsi nous apprenons que l'histoire entière du monde serait à l'avenir incomplète sans ce premier chapitre de la vie de l'humanité aryenne, que nous a conservé la littérature védique. Je ne crois donc pas exagérer en disant que les livres sacrés de l'Inde donnent, pour l'étude de la religion en général, et particulièrement pour l'étude de l'origine et des progrès de la religion, les mêmes avantages spéciaux et inattendus que ceux offerts par le sanscrit et les langues indiennes pour l'étude de l'origine et du développement de la langue humaine[4] ».

Quelles richesses inouïes restent donc cachées dans les grandes bibliothèques de l'Inde — dans ces milliers de manuscrits dont quelques-uns ne sont lus que par quelques savants européens, ou quelques brahmanes érudits, manu-

1. *India in Greece,* London, 1852, p. 30.
2. *Cradle-land of Arts and Creeds,* London, 1880, p. 93.
3. *Hinduism,* London, 1878, p. 3.
4. *Lectures on the origin and growth of Religion,* etc. London, 1878, p. 131 et 145.

scrits qui n'ont jamais été imprimés, et dont le catalogue est à faire ! Je sais bien que plusieurs ouvrages de grande valeur ont été publiés en français et en anglais au siècle dernier. Je citerai notamment la traduction du *Rig-Veda,* par M. Max Müller; néanmoins tout ce qui a été fait jusqu'à présent est bien peu de chose, et, malgré l'extension qu'a prise dernièrement l'étude de la langue sanscrite, il est permis de regretter que la plus grande partie de la littérature hindoue, bouddhiste et jaine reste, et restera probablement pour bien longtemps, lettre morte pour nous autres profanes.

H. S. Ahsbee.



LE BARON

JAMES ÉDOUARD DE ROTHSCHILD

MALHEUREUSEMENT, je puis le dire, je n'ai connu M. de Rothschild qu'en 1874. Jusque-là je savais, comme tout le monde, que c'était un amateur et un bibliophile; que sa bibliothèque était pleine de raretés et qu'il avait à côté une ample collection de livres de travail. Lorsque, pour continuer le *Recueil de Poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles,* il mit à ma disposition non seulement ses livres, mais surtout toutes les copies prises par lui en France et à l'étranger, et qu'il voulut bien mettre son nom à côté du mien, — il apportait trop pour qu'il me fût possible de prendre ce qu'il m'offrait sans conditions et de me contenter de reconnaître sa bonne grâce par une phrase de remerciement. — Je le vis de près en travaillant avec lui et je reconnus que ce n'était pas seulement un acheteur et un possesseur, mais un travailleur passionné, un chercheur sagace et infatigable, un érudit toujours en éveil, toujours prêt à être utile aux autres et à qui il était toujours profitable de s'adresser.

Il est rare de trouver un pareil collaborateur, aussi sûr, aussi actif, aussi dévoué. Dans les quatre volumes que nous avons publiés ensemble, il a été mon collaborateur plus que je n'ai été le sien, et il y a plus de lui que de moi. M. Émile Picot, son ami depuis le collège et le fidèle compagnon de tous ses travaux, dira plus tard et mieux que personne, en tête du catalogue de sa

bibliothèque, et ce qu'il a fait et ce qu'il voulait faire; mais, après cette mort déplorablement soudaine et sous le coup de l'amère et douloureuse surprise, je puis au moins indiquer rapidement la grandeur de la perte faite. Ce n'est pas par d'autres, mais par moi-même, que je sais à la fois comment et combien il avait déjà travaillé, et aussi tout ce qu'il avait le désir et la force d'entreprendre.

M. James de Rothschild était fils du baron Nathaniel de Rothschild et de Mme Charlotte de Rothschild. Son père, mort en 1870, a laissé la réputation



d'un financier éminent; on sait les goûts artistiques de sa mère et sa valeur comme aquarelliste.

Quand il est mort le 25 octobre dernier, dix ans après son mariage, il n'avait que trente-sept ans, étant né le 28 octobre 1844. Après de bonnes études au lycée Bonaparte, — la plupart de ses anciens maîtres étaient restés ses amis, — il fit son droit à Paris et fut reçu avocat en 1865.

Ce côté juridique ne doit pas être oublié, car il a tenu une grande place dans sa vie. Non seulement il plaida, mais il fut clerc d'avoué; il y a trace de son passage au Palais. Tout jeune, il fut l'un des fondateurs de la Société de

médecine légale, et il écrivit en 1867, dans la *Revue pratique de droit français*, une étude sur la *Naturalisation*, dont on trouverait difficilement aujourd'hui le tirage à part. Lorsqu'après la mort de son père il entra comme associé dans la maison, sa compétence de juriste trouva plus d'une fois lieu d'y être utilement employée. Cependant le fond, et le meilleur de sa vie, c'était l'étude incessante et passionnée de la bibliographie et de l'histoire littéraire de la France du xve au xviie siècle. La première trace publique qu'il en donna fut, en 1863, la publication d'un élégant *Essai sur les satires de Mathurin Régnier,* qui est devenu bien rare; mais ce fut surtout la formation de sa bibliothèque, qui lui est due toute entière, sauf les recueils de dessins originaux du dernier siècle qui lui ont été légués par son grand-père. Il l'avait commencée comme enfant; on y trouve



MONOGRAMME DU BARON JAMES DE ROTHSCHILD

encore de beaux livres qu'on lui avait donnés ou qu'il avait achetés dès le collége, et l'avait enrichie successivement de bien des merveilles. Nos anciens rois, les grands amateurs des siècles passés, les de Thou, les Longepierre, les Hoym, les La Vallière, y rencontreraient nombre de leurs plus précieux joyaux, mais il serait trop long d'entrer dans le détail. Les ventes principales dans lesquelles M. de Rothschild a pu choisir, ce sont les plus célèbres de son temps, celles, pour n'en citer que quelques-unes, de MM. Solar, de La Bédoyère, Double, Desq, Brunet, Pichon, Potier, de Montgermont, Turner, Didot, de Béhague et de Ganay. Ce qui domine dans sa collection ce sont surtout les poètes des xve et xvie siècles et les éditions originales des classiques du xviie; la suite des pièces de Molière y est peut-être plus belle et plus complète que nulle part ailleurs. M. de Rothschild avait particulièrement l'amour et le soin des belles reliures; la série ancienne qu'il a réunie est admirable, et l'art moderne est représenté par les plus belles œuvres de Trautz-Bauzonnet; nulle part il n'y a un aussi grand nombre de ses rares reliures en mosaïque.

Mais en dehors du cabinet, œuvre à la fois de goût et d'argent, il y avait les livres de travail. J'ai connu un charmant homme qui m'avait, lui aussi, ouvert les trésors de sa bibliothèque, mais il n'avait que des livres rarissimes ou superbes. Un jour que, travaillant chez lui, il se trouvait nécessaire de faire une vérification dans l'abbé Goujet, M. Cigongne me raconta son désespoir de n'en avoir jamais pu trouver un qui fût digne d'entrer chez lui. Il le voulait en grand papier, à grandes marges, relié en maroquin rouge plein par Pasdeloup, ou tout

au moins par Derome, et aux armes du roi. M. Cigongne, qui avait de l'esprit, lisait ses livres, et les lisait bien ; il savait à merveille que celui-ci, qui était unique et qu'il montrait avec fierté, était d'ailleurs absolument stupide, — tous les amateurs n'en sont pas là, — mais rien n'était plus gai que la sincérité de son désespoir de n'avoir pas l'ouvrage de Goujet, dont il avait incessamment besoin et qu'il allait consulter chez Potier ou chez Techener. M. de Rothschild avait un Goujet ; il n'avait pas encore pu trouver une collection de la *Gazette*, — c'était un de ses *desiderata*, — mais il avait une collection du *Mercure*, et bien d'autres collections. Les recueils, les volumes, les plaquettes, les catalogues utiles à l'histoire littéraire et à la bibliographie formaient chez lui une bibliothèque de travail d'une utilité bien féconde. Nulle part à Paris on ne trouvait autant de livres modernes de bibliographie étrangère, et les travailleurs en profitaient autant que leur possesseur.

En dehors de la galerie, — où ceux qui s'y sont réunis ne peuvent plus entrer sans un serrement de cœur, — il y aurait encore à citer la collection Pécard, réunion unique de ces innombrables plaquettes historiques publiées sous Louis XIII. M. de Rothschild, qui l'avait recueillie pour qu'elle ne fût pas dispersée, l'avait doublée et voulait en donner le catalogue raisonné, qui eût été comme la bibliographie historique d'un règne ; ce n'est pas la seule chose que nous perdions avec lui.

Au moins aurons-nous le catalogue de son cabinet ; 87 placards en sont déjà composés. Ils comprennent 1549 numéros, les deux tiers à peu près de l'ouvrage, qui formera deux volumes. Ces volumes seront pleins de reproductions de titres, dont plusieurs ont déjà figuré dans les catalogues de MM. Morgand et Fatout, à qui M. de Rothschild, qui était très complaisamment libéral, les avait prêtés, et aussi des fac-similés en couleur de ses plus belles reliures, dont quelques-uns sont déjà faits. Par les descriptions soigneuses, les remarques érudites, les dépouillements des noms cités dans les poètes ; par les tables très nombreuses et très complètes, ce ne sera pas un catalogue, mais un livre, et le seul capable de donner l'idée de cette belle bibliothèque qui ne s'augmentera plus.

Je suis le seul qui ne puisse insister sur les volumes que M. de Rothschild m'a mis à même d'ajouter à mon recueil d'anciennes poésies françaises, à ce recueil qui, sans les males chances de la Bibliothèque elzévirienne, serait déjà complété et terminé par deux volumes de tables et de glossaire, dont la copie, prête depuis longtemps, attend que l'on sache ce que deviendra cette collection. Je suis plus à mon aise pour parler de ce à quoi je n'ai pas travaillé.

M. de Rothschild laisse diverses impressions commencées. J'ai dit un mot de son catalogue ; il faut rappeler le *Mystère du Viel Testament*, qu'il imprimait pour l'offrir gracieusement à ses confrères de la Société des Anciens Textes. Les deux premiers volumes, qui vont de la création des anges à l'histoire de Joseph, ont été publiés en 1878 et 1879 ; le troisième, qui est presque fini, achève l'histoire de Joseph et celle de Moïse ; les autres volumes, dont le quatrième commencera à Samson, seront imprimés, grâce aux soins aussi intelligents qu'honorables d'une famille qui tient à honneur de ne pas laisser inachevées les œuvres commencées.

Quelques jours à peine après le coup qui a frappé tous ses amis, le premier volume des *Continuateurs de Loret* vient de paraître. Le travail est entiè-

rement prêt et il a donné bien du mal, car, pour réunir et créer la copie de toute la suite, il a fallu aller de bien des côtés, s'adresser à bien des bibliothèques, même à l'étranger. Il reste encore cinq volumes à imprimer, aussi forts que le premier : c'est, comme on voit, une grosse besogne. Ces volumes seront imprimés et même rapidement, en souvenir de celui qui les a faits et qui ne peut plus suivre la dernière exécution. Je ne dis rien de l'intérêt historique et de la nouveauté de ce recueil, ni de l'exactitude du texte, ni de l'utilité des tables ; il doit en être question ici même et avec plus de développement que je n'en puis donner à cette notice.

Mais ce qui n'était que commencé, que projeté, ce qui n'avait qu'un commencement de réalisation, ce qui demandait encore des années de préparation et de travail, ce qui ne peut pas être fait sans lui, parce que ce ne serait plus son œuvre, est encore plus considérable. Il s'intéressait particulièrement à notre ancien théâtre. Le mystère qu'il comptait imprimer le premier, après le *Viel Testament,* était celui de *Saint Christophe.* Comme de plusieurs autres, choisis parmi les plus rares, la copie était prête et elle pourrait s'imprimer, parce que l'exécution de la copie comporte l'établissement entier du texte.

Il avait aussi la copie des énormes papiers du médecin Rasse des Neux ; il comptait sur la vie et ses projets ne s'arrêtaient pas à la plaquette ; il aimait les grands recueils et les travaux de longue haleine. Rasse des Neux, médecin parisien du milieu du XVIe siècle, avait réuni sur l'époque des guerres de religion une quantité prodigieuse de petites pièces éphémères, latines et françaises, satiriques et historiques. C'eût été le complément le plus curieux des Mémoires de L'Estoile, mais le travail d'éclaircissement et d'annotation resterait tout entier à faire.

Un autre grand projet, dont l'exécution serait bien désirable, était une réimpression refondue des Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et d'Antoine Du Verdier. M. de Rothschild possédait un exemplaire de l'édition de Rigoley de Juvigny sur lequel M. Durand de Lançon avait reporté les additions manuscrites de Mercier de Saint-Léger et ajouté les siennes propres. En refondant les deux Bibliothèques en une seule série et en mettant aux noms de famille les articles qui sont classés d'après les noms de baptême, on eût déjà fait une œuvre fort utile ; mais là ne s'arrêtait pas l'ambition de M. de Rothschid. Il voulait rectifier et compléter les renseignements que nous ont transmis les bibliographes du XVIe siècle. Nul n'avait exécuté plus de dépouillements, n'avait réuni plus de matériaux ; mais le travail etait si énorme que plusieurs érudits auraient dû se le partager et qu'il pourra bien rester longtemps encore à l'état de désir et de regret.

J'ai parlé de la Société des Anciens Textes. M. de Rothschild, qui n'avait voulu en être que le trésorier, en avait été le vrai fondateur et continuait de s'y intéresser avec l'ardeur sympathique qu'il mettait à être utile aux autres. Cette société est maintenant bien établie, mais elle n'oubliera pas ce qu'elle doit à son premier trésorier et regrettera toujours sa perte. Il en est de même de la Société des Études juives, qu'il avait fondée l'année dernière et dont il était le président.

Une autre fondation qui conservera la mémoire du baron James de Rothschild, c'est l'hôpital pour les enfants qu'il a construit sur la plage de Berck et de

la surveillance duquel il s'occupait activement. Combien de petits malades lui ont dû la santé ! Le travailleur et l'homme de bien dont nous venons d'esquisser la vie laissera donc, et dans plus d'un sens, des traces utiles et durables de son passage; il a fait beaucoup, mais il aurait fait plus encore. Par ses qualités personnelles comme par ses travaux, la perte morale et intellectuelle est plus grande et plus dure que ne le peuvent croire ceux qui ne l'ont pas connu personnellement. Non seulement il a été quelqu'un, mais il pouvait, et mieux que d'autres, continuer et faire bien des choses qui sont mortes avec lui.

Anatole de Montaiglon.

ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

(Suite)

Lettres amoureuses de Mlle de B2663z183, *femme de M. le président le F29948, à M. le marquis de B92t253662.* S. l. n. d. In-8°.

Manuscrit inédit de la fin du XVIIe siècle (vers 1690 environ). Annoncé, au prix de 16 francs, par l'érudit M. Claudin, dans son intéressant recueil bibliographique, *Archives du bibliophile* (1858 n° 1584 du catalogue).

Le savant libraire a joint à son annonce la note suivante : « Ces lettres amoureuses, écrites d'un style très élégant, expriment une violente passion et peignent bien les mœurs galantes de la haute société sous le règne de Louis XIV. Selon une clef manuscrite, évidemment écrite après coup, ces lettres seraient adressées par Mlle de *Bebbizini* au marquis de *Breteuil;* quant au nom du président, en rapprochant les chiffres de ceux répétés dans les autres noms, dont nous avons la clef, nous pensons que son nom doit être *Le Ferron;* cependant si l'on suit le même système d'interprétation, on lirait : le marquis de *Breteuibbe* et non de *Breteuil;* il reste à savoir maintenant s'il a réellement existé un seigneur galant de ce nom. C'est ce que nous laissons à décider à de plus habiles que nous. »

En quelles mains maintenant se trouve ce curieux manuscrit, qu'un heureux amateur a pu s'offrir pour la modique somme de 16 francs ? Espérons qu'il n'est point au pouvoir de quelque bibliographe égoïste et qu'il sera un jour l'objet d'une intéressante publication.

Manuscrit tombé de la lune, ou *Histoire rapide et légère du peuple ornithien.* — Paris, Béquet aîné, 1829; impr. Le Normant fils. 2 vol. in-12 de II-191 et 175 p.

M. *Jean-Marie-Emm. Legraverend,* jurisconsulte et magistrat, est l'auteur de cette satire politique. Comme il le dit dans sa courte préface, il a eu l'idée « d'appliquer l'ornithologie à l'histoire et de faire, sous des formes *légères,* une histoire critique fort exacte et pleine de sens de notre révolution de 1789 et des divers gouvernements qui lui ont succédé, jusqu'au ministère déplorable inclusivement. » — La clef, d'après cet énoncé, est facile à trouver; on comprend bien que le pays d'*Ornithie,* c'est la France; le *grand coq huppé,* le roi de France légitime; le *grand aigle,* Napoléon Ier; les *paons,* les *cygnes* et les *faisans,* la noblesse; les *corbeaux en fourrure,* le clergé; les *pies,* les avocats, etc., etc. Nous n'avons pas eu la patience de lire en entier cet écrit satirique, d'ailleurs long et peu récréatif, pour trouver les significations des autres oiseaux mis en scène : les butors, friquets, tyrans, gobe-mouches, demi-fins, grisettes, traîne-buissons, hobereaux, pie-grièches, etc., etc.

Mémoires du comte de Vaxère, ou le *Faux Rabin,* par l'auteur des *Lettres juives* (J.-B. DE BOYER, marquis *d'Argens*). Amsterdam, 1737. Pet. in-12.

D'après une note manuscrite trouvée dans un exemplaire mis en vente publique, le marquis d'Argens, sous les traits du *faux Rabin,* aurait tracé le portrait d'un usurier bien connu de son temps, *Isaac Meïo.* L'auteur de la note dit avoir connu les enfants du comte de Vaxère. Si ces assertions sont fondées, voici encore un petit volume destiné à exercer la sagacité des Œdipes de la bibliographie.

Ménagerie nationale, avec l'inventaire et les noms des animaux et bêtes curieuses qu'elle renferme; dénoncé à l'Assemblée Nationale. De l'imprimerie de la Liberté, 1790. In-8° de 16 p.

Ce pamphet satirique, contre les membres de l'Assemblée Nationale et divers autres personnages, est accompagné d'une clef. Ainsi on voit que le *lézard écailleux* personnifie Camille Desmoulins; la *gazelle commune,* c'est la fameuse Théroigne de Méricourt, etc., etc. Il serait fort intéressant d'avoir une clef bien complète de ce mordant pamphlet. Disons, en passant, que beaucoup d'écrits de la période révolutionnaire sont allégoriques ou contiennent des allusions très curieuses dont il serait bien utile d'avoir le secret.

Ménippe ressuscité, ou l'*Assemblée tumultueuse,* par M. DE V***. A Veredicta, chez les frères hardis et sincères. Au repentir, 16,000 (Paris, 1770?). Pet. in-8° de 47 p. (En prose mêlée de quelques vers.)

Cette pièce fort rare, qui n'est nullement de Voltaire, comme le titre semblerait vouloir l'indiquer, est relative à la grande lutte des parlements : c'est le récit d'un songe que fait Ménippe et dans lequel il défend la royauté contre les par-

lements. L'auteur, inconnu de nous, qui rappelle la *Satyre Ménippée* dans le titre de cet opuscule, s'amuse à y faire encore allusion, en représentant les états généraux de la ligue parlementaire. Vifs éloges du duc de Choiseul (*le bon citoyen*), de Maupeou (*le chancelier*); mais vives attaques contre les magistrats et les robins. Qui peuvent être *M. le conseiller Platpied? M. l'Effronterie? M. l'Indécis?* — Une clef serait fort utile.

Nouveau Tarquin (Le), comédie allégorique. Amsterdam, Jacques Desbordes, 1732. In-8° de 76 p.

Suivant le catalogue Soleinne (n° 3781), cette pièce en trois actes et en prose mêlée de couplets, serait de J.-J. Bel, qui ne l'aurait d'ailleurs jamais fait représenter. Sous les noms de *Tarquin* et de *Lucrèce,* l'auteur met en scène les amours du père Girard et de la dame Cadière. Il se moque très gaiement des plaidoyers prononcés dans cette scandaleuse affaire, et il serait piquant de savoir les vrais noms des avocats, *Me Chaudron* et *Me Passeron,* ainsi que ceux de ces personnages : *Guioline, Scarpinello* et *Brutus.* C'est donc une clef à compléter.

Originaux (Les), ou les Fourbes punis, parodie, scène par scène, des prétendus *Philosophes.* Comédie nouvelle en trois actes et en vers, par M***, d'aucune Académie ni de Société. — *Quid rides? Mutato nomine de te Fabula narratur.* Horace, sat. I. — Le prix est de 24 sols à Nancy, 1760. In-12 de 62 pages, frontispice gravé.

Le titre seul de cette pièce indique assez dans quel but elle fut composée. Elle est du libraire-littérateur André-Charles *Cailleau,* qui ne devait guère aimer *Palissot,* l'auteur de la fameuse comédie des *Philosophes,* car il lui fait jouer un triste rôle dans sa parodie. — Les *Originaux* ou « Philosophes » sont au nombre de trois : *Stipolas, Renfor* et *Tinpisone.* Il n'est pas bien malaisé de reconnaître dans ces noms anagrammatisés ceux de Palissot, Fréron et Poinsinet, que Cailleau s'était proposé de ridiculiser. Cette parodie, d'ailleurs d'un mince intérêt, offre cette particularité que les personnages chantent au moins autant qu'ils parlent et que, dans ce dernier cas, ils s'expriment tour à tour en prose et en vers.

Plaintes (Les) de la captive Caliston, à l'invincible Aristarque. S. l., 1605. In-8° de 15 p. (en vers).

Ce petit poème, où l'auteur fait l'éloge de Henri IV, *est de François de Cauvigny,* sieur *de Colomby,* ou *Coullomby,* né à Caen en 1588, mort en 1649, et qui fut un des premiers membres de l'Académie française. D'après une note du *bibliophile Job,* déjà cité dans cette étude, *Caliston* (ou *Calisto*), c'est Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil, emprisonnée pour crime de trahison; l'*invincible Aristarque* n'est autre que le Béarnais, son royal amant.

Poésies-anecdotes de la minorité de Louis XV. In-folio, demi-reliure, dos et coins de maroquin rouge du Levant, non rogné. *Manuscrit* d'une belle écriture du XVIIIe siècle.

Ce précieux volume figurait sous le n° 2412 du catalogue Luzarche avec la note suivante : « Ce recueil contient des pièces satiriques et scandaleuses *en partie inédites*. Des annotations en marge donnent la clef des noms des personnages ainsi attaqués. » La publication de cette clef, si l'heureux possesseur de ce précieux mauuscrit y consentait, rendrait incontestablement service aux souscripteurs du « Recueil de Maurepas », édité actuellement avec tant de goût par M. A. Quantin.

Portraits (Les) des plus belles dames de la ville de Montpellier et d'une vieille demoiselle, où leurs personnes, leurs mœurs, esprit, complexions et inclinations sont au vif et naturellement dépeintes par Fr. de Rosset. Paris, Michel l'Amour, 1660. Petit in-4° de IV-48 p. — Réimprimé à Genève, 1867. Petit in-12 de x-60 p. — Tiré à 102 exemplaires, 6 francs.

M. G. Brunet, qui a dirigé la réimpression de ce curieux opuscule, n'en a pas donné la clef, qui serait pourtant bien curieuse, à en juger par l'article de la bibliographie Gay (t. VI, p. 118). Dans l'avant-discours, l'auteur dit avoir composé ces portraits en se divertissant et pour tromper ses ennuis durant la poursuite d'un procès. Les dames portent les noms de *Cloris*, *Climène*, *Alcidie*, *Philismène*, accompagnés même parfois des épithètes présidente, conseillère, trésorière, jugesse. Parfois aussi les noms entiers : la marquise de Castres, la présidente de la Roche, la baronne de Lozières, la présidente de Mariote, etc., etc. ; en tout, 13 portraits ; assez de licence, mais peu de style.

Prôneurs (Les), ou le **Tartuffe littéraire,** comédie en trois actes, en vers. En Hollande (Paris). — Delalain, 1777. In-8°.

Cette pièce est, comme on sait, de ce *Jos. Dorat*, fécond auteur de tant de productions, la plupart fades ou médiocres. Suivant le *bibliophile Job*, cette pièce était dirigée contre Mme Geoffrin et contre son amie Mlle de Lespinasse, que Dorat accusait d'inspirer la cabale d'écrivains qui ne lui ménageaient pas la critique. C'est ainsi que, dans « les Prôneurs », l'infortuné poète a voulu se venger, par une satire plus brutale que spirituelle, de ses principaux ennemis, qu'il livra au ridicule sous les noms de *Faribel* (Marmontel), *Cocus* (Diderot) et *Rectiligne* (d'Alembert).

(A suivre.) Fernand Drujon.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Nous n'avons à enregistrer, pour cette fois, qu'une seule vente intéressante, celle de M. Davioud.

Plusieurs ouvrages ont atteint des prix fort élevés. Nous citerons notamment :

Le Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI[e] *au* XVI[e] *siècle,* par M. E. Viollet-le-Duc. Paris, B. Bance, 1854-68, 10 vol. in-8. 201 fr.

La Revue générale de l'architecture et des travaux publics, publiée sous la direction de M. César Daly, architecte. Paris, Ducher, 1840-79, 36 vol. gr. in-4. 405 fr.

L'Encyclopédie d'architecture. Paris, A. Morel, 1872-79. 8 vol. gr. in-4, avec planches gravées. 102 fr.

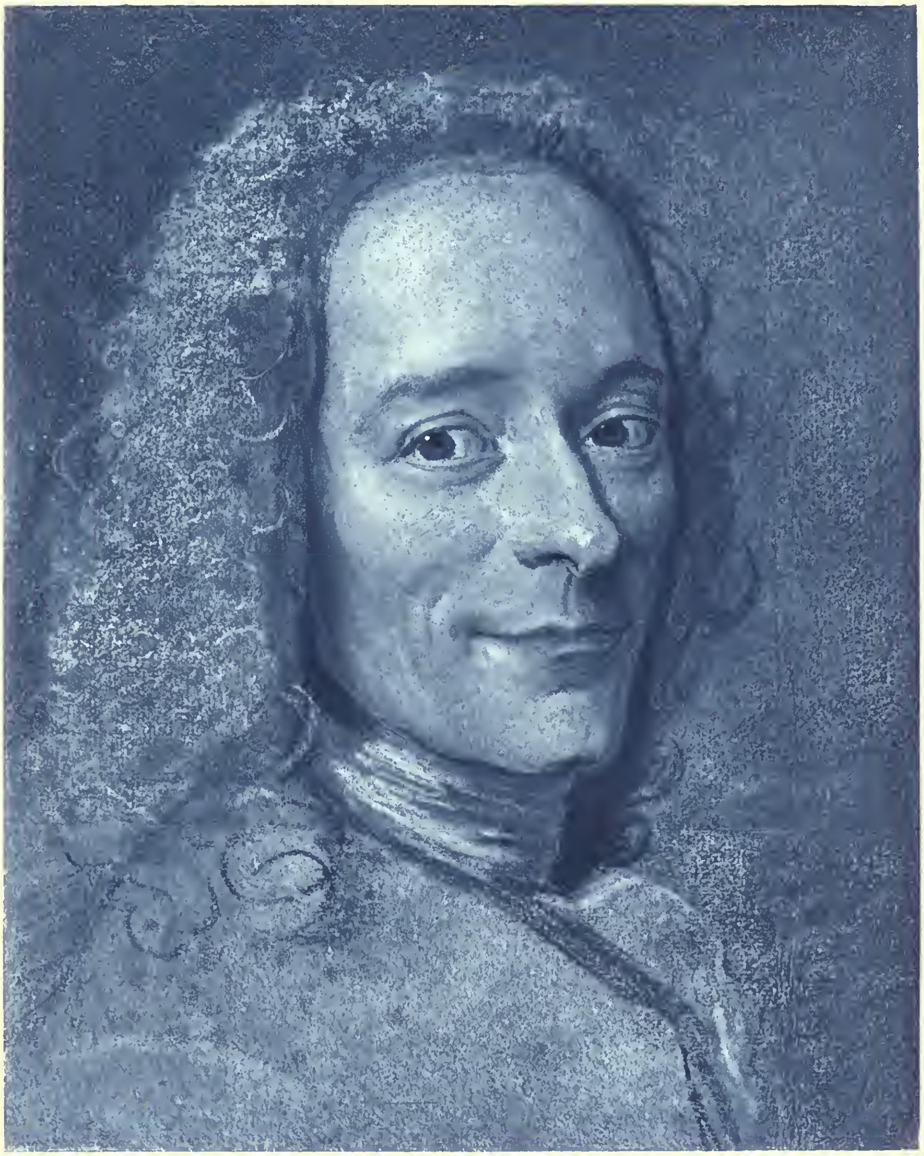
Archives de la commission des monuments historiques, publiées par ordre de M. Achille Fould, ministre d'État. Paris, Gide et Baudry, 1855-72; 4 vol. in-folio avec figures : 365 fr.

Expédition scientifique de Morée, par P. Blauet. Paris, Firmin-Didot; 1831-38; 3 vol. gr. in-fol. : 235 fr.

Le premier et le second volume des *Plus excellents bastiments de France,* par Jacques Androuet du Cerceau, architecte. Paris, 1576; 2 vol. gr. in-folio : 225 fr.

L'Architecture française ou recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels et édifices les plus considérables de Paris, par Jacques-François Blondel. Paris, Joubert, 1752; 4 vol. in-folio, 600 fr.

Histoire générale de Paris, collection des documents publiés sous les auspices du conseil municipal; Paris, Imprimerie impériale ou nationale. 1867 à



Héliog. Dujardin — A. Quantin Imp. Edit.

PORTRAIT DE VOLTAIRE

(Collection Eudoxe Marcille)

1879, 17 vol. in-4° : 252 fr. *Portiques*, *chapelles*, etc., 30 gravures, 112 fr. Perelle, *Vues de Paris et de ses environs*, 300 gravures : 155 fr. *Le Magasin pittoresque*, publié sous la direction de M. Édouard Charton, Paris, 1839-68, 30 vol. in-4°, texte à 2 col., gravures sur bois : 101 fr. *Chefs-d'œuvre de l'art antique*, architecture, peinture, statues, bijoux, meubles, etc., Paris, Lévy, 7 vol. in-4° : 177 fr. *Voyages pittoresques*, *ou description des royaumes de Naples et de Sicile*, par l'abbé de Saint-Bon, Paris, 1781-86, 5 vol. in-fol. avec figures : 100 fr.

La Monographie du château de Fontainebleau, par Champollion-Figeac, dessinée et gravée par R. Pfnor, Paris, A. Morel, 1863, 3 vol. in-fol. : 230 fr.

Description du château d'Anet, Chartres, veuve Le Tellier, 1776, in-12, titre et 400 pages (reliure ancienne) : 115 fr. *Édifices de Rome moderne*, dessinés, mesurés et publiés par P. Letarouilly, Paris, Bance, 1860, 1 vol. in-4° de texte et 3 vol. in-folio de planches : 310 fr. L'*Art arabe*, d'après les monuments du Caire, depuis le VIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, par Prisse d'Avennes, Paris, veuve A. Morel, 1877. 1 vol. in-4° de texte, nombreuses figures, et 3 vol. in-folio de planches : 580 fr. L'*Art pour tous*, encyclopédie de l'art industriel et décoratif, Émile Reiber, directeur-fondateur, Paris, Morel, 1861-78, 17 vol. in-folio : 220 fr. J. Berain, collection d'environ 122 planches d'ornementation, 1 vol. in-folio : 385 fr.

— Nous rendrons compte, dans notre prochaine livraison, de la vente de la bibliothèque de M. Paulin Pâris; nous eussions également voulu parler d'une collection d'autographes provenant d'Alfred et de Paul de Musset, mais cette vente a été retardée par suite du décès de Mme Paul de Musset.

— On va vendre à Londres la collection de manuscrits et de livres rares de M. Stevens. Dans cette collection se trouvent des papiers qui ont appartenu à Benjamin Franklin.

— Il n'est point de bibliophile qui ne connaisse l'édition des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, ornées de cartes et de portraits d'après les bustes et les médaillons antiques. — Paris, Dubois, 15 tomes en 28 vol. in-4°, 1830.

« Cet ouvrage, dit Brunet dans son Manuel, d'un luxe aussi dispendieux que mal entendu, a commencé à paraître en 1827; quoique le titre du tome Ier soit daté de 1830, chaque volume se compose de cinq ou six livraisons qui ont été publiées sans aucun ordre. 41 livraisons paraissaient en 1842. Le prix de chaque livraison était à raison du nombre de planches qu'elles renfermaient. Les souscripteurs avaient déjà payé 9,000 francs à l'époque ci-dessus, et il restait encore à paraître douze vies qu'on estimait devoir coûter 4,000 francs environ. On le conçoit facilement, un livre de ce genre n'est pas de nature à conserver un prix aussi exorbitant ; aussi un exemplaire composé de 16 tomes en 27 vol. et ayant de chaque planche trois épreuves différentes (contre-épreuve, épreuve avant la lettre et eaux-fortes) a-t-il été offert pour 900 francs dans le « Bulletin du bouquiniste » (d'Aug. Aubry), 1857, p. 107. »

Nous avons eu la bonne fortune de trouver l'état des frais de cette édition ; ces frais dépassent la somme de 770,000 francs et en voici la nomenclature :

ÉTAT DES FRAIS

de l'édition de Plutarque de M. Dubois.

	fr.
Payé à M. Perry, pour ses dessins..	30,000
Au même, pour n'avoir pu justifier de la libération des commandes, intérêts et frais	13,000
240 dessins, tant plans que cartes, tous faits uniquement pour le *Plutarque*, à 45 fr. chaque..	10,800
Pour la gravure de 200 ***têtes,*** au prix moyen de 375 fr. chaque[1]	75,800
— de 110 ***grands bas-reliefs,*** au prix moyen de 375 fr. chaque	41,250
— de 126 ***petits bas-reliefs,*** au prix moyen de 240 fr. chaque	30,240
— de 60 ***statues,*** au prix moyen de 240 fr. chaque	14,400
— de 240 planches ***topographiques et géographiques,*** à 300 fr. chaque	72,000
Pour prix des cuivres (740 planches environ), à 25 fr. chaque	18,500
Pour faux frais de dessins et de gravures	7,500
Pour prix du papier de texte (vélin)	45,000
Pour celui des gravures	25,000
Pour celui du papier de Chine	5,500
Pour l'impression de 15 gros volumes de texte..	40,000
Pour celle des gravures	30,000
Pour l'enluminure de 100 exemplaires seulement, tant plans de batailles que cartes, — au prix de 20 cent. à 1 fr. moyenne 50 cent., — pour 20,000 exemplaires	10,000
Pour l'assemblage et le satinage du texte et des gravures	4,500
Pour le loyer d'un magasin où est déposé le texte à 350 fr. par an pendant 18 ans..	16,300
Pour le loyer d'un bureau à 350 fr. par an pendant 18 ans.	6,300
Pour deux commis, l'un à 1,500 fr., l'autre à 1,000 fr. id.	45,000
Pour l'éditeur, à 5,000 fr. par an, id.	90,000
Pour droits de commission et primes pour 100 engagements de souscription, au prix de 500 fr. à 1,000 fr., moyenne, 500 fr.	50,000
Pour faux frais généraux, à 1,200 fr. par an pendant 18 ans.	21,600
Pour les intérêts d'une première mise de fonds de 75,000 fr., à 5 o/o l'an, pendant 18 ans	67,500
TOTAL GÉNÉRAL (sauf erreur ou omission)	770,190

Voici la division de l'ouvrage

Tome Ier, 1re partie : Vie de Plutarque ; — 2e partie : Thésée, Romulus.
Tome II, 1re partie : Lycurgue, Numa ; 2e partie :
Tome III, 1re partie : Solon, Publicola ; 2e partie : Thémistocle, Camille.
Tome IV, 1re partie : Périclès, Fabius Maximus ; — 2e partie :
Tome V, 1re partie : Alcibiade, Coriolan ; — 2e partie : Paul-Émile, Timoléon.

1. Dans les premières années, un très grand nombre de planches ont été payées 1,000 et même 1,200 fr. Il est vrai de dire que, depuis cette époque, le prix de la gravure est bien tombé ; mais les avantages que l'éditeur a pu en tirer sont loin de compenser ses non-valeurs, attendu qu'il a perdu pour causes de force majeure (et il offre de le prouver) près de la moitié de ses souscripteurs.

Tome VI, 1re partie : Pélopidas, Marcellus; — 2e partie : Aristide, Caton.
Tome VII, 1re partie : Philopœmen, Flaminius; — 2e partie : Pyrrhus, Marius.
Tome VIII, 1re partie : Lysandre, Sylla; — 2e partie : Cimon, Lucullus.
Tome IX, 1re partie : Alexandre; — 2e partie : César.
Tome X, 1re partie : Nicias, Crassus; — 2e partie : Sertorius, Eumène, Artaxercès).
Tome XI, 1re partie : Agésilas, Pompée; — 2e partie :
Tome XII, 1re partie : Phocion, Caton d'Utique; — 2e partie : Démosthène, Cicéron.
Tome XIII, 1re partie : Agis et Cléomène, T. et C. Gracchus; — 2e partie : Dion, Brutus.
Tome XIV, 1re partie : Démétrius, Marc-Antoine; — 2e partie : Aratus.
Tome XV, 1re partie : Galba; — 2e partie : Othon, et la Table.

Dubois ou Duboys, l'éditeur de cet ouvrage, avait également publié la *Henriade;* c'était un ex-officier de la garde royale et le gouvernement de la Restauration lui avait alloué pour son *Plutarque* une subvention de 150,000 francs; restaient 620,000 francs à faire rentrer. Chaque exemplaire complet, paraît-il, se vendait environ 1,300 francs. — Le *bouillon* dut être formidable.

— Nous recevons de notre savant collaborateur Gustave Brunet, de Bordeaux, les détails suivants sur le *Bibliomane Boulard.* Il nous semble que maintenant la question est épuisée et que chacun se déclarera satisfait :

Vous réclamez, dans la dernière livraison du *Livre*, p. 120, quelques renseignements sur le bibliomane Boulard, « si peu connu de notre génération ».

Antoine-Marie-Henri Boulard, né à Paris le 5 septembre 1754, mourut dans la même ville le 6 mai 1825. Il fut notaire, maire du 10e arrondissement, député au Corps législatif. Il traduisit de l'anglais divers ouvrages, il publia quelques écrits oubliés aujourd'hui. Quérard les a énumérés dans sa *France littéraire.* Consulter également la *Biographie nouvelle des contemporains,* par Arnault, Jouy, etc., *l'Annuaire nécrologique* de Mahul, 1825, la *Nouvelle biographie* générale (Didot frères), t. VI, p. 640.

Ce qui a sauvé Boulard d'un oubli complet, c'est sa passion excessive pour les livres. Il les achetait en masse et sans choix; tout ce qui était imprimé était bon pour lui. Après sa mort, on fit de ce qu'il y avait de mieux dans ces entassements de volumes une vente publique dont il fut imprimé un catalogue qui remplit cinq volumes in-8°, et on adjugea en lots d'innombrables paquets. Il y avait bien peu de livres précieux ; le *Manuel du libraire* indique (article Claude Dupin) un exemplaire des *observations* de ce fermier général sur *l'esprit des lois*, 1749, 2 vol. 8° (tirées, dit-on, à six exemplaires seulement), comme s'étant trouvées « parmi les 200,000 ou 300,000 volumes amassés par M. Boulard, ancien notaire.

On ne connaît, ce nous semble, qu'un seul autre bibliomane qui ait connu Boulard et ait réuni, sans trop choisir, une énorme quantité de volumes; il s'agit de Richard Geber (voir le *Manuel*, I, 923); mais celui-ci avait du moins rassemblé un grand nombre de livres précieux.

Le British Museum vient de faire l'acquisition de manuscrits bibliques et orientaux qui sont de la plus grande importance pour la critique et l'exégèse de l'Ancien Testament.

Cette collection, qui a été faite dans l'Arabie méridionale, comprend quarante manuscrits, dont quinze sont des portions des Écritures hébraïques, et deux, problablement les plus anciens qui existent des textes de l'Ancien Testament.

Un troisième contient l'Hagiographa, et donne une revision du texte hébreu; il vient s'ajouter aux deux autres parties déjà possédées par le British Museum, et complète ainsi toute la Bible hébraïque.

Plusieurs de ces manuscrits ont la traduction arabe de Suadiah, en vers alternant avec l'hébreu, tandis que d'autres ont les points de voyelle assyriens ou au-dessus des lignes. .

Les vingt-cinq autres manuscrits sont des midrashim ou commentaires homélitiques et des liturgies.

FIN DE LA BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE POUR 1881

TABLE DES MATIÈRES

PAR LIVRAISONS

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES

INDEX ALPHABÉTIQUE

DOCUMENTAIRE DES TITRES ET NOMS D'OUVRAGES CITÉS

D

E

F

G